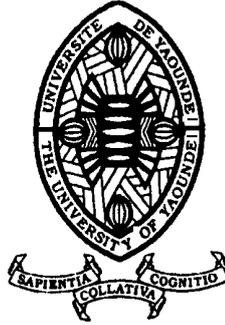


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES
HISTORY DEPARTMENT

**LE BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE FACE A LA
PROBLEMATIQUE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE
AU CAMEROUN (1998-2018) : EMPHASE SUR L'OPERATION
ALPHA ET LA FORCE BIR COTE**

*Thèse soutenue publiquement le 30 Avril 2024 en vue de l'obtention du Doctorat
Ph.D en Histoire*

Option : Histoire des Relations Internationales

Par :

Guy Herve ONAMBELE MENDOUGA

Master en Histoire

Jury :

Président : SAIBOU Issa, Pr

Rapporteur : MEYOLO Joël Narcisse
Maitre de Conférences

Membres : EBOGO Franck
Maitre de Conférences

KENNE Faustin, Pr

WANYAKA BONGUEN

OYONGMEN Virginie, Pr

Université de Maroua ;

Université de Yaoundé 1 ;

Université de Yaoundé II ;

Université de Yaoundé 1 ;

Université de Yaoundé 1.



Avril 2024

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé 1 n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette Thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	ix
RESUME.....	xi
<i>ABSTRACT</i>	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	13
I- PRESENTATION DE L’OBJET D’ETUDE.....	13
II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET	19
III- INTERET DU SUJET.....	20
IV- CADRE SPATIO -TEMPOREL.....	20
V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	22
VI- PROBLEMATIQUE	28
VII- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....	30
VIII- OBJECTIFS.....	41
IX- METHODOLOGIE.....	41
XI- PLAN DU TRAVAIL.....	43
CHAPITRE I : AUX ORIGINES DU BATAILLON D’INTERVENTION RAPIDE (B.I.R) 46	
I- L’ARMEE NATIONALE D’ABORD ET LE B.I.R ENSUITE.....	46
II- LE B.I.R : UNE DÉRIVÉE DE LA COOPERATION ISRAELO-CAMEROUNAISE	56
III- ABRAHAM SIVAN : ENFANT D’ISRAËL ET PIONNIER DU BATAILLON D’INTERVENTION RAPIDE AU CAMEROUN	71
CHAPITRE II : LE B.I.R DANS SON DEPLOIEMENT TERRESTRE : CONTOURS DES CRIMES TRANSFRONTALIERS, ARCHITECTURE ET SPECIFICITES D’UNE UNITE D’ELITE ET ENGAGEMENTS DEFENSIF ET SECURITAIRE	85
I-ECONOMIE DES CRIMES TRANSFRONTALIERS EN TERRE CAMEROUNAISE	85
II- L’ARCHITECTURE ET LES SPECIFICITES D’UNE UNITE D’ELITE	96

III- LE BATAILLON D’INTERVENTION RAPIDE DANS LA DYNAMIQUE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE	106
CHAPITRE III : LE CONCEPT DE LA FORCE B.I.R COTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN	123
I- ENJEUX DE LA MISE SUR PIED DE LA FORCE B.I.R COTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN	124
II- STRUCTURATION ET ORGANISATION DE LA FORCE B.I.R COTE.....	140
III- LA PIRATERIE MARITIME À L’HEURE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FBC SUR LES CÔTES CAMEROUNAISES	153
CHAPITRE IV : LE B.I.R FACE A LA NEBULEUSE BOKO HARAM	168
I- DE LA NAISSANCE DE LA SECTE ISLAMISTE AU NIGERIA A SON EXPANSION EN TERRE CAMEROUNAISE	168
II- LE <i>MODUS OPERANDI</i> DE BOKO HARAM AU CAMEROUN	189
III- LA POSTURE OPÉRATIONNELLE DU B.I.R EN RÉPONSE À L’AGRESSION TERRORISTE DE BOKO HARAM : ECONOMIE DE L’« OPERATION ALPHA »	202
CHAPITRE V : ENCRAGE DES APPROCHES STRATEGIQUES DU B.I.R : VERS LA COMPREHENSION DE SES SUCCES OPERATIONNELS ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE.....	217
I- LE B.I.R VU SOUS LE PRISME DES STRATEGIES DE DEFENSE	218
II- COMPRENDRE LES SUCCES OPERATIONNELS DU B.I.R	227
III- EXPORTATION DU MODELE B.I.R DANS LA LUTTE CONTRE L’INSECURITE SUR LE PLAN EXTERNE ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE	243
CHAPITRES VI: AU-DÉLÀ DU B.I.R : ENJEUX SECURITAIRES ACTUELS ET PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE AU CAMEROUN	271
I- LES AUTRES POCHES D’INSECURITE AU CAMEROUN	271
II- LES MOBILES DE LA PERSISTANCE DU CONTEXTE D’INSECURITE.....	281
III- PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE BOKO HARAM AU CAMEROUN	290
CONCLUSION GENERALE	307
ANNEXES	315
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	341
TABLE DES MATIERES	353

Au Colonel Avi Sivan Abraham et aux Birois passés, présents et futurs !

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche est le résultat d'efforts combinés de plusieurs personnes à qui nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude.

De prime abord, nous exprimons nos profonds remerciements au Professeur Meyolo Joël Narcisse, pour l'intérêt qu'il a accordé à cette recherche, les conseils, les pistes de réflexion et les encouragements qu'il nous a donnés durant l'élaboration de ce travail.

Reconnaissance au corps enseignant du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I pour les enseignements dispensés et pour cette initiation au métier d'historien.

Profonde gratitude à ma hiérarchie militaire pour m'avoir donné la latitude de réaliser ce travail.

Remerciements également à tous nos informateurs pour la convivialité, la disponibilité et surtout pour les informations mises à notre disposition, informations sans lesquelles notre entreprise aurait été plus ardue.

Nous sommes tout aussi redevables aux personnels des centres documentaires de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé I, du poste de commandement du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R), des Archives Nationales de Yaoundé, des Archives privées de certains hauts gradés de l'armée camerounaise, pour la documentation mise à notre disposition.

Nous n'oublions pas Madame Onambele née Ngo Tedga, dont la rigueur dans les remarques et la relecture aura contribué à rendre ce projet viable.

Enfin, à tous ceux qui ont contribué à l'édification de ce travail intellectuel et dont les noms n'ont pas été mentionnés, qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

- A.C** : Administrateur Civil
- A.C.O.T.A**: African Contingency Operations Training and Assistance
- A.C.R.I** : African Crisis Response Initiative
- A.L.CAM** : Assemblée Législative du Cameroun
- A.L.N.K** : Armée de Libération Nationale du Kamerun
- A.N.Y** : Archives Nationale de Yaoundé
- A.R.E** : Appareil Répressif de l'Etat
- ACP** : Administrateur Civil Principal
- AFRICOM** : Africa Command
- A.L.P.C** : Arme Légère et de Petit Calibre
- B.D.C** : Bloc Démocratique Camerounais
- B.I.MA** : Brigade d'Infanterie Marine
- B.I.R** : Bataillon d'Intervention Rapide
- B.L.I** : Bataillon Leger d'Intervention
- B.M.A.T.T**: British Military Advisory and Training Teams
- B.N.L** : Base Navale de Limbe
- B.T.C** : Bataillon des Tirailleurs Sénégalais
- C.A.O.M** : Centre d'Archives d'Outre-Mer
- C.E.E.A.C** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
- C.E.M.A.C** : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
- C.I.A.T** : Centre d'Instruction de l'Armée de Terre
- C.I.J** : Cour Internationale de Justice
- C.M.E** : Commune de Moyen Exercice
- C.N.D** : Centre National de la Documentation
- C.N.O** : Comité National d'Organisation
- C.O.N.A.C**: Commission nationale anti-corruption
- C.O.P.A.X** : Conseil de Paix et de Sécurité
- C.O**: Commandement Opérationnel
- C.P.E** : Commune de Plein Exercice
- C.P.E.F.A.N** : Centre de Perfectionnement et d'Entraînement des Forces Armées Nationales
- C.R.C**: Centres de Rééducation Civique
- C.S.D** : Conseil National de la Défense

C.S.D: Compagnie de Sécurisation des Diplomates
C.S.P : Commissariat de Sécurité Publique
C.T.D : Collectivité Territoriale Décentralisée
C.U.Y : Communauté Urbaine de Yaoundé
C.B.L.T: Commission du Bassin du Lac Tchad
C.I.R.A.D : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
C.I.T.E.S : Convention pour le commerce International des Espèces de Faune et Flore Sauvages menacées d'extinction
D.G.R.E : Direction Générale de la Recherche Extérieure
D.G.S.N: Délégation Générale à la Sûreté Nationale
D.I.R.D.O.C : Direction de la Documentation
D.S.T : Direction de la Surveillance du Territoire
E.C.A : Ecole Camerounaise
E.M.I.A : Ecole Militaire Interarmées
E.M.I.A.C : Ecole Militaire Interarmes du Cameroun
E.M.P : Ecole Militaire Polyvalente
E.N.AM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
E.N.S.O.P : Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Police
E.N.S.P : Ecole Nationale Supérieure de Police
E.N.V.R : Ecole Nationale à Vocation Régionale
E.O.G.N : Ecole des officiers de la gendarmerie nationale
E.S.I.R : Equipes Spéciales d'Intervention Rapide
F.A.L : Fusil automatique léger
F.A.L.S.H : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
F.A.M.A.S: Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne
F.M.M : Force Multinationale Mixte
F.M.O : Forces de Maintien de l'Ordre
F.E.C.A.FOOT : Fédération Camerounaise de Football
F.E.M : Fonds pour l'Environnement Mondial
G.H.I: Global Human Index
G.I.G.N : Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale
G.M.I: Groupement Mobile d'Intervention
G.P : Garde Présidentielle

G.P.I.G.N : Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale
G.P.S: Global Positioning System
G.S.O : Groupement Spécial d'Opération
I.F.P.R.I : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
I.M.E.T: International Military Education and Training Program
I.R.I.C : Institut des Relations internationales du Cameroun
J.O.E.C : Journal Officiel de l'État du Cameroun
J.O.R.F.C : Journal Officiel de la République Fédérale du Cameroun
M.A.E.T.U.R : Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux
MIN.A.S : Ministère des Affaires Sociales
MIN.A.T.D : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MIN.D.U.H : Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
O.C.D.E : Organisation de Coopération et de Développement Economique
O.C.R.B : Office Central de Répression du Banditisme
O.I.P.C : Organisation Internationale de Police Criminelle (INTERPOL)
O.N.U : Organisation des Nations Unies
O.N.U.D.C : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
O.U.A : Organisation de l'unité africaine
O.I.G : Organisation Intergouvernementale
O.N.G: Organisation Non Gouvernementale
P.A.M : Programme Alimentaire Mondial
P.A.N : Plan d'Action National
P.A.S : Programme d'Ajustement Structurel
P.A.S : Programme d'Action Stratégique
P.A: Pistolet Automatique
P.C : Poste de Commandement
P.N.U.D : Programme des Nations unies pour le développement
P.T.E.I.B : Projet de Transfert d'Eau Interbassin
R.C.A : République Centrafricaine
R.D.C : République Démocratique du Congo
R.D.P.C : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
R.M.I.A : Région Militaire Interarmées
R.M.I.A: Revolution in Military Affairs
RECAMP : Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix

S.D.F: Social Democratic Front

S.D.N : Société des Nations

S.D.N.K : Sinistre de Défense Nationale du Cameroun

S.E.D : Secrétariat d'Etat à la Défense

S.N.R.P : Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté

SEDOC : Service de la Documentation

SEMIL : Sécurité Militaire

SO.SU.CAM : Société Sucrière du Cameroun

U.A.M : Union Africaine et Malgache

U.A: Union Africaine

U.C: Union Camerounaise

U.D.E.A.C : Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale

U.E : Union Européenne

U.N.C: Union Nationale Camerounaise

U.P.C : Union des Populations du Cameroun

U.R.S.S : Union des Républiques Socialistes et Soviétiques

U.S.A: United States of America

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USAID: United States Agency for International Development

WCS : Wild life Conservation Society

WWF : Fonds Mondial pour la Nature

Z.O.P.A.C : Zone de Pacification du Cameroun

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A- CARTES

Carte 1 : Implantation des B.I.R sur le territoire national.....	21
Carte 2 : Présentation du Golfe de Guinée.....	128
Carte 3 : Le Golfe de Guinée géopolitique.....	129
Carte 4 : La piraterie maritime dans le Golfe de Guinée.....	132
Carte 5 : Actes de pirateries et de vol à main armée dans le golfe de Guinée, 2016-2019....	133
Carte 6 : Initiatives collectives et découpage du golfe de guinée en zones.....	148
Carte 7 : Localisation de l'ancien territoire du Kanem Bornou	175
Carte 8 : Attaques de Boko Haram au Nigeria et au Cameroun.....	180
Carte 9 : Cartographie des problèmes sécuritaires dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.....	187
Carte 10 : Cartographie des zones de l'opération FARKA	207

B- FIGURE

Figure 1 : Représentation des actes de piraterie aux larges des côtes camerounaises en 2009.....	134
--	-----

C- GRAPHIQUE

Graphique 1 : Répartition de l'effectif des forces camerounaises.....	138
---	-----

D- PHOTOS

Photo 1: Le colonel Avi Sivan Abraham lors d'un recrutement du BIR.....	75
Photo 2 : Portrait de M. Biya, Président de la République du Cameroun (1982-...), précurseur du BIR	78
Photo 3 : Recrues du BIR lors d'une des célèbres marches de 400 km.....	105
Photo 4 : Le B.I.R Delta dans ses missions régaliennes	114
Photo 5 : Patrouille maritime du BIR delta	141
Photo 6: Quelques armes et munitions utilisées par Boko Haram saisies par l'armée Nigériane ayant transitée au Cameroun en 2014.	198
Photo 7 : briefing avant l'infiltration	210
Photo 8 : Image des blessés et victimes de l'opération Alpha côté armée.....	212

Photo 9 : Actions civilo militaires du BIR à l'opération alpha	213
Photo 10 : Le matériel de pointe du B.I.R	230
Photo 11 : Des conditions de recrutement et de travail difficiles	231
Photo 12 Marche commando de 400 km des commandos du BIR marquant la fin de la formation commune de base	233
Photo 13 : Blindé de Boko Haram détruit par le BIR	237
Photo 14: Le BIR à la conquête des cœurs et des esprits	239
Photo 15: Un char démineur du B.I.R.....	263

E- TABLEAUX

Tableau 1: Aperçu de la fourniture du matériel militaire israélien au Cameroun.....	69
Tableau 2: Statistiques des actes de piraterie aux larges des côtes camerounaises en 2009..	133
Tableau 3: Manque à gagner pour l'État camerounais face au flux de carburant nigérian entre 1988 et 1996.....	136
Tableau 4: Statistiques des attaques pirates dans la zone D de 2009 à 2018	165
Tableau 5: Compilation des données relatives aux offensives des islamistes de Boko Haram entre Septembre 2014 et Février 2015 dans la région de l'Extrême Nord Cameroun	192
Tableau 6: Attaques de Boko Haram dans d'autres départements de la région de l'Extrême Nord.....	192
Tableau 7: Attaques diverses de Boko haram de janvier à mai 2018	193
Tableau 8: Quelques attentats-suicides entre juillet 2015 et mai 2016.....	201

F- ANNEXES

Annexe 1 : Décret portant création du Bataillon Léger d'Intervention.....	315
Annexe 2 : Questionnaire de recherche.....	317
Annexe 3 : Carte d'implantation du B.I.R sur le territoire National.....	324
Annexe 4 : Sivan, le Héros Camerounais Célébré En Israël à sa Mort.....	325
Annexe 5 : Les règles d'or du B.I.R	326
Annexe 6 : Credo du BIROIS.....	327
Annexe 7 : Portrait du colonel Abraham Avi Sivan, pionnier du B.I.R.....	328
Annexe 8 : Loi N° 962/ P JL / AN portant répression des actes de terrorisme.....	328
Annexe 9 : Décret portant réorganisation des formations de combat de l'armée de terre.....	335

RESUME

En s'appuyant sur l'Opération Alpha et la Force B.I.R Côte, le présent travail de recherche analyse la contribution du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) à la défense nationale au Cameroun. Pour ce faire, il jette un regard panoramique sur la genèse et l'évolution de ses forces de Défense. Puis, il constate que la mise en place de l'armée camerounaise au sens moderne du terme est le résultat du processus d'étatisation qui est fondamentalement lié à la sécurisation. Ce faisant, cette armée va devoir s'adapter aux nouveaux types de menaces et se moderniser. Ce qui conduit à la création du BIR en 2001. Initialement appelée B.L.I à sa naissance en 1999, cette unité créée par le Colonel israélien à la retraite Avi Sivan Abraham est chargée de lutter contre le phénomène des coupeurs de route dans le septentrion. Plus tard, après l'avoir éradiqué et étouffé les émeutes dites de la faim de 2008, il se voit confier la mission de lutte contre le phénomène de piraterie maritime ayant fait irruption dans le golfe de Guinée camerounais au lendemain des accords de *Greentree*. Une fois encore, sous le prisme de la force BIR côte, le phénomène est réduit à sa plus simple expression au Cameroun alors que le golfe de Guinée reste l'épicentre de la piraterie maritime dans le monde. Victime de ses succès, il est contraint d'intervenir dans la lutte contre la secte Boko Haram au lendemain du discours du Président Biya à Paris. Au moment où cette mission lui est confiée, la secte islamiste Boko haram harcèle le pays de ses attaques en masse, ses attentats kamikazes et aux engins explosifs improvisés. Mais une fois encore, la réponse des hommes en noirs va être satisfaisante et affaiblir Boko Haram. Fort de ce qui précède, cette étude postule que le B.I.R reste l'une des principales unités d'élite de l'armée camerounaise et le fruit du génie stratégique et visionnaire du Président Paul Biya. Elle explique que parmi ses facteurs de réussite figurent : la volonté politique, l'accompagnement technique des partenaires israéliens, la qualité des personnels, l'entraînement, la logistique et les actions civilo-militaires. Tout en constatant par la suite que ce modèle pourrait servir à plusieurs pays du Sahel, il n'en demeure pas moins utile de mettre sur pied des mesures visant à le pérenniser. Au demeurant, il apparaît que la puissance de feu du B.I.R, ses succès opérationnels..., sont des indicateurs de performance qui peuvent inspirer d'autres composantes de l'armée camerounaise. Et par extension, ses succès dans le cadre de la lutte contre la secte Boko Haram et la piraterie maritime sont des cas d'école dont l'exportation dans les pays du Sahel et au-delà pourrait être salutaire. Toutefois, le BIR s'il veut pérenniser la fabuleuse histoire des 300 qui ont commencé son écriture en 1999, doit absolument savoir se réinventer dans un environnement sans cesse volatile, incertain, complexe et ambiguë.

Mots clés : défense nationale, criminalité transfrontalière, terrorisme, sécurité.

ABSTRACT

Relying on Operation Alpha and the B.I.R Coast force, this research work analyzes the contribution of the Rapid Intervention Battalion (B.I.R) to national defense in Cameroon. Therefore, it studies the genesis and evolution of its Defense forces. It understands that the establishment of the Cameroonian army in the modern sense of the term is the result of the processus of state building which is fundamentally linked to security. In such a context, the young army had to permanently adapt to new threats. Which led to the creation of the BIR in 2001. Initially called B.L.I when at its creation in 1999, this unit created by retired Israeli Colonel Avi Sivan Abraham had to eradicate the phenomenon of highway robbers in the regions of Adamaoua, north and far north of Cameroon. Later, after having succeeded, and stifled the so-called hunger riots of 2008, he was entrusted with the mission of combating the phenomenon of maritime piracy which had erupted in the Cameroonian Gulf of Guinea following the Greentree agreements. Once again, under the name of the BIR coast guard force, the phenomenon was reduced to its simplest expression in Cameroon while the Gulf of Guinea remained the epicenter of maritime piracy in the world. Victim of his successes, he got the mission to intervene in the fight against the Boko Haram sect the day after President Biya's speech in Paris. At the time this mission was entrusted to it, the islamist sect Boko haram harassed the country with its mass and kamikaze attacks as well as with the use of improvised explosive devices. But once again, the response of the men in black will be satisfactory and weaken Boko Haram. Consequently, this study argues that the B.I.R remains one of the main elite units of the Cameroonian army and the fruit of the strategic and visionary genius of President Paul Biya. It explains that among its success factors are: political will, technical support from Israeli partners, quality of personnel, training and logistics and civil-military operations. While subsequently observing that this model could be used in several countries in the Sahel, it nonetheless remains useful to put in place measures aimed at perpetuating it. The thesis further posits that the firepower of the B.I.R, its operational successes..., are performance indicators which can inspire other components of the cameroonian army. And by extension, its successes in the fight against the Boko Haram sect and maritime piracy are textbook cases whose export to the Sahel countries and beyond could be beneficial. However, if the BIR wants to perpetuate the fabulous story of the 300, which began its writing in 1999, it must absolutely know how to reinvent itself in an environment that is constantly volatile, uncertain, complex and ambiguous.

Keywords: national defense, cross-border crime, terrorism, security.

INTRODUCTION GENERALE

I- PRESENTATION DE L'OBJET D'ETUDE

Fondamentalement, l'évolution des sociétés quelles qu'elles soient se fait conjointement avec la construction de la pensée stratégique aux fins de sécuriser les personnes et leurs biens. Cette obsession relative aux mécanismes de sécurisation dans l'optique d'apporter des réponses efficaces face aux dangers et menaces qui pèsent sur les populations et qui sont susceptibles de compromettre la paix et la cohésion sociale, montre sans conteste que, le processus de formation de l'État est consubstantiellement lié à la capacité des pouvoirs publics à garantir aux citoyens une meilleure offre sécuritaire. Ainsi, de la période préhistorique jusqu'aux XVIIème et XXIème siècles, les premières entités politiques africaines et pouvoirs publics européens ont travaillé à assurer la sécurité des personnes et des biens par l'entremise d'une pluralité de stratégies. En effet, depuis le traité de Westphalie de 1648, la souveraineté d'un État et son poids dans l'échiquier diplomatique mondial réside dans la capacité de son armée à défendre non seulement son intégrité territoriale, mais aussi la ligne éditoriale de sa politique nationale et étrangère non sans négliger sa capacité à afficher et à assumer son statut d'État gendarme détenant le monopôle de la violence légitime comme le dit Max Webber.

Dans l'Afrique précoloniale, notamment aux siècles d'or africain (IX et XVème siècles), les grands empires Ouest-africains ont construit leur hégémonie à travers une puissante tradition guerrière axée sur la combativité de leurs différentes armées et le génie de leurs différents stratèges. L'empire du Ghana qui connut son apogée au XVIe siècle, fonda sa réputation au creuset d'une puissante armée composée de 20.000 guerriers et de 40.000 archers. Au Mali, Soundiata Keita battis sa renommée au cours de la bataille de Kirina en 1235, lorsqu'il s'empare du royaume des Sosso en éliminant le roi Soumangourou Kanté¹.

Par ailleurs, lorsque l'impérialisme occidental entame sa ruée vers l'Afrique au XVIIIème siècle, il se heurte à une vive opposition résultant d'une organisation militaire bien structurée trouvée sur place. En Ethiopie, le roi Ménélik II met en déroute les troupes italiennes du général Baratieri lors de la bataille d'Adoua, où 1200 soldats italiens sont tués et 1580 faits

¹ J. Ki-Zerbo, *Histoire Générale de l'Afrique*, Paris, EDICEF, p.123.

prisonniers. Ce fait d'arme historique abouti à la signature du traité d'Addis-Abeba en 1896 qui met un terme aux accords d'Ucciali et reconnaît la souveraineté de l'Éthiopie².

Au Cameroun précolonial, il existait des sociétés segmentaires et étatiques disposant d'une armée pour la protection des chefs, du Lamido ou du sultan. À l'Est de l'actuel Cameroun par exemple, le chef Maka Mbartoua avait opposé une farouche résistance à la pénétration allemande. Sous le protectorat allemand, les prémices d'une armée moderne apparaissent avec le principe de l'hinterland, consécutif au traité germano-douala signé le 12 juillet 1884. Après l'octroi en 1891 par l'Allemagne de crédits pour l'organisation de forces de polices régulières au *Kamerun*, des camerounais sont recrutés d'abord en tant que porteurs, puis comme soldats. Ils ne viennent qu'en renfort de nombreux soldats noirs recrutés au Dahomey, au Libéria ou en Sierra Leone. Mais cette situation va évoluer avec le début de la première guerre mondiale³.

Au début de la première guerre mondiale, le gouverneur Karl Ebermeir proclame officiellement l'état de guerre le 07 août 1914. Le 22 août, le lieutenant-colonel Zimmermann est promu commandant des troupes du Kamerun et dispose de deux catégories de forces : Les troupes coloniales et les Forces de Police.

Les troupes coloniales (*Schutztruppe*) possèdent en 1914 un effectif de 209 officiers et sous-officiers européens et 1.650 indigènes. Ces troupes se répartissent en 12 compagnies, dont deux ont une section montée à 60 hommes. Ces effectifs seront renforcés tout au long de la guerre par des détachements de réserves constitués au début par le personnel des navires de commerce réfugiés à Douala, soit 439 personnes, puis par l'appel de réservistes allemands dont on dénombre 574 à la date du 1^{er} avril 1915, et enfin par l'incorporation d'un millier de réservistes indigènes⁴.

La seconde force est constituée par les forces de polices (*Polizeitruppe*). Ses effectifs sont de 05 officiers et 29 sous-officiers de carrière, qui encadrent 1.450 indigènes répartis en 12 compagnies d'une centaine d'homme chacune. Au total, Zimmermann aura commandé 5.000 hommes auxquels il faut inclure les porteurs.

² Ki-Zerbo, *Histoire Générale...*, p.123.

³ P.H. Biwolé, "La naissance de l'armée camerounaise, 1919-1959", Mémoire du Diplôme d'Études Approfondies en Histoire contemporaine, Université de Paris IV-Sorbonne, p.8.

⁴ E. Student, *Kamerun Kampf 1914-1916*, Berlin, 1937, pp.22-23.

Cependant, il est important de souligner que la construction d'une armée camerounaise au sens moderne du terme, va être accélérée par un ensemble de faits endogènes et exogènes.

Le traité de Versailles du 28 juillet 1919, sous les auspices de la Société des Nations (S.D.N.) place le Cameroun sous les mandats français et britannique. Les militaires du Cameroun Occidental servaient dans le grand ensemble du Nigéria. Le Cameroun Oriental, sous la bannière de la France, a été doté d'une garde régionale le 14 septembre de la même année. L'acte du 20 juillet 1922 qui attribuait des territoires à des puissances mandataires permettait la création de forces de maintien de l'ordre et à ce titre exceptionnel de « troupe indigène »⁵. On vit alors sous le régime de l'indigénat. Après avoir constaté pendant la guerre 1914-1918, les valeurs des indigènes de l'armée d'Afrique, les autorités militaires françaises entreprennent de former à Fréjus des africains parmi lesquels des camerounais à partir de 1920. Les adjudants et les adjudants-chefs sortis de cette école avaient un profil de carrière dont le plafond était le grade de capitaine⁶. Somme toute, ces militaires qui constituent le bras séculier de l'administration coloniale sont un syncrétisme de l'ex *schutztruppe* et des emprunts du couple franco-britannique qui assure le mandat de la SDN au Cameroun.

C'est dans ce contexte que la deuxième guerre mondiale éclate en 1939. Cette guerre, avec son internationalisation, et surtout grâce à la participation des Africains, va constituer un tournant décisif dans l'émancipation des soldats africains. Le 07 février 1940, le statut d'indigène est supprimé et commence alors le statut transitoire qui permet à la carrière de soldat d'aller au-delà du grade de capitaine. C'est pendant ce temps et précisément en date du 27 août 1940 que le ralliement du Cameroun au côté du général De Gaulle est acté sur le plan du jeu d'alliance et militaire. Une rencontre Roosevelt-Churchill à Terre-Neuve le 14 août 1941 abouti à la conclusion selon laquelle chaque peuple a le droit de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre⁷. Du 30 janvier au 8 février 1944 a lieu la conférence africaine française de Brazzaville. Il est question pour les africains de prendre un certain nombre de responsabilités de manière à : participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. Avec notamment, la création d'assemblée locales et la suppression du travail forcé.

⁵ Anonyme, *Livre d'or des Forces Armées Nationales de la République Unie du Cameroun, 20 ans au service de la nation : 1960-1980*, Paris, les Ed. Media, 1980, p.89.

⁶ M. Ammi-oz, "La formation des cadres militaires africains lors de la mise sur pied des armées nationales", *Revue française d'études politiques africaines*, janvier 1977, p.143.

⁷ C.R. Badiyama, "L'armée camerounaise de 1959 à 1970", mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé 1, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), 2002-2003, p.2.

La conférence de Brazzaville permet aux responsables de l'union française de franchir un autre palier sur le plan de la Défense. Après la guerre, le Cameroun passe au régime de tutelle des nations unies. Le Cameroun par le truchement de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) et de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, grands vainqueurs de la guerre, commence sa marche vers l'indépendance. L'accord de tutelle de 1946 autorise la France à créer des bases militaires et a : « prendre toutes mesures d'organisation et de défense propre à assurer : la participation du territoire au maintien de la paix et de la sécurité internationale, le respect de l'ordre intérieur et la défense du territoire »⁸. D'où la transformation de la garde indigène en garde camerounaise la 1^{er} juin 1946.⁹ Dans cette continuité, les forces de troisième catégorie font leur apparition et des volontaires sont recrutés. Cependant, c'est aussi à partir de cet intervalle historique que les premiers mouvements à tendance politique voient le jour.

Première formation politique à tendance nationaliste, L'Union des Populations du Cameroun (U.P.C) voit le jour le 10 avril 1948 à Douala. Ce parti qui ne veut pas d'accointance avec la métropole française a pour principale revendication la réunification immédiate des deux Cameroun, la révision des accords de tutelle et l'indépendance du Cameroun. Incapable de constituer un contre poids face à l'expansion de L'UPC, le pouvoir colonial décide de pousser ce parti à la faute par des manœuvres informelles. Dans un environnement de haute tension politique qui atteint son paroxysme lors des émeutes du 22 au 30 mai 1955, le haut-commissaire français Roland Pré affecté pour la circonstance profite de cette aubaine. Le 13 juillet 1955, le Premier ministre français Edgar Faure exclut L'UPC du champ de toute activité politique. Conduite par son leader historique Um Nyobe, L'UPC passe de la légalité à la clandestinité. Cette nouvelle posture est rendue officielle au cours du congrès de Makai tenue du 2 au 3 décembre 1956. Au terme de cette assise, l'option pour la violence est adoptée avec pour point focal la création du Comité National D'organisation (C.N.O.)¹⁰.

Dans la perspective de contenir les assauts du (C.N.O.), une zone de pacification du Cameroun (ZOPAC) est créée et placée sous le commandement du colonel Lambertson. Le 18 février 1959, Ahmadou Ahidjo devient premier ministre en remplacement d'André Marie Mbida. Le 13 septembre 1958, Um Nyobe est assassiné par une patrouille militaire.¹¹ Une fois

⁸ *La presse du Cameroun*, n° 3011 du jeudi 05 mai 1960, p.1 et aussi *La presse du Cameroun*, n°3020, du mardi 17 mai 1960, p.1.

⁹ A. J. Eloundou, "Le recrutement dans l'armée camerounaise de 1959 à 1981", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé1, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), p.3.

¹⁰ T. Deltombe et (als) *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la franceafrique 1948-1971*, Paris, la découverte 2011, p. 225.

¹¹ Deltombe ! *Une guerre cachée aux origines de la franceafrique 1948-1971*, p. 225.

le leader historique neutralisé, le chemin était balisé pour l'indépendance du Cameroun en date du 1^{er} janvier 1960. Pierre Messmer, haut-commissaire de la France au Cameroun dira à cet effet : « Après avoir éliminé politiquement et physiquement les nationalistes qui revendiquaient l'indépendance avec plus d'insistance, la France l'accordera à des nationalistes raisonnés acquis à sa cause »¹². Cependant, au crépuscule de l'indépendance, la violence allait s'intensifier avec de nouvelles poches de résistance en pays Bamiléké.

L'armée camerounaise est créée le 11 novembre 1959 par l'ordonnance 59/57 portant organisation générale de la défense nationale. C'est dans un contexte national d'extrême violence et de tension que l'armée camerounaise voit le jour. En effet, il est question dans un premier temps d'anéantir les velléités irrédentistes de L'UPC par la création de L'armée de Libération Nationale du Kamerun (ALNK) avec pour zone d'action principale le pays Bamiléké fief du maquis. D'autre part, il est question de garantir l'intégrité et la souveraineté de l'État du Cameroun au lendemain de son indépendance¹³.

Au lendemain de la proclamation de l'indépendance du Cameroun le 1^{er} janvier 1960, le pays doit faire face à un nouveau cycle de violence alimenté par la rébellion upéciste tombée dans la clandestinité depuis 1955 puisque bannie par l'autorité tutélaire qu'est la France. En réaction, c'est d'abord l'esprit de la note de service du 07 novembre 1959 portant conduite à tenir par l'armée française en matière de maintien de l'ordre dont la sécurité des personnes et de leurs biens y compris la continuité des activités économiques dans le Mungo, à Douala et en pays Bamiléké, qui sert de code de conduite. Etant donc effectivement en plein processus d'étatisation qui est consubstantiellement lié à la sécurisation, le Cameroun avec une armée mal équipée et en sous-effectif, incapable de contenir à elle seule les assauts répétés et la furie des miliciens upécistes, va faire appel de nouveau à la France. C'est dans ce cadre que s'ouvre un nouveau chapitre de la coopération militaire entre l'État du Cameroun indépendant et la république française. Sous le régime Ahidjo, la France va demeurer le partenaire privilégié du Cameroun en matière de Défense. Faut-il le rappeler, en contexte camerounais, depuis son accession à l'indépendance, l'État du Cameroun en fonction de circonstance et des enjeux, remplit sa mission d'état gendarme sur l'étendue du territoire national en général et dans les grandes zones de foisonnement humain qui connaissent d'importants risques sécuritaires. Dans le cas d'espèce, l'État a pris conscience de la nécessité de sécuriser les métropoles qui constituent ses frontières depuis la tumultueuse période de 1962 marquée par la répression des

¹² D. Abwa, *Histoire d'un nationalisme 1884-1885*, Yaoundé, CLE, 2010, p.131.

¹³ *Ibid.*

vellités de subversion. Ces politiques publiques de défense vont continuer jusqu'en 2017, caractérisé par l'émergence de nouvelles formes de menaces structurées par le grand banditisme, les troubles socio-politiques, le désordre urbain et le terrorisme. C'est ce qui justifie par ailleurs le renforcement de la coopération sécuritaire avec les partenaires internationaux pour juguler les crises sécuritaires observées à travers certaines localités du Cameroun¹⁴ et asseoir la protection des personnes et de leurs biens¹⁵.

Cependant, l'avènement du président Biya au sommet de l'exécutif au soir du 06 novembre 1982 va changer la donne. Désormais, l'armée camerounaise et surtout la Garde Présidentielle a pour partenaire privilégié l'armée israélienne. Ce changement de cap s'explique par le putsch raté du 06 avril 1984, dont la responsabilité est imputée à certains éléments de l'ancienne Garde Républicaine. Cette situation entraîne *ipso facto* une réorganisation générale au sein des forces de Défense et même en matière de coopération¹⁶. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'intensification de la diplomatie militaire entre l'armée camerounaise et Tsahal, axée principalement sur la formation des éléments de la Garde Présidentielle et du Bataillon Léger et d'Intervention, et leur équipement. C'est donc dans la continuité de cette diplomatie militaire entre le Cameroun et l'État Hébreux que le colonel Abraham Avi Sivan est accrédité au Cameroun en qualité d'attaché militaire.

Quelques années après l'accréditation du Colonel Sivan par la prééminence institutionnelle camerounaise comme formateur de la Garde présidentielle et du Bataillon Léger d'Intervention (deux unités d'élite de l'armée camerounaise), le Cameroun, du fait de la criminalité transfrontalière entretenue par les grands bandits transfrontaliers et les terroristes de la secte islamiste Boko Haram connaît une fracture sécuritaire sans précédent au niveau de ses frontières septentrionales et orientale. Cette insécurité grandissante va pousser les pouvoirs publics à mobiliser de nouvelles stratégies de défense et de sécurité en s'appuyant sur son armée (ordinaire) en général et sur le B.I.R en particulier. Dans l'optique de couper l'herbe aux pieds de Boko Haram, le haut commandement militaire décide de mettre en place des opérations « Emergence IV » et « Alpha » suivie en janvier 2015 de la coalition militaire composée des armées des pays membres de la Commission du Bassin Lac Tchad (Cameroun – Nigeria – Niger - Tchad) et du Bénin afin de contenir la volonté expansionniste de la secte islamiste Boko

¹⁴ Chouala, "Conjoncture sécuritaire...", p.1.

¹⁵ D. P. Munyanu, "La police et la Sûreté au Cameroun de 1938 à 1960", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007, p. 45.

¹⁶ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome II, Yaoundé, CEPER, 1985, p.118.

Haram. C'est cette volonté de sécuriser le Cameroun contre les menaces endogènes et exogènes qui nous pousse à formuler le thème de recherche suivant : « Le Bataillon d'Intervention Rapide face à la problématique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière au Cameroun (1998-2018) : essai d'analyse historique ». Ceci étant, pourquoi avons-nous choisi de travailler sur ce thème de recherche ?

II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Le choix de ce sujet de recherche ne s'est pas fait de manière fortuite, au contraire, il répond à des motivations personnelles.

En effet, il question de mettre un terme à ces différents stéréotypes populaires qui font de l'armée « la grande muette » au Cameroun. En réalité, l'histoire militaire d'une Nation doit être un héritage populaire, et non un « mythe de la caverne », où la réalité est détenue par une minorité qui la manipule au gré de ses intérêts. Le choix porté sur ce sujet émane donc de la volonté de la démythification des questions sécuritaires et du besoin d'associer la société civile au principe de la « défense populaire » qui voudrait que les populations civiles fassent une synergie avec les forces de maintien de l'ordre. Le but recherché étant de créer une « armée nation », avec laquelle les populations se sentiront plus en phase.

Le choix porté sur cette thématique vise également à faciliter l'accès des civils aux sources militaires pour des besoins de recherches académiques. Au Cameroun par exemple, une grande partie des documents militaires est classée « secret défense », ce qui n'est pas de nature à faciliter la recherche. Il s'agit donc de désacraliser toutes les questions relatives à la sécurité nationale en déclassifiant toutes les archives contenant des pans de l'histoire du Cameroun encore inconnus du grand public sans pour autant révéler des informations sensibles.

Le choix porté sur ce thème s'explique enfin par notre appartenance à cette unité d'élite de l'armée camerounaise qu'est le B.I.R. Vu sous cet angle, nous voulons modestement présenter les faits d'arme de cette unité d'élite de notre armée en commençant par ses débuts, car avec son pionnier, nous avons été très proches. Et cette proximité exceptionnelle que nous avons eue avec le Colonel Sivan au cours de deux années que nous avons eu l'honneur de servir sous ses ordres, nous interpelle personnellement pour parler du B.I.R avec une certaine conviction quant à son efficacité tactique et opérationnelle. Ceci malgré la perfectibilité de ses stratégies (dont nous invitons l'État par le biais de ce travail, à aider le B.I.R à les parfaire) afin d'asseoir un système de défense et de sécurité réussi et adapté aux pratiques de défense et sécurité actuellement en vigueur dans les pays de haute pensée stratégique. Plus encore, nous pensons également qu'étudier les succès opérationnels du B.I.R servirait les autres forces de

défense camerounaises voire africaines pour plus d'efficacité stratégico-opérationnelle. En quoi ce sujet est-il intéressant ?

III- INTERET DU SUJET

Ce travail de recherche permet de ressortir un intérêt dualiste.

Sur un aspect purement scientifique, il envisage écrire une nouvelle page de l'histoire militaire du Cameroun. Il dresse aussi un panorama de la diplomatie entre l'état hébreux et le Cameroun sur le plan militaire. A cause d'une lecture biaisée de la coopération entre Tel-Aviv et Yaoundé, il s'est développé une opinion qui laisse croire que la coopération militaire entre ces deux États n'est que technique. Cette production scientifique est donc susceptible d'apporter plus de visibilité sur tous les axes de la coopération militaire entre ces deux nations.

D'autre part, l'intérêt suscité par ce sujet résulte du fait que les productions écrites sur l'armée Camerounaise en général sont peu nombreuses et quasiment inexistantes en ce qui concerne les corps d'élite comme le Bataillon d'Intervention Rapide. De ce fait, il a été envisagé de mener une immersion dans ce domaine. Ensuite, exposer les faits d'armes des éléments appartenant aux corps d'élite qui sont des « Héros » incompris et parfois « inconnus » comme bien d'autres militaires, dans le cadre de la défense du territoire national qui se veut une mission de reconnaissance et très exaltante, compte tenu des sacrifices consentis par ces derniers pour notre paix. Enfin, il est question que ce travail soit le témoin d'une histoire en marche que la postérité devrait se garder à juste titre de plonger dans le lac de l'oubli et comme disait Hérodote en son temps : « afin que les œuvres accomplies par les grecs et les barbares ne tombent dans l'oubli ».

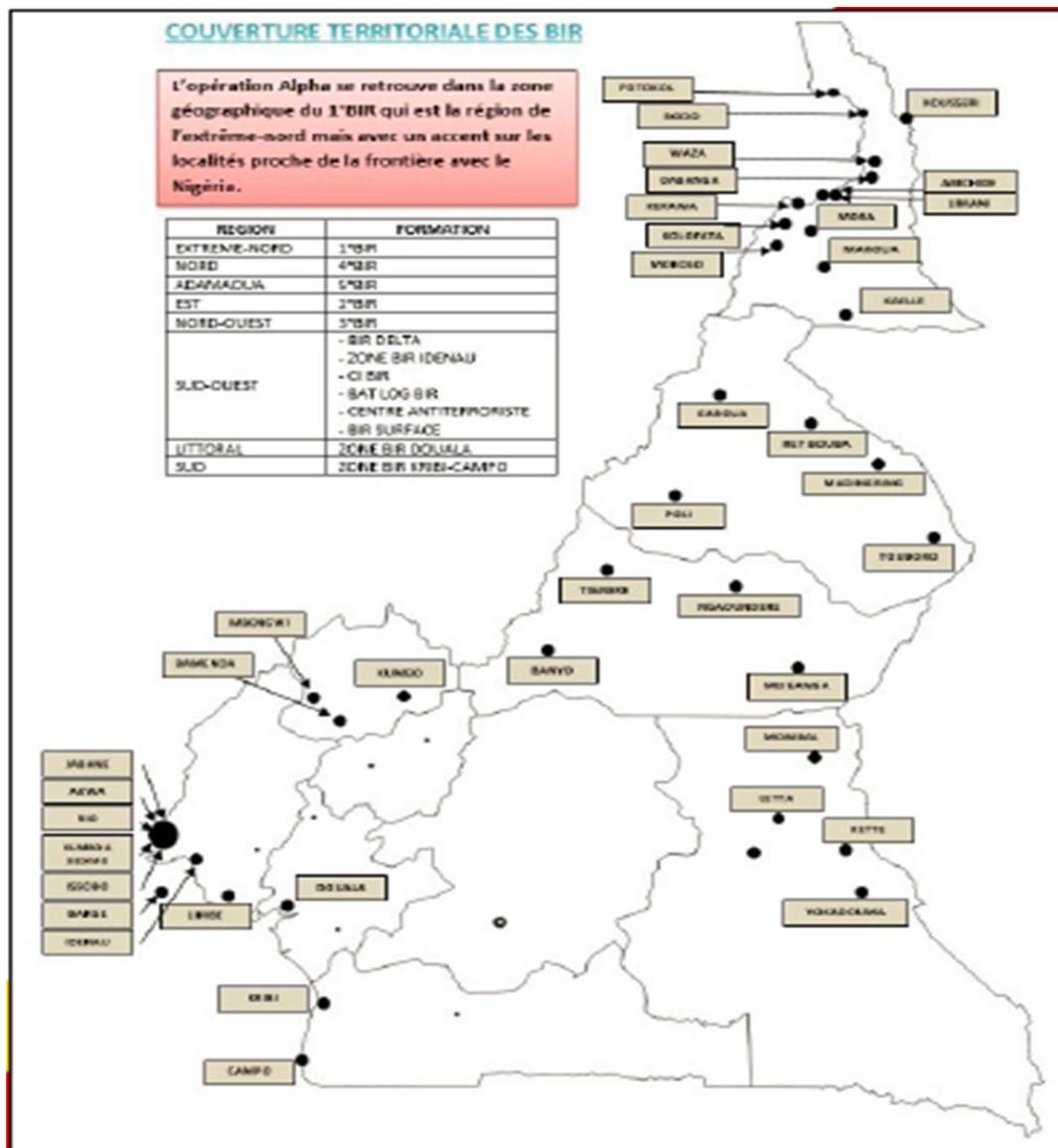
Dans une logique purement fonctionnelle, la présente thèse est une source d'informations de l'action militaire pouvant être exploitée afin d'apporter plus de visibilité sur le principe de l'armée et de dissiper les stéréotypes populaires comme « la grande muette », afin de créer une plus grande synergie d'action entre l'armée et ces populations. Qu'en est-il de la circonscription spatiale et chronologique de cette recherche ?

IV- CADRE SPATIO -TEMPOREL

La question du grand banditisme et du terrorisme constitue une préoccupation nationale, et partant un problème dont la résolution s'inscrit au cœur de la défense nationale. C'est la raison pour laquelle l'espace géographique concerné par notre recherche est bien évidemment l'étendue du territoire national. Toutefois, les espaces nationaux ayant une représentation significative du B.I.R ou ayant connu les attaques terroristes vont faire l'objet d'une attention

particulière au cours de notre analyse. La carte ci-dessous met évidence la couverture territoriale par les Bataillons d'Intervention Rapide.

Carte 1 : Implantation des B.I.R sur le territoire national



Source : www.editions2018.com/cameroun.ca, consulté le 16 juillet 2018 à 20h30.

Dans le cadre de notre étude temporelle, deux repères chronologiques ont retenu notre attention. Il s'agit de l'année 1998, constituant la borne inférieure et de l'année 2018 constituant la borne supérieure.

S'agissant de l'année 1998, elle marque le recrutement du tout premier contingent de 300 jeunes militaires qui devaient être les premiers éléments à servir au BLI (Bataillon Léger d'Intervention), unité d'élite qui a précédé le BIR. Quant à 2018, la borne supérieure de cette recherche, elle marque une période de pic relative à la problématique de la défense nationale et

la criminalité transfrontalière. C'est donc tout naturellement qu'elle constitue une halte qui permet de dresser le bilan de deux décennies d'existence du BIR au Cameroun. En 2018 en effet, il est possible de regarder dans le rétroviseur pour voir les résultats obtenus dans la lutte contre l'insécurité et le grand banditisme dans le septentrion et la région de l'Est Cameroun, mais aussi d'apprécier ce qui a été fait dans la lutte contre la piraterie maritime et Boko Haram. Que disent certains auteurs au sujet des politiques sécuritaires en général de la contribution du B.I.R dans le cadre de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière en particulier ?

V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Les ouvrages traitant de la problématique des faits d'armes des forces armées en Afrique en général et au Cameroun en particulier sont rares. Vouloir s'aventurer dans ce type d'exercice paraît être une innovation tant les sources y relatives sont presque inaccessibles au commun des mortels. Presque inexistantes sont aussi les travaux de recherches qui se sont déjà intéressés à l'efficacité stratégique de l'armée camerounaise en général et sur le B.I.R en particulier, dans le cadre de la défense du territoire national. Néanmoins, la documentation consultée laisse entrevoir le chemin à parcourir pour déterminer d'une part la contribution de certains officiers supérieurs dans la préservation de l'intégrité territoriale camerounaise, et la problématique de la défense du territoire national à l'ère de la criminalité transfrontalière d'autre part. Il est à retenir de la documentation consultée une forte connotation historique. Les thématiques soulevées traitent notamment de la genèse et de l'évolution des forces armées camerounaises, ensuite de la coopération entre l'État hébreu et le continent africain. Enfin, les travaux ayant abordé l'insécurité sous un prisme transfrontalier. D'après S. Wouafo Guifa : « La revue de la littérature nous permet donc de nous situer dans le temps et dans l'espace. Elle nous situe principalement sur la manière dont les chercheurs antérieurs ont abordé le problème, à quel niveau ils se sont arrêtés ». Pour Henri Iréné Marrou : « Nous ne pouvons atteindre le passé directement, mais seulement à travers les traces intelligibles pour nous qu'il a laissé derrière lui, dans la mesure où ces traces ont subsisté, où nous les avons retrouvées et où nous sommes capables de les interpréter »¹⁷.

S'agissant de la genèse et du processus évolutif de l'armée camerounaise, le principal ouvrage qui analyse de manière linéaire l'historicité de l'armée est intitulé : *Livre d'or, forces armées nationales de la République Unie du Cameroun, 20 ans au service de la nation : 1960-1980*. Cette publication présente les fondements de l'Armée Camerounaise et retrace sa

¹⁷ H. I. Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, p.64.

trajectoire évolutive de 1959 à 1980. Il s'attarde également sur les innovations structurelles et fonctionnelles consécutives à la réforme de 1976. Il lui est cependant fait le reproche de ne pas consacrer plus d'intérêt aux précurseurs de l'Armée Camerounaise. Dans la même veine, Emmanuel Ela Ela¹⁸ met en perspective la naissance de l'Armée Camerounaise. Il se focalise en particulier sur les problèmes qui résultent de l'interprétation des textes régissant le fonctionnement des forces armées. Il rappelle à juste titre que le système de défense au Cameroun n'est pas figé, mais que celui-ci s'adapte au gré du contexte sécuritaire et du type de menace. Toutefois, il achève son étude en jetant un regard introspectif sur la gendarmerie nationale et notamment son organisation et son fonctionnement.

Par ailleurs, Charles Ateba Eyene¹⁹ à travers une biographie du Général de corps d'armée Pierre Semengue présente non seulement la courbe évolutive de l'armée Camerounaise, mais aussi l'itinéraire hors norme d'un pionnier et acteur des premières heures de l'institution militaire au Cameroun. Il est néanmoins apparu que les informations recueillis de cette interview sont demeurées dans le cadre général, le « droit de réserve » étant évoqué pour justifier certains silences.

Parlant de la coopération israélo-africaine, Aladji Bouba Nouhou²⁰ met en exergue le processus évolutif des relations diplomatiques entre l'Afrique et l'État Hébreu. Il montre dans son exposé que cette coopération a été nouée sur des bases religieuses et identitaires, même s'il démontre par la suite que la base de cette coopération est devenue aujourd'hui beaucoup plus intéressée. Malheureusement, cette publication ne fait référence à aucun moment des relations israélo-camerounaise, parce que demeuré dans le cadre général. Dans la même logique, Joël Peters²¹ dresse le panorama de la coopération entre l'État Hébreu et l'Afrique. Dans sa lecture, il insiste sur le caractère géopolitique et géostratégique des relations entre Israël et l'Afrique. Au cours de son analyse, il revient sur les raisons du refroidissement de cette coopération. Dans un second temps, il essaye de comprendre la volte-face et les motivations de la normalisation des relations diplomatiques entre les États africains et Israël. Si cet ouvrage ne s'attarde pas en particulier sur le Cameroun, il permet néanmoins de comprendre la dynamique des relations diplomatiques entre Israël et le Cameroun, faite de rupture et de continuité. Dans le même esprit,

¹⁸ E. Ela Ela, "La politique de défense du Cameroun depuis 1959 : Réalités et contraintes", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Nantes, 2000, p.121.

¹⁹C. Ateba Eyene, *Le Général Pierre Semengue : « Toute une vie dans les armées*, édition clé, Yaoundé, 2002, p. 45.

²⁰ A. Bouba Nouhou, *Israël et l'Afrique, une relation mouvementée*, Paris, Karthala, 2003, p. 36.

²¹ J. Peters, *Israël and Africa, the problematic Friendship*, London, British academic Press, 1992, p. 56.

Samuel Decado²² met au-devant de la scène les différents axes de la coopération entre Israël et l'Afrique notamment en matière de politique étrangère, d'échanges commerciaux et techniques. Dans la continuité de son analyse, Mordechai Kreinin²³ quant à lui met un point d'honneur sur les mécanismes de pénétration de l'État Hébreu en Afrique et les sous-entendus de cette coopération. Si ses travaux ont le mérite de montrer le dynamisme de cette coopération, ils ne font référence à aucun moment au cas particulier du Cameroun. S'inscrivant dans la même logique, Eric Essouse²⁴ analyse les fondements de la rupture des relations diplomatiques entre le Cameroun et l'État Hébreu. Dans son argumentaire, il insiste sur l'aspect économique. Pour ce dernier, le refroidissement de cette coopération dans la décennie 70 est tributaire des facteurs économiques. Selon lui, la faiblesse de l'aide financière et le caractère déficitaire des échanges commerciaux entre ses deux entités a conduit indubitablement au refroidissement de cette relation. Cependant, cette analyse est jugée parcellaire dans la mesure où plusieurs points de vue estiment que la rupture de cette coopération était beaucoup plus fondée sur le principe de solidarité en vigueur au sein de l'organisation de l'unité africaine relatif aux différends entre Israël et l'Égypte. Par ailleurs, les travaux de Souley Boubacar²⁵ analysent dans un cadre général, la dynamique des relations entre l'État Hébreu et l'Afrique. Si cette coopération est tributaire de la parenté historique et politique consécutive au refus de l'ordre colonial, il montre dans un second temps que la normalisation de la coopération des États africains avec Israël s'est faite suite au rapprochement de l'État Hébreu d'avec l'Égypte. Cependant, si la grande majorité des travaux de recherche est portée sur la coopération entre l'Afrique et Israël dans un cadre globalisant,

Rose Gisèle Ndo'o quant à elle apporte une nouvelle spécificité en s'intéressant particulièrement à la coopération israélo-camerounaise. Tout au long de son argumentaire, elle analyse d'une manière lucide les différents pans de la coopération bilatérale entre Yaoundé et Tel-Aviv. La spécificité de cette recherche est qu'elle aborde un domaine jusque-là occulté par les études universitaires à savoir la diplomatie militaire entre Israël et l'Afrique et plus spécifiquement avec le Cameroun.

²² S. Decado, "Israël and Africa: A selected bibliography", *The Journal of Modern African Studies*, vol 5, n°3, p.18.

²³ M. Kreinin, *Israël and Africa: a study in technical co-operation*, New York, Praeger, 1964, cite par S.Decado, p.393.

²⁴ E. Essouse, "Le Cameroun et le monde arabe de 1960 à 1980", Thèse de Doctorat 3^e cycle en Histoire des relations internationales, Université de Paris-Panthéon-Sorbonne, Institut d'Histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC), 1982, p. 97.

²⁵ S. Boubacar, "Israël et l'Afrique (1957-1993), contribution à l'étude des déterminants du nouveau rapprochement entre l'Etat hébreu et les pays de l'Afrique subsaharienne", Thèse de doctorat de 3^e cycle en Histoire des relations internationales, Yaoundé, IRIC, 1993, p.87.

Pélagie Chantal Belomo Essomo, soutient que, la sécurité bien qu'étant un bien collectif peut s'apparenter également à la protection exclusive des dirigeants et de pérennisation de leur pouvoir à travers l'administration de commandement les appareils répressifs de l'Etat (ARE) et défensifs de l'Etat tel que le B.I.R. ceci étant, voit toute unité d'élite comme étant d'abord le bras séculier du politique en matière de sécurité et de défense. En revanche, elle semble avoir écarté la sécurité des personnes et de leurs biens, la protection et la sauvegarde de l'intérêt national qui constituent la raison d'être de l'armée en général.

Par ailleurs, en s'intéressant particulièrement à l'insécurité transfrontalière, les auteurs suivants nous sont d'une grande utilité dans le cadre de cette réflexion. Cyril Musila, chercheur associé au programme Afrique subsaharienne de l'Institut Français des Relations internationales (IFRI) estime, à l'issue d'une mission de terrain effectuée dans le bassin du Lac Tchad entre juillet et août 2011 que l'insécurité transfrontalière actuelle dans cette région s'inscrit dans l'histoire des dynamiques sociopolitiques et économiques propres à cette sous-région, fondées notamment sur l'élevage bovin et le nomadisme pastoral²⁶. Il soutient qu'elle prend racine dans les razzias précoloniales pratiquées par quelques groupes ethniques connues comme une forme d'économie parallèle et quasi légale. Interdites et devenues clandestines sous la colonisation, ces pratiques se sont transformées en banditisme rural mené par des repris de justice qui s'appuyaient alors, pour se soustraire à la loi, sur des solidarités ethniques transfrontalières.

Plus encore, une autre littérature existante nous permet de mieux cerner la politique sécuritaire du Cameroun. Selon les auteurs qui nous aident à construire cette tendance, la sécurité est une affaire qui émane de l'Etat, qui à son tour s'appuie beaucoup plus sur les forces de maintien de l'ordre. En retraçant la sociogenèse de l'Etat et de ces forces de maintien de l'ordre du Cameroun, il ressort que cette vision sécuritaire est un fait du contexte sociopolitique des années 1960 en rapport avec le nationalisme. Les différentes mutations institutionnelles ont contribué à améliorer et à moderniser le système sécuritaire. Les auteurs à inscrire dans cette logique sont : Elie Mvie-Meka²⁷, Camille Nkoa Atenga²⁸, Victorin Hameni Bieleu²⁹,

²⁶ C. Musila, cité par, *IFRI*, 2012.

²⁷ .Mvie-Meka, "La politique camerounais de défense et de sécurité nationale 1920-1991. Conceptualisation et dynamique d'un système africain", Thèse de doctorat nouveau régime en histoire, Université Paul-Valéry, Montpellier III, décembre 1992.

²⁸ C. Nkoa Atenga, *Les dix règles d'or du soldat et les six obligations incontournables de l'armée*, Yaoundé, Clé, 2001.

²⁹V.Hameni Bieleu, *Politique de défense et de sécurité nationale du Cameroun*, Paris, L'harmattan, 2012.

Oumaroudjam Yaya³⁰, Pierre Ba'a Ba'ana Nku³¹, Léon Koungou³², Emmanuel Ela Ela³³. A priori, ces auteurs postulent que la problématique de la défense et la sécurité dans un Etat, regorge un fort usage politique. Ces auteurs fondent leur démarche sur le processus de docilisation de la fronde de certaines populations camerounaises au lendemain de l'indépendance. Les analyses sont encore beaucoup plus influencées par la nostalgie de l'époque nationaliste qui mettait la politique au centre de toutes les préoccupations. Or parler de la défense et de la sécurité au Cameroun entre ces deux dernières décennies, mérite une perception plus élargie, au regard des menaces auxquelles il fait face et dans une mouvance de mondialisation de la fracture sécuritaire et des enjeux qui s'y rapportent.

Issa Saïbou, quant à lui, récuse ces stéréotypes qui rattachent le crime organisé uniquement à un déterminisme historique et culturel. Il pense que le brigandage dans l'Afrique précoloniale comportait une forte dimension politique, sous la forme aussi bien de la recherche des ressources que d'un mode d'expression de la contestation. Pour lui, « la colonisation a créé les conditions de la recrudescence du phénomène et de sa modernisation »³⁴. Car, le moment de flottement qui a suivi le démantèlement des grands empires et l'imposition de l'ordre colonial a favorisé l'expansion du crime. Les soldats des armées précoloniales, habitués au butin de guerre, se sont soudain retrouvés sans sources de revenus. L'affaiblissement de l'État dans les zones périphériques serait aujourd'hui la source première du banditisme rural transfrontalier.

S'inscrivant à la suite de Saïbou, Christian Seignobos pense que l'insécurité au bassin du lac Tchad qui couvre une grande partie de la région de l'Extrême Nord, théâtre des opérations de Boko Haram, a été favorisée par trois principaux facteurs : la porosité des frontières, la crise des territoires pastoraux lors des grandes sécheresses de 1973, 1983 et 1984 et l'instabilité politique des pays comme le Tchad et la République Centrafricaine (RCA) où se sont multipliés des coup-d'états avec pour conséquence la circulation d'armes légères et la désertion des soldats aux côtés desquels interviennent de plus en plus les éleveurs bororos³⁵ eux-mêmes.

Pour Pascal Touoyem, l'émergence et la recrudescence du banditisme transfrontalier dans le bassin du lac Tchad trouvent leurs causes dans les affrontements interethniques,

³⁰ Y. Oumaroudjam, *L'ordre public mission principale de la gendarmerie nationale*, Paris, Karthala, 1998.

³¹ P. Ba'a Ba'ana Nku, *La sécurité de tous et de chacun*, Yaoundé, Editions Police-vigilance, 2005.

³² L. Koungou, *Défense et sécurité nationale en mouvement. Dynamique des réformes, mutations institutionnelles en Afrique subsaharienne*, Paris, l'Harmattan, 2010.

³³ E. Ela Ela, "La politique de défense du Cameroun depuis 1959 : contraintes et réalités", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Nantes, octobre 2000.

³⁴ S. Issa, *Les coupeurs de route, histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Karthala, 2010, P.12.

³⁵ Terme désignant les Peuls bergers des régions sahélo sahariennes.

notamment à l'époque précoloniale³⁶. Prenant l'exemple du Tchad, il soutient que les particularismes ethno-politiques et leurs instrumentalisation politico-militaires y ont généré des instabilités qui ont conduit à l'accroissement de ce phénomène.

De l'avis de Joseph-Vincent Ntuda Ébode, les pesanteurs environnementales constituent un facteur de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad. En effet, explique-t-il, le bassin tchadien est un espace qui s'accommode fort peu des frontières étanches. La diminution progressive de la surface des eaux du lac pousse les populations à se défaire de celles-ci. L'attrait de l'eau et des ressources qui y sont liées font que les migrations humaines conditionnent toutes les relations sociales³⁷. La cartographie de l'insécurité dans cette partie présente alors un maillage très complexe entre les routes, les pistes carrossables et les pistes piétonnes sur lesquelles l'intense circulation en fait un terrain privilégié pour des embuscades.

Quant à la montée vertigineuse de la menace terroriste que connaît cette sous-région en général et l'Extrême Nord depuis le début des années 2000, plusieurs analyses ont été effectuées. Pour Marc-Antoine Pérouse De Monclos, l'émergence d'un terrorisme islamiste au Nigéria interroge directement les sciences sociales et pas seulement la diplomatie et la politique. Encore peu analysées, les motivations de Boko Haram sont assez difficiles à appréhender³⁸. Cette menace catalyse les angoisses d'une nation inachevée. La dérive terroriste de ce groupe doit beaucoup à la brutalité de la répression des forces de l'ordre, et pas seulement à des contacts plus ou moins avérés et réguliers avec une mouvance djihadiste internationale, même si les migrations économiques, exils politiques et bourses d'études vers les pays arabes l'ont favorisé³⁹.

De l'avis de Gilles Yabi, c'est surtout la situation socio-économique du Nigéria qui explique l'implantation de la secte Boko Haram⁴⁰. Ses membres veulent imposer une vision particulière de l'islam qui ressemble à l'idéologie des talibans. Leur mouvement a ensuite pris une grande ampleur en raison des conditions économiques et sociales : le Nigéria dispose d'une rente pétrolière et d'importantes ressources, mais il y a une absence totale de politiques. Quelles interrogations suscite ce sujet ?

³⁶ P. Touoyem, "Conjoncture sécuritaire en zone frontalière Cameroun -Tchad République Centrafricaine : éléments d'analyse anthropo-politiste du phénomène des coupeurs de route", *CIPAD-AFRICA*, 2011, p.56.

³⁷ J.V. Ntuda Ebode, "Les enjeux sécuritaires du pourtour du lac Tchad", *revue Honneur et Fidélité*, décembre 2014.

³⁸ M. A. Pérouse de Monclos, "Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ?", *Questions de Recherche*, N°40, 2012, p.4.

³⁹ *Ibid.*, p.5.

⁴⁰ G. Yabi, "Quel est l'objectif de Boko Haram au Nigeria ?", <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Quel-est-l-objectif-de-Boko-Haram-au-Nigeria>; consulté le 28/06/2020 à 15h.

VI- PROBLEMATIQUE

La nécessité de disposer d'un système de défense est une condition sine qua non préalable à la création d'une entité territoriale. C'est ce qui semble justifier l'érection des forces armées dans chaque État du monde. Il n'est pas sans oublier que la crédibilité d'un État et son aura sur la scène diplomatique, reposent prioritairement sur le prestige de son armée. Tous les États du monde disposent d'une armée ou du moins d'une structure qui en fait office, exception faite à quelques-uns. Raymond Aron et Carl Von Clausewitz inscrivent ces logiques dans le dyptique militaro-diplomatique.

En Afrique précoloniale, et notamment aux siècles d'or africain, les grands Empires de l'Afrique de l'Ouest ont construit leurs épopées et atteint leurs hégémonies par le truchement de solides organisations militaires.

Au Cameroun, la mise en place de l'armée est la conjugaison d'éléments endogènes et exogènes qui l'ont profondément influencé. L'existence d'une force armée au sein des sociétés traditionnelles de l'actuel Cameroun n'est pas un épiphénomène. Durant la période dite précoloniale, l'on retrouvait dans cet espace, des sociétés étatiques reposant sur une parfaite organisation politique et disposant d'une armée avec pour ordre de mission, la protection des autorités traditionnelles et la préservation de l'intégrité territoriale.

Les premiers militaires Camerounais au sens moderne du terme apparaissent avec les besoins de la conquête allemande faisant suite au protectorat signé avec les chefs Duala les 11, 12 et 13 juillet 1884. Après l'octroi en 1891 par l'Allemagne de crédit pour l'organisation des forces de polices régulières sur le Protectorat, des autochtones ont été recrutés d'abord en tant que porteurs, puis comme soldats. Ils ne venaient qu'en renfort des nombreux soldats recrutés au Dahomey et au Libéria.

Sous le mandat de la Société des Nations et plus tard de la tutelle de l'Organisation des Nations Unies, les forces armées présentes au Cameroun sont multiraciales, parce qu'ayant en leur sein des soldats métropolitains et des groupes indigènes.

Cependant, en prélude à l'indépendance du Cameroun sous tutelle de la France le 1^{er} janvier 1960, dans un climat de haute tension politique exacerbée par les revendications nationalistes de l'Union des Population du Cameroun (UPC), l'Armée Camerounaise est créée le 11 novembre 1959 par l'ordonnance 59/57 portant organisation de la Défense nationale. La principale mission qui lui est assignée est de rétablir l'autorité gouvernementale dans toutes les zones troublées et d'assurer un processus d'indépendance favorable au collaborateur de la métropole.

Devenu indépendant, le Cameroun devait prendre en main sa propre destinée et assurer lui-même sa propre Défense. Mais dans le contexte d'une armée créée dans la précipitation, en sous-effectif et mal équipée et avec le départ imminent des troupes françaises la sécurité de l'État était d'ores et déjà menacée. De plus, la lutte contre la « rébellion » n'étant pas encore totalement achevée, il fallait accélérer les réformes. Ainsi, un bon nombre de structures ont été mises en place avec l'aide de la France, les autorités devant à présent s'atteler à renforcer et à développer les maillons du système de Défense. Plusieurs autres priorités s'imposaient, notamment repenser la politique de Défense et revoir les relations militaires entre la France et le Cameroun. Dans ce nouveau contexte, l'instauration d'une nouvelle dynamique devenait nécessaire.

Au lendemain de son indépendance, la carence d'officiers et sous-officiers de l'Armée Camerounaise rendait l'assistance technique militaire française indispensable. Sa mission selon le Président Ahidjo consistait à : « nous aider à construire des forces armées nationales, ayant leur caractère propre... »⁴¹, jusqu'à ce qu'elles aient obtenues une autonomie fonctionnelle. C'est sur ce terrain, que le 24 octobre 1958, en prévision de l'indépendance, l'Assemblée Législative du Cameroun (ALCAM) avait adopté des textes permettant à la France une intervention militaire en cas de guerre ou d'insurrection. Le 13 septembre 1960, le premier accord d'assistance technique est signé. Puis, a suivi l'accord d'assistance militaire technique du 17 mars 1961. Tous ces indices montrent à suffisance que la France était le partenaire exclusif et privilégié du Cameroun en matière de Défense sous le régime Ahidjo. Mais cette position allait évoluer avec le changement survenu au sommet de l'État⁴².

Le changement politique survenu au sommet de l'exécutif camerounais au soir du 06 novembre 1984 allait donner une nouvelle orientation à la diplomatie militaire camerounaise. En effet, si l'accession du Président Biya à la tête de l'État n'a rien changé sur le fait que la France soit le partenaire privilégié du Cameroun en matière de Défense, cette coopération allait néanmoins se diversifier. La raison principale justifiant cette nouvelle orientation en matière de coopération militaire, est le putsch avorté du 06 avril 1984. En effet, la responsabilité de cette atteinte à la sûreté de l'État étant imputée à certains éléments de l'ancienne garde républicaine, le Président Biya va changer de cap. L'une des premières mesures fortes est la radiation de certains officiers et la dissolution de la garde républicaine et la majorité de ces effectifs étant redéployés au sein de la Délégation Générale de la Gendarmerie⁴³.

⁴¹ A. Ahidjo, *Anthologie des discours*, tome1 (13 novembre 1957-25 janvier 1965), NEA, 1980, p.36.

⁴² Mveng, *Histoire...*, 1990, p.143.

⁴³ *Ibid.*

Par la suite, la politique étrangère du Cameroun sous la présidence de monsieur Paul Biya, allait connaître un grand changement en intensifiant sa coopération avec le Moyen-Orient et notamment avec l'État Hébreu. En effet, si son prédécesseur avait catégoriquement refusé de rétablir les relations diplomatiques avec Israël, le Président Biya quant à lui, prit certaines mesures, après le 06 avril 1984, afin de renouer cette coopération⁴⁴.

Du point de vue sécuritaire, le Président Biya ressentait la nécessité impérieuse de renforcer la sécurité du pays. Lorsque l'Ambassadeur des États-Unis aux Nations Unies, Vernon Walters fit une visite au Cameroun en octobre 1984, l'un des principaux points débattus avec le Président Paul Biya avait été le besoin du savoir-faire israélien en matière de sécurité. Toute chose qui posa des bases plus solides de la coopération militaire entre le Cameroun et l'Israël. Plus tard à la faveur de ces rencontres au sommet, le Colonel Sivan est désigné comme attaché militaire d'Israël au Cameroun. En 1999, il est l'artisan principal de la création du Bataillon Léger d'intervention, ancêtre du Bataillon d'intervention rapide.

Dans ce travail, la question scientifique qui constitue la toile de fond de notre analyse est celle de savoir : quel rôle le BIR a joué dans la problématique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière au Cameroun ? A cette question centrale, se sont ajoutées des interrogations subsidiaires notamment : Quelles sont les raisons de la constitution d'une unité d'élite au sein de notre armée par l'entremise d'une coopération bilatérale entre Yaoundé et Tel-Aviv ? Pourquoi le haut commandement militaire a-t-il engagé le B.I.R en position pour lutter contre le grand banditisme et Boko Haram ? La puissance de feu du B.I.R a-t-elle permis de sécuriser les biens et les personnes et de défendre conséquemment l'intégrité de notre territoire ?

VII- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Il nous a paru nécessaire, dans le cadre de cette thèse de doctorat, de rendre intelligible les concepts clés ci-après : défense nationale, guerre préventive, terrorisme, menace, sécurité, fondamentalisme, Boko Haram.

D'entrée de jeu, la défense nationale, traduit un ensemble d'actions de tous ordres entreprises par un pays pour assurer sa sécurité⁴⁵. Aussi peut-elle être perçue comme la mobilisation des ressources militaires, para militaires et civiles par l'Etat aux fins de garantir la

⁴⁴ Mveng, *Histoire...*, 1990, p.143.

⁴⁵ G. M. Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces transfrontalière ", Université de Yaoundé II, Ecole Supérieure Internationale de Guerre, 2015, p.13.

sécurité des populations et de leurs biens. Pour nous, la défense nationale constitue, compte tenu des ressources mobilisées, la matérialisation de la dimension gendarme de l'Etat : assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national. Qu'en est-il de la guerre préventive qui semble avoir présidé à la création du B.I.R en 2001 ?

La guerre préventive est une guerre initiée avec la croyance qu'un conflit futur est inévitable, bien que non imminent. Une guerre préventive a pour but d'éviter un basculement de l'équilibre des puissances entre deux adversaires en attaquant stratégiquement avant que l'autre ait une chance de dominer. La guerre préventive est distincte de la préemptive, qui est le fait d'attaquer le premier quand une attaque est imminente. À cause du caractère spéculatif de la guerre préventive, la menace qu'incarne l'adversaire pouvant ou non être avérée, ce type de guerre est considéré comme illégal par le droit international. Le débat sur le fait qu'une guerre soit préventive, préemptive ou d'agression peut être très controversé. Au lieu d'attendre qu'elle soit imminente, la guerre préventive vise à éliminer la menace avant qu'elle soit formée. La motivation préventive résulterait donc d'une peur provenant d'un déclin relatif de puissance militaire vis-à-vis de celle d'un adversaire perçu comme ascendant. Elle n'engloberait pas toutes les réactions anticipées, mais celles découlant d'une modification défavorable de l'équilibre des puissances. Ce déclin supposerait une transformation profonde du statut politique, militaire, économique et parfois même culturel, si bien qu'il est, dans l'avenir, hypothétiquement jumelé à une guerre. Par conséquent, l'attaquant serait davantage concerné par la minimisation des pertes dues à son déclin que par la maximisation des gains dus à sa position dominante.

La guerre préventive aurait, d'un point de vue tactique, pour objectif soit de tirer avantage d'une opportunité de supériorité offensive face à son adversaire ou de prévenir un risque de vulnérabilité causée par le déclin de sa propre capacité défensive. La probabilité d'une guerre préventive dépendrait non seulement de l'amplitude du déclin de puissance, mais également d'autres variables indépendantes comme la probabilité d'une guerre dans l'avenir, l'inévitabilité du changement hiérarchique, et des capacités militaires des opposants. En frappant préventivement, l'État en déclin pourrait ainsi maintenir à court terme sa position dans le système international malgré la croissance inégale de la puissance. Finalement, la prévention a pour objectif soit de détruire les capacités militaires de l'adversaire afin de les garder clairement inférieures, soit de transformer l'état menaçant afin qu'il ne représente plus une menace.

La guerre préventive s'est matérialisée au Cameroun par la mise en place d'un corps d'élite notamment le B.L.I qui va muter plus tard en B.I.R. En effet, face au phénomène grandissant des coupeurs de route, exacerbé par la guerre civile au Tchad, les bandes armées

avaient fait de la partie septentrionale du Cameroun, un « no man's land », où l'État de droit était mis en péril. Face à la faillite de l'armée camerounaise, dite régulière, d'annihiler ce banditisme transfrontalier qui donnait l'allure d'une « somalisation » de l'extrême Nord du Cameroun, l'exécutif camerounais, conscient de la menace grandissante que constituaient ses groupes armés va mener une guerre préventive via le B.I.R. L'option sécuritaire de l'exécutif camerounais visait à empêcher les bandes armées de muter plus tard en organisation terroriste, ce qui constituerait une menace pour l'existence même de l'État camerounais. La montée en puissance de la secte terroriste Boko haram semble avoir conforté les précurseurs de cette théorie militaire au Cameroun.

En ce qui concerne le terme terrorisme, notons qu'il n'a pas de définition universellement reconnue. Il est souvent lié à des problèmes de religion. C'est le cas notamment avec l'islam et la guerre sainte (les intégristes musulmans contre les infidèles du monde entier) ou encore l'affrontement des catholiques et des protestants en Irlande. Toutefois, suivant une approche conceptuelle, on entend par terrorisme un régime de terreur, marqué par des violences (attentats, enlèvements, sabotages...) menées contre des civils et militaires, et destinées à cristalliser l'attention de l'opinion publique. Pour Jacques Tarnero, « le terrorisme constitue l'une des formes de la violence politique dont les caractéristiques sont la dimension aveugle des cibles visées et la clandestinité des acteurs des attentats »⁴⁶. Selon Thierry Vareilles, c'est aussi souvent la revendication d'une indépendance, d'une autonomie ou le rattachement de plusieurs régions⁴⁷. La définition qui semble plus consensuelle est celle proposée le 25 juillet 2005 par M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies : est considéré comme terrorisme « tout acte commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, lorsque l'objectif de cet acte, par sa nature ou son contexte, est d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire».

Il ressort de ces définitions que le terrorisme est une stratégie dont l'objet est de déséquilibrer un régime ou un pays, par des moyens comme la subversion ou la violence⁴⁸. Il s'agit d'obtenir par la terreur ce qui est inaccessible par des moyens pacifiques. L'action terroriste se manifeste de différentes façons : attentats, enlèvements, prises d'otages, détournements d'avions, actions kamikazes, etc. dans le but de créer un sentiment de terreur dans l'opinion.

⁴⁶ J. Tarnero, cité dans T. Vareilles, *Encyclopédie du terrorisme international*, l'Harmattan, 2001, p.6.

⁴⁷ *Ibid.*, p.7.

⁴⁸ P. Boniface, *Lexique des relations internationales*, Paris, Ellipses, 1995, P222.

Nous pouvons également relever que le terrorisme n'est pas forcément lié à une religion, même si l'on remarque aujourd'hui une prédominance du terrorisme islamiste, depuis les attentats du 11 Septembre 2001 à New-York⁴⁹.

Même si d'après Stéphane Moulin, « l'image du terroriste rejoint celle du révolutionnaire en cela qu'ils sont tous deux emportés par leur passion de vouloir changer le monde même au prix exorbitant de milliers de vies sacrifiées »⁵⁰, il existe une différence nette entre leurs motivations et leurs modes d'action. Le révolutionnaire va s'attaquer prioritairement aux institutions et le terroriste aux populations⁵¹. Pour nous, le terrorisme est une entreprise de violence ayant des origines politiques, économiques voire socioculturelles.

En ce qui concerne les menaces, notons qu'elles se situent au centre des préoccupations sécuritaires de la politique géostratégique des États. Depuis la fin de la guerre froide, la nature des menaces qui pèsent sur la sécurité des États a été profondément modifiée de telle sorte que le contexte international actuel est caractérisé par une pluralité de menaces. Par le passé, l'origine desdites menaces semblait précise. Elles étaient souvent occasionnées par des ennemis clairement identifiables. Mais à ce jour, elles sont insaisissables, fugaces, incompréhensibles, et plus dangereuses⁵².

Selon le dictionnaire Larousse, la menace est une parole, un geste ou un acte par lequel on exprime la volonté de faire du mal à quelqu'un. C'est aussi un signe, un indice qui laisse présager un danger, un risque. On remarque que la menace provient de l'éventualité d'un événement fâcheux, d'un signe par lequel se manifeste l'imminence d'un danger.

Ainsi, pour tout État ou tout système de sécurité collective, la menace suppose une intention hostile, identifiable dans son auteur, ses mobiles, ses objectifs, son intensité et son destinataire. Malheureusement, cette définition ne rend pas suffisamment compte des risques qui pèsent sur la paix, la sécurité et la stabilité des États. Elle ne prend pas en compte, par exemple, des conflits de faible intensité où la violence s'explique moins par des considérations politiques que comme une conséquence du sous-développement. À l'heure actuelle, les menaces militaires pour la sécurité en Afrique sont remplacées par celles non- militaires résultant des conditions politiques, économiques, sanitaires et sociales.

⁴⁹ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces" ..., p.13.

⁵⁰ S. Moulin, *Révolution, lutte armée et terrorisme*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 41.

⁵¹ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces" ..., p.14.

⁵² *Ibid.*, p.14.

Pour répondre à ces insuffisances, le rapport Panyarachun⁵³ propose une définition large de ce qui constitue une menace à la sécurité internationale. Serait ainsi considérée comme une menace « tout événement ou phénomène meurtrier qui compromet la survie et sape les fondements de l'État en tant qu'élément de base du système international »⁵⁴. Une telle définition est conforme à la doctrine étudiant les phénomènes sécuritaires. Selon ce rapport, le monde doit se préoccuper, aujourd'hui et pendant les décennies à venir, de six types de menaces⁵⁵:

- la guerre entre États ;
- la violence à l'intérieur des États (guerres civiles, violations massives des droits de l'homme, génocide, etc.) ;
- la pauvreté, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement ;
- les armes nucléaires, radiologiques, chimiques et biologiques ;
- le terrorisme ;
- la criminalité transnationale organisée.

Nous convenons avec ce rapport que les menaces sont liées et dépassent le cadre national : une menace pour un État constitue donc une menace pour tous les autres États. Ainsi, en luttant contre les divers trafics qui minent le plus souvent les États faibles, on lutte également contre le financement du terrorisme⁵⁶. En s'attaquant aux menaces socio-économiques, on participe à la prévention des guerres civiles toujours déstabilisatrices pour les États voisins. Les comportements des États sont largement déterminés par les rapports qu'ils établissent entre les menaces à leur existence (ou leur survie), leurs perceptions de sécurité et leurs politiques de puissance.

Ainsi, l'identification des types de menaces constitue-t-elle un préalable à l'élaboration de toute stratégie de lutte. Qu'en est-il de la sécurité ?

Si l'on se réfère au Petit Robert, la sécurité est « l'état d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri du danger ». En 1952, Arnold Wolfers déclare que « la sécurité, dans un sens objectif, mesure l'absence de menaces sur les valeurs centrales ou, dans un sens subjectif, l'absence de peur que ces valeurs centrales ne fassent l'objet d'une attaque

⁵³ Nom donné au rapport du Groupe de personnalités de haut niveau désignées par le SG des Nations Unies et présidé par Anand Panyarachun, ancien Premier Ministre de la Thaïlande, pour travailler sur « les menaces, les défis et le changement », in www.un.org/french/secureworld/brochure.pdf, consulté le 06/05/15.

⁵⁴ <http://www.solidarite-internationale.com/index.php/réflexions-sur-l-apport-du-rapport-Panyarachun>.

⁵⁵ Résumé du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces ; les défis et le changement, un monde plus sûr : notre affaire à tous, In www.un.org/french/secureworld/brochureF.pdf 2004, consulté le 06/05/15.

⁵⁶ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces", p.16.

»⁵⁷. La sécurité est « intérieure » quand elle fait référence aux menaces qui viennent de l'intérieur, et « extérieure » lorsqu'elle tend à protéger la nation d'une menace venue du dehors de ses frontières. Cette distinction semble remise en cause depuis le 11 septembre 2001 tant il apparaît que certaines menaces, comme le terrorisme, sont transnationales.

De l'avis de Dario Battistella, les bouleversements géostratégiques qu'a connu le monde à la fin de la bipolarité, la notion de sécurité a été élargie pour prendre en compte les dimensions non militaires d'une sécurité dorénavant appréhendée sous un angle global. Son référent a donc cessé d'être uniquement l'État car, n'importe quelle question sociale est susceptible de devenir un enjeu de sécurité⁵⁸.

Cet élargissement va continuer avec les travaux de Ken Booth. Critiquant les pratiques sécuritaires réalistes de déboucher sur la course aux armements avec des capacités de destruction de plus en plus élevées, il soutient que la sécurité doit d'abord être humaine car,

La sécurité signifie l'absence des menaces. L'émancipation est la libération des gens des contraintes physiques et humaines qui les empêchent de faire ce qu'ils auraient choisi de faire en l'absence de telles contraintes. La guerre et la menace de guerre constituent l'une de ces contraintes, à côté de la pauvreté, de l'éducation défailante et de l'oppression politique, etc. La sécurité et l'émancipation sont les deux côtés d'une même médaille⁵⁹.

Au-delà de l'ambiguïté créée par cette dialectique, nous admettons avec Maurice Cusson que la sécurité interne est un ensemble de méthodes dont l'usage éventuel de la force et des moyens déployés pour assurer la protection des personnes, des biens et des institutions contre les menaces issues de la société elle-même. Cette définition peut s'étendre aux moyens mis en œuvre pour combattre les menaces transnationales qui, malgré les conséquences parfois très lourdes, ne relèvent pas d'une logique de guerre⁶⁰. La sécurité peut être fragilisée et mise à mal par plusieurs types de menaces, tel que le fondamentalisme religieux⁶¹.

Le fondamentalisme est un mouvement religieux, d'origine protestante, apparu aux États-Unis à la fin du XIXe siècle, en réaction aux développements du libéralisme théologique. Sa doctrine n'admet comme seule expression absolue de la vérité que le sens littéral des textes sacrés et s'oppose à toute interprétation historique et scientifique. Plus généralement, le fondamentalisme est, pour une religion quelconque, la tendance de certains de ses adeptes à

⁵⁷ A. Wolfers, cité par D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Presses de sciences Po, 4ème édition, 2012, P. 524.

⁵⁸ Wolfers, cité dans D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Presses de sciences Po, 4ème édition, 2012, p. 524.

⁵⁹ Battistella, *Théories des relations ...*, p.525.

⁶⁰ Moulain, *Révolution, lutte armée ...*, p. 41.

⁶¹ Chembou Zambou, « Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces... », p.12.

revenir à ce qui est considéré comme fondamental, originel. C'est donc l'ensemble des radicalités religieuses qui défendent une conception intransigeante de la religion, au risque d'une confrontation avec la société environnante. Une des caractéristiques générales du fondamentalisme est l'intolérance : la vérité est une, l'erreur multiple. L'autorité, qu'elle soit placée dans une tradition, un leader, ou dans un texte, constitue un trait fédérateur pour tous les mouvements religieux radicaux. La violence, en revanche, ne représente pas un trait commun aux divers fondamentalismes.

Dans notre étude, nous utiliserons indistinctement les mots fondamentalisme et extrémisme, et admettons avec Serge Cordelle que, la position théologique rigide pousse par exemple le fondamentalisme islamique « à rejeter la laïcité et à revendiquer l'application de la charia (droit canonique musulman) dans l'État »⁶². Attitudes qui nous rapprochent des agissements de Boko Haram. Qu'est exactement Boko Haram ?

Née au Nord-Est du Nigéria, la « *Jama'atu Ahlul Sunna Lidda'awati Wal Jihad* » (communauté des disciples du prophète pour la propagation de l'Islam et la guerre sainte) est connue sous l'appellation Boko Haram. Boko (livre en français) étant un vocable de la langue haoussa désignant l'école laïque, et Haram un mot arabe signifiant « interdit ou illicite ». Boko Haram signifie donc « L'éducation occidentale est un péché ».

Lorsqu'il s'enracine à Maiduguri au début des années 2000, ce mouvement est sectaire de par son intransigeance religieuse, son culte du chef, ses techniques d'endoctrinement, son intolérance à l'égard des autres musulmans et son fonctionnement en vase clos qui incitent les fidèles à se marier exclusivement entre eux, notamment avec les veuves des « martyrs ». Il est d'abord et avant tout un mouvement de protestation sous l'égide d'un leader spirituel Mohammed Yusuf, qui meurt le 26 juillet 2009 en prison.

En juillet 2010, Aboubakar Shekau prend les rênes de l'organisation et lui donne une nouvelle orientation. Le 26 août 2011, un attentat-suicide contre les bureaux des Nations Unies à Abuja révèle au grand jour la dimension internationale prise par cette organisation dont l'agenda politique et religieux était initialement local. Cette attaque qui a provoqué la mort d'une vingtaine de personnes a conduit certains analystes à penser que des liens pourraient exister entre elle et les groupes islamistes comme Al Chebab en Somalie ou Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Se revendiquant aujourd'hui d'une idéologie radicale de l'islamisme salafiste et des talibans afghans, le groupe se présente comme porteur d'un message de changement radical de la société nigériane et particulièrement de la pratique de l'islam dans ce

⁶² S. Cordelle, *Dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle*, Paris, La découverte, 2000, p.269.

pays. De ce changement doit naître l'édification d'un État islamique « pur » et une société gouvernée par les principes de la charia, appliqués de manière stricte⁶³. Ceci étant, quelles sont les théories qui permettent de comprendre ce thème de recherche ?

Dans le cadre de ce travail de recherche l'approche théorique est combinatoire. Concrètement, en fonction de centres d'intérêts à traiter, plusieurs théories seront mobilisées pour le rendre intelligible. Mais il n'est pas superflu de retrouver dans ce cadre théorique, d'autres schémas explicatifs qui sous-tendent l'approche sécuritaire de l'État qui fait du B.I.R, un véritable bras séculier. Ces théories nous permettront de comprendre le pourquoi de l'urgence de la coopération militaire entre le Cameroun et l'État Hébreux, mais aussi de la nécessité de la mise sur pied d'une unité d'élite au sein des forces de défense de l'armée camerounaise, libre de certaines pesanteurs.

D'entrée de jeu, la théorie réaliste constitue la première grille d'intelligibilité de notre travail. Le réalisme qui a pour pionniers Hans Morgenthau, Raymond Aron et Henry Kissinger. En effet, cette théorie est consciente de l'inéluctable tension que provoquent les crises sécuritaires entre les acteurs sociaux et l'impératif du respect des droits humains lors des opérations de sécurisation. Comme l'indique son nom, le réalisme est la reconnaissance de la société avec les agissements des acteurs qui la constituent y compris l'anarchie qui la caractérise⁶⁴. En somme cette théorie soutient qu'au regard du désordre qui caractérise la société, il est impératif de tenir en respect tous les infracteurs afin de promouvoir l'intérêt national ou général. Il s'agit ici de prendre des mesures de sécurité en fonction de potentielles menaces de peur d'être attaqué. C'est ce que Herbert Butterfield appelle : la peur hobbesienne et John Herz : le dilemme de sécurité⁶⁵. Dans la présente thèse, ce paradigme est convoqué pour nous permettre de souligner, au moyen de l'observation et de l'analyse que, l'absence de cohésion sociale et de quiétude due à l'insécurité qui s'est réellement développée par endroits au Cameroun, constituent les raisons pour lesquelles, la défense du territoire national par le B.I.R est devenue un impératif au cœur de l'action étatique.

⁶³ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces"..., p.14.

⁶⁴ Z. Njankou Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales : cas des localités de Yaoundé et Douala (1962-2017)", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé, 2022, p.19.

⁶⁵ J. Herz, *Idéalisme international et le dilemme de la sécurité* et H. Butterfield, *History and human relations*, cité par : D. Battistella dans *Théories des relations internationales*, Paris, presse de la fondation nationale de science politique, 2012, p.188.

Avec le transnationalisme, nous abordons dans leur globalité les aspects des enjeux de la sécurité au Cameroun. En effet, il présente la scène internationale comme une arène spécifique aux États. À ces derniers s'ajoutent aujourd'hui des infracteurs et délinquants transnationaux et interétatiques dont l'activité en perpétuel essor tend de plus en plus à affecter l'action étatique. Définissant cette théorie, Dario Battistella explique que :

Ce n'est pas aux seules nations que les relations internationales se rapportent. C'est à des types de groupes très divers, nations, États, gouvernements, peuples, régions, alliances, confédérations, organisations internationales, industrielles, culturelles et même religieuses, qu'il faut s'intéresser dans l'étude des relations internationales⁶⁶.

Cette théorie établit que les effets de réciprocité et de dépendance mutuelle engendrés par la communication et par l'échange sont à l'origine de l'interdépendance complexe qui attache les acteurs entre eux⁶⁷. Prenant acte de l'intervention d'une multiplicité d'acteurs autres que les États sur la scène mondiale, cette théorie conçoit une interdépendance transnationale. Dès lors, les problèmes auxquelles les États sont confrontés ont directement ou indirectement des répercussions sur les autres, de sorte que les solutions durables ne peuvent qu'être globales. Dans le cadre de cette Thèse, cette théorie est mobilisée pour comprendre les logiques qui fondent la transnationalisation de stratégies de défense et sécurité entre le B.I.R, unité d'élite de l'armée camerounaise dans le cadre de la Force Multinationale Mixte.

En plus, il faut s'appuyer sur la théorie des politiques publiques pour mieux appréhender notre thème de recherche. En effet, ce paradigme traduit un ensemble de mesures qu'un gouvernement décide de prendre dans l'optique de résoudre un problème social⁶⁸. Dans une approche définitionnelle, un problème public est un phénomène considéré anormal par les acteurs sociaux et qui nécessite l'intervention d'une pluralité d'acteurs ; c'est le cas de la sécurité des personnes et des biens. En matière de politique publique, l'ordre décisionnel est hiérarchisé ou centralisé. C'est ce qui justifie les efforts consentis par l'État afin de toujours sécuriser le Cameroun. Aussi est-il important de souligner que dans cette recherche, l'aspect des politiques publiques⁶⁹ qui nous est utile est le paradigme pluraliste de cet outil d'évaluation de l'efficacité de l'action étatique, car il étudie les situations où le processus de décision

⁶⁶ D. Battistella dans *Théories des relations internationales*, Paris, presse de la fondation nationale de science politique, 2012, p.188.

⁶⁷ G. Dussouy, *Les théories géopolitiques, traité des relations internationales*, L'Harmatan, 2006, p.55.

⁶⁸ Dussouy, *Les théories géopolitiques, traité des relations...*, 2006p.189.

⁶⁹ J.C. Thoenig, *Dictionnaire des politiques publiques*, 4e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p.33.

politique est la résultante d'une interaction entre une multitude d'acteurs. Cette théorie sert à rendre compte d'une réalité politique où une multitude de groupes d'intérêts représente des intérêts divergents et sont reconnus en tant qu'acteurs légitimes non seulement par l'État mais aussi par les autres groupes d'intérêts concurrents.⁷⁰ Ce paradigme correspond le plus à l'idée libérale d'un État-gendarme dont l'intervention est limitée au strict nécessaire. En clair, dans ce travail, ce schéma explicatif nous permet de mieux cerner les raisons de la mise sur pied d'une coalition inter et extra étatique, afin d'asseoir une meilleure offre sécuritaire aux populations des régions en crise au Cameroun entre 1998 et 2018.

Les *post colonial studies* (courant historiographique développé au début des années 1980 par les Historiens indiens), prises ici comme soubassement théorique, sous-tendent notre raisonnement. Parfois confondues avec les *subaltern studies*, cette théorie d'inspiration marxiste, souligne la nécessité pour les États ayant connu les affres de la colonisation de sortir du paradigme colonial, en définissant eux-mêmes leurs priorités sociales et les nécessaires mesures à prendre pour les capitaliser⁷¹. A travers ce schéma explicatif, on s'aperçoit qu'il est question de mettre sur pied un projet politique susceptible de libérer les Africains en général du joug colonial et les Camerounais en particulier ; il s'agit de sortir d'un rapport de pouvoir fondé sur la domination du monde Occidental (Europe, Amérique du Nord, Australie et Nouvelle Zélande) sur le reste du monde⁷². Donc, s'en référer à cette théorie dans le cadre de la présente recherche, c'est dire que nous sommes depuis notre indépendance "prêts" à renoncer à la position hyper dominante de nos anciens maîtres en matière de nos politiques sécuritaires, même s'il est établi que leur intervention demeure opérationnelle, dans le cadre des accords de sécurité et de défense. Bref, c'est en se servant de cette théorie que nous avons élaborée la dernière partie de notre travail, axée sur des suggestions susceptibles de permettre au Cameroun, de penser lui-même ses stratégies sécuritaires et d'éviter les ingérences et interférences étrangères en la matière.

En ce qui concerne la théorie pacifiste⁷³, entendue comme doctrine de ceux qui croient à la possibilité d'établir la paix et la sécurité universelles, elle met en exergue ici les idéaux de paix et de sécurité portés par les pouvoirs publics et les forces vives des localités concernées

⁷⁰ S. Herbert, *Administrative Behavior*, New-York: Free Press, 1957. p.259.

⁷¹ Njankou Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales"..., p.20.

⁷² B. Collignon, "Note sur les fondements des postcolonial studies" *EchoGéo*, n° 1, 2007, p. 3.

⁷³ D. Battistella, *Théories des Relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 53.

par l'insécurité. Selon Hobsbawm, les pacifistes peuvent être frustrés dans la poursuite d'objectifs sécuritaires à cause des nombreux incidents, mais, ils sont essentiels pour influencer le changement social à travers une sécurisation collective et une définition des pratiques sécuritaires très liées à l'humanitaire et à la démocratie. En clair, cette théorie nous est utile dans ce travail, dans la mesure où elle semble constituer le credo et le leitmotiv des Présidents de la république (d'Ahidjo à Biya), en témoignent les différentes politiques publiques de sécurité définies et implémentées de la période de la répression de la subversion jusqu'à la lutte contre l'insécurité portée par Boko haram. Ces stratégies de sécurisation du territoire national peuvent faire d'eux des pacifistes.

Dans le même ordre d'idées, nous nous appuyons sur la théorie des lumières mise sur pied par Emmanuel Kant, pour mieux appréhender notre sujet. Ce faisant, cette théorie justifie plus ou moins l'implication des comités de vigilance dans le mécanisme de défense du Cameroun sous la menace des islamistes de Boko Haram, car son pionnier (Kant) estime que la raison d'être de ce schéma explicatif est de sortir l'homme d'une minorité qui n'est imputable qu'à lui. En effet, la minorité c'est l'incapacité de se servir de son entendement et de son courage pour résoudre un problème sans la tutelle d'une autre personne⁷⁴. *Sapere aude!* Aies le courage de te servir de ton propre entendement : telle est donc la devise des Lumières. En s'inspirant de ce paradigme pour comprendre les mécanismes de lutte contre la criminalité transfrontalière au Cameroun, il apparaît que les gens ont été victimes d'insécurité à cause du renoncement à leur liberté de pensée, par crainte, par paresse et surtout au manque d'initiatives populaires. Mais plus tard, sous la réorganisation stratégique, la vulgarisation et l'autorisation faites aux populations à faire un usage public de leur propre raison et à exposer leurs réflexions sur la question de défense et de sécurité par le biais des groupes d'auto-défense implantés et les campagnes de sensibilisation sous la houlette des leaders sociaux, reconnaissons que ces « lumières » ont favorisé une riposte globale face à la problématique de la lutte contre le terrorisme au Cameroun. Qu'en est-il de l'approche stratégique ?

Dans ce travail, l'objet de l'approche théorique de la stratégie ne se réduit pas seulement à la conduite de la guerre ou de la lutte contre l'insécurité comme habituellement menée, mais elle veut traduire l'action et la coordination des opérations dans son ensemble, afin de lutter contre l'insécurité au Cameroun. La stratégie est donc au cœur de la praxéologie, car elle vise à faire prévaloir des stratégies pour atteindre une politique bien précise par le biais des efforts

⁷⁴ E. Kant, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, Paris, G. Fischbacher Libraire-Éditeur, 1880, p.28.

substantiels qu'il faut déployer pour dépasser les obstacles des adversaires, pour ainsi surmonter l'insécurité ou l'inquiétude au sein des populations⁷⁵. Plus encore, l'approche stratégique nous permet de comprendre que les ressources mobilisables dans une situation de crise sécuritaire comme celle entretenue par Boko Haram et autres facteurs, selon notre borne chronologique sont donc fonction des objectifs à atteindre et de la gravité de la situation relative au climat sécuritaire. Ainsi, on s'aperçoit que chaque acteur agissant dans la dynamique de la défense du Cameroun en général et des points chauds en particulier se caractérise en effet du point de vue stratégique par un ensemble de ressources que l'on peut répartir en trois (3) catégories : humaine, morales et matérielles. Pour finir, l'approche stratégique nous permet de cerner les tactiques mobilisées par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de la défense de l'intégrité du territoire national. Que recherche-t-on dans ce sujet ?

VIII- OBJECTIFS

En se fondant sur la problématique, ce travail a pour ambition d'analyser les aspects suivants :

- Montrer les origines du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) ;
- Présenter le Bataillon d'Intervention Rapide dans la dynamique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière ;
- Faire l'économie des crimes transfrontaliers au Cameroun et la riposte du B.I.R ;
- Présenter les enjeux de la mise sur pied de la force B.I.R COTE sur la façade maritime
- Montrer l'encrage stratégique du B.I.R en matière de défense et de lutte contre la criminalité transfrontalière ;
- Dégager les facteurs des succès opérationnels du B.I.R tout en suggérant l'exportation du modèle B.I.R dans le Sahel dans le cadre de lutte contre les menaces asymétriques ;
- Présenter les mobiles de la persistance de l'insécurité au Cameroun ;
- Suggérer de nouvelles stratégies pour vaincre l'insécurité au Cameroun.

Qu'en est-il de la méthodologie ?

IX- METHODOLOGIE

L'orientation méthodologique adoptée dans le cadre de ces travaux est structurée en deux parties : la collecte des données et une grille méthodologique.

⁷⁵ Njankouo Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales"..., p.21.

Pour ce qui est des techniques de collecte des données, le choix s'est porté sur l'utilisation des sources orales, écrites et iconographiques.

Les sources écrites sont constituées des documents contenant des informations constructives. Elles sont composées en grande partie des documents militaires (Livre d'or des forces armées camerounaises 1960-1980), (la fabuleuse histoire des B.I.R), des documents privés relatifs à la genèse et à l'évolution de l'Armée Camerounaise ; des travaux de recherches académiques (mémoires, thèses et articles), disponibles dans les bibliothèques universitaires. Il s'agit entre et autres, des bibliothèques de l'Université de Yaoundé I, de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé et du cercle d'histoire et géographie de la faculté des arts, lettres et sciences humaines. D'autres pôles de recherches ont été explorés, notamment les centres de documentation privés tel que la Fondation Paul Ango Ela pour la documentation et la recherche. Pour ce qui est des institutions de recherche publique, l'attention s'est focalisée sur le centre culturel français. Chacun de ces pôles de recherche a fourni une mine d'informations jugées constructives.

Les sources iconographiques sont constituées des photos d'archives extirpées de la galerie photo du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) et aussi d'officiers servant ou ayant servi dans le B.I.R. Pour y parvenir, comme l'exige le raisonnement d'historien, les techniques de collecte de données ont été rendues intelligibles grâce à la grille méthodologique mobilisée.

Parlant du deuxième aspect, en l'occurrence la grille méthodologique, notons que, dans l'optique de faire savoir la contribution du B.I.R, corps dont le Colonel Avi Sivan Abraham a été le pionnier, dans la dynamique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière, nous avons utilisé les sources orales, écrites, iconographiques, numériques et les fonds d'archives. Et grâce au choix d'une combinaison méthodologique faite des approches diachronique, thématique, de sociohistoire et de l'individualisme méthodologique, cette étude aboutit à la conclusion simple : le B.I.R qui traduit le rôle gendarme de l'État est une réponse conséquente face aux menaces les plus complexes en terre camerounaise. Toutefois, la réalisation de ce travail s'est faite en surmontant quelques difficultés.

X- DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés se fondent pour la plupart sur l'accès aux données. Sur ce plan, l'accès à ma majorité des témoins des premières heures de l'Armée Camerounaise n'a pas été rendu possible, du fait qu'ils ont pour l'essentiel tiré leur révérence. De plus, les acteurs rencontrés

n'ont pas fourni la plénitude des informations recherchées, évoquant le droit de réserve et la nature de certaines informations classées secret défense. Tout ceci combiné au contexte sécuritaire actuel au Cameroun, qui a engendré un climat de suspicion généralisé, ce qui a rendu « la grande muette » encore plus muette.

Toutefois, il convient de préciser que notre qualité d'officier supérieur de l'armée et d'acteur de premier rang, nous a permis de surmonter certaines difficultés.

XI- PLAN DU TRAVAIL

Une fois que l'historien a choisi son sujet et qu'il est inchangeable, l'effort du travail historique consiste à retrouver son organisation⁷⁶.

Le premier volet de ce sujet intitulé « **AUX ORIGINES DU BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE (B.I.R)** », retrace d'abord la genèse de l'institution militaire au Cameroun en insistant sur son contexte d'émergence et les différents enjeux ayant précédé sa création. Il s'attèle par la suite à retracer le processus évolutif de l'Armée Camerounaise, avec une emphase sur les différentes réformes ayant conduites à sa modernisation. Aussi, cette articulation analyse-t-elle le contexte sécuritaire post putsch de 1984 et les effets induits par ce coup d'état raté. Enfin, cette partie se referme sur la présentation de l'ossature du bataillon léger d'intervention et son action sur le plan sécuritaire.

Le second acte de ce travail de recherche ayant pour titre : « **LE B.I.R DANS SON DEPLOIEMENT TERRESTRE : CONTOURS DES CRIMES TRANSFRONTALIERS, ARCHITECTURE ET SPECIFICITES D'UNE UNITE D'ELITE ET ENGAGEMENT DEFENSIF ET SECURITAIRE** », explore tour à tour le B.I.R sous le prisme des stratégies de défense, son architecture et ses spécificités, sans oublier sa contribution dans la dynamique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière. Il dresse un diagnostic non exhaustif des principales menaces qui ont conduit à sa mise sur pied en 1999 à savoir les coupeurs de route, les razzias lors des jours de marchés périodiques, plus tard le vol de bétail et les prises d'otage avec demande de rançon. Il mentionne aussi la lutte contre le braconnage dans les parcs des régions septentrionales et la sécurisation sur les frontières avec les pays voisins soumis à une instabilité politique croissante. Malgré la pluralité des menaces et l'immensité de la tâche le BIR a su donner satisfaction au pouvoir politique, au point d'être appelé à la rescousse lors des émeutes dites de la faim de 2008.

⁷⁶ P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, édition du Seuil, 1971, p.33.

Le troisième chapitre intitulé « **LE CONCEPT DE LA FORCE B.I.R CÔTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN** », explique tour à tour les enjeux de la mise sur pied de la force B.I.R Côte sur la façade maritime du Cameroun, sa structuration et son organisation, et le sort réservé à la piraterie maritime à l'heure du déploiement de la FBC sur les côtes camerounaises. Le phénomène prend de l'ampleur au lendemain des accords de Greentree et le BIR s'y déploie, initialement juste dans la péninsule de Bakassi avant de s'étendre sur toutes les cotes camerounaises. Le maillage de la cote couplé aux méthodes du BIR réduit en moins de deux ans toutes les actions des pirates en eaux camerounaises.

Quant au quatrième chapitre sous le titre : « **LE B.I.R FACE À LA NEBULEUSE BOKO-HARAM : COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DE L'OPERATION ALPHA**», notons qu'il présente la naissance de la secte islamiste Boko Haram au Nigeria, son expansion en terre camerounaise, puis son *modus operandi* au Cameroun, enfin l'économie de l'« Opération Alpha » et ses composantes comme riposte du B.I.R face à Boko Haram en terre camerounaise avec le bilan qui consacre sa puissance de feu. L'on y découvre que le BIR grâce à sa posture offensive qui consiste à aller traquer l'ennemi dans ses retranchements, la mise en œuvre de moyens logistiques (drones, ISR, blindés) adaptés, la construction d'une tranchée de plus de 400 km pour la protection des forces, le leadership de ses officiers et la détermination de ses personnels ont réussi à réduire Boko Haram à sa plus simple expression.

Le cinquième chapitre avec pour titre : « **ENCORAGE DES APPROCHES STRATEGIQUES DU B.I.R : VERS LA COMPREHENSION DE SES SUCCES OPERATIONNELS ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE** », après avoir inscrit le B.I.R dans le registre des approches stratégiques classiques en matière de défense, il dégage les raisons des succès opérationnels du B.I.R dans le cadre de ses missions régaliennes. Constatant que le haut commandement militaire dans le cadre de la lutte contre l'insécurité transfrontalière, active beaucoup plus les leviers tactiques et opérationnels, oubliant la nécessité de leur associer, pour plus d'efficacité, les déclinaisons de la nouvelle pensée stratégique face aux crimes actuels à savoir : l'évitement du tout-répressif, la surprise stratégique, etc, ce chapitre suggère des approches stratégiques contextualisées pour vaincre l'insécurité au Cameroun. Par ailleurs, il explique le bien-fondé de l'exportation du modèle B.I.R dans le Sahel en proie à la criminalité transfrontalière.

Le sixième et dernier chapitre de la présente thèse s'intitule : « **AU-DÉLÀ DU B.I.R : LES ENJEUX SECURITAIRES ACTUELS ET PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE AU CAMEROUN** ». Tout d'abord, il examine les autres poches d'insécurité au

Cameroun, ensuite, il dégage les mobiles de la persistance du contexte d'insécurité et fait enfin des suggestions pour une paix durable dans le contexte de la lutte contre Boko Haram au Cameroun.

CHAPITRE I : AUX ORIGINES DU BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE (B.I.R)

L'objectif de ce chapitre est de ressortir les origines du Bataillon d'Intervention Rapide. Pour ce faire, nous remontons au contexte trouble ayant précédé la naissance de l'armée camerounaise à la veille de l'indépendance nationale le 1^{er} janvier 1960. Pour par la suite, dresser le panorama des facteurs sociopolitiques et économiques ayant favorisés l'avènement de la « grande muette ». Le B.I.R étant son objet de prédilection, il situe bien évidemment les fondements de sa naissance depuis l'établissement des relations de coopération entre le Cameroun et Israël, jusqu'à la touche personnelle du colonel Sivan avec le recrutement des 300 premiers soldats du contingent 1998 qui rédigeront les premières pages de la fabuleuse histoire des BIR à partir de 1999 au sein de ce qui était encore le bataillon léger d'intervention.

I- L'ARMÉE NATIONALE D'ABORD ET LE B.I.R ENSUITE

Dès 1955, avec l'interdiction de l'UPC et la radicalisation du mouvement nationaliste, une guerre ouverte de luttes de pouvoir entre l'autorité coloniale et les nationalistes upécistes dans leur combat pour l'accession du Cameroun à l'indépendance s'installe. La violence généralisée qui caractérisait la société, imposait la mise en place d'une force capable d'annihiler toute velléité révolutionnaire. C'est donc dans ce contexte politique et sécuritaire que naît l'armée nationale du Cameroun pour des raisons aussi multiples que variées et dont le processus n'a pas été facile.

1- Contexte d'émergence de l'armée camerounaise

L'armée camerounaise voit le jour dans un environnement conflictogène, cristallisé par le nationalisme upécistes. En effet, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) reçoit l'onction du haut-commissaire Ramadier : « *l'homme par qui arriva la faute* »⁷⁷ pour avoir donné une existence légale à cette formation politique en date du 10 avril 1948 à Douala. Très tôt, ce parti se démarque et se fait remarquer par ces positions politiques et idéologiques. Les nationalistes, pères fondateurs de l'UPC, refusent toute accointance avec la France, ils ne s'en tiennent qu'à la seule réalité d'un Cameroun indivisible. Le caractère irascible du nationalisme upéciste est perceptible à travers son slogan : « *Indépendance immédiate, réunification des deux Cameroun et révision des accords de tutelle* ». Une telle obstination lui a valu d'être taxé d'ennemi du colon français. Pour le pouvoir colonial, les upécistes sont devenus la principale cible à abattre. Croyant affaiblir ce parti par des affectations disciplinaires de ces principaux

⁷⁷ D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Editions Clé, 2010, p.25.

leaders à travers le pays, l'administration française participa inconsciemment à son implantation à travers toute l'étendue du territoire national. Face à un tel échec de tentative de déstabilisation de l'UPC, les autorités françaises vont appliquer le principe de « *diviser pour mieux Reigner.* » en créant des partis à leurs soldes et taxés de « *partis administratifs* », dont le seul but était de prendre le contre pied de l'UPC et convaincre les camerounais de l'inanité de ses revendications en faveur de l'indépendance et de la réunification. Incapable d'annihiler la vigueur et la pugnacité des nationalistes upécistes, la France multiplia alors la présence des partis administratifs parmi lesquels le Bloc Démocratique Camerounais (BDC) fondé en 1951 par Louis Paul Aujoulat. Le (BDC) ayant échoué, le pouvoir colonial opta désormais pour l'interdiction pure et simple de ce parti qui était alors devenu une véritable gangrène. Pour mettre en exécution ce plan, la France fait venir au Cameroun le haut-commissaire Roland Pré réputé pour sa brutalité et ses méthodes peu orthodoxes. Arrivé au Cameroun en décembre 1954, il réussit à pousser l'UPC à la faute en suscitant les émeutes de 1955 d'une violence inouïe, traduite par des pertes en vies humaines. Il s'engage alors une véritable répression contre les nationalistes upécistes, contraignant les principaux leaders à quitter le Cameroun français pour celui britannique. Profitant de cette débandade et de la réaction violente des militants upécistes, Roland Pré demande et obtient du gouvernement français l'interdiction de l'UPC qui est décidé le 13 juillet 1955 par Edgar Faure. Avec l'éviction de l'UPC du champ politique légal, elle opte pour une nouvelle stratégie dans la lutte pour l'indépendance : « les armes ». C'est le 02 décembre 1956 au lendemain du congrès de Makai sous l'initiative de Ruben Um-Nyobe que le premier mouvement armé de l'UPC voit le jour à savoir le Comité National d'Organisation (CNO). Son objectif était d'empêcher la tenue des élections législatives en Sanaga Maritime en prélude à la loi cadre. Lorsque la violence change de secteur et s'installe en pays Bamiléké il est fondé le Sinistre de Défense Nationale du Cameroun en date du 10 octobre 1957. Avec la mort du leader historique de l'UPC en 1958, le comité directeur de l'UPC en exil à Accra au Ghana met sur pied l'Armée de Libération Nationale du Kamerun le 31 mai 1959, avec pour mission d'empêcher la proclamation d'une indépendance qualifiée d'octroyer.⁷⁸ Pierre Messmer dira d'ailleurs à cet effet : « Après avoir éliminé politiquement et physiquement les nationalistes upécistes qui revendiquaient l'indépendance avec pugnacité, la France l'accordera à des nationalistes raisonnés acquis à sa cause »⁷⁹.

⁷⁸Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme...*, p.25.

⁷⁹*Ibid.*, p.26.

C'est donc dans un environnement de haute tension politique, exacerbé par les visées indépendantistes de l'UPC et le désir de la métropole française de garder la main mise sur son ancien pré-carré que l'armée camerounaise voit le jour le 11 novembre 1959.

2- Les raisons de la création de l'armée camerounaise

À partir du moment où le Cameroun accède à l'autonomie interne complète en 1959, il devenait évident que la proclamation de l'indépendance fixé le 1^{er} janvier 1960 soit inévitable. À cet effet, certaines institutions devaient être mises en place pour accompagner ce nouvel État indépendant, notamment la création d'une armée. Et au Cameroun, la mise en place de cette armée est effectivement la combinaison de diverses raisons à la fois politiques et socioéconomiques.

Sur le plan politique, les forces armées constituent le point focal de la souveraineté d'un État aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, l'existence d'une collectivité humaine et la promulgation corrélative des lois rend nécessaire la création d'une force de défense chargée de faire respecter les lois et de les appliquer⁸⁰. Les hommes disaient Bossuet, laissés seuls dans une société sans lois s'entredéchireraient au gré de leurs passions désordonnées. Bossuet insiste sur la nature belliqueuse et désordonnée des hommes qui rend difficile toute vie en société. Il faut par conséquent discipliner les passions. Or la loi en elle-même n'a pas de force pour agir sur les hommes et imposer son respect ; ceux-ci cherchant toujours une opportunité pour la violer en dépit d'une maxime restée célèbre : « nul n'est censé ignorer la loi »⁸¹. Pour rendre efficaces ces lois, l'État Wébérien a opté pour la création des forces armées chargées de veiller au respect et à l'application de celle-ci afin d'éviter toute anarchie dans la société. D'autre part, la création d'une armée est souvent motivée par une sorte de sagesse universelle selon laquelle : « *Il faut préparer la guerre pour ne pas avoir à la faire* »⁸². De cette manière, « le pays sait maintenant que toute attaque, venue de l'intérieur ou de l'extérieur, se heurtera aux défenseurs de l'ordre et de l'unité nationale »⁸³. Pour se défendre contre les menaces susceptibles d'ébranler son équilibre, l'État doit se doter d'une armée. Elle a pour but de défendre l'intégrité du territoire, de maintenir l'ordre, d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Sur le plan interne, il peut s'agir d'une rébellion, des mouvements subversifs. Sur le plan extérieur, les guerres d'annexion ou de conquêtes, les prises d'otages,

⁸⁰ P. Dikson Munyanu, "La police et la Sûreté au Cameroun de 1938 à 1960", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, p.1.

⁸¹ *Ibid.*, p.2.

⁸² Citation extraite de la thèse de doctorat en histoire de Th. Moktar BAH, intitulée « Guerre pouvoir et société dans l'Afrique précoloniale entre le Lac Tchad et la Côte du Cameroun ».

⁸³ *Recueil des discours présidentiels 1957-1958*, République Unie du Cameroun, 3^{ème} édition, p.160.

les conflits frontaliers, les attentats, sont autant de possibilités de nuisances pouvant miner la vie d'un État. D'où la déclaration de Sadou Daoudou : « Aucun pays au monde ne peut se passer des forces armées »⁸⁴. Au Cameroun, la feuille de route assignée à l'armée dès sa genèse était d'enrayer l'insécurité dont la persistance menaçait la réalisation de la future fédération. De surcroît, le président fraîchement élu Ahidjo avait pour dessein, la réunion de toutes les forces politiques sous la bannière de l'Union Camerounaise (UC), son parti. Il paraissait clair qu'avec un tel projet politique, il n'y'avait plus de place pour l'opposition. De ce fait, si la sociologie de l'État en tant qu'entité politique l'oblige à se doter d'une force de défense, le climat sociopolitique délétère en prélude à l'indépendance en a fait un impératif catégorique. L'armée s'impose donc désormais comme levier du maintien de l'ordre public.

Lorsque l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créée le 10 avril 1948 passe de la légalité à la clandestinité suite à son interdiction le 13 juillet 1955 par décret du premier ministre français Edgar Faure, un climat de violence extrême s'installe au Cameroun. Le ton est donné au lendemain du congrès de Makai du 2 au 3 décembre 1956 avec la création du Comité National d'Organisation (CNO), branche armée de l'aile radicale de l'UPC qui va semer la terreur en Sanaga Maritime avec pour principale mission d'empêcher la tenue des élections législatives suite à l'adoption de la loi cadre Gaston de fer. Cette situation va-t-elle être exacerbée avec la mort de son leader historique Ruben Um-Nyobe en date du 13 septembre 1958. Une fois de plus, la violence va changer de secteur pour s'installer en pays Bamiléké. On verra à cet effet la mise sur pied du Sinistre de Défense National du Kamerun en 1957 et plu tard de l'Armée de Libération Nationale du Kamerun. Face à une telle recrudescence de la violence, le Premier ministre Ahmadou Ahidjo dont le gouvernement vient d'obtenir les pleins pouvoirs à l'Assemblée Législative fait de la création de l'armée l'un de ses objectifs principaux : « Car il fallait intensifier la lutte contre la rébellion armée ». Les dernières années de la tutelle sont ensanglantées par la chasse aux « rebelles », et à l'approche de l'indépendance et des élections, la violence s'intensifie ce qui justifie la déclaration de Robert Margaret : « Chacun s'attend à ce que la violence s'intensifie avec l'approche de l'indépendance et des élections »⁸⁵. Le climat d'instabilité qui prévaut en prélude à l'indépendance constituait dans une moindre mesure une entorse aux visées réunificationnistes du Président Ahidjo qui ne s'était pas encore défait du Docteur Endeley. Quant au leader de l'opposition du Sud-Cameroun britannique John Nguh Foncha, il menaçait de se désolidariser du projet de réunification avec le Cameroun français si

⁸⁴ D. Abwa, Sadou, *Daoudou parle*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2001, p.55.

⁸⁵R. Margaret, *La presse du Cameroun* n° 200, du mardi 22 décembre 1959, p.7.

la violence continuait. Cette menace exigeait la création urgente d'une armée nationale.⁸⁶ Par ailleurs, l'on ne saurait oublier parmi les raisons de la création de l'armée camerounaise, les objectifs voilés du premier Ministre Ahidjo, de pourchasser les « *terroristes* » de l'UPC qui s'étaient réfugiés dans l'État occidental. Ceci, dans l'espoir de l'existence de troupes fédérales. Autre élément, le fait que bon gré, mal gré, le Cameroun devait désormais assumer ses problèmes de défense et de sécurité, en tant que pays indépendant. Surtout que les troupes françaises présentes sur le terrain se lassaient de combattre.

Au lendemain de l'indépendance du Cameroun français le 1^{er} janvier 1960, il transparait déjà au sein des troupes militaires françaises au Cameroun, une certaine lassitude et une réelle absence de motivation. Cette attitude matérialisait déjà le désir de ces soldats métropolitains de quitter le Cameroun. Pour eux, l'indépendance signifiait la rupture de toute sorte de domination y compris militaire. À cet effet, ils estimaient que : « Les camerounais devaient prendre leur destin en main, réaliser la paix eux-mêmes ». Partant de ce constat, il semble logique que le nouvel État indépendant qu'était le Cameroun se dote d'une armée capable de défendre son intégrité territoriale et de le protéger contre toutes menaces venues de l'intérieur comme de l'extérieur. Au vue de la menace upéciste, l'occasion semblait idoine pour mettre en place une force armée républicaine. L'armée devait aussi de ce point de vue, se positionner dans la logique de la construction nationale qui préoccupait les hommes d'États africains d'antan.

L'État du Cameroun est une mosaïque culturelle composée de plus de deux cent groupes ethniques. Cette diversité sociologique au lieu de constituer une source de richesse est parfois une épée de Damoclès qui influence toute éventuelle décision politique. A ce dilemme culturel, vient se greffer celui de la question anglophone relatif à l'union avec la partie francophone. Ce débat était un souci constant du Président Ahidjo qui, à chaque fois que l'opportunité lui en était donnée ne cessait de mentionner : « intégration nationale et nation »⁸⁷. Dans ce contexte tendu, l'armée devait mettre fin à l'adversité rebelle car : « la réalisation de l'idéal de paix était la condition sine qua non pour l'existence d'une nation »⁸⁸. De cette manière, elle devait se montrer exemplaire non seulement pour le pays tout entier dans le combat mais aussi dans la composition sociologique et ethnique, et surtout dans son unité. D'où le rappel des militaires d'origine camerounaise en service hors du territoire ou servant sous le régime transitoire car

⁸⁶A. J. Eloundou, "Le recrutement dans l'armée", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2002-2001, p.9.

⁸⁷*Anthologie des discours tome 2* (6 février 1965-12janvier 1971), NEA, 1980, p.128.

⁸⁸ *Ibid.*, p.128.

pour le Premier Ministre, les forces armées sont « un facteur d'unité nationale »⁸⁹. Il affirma à ce propos :

Les forces armées sont le reflet caractéristique de l'unité nationale. Venus de toutes les provinces et appartenant à diverses ethnies, religions ou croyances, les militaires de tous grades, voués à défendre une cause commune, c'est-à-dire la partie camerounaise ; doivent être solidaires⁹⁰.

C'est la raison justifiant le fait qu'il soit mentionné en filigrane dans les textes organiques de l'armée camerounaise, que les forces armées de par la composition sociologique de leurs différents éléments sont l'expression de la conscience de l'unité nationale⁹¹. Cela dit, pour un pays nouvellement indépendant, cette armée était aussi appelée à se positionner par ricochet comme un vecteur de prospérité économique.

Si l'armée est un préalable à la paix sociale, le développement économique est le ciment de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Il existe une sorte de corrélation entre l'armée et l'épanouissement économique d'un État. Il est fondamental pour un État de préserver la stabilité de ses institutions socioéconomiques et politiques, afin de poser les bases d'une économie stable et prospère. À cet effet, l'armée est une partie intégrante du dispositif mis en place pour un rendement plus optimal de l'activité économique. Il était d'autant plus urgent d'avoir une armée qui devait mater la « rébellion » que, le jeune État avait l'obligation de présenter un cadre d'accueil sécurisé aux futurs investisseurs et autres opérateurs économiques. Car très peu de personnes viendraient risquer leurs capitaux dans un pays déchiré par la violence⁹². Pour les nouveaux pays indépendants, la concurrence pour s'attirer les investisseurs était rude, il fallait donner des gages et multiplier les atouts, dont l'un est la sécurité. Le Cameroun était en compétition avec la Guinée et la Côte d'Ivoire. Pour lutter efficacement contre le maquis, il était nécessaire de désenclaver les zones isolées pour permettre les échanges économiques entre les localités. Étant donné que l'armée était dotée en hommes et en matériels, elle pouvait se prêter à cette mission. D'autant plus qu'elle se devait de participer au développement économique du pays, afin d'atténuer l'impact du volume financier qu'elle engloutissait. L'armée prévoyait de former des camps de travail, et de lutter contre le chômage par l'engagement. Dans le principe de base définissant le rôle économique de la future armée, les modalités pour sa participation au développement économique se présentaient ainsi qu'il suit :

- Participation aux grands travaux à forte intensité de main-d'œuvre

⁸⁹ *Anthologie des discours tome 2* (6 février 1965-12 janvier 1971), NEA, 1980, p.128.

⁹⁰ Anonyme, *Recueil des discours présidentiels 1957-1958*, tome 1, p.130.

⁹¹ ANY, vt. 1/16, Armée-organisation 59-60, p.3.

⁹² Eloundou, "Le recrutement dans l'armée"..., p.42.

- Développement en son sein d'une formation professionnelle visant à doter d'une main d'œuvre qualifiée et spécialisée dans les différentes branches de l'économie nationale.
- Mise en valeur des terres nouvelles selon les techniques modernes. Dans ce secteur, l'armée pourrait jouer le rôle d'agent de diffusion des méthodes nouvelles capables de promouvoir le développement rapide de l'agriculture nationale.
- Regroupement des hameaux isolés sans lien avec l'extérieur et sans ressources économiques d'où un relèvement du niveau de vie.

3-Le processus de mise en place de l'armée camerounaise : l'armée de terre ou la matrice du B.I.R ?

Le processus de mise en place des forces armées camerounaises ne s'est pas fait ex-nihilo, il a obéi à un agenda en vigueur dans l'ensemble de l'empire colonial français, même s'il faut encore rappeler que le Cameroun ne fut jamais une colonie française, mais un territoire sous protectorat et plu tard sous mandat d'abord de la Société des Nations et finalement sous la tutelle de l'Organisation des Nations-Unies. L'itinéraire ayant aboutie à la mise sur pied de l'armée camerounaise est le suivant : le plan raisonnable, le plan des accords franco-camerounais et les autres accords.

Le plan « *raisonnable* » est le processus codifié de mise en place des forces armées nationales africaines, établi par le ministère des armées de la France. S'il est vrai que ce plan est créé en 1960, c'est-à-dire après la naissance de l'armée camerounaise, son premier champ d'application est le Cameroun. Ainsi, l'exemple camerounais autorisait de construire les piliers permettant aux nouvelles armées nationales de s'autogérer. C'est la situation sociopolitique marquée par de graves problèmes de « maintien de l'ordre » qui précipite le transfert de compétence au Cameroun, de la totalité des administrés servant dans la gendarmerie et dans l'armée française. Pour vaincre la « *rébellion* » entre 1960 et 1961, période pendant laquelle devait s'appliquer le « *plan raisonnable* », huit compagnies de combat avaient été créées⁹³. Pour garnir ces compagnies, le « *plan raisonnable* » prévoyait des mesures visant à organiser la formation des cadres militaires devant encadrer les armées nationales. L'agenda caché du « *plan raisonnable* » visait tout simplement à engager le processus de développement des armées africaines et notamment de l'armée Camerounaise, tout en gardant un regard paternaliste sur son évolution. Toutefois, le « *plan raisonnable* » va ouvrir la voie à une série d'accord venant consolider ce processus de développement de l'armée camerounaise.

⁹³ Eloundou, "Le recrutement dans l'armée"... , p.43

Le 13 novembre 1960, l'accord concernant l'assistance militaire technique aux forces armées camerounaises est signé avec la France. Il prévoit le transfert des camerounais exerçant dans l'armée française, en direction de l'armée camerounaise au plus tard le 31 décembre 1960. Cet accord stipule en son article 6 que « ...pour hâter la formation des cadres, des nationaux camerounais désignés par leur gouvernement, en accord avec le gouvernement français, peuvent être admis comme stagiaires dans les grandes écoles et établissements français »⁹⁴. En 1961, le processus de mise en place des forces armées par le « *plan raisonnable* » tire à sa fin. Il faut maintenant faire suivre l'établissement de l'armée camerounaise par la politique de la coopération militaire. C'est dans ce cadre que va être signé en mars 1961, un autre accord concernant cette fois-ci l'assistance militaire technique. Il présente l'engagement de la France à la demande du Cameroun, à apporter son assistance sur le plan matériel, humain. Cet accord est venu confirmer le précédent signé le 13 novembre 1960. Les camerounais ne pouvaient rester au sein de l'armée française qu'avec l'aval de leur gouvernement. Le Cameroun se réservait le droit d'accepter l'aide d'autres pays, en cas de déficience de la France. Les forces armées camerounaises peuvent faire appel à l'armée française, pour le soutien logistique. Un protocole annexe relatif à l'emploi des personnels militaires en situation hors-cadre dans les services publics de la république du Cameroun, est ajouté. Ces personnels sont mis à la disposition du gouvernement camerounais, par le gouvernement français sous l'autorité militaire française. Cette dernière peut les inspecter et même déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'officier de leur corps, le plus ancien dans le grade le plus élevé, en service hors-cadre dans la République du Cameroun. Leur nomination respecte les règles traditionnelles d'emploi de leur arme ou service. De manière à ce qu'un militaire en situation hors-cadre ne puisse se situer au-dessus d'un militaire de grade supérieur ou plus ancien que lui dans le même grade⁹⁵.

Le Cameroun qui de par son évolution ne fut jamais une colonie française va néanmoins être intégré au sein de l'Union Africaine et Malgache (U.A.M.). Cette nouvelle alliance politique est officialisée en date du 29 août 1962, au moment où le Président Ahmadou Ahidjo était le président en exercice de cette organisation. Dans son discours inaugural, il relevait la volonté des différents États membres de « l'uniformisation des moyens de défense dans le but de renforcer l'unité nationale ». Pour le Président Ahidjo, il fallait faire bloc face à l'influence des deux blocs antagonistes de l'Est et de l'Ouest, qui ne cessent d'installer la subversion

⁹⁴ Eloundou, "Le recrutement dans l'armée"..., p.43.

⁹⁵ *Ibid.*, p.22.

intérieure dans le but d'étendre leur zone d'influence⁹⁶. À la lecture de ce qui précède, il ressort que la volonté du Président Ahidjo de demeurer au sein de cet organisme résulte d'un calcul politique, à savoir tisser des alliances militaires au-delà des frontières nationales, afin de couper l'UPC de tout éventuel soutien extérieur en termes de ravitaillement et de base idéologique.

Cependant, au lendemain de son indépendance, le Cameroun va diversifier ses pôles de coopération, en acceptant l'aide américaine. C'est dans ce cadre qu'un avion militaire de type DC-3 est offert au gouvernement camerounais en 1963. Par ailleurs, Ahidjo va étendre son champ diplomatique en signant de nouveaux accords d'assistance militaires avec un autre pays d'Amérique du nord notamment le Canada en 1964 au cours d'une visite d'État. À la sortie de cette visite officielle, le Cameroun se voit doter d'un avion de transport des troupes baptisé « caribou ». D'autre part, il se rend en Europe de l'Est principalement au sein de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) en 1975. À cet effet, il va nouer de nouvelles relations avec le Kremlin, matérialisé par la formation de certains éléments des forces de défenses camerounaises en URSS. En outre, d'autres accords vont être signés avec l'empire du soleil levant en 1971. Au demeurant, il ressort que la diversification des pôles de coopération par le Président Ahidjo lui aurait permis d'avoir une assise politique plus forte, ce qui lui aurait valu une aussi grande longévité politique au sommet de l'État. Dès 1962 déjà, son pays établissait des relations avec Israël, lesquelles relations de coopération constituent la toile de fonds des prochains développements.

L'armée de terre qui est la matrice du B.I.R constitue le tout premier corps d'armée qui voit le jour au Cameroun. Elle est créée suite au décret du 11 novembre 1959 portant organisation générale de la Défense. La substance des missions relevant de ce corps d'armée est résumée dans l'article 2 dudit décret : « La mission principale de l'armée camerounaise est d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agressions, la sécurité et l'intégrité du territoire national ainsi que la vie de la population ». L'armée de terre étant le premier démembrement des forces de Défense au Cameroun, c'est à elle qu'incombe la lourde charge de veiller au respect des principes et des recommandations édictées dans l'article 2. Créée dans un contexte d'extrême violence et de lutte armée entre le pouvoir colonial et les nationalistes upécistes, la mission assignée à l'armée de terre semblait bien définie à savoir, mettre fin à toutes les velléités indépendantistes de l'UPC à travers une répression sans précédent. Le Président Ahidjo semblait indiquer le ton de la mission confiée à l'armée de terre

⁹⁶ H. Ahidjo, *Anthologie des discours*, tome 1 (13 novembre 1957-25 janvier 1965), NEA, 1980, P.236.

camerounaise dans un extrait de son discours dont voici la teneur : « vertus obscures, pratiques modestes, souvent difficiles et parfois douloureuses.... »⁹⁷. A travers cet extrait, il ressort que l'armée de terre avait carte blanche pour rétablir la paix et que les moyens utilisés importaient peu, l'anéantissement de toute résistance étant le but recherché.

La première guerre d'indépendance au Cameroun entre les forces coloniales et les différentes branches armées de l'UPC avait engendrée des dommages collatéraux sans précédents. Car, les forces nationalistes avaient adoptées la fameuse technique de la « terre brûlée » consistant à détruire tout sur son passage dans le but d'empêcher les troupes ennemies de progresser. A cet effet, le Ministre de Défense Nationale du Kamerun (SDNK) et plus tard l'Armée de Libération Nationale (ALN) vont devenir maître dans l'art de la destruction des ponts et des routes. Pour remédier à ces différents actes de sabotages, l'armée de terre est dotée d'un « génie militaire ». Le génie militaire est une subdivision de l'armée de terre chargé notamment de la construction des infrastructures routières et immobilières aussi bien civiles que militaires. A travers son action, l'on comprend bien le précepte « Armée-Nation », qui voudrait que les forces de défense nationales soient au centre du développement socioéconomique. Comme matérialisation de l'action du génie militaire au Cameroun, il peut être évoqué :

- La construction de l'axe Ngambe-Ndom-Nikoutou de novembre 1962 à juillet 1963 ;
- La construction de l'axe routier Loum-Yabassi de juillet à septembre 1963 ;
- La construction de la route Bana-Bactha en janvier 1963 ;
- La construction de l'axe routier Dschang-Fokoue de mars à juillet 1963 ;
- La construction des ponts Bailey de Konye et Widikum de février à mars 1963.

Au demeurant, il ressort que le génie militaire a contribué de manière significative à annihiler le nationalisme upéciste, parce qu'ayant apporté des réponses concrètes aux différents actes de sabotages du maquis. Par son action, le génie militaire a permis aux troupes gouvernementales de préserver l'intégrité territoriale et de garantir les échanges économiques interurbains. L'on pourrait toutefois noter que si l'action du génie militaire s'est focalisée dans la région de l'Ouest Cameroun, c'est sans doute parce que le pays Bamiléké fut le siège du SDNK et plu tard l'ALNK.

Si l'armée de terre est le premier corps d'armée crée au Cameroun, le processus s'est poursuivi par la mise en place d'autres corps. Pour les autorités camerounaises, il était question

⁹⁷ Ahidjo, *Anthologie des discours*, tome 2, p.754.

de maîtriser le triptyque terre-air-mer. Comme le souligne Sadou Daoudou. Il revient dès à présent de s'arrêter un moment pour analyser le processus ayant abouti à l'occupation par le B.I.R d'une place de choix au sein de l'armée camerounaise.

II- LE B.I.R : UNE DÉRIVÉE DE LA COOPERATION ISRAELO-CAMEROUNAISE

Les relations entre Israël et le Cameroun sont anciennes et ne peuvent être cernées en dehors du cadre général des relations entre l'Afrique et l'État hébreu. Donc cette trajectoire commune est le premier facteur de rapprochement qu'il n'y a pas lieu de négliger car l'on peut remonter la relation à plus de 3000 ans avec la mémorable visite de la reine de Saba et du roi Salomon⁹⁸. La coopération entre les deux pays dans une perspective historique se compartimente en trois temporalités pour parler comme Housseini Djibo⁹⁹. Entre 1962 et 1973, elle est marquée par l'essor de la coopération technique, alors qu'entre 1973 et 1986, il y a une sorte de rupture des relations bilatérales et dès 1986, il s'observe un renouveau des relations entre les deux pays¹⁰⁰. Cette seconde partie constitue en fait, une sorte de sociohistoire de la relation entre le Cameroun et Israël. Car, elle va à la profondeur des origines de ladite relation, puiser les fondements de la coopération militaire avec ce pays, avant d'être clôturée avec une certaine vignette biographique sur le colonel Abraham Sivan, le précurseur du Bataillon d'Intervention Rapide.

1-La trajectoire historique de la coopération israélo-camerounaise

Lorsque le Cameroun accède à la souveraineté internationale en date du 1^{er} janvier 1960, il obtient par la même occasion le droit de choisir et de diversifier ses partenaires sur l'échiquier diplomatique mondial. C'est ainsi qu'après avoir revu la nature de ses relations avec la France, ancienne puissance tutélaire le 13 novembre 1960, le Cameroun devenu une République fédérale à la suite d'une union avec la partie méridionale le 1^{er} octobre 1961 élargi son champ d'action relationnel. Naturellement, les contacts établis sur la scène internationale depuis 1960 restent effectifs et se diversifient même. Ils s'étendent à d'autres puissances de l'espace capitaliste à l'exemple de la Grande-Bretagne en 1963 non sans avoir été formalisés avec Israël en 1962. Il y a effectivement au cours de cette année la signature des accords de coopération économique et technique entre les deux pays et l'ouverture d'une représentation diplomatique

⁹⁸ Il faut rappeler qu'au-delà des Falashas éthiopiens, de nombreuses communautés africaines se revendiquent une origine juive et se disent appartenir aux 10 tribus perdues d'Israël.

⁹⁹ H. Djibo, "Coopération militaire et construction d'un dispositif anti-insurrectionnel : le cas du Cameroun et Israël (1999-2017)", Mémoire de Master professionnel en Paix et Sécurité, Université de Maroua, juillet 2018, p.21.

¹⁰⁰ Djibo, "Coopération militaire et construction d'un dispositif anti-insurrectionnel : le cas du Cameroun et Israël (1999-2017)"..., 2018, p.22.

israélienne à Yaoundé. Toutefois, si les relations camerouno-française ou camerouno-britannique connaissent un retentissement et un intérêt certain, sans doute en rapport avec les liens historiques, les relations israélo-camerounaises restent occultées sinon marginalisées. Pourtant, si les relations entre Israël et le Cameroun sont différentes de celles établies avec les anciennes puissances, elles méritent au préalable d'être revisitées¹⁰¹.

Les relations entre ces deux pays commencent en 1959 dans le cadre des Nations-Unies, une institution supranationale et facilitatrice de l'évolution politique des deux pays sur la scène internationale. Les relations israélo-camerounaises se dynamisent après le 1^{er} janvier 1960 avec la mise sur pied d'un espace de coopération. Cet espace de coopération est riche et complexe. Plusieurs domaines à l'instar de l'agriculture, la formation de la jeunesse, l'octroi des bourses de stage de formation s'étend sur plusieurs décennies. La rupture des relations entre ses deux pays en octobre 1973 a mis un frein à l'évolution de cet espace de coopération, sans toutefois l'ébranler. Les accords de coopérations signés en 1962 sont restés inchangés avec une reprise dès 1986, ce qui crée une complexité qui se fortifie davantage avec la mise en vitrine du secteur militaro-sécuritaire¹⁰².

L'établissement des relations diplomatiques entre le Cameroun et l'État hébreux s'enracine autour d'une trilogie de facteurs à la fois socioculturels, politiques et économiques. La mise en place d'une diplomatie israélienne en Afrique au Sud du Sahara répond d'une part à des motivations d'ordre spirituel. En effet, il est question ici de la mission dite salvatrice d'Israël vis-à-vis des Noirs¹⁰³. De telles considérations, soutenues par l'enseignement du judaïsme qui repose sur la condamnation de l'oppression et l'exaltation de la dignité humaine, ont donné lieu à un attachement à la fois sincère et fraternel envers le continent et la race noire. Au 19^{ème} siècle, alors que sévissait encore l'odieux fléau de la traite des noirs, certains juifs ont pris position en faveur des noirs dans un élan de solidarité. C'est le cas de Theodore Herzl qui, dans son ouvrage intitulé *Atlneuland* (terre ancienne) publié en 1902, critique l'esclavage des Noirs en ces termes :

Des hommes, car des hommes malgré leur couleur, sont enlevés, transportés, vendus. Leurs enfants grandissent en exil hais, méprisés, parce qu'ils sont peu colorés. Je n'ai pas honte de le dire, dussé-je paraître ridicule : moi qui ai vu le retour des juifs, je voudrais encore travailler à préparer le retour des Noirs¹⁰⁴.

¹⁰¹ R.G. Ndo'o, "La coopération Israélo-Camerounaise (1959-2008)", Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé1, 2014, p.45.

¹⁰² Ndo'o, "La coopération Israélo-Camerounaise (1959-2008)", 2014, p.45.

¹⁰³ H. Bassole, *Le retour de l'Etat d'Israël sur la scène diplomatique africaine*, p.2.

¹⁰⁴ T.Herzl, *Terre ancienne, terre nouvelle* (présentation de Raymond Trousson) Paris-Genève, Editions Ressources, 1980, pp.187-188.

Herzl affirme par la suite « qu'il n'y a qu'un juif pour pouvoir mesurer la profondeur de certaines douleurs. Il reste donc la question des Noirs. Pouvez-vous sans que vos cheveux se dressent, penser à la barbarie du commerce des esclaves ? »¹⁰⁵. Frantz Fanon confirme cette proximité en déclarant qu'un antisémite est forcément négrophobe¹⁰⁶.

Israël et le Cameroun ont eu des cheminements vers l'indépendance pas tout à fait semblables mais à bien des égards semés d'obstacles et d'embûches. Le cas de l'État hébreu est assez spécifique car ce pays est l'aboutissement du rêve sioniste qui remonte à la destruction du temple de Salomon en l'an 70 de l'ère chrétienne. Dès le lendemain de la déclaration de la naissance de cet État le 15 mai 1948, les armées des pays arabes voisins sont aux portes d'Israël, car ils considèrent l'existence de cette entité territoriale comme une « amoralité » au milieu du monde arabo-musulman du Proche-Orient. Pour l'État hébreu, c'est le début d'une guerre qui va durer quinze mois, marqué par « le feu et par le sang »¹⁰⁷. En Europe où ils se réfugient après l'épopée du général romain Titus en l'an 70, les juifs sont victimes de persécutions et d'humiliations diverses. Leur refus de se soumettre parce qu'ils se considèrent comme un peuple élu et dynamique dans les activités commerciales et intellectuelles sont à l'origine de cet acharnement farouche¹⁰⁸. Contraints de se replier sur eux-mêmes dans un esprit communautaire, ils commencent à s'organiser pour un éventuel retour en terre d'Israël¹⁰⁹. Ensuite, lorsqu'ils rentrent progressivement en Palestine, ils doivent faire face à la résistance des arabes palestiniens déjà installés depuis des siècles. Une fois passée l'euphorie juteuse de la vente des terres, les arabes ne voient de bon œil cet afflux massif d'immigrants juifs de la diaspora¹¹⁰. Enfin, à la suite du mandat britannique sur la Palestine en 1920, les juifs doivent s'organiser clandestinement pour lutter contre les arabes et aussi contre les restrictions des puissances mandataires à l'immigration juive¹¹¹.

Au-delà de l'antisémitisme donc devait faire face le peuple hébreu contre les nations arabes, est venu s'ajouter la pression coloniale britannique. Ainsi, pour annihiler cette volonté impérialiste, le peuple israélite va former une trilogie de mouvement armée avec la seule ambition de protéger les intérêts économiques et l'intégrité physique des juifs. Parmi ses mouvements de résistances, l'on distingue la Haganah, fondée en 1920 et orienté vers la

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.188.

¹⁰⁶ Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, cité par Hyacinthe Bassole, « Le retour de l'Etat d'Israël Sur la scène diplomatique africaine », p.2.

¹⁰⁷ C. Enderlin, *Par le feu et par le sang. Le combat clandestin pour l'indépendance d'Israël (1936-1948)*, Paris, Albin Michel, 2008.

¹⁰⁸ L.H. Bindzi, *Les États d'Afrique Noire face au conflit israélo-arabe*, p.3.

¹⁰⁹ A.Chouraqui, *Histoire du judaïsme*, Paris, PUF, 1957.

¹¹⁰ Ndo'o, "La coopération Israélo-Camerounaise (1959-2008)", 2014, p.60.

¹¹¹ F. Malye, *Une naissance par le feu et par le sang, Le point* n° 1851, p.26.

protection des populations juives. En outre, il a également été mise en place deux autres mouvement connu sous le nom de l'Etzel et du Léhi. À la différence du Haganah, ses deux organisations sont caractérisées par la violence de leur mode opératoire qui s'assimile à du terrorisme. D'ailleurs, en juillet 1938, un attentat à la bombe d'une extrême violence et revendiqué par cette organisation causa la mort de 76 personnes¹¹². Par ailleurs, une autre organisation de défense du peuple juif voit le jour sous le vocable de l'Irgoun, fondé par Menahem Begin en juillet 1946. A l'instar du groupe Stern, l'Irgoun se fit remarquer par le système d'attentat, donc le plus impressionnant fut celui de l'hôtel King David¹¹³, par ailleurs quartier général de l'armée britannique. Cet attentat fit 96 morts. Si la trajectoire menant à l'accomplissement de l'État hébreu fut jalonnée d'embûche, celle de la République du Cameroun est également.

L'histoire politique de l'État du Cameroun se distingue par sa singularité, sa complexité et l'étendue des différentes péripéties accompagnant son évolution tout au long de l'histoire. Au lendemain de l'odieuse traite négrière ayant décimée les régions côtières de ses populations les plus valides, le Cameroun est victime une fois de plus des affres de l'impérialisme occidental, sous le fallacieux prétexte de la mission civilisatrice. Au contact de cette nouvelle vision du monde, l'autorité traditionnelle trouvée sur place va opposer une farouche résistance. Mais face à une puissance de feu supérieure d'un côté, les sociétés du Cameroun précolonial souvent mal organisées et se livrant à des querelles intestines vont plier et abdiquer face à l'autorité impériale. Le Cameroun sera donc au centre des différentes convoitises impérialistes au point de connaître « une triple colonisation », notamment allemande, et franco-britannique. Le Cameroun devient un protectorat allemand le 12 juillet 1884 à la faveur du traité Germano-Douala. Cette hégémonie germanique prend un terme en 1916 avec la reddition de la forteresse de Mora dans l'extrême Nord du pays marquant ainsi le départ des dernières troupes allemandes au Cameroun. Avec la défaite allemande à l'issue de la première guerre mondiale en 1919, le Cameroun est placé sous le mandat de la Société des Nations (SDN) fondé en 1919, et son administration est confiée conjointement à la France et à l'Angleterre. Bien que le Cameroun n'ait jamais été une colonie, il est malencontreusement dirigé comme tel, la politique de l'indigénat y étant appliquée dans sa forme la plus sauvage¹¹⁴. Toutefois, l'avènement de la seconde guerre mondiale en 1939 va avoir une incidence fondamentale sur l'évolution politique des territoires occupés parmi lesquels le Cameroun. En effet, l'incapacité de la SDN à installer

¹¹² N. Chomsky, *Perspective politiques*, p.74.

¹¹³ A. Defay, *Géopolitique du Proche-Orient*, Paris, PUF, 2003, p.73.

¹¹⁴ Joseph, *Les mouvements...*, p.56.

un climat de paix dans le monde va conduire indubitablement à la mise en place d'une nouvelle organisation supranationale qui n'est autre que l'Organisation des Nations-Unies, fondée en 1945 au terme du congrès de San Francisco aux États-Unis. Par cet acte, le Cameroun sort du mandat de la SDN pour être placé sur la tutelle de l'ONU, son administration conviée une fois de plus à la France et la Grande-Bretagne. Dans le cadre de l'ONU, l'émancipation politique du Cameroun allait connaître un coup d'accélérateur.

En effet, bien avant la fin officielle du second conflit mondial en 1945, il avait été organisé une conférence africaine-française à Brazzaville au Congo en 1944. Le but recherché par celle-ci était d'établir une nouvelle phase des relations entre la métropole et son empire colonial. Cependant, cette rencontre avait eu le mérite d'accorder un certain nombre de libertés aux africains donc le droit de se syndiquer. Au Cameroun, le premier mouvement syndical voit le jour suite au décret du 7 août 1944. Il est important de souligner que c'est par le truchement de ces mouvements syndicaux que les leaders politiques vont être formés. D'autres part, ces syndicats ont servi de ponts vers l'action politique. Ainsi, lorsque l'Union des Populations du Cameroun est créé en 1948, ses leaders sont en majorité des anciens adhérents de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun, à l'instar de Ruben Um-Nyobe ancien Secrétaire de l'USCC et aujourd'hui Secrétaire général de l'UPC. Avec l'avènement de l'UPC, les nationalistes camerounais allaient désormais revendiquer l'indépendance du Cameroun. Mais face au caractère irascible des revendications upéciste et à leur intransigeance à ne point faire de concession avec le colon français, il va s'ensuivre un bras de fer qui aboutit d'abord à l'interdiction de l'UPC, puis à une guerre d'indépendance explosive¹¹⁵. Au demeurant, il était question de montrer que le rapprochement de l'État hébreu et du Cameroun s'inscrivait dans la parenté historique relative, à un cheminement historique comparable à bien des points. Chez les juifs, le rejet permanent dont ils ont fait l'objet en Europe est à l'origine de leur regroupement communautaire. Au Cameroun, l'UPC incarne cette volonté de regroupement et d'intégration¹¹⁶.

La scène internationale s'apparente à une « junte », où tout État, pour s'affirmer a besoin d'une assise et d'une reconnaissance internationale de la part de ses pairs. Du point de vue juridique, la reconnaissance est un acte unilatéral et discrétionnaire par lequel un État souverain déclare reconnaître et accepter l'existence d'une entité ou d'une situation et en tire de ce fait des conséquences dont la plus importante est l'établissement des relations diplomatiques¹¹⁷.

¹¹⁵ Joseph, *Les mouvements...*, p.56.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ P.Vellas, *Droit international public-Institutions internationales*, 2^{ème} édition, Paris, L.G.D.J, 1970, p.14.

Dans le cas d'espèce, il se trouve que l'État hébreu et l'État du Cameroun au sortir de leurs différentes indépendances ont éprouvé d'énormes difficultés à asseoir leur légitimité sur la scène internationale.

Pour l'État hébreu, ce n'est pas le gouvernement qui est contesté, mais l'État même dans son essence juridico-politique et dans sa structure. L'accession de l'État hébreu a entraîné une vague de violence. Le 15 mai 1948, les armées arabes entrent dans le territoire israélien et déclenchent un conflit qui est le symbole du refus de reconnaissance de la nation juive. Ce conflit ouvre alors la boîte de pandore de la nouvelle situation internationale de l'État hébreu qui va désormais faire face à une solitude géopolitique au Proche-Orient auquel il appartient pourtant sur le plan géographique. Les pays arabes lui sont hostiles et considèrent sa présence comme illégitime, car occupe-t-il une terre prise de force aux palestiniens. L'isolement diplomatique du peuple hébreu va se matérialiser sur le plan politique¹¹⁸. En effet, sous la houlette des États arabes, treize nations sur les vingt-neuf présentes au sommet de Bandoeng en Indonésie en 1955 vote pour l'éviction d'Israël de la conférence Afro-asiatique. Le 26 décembre 1957 à l'occasion de la conférence de solidarité des peuples Afro-asiatiques (CSPA) réunie au Caire en Égypte, la même situation se reproduit malgré l'absence de représentant israélien à ce sommet¹¹⁹. Dans le secteur de l'économie, le stratagème élaboré par la ligue arabe s'apparentait à un style d'embargo. Il s'agit plus concrètement de dresser un listing de tous les partenaires économiques de l'État hébreu et par la suite, de faire pression sur ceux-ci afin qu'ils cessent toutes importations ou exportations en direction d'Israël. Plusieurs secteurs vitaux de l'économie israélienne furent affecté notamment les banques, les assurances, les industries, le tourisme, l'industrie chimique, l'approvisionnement en acier etc....¹²⁰.

Face à cette volonté déstabilisatrice des pays arabes, l'État hébreu doit s'adapter à cette nouvelle guerre économique. C'est la raison qui semble justifier le fait que le programme politique de l'État d'Israël élaboré en octobre 1951 soit axé en priorité sur la coopération avec l'Afrique Subsaharienne. En dehors de l'Afrique centrale, l'Afrique orientale et dans une moindre mesure l'Afrique de l'Ouest offrent une ceinture de sécurité, une porte de sortie en cas de guerre avec les pays arabes, par ce que peu islamisés¹²¹. Ce point de vue est partagé par Shimon Pérès qui décrit les relations entre son pays et les pays de l'Afrique noire et le Cameroun en particulier comme des « efforts pour contourner la ceinture de l'inimitié par une ceinture

¹¹⁸ Ndo'o, "La coopération"..., p.71.

¹¹⁹ *Ibid.*, p.72.

¹²⁰ O. Pépouna, *La politique Proche et Moyen-Orientale du Cameroun*, p.78.

¹²¹ Garaudy, *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*, Paris, Editions Samiszdat Roger Garaudy, 1996.

d'amitié dans les nouveaux États indépendants »¹²². Dans la sous-région Afrique centrale, le Cameroun est un pôle d'attraction des mouvements diplomatiques de l'État hébreu. D'ailleurs, la seule représentation diplomatique de ce pays de sa reprise des relations avec les pays africains se trouve au Cameroun¹²³.

Par ailleurs, la proclamation de l'indépendance du Cameroun le 1^{er} janvier 1960 va avoir le même effet. À l'intérieur du Cameroun, les nationalistes upécistes parlent d'une indépendance octroyée et vide de sens. Pierre Mesmer dira d'ailleurs à cet effet : « Après avoir éliminé physiquement et politiquement les nationalistes qui revendiquaient l'indépendance avec acharnement, la France l'accordera à des nationalistes modérés ». Face à une telle attitude, les branches armées de l'UPC notamment l'ALNK vont mener une lutte sans merci contre ce qu'ils qualifiaient de néocolonialisme afin d'obtenir une indépendance réelle. Aussi, ce besoin de reconnaissance et de légitimité internationale s'était matérialisé par ce que le Président Ahidjo appelait : « La politique de présence effective ». Pour lui, il était question d'être présent à tous les rendez-vous internationaux, de peur que le Cameroun ne soit représenté à ses assises par l'UPC. D'autant plus que certains États africains comme le Ghana de Nkwame Nkrumah, la Guinée de Sékou Touré et l'Égypte de Gammal Nasser considéraient le gouvernement Ahidjo comme illégitime¹²⁴. Face à ce problème de légitimité et de reconnaissance sur la scène mondiale, le Cameroun et l'État hébreu vont développer une coopération de compréhension mutuelle, leur permettant de mener une action en synergie en vue d'une reconnaissance internationale. De même, sur le plan sociologique, l'enjeu de la recherche d'une cohésion sociale n'est pas négligeable.

2-Les dynamiques socio-anthropologiques et économiques des deux États : l'impératif du développement

Sur le plan sociologique, les États du Cameroun et d'Israël constituent des mosaïques culturelles, d'où la problématique de l'unité nationale. Ces points de convergences expliquent à elles seules la nécessité de la coopération entre ses deux entités territoriales. En ce qui concerne l'État d'Israël, il a été répertorié 80 communautés ayant chacune sa langue, son folklore, ses traditions et ses tabous. Toutefois, les juifs sont majoritaires bien que repartis en sous-groupe. Au sein de cette segmentation, l'on retrouve les Ashkénazes venant de l'Europe ; les Sépharades venant d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ; les Sabras qui sont des juifs nés

¹²² M. Brecher, *The foreign Policy system of Israel*, London Oxford University Press, 1972, p.345.

¹²³ Ndo'o, "La coopération" ..., p.72.

¹²⁴ Abwa. D, *Cameroun.....*, p.46.

en Israël¹²⁵ et enfin les Falachas venus d'Éthiopie. Cette diversité d'origine est source de conflits et de discriminations. L'on peut relever à cet effet que les affrontements ayant opposés les Ashkénazes et les Sépharades au lendemain de l'indépendance ce sont fait sur fond de discrimination économique¹²⁶. Les Ashkénazes, les plus instruits à cette période et la plus ancienne communauté, occupent les secteurs les plus riches et ont un penchant pour l'Europe occidentale, tandis que les Séfarades font partie de la classe ouvrière et des couches inférieures de la classe moyenne juive avec de nombreux éléments jeunes et religieux chauvins, en grande partie issus des immigrations de l'URSS¹²⁷.

Le complexe de supériorité développé par les ashkénazes résulte du fait qu'ayant vécu dans la société occidentale où le niveau de développement économique, intellectuel et scientifique a atteint son paroxysme, ils estiment être plus aptes à diriger les pays que les Sépharades¹²⁸. Outre le conflit qui existe entre communauté juive, on note également celui opposant les non juifs à l'État juif. Il tire ses origines d'une contradiction essentielle, Israël est un État juif regorgeant une minorité de citoyen non juifs : « ce n'est pas l'État de ses citoyens, mais l'État du peuple juif, celui en Israël et celui de la diaspora »¹²⁹. Les non juifs qui revendiquent leurs identités pensent que cette situation est une atteinte à leur droit d'exister sur la terre qui leur appartient aussi. Les responsables politiques de l'État hébreu affirment cependant pour occulter cet état de fait, qu'Israël n'est juif que dans le sens où l'Angleterre est anglaise¹³⁰. D'autre part, Israël est confronté au différend opposant clergés et laïques et se définissant ainsi : « quand ils parlent de Tel-Aviv, les religieux disent Sodome et Gomorrhe, tandis que, pour les laïques, Jérusalem, c'est le Téhéran des ayatollahs¹³¹ ». Si la problématique de l'unité nationale se pose avec acuité en Israël au lendemain de l'avènement de l'État juif en 1948, il en est de même au Cameroun au sortir de son indépendance le 1^{er} janvier 1960. En effet, au Cameroun, la question de l'unité nationale a presque toujours été au centre des débats. Selon le père Nicolas Gobina, le Cameroun est une « poussière d'ethnies isolées, repliées sur elles-mêmes, s'ignorant les unes les autres ou, pire encore, hostiles les unes aux autres, vivant dans l'obsession continuelle des menaces incessantes de guerre. Rassemblés au hasard des traités des puissances dominantes »¹³².

¹²⁵ Ndo'o, "La coopération",... p.68.

¹²⁶ H.L. Menthong, *La dynamique inégalitaire dans les relations internationales*, p.38.

¹²⁷ *Ibid.*, p.39.

¹²⁸ *Ibid.*, p.38.

¹²⁹ Chomsky, *Perspective politiques*, p.68.

¹³⁰ *Ibid.*, p.69.

¹³¹ Michel. Warschawski, *Israël face à son histoire*, Monde Diplomatique, n°650, mai 2008, pp.26-27.

¹³² D.A.Serge, *Réflexion sommaires sur la coopération israélo-africaine*, *Le mois en Afrique*, p.52.

D'ailleurs, l'ethnie qui est représentée sous la forme d'une entité, homogène et correspondante à un territoire délimité, n'existe donc pas au Cameroun. Quand bien même on retrouve quelques constructions ethniques historiques, elles ne sont nullement homogènes dans la mesure où elles sont traversées par d'autres clivages et frustrations de nature parfois politiques ou religieux. Tel est le cas des frustrations et irritation de l'Église catholique lors de l'éviction du « sudiste » André Marie Mbida du pouvoir en 1958 par le « nordiste » et musulman Ahmadou Ahidjo¹³³. Cependant, les replis identitaires vont être exacerbés dans un contexte de lutte nationaliste en prélude à l'indépendance du Cameroun. C'est ce qui justifie l'avènement de trois principaux pôles de violence que sont l'Ouest, le Centre et Le Littoral. Ces différentes poches de contestations représentent également trois aires géographiques et surtout sociologiques opposés à l'hégémonie Peule. Pendant cet intervalle chronologique de l'histoire du Cameroun, la fibre ethno-régionale va prévaloir sur la conscience politique des camerounais¹³⁴. Dans le contexte actuel, la question de la cohésion sociale reste au cœur des débats. Cette problématique revêt une importance au point où elle est placée au centre des questions relatives à l'unité nationale. Pour apporter un début de solution à cette diversité ethnique et culturelle qui a tendance à créer des tensions et des discriminations entre les communautés, l'État du Cameroun a élaboré une politique gouvernementale axée sur le principe de l'équilibre régional et la protection des minorités. D'ailleurs, même la notion d'autochtonie est prise en compte notamment dans la répartition des fonctions administratives et mêmes politiques. Si l'aspect politique a constitué un catalyseur dans l'émancipation des relations diplomatiques entre l'État hébreu et le Cameroun, le facteur économique a également joué sa partition.

En réalité, le développement de l'activité économique en Israël a suscité partout dans le monde admiration et convoitise. Au Cameroun, cet exemple de réussite dans le domaine du développement local a éveillé au plus haut niveau les autorités camerounaises, parmi lesquelles le Président Ahmadou Ahidjo. Admiratif du modèle israélien, il déclarait :
Les responsables du jeune État d'Israël ont des problèmes similaires aux nôtres. Les solutions qu'ils appliquent à ces problèmes doivent nous intéresser. Nous n'hésiterons pas, chaque fois que cela sera nécessaire et possible à prendre exemple sur les méthodes de travail employées dans ce pays qui lui ont permis en un temps relativement court de bâtir un État moderne sur une

¹³³ Ndo'o, "La coopération",... p.69.

¹³⁴ J.F.Bayart, *La société politique camerounaise* (1982-1986), *Politique Africaine*, n°22 de juin 1986, p.8.

économie pratiquement inexistante¹³⁵. En portant un regard introspectif sur le modèle de développement de l'État hébreu, le Président Ahidjo envisageait de cet exemple un canevas à suivre pour faire passer le Cameroun d'une économie embryonnaire à celle de marché. Au sein du gouvernement Ahidjo, ce point de vue semblait faire l'unanimité. Le ministre délégué aux finances, Charles Onana Awana affirmait lors d'un entretien au mois d'avril 1963 :

Israël est devenu indépendant en 1948. Donc, il y a peu de temps. Bien des réalisations ont été accomplies depuis l'avènement de cette indépendance. Les résultats obtenus par le peuple d'Israël sont étonnants. En si peu de temps, ce peuple a triomphé de tous les obstacles et s'achemine vers un développement complet¹³⁶.

Au Conseil Économique et Social, on reste attentif à toutes ces évolutions d'autant plus que son rôle est de faire participer tous les représentants des principales activités économiques et sociales à la politique économique et sociale des pouvoirs publics. En 1963, son Président, Ernest Guillaume Ngoumou¹³⁷ fait un exposé sur les méthodes israéliennes susceptibles de profiter au développement agricole et à l'élevage du Cameroun :

Dans le domaine de l'agriculture par exemple nous avons vu comment ce pays qui a triplé sa population en quinze ans, réussit non seulement à satisfaire l'essentiel de ses besoins alimentaires et à élever son niveau de vie. Il manquait il y a dix ans du sucre, du lait, de légumes, du coton, pour ne citer que quelques produits. Aujourd'hui, la culture de la betterave à sucre a été multipliée par dix. La vache locale donne en moyenne 5.000 litres de lait par an. Israël exporte toute sorte de fruits et légumes et même des avocats. La récolte de coton alimente l'industrie nationale. Grâce à la recherche scientifique, à la vulgarisation agricole. Une bonne partie des agriculteurs est groupée dans des fermes collectives ou coopératives. L'écoulement des produits est assuré selon des formules coopératives très efficaces. L'installation et la modernisation des agriculteurs est favorisée par des prêts ruraux qui sont d'ailleurs orientés et conditionnés dans le sens de la réalisation des objectifs agricoles¹³⁸.

Le modèle de développement israélien qui allie recherche et développement (RD) avait effectivement de bonnes raisons de séduire les pays nouvellement indépendants comme le Cameroun. Le modèle israélien repose par exemple sur un besoin vital de surmonter les difficultés du sous-développement, en menant une lutte implacable contre les conditions climatiques rigoureuses, et en proposant un micro socialisme d'intégration des communautés grâce à la construction des Kibboutzim, sans toutefois exclure le libéralisme dans les moshavim. Ce modèle peut être interprété comme une résultante du socialisme et du capitalisme dans la

¹³⁵ M. J. Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun, de 1960 à 2000 : aperçu historique", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2012, p.3.

¹³⁶ ANY, L'Unité n° 135 du 13 au 18 mai 1963, p.4.

¹³⁷ Ndo'o, "La coopération" ..., p.77.

¹³⁸ *Ibid.*

mesure où l'esprit communautaire n'exclut pas la propriété privée. Les pays africains ne tarissent pas d'éloge à l'égard d'Israël, le présentant comme un modèle, un exploit, "un miracle économique". Elie Barnavie note que l'État juif est le seul à pouvoir offrir une coopération de haut niveau exempte des rancœurs et des malentendus hérités de l'époque coloniale, contrairement aux grandes puissances colonisatrices qui continuent à y maintenir une certaine forme de domination économique. René Gendarme affirme à cet effet que :

Alors que les pays du Sud ont, pour la plupart accédé à l'indépendance, les formes de dominations du Nord s'adaptent à la nouvelle situation. C'est désormais le néocolonialisme économique qui se met en place¹³⁹. Son aspect purement militaire est tout aussi intéressant que la dimension économique¹⁴⁰.

Si l'établissement des relations diplomatiques entre l'État hébreu et le Cameroun avait privilégié la coopération en matière de développement économique et sociale, le contexte sécuritaire au Cameroun au lendemain du putsch raté du 06 avril 1984, allait donner une orientation nouvelle à cette coopération. Désormais, les priorités de cette relation bilatérale sont redéfinies et s'articulent autour de la coopération militaire et davantage sécuritaire.

3- La coopération militaire : une préfiguration de la naissance du B.I.R

Le poids de l'État hébreu sur l'échiquier diplomatique mondial s'est accru au creuset d'une solide organisation militaire, aurolé par d'éclatantes victoires sur divers fronts. C'est conscient de cette réalité que le Cameroun a établi une coopération militaire avec Israël. La mise sur pied d'une coopération militaire entre le Cameroun et l'État hébreu se dessine au lendemain du fait d'arme du 06 avril 1984. En effet, c'est dans un contexte d'insécurité et de suspicion que le nouveau chef de l'exécutif camerounais engage un vaste processus de démantèlement et de réorganisation de l'armée camerounaise. Le Président Biya justifie cette restructuration en ces termes :

Oubliant tout devoir envers leur pays, quelques centaines de soldats perdus ont tenté de renverser la République et de prendre le pouvoir. Cette révolte contre l'autorité légitime, chacun d'entre vous l'a ressentie comme une offense faite à l'unité du Cameroun, et comme un crime contre le président que vous avez élu démocratiquement. Aux pays amis, je rappelle que nous n'admettons jamais la moindre ingérence dans nos affaires intérieures et que nous ne permettons pas qu'un seul camerounais fut-il un vivant témoignage du passé soit préféré à ses milliers de compatriotes qui œuvrent pour l'harmonie et le développement du pays¹⁴¹.

¹³⁹ Ndo'o, "La coopération"..., p.76.

¹⁴⁰ Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun"..., 2012, p.3.

¹⁴¹ Cameroun Tribune du 18mai 1984, p.12.

Pour le Président de la République et chef des forces armées, la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'État passe par la prise des mesures fortes notamment en matière de coopération militaire. Cette nouvelle option en matière de défense nationale est corroborée par les propos de Joël Peters: « when Peres landed at Yaounde airport in august 1986, he was greeted by a guard of honor which had been armed and trained by Israel¹⁴²». Selon François Soudan, Cette coopération sera matérialisée par l'arrivée d'une quinzaine de conseillers militaires israéliens, ceci dès 1984, dans une totale discrétion et ayant à leur tête le colonel en retraite Meyer Meyuhas¹⁴³. A cet effet, un contrat de sécurité militaire est signé entre le colonel Meyer Meyuhas et les autorités camerounaises comme l'atteste ses propos : « shortly afterwards Israeli army officers started to reorganize and equip Cameroons security services and Biya's presidential guard »¹⁴⁴. Ces propos vont être confirmés par le colonel Ebogo Titus, Premier commandant en chef de la Garde Présidentielle Camerounaise. Le choix du Président Biya de faire appel à l'expertise israélienne trouve certainement son fondement de l'exemple zaïrois. Pour le commissaire à la retraite Pierre Ela : « Le chef de l'État camerounais, sans doute convaincus par les prouesses des services secrets israéliens qui, sécurisaient le maréchal Mobutu contre de multiples tentatives de déstabilisation et de complots, avait décidé à son tour, d'ouvrir les portes du Cameroun à Israël »¹⁴⁵.

La coopération militaire avec l'État hébreu commence effectivement en 1984 avant la reprise officielle des relations diplomatiques en 1986. La présence du Major Général Amram Mitsna, Chef des opérations des forces armées israéliennes dans la suite officielle de Shimon Peres en aout 1986 conforte davantage cette thèse. Cependant des chercheurs comme Joël Peters, et particulièrement Abel Jacob soutiennent que l'aide militaire israélienne en direction du Cameroun a commencé bien longtemps avant la rupture des relations diplomatiques en octobre 1973, très exactement en 1966. Abel Jacob affirme que l'aide militaire israélienne en Afrique noire avait deux volets de 1960 à 1966 et même jusqu'en 1973. Un premier volet qui concernait ce qu'il appelle : « *The conventional military training in the army, police, navy and air force* » et dont ont bénéficié les pays comme le Ghana, le Congo-Kinshasa, la Sierra Leone etc.... Le second volet concerne « the para-military training of irregular troops and young people » qui concerne les mouvements de jeunesse de type Nahal et de type Gadna. C'est dans cette deuxième catégorie que se trouve le Cameroun et 16 autres pays de l'Afrique au Sud du

¹⁴² J. Peters, *Israel and Africa*.

¹⁴³ F. Soudan, "Rencontre Biya Peres : Israël à la reconquête de l'Afrique", *Jeune Afrique* n° 1339 du 3 septembre 1986, p.24.

¹⁴⁴ Ndo'o, "La coopération" ..., p.316.

¹⁴⁵ P. Ela, *Politique, Services Secrets et Sécurité Nationale*, p.52.

Sahara. Or, effectivement la Jeunesse Nationale Camerounaise et la Jeunesse Pionnière Camerounaise qu'on formait dans les villages pionniers de Minkama et de Pitoa étaient l'équivalent du Nahal et du Gadna israéliens. La répartition de l'aide militaire israélienne en Afrique noire vue sous cet angle permet de dire à Abel Jacob et d'autres chercheurs comme Tamar Golan que la coopération militaire entre le Cameroun et Israël est antérieure à la date de 1984¹⁴⁶.

Toutefois, il convient de rappeler que le Nahal et le Gadna pratiqués au Cameroun avaient une orientation agricole et non purement militaire de type classique : la formation militaire dispensée dans les centres se faisaient sans les armes et se limitait uniquement à quelques exercices physiques tels que le saut, la course, la gymnastique. Il faut préciser à ce sujet qu'aucune confusion possible n'a existé entre les militaires de formation de type classique et les jeunes recrues des mouvements de jeunesse. D'ailleurs pour établir la distinction entre ses deux catégories, les populations camerounaises avaient trouvées une formule en qualifiant les jeunes pionniers de « militaires de la tomates », un titre peu élogieux mais qui est assez indicatif sur l'activité agricole de ces derniers¹⁴⁷.

Cependant, la coopération militaire commence avec la restructuration de la Direction de la sécurité présidentielle en mai 1984. Il s'agit d'une alliance stratégique dont l'objectif est de procéder à la sécurisation du président de la République en tant qu'institution-personne garante de stabilité et même des institutions politiques. Cette coopération militaire et sécuritaire s'étend à la mise en forme de la Garde Présidentielle qui voit le jour le 21 mai 1985 en remplacement de la Garde Républicaine dissoute par le décret n° 84-113 du 11 avril 1984. Si la Garde présidentielle est placée sous le commandement d'un officier camerounais, sa formation est du domaine réservé des instructeurs israéliens. Pour marquer la spécificité de ce corps, ils choisissent l'uniforme de l'armée militaire de Tsahal : bottes rouges, treillis vert-de-brin et béret violet. Aussi, les éléments de la Garde Présidentielles sont-ils envoyés en Israël dans le cadre de formations de haut niveau. Ils reçoivent un entraînement anti-terroriste à l'image du Sayeret Matkal israélien dans une banlieue de Tel-Aviv, prêt de Petah Tikva. Le capitaine de vaisseau Jean Mendoua ancien commandant de la Garde Présidentielle est détenteur de plusieurs diplômes obtenus dans les académies militaires israéliennes.¹⁴⁸ Par ailleurs, deux sites ont été

¹⁴⁶ Ndo'o, "La coopération" ..., p.317.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.318.

¹⁴⁸ Ndo'o, "La coopération" ...,p.318.

retenus pour la formation des unités antigang et anti-émeute, la formation des formateurs et l'instruction des parachutistes. Il s'agit du site de Minkama et de Koutaba.¹⁴⁹

D'autre part, cette coopération avec l'État hébreu s'étend dans le secteur de l'équipement technique et de la maintenance du matériel militaire. Le tableau ci-dessous illustre cette réalité :

Tableau 1: Aperçu de la fourniture du matériel militaire israélien au Cameroun

Désignation	Constructeurs
VEHICULE BLINDES DE RECONNAISSANCE - Ramta RBY MKI	Israël Aircraft industrie
AVIONS DE TRANSPORTS A CAPACITE STOL - IAIA ARAVA 202 - AI ARAVA TPC	Israël Aeronautic Industries
JEEPS SUFA -M-2HB de 12.7mm	Automotive Industries Ltd
FUSIL DE PRECISION - Galil Sniper de 7.62 mm - TEI M-89 de 7.62 mm	Israël Military Industry Ltd
PISTOLETS MITRAILLEURS - Uzi de 9 mm Parabellum	Israël Military Industry Ltd
GRENADES A MAIN - M67 à fragmentation	Israël Military Industry Ltd
CANONS DE DEFENSE ANTIAERIEN -M-163 Vulcan de 20 mn	Israël Military Industry Ltd

Source : Serge Kouna, « la politique étrangère du Cameroun », p.163.

La lecture panoramique de ce tableau laisse transparaître que l'État hébreu est l'un des fournisseurs privilégiés de l'armée camerounaise. Cet armement de pointe a permis aux forces de défense du Cameroun de se moderniser et de remplir de manière efficiente leur principale mission à savoir la défense de l'intégrité territoriale du Cameroun. Au demeurant, la coopération militaire entre le Cameroun et l'État hébreu trouve tout son sens à travers la déclaration du Premier Ministre israélien Itzhak Shamir au cours de sa visite au Cameroun en 1987 : « Je me souviens encore aujourd'hui du plaisir d'être accueilli à Yaoundé, la capitale du

¹⁴⁹ S. Kouna, *La politique étrangère du Cameroun au Maghreb et au Proche-Orient 1960-2005*, p.162.

Cameroun par une élégante garde d'honneur, double parfaite d'une unité de Tsahal : uniformes, bérets pourpres, bottes de parachutistes et armes, fière de son entraînement israélien »¹⁵⁰.

Au lendemain du putsch raté du 06 avril 1984, la coopération entre le Cameroun et l'État hébreu intègre un nouveau volet, celui de la coopération sécuritaire. Cette nouvelle phase de la coopération israélo-camerounaise se dynamise à la suite des visites de haut niveau des cadres de Tsahal en territoire camerounais, dont l'exemple le plus récent remonte en avril 1994, avec la réception du commandant en second de l'armée israélienne, le Général-major Amnon Lpkin¹⁵¹. La coopération sécuritaire entre l'armée israélienne et le Cameroun s'est focalisée sur le renseignement et les transmissions. S'agissant du renseignement, un protocole d'accord a été signé entre le MOSAD (service secret israélien) et le CENER (service secret camerounais). Il s'agissait en réalité de la formation des agents de renseignements camerounais par les experts en matière de sécurité de l'État hébreu. Cet accord aurait été paraphé à la suite de la visite tenue secrète du directeur du MOSSAD à Yaoundé en 1988.¹⁵² D'autre part, la coopération sécuritaire entre l'État hébreu et la Cameroun a atteint son paroxysme avec la mise sur pied d'un système de transmission de pointe baptisé « HELIOS ». HELIOS est un système de transmission de pointe reparti à travers trois réseaux WAN de type C41 conçu dans le cadre de la modernisation des Forces de Défense Camerounaises. C'est un système d'information de commandement, de contrôle, de communication et de renseignement. Il sert aux besoins de commandement ainsi qu'aux besoins de contrôle et de communication de l'armée camerounaise. En fait, HELIOS permet d'interconnecter les unités de commandement (les régions inter armées, les secteurs militaires terrestres, les bases aériennes, les bases navales, les bataillons des forces de combat de l'armée de terre, de l'air, de la marine et des forces spéciales) de l'armée en commençant par le Quartier Général, et passant par le quartier général du MINDEF. À travers ce système, le Président de la République et le MINDEF peuvent communiquer en temps réel avec les groupes sur le terrain. Ce système de pointe a rendu l'action de l'armée camerounaise plus efficiente, dans un contexte où les guerres se gagnent sur le terrain du renseignement¹⁵³. Pour Serge Kouna :

Selon un officier des renseignements camerounais, une entreprise israélienne (Ordan) aurait installée du matériel d'écoute sophistiqué pour le compte des services spéciaux camerounais, des ingénieurs israéliens y assureraient aussi bien la formation de leurs homologues camerounais que la maintenance des équipements¹⁵⁴.

¹⁵⁰ Ndo'o, " La coopération" ..., p.322.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² P. Ela, *Politique, Services Secrets et sécurité Nationale*, p.61.

¹⁵³ Ndo'o, "La coopération" ..., p.324.

¹⁵⁴ Kouna, *La politique étrangère du Cameroun*, p.166.

La mise sur pied de ce système de transmission intervient dans un contexte dominé par le conflit entre le Cameroun et le Nigeria au sujet de la Presqu'île de Bakassi. Cette coïncidence n'est pas fortuite, elle fait suite au besoin ressenti par l'armée camerounaise de se doter d'un système de transmission capable de répondre aux exigences d'une guerre stratégique. Face au refus catégorique de la France de soutenir le Cameroun au fort moment du conflit armé avec le Nigeria, c'est l'État d'Israël, par le truchement du colonel Avi Sivan qui va livrer des armes notamment, des batteries d'artillerie lourdes¹⁵⁵. Il n'est donc pas superfétatoire de s'intéresser à la vie de cet officier supérieur israélien, dans le cadre d'un tel travail.

III- ABRAHAM SIVAN : ENFANT D'ISRAËL ET PIONNIER DU BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE AU CAMEROUN

Cette dernière partie se donne pour objectif, de retracer l'héritage familial du colonel Avi Sivan Abraham, ensuite de plancher sur son parcours professionnel dans les rangs de Tsahal. Il s'agira aussi, de faire une lecture panoramique sur le cadre normatif des relations diplomatiques entre Yaoundé et Tel-Aviv. Enfin, cette articulation se referme en mettant au-devant de la scène les fondements de la coopération entre le Cameroun et Israël, avec emphase sur la diplomatie militaire.

1- Une socialisation tertiaire dans le métier des armes au sein de Tsahal inspirée d'une enfance traumatisée par l'antisémitisme et les guerres israélo-arabes

Né le 29 septembre 1954 au Maroc, un septennat après la reconnaissance internationale de l'État hébreu en 1948 par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies, c'est dans un contexte dominé par l'antisémitisme et les différentes guerres israélo-arabes que le colonel Abraham voit le jour. Cette enfance bercée par une violence psychologique et les coups de canon à répétition va forger le caractère de celui-là qui deviendra plus tard l'un des pionniers du BIR au Cameroun. Si l'État hébreu est également une mosaïque culturelle constituée en majorité de juifs, le colonel Sivan quant à lui fait partir du clan des Sépharades. Les sépharades sont des juifs venus d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ils se distinguent des autres sous ensemble juifs (Sabras ; Ashkénazes ; Falachas) par leur caractère guerrier. Ce penchant pour la guerre s'est traduit par un conflit armé entre Sépharades et Ashkénazes au lendemain de

¹⁵⁵ Ndo'o, "La coopération" ..., p.323.

l'indépendance, relatif à des luttes de positionnement politique et ¹⁵⁶économique. Au travers de son appartenance filiale, les gènes du guerrier semblaient déjà être immaculés en lui.

C'est à 18 ans à peine sonné que le colonel Abraham Sivan intègre le service militaire obligatoire comme stipulé par la constitution israélienne. En effet, le service militaire obligatoire concerne tous les hommes de 18 à 29 ans (pendant trois ans) et les femmes de 18 à 25 ans (pendant deux ans) qui présentent des aptitudes requises. Ce service militaire présente trois options : le Nahal, Yeshiva Hesder et le Sursis universitaires. Les périodes d'entraînement et de service des citoyens ayant accompli le service obligatoire et, qui en temps de crise ou conflit peuvent être rapidement mobilisés dans tout le pays. Les hommes doivent nécessairement accomplir jusqu'à 51 ans 39 jours de réserve et plus en temps de conflit par an ainsi que, les femmes non mariées jusqu'à 34 ans. L'armée de carrière étant ouverte à tout soldat ayant accompli son service militaire obligatoire et présentant des critères qui correspondent aux demandes de l'armée¹⁵⁷.

Ainsi, c'est après avoir satisfait à toutes ces exigences, que le colonel Sivan rejoint Tsahal entend que soldat de carrière. Tsahal ou encore l'armée israélienne tire ses origines de trois mouvements clandestins qui assuraient la sécurité des juifs avant l'indépendance. En effet, suite aux différents *Aliya* qui entraînent l'installation effective et massive des juifs en Palestine, des rixes violentes vont opposer la communauté arabe aux nouveaux immigrants. Pour faire face à cette nouvelle situation, des organisations de sécurité et de protection des juifs voient le jour : la Haganah, l'Irgoun, le groupe Stern. Créée en 1920, la Haganah qui agit sous l'autorité de l'agence juive, se consacre à la sécurité et à la défense des juifs ; l'Irgoun (Etzel) crée en 1931, est un mouvement fondé à la suite de divergence de vues sur la politique des institutions juives vis-à-vis des Britanniques et surtout sur l'usage de la force dans la réalisation du Sionisme politique ; le groupe Stern du nom de son fondateur, Abraham Stern qui prend plus tard l'appellation Léhi après l'assassinat de Stern, est créé en 1940. Ces deux groupes vont se distinguer de la Haganah par leur radicalisme. Un mois après la création de l'État hébreu, ces différents groupes armés sont dissous et intégrés dans les forces de Défense d'Israël ou Tsahal¹⁵⁸. C'est donc au sein de cette armée notamment en 1973 que le colonel Sivan débute ses classes. Soldat brave et aguerri aux différentes techniques de guerres modernes, le colonel Abraham Sivan est un vétéran de la première « Intifada » en 1987, ayant opposés Tsahal aux

¹⁵⁶ Saphir Golan, 46 ans, instructeur israélien en service au Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R), Yaoundé, le 12 mars 2017.

¹⁵⁷ Ndo'o, "La coopération" ..., p.311.

¹⁵⁸ Ndo'o, "La coopération" ..., p.311.

insurgés arabes-Palestiniens. Plus tard, il est incorporé au sein des forces spéciales israéliennes où il gravit les échelons et les distinctions militaires, donc la plus honorifique est celle de la « vaillance » militaire. Ce parcours exceptionnel et se dévouement sans faille lui donnent une assise plus prépondérante au sein du dispositif sécuritaire de l'armée israélienne. D'après Avi Yelon, le protecteur des Palais présidentiels était l'un des fondateurs de Duvdevan (en français, la cerise), une unité des forces spéciales des plus prestigieuses de Tsahal, particulièrement connue pour ses opérations spéciales contre les militants palestiniens. Les soldats de Duvdevan conduisent des véhicules civils modifiés et portent des vêtements arabes en déguisement ; la devise de cette unité armée en dit d'ailleurs si long : « c'est par la ruse qu'on mène la guerre »¹⁵⁹.

Le colonel Avi Sivan avait tenté de reproduire une version africaine du Duvdevan à Yaoundé. C'est-à-dire, une unité capable de produire « ses propres renseignements, soutien, sauvetage, équipes médicales, extraction, tireurs embusqués, démolitions ; une unité capable d'exécuter des arrestations à haut risque, des raids, assassinats ciblés, des enlèvements et une gamme d'autres opérations de guerre urbaines ». Business plan à l'appui, il eut l'ambition d'en faire une véritable pieuvre surarmée, suréquipée dans la périphérie des forces de défense, allant jusqu'à suggérer entre autres la surveillance des quelques milliers de kilomètres de frontières du Cameroun avec les pays limitrophes. Cependant, la carrière militaire du colonel Sivan prend une orientation nouvelle. Car il quitte le théâtre des opérations militaires sur le terrain pour embrasser le cadre de la diplomatie militaire¹⁶⁰. À cet effet, la carrière diplomatique du colonel Abraham Sivan en qualité d'attaché militaire d'Israël au Cameroun prend acte en 1986 avec la reprise des relations diplomatiques entre ses deux pays, interrompue depuis 1973 suite aux différends israélo-arabes. C'est effectivement en décembre de l'année 1986, avec l'ouverture d'une ambassade israélienne à Yaoundé, que Gadi Golan, nouvel ambassadeur, est accompagné d'un attaché militaire, preuve d'une relation bilatérale Cameroun-Israël dans le domaine militaire et sécuritaire même si ce document reste inaccessible. L'influence du colonel Sivan sur la diplomatie camerounaise va devenir prépondérante en 1994 au plus fort moment du conflit de Bakassi opposant les forces armées régulières de l'État du Cameroun à celle de la République Nigériane. En effet, lorsque la France refuse de soutenir militairement et diplomatiquement le Cameroun, c'est l'État d'Israël par les bons offices du colonel Sivan qui fait livrer un armement de pointe à l'armée camerounaise. Toutefois, avec l'émergence d'un

¹⁵⁹ Avi Yelon, 42 ans, aide de camp du colonel Abraham Sivan de 1999 à 2005, Yaoundé, entretien du 12 mars 2017.

¹⁶⁰ Abraham Rabin, 52 ans, instructeur en chef des unités d'élites au sein du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) entre 2005 et 2010, Yaoundé, entretien du 12 mars 2017.

nouveau type de défis sécuritaire notamment la montée en puissance du phénomène des coupeurs de route et la piraterie maritime, sa mission cesse d'être purement administrative pour intégrer désormais le commandement¹⁶¹.

Lorsque la coopération militaire entre le Cameroun et l'État hébreu prend fin officiellement en 1999 pour des raisons d'ordres économiques, le colonel Sivan qui ayant pris la retraite la même année signe un contrat militaire privé avec le Cameroun et devient à cet effet le conseiller technique des unités d'élites à la Présidence de la République du Cameroun. Après avoir obtenu la nationalité camerounaise, il est désigné Président de la commission nationale de Recrutement de 300 commandos d'élites qui vont former les premiers éléments du Bataillon Leger d'Intervention. En 2001, cette unité est placée sous son autorité et prend directement une nouvelle dénomination : le Bataillon d'Intervention Rapide conformément au décret N° 2001/183 du 25 juillet 2001.¹⁶² Le BIR sous sa coupole réussit à réduire considérablement la capacité de nuisance des coupeurs de route. Mais au sommet de son art et contre toute attente, le colonel Abraham Avi Sivan, est annoncé mort via les réseaux sociaux, information relayée plus tard par la *Cameroon Radio and Television*. D'après les sources officielles, il aurait trouvé la mort dans le crash d'un hélicoptère de l'armée camerounaise, le 22 novembre 2010. Les raisons de l'accident sont pour l'heure inexplicables. L'épave de l'appareil, de type Bell 412, a été retrouvée dans la brousse, à 15 km à vol d'oiseau de Yaoundé. Il était parti de la base aérienne de Douala.

L'influence du colonel Sivan s'est accrue après le décès en 2007 de son « officier traitant, le général Blaise Béné Mpecké, chef d'état-major particulier du président de la République. L'homme de confiance du chef de l'État ayant disparu, Avi Sivan en profite pour se rendre indispensable au point de prendre le contrôle de la Garde présidentielle (GP). Mais, l'ascension du « contractuel » irrite dans les casernes de l'armée au point où les troupes sont divisées. Certains critiquent le « mercenaire » payé au prix fort, tandis que d'autres sont admiratifs du « grand professionnel » aux résultats probants¹⁶³. Méfiant à l'égard des militaires camerounais, Paul Biya lui garde sa confiance. Ainsi, on est à même de se poser la question de savoir si le champ d'influence du colonel Sivan dans le dispositif sécuritaire du Président Biya n'aurait pas fait de lui une « persona non grata »¹⁶⁴. D'après la commission d'enquête à l'issue du crash, aucune cause criminelle, ni de défectuosité du matériel n'est retenue. Il est juste à

¹⁶¹ Ndo'o, "La coopération" ..., p.45.

¹⁶² *Ibid.*, p.45.

¹⁶³ Ndo'o, "La coopération" ..., p.45.

¹⁶⁴ Steve Macko, *The IDF Duvedevan Unit, Emergency Response and Research Institute*, 1997.

retenir que cet officier de Tshal aura doté le Cameroun d'une unité d'élite sans équivalence en Afrique au Sud du Sahara, donc le fait d'arme le plus récent est d'avoir réussi à contenir Boko Haram dans les parties septentrionales du Cameroun. Lors de son inhumation en Israël, Moshe Ya'alon a salué : « sa créativité et son audace » notamment lors d'opérations « anti-terroristes » durant la première « *Intifada* »¹⁶⁵.

Photo 1: Le colonel Avi Sivan Abraham lors d'un recrutement du BIR



Source : archives du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R), 05 aout 2008.

Prise en 2008, cette photo traduit la collaboration et la proximité entretenues par le Colonel AVI Sivan Abraham alors Conseiller Technique au sein du B.I.R avec les nouvelles recrues de cette unité d'élite. Cette façon de procéder se poursuit de nos jours ; toute chose qui structure des rapports assez horizontaux entre les soldats de rang et les officiers, d'où les succès opérationnels, du fait de l'absence d'une distanciation hiérarchique.

2- La tentative de coup d'État d'avril 1984 et le recrutement de Sivan par Paul Biya

Le rôle de l'historien est de jeter un regard introspectif sur le passé afin de comprendre le présent et d'envisager le futur. C'est la raison qui nous pousse sans doute à analyser d'abord l'environnement ayant conduit au coup d'État manqué d'avril 1984, afin de mieux cerner le contexte ayant prévalu au lendemain de ce fait d'arme, pour enfin comprendre le pourquoi des

¹⁶⁵ Intifada (aussi écrit : *Intifadah*) est un terme arabe signifiant *soulèvement*. Employé à plusieurs reprises au Liban, mais également en Algérie, en Tunisie (lors de la révolution tunisienne de 2010-2011 notamment), au Sahara Occidental (les camps de Gdeim Izik en 2010), où au Maroc pour désigner une révolte contre un régime oppresseur ou un ennemi étranger, elle désigne également deux forts mouvements d'opposition populaire contre l'armée israélienne présente dans les territoires occupés et dans certaines zones dévolues à l'Autorité palestinienne (bande de Gaza et Cisjordanie). C'est un fait majeur au sein du conflit israélo-palestinien.

mesures sécuritaires mise en place notamment le Bataillon Leger d'Intervention. Contrairement à l'opinion publique, le coup d'État manqué du 6-7 avril 1984 n'était ni la conséquence d'un conflit Nord-Sud, ni celle d'un clivage musulmans-chrétiens. Les causes sont à la fois politiques et économiques.

A partir du 06 novembre 1982, Paul Biya devient successeur constitutionnel du Président Ahmadou Ahidjo qui a démissionné de ses fonctions de Président de la République. Ainsi, dans son nouveau magistère, le Président Paul Biya, poursuit les idées de son prédécesseur¹⁶⁶ à savoir : la paix et l'unité des populations. On peut, à partir de ces éléments, comprendre la continuité de l'implémentation de la politique de sécurité populaire par Paul Biya comme son prédécesseur. A titre illustratif, le discours prononcé le 30 juillet 1983 à l'occasion de la sortie des élèves Officiers, promotion baptisée vigilance de l'EMIA est teinté de cette notion de sécurité ou de défense globale. L'extrait ci-après en dit davantage :

La notion de défense doit exprimer la capacité de la Nation à mobiliser toutes les énergies susceptibles d'assurer la sécurité du pays... la défense nationale devant être populaire, globale, intégrée et permanente, elle doit opérer la structuration rationnelle et judicieuse de toutes les forces vives populaires¹⁶⁷.

Avec l'avènement de la démocratie à partir de 1990, le Président Paul Biya innove en matière de politique sécuritaire publique, en faisant de l'administration de commandement, des forces de défense et de sécurité et des populations un maillon essentiel dans le cadre de la sécurisation des personnes et de leurs biens. Cette innovation en matière de politique de sécurité est due en partie à la montée en puissance de l'insécurité causée par les mouvements populaires massifs, les contestations politiques, les conditions d'implantation des habitations exposant les populations à des dangers et à des risques d'insécurité¹⁶⁸. Compte tenu de cette situation sécuritaire visiblement délétère, le Président Paul Biya va mettre sur pied un dispositif de riposte totale, afin de remplir convenablement sa mission de premier gendarme et surtout pour stabiliser son régime et asseoir la paix sociale et la cohésion sociale¹⁶⁹. Dans cette stratégie de sécurité de l'Etat et des citoyens, le Président de la République ne veut pas seulement asseoir son hégémonie politique, il l'implémente surtout parce que la problématique de sécurité s'est posée urgemment et s'est traduite entre autres par le développement de l'incivisme et de la

¹⁶⁶ P. Gaillard, *Ahmadou Ahidjo patriote et despote, bâtisseur de l'Etat camerounais*, Paris, Groupe Jeune Afrique, p. 197.

¹⁶⁷ P. Biya, *Anthologie des discours et interviews du président de la République du Cameroun*, Volume I, Yaoundé, Sopecam, 2002, p.219.

¹⁶⁸ Z. Njankou Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales : cas des localités de Yaoundé et douala (1962-2017)", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé, 2022, p.80.

¹⁶⁹ Njankou Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial"..., p.81.

criminalité qui prend de l'ampleur à travers le territoire national ; toute chose nécessitant la prise d'un certain nombre de mesures sécuritaires, afin de venir à bout desdites menaces.

Dans une logique d'implémentation stratégique de cette politique sécuritaire, le Président Paul Biya va créer un climat de confiance et des rapports de complémentarité entre les militaires et les populations, lesquels ont effacé les craintes et les réticences populaires laissées par les pratiques répressives des périodes sombres de l'époque coloniale et de l'ère post indépendance¹⁷⁰, et cela a favorisé une saine collaboration entre les populations, les forces de police et de gendarmerie sans oublier l'administration de commandement et les collectivités territoriales décentralisées dans la poursuite des missions de sécurité et de l'ordre public¹⁷¹.

D'Ahidjo à Paul Biya, nous pouvons, en fonction des périodes (1955-1984) et du climat social, affirmer que les initiatives sécuritaires ont été prises et implémentées par une pluralité d'acteurs dont les forces de défense et sécurité en pole position. Cependant, il faut rappeler que, la situation sécuritaire n'étant pas figée, Paul Biya fera davantage en matière de sécurisation des personnes et des biens, grâce aux politiques sécuritaires particulièrement sévères¹⁷² (c'est l'exemple, du Commandement opérationnel qui est une unité spéciale d'implémentation des politiques publiques de sécurité, créé par le président de la république du Cameroun, Paul Biya, en février 2000 pour lutter contre le grand banditisme ayant à sa tête le général de brigade Philippe Mpay, secondé par le Délégué général à la sûreté nationale, Pierre Minlo Medjo. En clair, cette politique sécuritaire était extrêmement sévère, car durant son implémentation par les militaires, gendarmes et policiers, à Douala, des actes de violences et de tortures généralisés ont été perpétrés sur la population, ainsi que des exécutions extrajudiciaires. Le bilan qui ressort des informations tirées de diverses sources fait état de plus d'un millier de morts et de personnes disparues). Dans le même registre, le décret portant création du Bataillon Léger d'Intervention, dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme et la criminalité transfrontalière¹⁷³ apparaît également comme l'une des solutions musclées face à l'internationalisation de l'insécurité sous-tendue par des organisations criminelles transfrontalières qui opèrent par l'entremise du grand banditisme et le attaques terroristes¹⁷⁴.

¹⁷⁰ N'nde Takukam, "Production de la sécurité"... , p.183.

¹⁷¹ Njankouo Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial"... , p.80.

¹⁷² Pigeaud, *Au Cameroun...*, p.20.

¹⁷³ Belomo Essono, "Sécurité et ordre politique au Cameroun..." , p. 19.

¹⁷⁴ Nwachock A Birema, "La politique publique de l'ordre..." , p. 23.

Photo 2 : portrait de M. Biya, Président de la République du Cameroun (1982-...),
précurseur du B.I.R



Source : [http: www.googlephotos.org](http://www.googlephotos.org), consulté le 06 juillet 2020 à 15h.

« L'homme du 06 Novembre 1982 », en portrait ci-dessus, est celui qui a pensé, au moyen d'une coopération bilatérale ente Yaoundé et Tel-Aviv, la création du B.L.I en 1999 et qui est muté en 2000 en B.I.R comme unité d'élite de l'armée camerounaise en matière de défense du territoire national et de lutte contre les insécurités complexes. Maintenant, parlons de causes politiques et économiques du coup d'état manqué du 06 avril 1984, épicerentre de la redéfinition de la pensée stratégique du Président Paul Biya.

Sur le plan politique, les dissensions entre Paul Biya et Ahmadou Ahidjo constituaient la principale cause du coup d'État. En effet, après avoir essayé en vain, d'établir la primauté de l'UNC sur le gouvernement, Ahidjo, l'homme fort du Cameroun pendant 25 ans se rendit compte qu'il allait désormais jouer les seconds rôles, ce à quoi il ne s'était sans doute pas préparé. Mais bien avant de se rendre compte de cette dure réalité, Ahmadou Ahidjo, dans une interview accordée à *Cameroon Tribune* le 31 janvier 1983 annonçait la « la prééminence de l'UNC » sur l'État. Répliquant à cette déclaration, le Président Biya lui avait signifié que seul

l'État était habilité à définir la politique de la nation¹⁷⁵. Toutefois, la cause principale du coup d'État manqué fut la décision du Président Biya d'affecter certaines unités de la Garde Présidentielle à d'autres postes. Certains éléments de la garde présidentielle, également connue sous la dénomination de garde Républicaine, refusèrent d'obéir aux instructions du Président. De ce refus vint la rébellion du 6 avril 1984. Sur le plan politique, le divorce était consommé.

Dans le domaine économique, le Président Biya au soir de son investiture avait balisé son chemin sur le principe de « rigueur et moralisation ». Cela signifiait tout simplement le rejet de l'irrégularité, du retard au travail, du laxisme, du gaspillage, et de l'irresponsabilité ; mais aussi inculcation de la rigueur, de la qualité de la vie, de la productivité et de l'efficacité dans l'activité nationale. L'intégrité et la moralité condamnaient les détournements des deniers publics ou privés, la corruption, la fraude ou l'acquisition illégale des biens et la dépravation des mœurs. Or certaines grandes fortunes de la partie septentrionale furent troublées et concernées par ces propos du Président Biya¹⁷⁶. Au regard de ce qui précède, il ressort que le Président Biya du fait de sa politique de « rigueur et moralisation » s'était attiré le courroux du lobby économique du septentrion qui pour préserver ces acquis n'aurait lésiné sur aucun moyen.

Dans le volet diplomatique, notamment sous le régime Ahidjo, les relations entre le Cameroun et les pays du Moyen-Orient étaient régies par le conflit Israélo-arabe. Avant la guerre Israélo-arabe de Yom Kippour en 1973, Yaoundé et Tel-Aviv entretenaient des relations d'amitié fondées sur un accord de coopération particulier signé en 1962 et portant entre autres sur le savoir-faire technique d'Israël en matière d'agriculture. Mais en 1973, le Cameroun rompt ses relations diplomatiques avec l'État hébreux, à la faveur de la guerre Israélo-arabe. La prise de position du Cameroun s'inscrivait dans la ligne de la politique en vigueur au sein de l'Organisation et l'Unité Africaine (OUA). Cette décision courageuse prise par la communauté des États africain parmi lesquels le Cameroun en tête de ligne était dans un premier temps perçue comme un moyen de se procurer du pétrole arabe à bon marché. Cette excuse ne semble pas pour autant tenir la route dans le contexte camerounais. Malgré le resserrement de ses liens bilatéraux avec les États arabes devenus riches grâce aux pétrodollars, les besoins du Cameroun en pétrole étaient satisfaits par le Gabon qui, comme le Cameroun, adhérait à l'UDEAC. En 1974, le pétrole est découvert au Cameroun et à partir de 1982, le pays produisait déjà quatre millions de tonnes de pétrole par an, cette production devait atteindre les dix millions de tonnes en 1985. Elle dépassait la demande interne. En outre, le Cameroun apparut comme l'un des

¹⁷⁵ *Cameroon Tribune*, January 12, 1983, N° 447, p.1.

¹⁷⁶ Ministry of Information and Culture, « *The National New Deal Charter* », p.18.

pays les plus touchés par le choc pétrolier de 1974, mais en raison de sa faible consommation, il réussit à sortir de la crise et à reprendre sa croissance économique.

Le Président Ahidjo rejeta les thèses qui voulaient que le « pétrole à bon marché » et la pression extérieure soient responsables de la rupture des relations entre Israël et le Cameroun. D'après lui, l'occupation par Israël des territoires arabes plaçait des millions d'arabes en situation de sans abri, et cela constituait à son sens un acte inacceptable. Israël avait par ailleurs dérogé aux respects des règles définies par la communauté internationale à travers les principes de la législation internationale et plusieurs résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU. L'attitude criminelle de Tel-Aviv à l'égard des palestiniens et enfin, l'occupation du territoire égyptien sur la bande de Gaza au canal de Suez amena le Président Ahidjo à réagir à travers cette déclaration : « ...la République d'Égypte est un pays africain, un pays fondateur de l'OUA. En occupant une partie du territoire égyptien, Israël avait violé l'un des principes sacrés notamment l'intangibilité des frontières héritée de la colonisation¹⁷⁷. Mais, le changement politique survenu au sommet de l'État du Cameroun au soir du 6 novembre 1982 avec l'investiture du Président Biya allait ouvrir un nouvel axe en matière de coopération militaire et notamment avec Israël. En effet, sous le Président Biya, la politique étrangère du Cameroun vis-à-vis du Moyen-Orient allait connaître un grand changement par rapport aux options d'Ahmadou Ahidjo. Si le Président Ahidjo avait catégoriquement refusé de rétablir les relations diplomatiques avec Tel-Aviv, le Président Biya quant à lui prit certaines mesures, dans le cadre du rétablissement de ces liens diplomatiques. Ce revirement s'explique par trois facteurs donc le plus important est la sécurité.

3-La complexification de la crispation du contexte sécuritaire du pays et la création par Sivan du Bataillon Leger d'Intervention (B.L.I), prédécesseur du B.I.R

Du point de vue sécuritaire, le Président Biya ressentait la nécessité impérieuse de renforcer la sécurité du pays. Lorsque l'ambassadeur des États-Unis aux Nations Unies, Vernon Walters fit une visite au Cameroun en Octobre 1984, l'un des principaux points débattus avec Paul Biya avait été le besoin du savoir-faire d'Israël en matière de sécurité. Bien que de toute évidence Paul Biya continuât la politique de « diplomatie de prudence » amorcée par son prédécesseur, il était tout à fait clair que le Cameroun se libérait progressivement et sûrement de l'emprise de la France.¹⁷⁸ Certains critiques de la politique étrangère du Cameroun indépendant ont déduit que ce pays avait cessé d'être : « la chasse gardée de la France », en

¹⁷⁷ Ahmadou Ahidjo, *fondements et perspectives du Cameroun nouveau*, Paris : Saint Lambert, 1976, p.136.

¹⁷⁸ V.J. Ngoh, *Cameroun, Cent ans d'histoire : 1884-1984*, CEPER, 1985, p.270.

faisant d'Israël son partenaire privilégié en matière de défense, notamment dans le cadre de la protection de l'institution présidentielle. En effet, le contexte sécuritaire au Cameroun au lendemain du fait d'arme du 06 avril 1984 est dominé par le phénomène grandissant des coupeurs de route et celui de la piraterie maritime dans les eaux camerounaises. L'expression « *coupeurs de route* »¹⁷⁹ désigne une forme de criminalité rurale dont le mode opératoire consiste à entraver la circulation, en érigeant des barricades sur les voies de passages à l'aide de troncs d'arbres ou de grosses pierres. Dans le bassin du lac Tchad, il est difficile d'établir avec exactitude le début de ce phénomène qui selon le Professeur Saïbou Issa est une réalité anthropologique et sociologique d'une grande partie des sociétés de la partie septentrionale, où le vol est un signe de bravoure. Le phénomène de coupeur de route est une pratique à la fois séculaire et universelle. Qu'il s'agisse de l'Europe médiévale ou de l'Amérique du temps des pionniers, de l'Asie centrale ou de l'Afrique précoloniale, razzias, pillages et autres modalités de l'attaque à main armée perpétrés par des seigneurs de guerre, des bandes professionnelles ou par des gens sans foi ni loi ont perturbé la fluidité des voies de communication, le quotidien des opérateurs économiques et la vie des entités politiques¹⁸⁰.

S'agissant spécifiquement de la situation de la partie septentrionale du Cameroun qui fait partie de ce que le Professeur Saïbou Issa appelle le bassin du lac Tchad, le vol en bandes armées est une activité à laquelle se livrent les populations depuis les temps anciens. Seulement, il a connu des mutations dans le temps quant à ses motivations et ses modes d'action. Dans les Sociétés primitives, il était à la fois l'expression d'une culture, d'un moyen d'accumulation des biens et d'une action politique. Si ces considérations anthropologiques et historiques semblent légitimer ce vol « *légal* », force est de relever que depuis la colonisation européenne en Afrique, il est devenu l'apanage des hors-la-loi qui en ont fait leur profession en s'adaptant aux mutations sociologiques, politiques, climatiques, scientifiques et technologiques de leurs sociétés respectives. Jusqu'à un passé récent, les axes routiers étaient le terrain de prédilection de ces malfrats qui ont endeuillé de nombreuses familles, occasionné divers traumatismes à plusieurs citoyens¹⁸¹. Au début des années 1990, les routes du bassin tchadien s'apparentaient à des champs de bataille. Chaque jour amenant son lot de morts, de blessés, de véhicules criblés de balles, de vieillards bastonnés, de femmes dénudées, de barbus invités à arracher la forêt de

¹⁷⁹ Les coupeurs sont des bandes armées agressant les automobilistes sur les routes. Leurs activités vont du simple vol, à la prise d'otage, en passant par les vols et les meurtres. Ils agissent principalement dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les bandes de coupeurs de route sont souvent constituées de combattants démobilisés d'anciennes rébellions, se livrant à cette activité afin d'assurer leur quotidien

¹⁸⁰ M. Tankeu, *Enquête au cœur du phénomène des coupeurs de route*, Editions CLE, mars 2012, p.23.

¹⁸¹ Tankeu, *Enquête au cœur du phénomène...*, 2012, p.23.

poils envahissant leur menton. Un étudiant de l'Université de N'Gaoundéré voulut raisonner un coupeur de route qui voulait le séparer du pécule que ses parents venaient de lui donner : il fut mutilé de ses dix doigts. Dans l'Adamaoua, une dame et son mari allaient présenter leur nouveau-né à ses grands-parents le mari prit une balle mortelle. Dans la rage de son désespoir, la veuve défia le coupeur de route, lui demandant de l'abattre elle aussi ; comme s'il exauçait un vœu, le bandit l'exécuta¹⁸². Au début de la décennie 90, le phénomène des coupeurs de route va s'amplifier. Désormais, on passe de l'utilisation des armes artisanales, à des armes de guerres. Cette flambée de violence est exacerbée par la guerre civile au Tchad où la circulation et le trafic des armes est légions. Par ailleurs, plusieurs de ces coupeurs de routes ont perfectionnés leurs techniques de guerres parce qu'ayant servi en qualité de mercenaire dans la guerre civile tchadienne de 1990.

D'autre part, le phénomène a pris de l'ampleur avec l'introduction du téléphone portable dans les mœurs des populations. Les malfaiteurs en ont fait un outil précieux pour l'exécution de leur action. En effet, le téléphone portable leur permet de coordonner facilement leur action sur le terrain, de mieux se renseigner sur les mouvements des forces de maintien de l'ordre et enfin, d'entrer sans risque en contact avec les parents des otages pour négocier le paiement de la rançon¹⁸³. Face à l'ampleur du mal, l'action des pouvoirs publics a été presque immédiate : l'Escorte des véhicules par les gendarmes a été instituée, des unités de gendarmerie ont été créées dans des zones criminogènes et des patrouilles militaires permanentes ont été instituées sur certains axes jugés critiques. Cette vigoureuse réaction de l'État a rétabli la sécurité sur les axes routiers où les coupeurs de route ne se sentaient plus en sécurité¹⁸⁴. Mais plutôt que d'abdiquer, ils ont abandonné les routes pour se replier dans les villages en changeant leur mode opératoire. Désormais, ils enlèvent des personnes et exigent pour leur libération de fortes sommes d'argent. Les victimes enlevées sont choisies dans les familles des éleveurs dont la taille du troupeau peut permettre de réunir facilement d'importantes sommes d'argent. Le non-paiement de la rançon expose les otages au risque d'une exécution sommaire¹⁸⁵. Une fois de plus, l'État a réagi à cette nouvelle forme de banditisme rural en mettant sur pied des unités d'élites aguerries à ce type de criminalité, d'où la création du Bataillon Léger d'Intervention en 1999, avec pour mission principale l'éradication du phénomène des coupeurs de route. C'est

¹⁸² Tankeu, *Enquête au cœur du phénomène...*, 2012, p.23.

¹⁸³ *Ibid.*, p.23.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ *Ibid.*

donc pour limiter la capacité de nuisance et rétablir la souveraineté de l'État dans cette zone criminogène que le B.L.I est mis sur pied¹⁸⁶.

La coopération militaire entre le Cameroun et l'État d'Israël prend fin officiellement en 1999, les raisons avancées étant d'ordres purement économiques. L'État d'Israël n'ayant plus les moyens d'assurer les dépenses inhérentes au fonctionnement de ce pan de la coopération avec le Cameroun. Toutefois, loin de prendre fin définitivement, cette coopération militaire prend une nouvelle tournure avec la signature d'un contrat privé entre celui qui, jusqu'en 1999, était l'attaché militaire à l'ambassade de l'État d'Israël au Cameroun, le colonel en retraite Avi Sivan. Par ce contrat, l'ancien attaché militaire devient Assistant Technique des Unités d'Élites à la Présidence de la République, Président de la Commission Nationale de Recrutement de 300 Commandos d'Elite après avoir obtenu la nationalité camerounaise¹⁸⁷. Le Bataillon Leger d'Intervention (B.L.I) est entraîné et contrôlé depuis sa création par d'anciens officiers israéliens. Après la tentative de coup d'état d'avril 1984, le Président Biya recrute Abraham Sivan, un colonel retraité de l'armée israélienne et ancien attaché militaire à l'ambassade d'Israël au Cameroun depuis 1986, date du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Sa première mission est la formation des éléments de la Garde Présidentielle (GP), créé après la dissolution de la Garde Républicaine. A l'issue de cette première mission menée de main de maitre, le colonel Abraham qui a un statut de conseiller contractuel à la Présidence camerounaise, est chargé de former le B.L.I en 1999, avec pour mission principale la lutte contre le grand banditisme et notamment le phénomène des coupeurs de route¹⁸⁸.

Il faut par ailleurs relever que le B.L.I a son propre drapeau, marqué par un sceau de lion. Le B.L.I avait pour quartier général Yaoundé, au quartier Bastos¹⁸⁹. Lorsque le B.L.I est créé suite au décret 99-16 du 1^{er} février 1999, il est structuré ainsi que suit : 03 unités légères d'intervention, à raison de 01 par province septentrionale. Chaque unité d'intervention constituée de 100 éléments environ ; d'une section de commandement et de soutien¹⁹⁰. Cependant, le B.L.I se mu en Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) et placé sous l'autorité directe du colonel israélien Iva Abraham Sivan en 2001 suite au décret N°2001/183 du 25 juillet 2001.

¹⁸⁶ Tankeu, *Enquête au cœur du phénomène...*, 2012, p.24.

¹⁸⁷ Ndo'o, "La coopération" ...p.325.

¹⁸⁸ Ava remy, 39 ans, Capitaine, Chef section des opérations maritimes au B.I.R DELTA, Yaoundé, entretien du 12 mars 2017.

¹⁸⁹ *Idem.*,

¹⁹⁰ *Idem.*,

En somme, le premier chapitre de notre travail qui s'achève nous a permis de relever la genèse de l'armée camerounaise en général sous le prisme du contexte des politiques publiques ayant présidé à sa création. Il a également retracé de manière succincte l'environnement dans lequel le BIR est créé en 1999. On retiendra que suite au changement institutionnel survenu au sommet de l'État en 1982, le nouveau président Paul Biya décide de manière prudente de rompre avec la politique étrangère de son prédécesseur. C'est ainsi qu'il entreprend de rétablir des relations diplomatiques avec Israël alors qu'Ahidjo les avait suspendues en 1973. Décision d'autant plus motivée par la tentative ratée du coup d'État du 06 avril 1984. Donc à la suite de la dissolution de l'ancienne garde républicaine du président Ahidjo, sur recommandation de l'ambassadeur des USA aux nations unies, des conseillers militaires israéliens conduits par Meyer Meyudas sont chargés de créer la garde présidentielle. Un piquet d'honneur de cette garde enchantera d'ailleurs Shimon Peres, par les tenues identiques à celles des soldats israéliens qu'arborent ses éléments, lors de sa visite à Yaoundé en 1986 pour officiellement rétablir les relations diplomatiques Israël Cameroun. Plus tard, quand le premier ambassadeur d'Israël de l'ère Biya, Gadi Golan dépose ses valises au Cameroun, il est accompagné d'un attaché de défense qui a pour mission de veiller à la sécurité de l'institution présidentielle au Cameroun : Il s'appelle AVI SIVAN ABRAHAM. C'est lui que le président Biya choisira comme figure de proue pour mettre sur pieds le bataillon léger d'intervention en tant que conseiller technique privé après son départ à la retraite et la fin de la coopération militaire officielle Israël-Cameroun en 1999.

Cette unité ne tardera pas à devenir l'acteur essentiel dans le dispositif de défense du Cameroun. Au moment de sa création, comme nous l'avons démontré plus haut, un besoin pressant de sécurisation des régions septentrionales face au grand banditisme et à la criminalité transfrontalière était pressant. Dans ce contexte, le BIR comme nous le démontrerons dans le prochain chapitre de cette thèse a réussi à apporter calme et sérénité dans les régions septentrionales en répondant efficacement et contenant les menaces qui ont justifiées sa création.

CHAPITRE II : LE B.I.R DANS SON DEPLOIEMENT TERRESTRE : CONTOURS DES CRIMES TRANSFRONTALIERS, ARCHITECTURE ET SPECIFICITES D'UNE UNITE D'ELITE ET ENGAGEMENTS DEFENSIF ET SECURITAIRE

L'engagement du B.I.R dans la lutte contre l'insécurité transfrontalière qui a de nombreuses répercussions dans le Bassin du Lac Tchad en général et qui implique le Cameroun en particulier a poussé ce dernier et les États riverains à mutualiser leurs efforts dans un combat qui semble présenter encore de nombreuses difficultés stratégiques malgré quelques prouesses opérationnelles déjà engrangées. Le présent chapitre voudrait tour à tour présenter les formes de crimes transfrontaliers auxquelles le Cameroun fait face, dégager l'architecture et les spécificités du B.I.R et analyser sa contribution dans la dynamique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière.

I- ECONOMIE DES CRIMES TRANSFRONTALIERS EN TERRE CAMEROUNAISE

Conventionnellement, l'impératif fondamental des forces de défense consiste à empêcher l'apparition de menaces sécuritaires en général et par ricochet des crimes transfrontaliers, en mobilisant les ressources nécessaires et stratégies allant de la dissuasion à la persuasion. Aussi doivent-elles répondre efficacement aux menaces qui se matérialisent et engendrent des conséquences effroyables sur les plans social, économique et politique¹⁹¹. Au Cameroun, la mise pied du B.I.R, depuis 2001, traduit indubitablement, la volonté du politique à répondre à cet impératif fondamental de l'armée en général et de l'unité d'élite de l'armée camerounaise qu'est le B.I.R. Dans un contexte de montée en puissance de la criminalité transfrontalière, les pouvoirs publics ont engagé à partir de 1998, les éléments du B.L.I, ancêtre du B.I.R, face à ces nouvelles formes d'insécurité en leur consacrant des moyens budgétaires efficaces, sur des superficies géographiques considérables et très périlleuses pour les forces classiques de défense (militaires ordinaires et gendarmes). Ce nouvel élan de défense est dû au fait que le Cameroun est confronté à des menaces sécuritaires extrêmement variées et leurs besoins sécuritaires sont très différents. Cette séquence de notre travail va faire l'économie des crimes transfrontaliers¹⁹².

¹⁹¹ G.M. Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad à l'épreuve des menaces transfrontalières", Mémoire de Géopolitique, Université de Yaoundé (CREPS), 2015, p. 22.

¹⁹² *Ibid.*, p. 22.

1-Identification des crimes transfrontaliers engageant l'action sécuritaire du B.I.R

Faire l'économie de la criminalité transfrontalière revient à exposer un ensemble d'actes délictueux dont les acteurs et les victimes sont tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières camerounaises. Comme l'indique son nom, l'insécurité transfrontalière a des répercussions au-delà des frontières étatiques et s'inscrit dans les sillages des allées et venues des populations entre les différents pays qui partagent les mêmes frontières avec le Cameroun¹⁹³. Il n'est pas superflu de relever que la criminalité transfrontalière qui a atteint son pic en 2012, se matérialise au Cameroun à travers des modes d'action évolutifs¹⁹⁴. Ainsi, dans le registre des crimes transfrontaliers qui engagent les éléments du B.I.R comme forces militaires de défense et de sécurité, nous avons : le grand banditisme rural, le braconnage transfrontalier, les trafics illicites et l'expansion de l'extrémisme violent¹⁹⁵.

En ce qui concerne le grand banditisme rural, notons qu'il s'agit de la première forme de crime transfrontalier vécue dans les régions septentrionales du Cameroun avant l'avènement de l'extrémisme qui constitue la forme la plus récente du crime transfrontalier. Localement et prosaïquement, le grand banditisme rural est davantage connu sous l'appellation du phénomène des coupeurs de route ou Zarguina¹⁹⁶. Dans l'Extrême nord, il se vit intensément depuis 1993, des attaques à main armée qui ont souvent perturbé les mouvements des populations et la vie socio-économique. Ces attaques qui ont pour épïccentre le bassin du lac Tchad, remontent : « à la période précoloniale, quand les groupuscules munis d'armes blanches s'attaquaient à des voyageurs isolés sur les sentiers de brousse »¹⁹⁷.

Par ailleurs, pendant la période post coloniale, les criminels transfrontaliers opérant dans cette zone ont changé des modes opératoires, ce en fonction des politiques sécuritaires mises sur pied par les pouvoirs publics aux fins de juguler cette insécurité. Pour ce faire, ces criminels vont évoluer grâce aux méthodes permanentes telles que les embuscades et razzias, puis des méthodes sporadiques ou contingentes telles que le vol de bétails et les prises d'otages¹⁹⁸.

¹⁹³ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad" ..., 2015, p. 22.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 21.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 22.

¹⁹⁶ Terme défini par : Seignobos (Christian), "Le phénomène zarguina dans le nord du Cameroun", *Revue Afrique contemporaine*, N°239, 2011, p.40. D'après le dictionnaire haoussa le mot Zarguina signifie cubes of washing blue, à rapprocher de l'arabe littéraire azraq = bleu (le bleu de lessive), qui servait aussi à faire des marques sur le visage des voleurs pris en flagrant délit sur les marchés (...). Par extension, le mot « zarguina » a été utilisé dans le sens de bandit masqué et coupeur de route car le visage de ces derniers étaient en général soit caché par un turban, soit maquillé de bleu.

¹⁹⁷ C. Musila, "L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad", *Note de l'IFRI*, juillet 2012, p. 4.

¹⁹⁸ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad" ..., p. 23.

Manifestement, le brigandage comme l'une des facettes du crime transfrontalier a pris de l'ampleur à cause de l'anarchie engendrée aux frontières par les guerres et les mouvements migratoires de masse et surtout par le fait même de la faible influence de l'autorité des États dans les zones périphériques¹⁹⁹. A s'en tenir aux propos de Christian Seignobos :

Il naît et se développe dans la partie nord-ouest de la République Centrafricaine et s'y fait un nom dès le début des années 1980 : Zarguina. Ce foyer, sans cesse réactivé en raison de la proximité du Tchad et des rebellions récurrentes contre le pouvoir à Bangui, s'est élargie dans la partie occidentale de la RCA jusqu'à Bambari à l'Est²⁰⁰.

Ce faisant, ce mouvement criminel va s'installer d'abord dans le Nord de la République Centrafricaine avant de se métastaser progressivement autour de l'ensemble de la sous-région²⁰¹.

Toujours en matière de crime transfrontalier, notons que les embuscades sur les routes, les rançonnements dans les villages proches des frontières et dans les bergeries sont perpétrées par des groupes de bandits organisés qui intègrent généralement la violence dans leur stratégie d'action : parfois, ils annoncent leur venue et enjoignent le chef de village de réunir le butin voulu²⁰². Pour mettre en relief leur industrie du crime, ils procèdent par la violence sous toutes ses formes (verbale ou physique, spontanée ou punitive à l'égard des victimes jugées récalcitrantes). Cette façon de procéder a pour objectif de semer la psychose au sein des populations afin de les tenir toutes en respect et d'obtenir une totale obéissance et surtout le silence vis à vis des autorités²⁰³.

Pour tout dire, ces bandes criminelles ont pour lieux d'opérations des axes routiers crasseux, des endroits où ils peuvent voir sans être vus, retirés ou difficiles d'accès pour parer aux éventuelles poursuites et où l'état de la chaussée oblige les véhicules à ralentir²⁰⁴. Après avoir immobilisés les automobilistes sur ces tronçons, ils procèdent aux fouilles systématiques des passagers qui deviennent d'office leurs victimes. Lorsqu'ils terminent leur sale besogne, ils dissimulent leurs traces au cours du repli. Les routes longeant les frontières constituent pour eux, de véritables échappatoires. Profitant de la porosité des frontières, ces criminels transfrontaliers ont une certaine aisance à déjouer les forces de défense et de sécurité mises à

¹⁹⁹ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad"..., p. 23.

²⁰⁰ C. Seignobos, "Le phénomène zarguina dans le nord du Cameroun", *Revue Afrique contemporaine*, N°239, 2011, p.40.

²⁰¹ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad"..., p. 23.

²⁰² S. Issa, *Les « coupeurs de route » : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Karthala, 2010, p. 224.

²⁰³ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad"..., p. 23.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 23.

leurs trousses. Dans le cadre du choix des cibles et des espaces à attaquer par ces criminels, notons que les espaces nus s'étendant entre deux villages ou reliant ceux-ci à des marchés périodiques sont des lieux privilégiés d'attaque contre les marchands et les caravanes²⁰⁵.

Dans le même ordre d'idées, notons que le crime transfrontalier est alimenté par les activités relatives à la vente du bétail qui se fait en public. En effet, cette vente qui est publique permet aux acteurs du crime transfrontalier de localiser sans grande gêne, leurs futures victimes qu'ils attaquent lors de leur retour²⁰⁶. Ils utilisent divers procédés de camouflage au cours de leurs opérations : Ils arborent des tenues bigarrées et la plupart d'entre eux portent soit des turbans, soit des cagoules, ou opèrent à visage découvert pour ceux qui ne sont pas originaires de la région concernée²⁰⁷. Le caractère éclair et sporadique de leurs actes criminels leur permet de réduire les risques de poursuite par les forces de défense et de sécurité avec célérité et promptitude.

Avec la création du B.I.R comme forces spéciales en charge de réduire à sa plus simple expression ces crimes transfrontaliers, l'on a noté une accalmie dans les zones qui, autrefois, étaient de véritables terreaux du crime transfrontalier. Toutefois, rappelons qu'il s'est développé de nouvelles formes d'insécurité telles que : le trafic transfrontalier de bétail et les prises d'otages²⁰⁸.

Manifestement, le trafic transfrontalier de bétail se pose comme étant l'une des formes du banditisme rural répandu. Pour de nombreux peuples partageant les abords du lac Tchad, la chèvre, le mouton et surtout le bœuf sont un enjeu social très important²⁰⁹. En effet, le bœuf représente une source importante de revenus car la demande est forte. Selon Chembou :

Il constitue donc une cible de valeur pour les bandits professionnels, les bergers-bandits ou encore les enfants d'éleveurs mécontents de l'élevage sentimental pratiqué par leurs parents et désireux de convertir le bétail en espèces faciles à réinvestir. De plus, le bœuf permet de payer des amendes infligées par le chef de village ou une dot lors des cérémonies de mariage traditionnel et de réparer un tort²¹⁰.

Dans la plupart de cas, les marchés situés dans les zones frontalières constituent les principaux lieux d'écoulement des troupeaux volés. D'un pays à l'autre, les bestiaux volés transitent entre propriétaires et nouveaux acquéreurs, les bergers et les transhumants étant eux-mêmes souvent fortement impliqués dans ces transactions illicites²¹¹. La facilité qu'ont les

²⁰⁵ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad...", p. 24.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 23.

²⁰⁷ Issa, *Les « coupeurs de route » : histoire du banditisme rural et transfrontalier...*, 2010, p. 224.

²⁰⁸ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad...", p. 23.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 22.

²¹⁰ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad...", p. 24.

²¹¹ *Ibid.*, p. 23.

bergers à passer d'une frontière à l'autre pendant la période de transhumance et surtout à la faveur des complicités dues à l'existence des réseaux et des affinités ethniques transfrontalières, alimente l'industrie du crime transfrontalier. Ces traversées clandestines sont souvent exploitées par certains criminels parmi les bergers pour détourner des troupeaux.

Cependant, les éléments de permanence dans les faits se rapportant à l'histoire du grand banditisme rural sont perceptibles à travers sa reproduction et surtout les changements des méthodes de lutte initiées par les États. Ainsi, il est évident de relever que plusieurs raisons expliquent cette évolution des modes d'action.

De prime abord, face à l'action répressive des États, il devenait malaisé de mener des incursions et de tendre facilement des embuscades comme le faisaient les coupeurs de route dans les années précédentes²¹². Ensuite, avec l'accroissement de la densité de la population et la multiplication des villages, il n'était plus prudent de traîner des troupeaux volés sur des longues distances. Enfin, la confiance progressive entre les éleveurs et les institutions d'intermédiation financières a conduit à l'installation de leurs points de service dans certaines localités reculées. Escortés par les forces de sécurité lors de leurs déplacements, les éleveurs étaient dorénavant moins exposés aux risques d'attaques lors de leur retour des marchés²¹³.

C'est ainsi que l'on a assisté au début des années 2000 à l'apparition de la prise d'otages dans les zones frontalières du lac Tchad comme nouvelle pratique du phénomène du banditisme de grand chemin²¹⁴. La prise d'otages d'enfants d'éleveurs ou d'éleveurs eux-mêmes contre rançon s'est donc imposée comme un nouveau moyen pernicieux pour faire du butin.

Dès lors, afin de libérer leurs enfants entre les mains des ravisseurs, certains parents ont souvent été contraints de vendre eux-mêmes les bœufs pour payer la rançon. En effet, les commanditaires ou les kidnappeurs sont conscients du fait que la vie d'un otage est le seul moyen de chantage pour amener l'éleveur, généralement très attaché à son bétail, à vendre ses bêtes. Ayant pour épice le bassin du lac Tchad au début des années 2000, cette forme de crime transfrontalier s'est beaucoup plus enracinée en RCA. Souvent couronné par des montants de rançon très élevés, ce crime transfrontalier qui pille et rançonne, les éleveurs, finit par faire de ces derniers des pillards et rançonneurs de leurs congénères²¹⁵. Les témoignages d'éleveurs centrafricains rendent bien compte de la gravité de cette situation. Interrogé à ce sujet à la radio nationale centrafricaine le 15 septembre 2004, un responsable de l'association

²¹² Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad...", p. 24.

²¹³ *Ibid.*, p. 23.

²¹⁴ S. Issa, "La prise d'otage aux confins du Cameroun, de la République centrafricaine et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier", *Polis/R.C.S.P. /C.P.S.R.* Vol. 13, Numéros 1-2, 2006, p. 120.

²¹⁵ Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad...", p. 25.

des éleveurs témoigne que de janvier à mai 2004, trois cents enfants d'éleveurs avaient été pris en otages et plus de cent soixante-dix millions versés²¹⁶.

Plus encore, la liste des crimes transfrontaliers va s'accroître et enregistrer une nouvelle forme de crime ; il s'agit du braconnage. C'est une pratique illégale de la chasse et de la pêche soit parce que l'espèce est protégée, soit les périodes de chasse ne sont pas respectées, soit le contrevenant n'a pas de permis, soit elle se fait dans un domaine privé ou soit par des moyens non autorisés²¹⁷.

Manifestement, le braconnage transfrontalier constitue à suffisance, une menace pour la faune et la Flore. Ainsi, du fait du braconnage porté par des criminels transfrontaliers dans les parcs du bassin du lac Tchad, plusieurs espèces connaissent en effet une diminution drastique, toute chose qui engendre le déséquilibre de l'écosystème. Ce type d'insécurité anéantit spécialement les éléphants qui sont braconnés pour leurs ivoires et les rhinocéros pour leurs cornes aux propriétés médicinales non encore démontrées. Espèces souvent éliminées très jeunes sans aucune chance de reproduction, notons à titre d'exemple que, près de deux cents éléphants²¹⁸ ont été massacrés en 2012 dans la réserve de Bouba Ndjida²¹⁹ dans le Nord du Cameroun par des braconniers armés soupçonnés originaires du Soudan. Ce crime transfrontalier souvent facilité par des intermédiaires locaux, touche la RCA en particulier. A titre illustratif, la forêt de Dzanga Sangha située dans le Sud-Ouest du pays, où l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS) a dénombré près de 1000 éléphants en 2012 est l'un des derniers sanctuaires d'éléphants en RCA qui ont quasiment été exterminés dans le Nord et l'Est²²⁰. Par ailleurs, le braconnage s'est fortement aggravé avec l'instabilité politique que connaît ce pays depuis le renversement du gouvernement de François Bozize en mars 2013²²¹. Selon DOLI (une association internationale pour la protection des éléphants et la conservation de la faune sauvage), même si en 1989 l'inscription des éléphants sur les listes de la Convention pour le Commerce International des Espèces de faune et flore sauvages menacées d'Extinction (CITES) a freiné les massacres en diminuant considérablement leurs débouchés légaux, les

²¹⁶ Issa, "La prise d'otage aux confins du Cameroun...", 2006, p. 120.

²¹⁷ Voir "Définition braconnage", in <http://animaux.org/braconnage.html>, consulté le 26 /11/ 2022.

²¹⁸ Voir : "trafic d'ivoire au Cameroun : le lourd tribut des éléphants ", in <http://www.libération.fr/terre>, consulté le 26/11/ 2022.

²¹⁹ La Réserve de Bouba Ndjida, d'une superficie de 220 000 Ha, est située dans la région du Nord du Cameroun. Il est contigu à la réserve tchadienne de SENA OURA. On y trouve entre autres espèces des lions, des antilopes, des élans de Derby, des éléphants, des hippopotames, des buffles, des chevaux et autres girafes et phacochères.

²²⁰ Les braconniers offrent gratuitement la viande de brousse aux populations locales et réduisent le nombre d'éléphants qui dévastent souvent leurs cultures.

²²¹ Voir "26 éléphants massacrés en Centrafrique, où l'instabilité laisse le champ libre au braconnage", In http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/05/12/26-elephants-massacres-en-centrafrique-ou-l-instabilite-laisse-le-champ-libre-au-braconnage_3175843_3212.html, consulté le 03/12/2022.

exactions n'ont pas cessé. Le braconnage alimente des réseaux mafieux qui accroissent l'insécurité dans cette zone.

Comme souligné précédemment, le braconnage transfrontalier constitue une menace aux frontières camerounaises avec les pays voisins et surtout une importante menace pour la stabilité dans le bassin du lac Tchad. En effet, le trafic d'animaux sauvages constitue une réelle menace à la sécurité dans ce milieu. En clair, des liens ont été établis entre le braconnage, le trafic d'espèces sauvages, le financement des bandes armées, la prolifération et le trafic d'armes qui est l'un des principaux facteurs venant alimenter et exacerber les conflits et l'insécurité dans le Nord et l'Extrême Nord du Cameroun. Vraisemblablement, pendant certains conflits armés, les miliciens échangent de l'ivoire contre de l'argent, des armes et des munitions. Rappelant ces ramifications, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté le 28 janvier 2014, dans le cas de la Centrafrique, la résolution 2134 contre le braconnage et le trafic d'espèces protégés²²². Cette menace transnationale qui implique un réseau de trafiquants internes et externes aux différents pays de la région est désormais bien structurée et bien organisée.

A s'en tenir au rapport de WWF publié en 2013, le braconnage, avec un chiffre d'affaire estimé à 19 milliards de dollars par an, est devenu le quatrième marché illégal du monde après la drogue, la fausse monnaie et la traite des êtres humains. Ce marché noir génère donc suffisamment des moyens capables d'assurer le financement d'une logistique nécessaire au fonctionnement des organisations criminelles. De ce qui vient d'être révélé, le braconnage transfrontalier constitue une véritable menace pour la sécurité dans le bassin du lac Tchad, déjà confrontés à d'autres formes d'insécurité telles que les excès des bandes armées, les trafics illicites et l'extrémisme violent²²³. Au-delà de tout ce qui vient d'être présenté comme les facettes d'insécurité engageant l'action sécuritaire du B.I.R, il existe encore d'autres formes de crimes transfrontaliers.

Comme le banditisme rural et le braconnage transfrontaliers, les trafics des produits de contrebande et l'extrémisme violent constituent des menaces potentielles pour la sécurité au Cameroun. Formes de crimes transfrontaliers nourries par la porosité des frontières, on les vit à travers le commerce des produits de contrebande qui constitue une réelle menace à la sécurité des populations riveraines. En effet, le « trafic illicite de marchandises » est un terme générique employé par INTERPOL (Organisation Internationale de Police Criminelle – OIPC) pour désigner la contrefaçon (atteintes aux marques), le piratage (atteintes au copyright), le trafic de

²²² Chembou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad "..., p. 28.

²²³ *Ibid.*

produits licites et la fraude fiscale. La vente des contrefaçons en lieu et place des produits authentiques est l'un des aspects de cette forme de criminalité, au même titre que la vente de produits authentiques au marché noir dans le but de se soustraire à l'impôt.

Ce trafic inclut, à priori, la circulation des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) au Cameroun avec pour principale portée d'entrée le bassin le bassin du lac Tchad. Cette pratique qui alimente l'insécurité est imputable à la situation sécuritaire très délétère depuis des années dans les pays voisins comme le Tchad qui a connu des longues périodes troubles et la RCA pour son instabilité politique chronique.

Aussi concerne-t-il le trafic du carburant frelaté, en provenance du Nigeria où le brut est siphonné des oléoducs pour des raffineries de contrebande²²⁴. Carburant réputé pour sa mauvaise qualité, il entretient une importante économie de contrebande. Généralement transporté dans des conditions irrégulières et conservé souvent dans les habitations, ce trafic est hyper risqué, car il est susceptible de provoquer des incendies.

Plus encore, les voitures et les motos dérobées ou non et leurs pièces détachées suivent quasiment le même parcours, en usant des complicités ethniques transnationales qui permettent d'éviter judicieusement les points de contrôle des services de police et de douanes. Les produits et les médicaments contrefaits et exposés parfois aux intempéries, empruntent les mêmes circuits que les précédents. Les risques sanitaires qu'ils représentent auprès des populations démunies sont incommensurables. Le trafic des denrées alimentaires et effets vestimentaires comme les pagens, vient s'ajouter à ceux sus-évoqués pour impacter négativement les économies des pays de la sous-région, alimenter la logistique des malfrats et même constituer une menace à la sécurité.

Somme toute, les trafics illicites constituent une menace à la sécurité et au développement durable des pays du bassin du lac Tchad en général et du Cameroun en particulier, pour plusieurs raisons :

- le commerce des produits illicites, nuit aux entreprises qui fabriquent et commercialisent des produits licites. Cette activité contribue au rétrécissement des recettes fiscales. De même, la consommation des produits fabriqués dans la clandestinité ou vendus au marché noir constitue une menace sanitaire pour les populations. En outre, les mouvements de contrebandiers à travers les frontières alimentent les réseaux des coupeurs de route qui profitent

²²⁴ Musila, "L'insécurité transfrontalière au Cameroun...", *Note de l'IFRI*, juillet 2012, p. 4.

alors de la clandestinité des mouvements des trafiquants pour les arnaquer et les dépouiller de leurs biens en toute quiétude²²⁵ ;

- ces trafics permettent aux organisations criminelles de conduire facilement leurs actions. Le trafic illicite inclut en effet le trafic d'armes légères et de petit calibre (ALPC)²²⁶. Définies par Agnès Marcaillou, directrice du Bureau des Affaires de Désarmement de l'ONU comme l'ensemble des « armes que l'homme peut porter ». A ce sujet, Chambou affirme que :

Les ALPC sont faciles à dissimuler, nécessitent très peu d'entretien et permettent aux coupeurs de route et autres bandes armées actifs dans cette zone de réaliser facilement leurs forfaits. Elles favorisent donc la recrudescence de la criminalité nationale et transfrontalière et constituent une entrave à la recherche d'une solution durable aux instabilités que connaissent certains pays de la sous- région. Ce sont les violentes alternances politiques au Tchad, la guerre civile en RCA et la montée de l'extrémisme violent au Nord-Est du Nigéria, avec toutes ses répercussions dans les pays voisins, qui en sont les principales causes²²⁷.

- la circulation de matériels illicites permet aux organisations criminelles de constituer et d'entretenir leur logistique. De ce fait, le trafic de carburant, de médicaments, de motocyclettes et autres pièces de rechange des moyens roulants sont un moyen important du soutien logistique des bandes armées. Elle prolonge donc les conflits, exacerbe la violence et contribue fortement au déplacement massif des populations.

Au finish, l'avènement de la secte islamiste nigérienne Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad en général et par ricochet au Cameroun apparaît comme la forme la plus accomplie de la criminalité transfrontalière. Alternativement qualifié de groupe terroriste, de secte ou de mouvement islamiste, Boko Haram naît au Nord-Est du Nigéria au début des années 2000. Ses incursions répétées en territoires camerounais et nigérien depuis 2014 ont confirmé sa dimension sous régionale. Comme tout mouvement terroriste, ce groupe semble vouloir reconstituer l'Oumma, « la communauté des croyants, en tenant pour nuls les États dont les frontières, pour l'essentiel, ont été tracées par les colonisateurs européens »²²⁸. Cette insécurité est sans doute celle qui a le plus connu l'engagement du B.I.R comme dispositif de riposte dans la partie septentrionale du Cameroun.

Cette séquence de notre thèse est motivée par le fait qu'en observant le déploiement de la fonction stratégique dans les armées contemporaines, il n'est pas superflu de rappeler que dans plusieurs pays du monde, en tenant compte de l'environnement sécuritaire interne et externe, la stratégie de sécurité nationale organise et met en œuvre les moyens de prévenir toute

²²⁵ Chambou Zambou, "Les pays du Bassin du Lac Tchad...", p. 30.

²²⁶ *Ibid.*, p. 31.

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ G. Chaliand, *L'Arme du terrorisme*, Paris, Louis Audibert, 2002, p.47.

atteinte à la sécurité nationale, à défaut de limiter une telle atteinte au plus bas niveau de gravité possible, et d'en atténuer les conséquences²²⁹. La complexité des menaces actuelles a poussé les Etats à élever la capacité d'anticipation, de réaction et de résilience en matière de lutte contre les formes d'insécurité qu'elles soient latentes ou manifestes²³⁰. C'est dans ce contexte que la guerre cognitive a émergé et se pose de plus en plus comme une stratégie qui doit fonder l'approche de sécurité destinée à harmoniser en toutes circonstances, l'emploi des ressources de l'État et à favoriser le dialogue et la cohérence de l'ensemble des intervenants dans la chaîne de défense et de sécurité : collectivités locales, entreprises, institutions internationales, organisations non gouvernementales²³¹.

Etymologiquement, le mot stratégie vient du substantif grec *stratos* (στρατός : armée) et du verbe *agein* (ἀγειν : mener, conduire, diriger, pousser en avant). Leur synthèse produit *stratègos* (στρατηγός : général), puis *stratègia* (στρατηγία : office de stratège, commandement d'une armée, art de commander). Le vocable *stratègia* découle de la même racine que *stratègema* (στρατήγημα) qui a donné stratagème. Cependant, un stratagème ne consiste pas seulement en une ruse de guerre, c'est d'abord l'adroite manœuvre du général. Dans un monde de conflits, dominé par la violence, « la stratégie introduit l'action de l'intelligence »²³². En effet, c'est Paul Joly de Maizeroy qui, dans son livre *Théorie de la guerre*, publié en 1777, introduit les termes « stratégie » et « stratégique » dans la langue française. Pour Maizeroy, la conduite de la guerre est la science du général, nommée stratégie par les Grecs ; elle est fondée sur la tactique, mais elle la domine et elle appartient au génie. La stratégie militaire ou stratégie générale se situe entre la grande stratégie d'une part, et la logistique, l'opérative et la tactique d'autre part. A s'en tenir aux propos du stratège britannique Basil H. Liddell Hart, « le rôle de la grande stratégie consiste en effet à coordonner et diriger toutes les ressources de la nation ou d'une coalition afin d'atteindre l'objet politique de la guerre, but défini par la politique fondamentale »²³³. Le Glossaire interarmées français de 1995 définit la stratégie générale comme « création, déploiement et emploi de moyens en vue d'atteindre, dans un domaine donné, les objectifs de la stratégie globale ou grande stratégie »²³⁴.

En tenant compte de l'irréversibilité de la mondialisation et de la transfrontalisation de l'insécurité, le XXI^e siècle, sur le plan de la fonction stratégique en matière de sécurité et de

²²⁹ S. Issa, "Attaques et attentats de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *KALLIO*, revue pluridisciplinaire de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, Volume spécial, mai 2017, p. 14.

²³⁰ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité ...", p. 13.

²³¹ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 93.

²³² H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 1999, p. 54

²³³ B. H. Liddell Hart, *Stratégie*, Perrin, 1999, p. 394.

²³⁴ *Ibid.*, p. 393.

défense, est placé sous le signe de l'entrée dans l'âge de l'histoire universelle. Le vecteur en est la mondialisation, avec son mouvement dialectique d'intégration via le capitalisme et les technologies, et de chaos, à travers l'exacerbation des passions identitaires religieuses (Boko Haram par exemple), ethniques et nationalistes qui alimentent les guerres dans certaines régions du monde. Elle est entrée dans une zone de turbulences de plus en plus forte à partir de 2001, avec les attentats contre New York qui ont débouché sur de nouvelles « guerres en chaîne », puis la crise économique qui, au-delà de la plus violente récession depuis 1945, remet en question la stratégie de défense nationale et les principes de la sécurité collective. En bref, l'histoire est de nouveau en marche. Et pour être devenue universelle, elle ne se décline pas spontanément en termes de paix, de liberté et de prospérité. Loin des illusions sur la distribution des dividendes de la paix ou sur l'avènement de la démocratie de marché, sa trame reste composée de guerres, de crises et de révolutions, qui, pour avoir changé de nature et de formes, n'ont nullement déserté la planète et méritent de nouvelles stratégies pour être jugulées au nom de la paix et du développement des Etats. Quant à la guerre, notons qu'elle est un lien entre les États, les groupuscules ; elle est l'épreuve à laquelle doit se soumettre celui qui veut participer au jeu de la puissance ; la guerre, par la victoire, désigne les plus forts et ainsi établit, jusqu'au prochain affrontement, une hiérarchie entre les États, les vainqueurs dictant les règles, les vaincus ne pouvant que s'y soumettre²³⁵. Pour parvenir à remporter cette guerre, des stratégies sont de mises. Si l'on reprend la définition du Général Beaufre, la stratégie est « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit. Son but est d'atteindre la décision en créant et en exploitant une situation entraînant une désintégration morale de l'adversaire suffisante pour lui faire accepter les conditions que l'on veut lui imposer »²³⁶.

2- Comprendre la stratégie dans la pensée militaire : la stratégie du B.I.R, entre rupture et continuité face aux crimes transfrontaliers

Dans cette deuxième sous partie de notre chapitre, nous allons étudier quelques modes stratégico-tactiques qui structurent la pensée stratégique de façon globale dans les académies militaires et dans le B.I.R en particulier. Ceci se fera par l'analyse de matériaux historiques, et l'observation de l'action militaire du B.I.R. L'autre élément que nous allons ajouter va permettre, par sa précision, d'arriver à une meilleure compréhension de l'agir propre aux stratégies du B.I.R. En effet, depuis son institutionnalisation en 2001 comme unité d'élite de

²³⁵ J. Heckler, "Guerre et stratégie : comment combattre dans les guerres de demain", *IFRI*, 2020, p.2.

²³⁶ A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Pluriel, 1998, p. 36.

l'armée camerounaise, notons que le B.I.R s'inscrit dans une dynamique stratégique comme toutes les armées conventionnelles, même s'il est établi que la formation de ses éléments est particulière, et explique en partie, ses succès opérationnels dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière. De prime abord, le B.I.R a intégré, sur le plan stratégique, la stratégie directe qui est égale à la guerre régulière. Cette stratégie conçoit le conflit comme une confrontation de puissance et vise à la destruction cumulative des moyens. Le succès de cette stratégie est perçu comme le résultat de l'effet cumulatif de la puissance de destruction et de la force par des unités compactes, avec division de la zone d'opérations en un front et une arrière²³⁷.

Par ailleurs, le B.I.R, avec l'avènement de la secte islamiste Boko Haram en 2012 dans la partie septentrionale du Cameroun, cette unité d'élite, maillon essentiel dans la lutte contre cette forme de criminalité transfrontalière a également fait de la stratégie indirecte (située entre le spectre de la compétition pacifique et de la guerre irrégulière), une façon de se déployer dans les localités victimes d'exactions de la secte islamiste Boko Haram. Cette stratégie recherche la meilleure efficacité opérationnelle en évitant la bataille ou en la réduisant au minimum. Pour atteindre ces objectifs, le B.I.R sous le prisme de la stratégie indirecte a privilégié la manœuvre dans les différents espaces où sévit Boko Haram à l'extrême nord du Cameroun en recherchant la meilleure des situations pour pouvoir au mieux imposer sa volonté et obtenir un rendement opérationnel des plus forts en frappant l'ennemi en un point faible, existant ou susciter pour ainsi l'effondrer²³⁸. Pour ce faire, les éléments du B.I.R s'en prennent à la stratégie de l'adversaire et ses plans, et les attaquent par la suite.

II- L'ARCHITECTURE ET LES SPECIFICITES D'UNE UNITE D'ELITE

Si la première partie du présent chapitre a tenté de cerner les différentes formes de crimes transfrontaliers qui sévissent au Cameroun, en revanche, cette seconde séquence du chapitre nous introduit dans le cadre d'une configuration du B.I.R qui fait partie des forces du champ sécuritaire et de la défense du pays. En clair, cette partie va davantage s'intéresser à la structuration du B.I.R et à la spécificité de ce corps dans le processus de production sécuritaire depuis sa création en 1999. Ainsi, cette configuration mettra en lumière les institutions et les acteurs qui sont des éléments structurants de ce corps. Elle va traduire les interrelations et les corrélations qui se jouent entre divers acteurs et institutions en vue de la fabrication de la

²³⁷ Beaufre, *Introduction à la stratégie...*, p. 36.

²³⁸ *Ibid*, p. 37.

défense et de la sécurité sur l'étendue du territoire national. Étudier l'architecture du B.I.R qui constitue l'un des appareils répressifs de l'État²³⁹ revient à appréhender la relation qui existe entre la formation et/ou la construction de l'État et la création des institutions d'ordre et de sécurité. En d'autres termes, il va s'agir de présenter cette institution de défense suivant les rapports qui le lient avec l'armée de terre, tout en insistant sur sa spécificité parmi les différents corps qui meublent cette branche de l'armée nationale²⁴⁰. Même, s'il faut déjà souligner que la coexistence entre le B.I.R et les autres éléments de l'armée est par moment altérée par des rivalités castratrices²⁴¹, c'est-à-dire des frustrations et des dépossessions susceptibles de créer les tensions de nature à fragiliser les rapports entre l'armée régulière et les « forces présidentielles »²⁴².

1- L'armée de terre comme matrice du B.I.R

Dès les débuts de l'humanité, les hommes se sont regroupés pour attaquer et se défendre²⁴³, dans les sociétés dites « primitives » tous les hommes sont considérés comme des guerriers, la professionnalisation de l'action combattante est venue consacrer la modernisation des entités étatiques en concentrant la gestion de la violence dans les bras d'un corps identifiable et identifié. C'est dans cette perspective qu'il faut situer la création de l'armée camerounaise et dans la foulée la section de l'armée de terre camerounaise par ordonnance n° 58/17 du 11 Novembre 1959. C'est en effet l'ordonnance n° 59/199 du 12 Novembre 1959 qui établit au lendemain de la création de l'armée camerounaise, les conditions d'incorporation. Il est ainsi notifié que :

Tout citoyen camerounais peut contracter un engagement aux conditions suivantes : avoir dix-huit ans accomplis, vingt-cinq ans au plus ; jouir de ses droits civiques et politiques ; être pourvu du consentement de son père, mère, ou tuteur pour les jeunes gens âgés de moins de vingt ans ; avoir obtenu le certificat d'aptitude physique ; savoir lire et écrire ²⁴⁴.

Cette armée qui voit le jour avec des Commodités d'incorporation et unités de lancements est la fusion entre les forces locales et l'ancienne garde française.

Ses principales missions de défense peuvent se résumer en quatre points :

²³⁹ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat", p.67.

²⁴⁰ Nwatchock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité ...", p. 13.

²⁴¹ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun"..., p. 376.

²⁴² *Ibid.*, p. 375.

²⁴³ P. Fouquet-lapar, *Histoire de l'armée française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1986, p. 3.

²⁴⁴ Passées par la suite à la détention d'un Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires (CEPE), les exigences intellectuelles pour concourir à une place de soldat dans l'armée camerounaise sont, depuis Février 2012, portées au niveau du Brevet d'Etudes Primaires et Secondaires (BEPC). Lire, "Recrutement militaire : De milliers de candidats aux abois", www.cameroon-info.net.

- La prévention des menaces, c'est-à-dire l'organisation des moyens de manière à pouvoir faire face à tout moment, à toutes les situations ;

- La dissuasion, qui a pour but d'éviter l'agression en persuadant l'adversaire que cette option ne serait pas bénéfique pour lui ;

- La lutte pour chasser l'agresseur et faire disparaître les effets de l'agression, ou à tout le moins, diminuer au maximum ses conséquences ;

- Les dispositions pour prévenir, contrer et limiter au maximum les effets et les conséquences des calamités et des catastrophes ;

Pour ce qui est de l'armée de terre, relevons qu'elle est la force de défense de base du Cameroun ; elle a pour principales missions:

- D'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agressions, la sécurité du territoire national et de l'État ;

- De pourvoir le respect des alliances, traités et accords internationaux ;

- De participer à des opérations de maintien de la paix dans le cadre de coalitions internationales ;

- De participer à des tâches de service public ou des actions à vocation humanitaire.

Les forces de l'armée de terre quant à elles sont une composante des Armes et des Services²⁴⁵. Les premières sont regroupées en infanterie, arme blindée, cavalerie, artillerie (sol-sol, sol-air), génie, train, transmissions ; les seconds en commissariat, justice, santé, essences, matériel, génie.

Son équipement est essentiellement garni de blindés légers, de véhicules tactiques, de véhicules de transport. Quant à son armement, il est constitué de canons lourds (canon de 155 mm), de lance-roquettes, de mortiers (de 60, 81, 82 et 120 mm), de canons antiaériens (de 20 et 40 mm), de lance-missiles anti-char. Cette branche de l'armée camerounaise permet d'implémenter la politique de défense nationale, même s'il est à préciser que cette politique de défense au Cameroun depuis 1960 est fonction des circonstances y compris des principes sur lesquels elle repose et la catégorie de forces militaires à déployer pour maintenir l'ordre. C'est ainsi que depuis 1970, au lendemain de la crise upéciste, le président Ahmadou Ahidjo a orienté la politique sécuritaire vers la défense populaire²⁴⁶. A cause des circonstances sociopolitiques

²⁴⁵ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun" ..., p. 310.

²⁴⁶ V. Hameni Bieleu, *Politique de défense et de sécurité nationale du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2012, p.321.

troubles, son successeur Paul Biya va davantage s'inscrire dans une logique de riposte générale, tout en s'intéressant aussi à la spécialisation des forces de défense.

L'armée de terre est l'une des composantes de l'armée nationale ayant pour champs d'expression le milieu terrestre, et qui répond également aux missions de l'armée en général à savoir, assurer en tout temps et en toutes circonstances la défense du territoire national. Depuis sa création, cette composante de l'armée nationale a connu quatre étapes dans son évolution à savoir:

- La première étape qui va de 1959 à 1973 marquée par une volonté d'accélération de développement et de Camerounisation²⁴⁷ de l'armée ;
- La seconde période qui s'étend de 1973 à 1980 appelée l'armée nouvelle, compte tenu des effectifs devenus conséquents ;
- La troisième étape qui part de 1980 jusqu'en 2001 : c'est la phase de transition vers la professionnalisation ;
- La dernière phase qui débute en 2001 rime avec la spécialisation et la professionnalisation.

Avec la réorganisation du Ministère de la défense à travers le décret n°2001/180 du 25 juillet 2001 signé par le chef de l'État, l'armée de terre comprend trois Régions Militaires Interarmées (RMIA) représentant des unités territoriales déployées pour mieux couvrir tout le territoire national. Dans cette perspective de découpage territorial des champs d'expression de l'armée de terre qui couvre le B.I.R, les régions du Centre, de l'Est et du Sud constituent la première RMIA avec pour poste de commandement Yaoundé, la deuxième RMIA a pour ressort territorial, les régions du littoral, du Sud-ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest avec pour poste de commandement Douala. La troisième RMIA quant à elle, a pour ressort territorial les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord²⁴⁸.

Il faut souligner que les événements sociopolitiques qui s'avèrent particulièrement tendus entre 1984 et 2008 sont les principaux déterminants de la réorganisation voire des mutations que l'armée camerounaise a connues, car faut-il le rappeler, les mesures à prendre à l'effet de protéger un État se définissent en fonction des menaces probables auxquelles cet État peut faire face. En effet, après quelques mois passés au sommet de l'État, le Président Paul Biya est confronté à une crise politique, notamment le complot initié par certains éléments de la garde républicaine contre son régime en 1983 et de la tentative du coup d'État du 06 avril 1984²⁴⁹.

²⁴⁷ E. Duval, *Le sillage militaire de la France au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2004, p.336.

²⁴⁸ L. Koungou, *Défense et sécurité nationale en mouvement : dynamiques des réformes, mutations institutionnelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp.84-86.

²⁴⁹ Hameni Bieleu, *Politique de défense...*, p.217.

Compte tenu de ces faits majeurs, constituant des menaces graves pour la sécurité nationale, le Président Biya a pris des mesures visant à renforcer la sécurité du pays. C'est ainsi qu'il va dans un message adressé à la Nation annoncer la découverte d'un complot contre son régime, en ces termes :

« En accédant à la magistrature suprême le 06 novembre 1982, j'ai fait devant vous Camerounaises et Camerounais, le serment solennel de ne pas faillir à mes responsabilités de gardien de la constitution et des institutions et garant de la souveraineté et de l'intégrité nationales...je me dois par conséquent de faire face à cette situation ainsi créée, de prendre, en vue de la sécurité nationale, toutes les mesures que je juge nécessaire dans le domaine politique, administratif et militaire. Sur le plan militaire, j'ai décidé de créer un État- Major Général des forces armées, dans le but de donner à celle-ci des moyens d'assumer dans une plus grande cohésion et efficacité accrue de leurs missions de défense et de la protection de la légalité républicaine, j'ai décidé aussi sur le plan administratif de faire éclater les provinces actuelles du Centre-Sud et du Nord respectivement en deux et trois unités nouvelles »²⁵⁰.

A partir de la précédente déclaration, nous pouvons dire que la réorganisation des forces de défense au Cameroun et partant la création du B.I.R est tributaire du contexte de menaces et crises sociopolitiques causés par les vellétés de déstabilisation nourries par quelques éléments de l'ancienne garde républicaine (corps d'élite en charge de la sécurité présidentielle), ajoutée à cela la montée en puissance du grand banditisme dans certaines régions du Cameroun y compris l'ampleur des conflits de par le continent. C'est ce qui justifie d'ailleurs les rapports noués par l'État du Cameroun au nom sons armée avec l'État hébreu, d'abord dans une perspective de conseil militaire, puis dans une logique de coopération militaire effective avec le B.I.R est créé et entraîné par Sivan, matérialisant cette diplomatie militaire. Ces mutations observées au sein de l'armée camerounaise ont permis à Belomo d'affirmer que :

Par ailleurs, la réorganisation de l'armée dans la perspective de sa modernisation et de son rajeunissement s'inscrit également dans la permanence de la pensée stratégique. Le communiqué du ministère de la communication énonce que cette rénovation s'est faite dans un souci d'efficacité accrue pour garantir notre liberté, notre indépendance, participer à la stabilité régionale, au développement national, respecter nos engagements internationaux... Privilégiant la prévention et la dissuasion conventionnelle, la politique de défense du Cameroun se fonde sur la recherche permanente d'équilibres internes et externes stables, sans volonté belliqueuse ou expansionniste, mais dans un esprit de coopération équitable et de solidarité sous régionale

²⁵⁰ P. Biya, *Anthologie du discours et interviews du président de la République du Cameroun*, Volume I, Yaoundé, Sopecam, 2002, p.224.

et régionale. La modernisation de la défense rentre aussi dans le cadre de la pensée stratégique qui se structure autour de la question de l'insécurité sous régionale, de la promotion de la paix et de la participation à la stabilité sous régionale²⁵¹.

La défense et la sécurité nationales se situent au cœur de l'État du Cameroun. Depuis le coup d'État manqué du 06 avril 1984, ces éléments s'inscrivent désormais dans une dynamique : la survie présidentielle et la lutte contre la criminalité galopante. Partant de ce postulat, la garde présidentielle créée en 1985 et le bataillon d'intervention rapide en 1999 vont occuper une place de choix dans la perspective de la sécurité présidentielle et celle de la lutte contre la grande criminalité²⁵². En vérité, le B.I.R, l'une des unités spéciales de l'armée de terre est l'instrument de la politique officieuse de défense et de sécurité au Cameroun. C'est ce qui a fait dire Belomo que :

Le Bataillon d'Intervention Léger (B.I.L) constitue le corps d'élite de l'armée en matière de lutte contre le grand banditisme et notamment les « coupeurs de route ». Ce bataillon a été transformé en Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R). Ces soldats sont disséminés dans la forêt et procèdent par groupe de deux. Leur mode d'opération est la « spectacularisation » de la violence. Lorsqu'ils appréhendent les « coupeurs de routes », ils orchestrent des actes de barbarie en leur tranchant parfois la gorge et en présentant les corps aux habitants.... En outre, il se dit dans certains milieux de l'armée que 700 nouvelles recrues ont été formées en février 2006. Par la suite, ils devront suivre une formation militaire en Israël en raison du mythe que représente Israël sur le plan militaire²⁵³.

L'armée de terre à laquelle appartient le B.I.R est la force de défense de base du Cameroun. Elle est de ce fait en filigrane de tout notre propos. Commandée par le général de Division Baba Souley depuis le 11 Mars 2011 (en remplacement du général Camille. Nkoa Atenga), elle compte aujourd'hui 16.200 âmes et est en augmentation continue d'effectif²⁵⁴. Le B.I.R qui fait partie des éléments constitutifs de cette ressource (armée de terre) de l'armée camerounaise apparaît comme une réponse face à un environnement fluctuant, rendant nécessaire de penser des forces de défense et de sécurité aguerries et plus polyvalentes pour répondre à des besoins multidimensionnels et multiformes en termes de la défense et de la sécurité nationales. De ce point de vue, non seulement cela témoigne de l'évolution de la coopération militaire, mais aussi du développement du travail en interarmées ainsi que le partage de capacités entre les armées. Le déploiement sur le terrain de l'Armée de terre sous couvert du B.I.R, véritable force militaire mobilisable pour parer aux diverses menaces, est la manifestation du travail en synergie au sein de l'armée. Après avoir présenté l'armée de terre

²⁵¹ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat ...", p.185.

²⁵² *Ibid.*, p.188.

²⁵³ *Ibid.*, p.185.

²⁵⁴ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun...", p. 310.

comme l'unité au sein de laquelle est rattachée le B.I.R depuis sa création, intéressons-nous au caractère spécifique du corps d'élite fondé par Sivan pour la défense et la sécurité du Cameroun depuis 1999.

2- Du B.L.I au B.I.R : les spécificités organisationnelles du corps d'élite fondé par Sivan pour la défense et la sécurité du territoire national

L'étude de l'organisation du B.L.I/B.I.R nous permet de comprendre qu'il constitue une force spéciale placée sous l'autorité directe du Président de la République, associée à la sécurité présidentielle et qui constitue l'atout stratégique majeur de la défense au Cameroun. Sa création apparaît a priori comme une réponse politique au problème du grand banditisme et de la grande criminalité²⁵⁵. En effet, les politiques de lutte contre le grand banditisme et la grande criminalité des années 2000 s'inscrivent dans un contexte post transitionnel où les dirigeants sont obnubilés par la stabilisation du système politique qui a subi les assauts de la conjoncture politique des années 1984 et 1990²⁵⁶. Dès lors, face à l'émergence de nouvelles formes de menaces, de criminalité et du banditisme transfrontalier, le B.I.R s'impose comme la réponse proportionnée et décisive de l'État²⁵⁷.

3- Le B.I.R : force proto-présidentielle ou unité d'élite de défense et de sécurité du territoire national

Au Cameroun, le Président de la République est la clef de voute du système politique. A cet effet, la constitution du 18 janvier 1996 le consacre dans l'article 8 alinéa 2 comme le chef suprême des forces armées. L'article 8 alinéas 3 poursuit : « il veille à la sécurité intérieure et extérieure de la République »²⁵⁸. L'article 9 alinéas 1 et 2 quant à eux fixent les pouvoirs de crise ou les pouvoirs exceptionnels du président de la République, notamment la déclaration de l'État d'urgence ou de l'État d'exception. Il établit ses prérogatives en cas de péril grave menaçant l'intégrité du territoire, la vie, l'indépendance ou les institutions de la République. Ce statut du président est explicité par la loi du 12 juin 1967. Ainsi, le Bataillon d'Intervention Rapide, communément appelé le B.I.R est avant tout une unité spéciale des forces de défense camerounaises issue de la transformation de l'ancien Bataillon Léger d'Intervention, créée en

²⁵⁵ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat ...", p.425.

²⁵⁶ *Ibid.*, p.426.

²⁵⁷ Hameni Bieleu, *Politique de défense...*, p.217.

²⁵⁸ Constitution du 18 janvier 1996 de la République du Cameroun.

1999 afin de pallier aux nouvelles menaces contre la sécurité du territoire, notamment le phénomène des coupeurs de route au Nord et à l'Extrême Nord du Cameroun. Depuis la transformation du B.L.I en B.I.R et après la crise socio-économique de février 2008, l'étendue des missions du B.I.R a muté, la spécificité de sa formation et de son commandement, la multiplication de ses effectifs, la spécificité de ses équipements ont fait de lui aujourd'hui un poids sans égal dans le dispositif de défense au Cameroun.

Créé depuis 1999, le B.L.I, ancêtre du B.I.R est une formation de la réserve générale d'infanterie spécialisée dans les actions de type commando. Placé sous l'autorité d'un commandant de Bataillon, et assisté d'un Commandant en second, nommés par arrêté présidentiel, le BLI comprend :

- un état-major ;
- une compagnie de commandement et de services ;
- des unités légères d'intervention.

Le B.L.I est né dans un contexte de montée en puissance de la criminalité transfrontalière matérialisée par le phénomène des coupeurs de route et de la multiplication des groupes armés non contrôlés dans l'espace CEMAC. Sa création est également perçue comme une réponse logique à l'échec de l'armée régulière et de la gendarmerie à venir à bout du phénomène dans les régions septentrionales et de l'Est du Cameroun. Cet échec des forces régulières face à l'augmentation de l'insécurité est la traduction de la fragmentation de l'armée camerounaise et du sous équipement de certaines unités spéciales bénéficiant d'un régime de faveur. Le B.L.I est en concurrence dans la lutte contre le grand banditisme avec le Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GPING) qui lutte contre le grand banditisme. Mais le B.I.R qui remplace le B.L.I en 2001 va très tôt se démarquer et se distinguer du reste des forces spéciales du fait des succès qu'il engrange.

En 2001, le B.I.R est confié à Abraham Avi Sivan, un colonel retraité de l'armée israélienne et ancien attaché de défense à l'ambassade d'Israël à Yaoundé, qui est lié par un contrat privé à la présidence de la République²⁵⁹. Dès lors, le B.I.R dépend directement de la présidence de la République et devient progressivement un atout stratégique majeur de la défense camerounaise.

Sur le plan de la formation et du recrutement cette unité d'élite de la défense nationale est soumise aux épreuves physiques les plus conséquentes et rudes des forces armées du

²⁵⁹ H. D. M. Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégiques et d'emploi des forces", Mémoire de Master en Gouvernance et politiques publiques, UCAC, 2011, p.109.

Cameroun. La formation militaire de ce corps depuis sa création en 1999 se termine par la difficile marche commando, avec une charge au dos de 15 kg. D'ailleurs, les militaires du B.I.R sont parmi les plus habiles au maniement des armes. Le mode de recrutement dans le B.I.R est sélectif. Sur la base d'une batterie de tests physiques et psychotechniques effectués dans la 10 région administrative, les meilleurs sont retenus et immatriculés à l'issue d'une longue marche de 400 Km après une formation initiale qui dure trois mois, ensuite commence la formation de para commando, suivi de la phase de spécialisation et de l'instruction nautique. Cette dernière étape vise à préparer le commando au combat, à la vie dans les mangroves en mer et dans d'autres régions inhospitalières. C'est un corps d'élite formé à la lutte contre ces menaces; c'est un bataillon dont la rapidité d'exécution, l'adaptabilité aux zones complexes et diverses, la mobilité... viennent succéder aux traditionnelles troupes qui lourdement armées, s'avèrent inadaptées aux nouvelles formes de guerre. L'implication d'Israël faut-il le rappeler dans l'encadrement du B.I.R en particulier et de la sécurité présidentielle en général date de la tentative de coup d'État manqué de 1984. Après cette fameuse tentative de déstabilisation manquée, le Président Paul Biya remis en cause la loyauté des Français qui assuraient sa sécurité jusque-là, en sollicitant l'appui militaire des États-Unis d'Amérique²⁶⁰. Ces derniers ont à leur tour sous-traité le marché à l'Israël. Les tenues arborées par les militaires de la GP et du B.I.R témoignent à suffisance les emprunts israéliens sur ces forces de défense ; en clair, les éléments de la GP sont habillés avec la même tenue que portent les soldats de l'armée israélienne et ceux du B.I.R arborent l'uniforme des forces spéciales israéliennes. L'implication d'Israël dans la formation et l'encadrement du B.I.R et la GP contribue à rendre ces corps mythiques et redoutables parmi les forces de défense du Cameroun. D'ailleurs, il est dit que :

Le Bataillon d'Intervention Rapide, plus connu des camerounais sous le sigle B.I.R est la transformation de l'ancien Bataillon Léger d'Intervention, créé en 1999 pour faire face aux nouvelles menaces contre la sécurité du territoire, notamment les coupeurs de route du Nord et de l'Extrême Nord. Du B.L.I au B.I.R et février 2008, le B.I.R a muté par l'étendue de ses missions, la spécificité de sa formation et de son commandement, par l'augmentation de ses effectifs, de ses équipements. Aujourd'hui, le B.I.R a un poids sans égal dans le dispositif de défense camerounais²⁶¹.

En ce qui concerne l'entraînement des éléments du B.I.R, notons que des crédits nécessaires leur sont alloués à cet effet. Ils organisent depuis leur création des manœuvres au niveau national et multinational lorsque le budget du département de la défense le permet²⁶².

²⁶⁰ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense...", 2011, p.109.

²⁶¹ *Ibid.*, p.110.

²⁶² Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat ...", p.365.

Les manœuvres d'envergure nationale sont menées pour atteindre un certain nombre d'objectifs et représentent un nombre assez limité.

L'un des objectifs majeurs des manœuvres d'envergure nationale est d'étudier la participation des autorités civiles et de la population aux côtés des Forces nationales dans une situation de défense opérationnelle du territoire.²⁶³ Ces manœuvres ont aussi pour but de faire progresser l'instruction et l'entraînement²⁶⁴. L'image ci-dessous atteste le caractère rude de la formation des éléments du B.I.R ; elle met en relief la fameuse marche commando qui s'étend sur plus de 400 km.

Photo 3 : Recrues du BIR lors d'une des célèbres marches de 400 km



Source : Magazine des Forces de Défense, Honneur et Fidélité, Numéro spécial du 20 mai 2009, p. 38.

Le B.I.R traduit une logique de présidentialisation des forces de défense et de sécurité. Cette présidentialisation se définit en termes de contrôle du chef de l'État vis à vis des appareils sécuritaires et militaires, mais également sur le plan de monopolisation des moyens de défense et de sécurité au profit du chef de l'État et du collectif de la bureaucratie présidentielle. De ce fait, la sécurité et la défense sous le prisme du B.I.R apparaissent comme une ressource

²⁶³ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun...", p. 313.

²⁶⁴ E. Ela Ela, "La politique de défense du Cameroun depuis 1959: contraintes et réalités", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Nantes, 2000, p.219.

politique, visant à renforcer la sécurité du Président de la République et d'autres membres du clergé de l'État²⁶⁵.

Depuis la crise socio-économique de 2008, l'effectif des éléments du B.I.R est devenu de plus en plus considérable vis à vis des autres maillons constitutifs de l'armée de terre, toute chose qui permet de dire que cette force spéciale occupe une place importante dans le système de défense et de sécurité au Cameroun²⁶⁶. En effet, le B.I.R représente 10% des forces du Cameroun. C'est surtout une armée aux mains du Prince²⁶⁷. Il détient son propre drapeau, marqué du sceau du lion. Le recrutement dans ce corps est essentiellement centralisé, contrairement à celui du reste des recrutements de l'armée, y compris celui des forces spéciales. Du fait de son suréquipement qui contraste avec celui de l'armée de régulière et de la flexibilité de son commandement contribuant à son efficacité opérationnelle, le B.I.R remporte des nombreuses victoires.

III- LE BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE DANS LA DYNAMIQUE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE

Cette partie du travail vise à présenter les actions sécuritaires du Bataillon d'Intervention Rapide dans la dynamique de la défense du territoire national pour l'épanouissement sécuritaire des populations nationales et non sans oublier ses interventions sur le plan extérieur. En effet, la politique de défense au Cameroun depuis 1960, a varié selon les circonstances et même les principes sur lesquels elle repose varient en fonction des chefs qui la définissait. C'est ainsi que depuis 1970, après la lutte contre le mouvement subversif, le président Ahmadou Ahidjo a orienté sa politique sécuritaire vers la défense populaire. La même orientation sécuritaire est appliquée par son successeur Paul Biya, puis certains évènements sociopolitiques affectant la sécurité nationale, lui ont fait revoir sa politique sécuritaire. A partir de 1984, la politique défense du Cameroun a commencé à changer. En effet, le Président Biya n'épouse plus totalement la vision d'Ahidjo, car une politique de défense d'un État se définit en fonction des menaces probables auxquelles cet État peut faire face. Et certains faits sociopolitiques se déroulant au sein du territoire national étaient considérés comme de potentielles menaces à

²⁶⁵ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat...", p. 427.

²⁶⁶ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun...", p. 309.

²⁶⁷ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégique et d'emploi des forces...", 2011, p.111.

l'intégrité de la Nation²⁶⁸. Il s'agissait du complot contre régime en place découvert en 1983 et de la tentative du coup d'État du 06 avril 1984. Suite à ces faits majeurs, le Président Biya a pris des mesures visant à renforcer la sécurité du territoire national. Le B.I.R qui entre en jeu dans cette dynamique sécuritaire en 1999 va se distinguer à travers son œuvre sécuritaire sur les plans endogènes et exogènes.

1-La défense et la sécurité nationales sous le prisme des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire

Avant de nous intéresser à la contribution exclusive du B.I.R dans le processus de défense et de sécurisation du Cameroun depuis sa création, relevons qu'il apparaît qu'au Cameroun, les forces armées en général sont au cœur de la défense nationale. Est-il aussi nécessaire cependant de souligner que la défense nationale est un fait global ; d'où l'implication de toutes les sphères étatiques dans la dynamique de la défense nationale. Bien qu'ayant pour toile de fond la présentation de l'action sécuritaire du B.I.R, cette partie de notre travail va également s'appesantir sur l'organisation et le rôle de chaque pouvoir dans l'État en matière de défense nationale. Depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance en 1960, on note une implication effective des pouvoirs exécutif et législatif dans la dynamique de défense nationale. En effet, faut-il le rappeler ces pouvoirs jouent un rôle très important dans la définition et l'encadrement de l'action de la politique sécuritaire.

S'agissant de la contribution du pouvoir exécutif dans la mise sur pied de la politique de défense et de sécurité nationales, il est à relever que cette autre déclinaison du pouvoir rencontrée au sein de l'État du Cameroun est au centre de toutes les décisions prises. Prioritairement incarné par le Président de la République, le pouvoir exécutif est aussi partagé avec le Premier Ministre chef du Gouvernement. Ce dernier dans une perspective collaborative travaille avec les autres Ministres à l'exception du Ministère de la Défense rattaché directement de la présidence de la République.

Manifestement, l'exécutif au Cameroun, dans la trajectoire de défense et de la sécurité, a pour bras séculier deux principaux ministères à savoir : ceux des Finances (MINFI) et de l'Administration Territoriale (MINADT). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les chefs de ces deux départements ministériels sont membres permanents du conseil supérieur de la défense (CSD). Pour ce faire, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a

²⁶⁸ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun...", p. 309.

pour adjuvants les différents chefs de régions et circonscriptions à savoir, les Gouverneurs, les Préfets, les Sous-préfets, y compris les auxiliaires administratifs dont les chefs de 1e, 2e et 3e degré pour une coordination plus approximative de la politique sécuritaire dans tout le territoire national²⁶⁹.

Dans le même ordre d'idées, notons que la loi du 12 juin 1967²⁷⁰, portant sur les mesures que l'exécutif doit préparer et appliquer pour faire face et sauvegarder la Nation contre les périls de toutes natures est le symbole même de la contribution de ce pouvoir dans le processus de défense et de sécurité nationale. Cette loi, présente le pouvoir exécutif comme principal responsable des décisions nécessaires à prendre et acteur majeur dans la mobilisation des dispositifs sécuritaires en cas de crise. En outre, les dispositions constitutionnelles (dont la plus prégnante est l'article 9) confèrent au Chef d'État, par ailleurs chef de l'exécutif, le pouvoir de définir la politique de défense de la Nation. Cette disposition consacrant les prérogatives du Président de la République en matière de défense et de sécurité est toujours d'actualité, car le Chef de l'État jouit toujours de ce même privilège, en s'appuyant sur son bras séculier qui est le Ministère de l'Administration Territoriale et De la Décentralisation pour l'exécution de ses décisions²⁷¹.

Dans la dynamique de défense et de sécurité depuis le coup d'état manqué d'avril 1984, l'Exécutif et ces différents responsables, s'appuient sur deux éléments à savoir, le mémento général et les journaux afin de préparer les stratégies à déployer pour contrecarrer les menaces. Le mémento est un recueil contenant les différentes mesures approuvées par le chef de l'État, la législation régissant le secteur et les activités : lois, décrets, arrêtés, instructions présidentielles²⁷². En ce qui concerne les journaux, notons qu'ils sont de deux sortes, ceux d'exécution, composés des dossiers d'exécution indiquant le but, l'autorité compétente et les comptes rendus à fournir et les journaux de mobilisation qui existent à tous les niveaux de l'administration de commandement indiquant chronologiquement les opérations à effectuer pour chaque responsable lorsque la mobilisation est décrétée²⁷³.

²⁶⁹ P. Biya, *Anthologie du discours et interviews du président de la République du Cameroun*, Volume I, Yaoundé, Sopecam, 2002, p.270.

²⁷⁰ Moudio, commandant du 21e BFMC d'Ekondo titi, 46 ans, Ekondo titi, le 22 décembre 2015, cité par Z. Njankou sandamoun, "Acteurs et problématique de la sécurité publique dans la localité de Yaoundé: cas du quartier Ekoudou (1962-1992)", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé 1, 2018, p.77.

²⁷¹ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, p.107.

²⁷² Hameni Bieleu, *Politique de défense*, p. 326.

²⁷³ Hameni Bieleu, *Politique de défense*, p.327.

Le Ministère des Finances dans sa mission de défense, met en disposition le budget annuel pour la défense et sécurité de la Nation. Il facilite la gestion des crédits nécessaires aux financements des différentes forces de défense et de sécurité. Aussi prévoit-il des réserves monétaires pour le financement des achats en temps de crise. En dehors de ces rôles cités le Ministère des Finances est encore beaucoup plus présent au Cameroun, en termes de sécurité à travers les services de douanes. Leur rôle a été précisé par l'instruction présidentielle n°16 de septembre 1972, qui établissait les dispositions des décrets n° 76/776 du 18 décembre 1975²⁷⁴ portant statut particulier du corps des fonctionnaires des régies financières. Ces forces supplétives jouent le rôle de force de réserve en matière de sécurité, protègent les points sensibles comme les frontières en contrôlant toutes entrées et sorties du territoire national.

Le pouvoir exécutif intervient également dans le processus de défense et de sécurité au Cameroun. Cette contribution sécuritaire est perceptible à travers la collaboration qui a toujours existé entre le législatif et l'exécutif pendant l'adoption de certaines lois ou décisions concernant la défense et la sécurité nationale. C'est la raison pour laquelle l'article 34 de la Constitution stipule que, le Premier Ministre engage la responsabilité du gouvernement sur un programme ou sur une déclaration de politique générale devant les parlementaires²⁷⁵. En effet, Il peut être question de certains programmes concernant l'armée ou bien les autres forces de sécurité. Le judiciaire est-il en reste dans la dynamique de la défense nationale ?

Le pouvoir judiciaire a un ancrage important dans le processus de défense dans tout pays démocratique. Au Cameroun, son activité de défense nationale est perceptible à travers son rôle d'assureur de la sécurité des populations et leurs biens, et ceci à travers l'application des dispositions prises dans le code pénal, ainsi que dans la Constitution, afin de protéger l'État contre toutes attaques internes ou externes et d'assurer une sécurité globale des populations²⁷⁶. Toujours dans son action de défense, le pouvoir judiciaire établit des rapports annuels concernant tous les domaines de l'État avec en pole position les questions de défense et de sécurité²⁷⁷.

Plus encore, le pouvoir judiciaire s'active comme l'un des leviers de défense nationale lorsque le pays est en situation de crise ou de guerre. En effet, la justice camerounaise s'est

²⁷⁴ R. Kakmeni Wembou, *Regard sur la société civile*, Yaoundé, Gicprodesec, 2005, p.8.

²⁷⁵ Article 34 de la constitution de 1996.

²⁷⁶ G.R. Eba'a, *Affaire Bakassi : Genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigeria*, Yaoundé, PUCAC, 2013, p.61.

²⁷⁷ Rapport du Ministère de la justice sur le fonctionnement de l'Etat du Cameroun dressé en 2009.

toujours illustrée dans la dynamique de défense nationale à travers les tribunaux. Manifestement, elle a toujours été chargée de juger ceux ayant commis des actes odieux. C'est dans une perspective de complémentarité que le pouvoir judiciaire accomplit sa mission d'acteur de défense nationale ; pour ce faire, l'administration pénitentiaire travaille en collaboration avec lui. Cette collaboration est prévue par le décret n° 92/054 du 27 mars 1992 portant statut spécial du corps des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Bien que leur rôle principal consiste à maintenir de l'ordre dans les prisons en temps normal²⁷⁸, il n'en demeure pas moins qu'en temps de crise, le même décret stipule que ce personnel participe, sur réquisition de l'autorité compétente, aux opérations de maintien de l'ordre de sécurité ou de défense. Compte tenu de ces différents pouvoirs de l'État qui interfèrent et interagissent dans le but de sécuriser le Cameroun sur le plan interne voire externe, que dire de l'action sécuritaire du Bataillon d'Intervention Rapide de sa création à nos jours ?

2- Le B.I.R et l'anéantissement du phénomène des coupeurs de route et la criminalité transfrontalière dans le septentrion

Créé au départ principalement pour la défense du territoire national et la lutte contre la criminalité transfrontalière, le B.I.R se déploie actuellement sur un quadruple plan : la sécurisation de la presqu'île de Bakassi ; la lutte contre les coupeurs de route ; il est associé au sein de chaque région militaire à la brigade d'intervention rapide; et la sécurité présidentielle²⁷⁹. Les missions du B.I.R se sont énormément étendues avec le temps. Forts de plusieurs milliers d'hommes, d'un matériel de guerre polyvalent (terre, mer et air) et d'un entraînement adéquat, les éléments du B.I.R occupent à ce jour un rôle de premier plan dans la défense du territoire.

Dans le contexte socio-politique camerounais, la criminalité relève du phénomène global de la montée en puissance de la violence organisée. Elle traduit en outre l'émergence sociale de « nouvelles arènes » du pouvoir qui s'approprient les instruments d'exercice de la coercition et des prélèvements des individus. La criminalité prend au Cameroun une pluralité de formes²⁸⁰. Après 1990, le Cameroun, s'inscrivant dans une dynamique sociétale globale, a connu une profonde transformation de sa scène criminelle ayant conduit à l'émergence de nouvelles formes d'expression de l'insécurité. Deux tendances lourdes ont notamment marqué

²⁷⁸ Décret n°92 /O54 du 27 mars 1992.

²⁷⁹Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, p.135.

²⁸⁰ E. C. Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité : d'une armée de garde vers une armée d'avant-garde 1960-2010", Thèse de Doctorat/Ph.D en Science politique, Université de Yaoundé II-SOA, 2011, p.280.

cette transformation : la démultiplication des centres d'exercice de la violence organisée et la professionnalisation progressive du métier de criminel. Plus précisément, l'heure est à l'émancipation extra-étatique des groupes d'acteurs sociaux vivant par et pour le crime ; à l'inscription de l'assassinat, du vol, du viol, du hold-up dans les répertoires de constitution des patrimoines privés et d'ascension sociale²⁸¹. L'insécurité qui en est le corollaire se vit tant dans les zones de foisonnement humain que dans les localités regorgeant une grande potentialité matérielle due aux activités économiques qui y ont cours.

Les gangs, entendus comme association de malfaiteurs, d'organisations criminelles structurées chacune autour d'un « patron » et fonctionnant sur la base d'une division sociale des tâches à l'intérieur, sont les principaux vecteurs du grand banditisme et de la grande criminalité au Cameroun. Il s'agit d'associations de malfrats qui se dotent de moyens propres d'administration de la violence et qui disposent de modes opératoires propres et de sanctions à l'endroit de leurs victimes, allant de prises d'otages à la liquidation physique notamment. Comment le B.I.R s'en est-il illustré dans les cas de figure ci-dessus ?

Le Cameroun comme le reste du monde connaît sa cohorte de menaces. Après une décennie de conflit armé contre le Nigeria, il fait aujourd'hui face à un ennemi d'une identité particulière : ce sont des « assaillants disparates » dans les régions du Sud-ouest et du Littoral responsables de la piraterie maritime avec pour corollaire la prise d'otages ; les « coupeurs de route » dans les régions du Nord, Extrême Nord, de l'Adamaoua et de l'Est responsable de la criminalité transfrontalière et les enlèvements d'enfants contre rançons²⁸². Conformément à la nouvelle doctrine d'emploi, les Forces Armées camerounaises et notamment le B.I.R vont se mobiliser pour y faire face.

S'agissant du B.I.R, notons qu'il est destiné à effectuer des missions spécifiques de type commando dans un environnement terrestre, aéroporté et amphibie à savoir :

- Les missions classiques dévolues à l'Armée de Terre ;
- La destruction d'objectifs en profondeur ;
- La libération d'otages ;
- La lutte contre le grand banditisme (coupeurs de routes, pirates...) ;
- La protection des personnalités ;

²⁸¹ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité ...", 2011, p.280.

²⁸² *Ibid.*, p.281.

- L'escorte de convois sur terre et d'embarcations sur mer ;
- Les missions de tireurs d'élites (encadrés au sein d'un groupe ou en isolé) ;
- La recherche préventive, prévisionnelle et active du renseignement.

Au regard des missions ci-dessus déclinées, il s'avère que la composante essentielle de l'Armée de Terre chargée de répondre aux menaces les plus ambiguës est le Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R)²⁸³. En effet, son institutionnalisation est due à l'émergence des activités crapuleuses transfrontalières dans le Grand Nord, notamment le phénomène de coupeurs de route. Face à cette menace asymétrique, le Bataillon Léger d'Intervention (B.L.I) sera créé le 1er février 1999. Le 25 Juillet 2001, le B.L.I devient le Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R). Il est créé un B.I.R par Région Militaire Interarmées (RMIA) ; le troisième B.I.R ayant son poste de commandement à Maroua Salak dans l'Extrême Nord, couvre la troisième RMIA. Plus tard, le 1er B.I.R sera activé à Letta (Région administrative de l'Est) dans la 1ère RMIA.

Le haut commandement, suite aux événements de Février 2008, à la montée de la piraterie le long du territorial camerounais et la recrudescence du grand banditisme a procédé à la réorganisation des différentes unités du Bataillon d'Intervention Rapide sur l'ensemble du territoire national en fonction des spécificités des régions et du type de menaces. C'est ainsi que neuf formations ont récemment été créées (le cinquième B.I.R, le B.I.R Delta, le Centre d'Instruction des B.I.R, le Centre Antiterroriste et la Base logistique des B.I.R). Toutes ces démultiplications ont fait de l'unité d'élite créée par le Colonel Sivan un maillon essentiel dans le processus de défense et de sécurité nationale.

Parlant justement de l'action sécuritaire du B.I.R dans le septentrion, le Professeur Saïbou Issa écrit : « une liste impressionnante de personnes et de personnalités impliquées dans le trafic de voitures volées, les embuscades sur la chaussée et autres agressions à main armée, en 1998, la ville de Maroua s'est vidée de tous ceux qui ont quelque chose à se reprocher »²⁸⁴. Ainsi, les actions à mettre à l'actif du B.I.R laissent apparaître que quelques 700 personnes auraient été exécutées²⁸⁵. Qu'en est-il de l'action du B.I.R en zone maritime ?

²⁸³ Eba'a, Affaire Bakassi : *Genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigeria*, 2013, p.52.

²⁸⁴ I. Saïbou I, "La répression du grand banditisme au Cameroun : entre pragmatisme et éthique", *Recherches Africaines*, 2006, p.4.

²⁸⁵ *Ibid.*,

S'agissant de la lutte contre la piraterie maritime, le B.I.R DELTA est le corps des gardes côtes²⁸⁶. Il s'est définitivement installé le 1er Avril 2009 et a commencé à remplir ses missions. Des travaux d'aménagement, d'ensablement pour la construction de certaines casernes et l'acquisition des équipements et matériels continuent sur la zone de Bakassi où est basée cette unité d'élite. Le B.I.R DELTA assure la sécurité sur la région stratégique de Bakassi en protégeant les plateformes pétrolières et les villages des pêcheurs²⁸⁷. Il assure les escortes maritimes, la protection des écoles, des édifices publics et les biens des populations. Pour assurer ses missions, le B.I.R est assisté de la marine et de l'armée de l'air. L'arrivée du B.I.R à Bakassi apparaît comme une réussite, car l'insécurité y a considérablement baissé et l'on dénonce de moins en moins des actes de corruption perpétrés par les éléments de l'armée camerounaise dans la région²⁸⁸.

Pour exécuter sa mission, la formation s'attelle à faire :

- Restaurer l'autorité de l'État dans la péninsule ;
- Faciliter le retour progressif des services publics, des autres formes de maintien de l'ordre et même des populations ;
- Faire respecter les accords de « *Green tree* » ;
- Créer un climat de sécurité et l'harmonie avec les populations de la péninsule ;
- Rechercher et détruire les bandes armées dans la péninsule et sur le plan d'eau.

Le Cameroun, pays situé dans le Golfe de Guinée, n'est pas épargné par le péril sécuritaire contemporain appelé la piraterie maritime. L'insécurité croissante est alimentée par les enjeux économiques en forte expansion dans cette zone économique maritime (Bakassi) et a imposé aux pouvoirs publics des mesures sécuritaires à prendre compte tenu des enjeux économiques²⁸⁹. C'est la raison pour laquelle le B.I.R DELTA est créé et basé dans cette localité. L'image suivante nous donne une idée sur la consistance de l'action sécuritaire du B.I.R DELTA en zone maritime.

²⁸⁶ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité ...", 2011, p.277.

²⁸⁷ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité ...", 2011, p.277.

²⁸⁸ A.H. Onana Mfege, *Le Cameroun et ses frontières une dynamique géopolitique complexe*, Paris, Harmattan, 2005, p.89.

²⁸⁹ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité...", 2011, p.280.

Photo 4 : Le B.I.R Delta dans ses missions régaliennes



Source : Magazine des Forces de Défense Honneur et Fidélité, Numéro spécial du 20 mai 2009, p.32.

Il s'avère au regard de ce qui précède que, face à l'émergence de nouvelles formes de criminalités et le banditisme transfrontalier, le B.I.R s'impose comme la réponse proportionnelle et décisive de l'État. Ainsi, sa formation et son suréquipement font de ce corps une vedette au sein de l'armée camerounaise. Les missions du B.I.R faut-il le rappeler étaient de venir à bout du phénomène de Coupeurs de route dans le septentrion et assurer la sécurité sur les frontières et les cotes camerounaises. C'est dans ce contexte que ce corps est allé renforcer les mesures de sécurité dans la partie sud de la frontière Cameroun-Nigeria. Surnommé, le B.I.R/DELTA, il a réussi à réduire l'insécurité à sa plus simple expression dans la région et surtout à la péninsule de Bakassi²⁹⁰.

3-La gestion des crises sociopolitiques et la maitrise des rebelles centrafricains

Bien que perçue davantage par la communauté nationale voire internationale comme un encadrement sécuritaire de crise et d'urgence, l'intervention du B.I.R lors de la crise socio-

²⁹⁰ Onana Mfège, *Le Cameroun et ses frontières...*, 2005, p.88.

économique de février est cependant considérée par les officiels de cette unité d'élite comme la mise en activité du rôle post crise et pendant la crise, encadré par la déontologie de cette branche de l'armée²⁹¹. En effet, ces rôles sont : la prévention des menaces, la protection de l'État et des populations et leurs biens.

La prévention a pour but, en premier lieu, de protéger le pays contre les menaces pouvant peser sur ses intérêts fondamentaux. Aussi, elle doit permettre d'anticiper et, si possible d'empêcher l'émergence des situations susceptibles de devenir conflictuelles²⁹². Au sein des Armées en général et au sein du B.I.R en particulier, ce principe se traduit par la recherche constante d'indices d'alerte d'une menace, le suivi d'indicateurs de conflit ou de crises potentielles, par une présence militaire permanente dans les zones identifiées comme risquées (zones frontalières, façades maritimes). Les outils d'information, d'analyse (renseignement), de veille et d'alerte stratégique sont également indispensables dans l'anticipation puis la gestion des crises²⁹³.

La prévention s'appuie également sur des capacités de réaction immédiate²⁹⁴, sur l'activation progressive de moyens positionnés dans les régions à risque ainsi que le déploiement préventif de moyens terrestre et maritime voire aérien. L'ensemble du dispositif mis en œuvre dans le cadre de la prévention donne au Cameroun une faculté de prévision et de compréhension des situations qui constituent l'une des clés de son autonomie de décision²⁹⁵.

La notion de protection quant à elle concerne exclusivement le territoire national et les populations²⁹⁶. En l'absence de menace militaire à proximité des frontières, elle s'apparente, la plupart du temps à des missions de sécurité intérieure, cas des missions de défense strictement militaires²⁹⁷. Impliquant en toute circonstance de satisfaire les exigences de sécurité et d'intégrité du territoire, de liberté d'action du gouvernement et de sauvegarder la population, la protection répond aux menaces de désordre, de chantage, de déstabilisation, de terrorisme et

²⁹¹ Belomo Essono, "Sécurité et ordre politique au Cameroun ...", 2009, p.28.

²⁹² Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram: entre monopole étatique, coopération internationale et ouverture au privé", *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, 2016, p.14.

²⁹³ *Ibid.*, p.16.

²⁹⁴ J.P. Meloupou, "Société africaine et défense : De la stratégie des moyens", in *Frères d'armes*, n° 197, Paris, décembre 1995, p.28.

²⁹⁵ *Ibid.*, p.29.

²⁹⁶ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité : d'une armée de garde vers une armée d'avant-garde 1960-2010", 2011, p.276.

²⁹⁷ *Ibid.*,

d'agression limitées²⁹⁸. Ainsi, la défense aérienne, la défense maritime du territoire, la défense terrestre du territoire et la défense civile concourent à la protection²⁹⁹. Les trois premières défenses sont permanentes et relèvent principalement des Armées et par ricochet du B.I.R. L'activation des mesures de Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) est mise en œuvre sur décision du gouvernement et son exécution incombe à l'autorité militaire (État-Major des Armées)³⁰⁰.

Sur un plan purement factuel, on s'aperçoit qu'après les années de braise, l'on a connu la vie chère, les manifestations, les casses, les incendies, les violences et répressions, la mort et la désolation dans les différentes villes camerounaises³⁰¹. Tout est parti d'un mot d'ordre de grève de syndicats nationaux de transporteurs urbains et interurbains. Ils se plaignaient des difficultés relatives aux conditions de l'exercice de la profession de conducteur de taxi, de moto et autres ; notamment l'augmentation des prix des carburants à la pompe³⁰². Une pratique conforme à la loi, dont l'objectif est d'essayer d'arracher des concessions au gouvernement qui n'avait pas fermé les voies du dialogue. Prenant prétexte de ces négociations qui savent s'accommoder de longueurs voire de rebuffades, des jeunes « manipulés » ont pris le contrôle de certains arrondissements de Douala aux premières heures du 25 février. Ils ont continué à tisser la toile de la violence à travers le pays, touchant 31 villes tuant 40 personnes dont 30 dans le littoral. Même Yaoundé la capitale, inattaquable pendant les années de braise n'a pas été épargnée. Ses habitants surpris et choqués ont assisté impuissants à la furie de casseurs et pilliers³⁰³. Les Forces de sécurité policiers et gendarmes interviennent avec des camions à eau, gaz lacrymogènes et tirs de sommation pour disperser les manifestants, les jeunes répliquant avec des cailloux et gourdins³⁰⁴. Un grave acte de provocation qui a amené le chef de l'État à sortir de sa réserve et à avertir que le désordre ne passera pas à travers une déclaration forte le 27 février, « Tous les moyens légaux seront mis en œuvre pour que force reste à la loi ». La fermeté du chef de l'État couplée à la descente sur le terrain de renforts des Forces Armées en l'occurrence le Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) a permis d'interpeller et de mettre à la

²⁹⁸ Meloupou, "Société africaine et défense : De la stratégie des moyens", *Frères d'armes*, n° 197, Paris, décembre 1995, p.26.

²⁹⁹ *Ibid.*, p.25.

³⁰⁰ T. Zang, "Le code de conduite des forces de défense et de sécurité : un outil pour renforcer les relations civilo-militaires en Afrique", *politique africaine*, n° 26, mars 2010, p.34.

³⁰¹ Il s'agit là d'une description sommaire de la crise socio-économique de février 2008 que le Cameroun a connu

³⁰² Mouchili Mama, 45 ans, transporteur interurbain, Yaoundé, entretien du 14 août 2019.

³⁰³ Eyebe Barthazard, 48 ans, adjudant-chef du B.I.R, Bastos, entretien du 20 juillet 2019.

³⁰⁴ Ondoua Ndi Marcel, 51 ans, fonctionnaire de police (commissaire principal de police), en service au commissariat de sécurité publique d'arrondissement de Yaoundé IIème, Mokolo, entretien du 14 juillet 2019.

disposition de la justice de nombreux auteurs de troubles et, ce faisant, de restaurer la paix sur l'ensemble du territoire national³⁰⁵. En somme, les événements de février 2008 ont permis la consécration du B.I.R comme unité d'élite avec une capacité opérationnelle très conséquente. Peut-on réduire le B.I.R à une unité d'élite purement nationale ?

Le rayonnement transnational de l'action sécuritaire du B.I.R est structuré par la prise en compte des potentielles menaces nécessitant la riposte des forces de défense. En effet, cela est prioritairement lié à la définition et la considération des menaces et des risques dont le Cameroun peut faire face, aux manœuvres ennemies retenues, et aux nécessaires mesures sécuritaires à prendre³⁰⁶.

En effet, la géopolitique de la sous-région Afrique Centrale étant caractérisée par une conflictualité endémique « géopolitique du chaos », le Cameroun dans une logique proactive a mis sur pied le B.I.R pour faire face à des menaces de diverses formes dont la gravité est fonction de l'objectif politique, des visées stratégiques et des capacités militaires ennemies. Les éléments ci-après sont à inscrire dans la typologie de menaces transfrontalières :

- la contestation des frontières : l'importance des frontières communes et perméables avec les États limitrophes fait l'objet d'une remise en cause du tracé hérité de la colonisation. Cette violation du sacro-saint du principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation est source de tension et débouchent sur des manœuvres militaires visant à prendre des gages territoriaux au Cameroun³⁰⁷ ;

- le caractère stable et relativement prospère du Cameroun éveille des convoitises des États voisins. L'importance des infrastructures économiques sensibles d'intérêt multilatéral, les richesses potentielles du Cameroun, notamment, son sous-sol, peuvent être des cibles pour une tentative de mainmise extérieure. D'où la nécessité de mettre sur pied une unité d'élite capable d'éconduire les visées hégémoniques des États voisins. En clair, la sous-région Afrique Centrale a souvent été l'objet des visées hégémoniques, non seulement de ses pays constitutifs mais également des pays extrarégionaux. Le Cameroun reste au centre de cette convoitise compte tenu de sa situation géostratégique, de sa politique d'indépendance nationale ou pour des motifs

³⁰⁵ Meloupou, "Société africaine et défense : De la stratégie des moyens", *Frères d'armes*, n° 197, Paris, décembre 1995, p.26.

³⁰⁷ Le cas du différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria sur la Presqu'île de Bakassi est révélateur.

d'expansionnisme religieux ou culturel. Ces menaces et risques peuvent déboucher sur diverses formes d'actions ennemies³⁰⁸.

La puissance de feu du Bataillon d'Intervention Rapide dans les régions septentrionales est à inscrire dans une perspective de collaboration avec les forces du Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GPING). Depuis plusieurs décennies, les régions du septentrion (Adamaoua, Nord et Extrême Nord) vivent des crimes crapuleux et odieux imputables aux célèbres coupeurs de route constitués de Tchadiens et bien d'autres étrangers³⁰⁹. Ainsi, en octobre 2009, des militaires ont été pris pour cible des criminels transnationaux sur l'axe Ngaoundéré-Garoua, et au cours de cette embuscade, le sous-lieutenant NKOMBA y a laissé sa vie. Aussitôt la salle besogne accomplie, les assaillants armés de kalachnikov, avaient trouvé refuge dans la nature. Mais les rescapés ont eu le temps de détecter, à travers leur langue, l'arabe, que ces malfrats venaient d'un pays voisin. Quelques jours après, c'est le commandant de compagnie de Gendarmerie de Guider qui acculait à leur dernier retranchement, les coupeurs de route décidés à en découdre avec six otages³¹⁰. Les malfaiteurs ont pris la poudre d'escampette en direction de la région de l'Extrême Nord et du Tchad, sans avoir perçu les 15 millions exigés aux familles des otages.

Dans une logique de défense efficiente, le gouvernement avait pris toutes les dispositions pour assurer la sécurité des personnes et des biens, en tenant compte du fait que la région du Nord sert de théâtre d'opérations à des bandes de malfrats en provenance des régions voisines, voire des pays voisins. Pour faire face à cette insécurité transfrontalière, le gouvernement a déployé sur le terrain le Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GPIGN). L'escadron régional d'intervention numéro trois de cette unité est basée à Garoua avec compétence sur les régions de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord. La centaine d'hommes spécialement formés dispose des moyens logistiques adéquats pour traquer les coupeurs de routes. Des véhicules d'assaut existent à cet effet, et les efforts vont se poursuivre pour équiper davantage ces soldats. Il convient de relever que dans la région du Nord, le GPIGN a compétence aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce qui n'est pas le cas du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R). Cette unité spéciale de l'Armée de Terre traque au quotidien les coupeurs de route dans les confins des quatre départements de la région

³⁰⁸ E. Ela Ela, "La politique de défense du Cameroun depuis 1959: contraintes et réalités", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Nantes, 2000, p.196.

³⁰⁹ Ela Ela, "La politique de défense du Cameroun depuis 1959...", 2000, p.196.

³¹⁰ Onana Mfege, *Le Cameroun et ses frontières...*, 2005, p.58.

du Nord³¹¹. Les véhicules d'assaut de cette force spéciale sont en eux même, un élément rassurant au sein des populations. Depuis son arrivée sur le terrain, les prises d'otages, des enlèvements, des embuscades des coupeurs de route ont de la peine à prospérer³¹². Le quatrième B.I.R basé à Garoua multiplie au quotidien les stratégies pour rassurer les populations à travers une présence dissuasive sur le terrain.

Plus encore, depuis 2001 jusqu'à nos jours, la présence des éléments du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R) est ce qui attire l'attention du visiteur qui parcourt la nationale N°1 notamment le tronçon Mora-Kousseri. Des éléments qui, à chaque moment, se meuvent d'un point à l'autre. Une présence qui, observée au premier plan fait écran au rôle des éléments de la Gendarmerie dans cette bataille contre les malfrats qui écument la région de l'Extrême Nord. Mais sur le terrain, les 2 Forces sont complémentaires. Les éléments de la Gendarmerie jouent le rôle d'aiguillon³¹³. Leurs stratégies de collecte des renseignements sont mises en œuvre pour circonscrire l'abri des bandits. Et quand arrivent les éléments du B.I.R, c'est le dispositif « araignée » qui se referme ainsi sur les malfrats³¹⁴. Cette synergie d'action entre les deux Forces est plus palpable en cas d'intervention. Aussitôt l'alerte donnée, le dispositif est en place. Chacun sait ce à quoi s'en tenir. Le commandant de la légion de Gendarmerie de l'Extrême Nord Joseph Mbu Atang et Elie Bondol Bakolok le commandant du premier B.I.R à Maroua ne déploient jamais leurs éléments sur le terrain sans que l'expédition en question soit précédée d'une concertation préalable entre les deux corps³¹⁵. Le plan d'intervention est toujours concocté par les deux chefs de groupe. Une harmonie des Forces qui a été saluée par les hautes autorités étatiques lors de la visite de travail qui eut lieu en Janvier 2009 entre les autorités camerounaises et tchadiennes en charge du maintien de l'ordre. Par ailleurs, le B.I.R s'est également déployé dans la région du soleil levant pour pallier aux menaces transfrontalières relatives aux socio-politiques sévissant en République Centrafricaine.

Dans la région de l'Est Cameroun, les rebelles centrafricains sèment la panique depuis les crises sociopolitiques que ce pays voisin a connues. En effet, près de 180 enlèvements avec demandes de rançon ont été enregistrés de Janvier à Juin 2007. Par ailleurs, cette région se retrouve être le territoire des rebelles centrafricains qui y alimentent le phénomène de coupeurs

³¹¹ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la...", 2011, p.276.

³¹² *Ibid.*, p.277.

³¹³ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, p.135.

³¹⁴ *Ibid.*, p.136.

³¹⁵ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, p.135.

de route à la frontière entre le Cameroun et la République Centrafricaine³¹⁶. C'est ainsi qu'au cours de la cérémonie de présentation de vœux du nouvel an le 14 Janvier 2009 dans la cour d'honneur de la Brigade du Quartier Général (QG) de Yaoundé, le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense déclare : « Comme 2007 et 2008, 2009 ne sera pas de tout repos pour nos Forces de Défense ». Et pour cause, explique le Ministre : « La menace persiste, elle augmente d'intensité, elle devient variée, diversifiée et pernicieuse »³¹⁷. Toutes ces agressions spontanées, perpétrées sur le territoire camerounais par des individus non identifiés, loin d'être exhaustives, démontrent à suffisance que le Cameroun, comme le reste du monde, fait face à de nouvelles menaces. Pour y répondre, le dispositif camerounais de défense nationale en l'occurrence le B.I.R y a été déployé avec un effectif conséquent pour répondre aux menaces.

« À bas les coupeurs de route ! », c'est à l'unisson que les éléments du contingent du premier B.I.R basé à Salak ont repris cette phrase inspirée par le gouverneur de la région de l'Extrême Nord. C'était le 07 Janvier 2010 au cours d'une visite du Poste de Commandement (PC) de cette unité basée à Salak, à une quinzaine de kilomètre sur la pénétrante sud de la ville de Maroua. Une descente qui a permis au gouverneur qu'accompagnaient tous les autres chefs des Forces de sécurité de la région, de se faire une idée sur le matériel et les infrastructures dont dispose cette unité d'élite affectée à la lutte contre l'insécurité dans la région de l'Extrême Nord. Le patron des lieux, le lieutenant-colonel Elie Bondol, commandant du premier B.I.R a reçu : 15 motos tout terrain, 02 pick-up tout terrain de marque Land Cruiser et 02 Prado. Ces moyens logistiques sont arrivés au même moment que le nouveau contingent d'une centaine de commandos. Des jeunes militaires fraîchement sortis du centre de formation anti-terroriste basé au camp militaire de Man O' War Bay, à une dizaine de kilomètre de Limbe et prêts à découdre avec les coupeurs de route. Avec cet arsenal, le B.I.R de Salak a marqué les points dans la lutte contre le grand banditisme³¹⁸. Le déploiement de ce nouveau contingent sur le terrain a déjà commencé à produire des résultats.

Deux mois durant, la région n'a pas connu d'attaques de coupeurs de route. En dehors de quelques cas d'agressions enregistrés dans les agglomérations urbaines. Bien avant cette dotation en infrastructures et en matériels, le commandant du 1er B.I.R a présenté son unité

³¹⁶ Quotidien privé camerounais, Le Jour n°215, du 19 Juillet 2008, p.5.

³¹⁷ Quotidien national bilingue, Cameroun Tribune n°9267/5466, du 15 Janvier 2009, p.3.

³¹⁸ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram ...", *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, 2016, p.14.

ainsi que le bilan des activités menées en 2009³¹⁹. L'assistance apprendra qu'en 2009, les éléments de cette unité spéciale ont à leur actif :

- neutralisé 04 coupeurs de route ;
- libéré 28 otages ;
- récupéré et remis à leurs propriétaires 207 bœufs ;
- saisi 04 armes de guerre, 26 armes blanches ;
- procédé à l'arrestation de 43 malfrats.

Ce bilan plus ou moins satisfaisant est à mettre à l'actif du B.I.R en poste dans le Grand Nord. Tout compte fait, la lutte contre l'insécurité reste la préoccupation du Chef supérieur des Armées qui ne cesse d'agir, la dernière action étant la nomination le 31 août du Secrétaire Permanent du Conseil National de Sécurité Monsieur Paul Atanga Nji³²⁰. Mais les récentes prises d'otages dans le Grand Nord, les dernières attaques des chalutiers dans les eaux territoriales camerounaises, les pertes en vie humaines enregistrées dans les rangs des Forces Armées camerounaises démontrent à suffisance la vulnérabilité du système de défense camerounais en termes d'hommes et d'équipements, exigeant ainsi une mise à jour permanente au vue du dynamisme des nouvelles formes de menaces³²¹.

Le chapitre qui s'achève nous a permis de présenter brièvement le contexte de création du BIR mais surtout de dresser un diagnostic non exhaustif des principales menaces qui ont poussé à sa mise sur pied en 1999. L'on y découvre que les menaces que le nouveau bataillon devait éradiquer étaient d'abord les actes de coupure de route pour déposséder les passagers des véhicules sur les routes de leurs biens ou alors des razzias lors des jours de marchés périodiques. Ensuite, à la faveur des ajustements des dispositifs sécuritaires dans les différents pays concernés, la menace a migré et a commencé à se focaliser sur le vol de bétail. Toutefois, le développement aidant, ainsi que la prolifération des villages et la création des unités de police et de gendarmerie au plus près des populations, le nouveau mode d'action des malfrats est devenu les prises d'otages avec demandes de rançon. A cela devait s'ajouter le braconnage dans les parcs des régions septentrionales et l'insécurité émanant des pays voisins soumis à une

³¹⁹ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la ...", 2011, p.278.

³²⁰ Décret n°2010/266 du 31 août 2010, consultable dans le quotidien national Cameroun Tribune, n°9672/5873, du 1er septembre 2010, p. 2.

³²¹ Depuis les attentats terroristes du 11 Septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique, aucune partie du monde ne semble être à l'abri de la menace terroriste. Ceci est confirmé plus tard par les attentats de Madrid, de Londres, les attentats manqués en France. Ces éléments caractérisant une crise internationale définissent une nouvelle géopolitique internationale entretenue par l'émergence des « réseaux terroristes » en l'occurrence Al-Qaïda, le groupe salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), les Groupes Islamistes Armés (GIA)... A côté de ces attentats, on observe également le phénomène de Piraterie maritime devenue une véritable entreprise criminelle internationale doublée d'un commerce très lucratif.

instabilité politique sans cesse croissante. Malgré l'immensité de la tâche et les effectifs réduits, le BIR a su, en s'adaptant à son environnement et en implémentant de nouvelles techniques tactiques et opérationnelles répondre efficacement à toutes ces menaces au point de contenir voire réduire à leur plus simple expression les actes des hors la loi. L'on a ainsi pu observer qu'entre 1999 et 2008, la situation sécuritaire dans les régions septentrionales et de l'est Cameroun n'avait rien à voir avec ce qu'elle était au début de la décennie 2000. Le BIR aura contribué à en jouer les principales notes qui ont apporté cette accalmie. Fort de ces succès, il a été appelé au secours en 2008 dans le cadre des émeutes dites de la fin pour que force reste à la loi. Alors qu'il entendait se reposer sur ces lauriers encourageants, la situation sécuritaire mondiale et l'arène internationale transformait le golfe de guinée en épicode de la piraterie maritime dans le monde. Il était hors de question que les eaux territoriales du Cameroun en fassent les frais : Le temps était venu pour réaliser un nouveau défi sur la façade maritime dans le cadre de la force BIR côte.

CHAPITRE III : LE CONCEPT DE LA FORCE B.I.R CÔTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN

Le déploiement du B.I.R sur les côtes camerounaises répond à un impératif de sécurisation des espaces côtiers et leurs prolongements. L'action de la force B.I.R Côte se concentre en effet sur la maîtrise du processus sécuritaire des espaces maritimes, face à des formes de plus en plus nombreuses de menaces thalassocratiques, et à une faillite « évidente » des mécanismes antérieurement dédiés à la sécurisation de ces espaces. Son action se déploie autant sur les côtes qu'en haute mer, jusqu'aux confins des limites des eaux internationales¹. Le B.I.R Côte quadrille donc les eaux territoriales du Cameroun, tout en balayant les espaces côtiers et lacunaires, allant des abords équato-guinéens jusqu'aux confins de la Cross River. L'enjeu principal de ce chapitre est de décliner clairement la pertinence du B.I.R Côte dans le maillage sécuritaire camerounais. Dans ce sens, ce chapitre s'articule autour de trois axes majeurs. Premièrement, il se propose de comprendre les enjeux de la mise sur pied de la force B.I.R Côte sur la façade maritime du Cameroun en insistant sur le développement de la piraterie maritime dans la péninsule de Bakassi, la disposition des pirates le long des côtes camerounaises et la faillite des dispositifs traditionnels de lutte contre les pirates dans la péninsule de Bakassi. Ensuite, ce chapitre se propose d'examiner les aspects structurel et fonctionnel de la force B.I.R Côte sur la base de divers instruments de mesure dont : les politiques publiques de sécurité, l'action des Unités Légères d'Interventions Maritime (ULIM), et sa capacité de synergie avec les traditionnels opérateurs sécuritaires sur le terrain. Enfin, le présent chapitre se propose d'évaluer l'efficacité opérationnelle de la force B.I.R Côte face à la piraterie maritime en insistant notamment sur : les principales techniques de lutte contre la piraterie maritime développées à savoir le renseignement et la dissuasion, la sécurisation des infrastructures de production pétrolière off-shore, et la normalisation des activités de production pétrolière grâce à la coercition.

¹ F. Bambou, "Bakassi : l'enjeu économique ", *La nouvelle Expression*, 2008, voir aussi, R. De Koning et J. Mbagha, "Conflits pour les ressources naturelles de la péninsule de Bakassi : du global au local", *Ecologie & politique*, vol.1, n°34, 2007, pp.93-103.

I- ENJEUX DE LA MISE SUR PIED DE LA FORCE B.I.R COTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN

C'est au détour des années 2009 que les autorités camerounaises décident du déploiement le long des côtes et à l'intérieur des eaux territoriales jusqu'aux confins des limites internationales, d'une force B.I.R côte, dont la principale mission est la maîtrise du processus sécuritaire de cet espace en dérive progressive vers l'insécurité. L'érection de cette force répond à plusieurs motifs au rang desquels l'on peut noter : le développement de la piraterie maritime dans la péninsule de Bakassi ; le quadrillage de l'espace maritime et des côtes camerounaises par des groupes de pirates ; et la faillite des dispositifs traditionnels longtemps dédiés à la lutte contre l'insécurité en général et la piraterie maritime en particulier dans la péninsule de Bakassi.

1- Le développement de la piraterie maritime dans la péninsule de Bakassi

Avant de prendre la pleine mesure du développement de la piraterie maritime dans la péninsule de Bakassi, il importe de préciser d'emblée le sens de cette notion dont l'usage reste à nos jours encore un lieu commun de paradoxes. Disons donc que par piraterie, l'on entend selon le droit international une attaque perpétrée à des fins privées sur un bateau en haute mer, avec usage de la violence, détention illégale de personnes ou de propriétés, ou vol et destruction de biens². Cette conception fournie par l'article 101 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOSS) de 1982, considère comme « haute mer », tout espace maritime ne relevant de la juridiction d'aucun État³. Ainsi donc, les actes commis dans les eaux relevant de la souveraineté des États (eaux territoriales, zone économique exclusive et eaux intérieures) ne peuvent donc être poursuivis qu'aux termes de leurs propres législations nationales. Le caractère illégal de la piraterie est donc fragmenté en deux volets, l'un international, l'autre national, qui ne coïncident pas nécessairement⁴. L'idée ici n'est pas de faire une casuistique de la piraterie maritime, mais de préciser les nuances de langage. Surtout que dans le cadre de cette étude, l'idée de la piraterie envisagée est globale, indistincte entre celle commise en haute mer et celle commise dans les espaces souverains camerounais.

Il importe également de rappeler que dans l'histoire récente du Cameroun et de l'Afrique en général, « Bakassi » est resté un espace disputé entre le Cameroun et le Nigéria, s'inscrivant

² N. Fau, " Mobilités, flux et transports. Qu'est-ce que la piraterie ? ", *Géococonfluences*, ENS de Lyon, 2003, en ligne, url : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Mobil/Popup/Piraterie.htm>, consulté le 21 aout 2022 à 19h37 min.

³ *Ibid.*, p. 2.

⁴ *Ibid.*, p.3.

dans le sillage des grands bouleversements qu'a connu le continent noir, en rapport à l'artificialité des processus frontaliers hérités de la colonisation. Zone disputée donc qui finalement sera reconnue comme camerounaise, à la faveur des accords de Greentree. Cette précision est d'ailleurs fort-opportune car, nombre d'auteurs s'accordent à dire que l'explosion de la piraterie dans la péninsule de Bakassi précisément, est corolaire à ces accords. Il importe donc de faire un bref retour historique sur la rencontre camerouno-nigériane à Bakassi.

En effet et rétrospectivement, Bakassi est resté jusqu'à l'entame des années 1990 un lieu de rencontre, un espace de fusion entre des univers génériquement fluides, malgré les distances forgées par la blessure coloniale. Distance langagière et donc distance culturelle, distance historique et même distance idéologique. Autant de distances qui n'ont cependant pas entamé le besoin de rencontre entre ces peuples aux trajectoires historiques parfois parallèles, et Bakassi offrait cette belle utopie. Ici, camerounais et nigériens, tous confondus, venaient jeter leurs filets dans ces eaux « infestées » de poissons. Mieux, le Nigéria, déjà géant continental en matière démographique au matin même des Afriques indépendantes, trouvait en Bakassi un soulagement pour la pression démographique et l'exiguïté des ressources présentes sur son territoire, où bientôt l'on allait se « sentir à l'étroit ». En un mot, tout le monde y gagnait, le Nigéria un peu plus certes et c'est justement fort de cette évidence, ajouté à quelques motifs providentiels, qu'il décide d'annexer simplement ce territoire en décembre 1993, où sa part démographique s'élevait déjà à près de 90% de la population totale⁵.

Bakassi se pose donc comme un moment de rupture. Rupture de la quiétude qui se fit d'abord dans la vive tension armée entre le Cameroun et le Nigéria ; puis devant les instances internationales, desquelles la camerounité de Bakassi fut reconnue et surtout rupture en ce que les accords de *Greentree*, par lesquels le Cameroun retrouvait « pleinement » cette portion de son territoire, ont marqué un début : celui d'une insécurité de plus en plus florissante. Des groupes en arme à vocation confuse à l'image des *Bakassi Freedom Fighter* (BFF), l'*Africa Marin Commando*, les *Bakassi Self Determination Front*, y ont émergé. D'autres, déjà en activité dans les zones circonvoisines, y ont étendu leur champ d'action, à l'image du Mouvement pour l'Émancipation du Delta du Niger (MEND). Faisant la part belle à la haute

⁵ F. Bambou, "Bakassi : l'enjeu économique", *La nouvelle Expression*, 2008, voir aussi, R. De Koning et J. Mbagha, "Conflits pour les ressources naturelles de la péninsule de Bakassi : du global au local", *Ecologie & politique*, vol.1, n°34, 2007, pp.93-103.

criminalité maritime, au crime organisé, à la piraterie, au brigandage sur le littoral, au braconnage maritime, à la pollution océanique, et à diverses sortes de trafics⁶.

Aussi Joseph Vincent Ntouda Ebode considère-t-il que de janvier 1994, date de déclenchement du différend qui a opposé la Cameroun au Nigeria sur la paternité de la presqu'île de Bakassi, jusqu'en juin 2006 date de la signature des accords de *Greentree*, la zone est sous un pseudo condominium sécuritaire camerouno-nigérian partagé, et seuls quelques actes de pirateries y sont enregistrés. Ce n'est qu'après la signature des accords de *Greentree*, lesquels définissent le processus de rétrocession de la Presqu'île de Bakassi au Cameroun, conformément à l'arrêt de la Cour internationale de justice, que les menaces d'actes de piraterie purs et durs vont se multiplier à Bakassi. Ces pirates viennent principalement de groupes de dissidents membres BFF opposé à cette rétrocession. Ainsi par exemple, le 31 Octobre 2008, des pirates identifiés plus tard comme des rebelles venant du Nigeria, attaquent un *Supply boat* (SS SAGITTA) en manœuvre de sécurisation d'un tanker en chargement, faisant 10 otages. De même, l'Armée camerounaise a essuyé plusieurs autres attaques à Bakassi, notamment celle du 12 novembre 2007 qui a fait 21 victimes, et celle du 09 juin 2008 faisant 5 victimes⁷.

Véritable réceptacle des « déchets nigériens » du point de vue des menaces sécuritaires de manière générale, Bakassi s'est très vite posé comme un défi sécuritaire majeur pour le Cameroun. Ce d'autant plus qu'il est devenu un véritable *hub* d'insécurité à partir duquel la piraterie maritime s'est rependue le long des côtes camerounaises, comme nous le verrons dans les lignes qui suivent.

2- La disposition des pirates le long des côtes camerounaises

L'on ne peut envisager le maillage sécuritaire des espaces marins africains en général, en dehors des chemins périlleux et du danger permanent que constituent les « solidarités thalassocratiques fondées sur le pillage »⁸, notamment les groupes de pirates, dont l'activité semble à la fois géographiquement et historiquement récurrente. Bien que certains auteurs à l'instar de Wullson Mvomo Ela et Charles Ukeje estiment que les espaces marins d'Afrique en général sont en proie à des menaces diverses à l'image de la prolifération des activités liées au vol et au commerce clandestin de pétrole brut, du trafic de personnes, de drogues, d'armes et

⁶ T. Ncharé Nom, "Le champ naval du Cameroun", *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°43-44, 2021, pp.83-97, p.89.

⁷ *Ibid.*, p.90.

⁸ S. Eklöf Amirell, "La piraterie maritime en Afrique contemporaine. Ressorts locaux et internationaux des activités de piraterie au Nigéria et en Somalie", *Politique africaine*, Vol.4, n°116, 2009, p.98.

des produits pharmaceutiques contrefaits, de la pêche illicite non déclarée et non réglementée, de la décharge des déchets et la pollution⁹ ; la piraterie maritime demeure à nos jours encore, la principale menace à laquelle sont confrontés les États d’Afrique centrale et de l’ouest, dont le trait commun est l’ouverture sur l’un des espaces maritimes parmi les plus enclins à l’activité des pirates dans le monde : le golfe de Guinée¹⁰.

Dans cette pénétrante de l’océan atlantique sur les terres africaines, la violence illicite semble évoluer de manière *crescendo* depuis la mise en évidence des nombreuses ressources dont regorge la région. Véronique Roger-Lacan a pu estimer le bilan suivant en à peine quelques années d’intervalle :

- 551 attaques contre des navires en haute mer ou dans les eaux territoriales depuis dix ans. Les attaques sont passées d’une soixantaine en 2010 à 169 en 2013, dans les eaux territoriales et en haute mer ;
- 30 prises d’otages en 2013, dont deux Français (relâchés une semaine après) ;
- 20 à 40 tonnes de cocaïne par an transitant, en provenance d’Amérique latine, par le golfe de Guinée, et à destination d’Europe, pour un coût à l’achat de 1,3 milliard d’euros ;
- Environ 300.000 barils de pétrole offshore volés par jour, sur une production quotidienne de 5 millions de barils ;
- 40 % de la pêche dans le golfe de Guinée est illégale, soit 350 millions de dollars de pertes par an¹¹.

En effet, il importe, avant de nous consacrer au cas singulier des côtes camerounaises, de jeter un regard panoramique sur cet espace auquel le Cameroun appartient justement, et qui constitue selon le Centre français du *Maritime Information Cooperation & Awareness Center* (MICA), « la zone maritime la plus dangereuse au monde »¹². Le Golfe de Guinée est une vaste région qui recouvre deux zones géopolitiques et économiques à savoir la Communauté

⁹ C. Ukeje et W. Mvomo Ela, *Approche africaine de la sécurité maritime : cas du golfe de Guinée*, Abuja, Friedrich Ebert Stiftung, 2013, p.7.

¹⁰ S. Ndong Atok, "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatique-stratégique", Thèse de Doctorat PhD en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)-Université de Yaoundé 2, 2019, pp.34-35.

¹¹ V. Roger-Lacan, "Faire face aux trafics et à la piraterie maritimes", *Revue internationale et stratégique*, vol. 95, no. 3, 2014, pp. 101-109.

¹² F. Fattori, R. Pravettoni et E. Dedier, "Le Golfe de Guinée, mer de tous les dangers et royaume de la piraterie mondiale", *Le Monde Afrique*, Décembre 2021, en ligne, url : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/12/12/le-golfe-de-guinee-mer-de-tous-les-dangers-et-royaume-de-la-piraterie-mondiale_6105768_3212.html, consulté le 20 Aout 2022 à 7h54 min.

économique des États de l’Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO). Son littoral s’étend sur 6 000 kilomètres du Sénégal à l’Angola, et inclut les pays insulaires du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe.

Carte 2 : Présentation du Golfe de Guinée



Source : Ifesinachi Okafor-Yarwood et M. Pigeon, *Stable Seas : golfe de Guinée*, One Earth Future, 2020, p.1

Précisons cependant que cette considération du Golfe de Guinée n’est pas à valeur universelle. En effet, de plus en plus, le Golfe de Guinée admet de nombreuses définitions. Il est ainsi important de saisir les nuances entre le Golfe de Guinée Géographique et le golfe de Guinée politico-stratégique. Le Golfe de Guinée géographique, ci-haut présenté, comprend 19 États côtiers d’Afrique de l’Ouest et d’Afrique centrale, à savoir : l’Angola, le Bénin, le Cameroun, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d’Ivoire, la Gambie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Liberia, le Nigéria, la République démocratique du Congo (RDC), São Tomé-et-Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Quant au Golfe de Guinée politique et stratégique présenté dans la Carte suivante, il correspond aux pays de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), signataires du traité de Libreville du 3 juillet 2001. Ces pays sont : L’Angola, le Cameroun, le Congo, La R.D.C, le Gabon, La Guinée Équatoriale, le Nigeria et São Tomé et Príncipe.

Carte 3 : Le Golfe de Guinée géopolitique



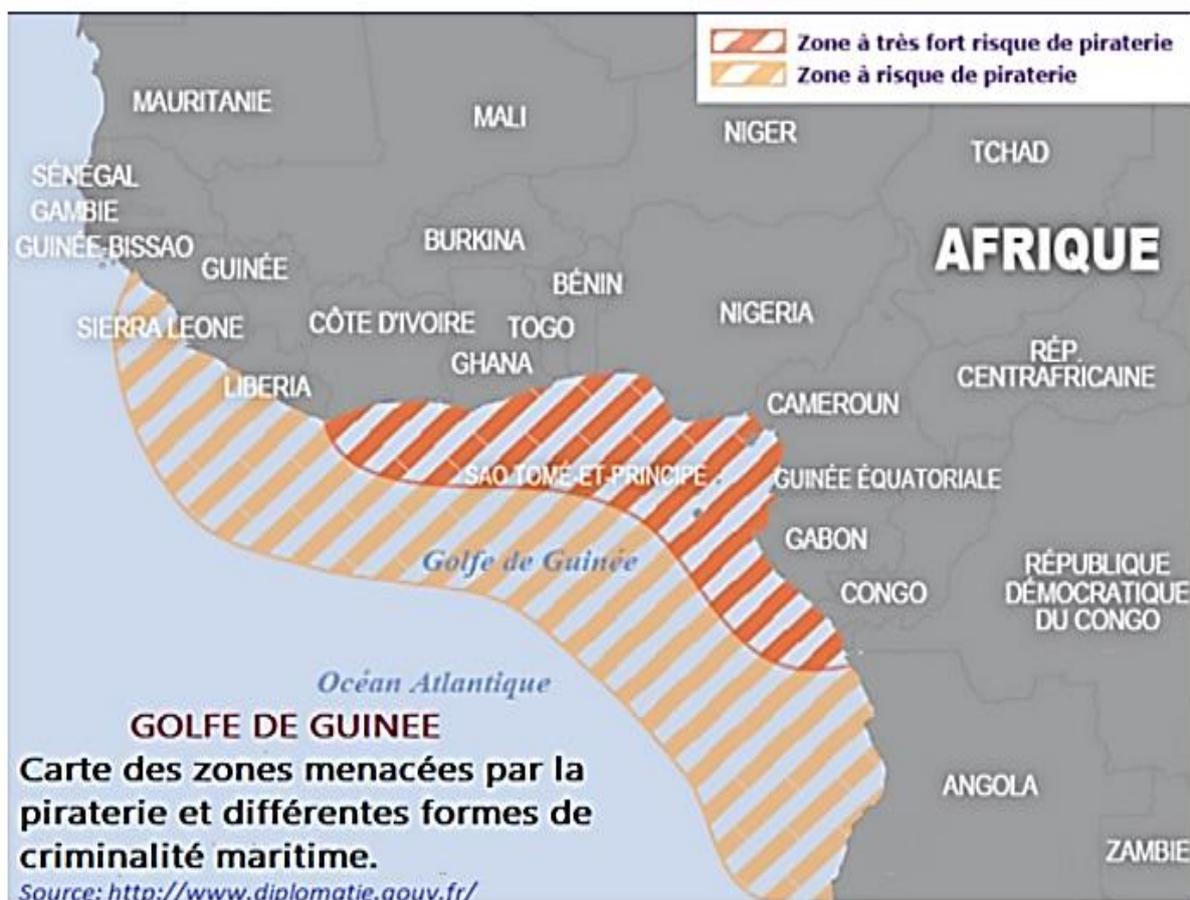
Source : A. Bassou, « Le Golfe de Guinée, zone de contrastes : Richesses et vulnérabilités », *Policy Paper*, OCP Policy Center, 2016, p.8.

Qu'il soit géographique ou géopolitique, le Golfe de Guinée reste l'une des régions parmi les plus convoitées au monde. Aussi bien par les puissances, que par toutes sortes d'acteurs parmi les plus « dangereux ». Pour cause, le domaine maritime de la région est très riche en minéraux, en gisements d'hydrocarbures, et en diverses espèces de ressources maritimes et halieutiques. Ses eaux servent de route maritime majeure pour le commerce international, et affichent une concentration importante du transport maritime. Les États qui s'y trouvent constituent de véritables champs miniers, où abondent les matières premières de toutes sortes. Que ce soit la Côte d'Ivoire qui se positionne comme leader mondial de la production cacaoyère, la Guinée Conakry cinquième producteur mondial de Bauxite, la République Démocratique du Congo et le Nigéria respectivement dixième et douzième producteurs mondiaux d'étain, ou encore les ressources mises en réserve (encore non-exploitées) à l'image de l'aluminium camerounais et du Manganèse gabonais, de même que les ressources forestières qui y abondent, toutes ces richesses font de la région du Golfe de Guinée un véritable pôle

d'attraction pour toutes sortes d'acteurs. Cumulé aux défaillances sécuritaires très réelles qui caractérisent la région et sur lesquelles nous reviendrons plus tard, le Golfe de Guinée devient dès lors un lieu propice à toutes sortes de rapacités.

Pour en rendre compte, terminons ce regard panoramique jeté sur le Golfe de Guinée par des considérations beaucoup plus incisives, en lien avec la forte activité de piraterie maritime qui s'y déroule, suivant les proportions ci-après.

Carte 2 : La piraterie maritime dans le Golfe de Guinée



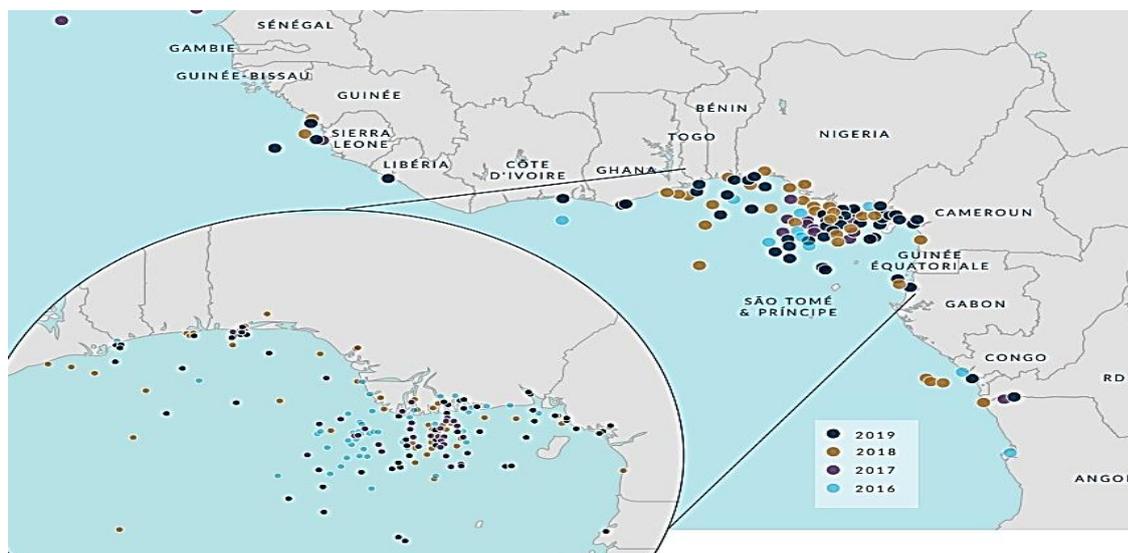
Source : A. Bassou, "Le Golfe de Guinée, zone de contrastes : Richesses et vulnérabilités", *Policy Paper*, OCP Policy Center, 2016, p.21.

En 2020, le tiers des attaques de piraterie maritime dans le monde sont identifiées dans le Golfe de Guinée. Dans le même sillage, l'on relève que près de 95% des enlèvements de marins dans le monde ont eu lieu dans cette région¹³. La forte présence des pirates le long des zones

¹³ Fattori, Pravettoni et Dedier, "Le Golfe de Guinée, mer de tous les dangers et royaume de la piraterie mondiale "..., en ligne, consulté le 20 Aout 2022 à 7h54 min.

côtières s'explique par l'existence dans ces espaces, de la majorité des ressources précédemment mentionnées. À la faveur d'un développement accru du commerce mondial, le trafic sur les routes et pistes maritimes se densifie au même rythme et en rapport aux écarts permanents entre riches et pauvres, et de l'émergence des idéologies révisionnistes, politistes et théocratiques. De fait, ces espaces de circulation maritimes deviennent des lieux de tensions. Les abords maritimes que constituent les zones portuaires, non sans que les espaces reculés et mêmes les eaux internationales en soient épargnées, sont cependant des lieux privilégiés où se déploient des modes d'actions belliqueux, à caractère majoritairement asymétrique¹⁴. C'est dans ces conditions que l'on peut saisir la situation sécuritaire du Cameroun en rapport à ses espaces maritimes, en ce que ceux-ci, en même temps qu'ils subissent le contrecoup des menaces domestiques qui y ont émergées, se posent également comme le réceptacle des vilainies en provenance d'autres espaces. La carte suivante nous renseigne sur une activité qui semble se démarquer des limites frontalières nationales, en s'étirant sur les longueurs de cet espace où semblent abonder toutes sortes de ressources.

Carte 4: Actes de pirateries et de vol à main armée dans le golfe de Guinée, 2016-2019



Source : Ifesinachi Okafor-Yarwood et M. Pigeon, *Stable Seas : golfe de Guinée*, One Earth Future, 2020, p.42.

À la lecture de cette carte, l'on se rend compte que si le sud-Littoral camerounais semble relativement épargné par les pirates, ceux-ci abondent de plus en plus, à mesure que l'on avance vers la frontière nigériane. Le Nigéria justement, se pose comme l'épicentre de la piraterie

¹⁴ Ndong Atok, "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatique-stratégique...", p.4.

maritime dans le Golfe de Guinée¹⁵. De fait donc, le Cameroun qui partage avec lui des frontières tant terrestres que maritime, subit les rémanences des difficultés nigérianes. Mieux, ce qu'il y'a lieu de dire c'est que dans un monde de plus en plus connecté, dans un espace à forte fluidité comme les périmètres maritimes, l'insécurité ne peut se dire que dans son aspect global. Aussi, cette cartographie de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée que nous avons précédemment présentée, se pose en elle-même déjà comme une question à laquelle le Cameroun se trouve confronté au premier chef.

Ajoutons cependant pour ne pas être en reste que la piraterie démarre effectivement le long des côtes camerounaises dans la deuxième moitié des années 1980, et reste concentrée presque exclusivement dans la zone d'exploitation pétrolière au large de la presqu'île de Bakassi¹⁶. Le long des années 1990 et pratiquement jusqu'en 2008, cette forme de piraterie est purement matérielle et se manifeste par : des cambriolages sur des plates-formes de forage ; des pêches à la dynamite dans les zones d'exploitation pétrolière truffées de câbles électriques de haute tension sous-marins et de tuyaux sous-marins véhiculant des gaz et des liquides (dont du pétrole) sous forte pression ; des pêches artisanales et industrielles pratiquées par des piroguiers riverains et des chalutiers peu soucieux du respect de l'interdiction de toute autre activité dans des zones parfaitement délimitées et strictement réservées aux activités pétrolières ; des vols sur des navires de commerce au mouillage à la zone d'attente et au port de Douala et des attaques des chalutiers de nuit au cours desquelles les équipages sont délestés de leurs biens personnels et des sommes d'argent et caisses de poissons sont récupérées¹⁷.

L'attaque du SS SAGITTA mentionnée précédemment, a sonné comme le début d'une série d'actes de piraterie qui vont être perpétrés autant sur des navires marchands que sur des Supplies, travaillant pour des compagnies pétrolières et sur des chalutiers¹⁸. La ville de Limbé connaîtra une attaque de trois banques dans nuit du 28 septembre 2008, avec mort d'homme¹⁹. De manière condensée les statistiques des attaques classées au rang des actes de piraterie le

¹⁵ Ndong Atok, "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatique-stratégique" ..., p.16.

¹⁶ J.V. Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée", in J.V. Ntuda Ebode (dir.), *Terrorisme et piraterie. De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique centrale*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, pp.79-80.

¹⁷ *Ibid.*, p.80.

¹⁸ *Ibid.*, 79.

¹⁹ Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun...", J.V. Ntuda Ebode (dir.), *Terrorisme et piraterie. De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique centrale*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p.81.

long des côtes camerounaises depuis décembre 2007, donnent plus de cinquante attaques classées comme sérieuses. Mais un coup d'œil sur les statistiques de 2009 indique 39 cas.

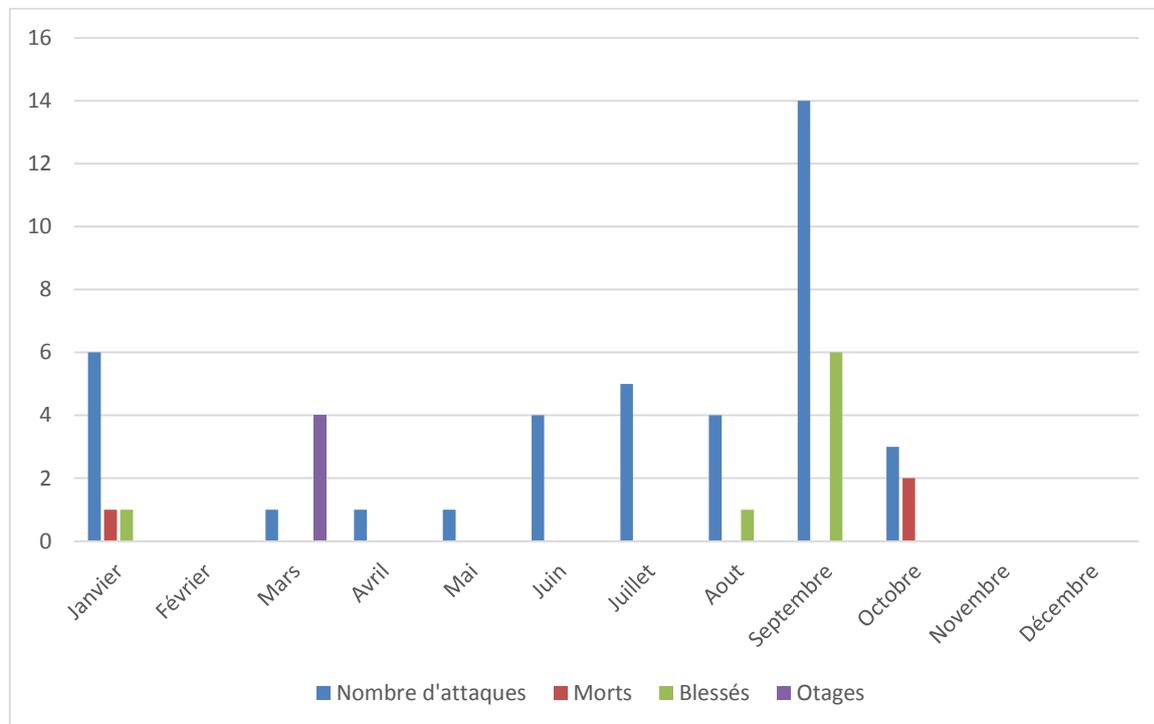
Tableau 2: Statistiques des actes de piraterie aux larges des côtes camerounaises en 2009

2009	Nombres d'attaques	Morts	blessés	Otages
Janvier	6	1	1	0
Février	0	0	0	0
Mars	1	0	0	4
Avril	1	0	0	0
Mai	1	0	0	0
Juin	4	0	0	0
Juillet	5	0	0	0
Aout	4	0	1	0
Septembre	14	0	6	0
Octobre	3	2	0	0
Novembre	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0
TOTAL	39	3	8	4

Source : J.V. Ntuda Ebode, « La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée », in J.V. Ntuda Ebode (dir.), Terrorisme et piraterie. De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique centrale, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p.81.

Par ailleurs, la piraterie maritime qui a motivé les pouvoirs publics à créer la force B.I.R Cote s'exprime par l'entremise de la figure ci-dessous.

Figure 1 : Représentation des actes de piraterie aux larges des côtes camerounaises en 2009



Source : Données du tableau 1, J.V. Ntuda Ebode, « La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée », in J.V. Ntuda Ebode (dir.), *Terrorisme et piraterie. De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique centrale*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p.82.

Depuis l'entame du siècle courant, l'espace maritime camerounais se trouve au centre d'une activité pirate florissante et fort bien inquiétante. Les ports et les agglomérations urbaines associées, les campagnes et villes côtières ; sont autant de cibles potentielles, de par leur importance stratégique pour les groupes de pirates et bien sûr, leurs richesses²⁰.

²⁰ E. Descleves, "La mer, vecteur et enjeu du futur" , *Etudes*, N° 3, Tome 418, 2013, PP 295-306 ; du même auteur, "Enjeux et perspectives de la mondialisation" , *La Revue Maritime*, N° 495, Décembre 2012, pp.18-33, cité par Dong Atok, "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatico-stratégique"... , p.4.

3-La faillite des dispositifs traditionnels de lutte contre les pirates dans la péninsule de Bakassi

Depuis les indépendances, l'État camerounais a été confronté à de nombreux défis sécuritaires qui ont conditionnés ses choix en la matière. L'un de ces choix justement, a été de délaissier certains espaces marginaux au profit des zones critiques, où les besoins en matière de sécurité se faisaient le plus sentir. Aussi, entre 1960 et 1971 au moins, la Sanaga Maritime, le « bamiléké » et certains centres urbains à l'image de Yaoundé, ont été priorisés au détriment des espaces reculés à l'image des frontières, des « petite villes » enclavées à l'intérieur du pays, où la présence esseulée d'un « obscur homme en tenu » suffisait à « faire sécurité ». D'ailleurs, en la matière, c'est lui qui disposait de l'air, de l'eau, du ciel et de la terre dans ces zones. Il était justice, police, gendarmerie et administration. Il officiait aux noces, certifiait des naissances et œuvrait « d'arrachepied » à la reproduction ici, des « bienfaits » de la république. En s'appuyant sur les bordures camerouno-nigériane et camerouno-centrafricaine, Merrill Paul Oyono Ateba et André Désiré Foumane constatent que les dysfonctionnements et les crises sécuritaires à l'œuvre au Cameroun sont tributaires à la prégnance d'une dynamique de marginalité spatiale aux implications sociopolitiques, socioéconomiques et sécuritaires évidentes. Saisissant l'espace frontalier comme un espace marginal, mieux, une entité autonome génératrice d'insécurité et d'instabilité, qui tend désormais à entraîner les États tout entier dans le chaos²¹. Aussi, Halirou Abdouraman estime-t-il qu'à bien y regarder, tous les conflits nés sur la longue frontière camerouno-nigériane et ailleurs semblent tenir au caractère expansionniste du Nigeria et des Nigériens d'une part, et à la léthargie de l'État camerounais en matière de politique des frontières d'autre part²².

C'est ce sort de périphérisation et de marginalisation dans la cartographie sécuritaire camerounaise qui a été réservé à Bakassi, des indépendances jusqu'aux ambitions révisionnistes du processus frontalier camerounais par le Nigéria, au détour des années 1990. En effet, depuis les indépendances, les autorités camerounaises ne se sont pas dotées de programme de développement des zones frontalières. Le premier président du pays s'est surtout attelé à la consolidation d'un État fort. Le contexte de « rébellion » créé par les partisans de l'Union des populations du Cameroun (UPC) appelait au développement d'une politique d'unité nationale

²¹ M.P. Oyono Ateba et A.D.V. Foumane, "La géopolitique des espaces marginaux : cas des frontières Cameroun-République Centrafricaine et Cameroun-Nigéria", p.2.

²² H. Abdouramn, "Le conflit frontalier Cameroun-Nigéria dans le lac Tchad : les enjeux de l'île de Darak, disputée et partagée", *Cultures & conflits*, n°72, 2008, pp.58-72.

qui sera le *credo* de tout le régime d'Ahmadou Ahidjo. Même s'il faut signaler la participation du Cameroun dans l'institution de la CBLT pour pacifier les relations transfrontalières dans le lac Tchad, il n'en demeure pas moins que la question des frontières a été plus ou moins laissée de côté. Il faudra en effet attendre 1985 pour voir le pays se doter d'un organisme spécialisé s'y rattachant²³. L'abandon de Bakassi est resté évident. Pendant longtemps, les abords nigériens du Cameroun en général sont restés poreux, propices à une forte fluidité de toutes sortes de marchandises illicites.

D'un sens comme de l'autre, camerounais et nigériens « profitaient » de cette fluidité. Entre 1993 et 1994 par exemple, des quantités massives de coton graine ont été vendues illégalement aux opérateurs nigériens. La SODECOTON estimait pour la campagne de ces années que les nigériens avaient fait main basse sur 3.000 à 4.000 tonnes de coton graine, en profitant de l'avantage que leur donnait la dévaluation du FCFA²⁴. Dans le sens inverse, L'OCDE a estimé le montant des exportations informelles nigérianes vers le Cameroun à environ 1 milliard de dollars, voire 1,2 milliard de dollars durant les décennies 1980-1990. Selon l'OCDE en effet, les États voisins du Nigéria comme le Cameroun fonctionnent tel des États-entrepôts des produits prohibés d'importation, ou fortement taxés au Nigeria à l'image de la friperie, du tissu, des véhicules d'occasion, du riz, des cigarettes et d'une forme très rependue de carburant distillé de manière artisanale et désigné localement *Zua-zua*²⁵.

Tableau 3: Manque à gagner pour l'État camerounais face au flux de carburant nigérian entre 1988 et 1996

Etat camerounais	Manque à gagner	% Taxes produits pétroliers	% Taxes Spéciales sur les produits pétroliers	% Taxes biens et service	% Revenu total
88/89	7 305.462 356	17,4	28,8	5,5	1,3
89/90	13 224.759.720	34,8		9,4	2,8
90/91	13 203.488 262	37,7	55,9	10,7	2,6
91/92	9 427.143.795	32,5		8,3	1,9
92/93	3 422.944 996	11,0		3,0	0,8
93/94	3 277.330 532	9,1	11,9	2,9	1,0
94/95	2 670.416 567	6,8	10,4		
95/96	4 436.336 187		11,2		

Source : Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée" ..., p.68.

²³ Abdouramn, "Le conflit frontalier Cameroun-Nigéria dans le lac Tchad..." , pp.58-72. p.68.

²⁴ Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée ..." , p.69.

²⁵ *Ibid.*, p.66.

Fonctionnant comme une nébuleuse selon Joseph Vincent Ntuda Ebode, le système de trafic développé à la frontière camerounaise met en scène des agents institutionnels du service public et des acteurs transnationaux informels. C'est donc dire dans un autre sens que ces espaces sont abandonnés certes, au vue de l'infime quantité et de la qualité « douteuse » des acteurs sécuritaires et administratifs qui y sont affectés ; mais cet abandon désert une autre finalité, relative à cet « obscur homme en tenu » que nous dépeignons précédemment. Une finalité de racket, de « brigandage légal » par le trafic d'influence et l'abus de tous les signes extérieurs de puissance dont jouissent ces individus. Les policiers et les commis de douane, de part et d'autre de la frontière, constituent des maillons essentiels dans la constitution des réseaux commerciaux parallèles à travers le racket et le versement des pots de vin²⁶. L'État durant de longues années, a fermé les yeux sur ce trafic qui rapportait des plus-values à une couche de la population, qui vers les années 1990, faisait face à la détérioration de leurs conditions de vie, suite à la dévaluation du FCFA.

L'incident de Bakassi s'est donc posé tel un révélateur. Imposant une prise de conscience dans la douleur, de l'urgente nécessité d'exorciser ces espaces frontaliers en général et Bakassi en particulier, des démons nombreux qui avaient ici trouvé un heureux enfer. Univers de la décadence, désert d'autorités où seule semble faire loi la non-loi. C'est d'ailleurs le cas de le dire car, pour ce qui est de la piraterie maritime plus spécifiquement, les moyens déployés ont été certes révélateur d'un réel effort de la part du Cameroun, « jeune État » indépendant, d'œuvrer dans le sens de faire front contre une menace déjà globale. Mais il y a lieu de dire que ces moyens ont majoritairement été insuffisants. Au courant des années 1980, le principal moyen mis en place par le Cameroun pour juguler les cambriolages et la pêche à la dynamite dans le champ pétrolifère, principaux actes de piraterie d'alors, a été la création de l'opération « Dynamite » dont la Marine nationale a reçu la charge²⁷. Cette opération consistait à avoir en permanence au moins une vedette en patrouille et à répartir tous les soirs des trinômes de fusiliers marins sur quelques plates-formes choisies de manière aléatoire le long des côtes, avec en priorité les zones à risque au rang desquelles Bakassi et sa périphérie.

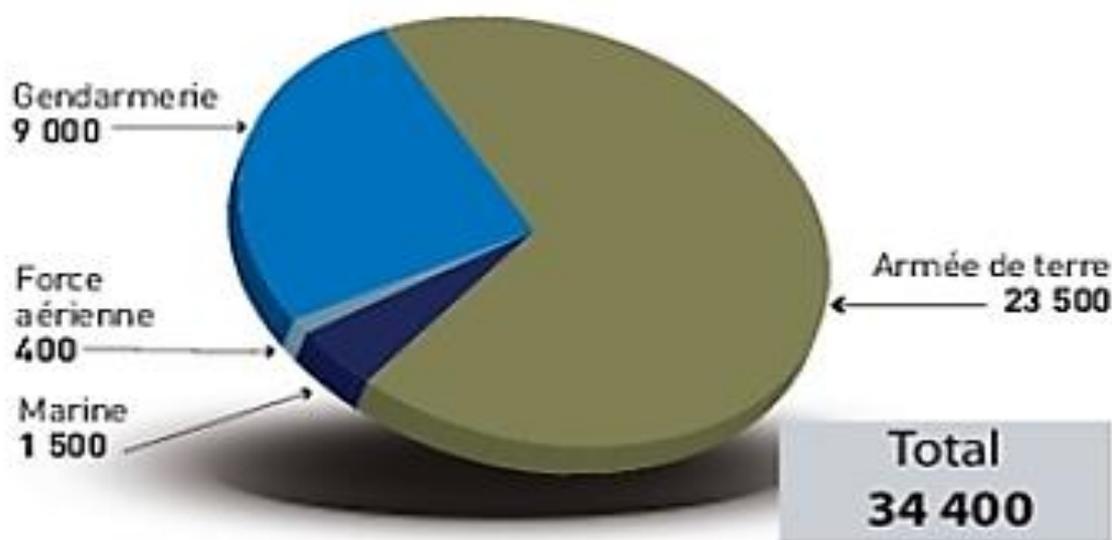
À partir de 1994, tous les moyens opérationnels de la Marine camerounaise ont été mis à contribution dans le différend frontalier avec le Nigeria. Si l'issue dudit différend a été heureuse pour le Cameroun, l'explosion de la piraterie que cette reconnaissance de la camerounité de

²⁶ Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée ...", p.69.

²⁷ *Ibid.*, p.83.

Bakassi a occasionnée en a constitué le revers. La réaction du gouvernement camerounais face à cette flambée de la piraterie a été la mise sur pied de l'opération « Galilée », qui finalement n'était qu'un pendant de la précédente opération « dynamite ». Face aux réels manquements qu'accusait Galilée, les autorités camerounaises ont dû faire appel à « l'élite » du B.I.R, qui déjà avait brillé dans la maîtrise de la fièvre d'insécurité qui avait secoué les voies de communications terrestres de l'ensemble des États du bassin du lac Tchad au soir du XX^e siècle. Le B.I.R Delta fut donc déployé à Bakassi en même temps que les autorités camerounaises s'attelaient sur le front de la sécurité humaine. Ceci en adoptant une batterie de mesures préventives à l'image des investissements ayant pour finalité de viabiliser la zone, d'éduquer les populations autochtones, d'améliorer la couverture sanitaire de la région et de réduire la pauvreté. Conscient qu'une situation pérenne reste tributaire à la maîtrise en tout temps de la situation en tout lieu des eaux territoriales et fort des manquements notables des précédentes expériences²⁸. Aussi le Cameroun a-t-il opté pour l'érection d'une force B.I.R Côte dont la principale charge reste de réaliser ce dessein.

Graphique 1: Répartition de l'effectif des forces camerounaises



Source : P. Langlois, "Les forces armées camerounaises", *DSI (Défense et Sécurité Internationales)*, n°152, mars-avril 2021, pp.56-57.

Il ressort de ce graphique que parmi toutes FDS du Cameroun, la marine est parmi les moins fournies en termes d'effectifs. Cette mise à la traîne traduit bien le fait que depuis son

²⁸Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée ...", p.69.

accession à l'indépendance, le Cameroun a plus ou moins tourné le dos à la mer²⁹. De nos jours, les difficultés flagrantes auxquelles elle fait face sont grandement tributaires à cette mise à la traîne. L'émergence accrue de la piraterie maritime dans les eaux camerounaise reste aussi liée à cette démarcation du Cameroun et ses horizons maritimes³⁰.

Nonobstant quelques efforts de modernisation, la marine, avec des moyens réduits, représente le parent pauvre des forces camerounaises. Ses navires les plus importants se résument à un Dipikar et à deux Le Ntem. Elle aligne ensuite 13 embarcations plus modestes, destinées aux patrouilles côtières, dont deux Aresa 2400 et deux Aresa 3200. En raison des problèmes de sécurité le long des côtes du pays notamment relative à l'insécurité chronique du Golfe de Guinée, des dépenses supplémentaires ont été planifiées pour justement palier à ce retard évident de la Marine camerounaise. Aussi le Cameroun s'est-il doté vers la fin d'années 2020 de deux patrouilleurs de la classe Island, appartenant auparavant à l'US Coast Guard et dans un premier temps, destinés au Sénégal. Enfin, le pays dispose de quelques embarcations destinées aux opérations amphibies. Pour l'entretien, un dock flottant d'origine chinoise est en place à Kribi³¹.

Certes que le développement de la piraterie maritime dans la péninsule de Bakassi est un effet corolaire aux accords de Green tree³² et la grogne que ceux-ci ont provoqué au sein d'une certaine élite politique nigériane, comme nous l'avons vue précédemment. Cependant, ce qu'il y a lieu de dire c'est que cette flambée des activités pirates traduit de réelles défaillances dans le maillage sécuritaire qui était jusque-là dédié à la maîtrise de cet espace³³. Alors même que depuis la période coloniale déjà, le golfe de guinée a été un haut lieu de piraterie, les autorités postindépendances ont semblé particulièrement impuissantes pour la contenir, ne lui opposant

²⁹ Ndong Atok, "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatico-stratégique "..., p.4.

³⁰ G. S. Bignoumba, "La politique maritime du Gabon à l'aube du troisième millénaire : l'indispensable ouverture sur la mer ", *Cahiers d'Outre-Mer*, N° 52, Octobre-Décembre 1999, PP 359-372 ; du même auteur, "Les gabonais et la mer : des usages des bords de mer à l'émergence d'une culture maritime à travers l'activité balnéaire à Libreville", *Annales de l'Université Omar Bongo*, N°11, 2005, PP 98-111.

³¹ P. Langloît, "Les forces armées camerounaises", *DSI (Défense et Sécurité Internationales)*, n°152, mars-avril 2021, pp.56-57

³² Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée ...", p.69.

³³ *Ibid.*, p.70.

que des mesures inconsistantes³⁴. Dans les lignes qui suivent, intéressons-nous à l'architecture de la FORCE B.I.R COTE.

II- STRUCTURATION ET ORGANISATION DE LA FORCE B.I.R COTE

Il est important de préciser d'emblée que le B.I.R en général et moins encore la force B.I.R Côte en particulier, ne constituent, ni l'un ni l'autre, une armée à part. Le B.I.R en général est une force d'élite de l'armée camerounaise, qui bénéficie cependant de quelques largesses pouvant faire illusion sur son statut. Le B.I.R Côte, qui constitue l'un des nombreux démembrements de cette force spéciale et dont le champ d'action se concentre sur les démarcations maritimes du Cameroun, obéit à la logique due à son statut. Pour comprendre les modalités structurelles et organisationnelles de cette force comme l'envisage cette partie, il importe d'avoir pour point d'ancrage trois idées majeures. La première relative aux politiques publiques de sécurité des espaces maritimes en œuvre au Cameroun, qui permettent de faire lumière sur la transition du B.I.R Delta vers la force B.I.R Côte ; la deuxième adossée sur la naissance des unités légères d'intervention maritimes, posées comme un temps neuf de la riposte camerounaise face la piraterie, et qui permet de répondre à la question de l'interaction avec les zones opérationnelles ; et la troisième en lien avec le problème de synergie avec les traditionnels opérateurs sécuritaires sur le terrain.

1-Les politiques publiques en matière de sécurisation des espaces maritimes camerounais et la transition du B.I.R Delta à la force B.I.R Côte

D'emblée, les politiques publiques de sécurité de manière générale font appel à un cortège d'idées et d'actions aux fins de sécuriser un espace ou une entité étatique donnée. D'un point de vue strictement lexical, l'idée des politiques publiques de sécurité s'inscrit d'abord en référence au concept de sécurité lui-même. Le moins que l'on puisse dire c'est que ce concept (sécurité) reste à nos jours encore, un lieu commun de débats. L'on admet cependant de manière plus ou moins consensuelle que la sécurité est un droit fondamental, et une des conditions sine qua none de l'exercice des libertés individuelles et collectives³⁵. Suivant cette terminologie, l'État aurait le devoir d'assurer la sécurité, saisie dans son aspect le plus massif et global, en veillant notamment sur l'ensemble du territoire de la république, à la défense des intérêts

³⁴ S. Loungou, "L'espace maritime, une porte d'entrée de l'immigration clandestine au Gabon ", *Gabonica*, la revue du Centre de Recherche CERGEP, Vol 2, N° 2, Novembre 2008, PP 87-101 ; du même auteur, "Immigration et xénophobie au Gabon", *Géopolitique Africaine*, N° 10, 2003, PP 255-268.

³⁵ A. Bauer et C. Soulez, *Les politiques publiques de sécurité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, pp. 3-6.

nationaux, au respect des lois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la protection des personnes et des biens³⁶. Aussi François Dieu, envisage-t-il les politiques publiques comme un ensemble plus ou moins cohérent de décisions et de mesures prises par les instances politiques légitimes, dont l'objectif, expressément défini, est d'apporter, par la mobilisation des institutions sécuritaires de régulation sociale et, le cas échéant, d'autres partenaires publics et privés, une réponse effective aux diverses formes d'insécurité induite par le phénomène délinquant³⁷. La photo ci-dessous renseigne sur la volonté de la hiérarchie militaire de faire du B.I.R, un bras séculier important des politiques publiques de lutte contre l'insécurité en mer.

Photo 5 : Patrouille maritime du BIR delta



Source : agenda 2017-2018 des B.I.R, p.11.

Suivant la perception déclinée plus haut, poser une analyse des politiques publiques de sécurité revient à observer l'État en action à travers les dispositifs et les mesures qu'il prend, en vue d'assurer ce devoir fondamental. L'émergence des politiques publiques de sécurité posées a priori comme naturellement régaliennes, est pourtant plus moderne, plus récente qu'il n'y paraît. Car, si la monarchie a toujours considéré la défense des institutions, la protection des

³⁶ Soullez, *Les politiques publiques...*, pp. 3-6.

³⁷ F. Dieu, *Politiques publiques de sécurité*, Paris, L'Harmattan, 1999, cité par Bauer et Soullez, *Les politiques publiques de sécurité...*, p.4.

frontières, la punition de l'homicide et la lutte contre toutes sortes d'illégalismes comme des éléments non négociables de l'exercice de la souveraineté, les autres missions, dont celles liées à la protection de la population, étaient plus ou moins sous-traitées à des organisations territoriales de « proximité ». Progressivement, l'organisation sociale des sociétés modernes et postmodernes a conduit les gouvernements à redéfinir leur cadre régalien. Ramenant de plus en plus le volet de la sécurité dans ce giron, jusqu'à ce que celle-ci devienne dans notre temporalité, le *nec le plus ultra*, l'expression même du pouvoir régalien de l'État dans ce qu'il a de plus pur.

Aussi cette analyse s'attèle-t-elle à faire lumière sur les logiques structurantes de la sécurisation des espaces maritimes au Cameroun. Dans ce sens, il importe avant tout de jeter un regard panoramique sur l'éthos sécuritaire camerounais en matière de politiques publiques de sécurité de manière générale, lequel traduit bien ses expressions dérivées sur l'aspect incisif de la sécurité maritime.

L'analyse des politiques publiques de sécurité au Cameroun met en évidence une dyade entre des dynamiques endogènes et/ou endogénéisées d'une part, et les dynamiques exogènes, ou connexions extérieures d'autre part, qui s'articulent majoritairement autour de l'apport des forces externes, en l'occurrence la coopération militaire, dans la production des politiques de sécurité. Il importera également d'analyser ces connexions extérieures en termes de production de l'insécurité suivant une logique de « globalisation de l'insécurité » et qui, dans le droit fil de la production sécuritaire suivant l'agencement des politiques publiques, en appelle également à une « globalisation sécuritaire ». Du point de vue des connexion extérieures en matière de production des politiques sécuritaires, disons que l'importation des modèles s'applique d'une part sur le plan des schèmes de pensée et/ou de référentiel, et d'autre part sur le plan des politiques de formation et de transfert technologique (armement etc.)³⁸. Aussi Chantal Pélagie Belomo Essono considère-t-elle que dans ce contexte, la construction de l'État est un processus de « path-dépendance » qui traduit la dépendance par rapport au sentier colonial³⁹. Ce qui signifie que pendant longtemps, les politiques publiques de sécurité au Cameroun sont restées largement calquées sur les héritages coloniaux, dépendantes des accords de coopérations signés au soir de la présence coloniale et sous les feux scintillant des soleils des indépendances, marquées grandement par les rémanences visibles de la tutellarisation⁴⁰. L'on ne saurait limiter

³⁸ Belomo Essono, "Sécurité et ordre politique au Cameroun ...", *Revue africaine des relations internationales*, vol.12, n°1 &2, 2009, pp.39-80.

³⁹ *Ibid.*, p.81.

⁴⁰ Par tutellarisation nous entendons l'action de mettre et de maintenir sous tutelle.

les dynamiques exogènes à cette seule catégorie structurante des politiques sécuritaires en œuvre au Cameroun. Il est également utile de prendre en compte les horizons vers lesquels le Cameroun, volontairement ou non, s'est tourné pour construire son paradigme sécuritaire. Ces dynamiques tiennent majoritairement du « libéralisme » observé dans la distribution des partenariats sécuritaires que le pays va connaître à l'entame du siècle courant. Celle-ci s'explique notamment par l'irruption de nouveaux acteurs sécuritaires au Cameroun, qui traduit une crise de confiance avec les anciennes lignes de solidarité, une certaine fébrilité du lien paternaliste colonial, et un besoin réel de diversification d'approches sécuritaires, dans un contexte où les menaces elles-mêmes tendent progressivement à se diversifier. Les partenariats avec l'État d'Israël duquel sortira la force B.I.R notamment, avec les centres d'instruction marocain, américains ou encore russes, s'inscrivent dans cette nouvelle temporalité.

À l'œuvre, l'endogénéisation de ces dynamiques externes permet d'observer le bricolage qui, non seulement détermine ces politiques, mais aussi l'histoire de la construction de l'État, qui résulte donc finalement des collisions et des collusions entre les dynamiques internes et externes. D'emblée, le processus de dépendance qui se déploie au travers des mécanismes sécuritaires français traduit la consubstantialité qui existe entre ces politiques, l'apport de l'histoire et l'action de la France. Étant entendu que l'action de cet État est au cœur de ces politiques en tant qu'il en est le géniteur et le producteur depuis l'époque coloniale et postcoloniale à travers les référentiels, la mise en place des forces de l'ordre, la lutte contre la rébellion, les accords de défense, etc. Grâce aux processus de socialisation à ces mécanismes, d'autonomisation vis à vis des politiques extérieures (en l'occurrence françaises) et aux actions des acteurs, l'internalisation et/ou la re-production endogène de ces politiques permet d'appréhender les dynamiques à l'œuvre dans ce contexte. Ensuite, les politiques de sécurité à l'œuvre au Cameroun sont des politiques de crise⁴¹. Elles ne représentent pas seulement une intervention gouvernementale dans le secteur de la sécurité, elles sont implémentées de manière permanente étant donné que les schèmes de pensée restent les mêmes et sont sans cesse réactivés lors des crises politiques.

Elles sont basées sur la légalité d'exception qui détermine le cadre juridique donnant l'existence à ces politiques. Cette légalité inaugure des pouvoirs exceptionnels ou de crise, procurant un rôle transcendantal au Président de la République. Ces politiques s'enracinent

⁴¹ Belomo Essono, "Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales" ..., pp.50-52.

donc sur la répression de la subversion avec pour noyau dur les ordonnances de 1962, plus précisément, l'ordonnance n° 62/ OF/18 du 12 mars 1962. Par exemple, l'on notera que la création de l'UPC constitue un problème public pour l'ordre colonial. Ainsi, la subversion survenue depuis l'époque coloniale met lumière des politiques françaises de sécurité au Cameroun se basant sur l'éradication complète de l'UPC dont le pouvoir post colonial va hériter. L'hostilité et la brutalité coloniale et postcoloniale en matière de répression contribuent à éliminer les « maquisards » en l'occurrence Um Nyobé, Félix Moumié, Ernest Ouandié, etc. L'arrestation de Mgr Ndongmo, l'exil des « nationalistes », la détention des citoyens dans les prisons politiques à l'instar de Mantum et la formation d'une forte police secrète répressive avec pour acteur prépondérant Jean Fochivé, sont autant de facteurs qui concourent à la mise en œuvre de cette politique de répression de la subversion. L'éradication du nationalisme radical camerounais repose sur des rationalités et des finalités multiples.

D'emblée, l'existence d'un tel mouvement est viscéralement opposée à la pensée politique française et à son projet de construction d'une communauté. Le nationalisme radical constitue une contre-hégémonie pour son impérium et limite ses prétentions à la mise en œuvre d'une totalisation de sa puissance et de son influence⁴². Autrement dit, le pouvoir du président Ahidjo qui se voit contesté par une partie des masses d'obédience nationaliste, pour régner, va s'adosser essentiellement sur la répression au travers de la coopération militaire France-Cameroun, et d'une appropriation des réflexes et de la brutalité propre à l'ordre colonial. C'est sensiblement la même idée que l'on retrouve chez Antoine Ondoa, qui considère qu'alors que les politiques publiques de sécurité du temps de la colonisation avaient pour déterminant la sauvegarde des intérêts de la métropole, celles de l'État postcolonial semblent concourir, en priorité, au profit de la classe dirigeante, y compris dans le domaine de la sécurité ; cette dernière étant pourtant à considérer comme le premier des biens publics⁴³. Aussi remarque-t-il en tout temps et en tout lieu : une néopatrimonialisation du système de défense et de sécurité, une volonté de cultiver l'identité nationale et le respect de la légalité républicaine dans l'armée camerounaise, et une armée écartelée entre modalités institutionnelles de modernisation et accommodements déliquescents⁴⁴.

⁴² Belomo Essono, "Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales" ..., pp.52-54.

⁴³ Ondoa, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire..." , 2013, p.418.

⁴⁴ *Ibid.*

Telles qu'analysées par Pélagie Elomo Essono, les politiques publiques de sécurité au Cameroun de manière générale s'adaptent à une dynamique de « désécurisation » et de « resécurisation », dont l'autorité s'efforce en tout temps de garder la maîtrise. Si dans cette logique, la désécurisation relève grandement des dynamiques intérieures à l'image de la rébellion upéciste, des années de braises au moment de l'inscription brusque du pays dans une temporalité délibérative, des émeutes de la faim de 2008, ou encore du problème anglophone, sur lesquels elle revient abondamment, la question de Bakassi, ou encore, celle liée à l'émergence de la piraterie maritime le long des côtes camerounaises et les politiques publiques de sécurité adoptées par l'État pour y faire face, ne semblent trouver dans son discours si généralisant, aucun langage pour se dire. Durant les crises sur lesquelles elle articule son analyse, il ressort une dyade permanente et fort-bien juste entre ce qu'elle appelle les dynamiques du dedans d'une part, et les connexions extérieures d'autre part. Dans le cas de la piraterie, cette logique tombe en désuétude en ce que non seulement que les menaces sont majoritairement d'origine extérieures, bien que l'on puisse y trouver parfois quelques parentés avec les dynamiques domestiques, mais aussi et surtout, la logique de déconstruction-reconstruction de l'ordre sécuritaire semble inopérante, en ce que le pouvoir en place, se pose majoritairement comme victime de ces événements, qui viennent d'ailleurs saper son « hégémonie ». Aussi les politiques publiques de sécurité opérantes dans un tel contexte, suivent-elle une double piste, celle de la réinvention de la matrice sécuritaire nationale d'une part, et celle de l'articulation des instruments de construction de l'ordre sécuritaire domestiques aux instruments internationaux, suivant une stratégie de riposte globale, d'autre part.

Sur la réinvention des instruments domestiques de construction de l'ordre sécuritaire, il est principalement à considérer une dynamique triphasée : le premier temps est celui de l'irruption de la menace et de la riposte grâce aux instruments jusque-là dédiés à la prise en charge de ce type de menaces. Une riposte qui se solde par un essoufflement visible desdits mécanismes et qui nécessite l'entrée en matière de nouveaux instruments. L'avènement du B.I.R au détour des années 2000 et précisément en 2001, qui coïncide avec « le grand ménage » au sein des forces de défense et de sécurité camerounaises, se pose comme assez opportun. Suivant une logique de planification, cette nouvelle temporalité semble s'inscrire en droite ligne avec la nécessité alors urgente de réinvention des paradigmes sécuritaires face à un nouveau temps de la menace à l'ordre sécuritaire. Aussi l'érection face à la piraterie d'une unité d'élite, le B.I.R Delta s'inscrit-elle dans ce nouvel âge. Un âge duquel, la nouveauté des menaces oblige au maintien en éveil. Des menaces qui en appellent à des réponses adéquates de la part des

acteurs de la sécurité, afin de sécuriser les mers et les océans indispensables pour la vie des hommes. Car pour y survivre, vivre et s'épanouir, il convient de « combattre en tout temps »⁴⁵, comme le relevait Mohammed Lamine Fadika⁴⁶. Combattre en tout temps, ou plutôt, combattre efficacement en tout temps et tout lieu, tel semble avoir été le motif de l'érection d'une force B.I.R Côte, là où le B.I.R Delta avait jusque-là été une opération se focalisant uniquement sur la péninsule de BAKASSI. Le B.I.R Côte jouit d'une permanence qui s'inscrit dans cette nouvelle temporalité sécuritaire de l'État camerounais, qui envisage la maîtrise en permanence de ses espaces souverains comme paradigme de sécurisation, distançant de fait les schèmes antérieurs, majoritairement tournés vers la navigation à vue, la non-planification sécuritaire et la riposte aveugle, en un mot, la temporalité réactionnaire. La force B.I.R Côte se présente comme une entité du Bataillon d'Intervention Rapide, affecté « définitivement » à la sécurisation des espaces maritimes camerounais. En effet, outre les bataillons « normaux », les B.I.R se sont doté d'un bataillon côtier d'abord retrouvé au sein de ce que l'on appelé le B.I.R Delta implanté dans la 2^e région militaire, et dont l'élargissement de la mission autant que les besoins sécuritaires ont participés de sa fixation définitive, devenant le B.I.R Côte⁴⁷.

Sur les dynamiques du dehors ou les connexions externes qui restent d'ailleurs d'une importance certaine dans le paradigme sécuritaire du Cameroun, il est à noter que le B.I.R Côte, malgré son efficacité qui ne lui est d'ailleurs aucunement contestée, se doit cependant de travailler en collaboration avec les mécanismes subrégionaux, régionaux et même mondiaux, afin de venir à bout d'une menace qui semble globale, douée d'une extrême facilité de mobilité et de fluidité entre les espaces de souveraineté, qui eux restent très souvent imperméables aux initiatives singulières. Aussi l'analyse des politiques publiques de sécurité maritime en œuvre au Cameroun, malgré la transition vers le B.I.R Côte, ne peut ignorer les mécanismes de sécurisation des espaces marins initiés à l'échelle de la Commission du Golfe de Guinée par exemple, de la CEEAC, de la CEMAC, auxquels le Cameroun participe.

Au plan sous régional, le Cameroun, membre de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), prend part aux activités du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC), qui est la structure créée au sein de la CEEAC pour lutter

⁴⁵ I.B.P. Atangana Fouda, "Les espaces maritimes du Cameroun : une contribution à l'étude du droit de la mer", Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Relations internationales, IRIC, 2018, p.112.

⁴⁶ Ministre de la Marine, Côte d'Ivoire, cité par Dong Atock, « l'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique » ..., p.4.

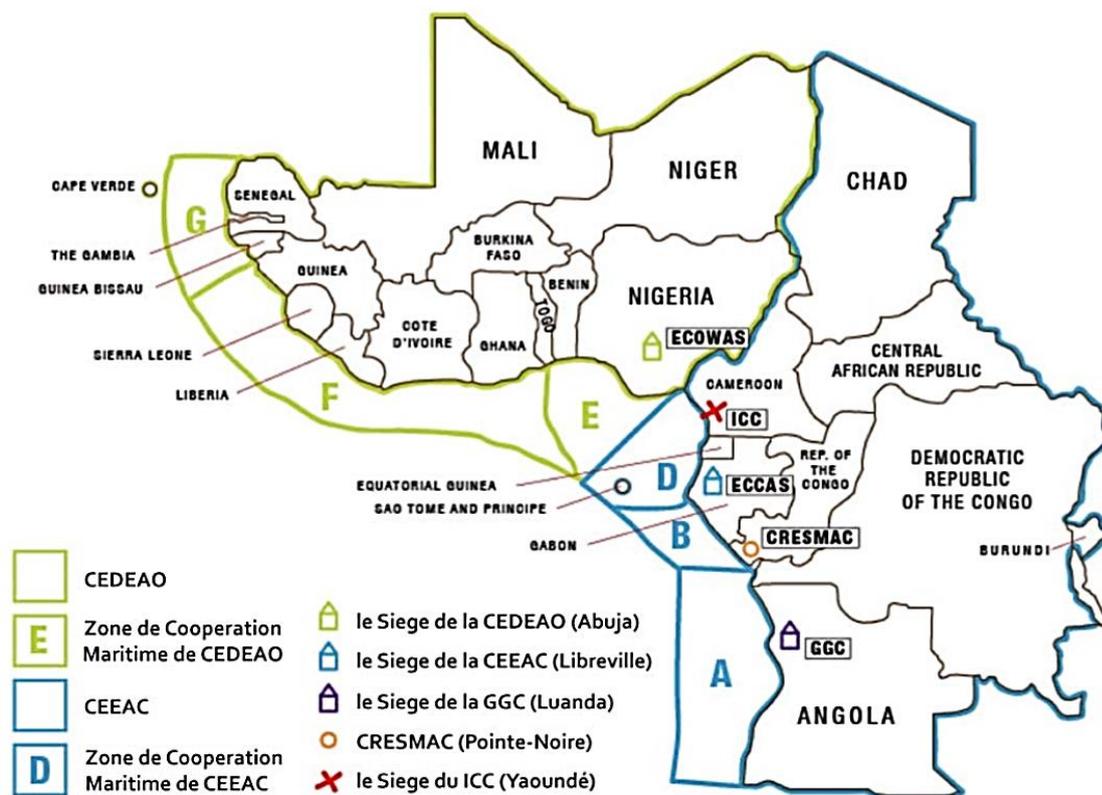
⁴⁷ P. Langlois, "Les forces armées camerounaises", *DSI (Défense et Sécurité Internationales)*, n°152, mars-avril 2021, pp.56-57

contre l'insécurité maritime. En effet, la stratégie de sécurisation des intérêts en mer des États riverains du Golfe de Guinée et membres de la CEEAC est prévue pour être mise en œuvre par un organisme dédié tout spécialement à la tâche : le Centre de Coordination Régional pour la Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale. Rattaché au Secrétariat de la CEEAC, cet organisme a la particularité de mettre en commun des compétences militaires et civiles. Sa stratégie repose sur six axes : une Gestion Communautaire de l'Information par la mise en place des mécanismes de recherche et d'échange des informations entre États ; la Surveillance Communautaire par la mise en place de procédures opérationnelles conjointes et des moyens interopérables de surveillance et d'intervention ; l'harmonisation de l'action des États en mer au plan juridique et institutionnel ; l'institutionnalisation d'une taxe communautaire sur la base des mécanismes existants ; l'acquisition et l'entretien des équipements majeurs dédiés à la Stratégie pour garantir une capacité opérationnelle minimale à chaque État concerné et l'institutionnalisation d'une conférence maritime au niveau de la CDS, afin de maintenir la mobilisation de tous les opérateurs du milieu marin⁴⁸. Pour remplir cette mission, la CEEAC s'est dotée dès 2009 du Centre Régional de Sécurisation Maritime d'Afrique Centrale (CRESMAC).

Dans son déploiement opérationnel, la CEEAC a divisé l'espace maritime en quatre zones géographiques (trois zones actuellement : A, B, et D), allant de la frontière angolaise au sud aux limites nord de la zone circonvoisine du Nigeria.

⁴⁸ Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée"..., pp.84-85.

Carte 6: Initiatives collectives et découpage du golfe de Guinée en zones



Source : Adeniyi Adejimi Osinowo, "La lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée", Bulletin de la sécurité africaine, n°30, 201, p.4.

Conscient de que la zone D qui comprend le Gabon, le Cameroun, la Guinée équatoriale et Sao Tomé et Príncipe est la plus en proie à l'insécurité maritime, tel que nous avons d'ailleurs pu l'illustrer supra (carte : Actes de pirateries et de vol à main armée dans le golfe de Guinée, 2016-2019), il va sans dire que cette zone est également la première à bénéficier des instruments de coopération aménagés dans le cadre de la CEEAC. Le Cameroun dans ce sens, qui abrite déjà le siège du Centre international de Coordination (CIC ou ICC : International Coordination Center en anglais), participe de cette initiative collective grâce notamment au B.I.R Côte qui se déploie sur le terrain, dans le cadre des SECMAR, des missions de surveillance de la zone D du Golfe de Guinée menée en droite ligne de la riposte concertée au sein de la CEEAC⁴⁹.

⁴⁹ Ntuda Ebode, "La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée ...", pp.86-87.

2-La naissance des Unités Légères d'Intervention Maritimes (ULIM) comme nouvelle riposte à la piraterie maritime : la question de l'interaction avec les zones opérationnelles

À sa naissance, le B.I.R constituait une unité homogène dont la singularité, outre son efficacité incisive, était d'intervenir massivement sur un problème ponctuel identifié par les instances décisionnelles supérieures, sinon par le Président de la République, car, faut-il encore le rappeler, non seulement déjà que le Ministère de la Défense est un appendice de la présidence de la république au Cameroun, mais le B.I.R a ceci de particulier qu'il répond directement au président de la république, là où les forces de sécurité et de défense connaissent un niveau hiérarchique intermédiaire, qui est justement celui du ministère de la défense. Le B.I.R constituait donc un corps dont l'efficacité n'avait d'égale que la brume épaisse qui entourait son action, et tout le caractère sacré, voir mystérieux que revêtait sa chaîne de commandement. Frappant partout, là où l'armée régulière semblait avoir failli, du moins en avait-on l'impression. Le fait en est que son efficacité ne souffrait d'aucun doute. La haute maîtrise dont il a su faire preuve face au phénomène des coupeurs de routes, les succès répétés du B.I.R Delta dans la péninsule de Bakassi, ainsi que nombres d'autres faits d'armes, lui rendent amplement témoignage dans ce sens.

Il était donc très peu objectif que le Cameroun continua de se priver, à de nombreux endroits où la situation sécuritaire ne cessait de se dégrader, d'un élément de force aussi efficace, alors même que les menaces n'avaient de cesse de se métastaser. Il a été question de disséminer « partout sur le territoire », cet atout indéniable. Aussi a-t-on d'abord déployé le B.I.R sur quatre principaux fronts : la sécurisation de la presqu'île de Bakassi ; la lutte contre les coupeurs de route. Ses missions n'ont eu de cesse de muter également. Fort d'un effectif toujours plus nombreux, d'un matériel de guerre polyvalent (terre, mer et air) et surtout d'un entraînement d'élite, les éléments du B.I.R jouent à ce jour un rôle de premier plan dans le maillage sécuritaire du territoire camerounais⁵⁰. Pour marquer une présence effective sur « tous les fronts », le B.I.R a dû à se réinventer en termes d'équipements, d'effectif et de stratégie. Équipements, effectifs et stratégie constituent justement des domaines dans lesquels la « grande muette » de manière générale, semble encore plus « muette » que jamais. Cependant, ce que l'on sait du B.I.R c'est qu'il est l'une des forces parmi les plus équipées du pays.

⁵⁰ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, pp.77-83.

Pour ce qui est de la façade maritime du Cameroun, où le B.I.R Côte exerce également sa présence, l'une des méthodes par laquelle le B.I.R s'est réinventé pour répondre efficacement aux besoins sécuritaires en tout temps et en tout lieu, a été l'érection des unités légères d'intervention maritime. Pour le peu qu'on sache d'elles et de leur fonctionnement, ce sont des unités qui assurent les patrouilles le long des côtes, font des rondes jusqu'aux limites des eaux territoriales camerounaises d'avec les eaux internationales, assurent dans une certaine mesure le renseignement, et peuvent intervenir immédiatement en cas flagrant délit. Au moment où le B.I.R cessait d'être une « armée personnelle » du chef de l'État comme nombre d'avis plus ou moins objectifs ont pu le considérer, en s'inscrivant résolument dans la stratégie de défense et de sécurité nationale, le Cameroun a opté pour une fragmentation de la force B.I.R en des unités B.I.R, disséminées sur le long de la côte. Ainsi, cette importante composante du BIR comprend, la zone de Bakassi, la zone d'Idenau, la zone Douala-Manoka, la zone de Kribi-Campo et un bataillon de surface chargé de la sécurisation des navires avec des personnels embarqués dans chaque bateau sur les eaux camerounaises. Les ULIM constituent les maillons essentiels de chaque zone et permettent par leur rayonnement sur le plan d'eau de couvrir l'ensemble de la côte camerounaise.

Disséminées le long des côtes, les ULIM permettent en effet au B.I.R Côte d'avoir une meilleure maîtrise territoriale des espaces maritimes camerounais. Toute chose qui permet aux B.I.R d'intervenir rapidement et efficacement au travers d'un système permanent de missions navales. D'une manière générale les missions navales désignent l'ensemble des attentes et des buts qu'un État assigne dans ses stratégies de maîtrise de la mer à sa « marine » de guerre. Ces missions se résument à la maîtrise des communications maritimes, la promotion et le sauvetage des intérêts en/ou/par mer⁵¹. La maîtrise des communications maritimes vise la protection des voies maritimes, la sécurité maritime eu égard à la diversification des infractions en mer. La sécurité maritime quant à elle résume l'ensemble des opérations menées par les forces navales pour faire face à toutes les menaces susceptibles de venir de la mer et d'assurer la défense des droits souverains de l'État en mer. La sécurité maritime englobe donc la défense du territoire à partir de la mer, ainsi que la défense et la protection des intérêts d'un pays en mer et à partir de la mer. Elle relève donc de la défense nationale qui comporte des fonctions typiquement militaires et de l'action de l'État en mer. Pour le Cameroun, les missions navales sont exercées dans le cadre général de la surveillance et de la sécurisation des côtes⁵². Il est alors aisé de

⁵¹ Ncharé Nom, "Le champ naval du Cameroun "..., p.91.

⁵²*Ibid.*,p.75.

comprendre que le pays s'inscrit dans une stratégie navale de défense littorale qui justifie une stratégie d'affirmation maritime⁵³. D'où la « colonisation » progressive de la mer par le B.I.R et l'érection du B.I.R Côte, une force d'élite à l'efficacité éprouvée.

En tant qu'État indépendant, la territorialisation de la mer qui se pose comme condition de l'extension des souverainetés au-delà des terres, nécessite pour le Cameroun une capacité de les défendre. Les enjeux maritimes suscitant la convoitise des grandes puissances, des autres États riverains, des pirates et des trafiquants divers, il apparaît crucial de quadriller les mers intérieures, les mers territoriales et les zones économiques exclusives, avec des forces de surveillance et de défense littorales toujours à l'affut. La création des ULIM répond donc à une nécessité stratégique. Cependant, bien que les ULIM soient une aubaine pour la maîtrise de la matrice sécuritaire du pays, celles-ci restent confrontées à nombres de difficultés dont principalement celle liées au rapport B.I.R-Zones opérationnelles, qui n'ont de cesse de se distendre, du fait d'une grogne entretenue par l'« armée régulière » face à cette force spéciale à laquelle « tout semble permis ». Nombres de signes tangibles peuvent d'ailleurs l'attester. Notons entre autres que le B.I.R est présent dans tous les espaces où la présence militaire peut se dire : terre, air, mer ; ceci en plus d'être un corps spécial. De même, le B.I.R se présente comme l'une, si ce n'est la force la mieux équipée du pays. Il semble également soumis à moins de contrainte légales que les forces régulières. Tous ces éléments participent d'une certaine condescendance exprimée et assumée par les B.I.R eux-mêmes, ou tout au moins vécue, par les différents corps militaires camerounais qui s'en trouvent acculés par cette véritable ubiquité B.I.R.

Le renouveau militaire et sécuritaire passe par la création d'unités spéciales directement pilotées depuis la présidence ; ce qui constitue une défiance vis-à-vis de l'armée régulière. En effet, le suréquipement (selon le contexte local) du B.I.R contraste avec celui de l'armée régulière. Les victoires que le B.I.R remporte contribuent, outre l'équipement, la prise en charge et la formation, à le distancer des autres corps. La flexibilité de son commandement contribue à son efficacité opérationnelle certes, mais sont également parfois perçus comme un signe tangible « d'injustice ». Au tournant de l'année 2011 par exemple, la ville de Douala connaît un incident spectaculaire. Une bande en arme investit le siège d'une banque locale, Ecobank et laisse l'opinion sans voix. Dans le cours des faits, l'on observe que tandis que les forces de

⁵³Ncharé Nom, "Le champ naval du Cameroun "..., p.76.

sécurité régulières étaient prises entre crainte, hésitation et bureaucratie, le B.I.R était déjà à la poursuite des criminels. Le Commandant de la deuxième région militaire d'alors faisait état de ce que le B.I.R avait intercepté ces braqueurs au large de Bakassi, après avoir décimé les rangs des assaillants. Si l'efficacité opérationnelle du B.I.R en tant que force d'élite ne peut être remise en cause, son efficacité stratégique en revanche peut être questionnée, en termes de fragilisation de la défense camerounaise⁵⁴.

3-Le problème de la synergie avec les traditionnels opérateurs sécuritaires sur le terrain

L'intelligence stratégique du Cameroun définit bien les contours d'une action navale qui va au-delà des seules actions du B.I.R Côte, dont l'irruption dans le maillage sécuritaire maritime camerounais n'est d'ailleurs que très récente, consubstantielle à l'émergence des formes nombreuses de menaces thalassocratiques au lendemain des accords de *Greentree*. Cependant, si l'on ne peut nier la présence d'une marine nationale et d'un ensemble de rituels constitutifs du système de défense adossé sur la mer qui est antérieur au B.I.R Côte, on peut toutefois contester sa portée opératoire au regard de la situation, de la configuration et de la structure géographique des espaces maritimes camerounais. Or, malgré que la prise de possession des espaces maritimes camerounais en termes de défense et de sécurité par le B.I.R ait participé à épurer les côtes de bon nombre de menaces, il reste que cette irruption du B.I.R a également été à l'initiative de nombres de contradictions parmi lesquels l'on peut loger le problème de la synergie avec les traditionnels opérateurs sécuritaires sur le terrain. Celui-ci s'inscrit en droite ligne avec les difficultés précédemment relevées, en lien avec la difficile interaction entre les zones opérationnelles et les unités légères d'intervention maritimes mises sur pied par le B.I.R.

L'on note en effet entre le B.I.R et les autres entrepreneurs de la sécurité, de nombreux décalages. Avec les B.I.R, l'idée d'armée à deux vitesses a très souvent été émise. Laurent Touchard estime que néanmoins, les choses sont un peu plus subtiles. Certes, il fait peu de doute que le pouvoir compte sur cette entité comme sur une force susceptible de le protéger, notamment contre l'armée, si des troubles politiques graves éclataient. Cependant, leur raison première était de lutte contre le banditisme et ils peuvent aujourd'hui être considérés d'abord comme une entité d'élite affectée à la lutte contre-insurrectionnelle, judicieusement organisée,

⁵⁴ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, pp.77-83.

entraînée et équipée pour cela. Certaines jalousies latentes existent entre les forces régulières et les B.I.R, mais le pouvoir veille malgré tout à ne pas négliger l'armée et à aplanir ces tensions⁵⁵.

L'armée connaît des faiblesses qui ont toujours su être efficacement camouflées. Qu'il s'agisse des grognes pour des primes possiblement détournées, du manque de rotation des unités, du clientélisme ou encore de la corruption, l'armée a toujours su « étouffer » ses contradictions internes. Cependant, il n'en demeure pas qu'entre B.I.R et « armée régulière », il reste de nombreux décalages qui se déclinent sur les plans stratégique, opérationnels, logistique et professionnel. Du point de vue stratégique et logistique, la relative bonne dotation des B.I.R en termes d'équipement ajouté à leur formation « spéciale », les rend plus apte à remplir des missions de sécurité que la marine nationale par exemple, dont l'équipement « piteux » tel que relevé, ne joue pas en leur faveur dans l'accomplissement de leur mission. Aussi le B.I.R, mieux doté et surtout en « odeur de sainteté » tant auprès des autorités que des populations du fait de son efficacité incisive, doit subir le contrecoup de ce succès. Car, là où le B.I.R fait des merveilles contre la piraterie par exemple, la marine perd en crédibilité. Étant donné qu'elle est la force chargée de s'opposer à ce type de menaces.

III- LA PIRATERIE MARITIME À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FBC SUR LES CÔTES CAMEROUNAISES

Le bilan de la présence B.I.R dans les espaces maritimes camerounais se justifie par l'exigence de résultat inhérent à toute stratégie. En d'autres termes, il importe que l'on évalue l'état de la piraterie maritime le long des côtes camerounaises à l'ère du B.I.R côte. Tel que le remarquait Winston Churchill : « quelle que soit la beauté de la stratégie, vous devriez occasionnellement en regarder les résultats »⁵⁶. Car, le plus souvent, les victoires ou les défaites sont d'abord le résultat de décisions stratégiques ou tactiques⁵⁷. D'ailleurs, dans une approche réaliste, il serait juste de dire que toute la beauté d'une stratégie réside dans sa capacité à garantir des résultats « positifs ».

Outre les initiatives singulières, la stratégie navale camerounaise de manière générale, et la stratégie du B.I.R côte vis-à-vis des menaces thalassocratiques fondées sur les pillages comme la piraterie en particulier, réside dans un effort permanent de mutualisation des forces,

⁵⁵ L. Touchard, "Cameroun : au croisement des crises ", *DSI (Défense et Sécurité Internationale)*, n°152, mars-avril 2021, pp.48-55.

⁵⁶ J. Henrotin, *Les fondements de la stratégie navale au XXIe siècle*, Paris, Economica, 2011, p. 205, cité par Ndong Atok, "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale..." , p.281.

⁵⁷ A. Corvisier et H. Coutau-Bégarie, *La guerre : essais historiques*, Paris, Perrin, 2005, p. 6.

et de régionalisation de la menace, posée à l'échelle du Golfe de Guinée et de la CEEAC, comme nous avons d'ailleurs pu le relever précédemment. Cette approche de riposte globale s'inscrit à l'échelle dans le temps du monde, qui est celui des rencontres et des communautés. À nos jours, avec l'émergence de nouvelles menaces, les marines à travers le monde développent une certaine interopérabilité dans un cadre multinational, pour mieux gérer les crises actuelles⁵⁸. C'est par exemple dans cette logique et fort d'un pourrissement de la situation sécuritaire des espaces maritimes tant nationaux qu'internationaux dans l'espace d'Afrique centrale, que le Cameroun, membre de la CEEAC, a inscrit sa stratégie en droite ligne avec le CRESMAC, structure créée au sein de la CEEAC pour lutter contre l'insécurité maritime comme relevé précédemment.

Laquelle stratégie consiste substantiellement à adapter les stratégies de lutttes aux modes opératoires des pirates, outre la coopération et l'assistance mutuelle pour une riposte plus efficace. Par exemple, il a été convenu entre les États d'Afrique centrale de renforcer les navires du CMC, ceci en les dotant de petites vedettes rapides, souvent principaux moyens de mobilité usités par les pirates. Car, comme le relevait Henrotin, la question de la défense contre les petites embarcations est centrale dans la lutte contre la piraterie⁵⁹. C'est cette tactique qui a été adoptée par le B.I.R pour traquer les pirates et malfrats de tout bord, dans l'espace maritime camerounais, et en dehors, jusque-là où les impératifs et facilités issues des accords internationaux fixaient son horizon.

Cela semble donc avoir été la stratégie du B.I.R Côte. L'objet de cette partie est justement d'en saisir la teneur et d'en évaluer l'efficacité à la lumière de la piraterie maritime. Aussi cette partie s'articule-t-elle autour de trois principales idées. La première s'attèle à étudier les techniques de lutttes adoptées par le B.I.R côte. La seconde idée s'attache à la sécurisation des infrastructures de production pétrolière off-shore comme autre pendant de sa stratégie. Et la dernière pose la baisse significative des attaques et la normalisation des activités pétrolières grâce à la coercition comme un signe tangible de l'efficacité de la force B.I.R côte.

⁵⁸ C. Ndzana Mvondo, "La stratégie navale dans les guerres contemporaines, une évolution sur les plans doctrinaux et techniques : l'exemple du blocus naval ", *Pompons Rouges*, N° 6, Octobre 2014, PP 18-20, p. 20.

⁵⁹ J. Henrotin, "Projection de puissance vers la terre depuis la mer et évolution des systèmes d'armes ", *Stratégique*, n° 114, 2016, pp.147-170, p.161.

1- Le renseignement et la dissuasion : techniques de lutte contre la piraterie maritime développées par la FBC

Renseigner et dissuader : telles sont les principales techniques du B.I.R Côte dans sa lutte contre la piraterie maritime le long des côtes camerounaises. Ces techniques s'inscrivent dans une stratégie bien plus globale, et dont il convient d'en évoquer les principales lignes, en même temps que d'en dégager les nuances. Joseph Henrotin notait que la stratégie maritime est « l'articulation des objectifs politiques et des voies et moyens terrestres, aériens et maritimes, ayant un rapport à la mer, qu'ils soient civils ou militaires, dans le temps et l'espace mondial »⁶⁰. Il dissociait ainsi la stratégie maritime de ce qu'il appelait alors la stratégie navale, qui était selon lui « l'articulation des objectifs politiques et des voies et moyens militaires ayant un rapport à la mer, qu'ils soient terrestres et maritimes, dans le temps et l'espace mondial »⁶¹.

Suivant cette terminologie, les actions du B.I.R Côte, du fait que le B.I.R soit une force militaire, s'inscrivent-elles dès lors dans la stratégie navale camerounaise. Or, l'idée d'une stratégie typiquement adossée à la mer se pose comme un lieu commun de paradoxe. Aussi Vincent Desporte considère-t-il que parler de stratégie navale est parfaitement incongru. Car selon lui, la stratégie est globale et ses principes s'appliquent dans des milieux différents : que ce soit en mer, à terre ou dans les airs. En lieu et place d'une stratégie navale, Desporte envisage plutôt un art opératif en mer qui puisse se dire en lieu et place d'une stratégie navale⁶². Cette idée se retrouve également chez François Caron pour qui, l'on imagine mal l'adoption d'une stratégie navale qui ne serait pas en accord avec le plan stratégique adopté. Car, à ses yeux, le problème de fond qui se pose est bien de savoir s'il existe une spécificité stratégique applicable à la marine, comme il y en aurait une applicable en matière de stratégie aérienne⁶³.

Mieux encore, à la question de savoir si le Cameroun avait développé une politique nationale de sécurité maritime, Christian Pout nous fait remarquer qu'en l'état actuel des choses, le Cameroun ne dispose pas encore d'une politique nationale de sécurité maritime. Cependant, depuis février 2022, une étude est en cours en vue de l'élaboration d'une politique nationale de sécurité maritime et portuaire du Cameroun, pilotée par l'Autorité Portuaire Nationale (APN) en sa qualité d'autorité désignée pour l'implémentation du Code ISPS au Cameroun. Il convient de signaler que cette politique nationale devra s'arrimer aux politiques

⁶⁰ Henrotin, *Les fondements de la stratégie navale au XXI^e siècle*, p. 34.

⁶¹ *Ibid.*, p.37.

⁶² J.F. Phélizon et V. Desportes, *Introduction à la stratégie*, Paris, Economica, 2007, cité par Ndong Atok, "L'intégration maritime...", p.276.

⁶³ F. Caron, "Hervé Coutau-Bégarie et la stratégie navale", *Stratégique*, n° 109, 2015/2, pp.23-36.

et à l'architecture de sécurité nationale qui continue sa mue. Les textes de référence de cette dernière et qui devront inspirés la politique nationale sont par exemple, le décret n°2007/290/CAB/PR du 1er novembre 2007 portant sur l'organisation et la conduite de l'action de l'État en mer et dans des régions navigables, de même, que le décret n°2009/080 du 20 février 2009 créant le Bataillon d'Intervention Rapide Delta⁶⁴.

Ainsi peut-on dire qu'il n'existe pas à proprement parler une stratégie navale, dans la mesure où celle-ci ne serait alors que la déclinaison dans un milieu particulier, des principes classiques de la stratégie. Ce qu'il y a cependant lieu de dire c'est que le B.I.R côte, à l'instar des B.I.R d'une manière générale, semble constituer un corps fort bien singulier, qui obéit à un agenda tout aussi singulier. Toute chose qui ont souvent nourri l'idée selon laquelle les B.I.R constitueraient une armée à part. De fait, en tant que force, il n'inscrit pas forcément son action dans la stratégie de défense nationale du Cameroun de façon planifiée et échelonnée de manière ponctuelle sur une période donnée, mais répond à des besoins conjoncturels en termes de sécurités. Aussi les forces B.I.R dans leur ensemble peuvent-elle se poser comme des entrepreneurs de sécurité, plutôt que comme une force militaire traditionnelle dans un État dont la seule stratégie maritime ou navale n'a été durant des années que simple routine. En tant qu'entrepreneur de sécurité et œuvrant dans l'espace maritime, le B.I.R Côte se pose donc comme une force bel et bien douée et encadrée par une stratégie. Ceci parce que cette force intervient dans les espaces maritimes camerounais en riposte à une situation d'insécurité croissante. Fort de cela, l'on peut dire que le B.I.R Côte obéit à une stratégie qui reste certes ancrée dans la stratégie globale des B.I.R, mais qui s'adapte cependant au temps politique, au contexte, et à la géographie du milieu dont elle a la charge. Cette stratégie se décline en deux principaux points : il s'agit d'une part du renseignement, et d'autre part, de la dissuasion.

D'emblée, le renseignement peut se saisir comme un processus de construction des connaissances⁶⁵. À l'échelle d'un État, le renseignement se pose comme relevant de la responsabilité des services de renseignement, qui sont des organismes publics chargés de fournir des renseignements utiles à la sécurité de l'État et de la population. Le courant de *l'Intelligence Studies*, initié par l'américain Sherman Kent dès les années 1960, et poursuivi par des chercheurs comme Michael Handel dans les années 1980, a permis l'émergence d'une

⁶⁴ « Sûreté et sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. Architecture de Yaoundé », entretien entre le Dr Christian Pout, ministre plénipotentiaire et Magalie Chelpi Den Hamer et Caroline Roussy, Centre africain d'études internationales diplomatiques économiques et stratégiques (CEIDES), 2020, pp.7-8.

⁶⁵ F. Bulinge, "Renseignement militaire : une approche épistémologique", *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 2, no. 2, 2010, pp. 209-232.

recherche essentiellement centrée sur la question de la surprise stratégique, ou sur les rapports entre renseignement et décision. La matérialité de ces travaux a été la place importante qu'ont progressivement occupé les services de renseignement dans les stratégies de gouvernance tant interne, que, et surtout, dans les interactions entre États. Aussi les États disposent-ils généralement d'un ou de plusieurs services spécialisés dans le renseignement de nature géographique, thématique ou technique. Ces services peuvent cibler un seul domaine (renseignement intérieur, étranger, militaire, criminel ou financier) ou travailler dans plusieurs domaines (surveillance de la sécurité intérieure et extérieure). Les États peuvent réunir les fonctions de renseignement de plusieurs administrations dans des unités spécialisées mixtes couvrant des thématiques particulières (antiterrorisme, criminalité financière). Ces services de renseignement civils, militaires et d'application des lois forment avec les unités dépendant d'autres institutions de sécurité, le « monde du renseignement »⁶⁶.

Disposer de plusieurs services de renseignement permet de spécialiser chaque organisme et de diversifier les analyses des menaces, mais peut aussi aggraver les problèmes de coordination ou de concurrence, au risque d'évaluations incomplètes des menaces. Disposer d'un seul service de renseignement peut être économique et réduire les problèmes de coordination, mais présente le risque de centraliser un pouvoir excessif en une même institution.

Du point de vue fonctionnel, les services de renseignement ont pour tâche principale de fournir au gouvernement des informations fiables sur les menaces adressées à l'État et sa population. Ils décryptent des questions complexes et avertissent des problèmes naissants, menaces aux intérêts nationaux, risques et opportunités. Leurs analyses aident les responsables politiques à :

- Définir les intérêts nationaux ;
- Elaborer des stratégies militaires et de sécurité nationale cohérentes, avec une politique de sécurité adaptée ;
- Déterminer la mission, la doctrine et les stratégies des forces armées et autres institutions de sécurité ;
- Anticiper et résoudre les crises nationales ;

⁶⁶ "Les services de renseignement. Rôles et responsabilités dans la bonne gouvernance du secteur de la sécurité", *DCAF Document d'information*, Genève, 2019, p.2, en ligne, url : https://dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_12_Les%20services%20de%20renseignement.pdf, consulté le 28 août 2022 à 21h30 min.

- Prévenir les menaces pour l'État et sa population⁶⁷.

La contre-ingérence, aussi appelée contre-espionnage, évite l'espionnage, la subversion ou le sabotage par des services de renseignement étrangers ou des groupes politiques sous contrôle étranger, en protégeant les sources et méthodes de renseignement domestiques. Les mesures défensives de contre-ingérence reposent sur des enquêtes, des vérifications d'antécédents et la surveillance. Les mesures offensives visent à pénétrer, tromper, perturber ou manipuler d'autres organisations. On appelle actions secrètes, missions politiques spéciales ou mesures actives, les opérations secrètes visant à influencer la situation politique, militaire ou économique d'un pays étranger. Les actions secrètes offrent aux États une alternative à une action militaire directe, en cas d'échec des mesures diplomatiques et politiques. Quand il existe plusieurs organismes de renseignement, elles sont habituellement l'apanage du renseignement extérieur⁶⁸.

Le travail de renseignement du B.I.R Côte s'inscrit donc dans cette logique. Il faudrait y ajouter cependant un aspect supplémentaire : celui du partage des informations issues de cette quête d'informations, en raison de la dimension régionale de la lutte contre la piraterie maritime. En effet et comme l'a d'ailleurs noté Sylvain Ndong Atok, c'est à Kinshasa, notamment le 24 octobre 2009, qu'a été signé le protocole d'accord sur la gestion de la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer des États membres de la CEEAC. Il est important de noter que cet accord intervient sept mois après la signature de l'accord-cadre entre la CEEAC d'une part et, d'autre part, les États du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Équatoriale et de Sao Tomé et Príncipe sur la sécurisation du golfe de Guinée zone D⁶⁹. Cet état de choses se justifie par la prégnance des menaces maritimes non étatiques auxquelles étaient confrontés les États de cette zone. L'accord de Kinshasa définit une stratégie et précise les contours de la lutte contre le banditisme et l'insécurité maritimes en Afrique centrale. Cette stratégie est articulée autour de six piliers à savoir :

- Echange et gestion communautaire de l'information, par la mise en place des mécanismes de recherche et d'échange des informations entre États ;
- Surveillance communautaire du golfe de Guinée, par la mise en place des procédures opérationnelles conjointes et des moyens interopérables de surveillance et d'intervention ;

⁶⁷ "Les services de renseignement. Rôles et responsabilités dans la bonne gouvernance du secteur de la sécurité", p.2.

⁶⁸ *Ibid.*, p.5.

⁶⁹ Ndong Atok, "L'intégration régionale maritime...", p.280.

- Harmonisation de l'action des États en mer, au plan juridique et institutionnel ;
- Institutionnalisation d'une taxe communautaire, sur la base des mécanismes existants ;
- Acquisition et entretien des équipements majeurs, pour garantir une capacité opérationnelle ;
- Institutionnalisation d'une Conférence maritime des parties au niveau de la CDS, afin de maintenir la mobilisation de tous opérateurs et intéressés du milieu marin.

La stratégie est mise en œuvre par le Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale (CRESMAC) qui a pour mission d'assurer la maîtrise de l'espace maritime des États membres de la CEEAC par la protection des ressources naturelles et des zones de pêche artisanale maritime ; la sécurisation des routes maritimes ; la lutte contre l'immigration clandestine, le trafic des drogues, la circulation frauduleuse des armes légères et de petit calibre, la piraterie et la prise d'otages en mer et la pollution marine⁷⁰.

L'aspect renseignement est également à saisir du point de vue de la Yaoundé Architecture Regional Information System (YARIS). Cette plateforme, développée en collaboration avec l'Architecture de Yaoundé, bénéficie du soutien du projet GOGIN+ (Réseau Inter-régional pour le Golfe de Guinée), financé par l'Union européenne, et mis en œuvre par Expertise France. Expérimentée depuis septembre 2020, YARIS a permis aux administrations de certains pays de disposer d'un outil unique et sécurisé pour préparer et conduire des opérations de sécurité et de sûreté maritimes ; d'améliorer la surveillance maritime, et le partage d'informations opérationnelles ou institutionnelles ; ainsi que de faciliter la coordination des opérations. Elle a aussi permis de connecter à plus de 90% les 27 centres maritimes de l'architecture de Yaoundé. Il s'agit donc d'une importante innovation. Le volet partage de l'information entre les différents acteurs de la chaîne de sûreté et de sécurité qu'elle sous-tend à l'avantage de lever l'une des principales contraintes que rencontrait ces acteurs : l'asymétrie d'informations. Si cet aspect présente des atouts, il est possible de l'améliorer. En effet, pour être complet et donc plus efficace, le partage d'informations type YARIS doit rencontrer une interface nationale et régionale technologique pointue. Ce qui n'est pas le cas dans tous les pays longeant le golfe de Guinée. Il importe donc pour les États récepteurs de cette plateforme d'améliorer l'offre technologique disponible. Aussi, la ressource humaine impliquée dans le

⁷⁰ Articles 3 et 4 du protocole d'accord sur la gestion de la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer articulée autour du COPAX et favorisant une synergie avec la Commission du Golfe de Guinée et la Communauté Économique des États de l'Afrique Occidentale, Kinshasa, le 24 octobre 2009.

processus doit être sensibilisée aux enjeux et formée en conséquence. Par ailleurs, la plateforme YARIS doit faire l'objet d'une véritable appropriation de la part des autorités nationales et régionales. Le fait qu'un pan aussi sensible et stratégique pour la sûreté et sécurité dans le golfe de Guinée doive sa pérennité à des financements extérieurs pose le problème de son impact sur le temps long. D'autant plus qu'il est prévu que le projet GOGIN+ financé à hauteur de 4 millions d'euros et qui a remplacé GOGIN, s'achève le 31 décembre 2022⁷¹.

Quant à la dissuasion, c'est un moyen quelconque utilisé pour dissuader quelqu'un ou un groupe. Elle se pose comme un acte de coercition, une démarche diplomatique, une manœuvre politique, ou un déploiement matériel et logistique, visant à empêcher une action quelconque. C'est aussi depuis la fin de Seconde Guerre mondiale et à une échelle planétaire, une stratégie de défense qui s'appuie essentiellement sur l'arme nucléaire, où l'adversaire potentiel renonce à une agression parce qu'il pense que le gain escomptable est inférieur au risque de destruction qu'il encourt. Joseph Henrotin la définit comme un mode préventif de la stratégie d'interdiction, se donnant pour but de détourner un adversaire d'une initiative en lui faisant prendre conscience que l'entreprise qu'il projette est irrationnelle⁷². Cependant, il est juste de dégager la dissuasion du seul cadre de l'arme atomique car, elle le dépasse et le précède à la fois : à la fois relation sociale et effet au sens politico-militaire, elle ne peut être liée à un type d'armement en particulier, qui n'en constitue que le moyen terme. Elle le précède par ailleurs, Herman Kahn ayant montré comment ce phénomène a empêché la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne d'utiliser leurs armements chimiques, alors qu'ils en disposaient effectivement, par crainte de représailles de même nature sur leurs propres populations. Le terme lui-même de *deterrent power* est également utilisé par Julian Corbett, en stratégie navale. En ce sens, la dissuasion en tant que recherche de l'inhibition d'un comportement adverse trouve un ultima dans les représailles nucléaires, en vertu de l'étendue des dommages que ce type d'armement est en nature de causer, mais ne s'y limite pas, tant est historiquement prégnante la recherche d'armes absolues. Plusieurs travaux, menés dès les années 1980, montrent ainsi l'existence d'une dissuasion conventionnelle. Toute forme de dissuasion, conventionnelle comme nucléaire, repose sur le concept de crédibilité, en tant que certitude induite chez l'adversaire que son action : soit sera effectivement source d'une punition

⁷¹ "Sûreté et sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. Architecture de Yaoundé", entretien entre le Dr Christian Pout, ministre plénipotentiaire et Magalie Chelpi Den Hamer et Caroline Roussy, Centre africain d'études internationales diplomatiques économiques et stratégiques (CEIDES), 2020, pp.6-7.

⁷² J. Henrotin, "La dissuasion", in, S. Taillat éd., *Guerre et stratégie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, pp. 425-440.

(dissuasion par représailles), soit qu'il ne pourra atteindre son objectif et qu'il est donc inutile de la mettre en œuvre (dissuasion par interdiction)⁷³.

Qu'elle soit par représailles ou par interdiction, la dissuasion est une stratégie qui a participé à éloigner des côtes camerounaises, de nombreuses initiatives pirates. Non seulement que le B.I.R côte jouit de la réputation de son efficacité, mais son artillerie de pointe ainsi que les équipements toujours modernes dont il bénéficie, participent de sa « légende », qui n'a d'ailleurs de cesse de se répandre ; comme nous le verrons plus tard, avec la baisse significative des attaques pirates et la normalisation des activités pétrolières dans les espaces maritimes camerounais.

2- La sécurisation des infrastructures de production pétrolière off-shore

Les plateformes pétrolières et gazières constituent une cible privilégiée pour les nombreuses menaces thalassocratiques qui pullulent mers et océans, en raison de leur importance économique et de la difficulté à sécuriser les grandes exploitations en haute mer. Les puits de forage nécessitent une sécurité maximale en raison de contraintes environnementales exigeantes. Assurer un bon fonctionnement, en toute sécurité, est primordial. Aussi ces exploitations présentent-elles de nombreux défis en lien avec leur sécurité parmi lesquels nous pouvons relever :

- Des kilomètres de mer à sécuriser ;
- Exposition à des environnements exigeants : eau salée et brouillard ;
- Besoin absolu d'un système passif, indétectable ;
- Détection et poursuite de tous les types de bateaux, y compris ceux indétectables au radar ;
- Détection et poursuite des nageurs à l'approche ;
- Fonctionnement 24h/24 7j/7⁷⁴.

Dans ce secteur d'activité particulièrement visé, les chantiers peuvent être confrontés aux vols, intrusions, agressions, attaques, manifestations, émeutes, kidnapping, voire attentats. Autant de menaces potentielles renforcées par l'image de porte-étendard national dont sont empreintes les entreprises du secteur énergétique plus largement. Au vu des intérêts stratégiques et financiers de l'activité déployée ainsi que du cadre légal incitant à mettre en place un système

⁷³ Henrotin, "La dissuasion...", p.426.

⁷⁴ Electro Optical Industries, "Surveillance for offshore natural gas platform", SPYNEL, 2012, pp.1-2.

de sûreté adapté, ce qui en outre répond à une forte demande de la part des employés, la sûreté des chantiers d'infrastructures pétrolières et gazières apparaît comme une fonction support de première importance⁷⁵. Dans ces zones reculées des terres, la sécurité se pose comme un défi et se heurte à deux difficultés majeures. La première difficulté de la démarche réside dans la question : « comment faire mieux avec moins de moyens humains et financiers dans un environnement souvent confiné avec des dizaines de milliers de personnes en opération, et des risques croissants » ? La deuxième difficulté majeure tient au fait que la fonction « sûreté » est souvent minimisée, car assimilée à la sécurité du travail.

Du fait des accidents ayant impacté l'industrie pétrolière, la priorité dans le domaine de la conception/construction énergétique est portée sur la sécurité, valeur essentielle, ce qui est largement compréhensible et partagé par tous. La tendance minimaliste tend à ne considérer que la mise en place de mesures physiques de sûreté, telles que le contrôle d'accès. Dans cette optique, peu d'importance est accordée à la méthodologie sûreté (anticipation et prévention des risques de malveillance), qui caractérise pourtant l'approche sûreté nécessaire à un chantier. En effet, avec l'accroissement de la taille des chantiers, la sûreté a évolué d'une protection essentiellement conçue contre des incidents majeurs à une sûreté qui anticipe et prévient l'apparition de multiples incidents sur site et les résorbe avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur⁷⁶. En ce sens, la sûreté remplit le rôle de facilitateur auprès des constructeurs, et devrait avoir sa place de « fonction support » à part entière sur tous les chantiers. Ses outils ? L'évaluation permanente des risques, l'anticipation et la prévention des incidents, ainsi que des équipes d'intervention mobiles et formées, le tout permettant de faire de la sûreté un « atout » dans le déroulement des chantiers.

L'action du B.I.R Côte dans ces espaces se dit donc en termes de sûreté, puisque l'on se trouve ici dans un environnement de travail et que l'idée, outre de marquer la souveraineté du Cameroun, est aussi de garantir aux travailleurs un minimum de quiétude susceptible de rentabilité. Or, comme le note Knut Kaasen, « *all industrial activities present safety problems, but the offshore petroleum industry does so more than most others* »⁷⁷. Elle remarque en substance que les sites pétroliers et gaziers en mer présentent un niveau de risque sécuritaire plus élevé que n'importe quel autre site industriel en terre ferme. Outre les menaces usuelles

⁷⁵ P. Beaud, "La sûreté des chantiers d'infrastructures pétrolières et gazières", *Sécurité et stratégie*, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 23-30.

⁷⁶ *Ibid.*, pp.24-25.

⁷⁷ K. Kaasen, "Safety Regulation of Offshore Petroleum Activities : a Study of the Legal Framework on the Norwegian Continental Shelf ", Université d'Oslo, 1984.

en termes de fonctionnement interne, ces installations se trouvent être les cibles privilégiées pour les pirates. Aussi, l'article 60, alinéa 4 de la Convention de Montego Bay, dispose de ce que l'État côtier peut, si nécessaire, établir autour des plateformes offshore (ou des îles artificielles telles que les désignent la convention des Nations Unies sur le droit de la mer en son article 60), des installations ou des ouvrages des zones de sécurité raisonnables, dans lesquelles il peut prendre les mesures appropriées pour assurer la sécurité. Une zone qui selon l'article 60 alinéa 5 de la même convention, ne peut s'étendre sur une distance de plus de 500 mètres. C'est dans ces conditions que le Cameroun a déployé sur les installations offshore de son espace maritime, des forces susceptibles de garantir la sûreté. Ainsi, dans le champ pétrolifère, la barge flottante RIO DEL REY avec plus de 100 hommes en permanence n'est l'illustration parfaite. Les infrastructures pétrolières se trouvant dans son voisinage immédiat constituent l'épine dorsale de la production pétrolière camerounaise, qui s'élevait à un peu plus de 81 720 barils par jour⁷⁸. La maîtrise sécuritaire des espaces offshore par les éléments du B.I.R côte, la dissuasion, ainsi que les différentes opérations menées par cette force ont participé à la baisse notable des attaques pirates, et à une relative normalisation des activités pétrolières dans la région.

3- La baisse significative des attaques et la normalisation des activités pétrolières grâce à la coercition

Bien que l'on ne puisse à proprement parler célébrer la fin de l'insécurité le long des abords et à l'intérieur des espaces maritimes camerounais, il y a cependant lieu de reconnaître que durant la dernière décennie et depuis les indépendances d'ailleurs, de nombreuses avancées ont été engrangées. Ces avancées sont le fait du travail acharné des autorités camerounaises, de concert avec les initiatives globales à l'échelle sous régionale, régionale, voir continentale et mondiale. Les efforts locaux remontent certes à la « conjoncture » de Bakassi, survenue au tournant des années 1993. Mais l'antériorité d'une marine nationale camerounaise comme force militaire reconnue bien avant « Bakassi », rend bien compte d'une conscience thalassique bien que léthargique. C'est en effet avec l'irréductibilité nigérian sur Bakassi et son ambition révisionniste affichée le long de sa frontière avec le Cameroun, que ce dernier pays prend conscience d'une nécessité d'œuvrer pour une meilleure maîtrise de ses frontières maritimes. Outre la naissance d'une commission nationale des frontières, l'on va enregistrer progressivement un déploiement de la machine sécuritaire le long des frontières. C'est dans ce

⁷⁸ H. Monin, "La sécurité et la sûreté des plates-formes offshore", Mémoire de Master Professionnel en Droit maritime et des transports, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, 2011, p.56.

sens qu'il faut saisir l'érection d'une force spéciale : le B.I.R Delta, ayant pour vocation de marquer la souveraineté camerounaise au sein de la péninsule de Bakassi, principale zone disputée. Avec la « plaine reconnaissance » de la camerounité de Bakassi à la faveur des accords de *Greentree*, et la flambée de criminalité que la région va connaître, il s'est posé un besoin de sécurité qui transcendait la seule temporalité d'une mission sporadique, induisant de fait d'opter pour une stratégie plus pérenne, étalée sur la longue durée. Aussi a-t-on envisagé au tournant des années 2010, d'implanter « définitivement » dans cette zone, et le long des frontières maritimes de manière générale, de plus en plus marquées par une criminalité croissante, des éléments de forces susceptibles d'y garantir paix et stabilité. À l'heure du bilan, il y'a lieu de reconnaître une véritable baisse des attaques pirates.

Les défis en matière de sécurité maritime et de criminalité sont par nature transnationaux, aussi les partenariats sont donc à encourager⁷⁹, comme le notait Pierre Van Damme. Aussi, à une échelle régionale, le travail du CMC a dissuadé les pirates, a permis d'arraisonner les bateaux susceptibles de pratiquer la pêche illicite, non conventionnelle et non réglementée, de lutter contre les trafics divers et de repérer les embarcations transportant des migrants clandestins. Il en a résulté une accalmie générale et une stabilité de la situation sécuritaire dans les eaux des quatre pays qui le constitue. Spécifiquement, l'on a eu l'arrestation dans les eaux camerounaises, le 08 octobre 2014, du remorqueur suspect Bibiana, impliqué dans les actes de piraterie dans le golfe de Guinée, suite à une action conjointe et coordonnée avec les forces maritimes camerounaises. S'agissant uniquement de la piraterie, l'on note une nette diminution de pareilles initiatives, ceci au moins depuis le début des patrouilles maritimes dans la zone D du Golfe de Guinée telle que présentée *supra*. De même, il est à noter deux cas d'assistance maritime au profit du câblé « Ile de Sein », lors de ses opérations de pose de câbles sous-marins dans la zone D en 2011. Le tableau suivant fournit des statistiques à ce sujet⁸⁰.

⁷⁹ P. Van Damme, Discours prononcé à Yaoundé à l'occasion de la visite au centre interrégional de Coordination (CIC), 21 mars 2022.

⁸⁰ Ndong Atok, « L'intégration maritime... », pp.286-287.

Tableau 4: Statistiques des attaques pirates dans la zone D de 2009 à 2018

2009	Nombres d'attaques	Morts	blessés	Otages
Janvier	6	1	1	0
Février	0	0	0	0
Mars	1	0	0	4
Avril	1	0	0	0
Mai	1	0	0	0
Juin	4	0	0	0
Juillet	5	0	0	0
Aout	4	0	1	0
Septembre	14	0	6	0
Octobre	3	2	0	0
Novembre	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0
TOTAL	39	3	8	4

Source : CMC, cité par Ndong Atok, « L'intégration régionale maritime... », p.287.

Quand on analyse ces statistiques, on se rend compte que les actes de piraterie ont largement baissé dans la zone D depuis le pic de 40 attaques dont 5 personnes tuées atteint en 2009, année de lancement des patrouilles mixtes. L'espace maritime des États de la zone D n'a plus connu une telle inflation des actes de piraterie et de vol à main armée. En 2010, le nombre d'attaques enregistrées dans la zone était de 16, soit une diminution de plus de 50%. En 2012, on enregistrait uniquement deux actes de piraterie. Ce qui confirmait la tendance baissière de la piraterie dans la zone. Toutefois, en 2013, on a eu une augmentation du taux de piraterie avec 13 attaques dont 13 prises d'otages, un blessé et un tué. Depuis cette date, le nombre d'actes de piraterie et de vol à main armé ne cesse de décroître dans cette zone et oscille actuellement entre une et deux attaques par an⁸¹. En 2015, comme en 2016, l'on n'a relevé que deux attaques. En

⁸¹ Ndong Atok, "L'intégration maritime...", pp.286-287

2017, comme de Janvier à Avril 2018, on ne recensait dans les eaux de la zone D qu'une seule attaque. En 2020 et suivant une approche plus large, le golfe de guinée a connu près de 78 incidents relatifs à la piraterie, au vol et 130 cas de prise d'otages et demande de rançons. Le principal changement observé réside en ce qu'il y a encore quelques années, les Côtes nigérianes semblaient les plus privilégiées par les pirates. Mais, progressivement, ces actions observées semblent s'étaler de manière plus ou équitables dans l'espace du golfe de guinée, partant tout au moins de la Guinée jusqu'aux côtes angolaises⁸².

De ce qui précède, l'on peut conclure que les actions des États de la zone D du golfe de guinée en général et du Cameroun en particulier, qu'elles soient concertées ou individuelles, ont eu sur la piraterie un impact dissuasif. Il n'est pas à exclure qu'au rythme actuel de l'investissement pour la sécurité maritime dans cette zone, l'on pourrait assister très vite à l'éradication de la piraterie dans la zone D. Bien que, comme le reconnaît Jarle Hansen, la piraterie maritime reste un problème qui ne peut pas être résolu une fois pour toute. Ce qui importe le plus, c'est de limiter ses incidences néfastes au lieu de penser pouvoir l'éradiquer complètement⁸³. C'est d'ailleurs le cas de le dire car, si la situation d'ensemble est relativement positive, certaines singularités demeurent confrontées à de réels défis. Aussi remarquait-on encore que les pirates sont devenus actifs le long des côtes camerounaises au tournant de 2020. L'on y enregistrait par exemple 31 cas d'enlèvements qui ont d'ailleurs conduit le BIM à faire un rapport défavorable au Cameroun. Conseillant aux commandants des navires en transit dans la zone du golfe de guinée, de rester éloignés le plus possible du rivage camerounais, à plus de 250 miles nautiques, et de choisir la route la plus fréquentée et sécurisée pour rentrer au port.⁸⁴

En ce qui concerne le secteur des hydrocarbures tout particulièrement, il est clairement épargné des sabotages, en raison d'une protection sécuritaire spéciale du B.I.R côte. Outre l'incendie de Mai 2019 dont les origines restent à jours « indéfinies », la Société nationale camerounaise de raffinage (Sonara) n'a pas subi jusqu'à présent d'interruption dans ses activités. La continuité des activités de la SONARA tient notamment à la mise en place des

⁸² EU Maritime Security in The Gulf of Guinea: Strategy and Action Plan, p.3.

⁸³ S.J. Hanse, "Piracy, security and States-Formation in the early-forst century", in S.E. Amirrel and L. Müller (dir), *Persistent Piracy: Maritime Violence and States-Formation in the Global Historical Perspective*, London, Palgrave Macmillan, 2014, pp.175-188, p.175, cité par Ndong Atok, "L'intégration maritime...", pp.286-288.

⁸⁴ B. Mieu, "Cameroun, Nigéria, Agola : quand les pirates s'attaquent à l'ouest", *Jeune Afrique*, 6 mars 2021, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/1119974/economie/golfe-de-guinee-la-lutte-contre-la-piraterie-ne-fait-que-commencer>, consulté le 26 aout 2022 à 11h56min.

moyens sécuritaires fortement renforcés, notamment par le B.I.R⁸⁵. Aussi peut-on dire que les installations offshores, de même que nombres d'autres entreprises installées sur les côtes camerounaises, fonctionnent à des régimes relativement normaux, grâce à d'énormes moyens déployés pour avoir la sécurité des forces de défenses et de sécurité⁸⁶.

En définitive, de la lecture de ce chapitre, il ressort qu'au lendemain des accords de Greentree qui consacrait la camerounité de la presqu'île de Bakassi, des groupuscules armés nigériens mécontents du verdict vont plonger la partie camerounaise du golfe de guinée dans une nouvelle phase de violence. L'opération delta inadaptée à ce nouveau type de menace n'arrive pas à répondre aux assauts interminables sur les plates formes, aux enlèvements avec prises d'otage et aux attaques de prédation sur les bases militaires qui se produisent de manière quotidienne dans ce golfe devenu l'épicentre mondial de la piraterie maritime. Dès lors, le politique, comme il l'avait déjà fait dans le cadre de la menace des coupeurs de route, fait une fois de plus appel au BIR. Installé en 2009 à Bakassi dans le cadre du BIR delta, les résultats ne se font pas attendre. Toutefois, une réponse globale nécessitait inéluctablement que toute la cote camerounaise soit quadrillée ; ce qui a abouti à la mise sur pied de la force BIR côte. Elle est composée du BIR delta qui couvre Bakassi, du BIR zone Idenau qui couvre Idenau, du BIR zone Douala-Manoka qui couvre Douala, du BIR zone Kribi-Campo qui couvre Kribi et du BIR surface qui est chargé de mettre des soldats dans tous les navires opérant sur les eaux camerounaises. Le maillage de la cote camerounaise avec les méthodes tactiques et opérationnelles du BIR ont réduit en moins de deux ans toutes les actions des pirates en eaux camerounaises. A ce jour, alors que les autres secteurs du golfe de guinée subissent quotidiennement les assauts des hors la loi, il fait beau de naviguer au large des côtes du Rio Dos Camaroes. Fait unique dans le monde pour le signaler, les BIROIS ont réussi à éconduire les pirates des eaux camerounaises par la force.

⁸⁵ Source issue de la société civile ayant requis l'anonymat, entretien téléphonique, 29/05/2019 ; Source académique ayant requis l'anonymat, courrier électronique, 01/06/2019

⁸⁶ COI Focus, "Cameroun. La crise anglophone : situation sécuritaire ", Commissariat Général aux réfugiés et aux apatrides, 2019, p.50.

CHAPITRE IV : LE B.I.R FACE A LA NEBULEUSE BOKO HARAM

Le présent chapitre vise à présenter la posture du Bataillon d'Intervention Rapide dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. En effet, la menace que représente Boko Haram est devenue depuis plusieurs années, l'un des principaux dangers pour la préservation de la souveraineté de la République du Cameroun, sa sécurité et le développement de son modèle socio-économique. Initialement active au Nigeria pendant plusieurs années sous la forme de plusieurs courants islamistes, la secte a profité des similitudes culturelles transfrontalières pour exercer une influence dans certaines des zones frontalières de l'Extrême-Nord du Cameroun ainsi que dans les vastes zones environnantes du lac Tchad. L'homogénéité culturelle et la mauvaise gestion des zones frontalières, ajoutés aux problèmes sociaux, économiques et politiques, ont facilité l'accès au Cameroun des criminels en provenance du Nigeria voisin. Ils ont commencé en 2012 à mener des actions hostiles au Cameroun avec des prises d'otages. La réponse des forces de défense camerounaises, notamment le B.I.R a été adéquate. Le but de ce chapitre est d'examiner l'évolution de Boko Haram en tant que menace majeure dans la partie septentrionale du Cameroun et la réponse apportée par le B.I.R face à cette nébuleuse. Manifestement, la matrice réflexive dans ce chapitre est « l'OPERATION ALPHA » et ses différents modes opératoires.

I- DE LA NAISSANCE DE LA SECTE ISLAMISTE AU NIGERIA A SON EXPANSION EN TERRE CAMEROUNAISE

Dans un monde engagé dans un cycle de mondialisation tous azimuts et qui se veut irréversible, surtout en faisant de la théorie de la vitre brisée la matrice réflexive dans cette séquence de notre travail, il est évident d'affirmer que le continent africain n'est pas épargné par la fracture sécuritaire due au terrorisme devenu un phénomène international depuis 2001¹. En effet, les attaques terroristes contre les USA le 11 septembre 2001 et les nombreuses conséquences y relatives, apparaissent comme l'événement ayant réveillé plusieurs États du monde à percevoir le terrorisme comme une menace qui n'épargne personne. C'est la raison pour laquelle la remobilisation ou la reconstitution des forces militaires devant faire face à ce type de menace est devenue une préoccupation internationale et globale. En clair, la triste expérience américaine, à travers ses conséquences néfastes, va davantage affecter le monde en

¹ EU Maritime Security in The Gulf of Guinea: Strategy and Action Plan, p.3.

général et l'Afrique en particulier. Dès lors, en Afrique, le terrorisme est perçu comme une menace globale vu que les implications de cette insécurité sont devenues internationales. En effet, les menaces dues au terrorisme affectent non seulement la sécurité des pays, mais également, elles compromettent les efforts de développement et de coopération internationale². A ce titre, le terrorisme islamiste implémenté au Nigéria par le groupe Boko Haram, se positionne comme étant l'une des déclinaisons importantes des menaces transfrontalières, car il va, à partir de 2012, plonger le Cameroun (davantage sa partie septentrionale) pays voisin du Nigéria dans une situation d'insécurité sans précédent, nécessitant l'accroissement de ses capacités défensives et sécuritaires. Ceci étant, la première partie de notre chapitre va présenter le phénomène Boko Haram comme un terrorisme international alimenté par l'imposition d'un islam rigoriste dans l'État de Maiduguri au Nigéria, puis considérer l'éparpillement du groupe terroriste jusqu'aux frontières camerounaises comme conséquence de la riposte de l'État du Nigéria et évaluer enfin les conséquences collatérales de la guerre entre les assaillants et l'armée nigériane sur le sol camerounais comme fruit d'une pénétration par des infiltrations habiles.

1- L'imposition d'un islam rigoriste dans l'État de Maiduguri au Nigéria comme origine du mouvement terroriste Boko Haram

D'entrée de jeu, il est nécessaire de relever que la secte islamiste Boko Haram puise ses origines aussi bien dans les conséquences d'une construction inachevée d'une nation nigériane que dans une évolution tumultueuse de la pratique religieuse (essor du fondamentalisme religieux) au Nigéria.

En fait au moment de son indépendance en 1960, le Nigéria est composé de trois régions administratives : la région Nord constituée des zones musulmanes (Haoussa et Fulani, 99% musulmans et 50 % de la population nigériane), tandis que les régions Est (les Ibo) et Ouest (les Yoruba) sont peuplées de chrétiens (et autres confessions)³. En 1963, elles sont progressivement subdivisées en 36 États obéissant à un découpage du pays en trois grandes zones religieuses fortement polarisées. Sous l'*indirect rule* britannique instaurée en 1900, la loi islamique était appliquée dans le Nord du pays avec certains inflexions lors de la période coloniale⁴. À

² T. Ncharé Nom, "Géostratégie des littoraux et analyse du champ naval des souverainetés maritimes du golfe de Guinée", Thèse de Doctorat PhD en Science politique, Université de Yaoundé II, 2015, p.75.

³ G. M. Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces transfrontalières", université de Yaoundé II, Ecole supérieure internationale de guerre, 2015, p.59.

⁴ A. Dekker, "L'application du droit pénal islamique dans le nord-Nigéria", *Afrique contemporaine*, N°231, 2009, p.3.

l'indépendance en 1960, l'application du droit pénal islamique est abolie dans le souci d'une uniformisation des procédures avec les régions de l'Est et de l'Ouest. Malheureusement, le Nord du Nigéria ne connaît pas de véritable croissance économique et ce qui avait commencé comme un espoir pour la nouvelle nation dégénère rapidement en agitations politiques puis en coups d'État militaires (1966, 1979, 1983, 1999) et en guerre civile (1967-1970)⁵. Impossible sous le gouvernement militaire, la restauration de la charia est effective sous le régime civil en 1999 dans les 12 États de l'Extrême Nord du pays.

Dans le sillage de l'extrémisme religieux qui sévit dans ce pays voisin, Pérouse de Monclos a distingué quatre principales tendances religieuses réformatrices dans le Nord du Nigéria⁶ à savoir :

- Les confréries soufies qui pratiquent la méditation, cherchent le salut dans l'extase et suivent les enseignements d'un Cheikh charismatique et parfois mystique ;
- Les mouvements de type salafistes qui s'inspirent du wahhabisme saoudien et préconisent un retour à la religion originelle des ancêtres (Salaf) ;
- Les mouvements mahdistes et messianiques qui croient en la venue d'un prophète. Sous l'égide de Muhammad Marwa, ils ont mené à Kano en 1980 une insurrection Maitatsine (Celui qui maudit) qui s'est soldée par la mort de leur leader ;
- Les islamistes « modernes » et républicains sous influence égyptienne ou iranienne, à l'instar des Frères musulmans.

Lorsqu'il commence à revendiquer une application plus stricte de la charia à partir de 1999, le leader spirituel de Boko Haram, Mohammed Yusuf, s'inspire en partie des enseignements des islamistes « modernes » et républicains⁷. De par son sectarisme et ses confrontations avec l'État, son mouvement rappelle l'insurrection Maitatsine de 1980. Contrairement à Muhamed Marwa il ne rejette pas totalement la modernité mais demande qu'elle soit reconnue par l'État comme une création divine⁸.

Avec l'embryon de Boko Haram de l'État de Yobe, la situation avec les forces de l'ordre se dégrade assez rapidement. Surnommés « talibans » à cause des collines où ils se sont établis⁹, les membres de la secte sont vite suspectés d'avoir monté un camp d'entraînement. Attaqués et chassés manu militari de leur refuge, ils mettent la main sur des arsenaux et attaquent des

⁵ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.59.

⁶ M. A. Pérouse de Monclos, "Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria: insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale?" *Questions de recherche*, n°40, juin 2012, p.16.

⁷ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.59.

⁸ *Ibid.*, p.60.

⁹ Pérouse de Monclos, "Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria...", p.16.

commissariats de police et des écoles primaires en décembre 2003. L'engrenage de la violence est alors enclenché. Expulsés de Yobe, certains « talibans » se regroupent à Maiduguri, capitale de l'État de Borno, autour de Yusuf, tandis que d'autres, sous la direction d'Abubakar Aliyu, un membre influent, s'établissent à Limankara dans le Sud de Borno où ils affrontent les autorités à Bama et Gwoza en septembre et octobre 2004 respectivement.

La tension s'amplifie en 2008 avec la mise en place d'un dispositif (opération Flush), monté par l'État pour les combattre¹⁰. À la suite d'échauffourées avec la police en juin et en juillet 2009, Mohammed Yusuf décède. Les rescapés du groupe s'évanouissent alors dans la nature et deviennent invisibles, insaisissables et radicaux. Dès lors, le Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique devient alors le théâtre de tensions et d'hostilités ethniques et religieuses récurrentes alimentées autant par le clivage religieux que par des considérations politiques et socio-économiques¹¹.

En effet, près de 70% de la population nigériane (154,7 millions d'habitants en 2009) vit en dessous du seuil de pauvreté. En proie à un fort taux de chômage, à une absence flagrante d'infrastructures socio-économiques, à une pauvreté croissante et à une élite politique profondément corrompue, le pays a du mal à pourvoir aux besoins de sa population. Par ailleurs, les douze États composant la ceinture nord, sur les trente-six États que compte le Nigéria, demeurent les moins développés du pays, le gouvernement concentrant ses efforts au sud, où sont situées les ressources pétrolières. Cette fracture socioéconomique génère une méfiance et un ressentiment vis-à-vis de l'État central. Car pour certains citoyens du Nord du Nigéria, l'État central rend les populations particulièrement vulnérables, compte tenu de sa mauvaise politique de redistribution des fruits de la croissance nationale ; d'où la susceptibilité desdites populations aux influences négatives comme la violence¹². C'est dans ce contexte de tensions religieuses et d'inégalités territoriales que Boko Haram s'est développé. Souvent comparé au mouvement Maitatsine¹³, en raison de la similarité de leurs revendications, Boko Haram s'est consolidé en 2002 avec la création d'une mosquée à Maiduguri, capitale de l'État de Borno (Nord-est du Nigéria). Doublée d'une école coranique, la nouvelle mosquée attire en masse les populations

¹⁰ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.60.

¹¹ A.T. Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram : 1957 à 2014", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2021, p.42.

¹² Warda Alioum, 34 ans, habitant de l'Extrême-Nord, entretien du 18 juin 2019.

¹³ A. Vicky, "Aux origines de la secte Boko Haram", *Le Monde diplomatique*, n° 697, avril 2012, p. 8.

pauvres et les jeunes sans emploi ayant abandonné l'université, et devient le fief dudit mouvement¹⁴.

Le groupe qui, au cours de ses premiers mois d'existence n'a recours que ponctuellement à la violence, prend les armes pour la première fois le 31 décembre 2003 en réponse à l'attaque de sa retraite par la police nigériane¹⁵. En réaction, les actions de Boko Haram commencent à prendre de l'ampleur, le groupe multiplie les attaques pour se financer et s'armer. Le réel tournant pour la secte aura lieu en juin 2009, lorsque le gouverneur de l'État de Borno lui déclara la guerre. La forte répression exercée sur Boko Haram mène à une guerre ouverte entre cette dernière et les forces de sécurité de l'État, provoquant une série de violentes attaques à travers quatre États du nord du Nigéria. Il en résultera la mort de près de huit cent membres de Boko Haram, dont celle de son dirigeant, Mohammed Yusuf¹⁶. À la suite du décès du leader de la secte, des centaines de membres survivants vont fuir vers les pays limitrophes, notamment le Tchad et le Niger – avant de réapparaître un an plus tard, à Bauchi (nord).

Communément appelé Boko Haram, le groupe a pour nom officiel *Al-Sunna Wal Jamma* (les Disciples du Prophète) ou *Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad* (Peuple dévoué aux enseignements du Prophète pour la propagation et la guerre sainte).

Ce mouvement islamiste est nourri d'une idéologie qui en quelque sorte est plus ou moins à l'origine de ses actions terroristes¹⁷. La traduction même des termes Boko Haram dévoile les fondements de l'idéologie du groupe. En effet, ils signifient en langue haoussa « l'éducation occidentale est un péché » : le groupe rejette totalement l'éducation, la culture et les valeurs occidentales, considérant que celles-ci ont un effet corrupteur sur les sociétés islamiques traditionnelles et qu'elles les détruisent aussi sûrement que les croisades¹⁸.

En réalité, l'objectif principal de Boko Haram est de renverser le pouvoir en place, d'établir un État islamique et de faire appliquer rigoureusement la charia dans les 36 États du Nigéria. Le groupe reproche aux autorités nigérianes de défendre et de promouvoir l'idée d'un État laïc. Il entend également mettre fin à la corruption au sein de l'élite politique. Cette défense d'une interprétation rigoriste de l'islam, dans le contexte nigérian, peut être appréhendée

¹⁴ Vicky, "Aux origines ...", p. 8.

¹⁵ *Ibid.*, p.10.

¹⁶ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement...", p.43.

¹⁷ *Ibid.*, p.42.

¹⁸ M.A. Pérouse de Montclos, "Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? ", Questions de recherche du CERI, n° 40, 2012, p.14.

comme une tentative d'améliorer les conditions de vie de la population du nord du pays, la déception ayant succédé aux espoirs énormes générés par l'instauration de la charia dans 12 États de la fédération¹⁹. L'amertume est en effet forte dans cette région, où la population avait réclamé l'instauration de la loi islamique pour mettre fin à la corruption, l'injustice sociale et l'impunité. La persistance des inégalités a été mise sur le compte de la mauvaise application de la charia.

Boko Haram s'en prend non seulement aux dirigeants chrétiens mais aussi aux responsables musulmans modérés dont l'interprétation de la charia est divergente de la sienne. Ainsi, lorsque le pouvoir était exercé par le président défunt, Umaru Yar'Adua, de confession musulmane, le groupe accusait les dirigeants de ne pas faire respecter la charia de façon suffisamment stricte dans les douze États où elle était déjà en vigueur depuis 2001. Les membres de Boko Haram reprochaient aux autorités leur laxisme dans leur interprétation de la loi islamique, lequel découlait, selon eux, d'une trop forte influence occidentale. L'idéologie du groupe a connu une évolution importante après la relance de ses activités au Nigéria en 2010, se faisant plus radicale et plus violente. Sous le leadership d'Abubakar Shekau, successeur auto-proclamé de Mohammed Yusuf, la secte a mené de violentes actions contre des cibles gouvernementales du nord du pays²⁰. Ces objectifs ont été réitérés dans un communiqué officiel le 31 juillet 2012, dans lequel Abu Qaqa, porte-parole du groupe, a affirmé que la secte ne s'en prendrait qu'aux représentants de l'État, aux forces de sécurité, aux chrétiens, ainsi qu'à tout musulman collaborant avec les autorités dans la lutte contre le groupe²¹. Dès lors comment le mouvement terroriste Boko Haram, ayant pour épice centre le Nigéria va-t-il s'étendre au Cameroun ?

2- La riposte étatique et l'éparpillement du groupe terroriste jusqu'aux frontières camerounaises

Au Nigéria, la riposte sécuritaire initiée par les forces de l'ordre contre la secte islamiste ne produit pas les résultats escomptés. Par ailleurs, le décès de Mohamed Yusuf le 26 juillet 2009 entraîne la secte dans une profonde radicalisation voire dans une transfrontalisation²² du

¹⁹ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.42.

²⁰ *Ibid.*, p.43.

²¹ *Ibid.*, p.42.

²² Z. Njankouo Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales : cas des localités de Yaoundé et Douala (1962-2017) ", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2022, p.42.

mouvement sans précédent dans le bassin du lac Tchad en général et au Cameroun en particulier.

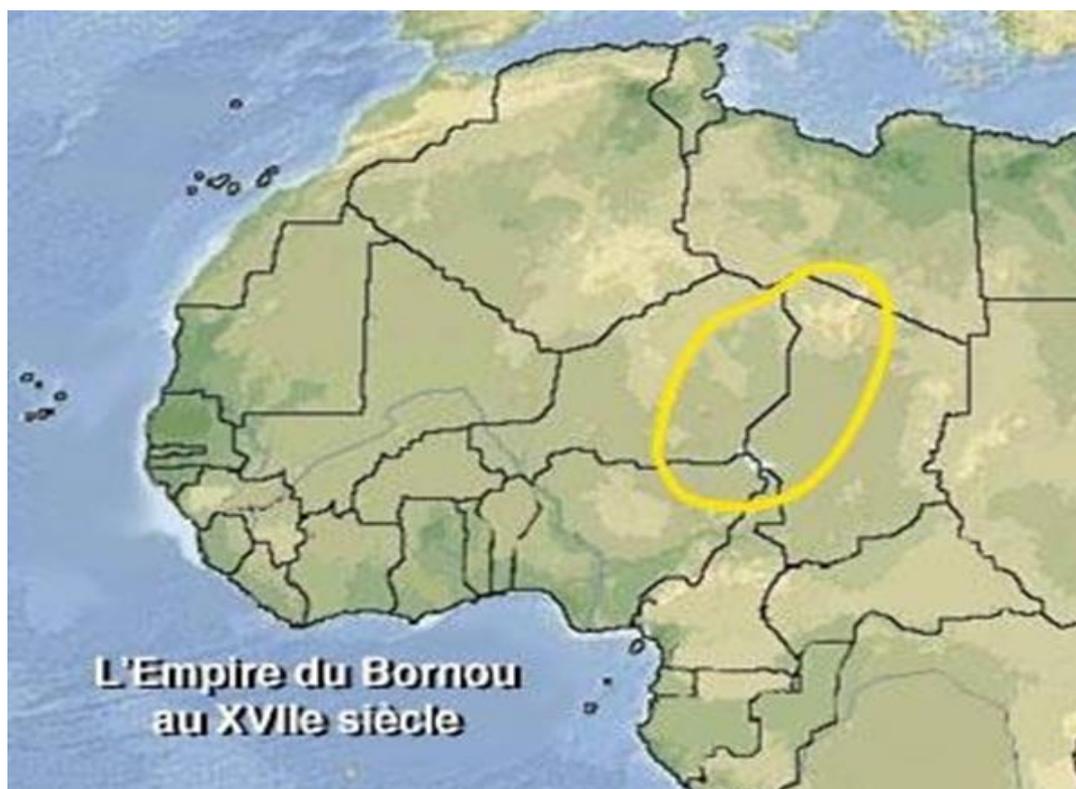
En effet, avant la répression de Maïduguri en 2009, les militants de Boko Haram opèrent uniquement dans le Nord. À cette époque, ils ne touchent ni aux minorités chrétiennes, ni aux expatriés, mais s'en prennent seulement aux institutions gouvernementales, aux représentants de l'État nigérian et aux « mauvais musulmans »²³. C'est quand il sort des frontières du Borno que le conflit commence à avoir des répercussions au niveau national puis sous-régional²⁴. Parallèlement, les attentats se multiplient et se dirigent désormais contre des casernes militaires, des prisons, des bâtiments officiels, des banques et des mosquées ou des églises, notamment au moment des fêtes religieuses musulmanes et chrétiennes. Lorsqu'Abubakar Shekau prend les rênes du mouvement en 2010, deux faits marquants vont montrer la profonde évolution de la secte. L'attentat-suicide contre les bureaux de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Abuja le 26 août 2011 qui a causé la mort d'une vingtaine de personnes et l'enlèvement de 276 lycéennes à Chibok (Nord-Est du Nigéria) en avril 2014.

L'augmentation de ses capacités financières, humaines et militaires à la suite de la crise libyenne de 2011 l'a transformé en un mouvement djihadiste avec des modes opératoires qui oscillent désormais entre l'asymétrie et le conventionnel. Les ambitions du mouvement sont désormais plus larges, puisqu'en août 2014, son nouveau leader annonce un projet de création d'un califat islamique dans la ville de Gwoza, au Nord-Est du Nigéria, dont l'extension pourrait suivre de façon peut être inconsciente le territoire de l'ancien empire du Kanem-Bornou tel qu'il a existé à l'époque précoloniale aux environs du XVIIème siècle (voir carte ci-dessous).

²³ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.60.

²⁴ *Ibid.*, p.61.

Carte 7 : Localisation de l'ancien territoire du Kanem Bornou



Source : <https://www.google.com/>

Ce faisant, Boko Haram devient une pieuvre aux milles tentacules à travers des incursions et escarmouches au-delà du territoire nigérian. En effet, les incursions répétées en territoire nigérian et camerounais, notamment avec les enlèvements de la famille du français Moulin-Fournier le 19 février 2013 (libérée en avril 2013), puis du prêtre français Georges Vandenbeusch le 14 Novembre de la même année (libéré le 31 décembre 2013), suivis en 2014 d'une série de violents affrontements entre la secte et les armées camerounaise, tchadienne et nigérienne sont la preuve que cette menace est désormais un véritable danger pour la stabilité de l'ensemble de la sous-région²⁵. De nombreux civils nigériens fuient les combats et traversent les frontières en direction du Cameroun, du Tchad et du Niger, faisant ainsi croître l'insécurité dans les zones frontalières de ces pays.

Dans le même ordre d'idées, notons que la partie septentrionale du Cameroun est devenue l'une des zones de repli des islamistes de Boko Haram pour plusieurs raisons : il s'agit en premier lieu de la vulnérabilité du fait de la transfrontalité ethnolinguistique. En effet, l'Extrême-Nord du Cameroun présente une grande proximité avec le Nord-est du Nigéria, sur

²⁵ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.60.

les plans historique, religieux, socioculturel, linguistique (partage de langues véhiculaires arabe, Kanuri et Mandara), ethnique et commercial. Les deux régions ne sont pas séparées par une frontière au sens classique. Des deux côtés, on trouve les mêmes ethnies (Kanuri, Mandara, Arabes Choa), les mêmes familles et par conséquent la même histoire. La culture islamique leur est aussi commune. Elles sont enfin liées par une longue histoire, y compris de conquête à l'instar de celle d'Ousman Dan Fodio venant de Sokoto menée au 18ème siècle²⁶. Ces éléments ont facilité la pénétration de Boko Haram au Cameroun.

Deuxièmement, cette situation s'explique également par la vulnérabilité du fait des indicateurs sociaux. Même s'il n'est pas formellement établi qu'il y'a une relation causale entre jeunesse, pauvreté et terrorisme, aucune étude empirique n'ayant pu établir de façon évidente ce lien soupçonné entre indigence et radicalisation, d'autres études ont néanmoins pu établir la relation existante entre les chiffres du chômage et les délits économiques comme les vols, les braquages etc... ; La violence apparaît alors dans ce sens comme un phénomène lié à la pauvreté. Pour ce qui de l'Extrême Nord du Cameroun, une analyse des chiffres du taux de pauvreté permet d'affirmer que les populations de cette région vivent dans leur majorité en deçà du seuil de pauvreté²⁷.

En effet, dans cette partie du territoire, la pauvreté, la faible scolarisation, la fracture sociale et la faible présence de l'État constituent des facteurs de vulnérabilité²⁸. Avec 74,3% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, contre un taux national de 37,5%, l'Extrême-Nord est la région la plus pauvre du Cameroun²⁹. Les vulnérabilités sont plus accentuées encore dans les zones rurales, notamment les localités frontalières avec le Nigéria, où le taux de pauvreté dépasse les 80% dans les arrondissements de Fotokol, Kolofata et le Mayo Moskota, plus affectés par le conflit avec Boko Haram. Alors que le taux net de scolarisation atteint 84,1% à l'échelle nationale en 2014, il n'est que de 46% à l'Extrême-Nord (seulement 20% dans les arrondissements frontaliers susmentionnés)³⁰. Ces moyennes cachent elles même des

²⁶ Njankou Sandamoun, "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales ...", p.187.

²⁷ Quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4), 2015, Institut National de la statistique, p.43

²⁸ *Ibid.*, p.44.

²⁹ Institut national de la statistique (INS), "Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014", décembre 2015, p. 43.

³⁰ Institut National de la Statistique, « Annuaire statistique du Cameroun 2015 », p. 78 ; INS, « Rapport régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement : région de l'Extrême-nord », 2010 et Institut National de la Statistique, « Cameroun : examen national 2015 de l'éducation pour tous », Education pour tous, 2015.

Le faible taux de scolarisation à l'Extrême-nord ne s'explique pas que par la négligence de l'Etat, car dans certaines localités les parents optent pour l'école coranique. Les activités dominantes étant le commerce, l'agriculture, la

différences entre communautés. Les Kanuri ont un niveau de scolarisation particulièrement bas³¹. Cette coïncidence entre la pauvreté et l'enrôlement massif des jeunes de la région est presque évidente. D'ailleurs en matière d'implantation d'organisations criminelles et de stratégie de recrutement, une affirmation d'Abdel Malek Droukdel, émir d'Al Qaeda au Maghreb islamique contenue dans un document retrouvé dans une base de l'organisation terroriste au Mali en 2012 est assez claire. Il disait en substance ceci : « Il nous faut planter juste quelques graines dans un sol fertile qui, grâce à des engrais, deviendrons un arbre stable et vigoureux ». L'interprétation faite de cet extrait est le suivant : pour un enracinement de la culture djihadiste, il faudrait exploiter le contexte local, l'objectif étant de favoriser l'émergence de groupes terroristes locaux en s'appuyant sur des motivations socioéconomiques pour leur donner l'apparence d'une révolte sociale qui, à temps, se transformeraient en insurrection ou guerre civile³².

Les négligences de l'État ont créé chez une frange de la population locale un sentiment d'abandon³³. La grande majorité des recrues camerounaises ont rejoint la secte pour des raisons socioéconomiques. Selon certaines indiscretions, Boko Haram leur offrirait une moto, une prime de recrutement (entre 300 et 2 000 dollars) et un salaire (entre 100 et 400 dollars) pendant les premiers mois, en plus d'une importante somme d'argent à la famille du combattant en cas de décès au combat. Une fois recrutés, ils sont (re)endoctrinés, drogués au Tramol, et payés en fonction du succès des opérations. Les promesses financières sont accompagnées de promesses sociales³⁴. Pour la majorité des jeunes hommes de la zone, le mariage est une condition sine qua non de la réussite sociale, et Boko Haram a souvent pourvu des épouses à ses combattants en enlevant des centaines de jeunes filles comme ce fut le cas pour des lycéennes enlevées à Chibok en Avril 2014³⁵.

Par ailleurs, le 27 juillet 2014, il était à peine 10 heures du matin et tout le Cameroun tremblait sur ses fondations. Dans la matinée, des combattants de Boko Haram avaient effectué deux incursions simultanées sur le territoire national. Les attaques ont été spectaculaires. A

pêche et l'élevage, ils ne perçoivent pas toujours l'utilité de l'éducation laïque, d'autant plus que la région est peu intégrée au système bureaucratique de Yaoundé.

³¹ Certaines élites originaires de l'Extrême-nord évoquent une forme d'auto-marginalisation des Kanuri, encore tournés vers l'école coranique et réticente à l'école laïque occidentale tandis que la position des autres communautés de la région a évolué. Ceci est difficile à confirmer, mais interrogées par Crisis Group sur leurs besoins prioritaires, plusieurs familles de déplacés kanuri à Kousséri n'ont cité la scolarisation de leurs enfants qu'en dernière priorité, certaines n'en voyant pas l'utilité.

³² A. A. Gwoda, *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun*, Edition du Schabel, p. 207.

³³ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.60.

³⁴ *Ibid.*, p.61.

³⁵ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.44.

Kolofata, le vice-Premier ministre Amadou Ali, annoncé dans son village devait être la cible principale. Lui qui a passé plus de 20 ans dans les plus hautes fonctions de l'appareil sécuritaire devait passer les festivités du Ramadan avec sa famille. C'était une coutume connue de tous et de Boko Haram aussi³⁶. A bord d'un pick-up, des hommes armés venus du Nigeria ont pris d'assaut la petite ville de 5000 habitants à l'aube. Ils ont piégé le pont entre Kolofata et Mora avec des explosifs. Tirant avec une mitrailleuse lourde, ils sont rentrés sans difficulté dans la maison familiale du vice-premier ministre et l'ont fouillé minutieusement à la recherche du propriétaire. Amadou Ali, d'ailleurs, avait été retenu la veille à Maroua et prévoyait de se rendre à Kolofata le jour de l'attaque. Plusieurs proches de cette haute personnalité ont été tués et son épouse et d'autres en l'occurrence le chef traditionnel et le Maire de Kolofata pris en otage. L'attaque a duré près de deux heures, avec une opposition limitée des forces de défense.

Presqu'au même moment à Bargaram, un autre groupe de combattants de Boko Haram a attaqué un détachement de soldats de la 31e Brigade d'Infanterie Motorisée. Les assaillants en nombre supérieur ont décimé les militaires camerounais. Les renseignements de ces deux événements ont été unanimes. L'appareil militaire à la frontière avec le Nigeria était insuffisant face à la menace. Les forces ont mis trop de temps à intervenir. Leurs moyens étaient obsolètes et insuffisants pour intervenir efficacement. Pourtant, quelques semaines auparavant, le 17 mai, le chef de l'État camerounais, alors qu'il participait au sommet de Paris sur la lutte contre Boko Haram, avait annoncé : « Nous sommes venus ici pour déclarer la guerre au Boko Haram ». Dans le même temps, des terroristes ont enlevé 26 (vingt-six) ouvriers chinois du chantier de construction de la route Maroua-Kousséri. Les assaillants ont une nouvelle fois débordé l'appareil militaire camerounais et se sont enfuis avec des otages, du matériel roulant et des explosifs. Le haut commandement décide de mettre en branle la Brigade d'intervention rapide (BRIR) composée des militaires d'élite du BTAP, du BSA et du BBR. À cette époque, c'était censé être la plus grande force de l'armée. Des véhicules blindés, type Carrat de fabrication chinoise ont été calcinés. En réponse, le haut commandement militaire avait déployé près de 400 hommes dans le Grand Nord appuyés par une artillerie composée de 155 canons automoteurs.

Ce faisant, les troupes nigérianes par centaines de soldats avec armes et bagages désertent leurs casernes d'Ashigashia, Banki, Kerawa ou Gambaru, etc... pour se réfugier au Cameroun. Sur leurs talons, Boko Haram s'est installé, gagnant en influence et en arrogance.

³⁶ Gwoda, *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun*, Edition du Schabel, p. 207.

Rien ne semblait pouvoir les arrêter jusqu'en août 2014. Cette situation a permis à Boko Haram de s'installer à Gambaru Ngala que les forces de défense nigérianes avaient abandonné sans combat.

Au Cameroun, entre août et décembre 2014, et même au-delà, la secte a déployé d'importants efforts militaires pour contrôler deux corridors importants : Ngala - Fotokol - Kousséri menant plus loin à Ndjamena et Banki Amchide/Limani- Mora Maroua/Kousséri.

Dès la capture de Ngala au Nigeria, les terroristes ont cru qu'ils pouvaient aussi prendre Fotokol et ainsi contrôler entièrement la route Maiduguri Ndjamena et sécuriser un corridor logistique central pour le déroulement de la lutte. Boko Haram a tenté de couper le pont sur la rivière El Beid reliant Fotokol à Gambaru, le Nigeria au Cameroun, et l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique centrale et même du Nord. Dès le premier tour de roue, les soldats camerounais leur ont opposé une forte résistance. Ces combats ont duré des jours. Les soldats camerounais, notamment avec l'artillerie ont résisté. Boko Haram s'est ensuite retiré à Gambarou et a continué à ne tirer que des roquettes à distance.

Les mêmes tentatives infructueuses ont été observées dans plusieurs attaques contre les positions des forces de défense à Limani et Amchide, avec un pic lors des attaques massives simultanées des bases de ces deux localités le 15 octobre 2014³⁷.

Fin octobre 2014, le premier véhicule des Forces de défense camerounaises ayant à son bord le colonel Pelene François (coordonnateur général des BIR) est détruit par une mine artisanale entre les localités de Bodo et Fotokol. Miraculeusement, Pelene et le colonel Mohaman survivront à cet incident qui néanmoins marque le passage à une autre phase du conflit.

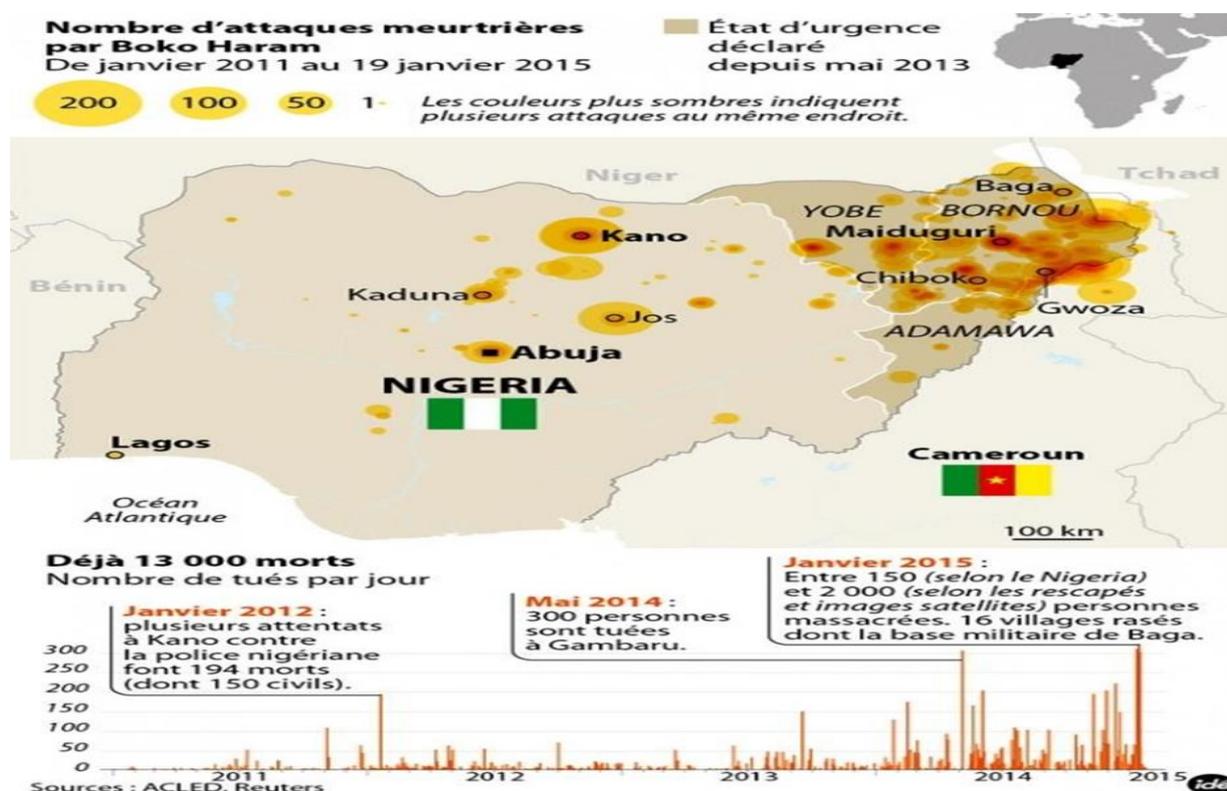
Toujours en rapport avec la transfrontalisation des attentats terroristes de la secte islamiste Boko Haram en terre camerounaise, notons qu'au cours d'un point de presse à Genève le 03 mars 2015, le porte-parole du Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies, Adrian Edwards déclarait que le nombre total de réfugiés nigériens au Cameroun s'élevait à près de 66 000 âmes dont 41 571 déjà enregistrés par l'organisation³⁸. L'afflux des réfugiés

³⁷ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 69.

³⁸ Voir : "Nouvel afflux de réfugiés nigériens au Cameroun, lancement de l'opération de transfert depuis la zone frontalière", In <http://www.unhcr.fr>, consulté le 28/03/15.

nigériens en direction de Diffa au Niger est tout aussi important³⁹, avec de lourdes conséquences sur le plan sécuritaire⁴⁰. Certaines sources estiment à 13 000 le nombre de morts déjà enregistrés depuis la radicalisation du groupe en 2009⁴¹. « Le problème Boko Haram a (...) cessé d'être uniquement un problème nigérian, il est devenu un problème régional, sinon continental » déclarait le chef d'État camerounais Paul Biya, lors de la conférence de presse conjointe des chefs d'État tenue à l'issue du Sommet de Paris du 17 mai 2014, consacré à la sécurité au Nigéria⁴² (Voir carte ci-dessous).

Carte 8 : attaques de Boko haram au Nigeria et au Cameroun



Source : ACLED, Reuters.

Bien évidemment, en liaison avec l'expansion de Boko Haram au Cameroun, notons également que la région de l'Extrême-Nord qui a été directement affectée par cette crise sécuritaire est, sur les plans culturel et géographique, liée aux États nigériens de Borno et

³⁹ Voir : "L'instabilité au Nord du Nigéria continue d'avoir des conséquences humanitaires au Niger", in http://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/OCHA_Niger, consulté le 06/04/15.

⁴⁰ Pérouse de Montclos, "Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria...", p.14.

⁴¹ Voir "plusieurs membres de Boko Haram tués au Cameroun", in <http://www.nicematin.com>, consulté le 03/05/15.

⁴² Voir "Déclaration de S. E. Paul BIYA lors de la Conférence de presse conjointe des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Paris sur la Sécurité au Nigeria", In <https://www.prc.cm/fr/actualites/discours>, consulté le 15/06/2020.

d'Adamawa, qui sont l'épicentre des activités de Boko Haram et avec lesquels elle présente des similitudes⁴³. La population des deux zones frontalières (la région camerounaise de l'Extrême-Nord et le nord-est du Nigéria) est composée des ethnies suivantes : Kanouris, Haoussas, Mandaras, Arabes Choa, Marghis et Peuls ; elle partage les mêmes marchés (régionaux) dans des localités telles que Banki, qui est le principal marché utilisé par les deux communautés. L'islam occupe aussi une place importante dans l'espace religieux des deux régions. Ces similarités ont permis aux militants de Boko Haram de se fondre dans la population locale et de recruter des membres sans trop de difficultés et le plus souvent à l'air libre⁴⁴.

Outre ces similarités culturelles, la situation critique de l'Extrême-Nord est indissociable d'un environnement régional caractérisé par l'instabilité politique des États, les crises écologiques à répétition et la pauvreté massive des populations⁴⁵. Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, ces facteurs sont à l'origine de la vulnérabilité structurelle des populations et accroissent leur vulnérabilité aux nouvelles crises. Ce cycle de crises repose sur une pluviométrie déficitaire ou précoce qui conduit à des réductions considérables des superficies emblavées de l'ordre de 40%. Dans l'ensemble, entre 2001 et 2007, le taux de pauvreté s'est accru, passant de 56,3% à 65,9%⁴⁶. La région connaît le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé du Cameroun avec 17,8% environ et 10,3% des ménages ruraux sont touchés. Les indicateurs sociaux restent aussi préoccupants ces dernières années. Selon le rapport de la Banque mondiale sur la croissance économique au Cameroun, les régions septentrionales et particulièrement celle de l'Extrême-Nord, connaissent encore un faible encadrement en matière d'éducation. A ce sujet, 76% des habitants sont analphabètes⁴⁷. La pauvreté, la faible scolarisation, la fracture sociale et la faible présence de l'État constituent des facteurs de vulnérabilité. Avec 74,3% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, contre un taux national de 37,5%, l'Extrême-Nord est la région la plus pauvre du Cameroun. Les vulnérabilités sont plus accentuées encore dans les zones rurales, notamment les localités frontalières avec le Nigéria, le taux de pauvreté dépassant 80% dans les arrondissements de Fotokol, Kolofata et le Mayo Moskota, les plus affectés par le conflit avec Boko Haram⁴⁸. Alors que le taux de scolarisation atteint 84,1% à l'échelle nationale en 2014, il n'est que de 46% à l'Extrême-Nord

⁴³ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 69.

⁴⁴ Ahmadou Abo, 41 ans habitant de Maroua, entretien du 16 juin 2018.

⁴⁵ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.44.

⁴⁶ *Ibid.*,

⁴⁷ Banque mondiale, "Cahiers économiques du Cameroun : réexaminer les sources de la croissance, la qualité de l'éducation de base", Washington, janvier 2014.

⁴⁸ Banque mondiale, "Cahiers économiques du Cameroun : réexaminer les sources de la croissance, la qualité de l'éducation de base", Washington, janvier 2014.

(seulement 20% dans les arrondissements frontaliers susmentionnés). Tous ces aspects ont facilité l'entrée et l'installation des membres de Boko Haram sur le sol camerounais.

En raison des similarités historiques, culturelles et géographiques entre la région camerounaise de l'Extrême-Nord et les États nigériens de Borno et d'Adamawa, l'implantation de Boko Haram au Cameroun était prévisible⁴⁹. Ses activités ont pris racine et gagné en intensité sur le terrain fertile que constituent une situation économique précaire dans l'Extrême-Nord et la quasi-absence de structures de gouvernance en raison de la nature très centralisée de l'État camerounais. Boko Haram a tiré profit des riches échanges de produits de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que du commerce illicite d'armes. Il a également réussi à recruter au sein de la population locale et a bénéficié de la corruption des agents administratifs locaux. Avec cette implantation dans la partie de l'Extrême-Nord du Cameroun, le groupe terroriste va commencer à mener des raids contre l'État du Cameroun avec les enlèvements, les attentats suicides, les tueries et autres au courant de l'année 2012.

3- Une pénétration par des infiltrations habiles et les conséquences collatérales de la guerre entre les assaillants et l'armée nigérienne sur le sol camerounais

Boko Haram depuis 2009 n'avait pas d'ambition pour le Cameroun. Depuis plusieurs années que le groupe terroriste fait des ravages dans l'État de Borno au Nigeria, très proche de la région de l'Extrême-Nord aucun Camerounais n'a été une victime de ce groupe. Déjà que ces terroristes même lors de leurs multiples sorties au Nigeria avaient toujours épargné les Camerounais. C'est du moins ce que confirme le journal œil du Sahel dans sa publication du 16 avril 2012 à propos d'un Camerounais tué lors de l'attaque du 10 avril 2012 de la ville frontalière de Banki au Nigeria très proche d'Amchidé au Cameroun qui déclare que « La mort de Baïdi n'est pas un acte délibéré de Boko Haram car ceux-ci prenaient manifestement soin d'éviter les Camerounais ». Le préfet du département de Mayo-Sava, en la personne d'Albert Friki renchérit cette hypothèse en affirmant : « ils nous a été rapporté que quand ces assaillants sont venus, ils identifiaient systématiquement les passants. Quand ils rencontraient des Camerounais, ils leur disaient de partir »⁵⁰. La mort du jeune Baïdi est donc le début d'une longue période des actes d'insécurité sur le sol camerounais du groupe terroriste Boko Haram.

Le 5 octobre 2012 soit six mois après l'assassinat du jeune Camerounais par Boko Haram, cette dernière frappe une fois de plus le Cameroun. Un conseiller municipal militant du

⁴⁹ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.45.

⁵⁰ *Ibid.*, p.46.

Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais. Aba Ndjida conseiller municipal RDPC de la Commune rurale de Fotokol, trésorier de la section RDPC Logone et Chari Nord-Ouest, et par ailleurs 4ème adjoint au maire de Makary, et homme d'affaire, a été tué par les membres de Boko Haram. Alors qu'Aba a l'habitude de faire la prière de vendredi à Fotokol, ce jour il décide de prier au Nigéria avant de retourner. C'est à la sortie de la prière de vendredi à Gambarou que ce dernier est criblé de plusieurs balles par deux éléments de Boko Haram à moto. Son assassinat planifié par la secte islamiste, s'est déroulé dans la ville nigériane de Gambarou, frontalière de Fotokol. La victime a été inhumée le lendemain dans son village Amchoulga en présence des milliers de personnes. D'après le journal de l'œil du Sahel, l'homme politique et l'homme d'affaires avait été deux semaines auparavant, averti par la secte sur ses liens avec le patron et la police de Gambarou dont la tête était mise à prix par Boko Haram. L'installation de ce groupe terroriste au Cameroun s'est faite avec des menaces à l'encontre des évangélistes dans la localité d'Amchidé. Ces menaces se sont soldées par la mort de neuf Camerounais, égorgés dans une église à Maiduguri dans la nuit du 28 au 29 décembre 2012⁵¹.

Dans la ville de Kousseri, pour la première fois, la secte islamiste Boko Haram vient de faire parler les armes et installer la psychose chez les habitants de cette localité. En effet un petit commando de trois membres de Boko Haram armés de fusil d'assaut AK 47 a assiégé durant une trentaine de minutes le dépôt pétrolier de la ville, le 19 janvier 2013, Ayant pour but d'éliminer un homme le nommé Abagana. Ce dernier d'origine Kanuri était connu dans la ville comme un importateur de « zoua-zoua ». Lors de l'assaut, le commando de la secte a tiré quatre coups de feu en l'air pour disperser la foule avant de tirer cinq coups en direction de la victime dont une balle l'a atteint mortellement à la tête⁵². Après la mort de Abagana, sa femme fait part de ses craintes aux forces de l'ordre en ces termes « il nous a dit qu'il n'était pas en sécurité. Personnellement, je pense qu'il a été abattu parce que la secte le soupçonne de travailler avec les forces de l'ordre camerounaises » et un de ses collègues d'ajouter que « beaucoup des gens disent qu'il dénonçait les membres de Boko Haram qui quittaient Kousseri pour aller opérer au Nigeria ». Ce meurtre de plus vient encore renforcer les craintes des populations des zones limitrophes avec l'État de Borno. Le 02 mars 2014 à cinq kilomètres de Fotokol et près de la frontière avec le Nigeria, les éléments des forces de défenses du Cameroun ont eu un violent affrontement à nul autre pareil depuis le déclenchement des actes terroristes du groupe Boko

⁵¹ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.46.

⁵² *Ibid.*, p.47.

Haram dans l'Extrême-Nord Cameroun. Tout commence par des mouvements jugés suspects par les villageois de la localité Wouro-Mari. C'est ce qu'évoque un riverain de ce petit village : nous avons vu des hommes lourdement armés qui se dissimulaient dans la brousse qui sépare notre village de Déga et aussitôt informés nos frères à Fotokol afin qu'ils alertent les autorités. Nous pensons qu'ils se préparaient à attaquer le village et à décimer nos femmes et nos enfants⁵³.

Au cours de la patrouille ordinaire d'une unité de l'armée camerounaise composée d'éléments du B.I.R et ceux du BIM, comptant au total six hommes venue de Kousseri, ne disposant d'aucune information sur la présence des terroristes sur les lieux va se faire attaquer. Accrochée pendant plusieurs heures, par une centaine d'islamistes lourdement armés et maîtrisant le terrain, les six militaires ripostent énergiquement et tiennent leur position jusqu'à l'arrivée au bout de deux heures d'un détachement mixte d'une cinquantaine d'éléments en provenance de Fotokol. C'est après huit heures d'affrontement que les éléments de Boko Haram repartent de l'autre côté de la frontière⁵⁴. Le bilan de cette attaque fait état de trois éléments de 31ème BIM qui manquent à l'appel. Mais, le lendemain au petit matin, la patrouille menée à cet effet permettra de retrouver le soldat de 2ème classe Abanda sans vie à quelques mètres de la frontière sans son arme et son gilet pare-balle. Les deux autres vont regagner leur camp au lendemain de cet affrontement⁵⁵. Quelques jours plus tard, le nommé Uyele Ngoumpa du village Ouro-djodi est assassiné la nuit du 10 au 11 février 2014 par les éléments de la secte islamiste⁵⁶. Un chef de famille enlevé dans le village Kerawa le 11 mars 2014 par les éléments de Boko Haram a été égorgé ainsi que son jeune enfant lui aussi enlevé quelques jours avant. C'est le 13 mars que la population découvre les corps sans vie de ces deux membres d'une même famille. Aucune information n'est disponible sur la cause de cet acte des éléments de Boko Haram. Le plus souvent ces actes sont perpétrés contre les témoins concernant le trafic des armes.

Par ailleurs, et selon Moussa Bobbo toujours au sujet de l'avènement de Boko Haram au Nigeria et de sa contagion au Cameroun, cet auteur pense que ce mouvement socioreligieux né au début des années 2000 au Nigeria, est entré dans la clandestinité et la violence à partir de

⁵³ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 69.

⁵⁴ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.45.

⁵⁵ *Ibid.*, p.46.

2009. Et que l'affrontement entre l'État fédéral du Nigeria et ce mouvement a fini par s'étendre à l'Extrême-Nord du Cameroun⁵⁷.

Selon l'auteur, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ne pouvait être à l'abri de l'insurrection djihadiste de pour un certain nombre de raisons. Sur le plan géographique, l'Extrême-Nord est voisin de l'État nigérian de Borno, le lieu de naissance de Boko Haram. C'est une région qui partage avec les populations du nord-est du Nigeria des traits culturels (la langue, la religion) et des activités économiques (commerce des produits de première nécessité, élevage, agriculture, etc.). C'est en outre l'une des régions les plus pauvres du Cameroun, celle où le taux de scolarisation est le plus faible (20,53 %)⁵⁸ et le taux de fécondité le plus élevé (5,9 enfants par femme). La combinaison d'une faible intégration nationale de l'Extrême-Nord à la négligence historique des zones frontalières par l'État a fait de cette région un espace très perméable aux activités criminelles⁵⁹. Ainsi, Boko Haram a su exploiter ces vulnérabilités pour faire de l'Extrême-Nord une base logistique, une zone de repli, un vivier de recrutements et un grenier de ravitaillement⁶⁰.

Tout en reconnaissant comme bien d'autres auteurs que les premières actions offensives du mouvement dans l'Extrême-Nord ont débuté en 2013, Bobbo nous fait observer que, depuis 2013, les actions de Boko Haram en territoire camerounais ont connu trois principales phases ponctuées chacune par des attaques et pratiques sécuritaires particulières⁶¹.

En ce qui concerne la première phase qui va mai 2013 à juin 2015, notons qu'elle a été marquée par des enlèvements ciblés et l'expansion territoriale⁶². Pendant cette période, qui fut la plus offensive au Cameroun, le mouvement a attaqué les positions des forces camerounaises et les localités stratégiques par où transitait sa logistique⁶³.

⁵⁷ Il existe une littérature abondante sur l'histoire de Boko Haram. On peut notamment se référer au dossier que la revue *Afrique contemporaine* lui a consacré (« Comprendre Boko Haram », *Afrique contemporaine*, n° 255, 2015) ainsi qu'aux livres de Seidik Abba et Mahamadou Lawaly Dan Dano, *Voyage au cœur de Boko Haram : Enquête sur le djihad en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2019 et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (dir.), *Boko Haram Islamism, politics, security and the state in Nigeria*, IFRA-Nigeria, African Studies Centre, 2014.

⁵⁸ "Analyse thématique-Résumé scolarisation-alphabétisation-instruction", Bureau central des recensements et des études de population, 2005, disponible sur : bucrep.cm.

¹⁸ "Profil analytique complète : Extrême-Nord", ministère de la Santé publique, 2016, disponible sur : onsp.minsante.cm.

⁵⁹ M. Bobbo, "Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : L'arbre qui cache la forêt", *Notes de l'Ifri*, 2022, p.13.

⁶⁰ Bobbo, "Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun...", 2022, p.13.

⁶¹ *Ibid.*, p.14.

⁶² Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.45.

⁶³ *Ibid.*, p.46.

Parmi ces attaques, les plus marquantes ont eu lieu le 19 février 2013 avec l'enlèvement de la famille Moulin Fournier à Waza et les 14 novembre 2013 et 5 avril 2014, avec le kidnapping des prêtres catholiques⁶⁴. Par ailleurs, les attaques simultanées du 27 juillet 2014 à Kolofata et à Dabanga ont constitué un tournant stratégique décisif⁶⁵. En une matinée, des combattants de Boko Haram ont fait deux incursions simultanées et spectaculaires sur le territoire national en visant, à Kolofata, le vice-Premier ministre Amadou Ali. Ce dernier était annoncé dans son village pour les festivités de la fête de Ramadan⁶⁶. Plusieurs proches de cette haute personnalité ont été tués et certains, comme son épouse et le sultan-maire de cette commune, ont été enlevés⁶⁷. À Dabanga, l'incursion de Boko Haram s'est soldée par 10 civils tués, deux camions transportant du coton appartenant à la société SODECOTON incendiés, des magasins et hangars brûlés⁶⁸.

⁶⁴ J. Nouma, *La guerre du Cameroun contre Boko Haram : L'expérience du Général de Brigade NOUMA Joseph*, Yaoundé, B.I.R, 2017, p. 9.

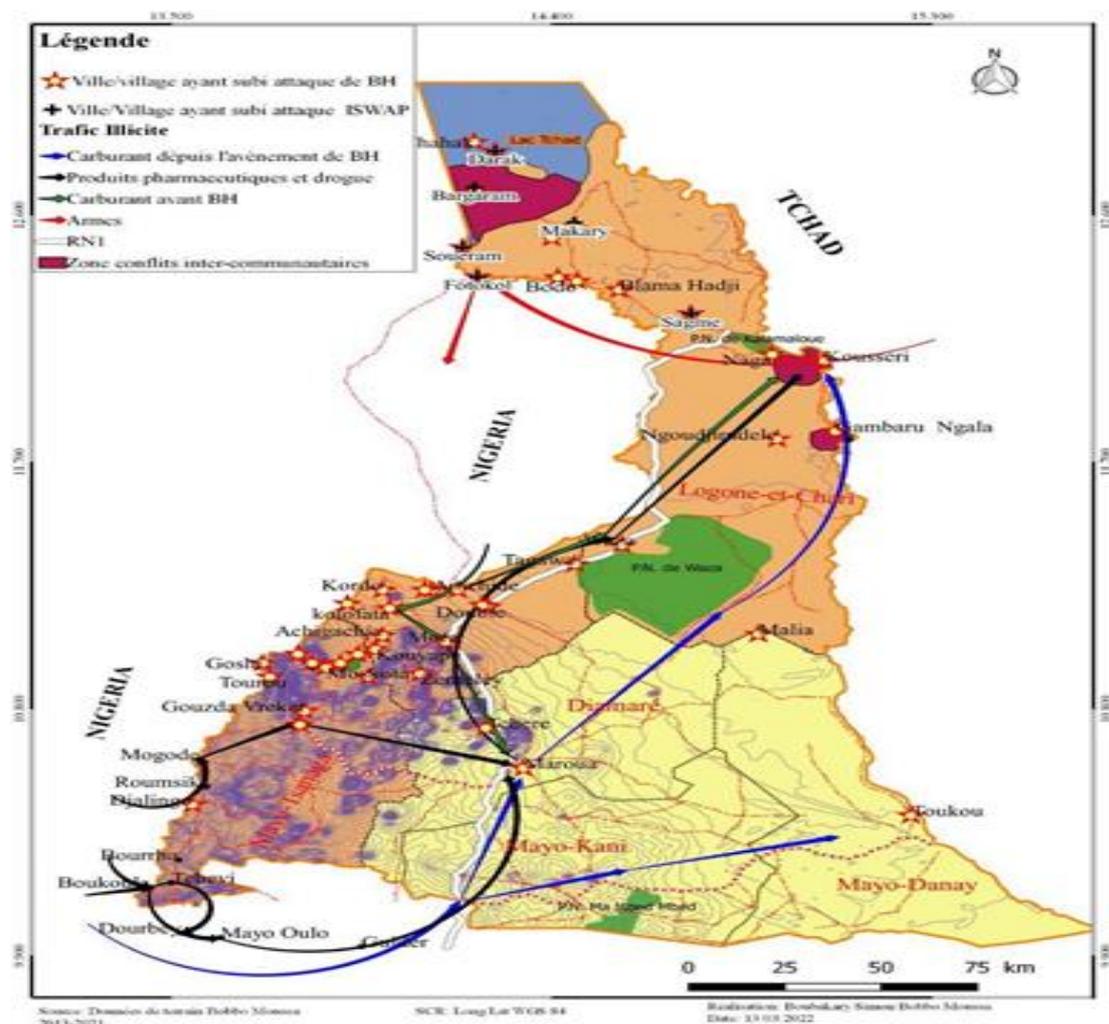
⁶⁵ Bobbo, « Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun... », p.14.

⁶⁶ Nouma, *La guerre du Cameroun contre Boko Haram...*, p. 9.

⁶⁷ *Ibid.*,

⁶⁸ Opération Alpha, bilan des incidents de l'année 2014, rapport mensuel d'activité.

Carte 9 : Cartographie des problèmes sécuritaires dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun



Source : M. Bobbo, "Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : L'arbre qui cache la forêt", *Notes de l'Ifri*, 2022, p.17.

La deuxième phase (de juin 2015 à avril 2016) a été caractérisée par des méthodes de combat hybrides et asymétriques⁶⁹. Repoussé par les efforts des armées du Cameroun, du Nigeria, du Tchad et du Niger, Boko Haram a essuyé de lourdes pertes et des revers importants qui l'ont privé de certains territoires qu'il contrôlait et de la possibilité de mener des attaques coordonnées et conventionnelles comme c'était le cas à ses débuts. Le mouvement a alors opté pour des méthodes de combat asymétriques (attentats-suicides, massacres des populations, utilisation d'engins explosifs improvisés). La ville de Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord, a ainsi fait objet d'attaques-suicides le 22 et le 25 juillet 2015. Par ailleurs, durant la période considérée, Boko Haram a organisé des attaques de basse intensité, impliquant quelques

⁶⁹ Bobbo, "Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ...", 2022, p.13.

dizaines de combattants à moto contrairement à ses premières attaques qui mobilisaient des centaines de combattants équipés de véhicules blindés et de mortiers.

Enfin, la troisième phase (de 2016 à aujourd'hui) se caractérise par des actes de nuisance isolés⁷⁰. En effet, considérablement affaibli, Boko Haram n'arrive plus à mener des attaques coordonnées de grande envergure et se contente d'incursions sporadiques dans des villages et des attaques ciblées sur des civils, généralement pour des règlements de compte, notamment dans les zones de Tourou, Mozogo, Moskota, Ndaoussaf, Zeleved, Fotokol, Bonderi, etc. En outre, à partir de 2016, Boko Haram s'est divisé en deux factions rivales. La plus radicale, dirigée par Shekau jusqu'à sa disparition en mai 2021 et maintenant par Bakura Modu, opère au sud de l'Extrême-Nord et l'autre plus modérée, conduite par Abou Mossab Al-Barnaoui (État islamique en Afrique de l'Ouest, ISWAP), opère au nord, principalement dans la zone du lac Tchad. Dans sa zone d'opérations, Al-Barnaoui a construit un certain nombre d'infrastructures sociales de base, notamment des forages, des mosquées, etc., et a fait des dons de denrées alimentaires à la veille du mois de Ramadan en 2017 et 2018 au profit des populations, renforçant sa popularité. En outre, ce dernier a instauré un système de taxes qu'il collecte auprès des pêcheurs et éleveurs pour financer les activités de son groupe. Par ailleurs, Al-Barnaoui a su mobiliser de nombreux combattants autour de sa personne et a clairement défini ses règles de guerre. Pour lui, tous ceux qui commettent des actes de banditisme et des violences contre les civils ne font pas partie de ses forces. ISWAP concentre donc ses attaques sur les positions des forces de défense occasionnant des pertes considérables. Ainsi les positions militaires camerounaises ont été attaquées à Sagmé et à Soueram respectivement le 24 et le 25 avril 2021, faisant 16 morts et 28 blessés graves. Le conflit de Boko Haram a à la fois amplifié et dissimulé les activités criminelles et les conflits intercommunautaires préexistants dans l'Extrême-Nord. Il les amplifie en développant les échanges entre le mouvement djihadiste et les milieux criminels locaux. Il les dissimule en focalisant l'attention et les ressources des pouvoirs publics sur la lutte contre Boko Haram au détriment des autres problèmes de sécurité qui s'approfondissent dans une certaine indifférence. Comment opère la secte islamiste Boko Haram au Cameroun ?

⁷⁰ Nouma, *La guerre du Cameroun contre Boko Haram...*, p. 9.

II- LE MODUS OPERANDI DE BOKO HARAM AU CAMEROUN

Boko Haram a mobilisé au cours de plusieurs batailles régulières des centaines de combattants, des véhicules blindés et des 4x4 équipés d'armes lourdes. Après une phase conventionnelle de mars 2014 à juin 2015, le groupe a privilégié les méthodes asymétriques, dont la fréquence a diminué après un pic début 2016. En effet, Boko Haram a mené des attaques régulières contre les personnels et structures des Forces de Défense et de Sécurité (et les symboles culturels).

1- Incursions et attaques asymétriques contre les personnels et structures des forces de défense et de sécurité et destruction des symboles culturels

La secte Boko Haram a, à plusieurs reprises, attaqué les FDS. Lors des attaques dites régulières, celles ciblant l'armée mobilisaient 50 à 200 insurgés et celles contre les villages en mobilisaient entre cinq et 50. Elles se sont souvent accompagnées d'enlèvements.

Lorsqu'il s'agissait des batailles (offensives importantes pouvant se dérouler sur un ou deux jours et visant à conquérir une base militaire ou une localité stratégique), Boko Haram mobilisait 250 à 800 combattants et dans quelques cas un millier, majoritairement des Nigériens, et des combattants de nationalités diverses. Des Maghrébins ont été tués durant des assauts contre les positions du B.I.R à Fotokol et de la Brigade d'infanterie motorisée à Ashigashia⁷¹. Les chefs opérationnels portaient des gilets pare-balles et utilisaient des talkies walkies. Le premier assaut était donné par les combattants expérimentés (armés de RPG, mitrailleuses et AK 47) disposant de véhicules blindés, de véhicules 4 × 4 et de pick-up armés de mitrailleuses, le plus souvent conduits par des Tchadiens. Suivait l'attaque de centaines de « crieurs » (jeunes combattants criant Allahu Akbar, armés d'AK47 et d'armes blanches) à moto ou à pied. La plupart des attaques des camps militaires était précédé de l'explosion d'un véhicule ou d'un kamikaze sur un objectif bien déterminé, signal du déclenchement de l'assaut.

Les localités limitrophes des villes nigérianes contrôlées par Boko Haram et des îles du lac Tchad ont été les plus touchées par les attaques du groupe djihadiste. Certaines villes nigérianes qui étaient sous le contrôle de Boko Haram comme Banki, Dilbe, Bama, Gambaru, Ngoshi faisaient partie du Cameroun à l'époque coloniale et même après l'indépendance. Amchidé et Fotokol, villes commerciales importantes attaquées de par leur situation géographique et qui pouvaient conférer à Boko Haram un avantage opérationnel, ont été

⁷¹ International Crisis Group, *Cameroun : faire face à Boko Haram*, p .12.

détruites et vidées des trois quarts de leurs habitants selon une source de l'Opération Alpha⁷². Ci-dessous présentées quelques offensives des islamistes de Boko Haram entre Septembre 2014 et Février 2015.

Tableau 5: compilation des données relatives aux offensives des islamistes de Boko Haram entre Septembre 2014 et Février 2015 dans la région de l'Extrême Nord Cameroun.

Date et lieu del'incident	Description du fait	Faits d'armes des insurgés	Faits d'armes des Forces de défense
1 ^{er} septembre 2014 à Fotokol	Pilonnage des positions de l'Armée camerounaise	1 militaire blessé	Une quarantaine d'insurgés tués
18 septembre 2014 à Achigachia	Attaque d'un PC de l'Armée par une cinquantaine d'assaillants à bord de motos et de véhicules	1 militaire blessé	2 insurgés tués ; 2 fusils AK47 et 6 chargeurs garnis récupérés par l'Armée camerounaise
21 septembre 2014 à Tourouet Ldobam (Mokolo)	Incursions des insurgés	41 civils morts donc 24 à Tourou et 17 à Ldobam	2 motos sur lesquels étaient montés 1 mortier et 5 obus model 777 récupérés par l'Armée camerounaise
4 octobre 2014 à Koubougé	Attaque des insurgés	RAS	28 insurgés tués
13 octobre 2014 à Zelevet	Accrochage entre les insurgés et l'Armée camerounaise	RAS	25 insurgés tués
15 octobre 2014 à Amchidé	Attaque des insurgés	8 militaires du B.I.R tués ; incendie de nombreuses maisons, du commissariat spécial, du poste de gendarmerie et de l'école publique	Des dizaines d'assaillants tués ; destruction d'un char blindé, d'un pick-up et récupération de 8 véhicules appartenant à la secte
29 au 30 octobre 2014 à Kidjimatari-Kolofata	Affrontement entre les insurgés et l'Armée	RAS	1 insurgé tué ; 01 RPG et 406 munitions récupérés par l'Armée camerounaise
10 au 11 novembre 2014 à Amchidé	Tentative d'incursion des insurgés	RAS	Plusieurs assaillants tués ; 15 véhicules pick-up détruits par l'Armée

⁷² Chembou Zambou, " Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.59.

21 au 22 novembre 2014 à Bornori (Mayo Sava)	RAS	RAS	Destruction d'un camp d'entraînement insurgé par l'Armée camerounaise
17 décembre 2014 à Limaniet Amchidé	Attaque des positions militaires camerounaises	2 militaires tués et 6 grièvement blessés ; 1 pick-up Land Cruiser et 2 camions du Génie militaire emportés ; des concessions incendiées	100 insurgés tués
26 décembre 2014 à Soueramm (Fotokol)	Affrontement entre les insurgés et l'Armée camerounaise	RAS	53 insurgés tués
28 décembre 2014 à Ashigashia	Attaque du camp du 42 ^{ème} BIM	Disparition de 10 Militaires ; 2 pick-up, 1 mortier 120 mm, 1 automitrailleuse 14, 05 bitubes et 2 mitrailleuses 12,7 mm emportés ; incendie du camp militaire	Intervention de l'aviation camerounaise
4 février 2015 à Fotokol	Attaque des insurgés	Des centaines de civils égorgés ; 7 militaires tués	Une centaine de combattants abattus
16 février 2015 à Gourgouro (Waza)	Embuscade tendue par les insurgés contre l'Armée	5 militaires tués et 7 autres blessés	96 insurgés tués

Source : Cellule de renseignement de l'opération ALPHA

En dehors du Mayo Kani⁷³, tous les autres départements de la région de l'Extrême Nord ont été touchés à des degrés divers par le phénomène Boko Haram comme l'illustre le tableau ci-dessous.

⁷³ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.59.

Tableau 6: attaques de Boko Haram dans d'autres départements de la région de l'Extrême Nord

N°	Départements	Nombre d'attaques	Arrondissements	Nombre d'attaques
1	Diamaré	03	Bogo	01
			Méri	01
			Petté	01
2	Logone et Chari	147	Fotokol	33
			HiléAlifa	22
			Goulfey	02
			Kousseri	03
			Makary	35
			Waza	43
			Logone Birni	03
			Darak	05
			Zina	01
3	Mayo Sava	250	Kolofata	157
			Mora	90
			Tokombéré	03
4	Mayo Tsanaga	88	Koza	05
			Mayo Moskota	69
			Mokolo	14
5	Mayo Danay	03	Guéré	01
			Yagaoua	01
			Kai Kai	01
TOTAL			491	

Source: Hans De Marie Heungoup, « *Boko Haram's shifting tactics in Cameroon: what does the data tell us?* », *Africa Research Institute*, 14 février 2017.

Entre 2014 et février 2017, la secte aurait tué 1580 personnes dont 138 militaires et policiers. Au cours de la même période, les FDS auraient tué 2100 adeptes Boko Haram et interpellés 500⁷⁴.

Les différentes opérations conduites par la FMM, le B.I.R et l'opération EMERGENCE IV contre la secte ont porté des fruits. Même si elle a maintenu une capacité importante de nuisance, les actions négatives de la secte ont sensiblement diminué comme présenté dans le tableau récapitulatif des attaques diverses enregistrées entre Janvier et Mai 2018.

⁷⁴ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.60.

Tableau 7: attaques diverses de Boko Haram de janvier à mai 2018

MODE D'ACTION	NOMBRE D'ATTAQUES	MORTS	BLESSES
Incursions dans les villages (vol de bétail, pillage des villages et assassinats ciblés)	72	44	14
Kamikaze	09	02	04
EEI	08	//	20
Attaques des bases militaires et embuscades	06	09	09
Prise d'otages	07	//	//
TOTAL	102	55	47

Source : Cellule de renseignement de l'opération ALPHA

Par ailleurs, la destruction des symboles culturels fait partie de la politique de lutte contre les mécréants. Pour ce faire, Boko Haram a procédé à la destruction des lieux de culte, aussi bien chrétiens que musulmans. C'est le cas dans les localités de Vréké, Mouldouga, Barai, Djibrili, Cherif-Moussary, Fotokol et Ashigashia, où les éléments de la secte ont incendié une dizaine de lieux de culte appartenant à l'Union des Eglises Evangéliques du Cameroun (UEEC) et des mosquées.

Les attaques ont porté sur les zones majoritairement musulmanes. Des chrétiens, nombreux dans l'Extrême-Nord, ont aussi été ciblés : lors du massacre de Fotokol en février 2015, les insurgés disaient chercher les chrétiens. Des incendies d'églises ont eu lieu dans le Mayo Sava et le Mayo Tsanaga, notamment Amchidé, Gouzda-Vreket et Beljoel. Mais ces cas sont insignifiants par rapport au nombre de mosquées brûlées, d'imams et de fidèles musulmans tués au nom de la lutte contre les faux musulmans.

2- Recrutements, approvisionnement, prédation, enlèvements et demande de rançon

Le Cameroun depuis les actes terroristes des éléments de Boko Haram voyait ces actes comme étant très loin et ne pourrait pas se produire sur son sol⁷⁵. Ce sentiment du Cameroun et des camerounais était dû au fait que même lors de plusieurs différentes attaques sur le sol nigérian, les Camerounais ont toujours été épargnés vu que ce dernier non seulement était la route par laquelle transitaient les armes et les munitions achetées en RCA au Tchad au Soudan et au Soudan du Sud et en Lybie par les éléments de Boko Haram mais aussi était une base de repli de ces derniers.

Il faut attendre 2012 dates à laquelle le Cameroun a commencé à mener un contrôle plus strict sur tout ce qui entre et sort de son territoire. C'est ainsi que plusieurs membres du groupe Boko Haram vont être arrêtés et plusieurs cargaisons d'armes et munitions saisies. Dès lors que le Cameroun, ne voulant plus être la base arrière de ce groupe terroriste et encore moins un lieu de transit pour leurs cargaisons d'armes, celui-ci est donc entré dans la liste noire de Boko Haram. Allant des assassinats ciblés aux attaques des positions de forces de sécurité en passant par les enlèvements, Boko Haram met en mal la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. En ce qui concerne les enlèvements, le groupe terroriste fait de cet acte un moyen de se faire de l'argent afin de pouvoir se ravitailler en armes en munition et en nourriture.

Le premier enlèvement en date à l'Extrême-Nord est celui de la famille française Moulin Fournier intervenu le 19 février 2013 aux environs de Dabanga. Ayant fait planer le doute chez les autorités camerounaises ainsi que les autorités nigérianes sur l'identité des ravisseurs, certains analystes ont tôt fait d'attribuer ce rap au groupe terroriste Ansaru qui sévit aussi dans la zone sahélienne spécialisé dans des enlèvements et demande de rançon. Il a fallu attendre plusieurs jours pour que le leader du groupe terroriste Boko Haram en la personne de Abubakar Shekau sur une vidéo où l'on apercevait la famille des français enlevés au Cameroun le 19 février revendiquer leur enlèvement. Les négociations sont lancées à cet effet. La France, le Nigeria et le Cameroun d'un côté et de l'autre le groupe terroriste Boko. A l'issue de ces négociations, les terroristes acceptèrent de libérer les otages français le 19 avril soit deux mois après l'enlèvement. En effet, les otages français ont été libérés entre 2 et 4h du matin. Récupérés à deux kilomètres de Banki, précisément à Narikou, une bourgade rétrocédée au Cameroun à la suite de la décision de l'arrêt de la cour de justice de la Haye dans le cadre de

⁷⁵ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.45.

l'affaire de Bakassi. Des sources concordantes nigérianes, rapportées par le journal Œil du Sahel, donnent l'information selon laquelle les intermédiaires ont conduit des otages au lieu de leur libération à bord de deux véhicules dont une Toyota Prado suivie d'un pick-up neuf. Le petit convoi d'environ 20 personnes était escorté de deux motos⁷⁶. Aperçu à Banki, au environ de 20h ce même jour, le convoi trop attirant, est reparti vers le village Barkari se préparer avant de se rendre au lieu-dit. Une fois l'échange effectué, l'équipe camerounaise chargée de récupérer les otages constitués à son tour pour l'essentiel des éléments du Bataillon d'intervention Rapide a immédiatement repris la route pour Maroua. Ces derniers ont directement été conduits à l'aéroport de Maroua où ils ont embarqué dans un avion militaire de l'armée camerounaise en direction de Yaoundé la Capitale.

La nuit du 13 au 14 novembre 2013 dans le petit village Nguetchéwé a été marquée par un deuxième kidnapping dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun. Cette fois ce ne sont plus les touristes mais un homme de Dieu. Le Prélat de nationalité française en la personne de Père Georges Vandenbeusch. Ce dernier vivait au presbytère à côté d'une maison abritant des sœurs de nationalité Congolaise. C'est à cet endroit que mercredi 13 novembre aux environs de 23h, a surgi un groupe d'une dizaine d'homme. C'est du moins ce que témoigne une sœur : « ils étaient lourdement armés, opéraient et n'avaient pas caché leurs visages. Ils s'exprimaient en haoussa et en anglais ». Après avoir cassé la porte de la mission les kidnappeurs harcelèrent d'abord les sœurs. N'ayant pas eu gain de cause, ils se retrouvent chez le Père Georges au presbytère, détruisent la porte du logement. Ils prennent le père Georges et s'enfuient par la suite par l'arrière de l'église. Quand un premier détachement des éléments du Bataillon d'intervention rapide, posté à une demie heure de la localité arrive sur les lieux, les kidnappeurs et leur otage sont déjà hors de portée. Les avis au préalable ne pointaient guère vers les éléments de Boko Haram. Mais le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord Cameroun est plutôt claire et attribue ce rap à la secte. Il déclare à cet effet que :

Le bienfait est devenu un mal. Le fait d'accueillir et d'encadrer les personnes qui trouvent refuge chez nous, nous met aujourd'hui en difficulté. Il faut soutenir et collaborer avec les autorités administratives pour mettre hors d'état de nuire ces gens de mauvaise foi. Il faut dénoncer aussi leurs complices s'ils se trouvent chez nous. Je vous invite à créer un comité de vigilance⁷⁷.

⁷⁶ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.45.

⁷⁷ Midjiyawa Bakary, 56 ans, Gouverneur de la région de l'Extrême nord, discours de sensibilisation contre Boko haram, Maroua, 2017.

Il faut le rappeler que ce même jour soit quelques heures seulement avant l'enlèvement du prêtre, les États Unis ont officiellement placé le groupe islamiste nigérian ainsi que Ansaru sur leur liste noire des organisations terroristes. Le département d'État américain a annoncé ce classement dans un communiqué accusant ces deux organisations d'être liées à Al-Qaida au Maghreb islamiste⁷⁸. Les actions internationales pour sanctionner Boko Haram du trafic d'armes et des munitions et les tueries ciblées, ainsi que des actions nationales sur le terrain qui se manifestent par des combats armés entre l'armée régulière et les terroristes ont amené le groupe à commettre des attentats suicide afin de réduire la capacité de riposte de l'armée camerounaise sur le terrain.

La mort du premier leader du groupe terroriste Boko Haram était en quelques sortes l'occasion pour le nouveau successeur Abubakar Shekau de radicaliser de plus en plus ce groupe⁷⁹. A la création, un groupe partageant une idéologie dite salafiste, il devient en 2009 l'un des groupes terroriste les plus réputés en Afrique avec plus de victimes. Mais comment est-ce possible ? Comment Boko Haram s'approvisionne en armes et munitions pour commettre ses exactions ?

Photo 6: Quelques armes et munitions utilisées par Boko Haram saisies par l'armée Nigériane ayant transitée au Cameroun en 2014.



Source: <https://www.google.com/search?q=les+armes+de+trafiquants+de+boko+haram&client>

⁷⁸ Nouma, *La guerre du Cameroun contre Boko Haram...*, p. 9.

⁷⁹ *Ibid.*,

Cette photo d'armes saisies est une parmi tant d'autre qui illustre que le groupe terroriste Boko Haram dispose d'un armement de haute qualité. Ce qui rend ce groupe très visible en Afrique suite aux différents actes terroriste que les pays victimes subissent de ses membres. Avec ces armes les attaques perpétrées par les membres du groupe terroriste sont souvent d'une grande ampleur au point d'obliger les soldats de quitter leurs positions.

D'après la *State Security Service (SSS)*⁸⁰, « Boko Haram a besoin d'armes et de munitions et ses fournisseurs s'approvisionnent au Tchad, au Soudan et en Centrafrique. Ils préfèrent passer par le Nord Cameroun parce que la surveillance est moins stricte qu'au Niger par exemple ».⁸¹ Boko Haram a fait du trafic des armes la pierre angulaire de ses actions. En effet, ses leaders ont des pions un peu partout dans les pays limitrophes avec le Lac Tchad notamment le Cameroun, le Tchad, le Niger y compris le Nigeria. Ces satellites placés dans ces différents pays sont chargés d'acheter les armes dans les pays comme la Lybie, la RCA, et le Tchad où les armes et les munitions sont facilement trouvées dans les marchés noirs. Pour les acheminer dans leur fief au Nigeria, le Cameroun, le Tchad y compris le Niger font office des lieux de transit. Il faut attendre jusqu'en 2012 l'année où le Cameroun mesure l'ampleur de ces actes et décide de renforcer le contrôle de tous les véhicules qui entrent et ou ressortent du Nigeria. Cette restriction en quelques mois seulement facilite le démantèlement d'un réseau de trafic des armes.

Le 13 octobre 2012, aux environs de 20h30, les policiers au dernier poste pour entrer au Nigéria, en faction au niveau du pont reliant la ville de Limani du Nigeria à celle d'Amchidé du Cameroun, immobilisent un véhicule de marque Toyota (Carina E)⁸². Ces derniers fouillent le véhicule et tombent sur un sac suspect posé dans la malle arrière du véhicule. Ils découvrent dans ce sac un stock de 1399 munitions de Kalachnikov, un pistolet et un fusil de marque Kalachnikov⁸³. Les quatre occupants de ces véhicules sont ainsi arrêtés. Il s'agit du chauffeur Adoum Mahamat, Bana Modu âgé de 32 ans, Abba Ahmat âgé de 28 ans et Badou Oumar lui âgé de 30 ans. Ces trafiquants d'armes d'après un policier ayant participé à l'opération indique qu'ils venaient de Kousséri. Après qu'ils se sont rendus compte qu'ils étaient entre les mains des forces de l'ordre l'un d'eux a jeté dans la rivière son téléphone portable et l'autre y a jeté des documents. D'après les suspects, ces armes et munitions appartiendraient à un certain

⁸⁰ *State Security Service* (c'est un service chargé de la sécurité à Maiduguri dans l'Etat de Borno au Nigeria).

⁸¹ *Œil du Sahel*, N°503 du lundi 22 octobre 2012, p. 9.

⁸² Anonyme, 43 ans, inspecteur de police deuxième grade au poste de contrôle à la frontière avec le Nigeria. entretien du 12 juillet 2019.

⁸³ *Œil du Sahel*, N°503, p. 9.

Aboua, installé à Kousseri. Ce dernier acheminait ces armes à Amchidé pour les remettre à Abba Goroma de nationalité Tchadienne.⁸⁴

Le 21 juin 2013, les éléments de la brigade de gendarmerie de Kolofata dans l'Extrême-Nord viennent de mettre la main sur un petit groupe des membres de la secte Boko Haram. En effet, deux individus ont été interpellés à bord d'une moto. Ces hommes avaient en leur possession un ordinateur portable, des téléphones portables et des fusils AK47⁸⁵ ont aussi été trouvés et saisis. Les deux hommes ont été transférés le lendemain 22 juin à la légion de gendarmerie à Maroua, puis conduit au SED⁸⁶, puis au DGRE⁸⁷ pour exploitation. Au préalable l'exploitation de ces deux membres a permis l'arrestation d'un certain Bana Banki le 23 juin 2013, non loin de Kolofata. Ce dernier présenté comme un recruteur de la secte au Cameroun, a été pris en possession d'armes et environ 25 munitions. Il a par la suite été transféré le 29 juin à la légion de gendarmerie de l'Extrême nord pour exploitation et pourrait par la suite rejoindre ses confrères à Yaoundé. Depuis l'offensive de l'armée nigériane à la mi-mai 2013, plusieurs terroristes se sont infiltrés parmi les réfugiés nigériens au Cameroun. Ils entretiennent sur le territoire camerounais des cellules dormantes qui servent principalement à abriter les leaders de la secte terroriste et à fournir aux combattants les armes et munitions d'autant plus qu'il est difficile en ce moment à ces terroristes de se ravitailler sur le stock d'arme de l'armée nigériane.

D'après les sources sécuritaires nigérianes, le marché des armes au Nord-Cameroun a rarement été aussi florissant que depuis le déclenchement de l'offensive de l'armée contre les éléments de Boko Haram. Selon un responsable nigérian :

La secte commande des armes auprès de petits et grands trafiquants qui s'approvisionnent au Soudan, au Tchad et en Centrafrique. Elle règle la note seulement une fois que la commande est livrée non pas au Nigeria, mais dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun où elle dispose de magasins. Le prix d'une Kalachnikov tourne en ce moment autour de 450 000 FCFA pièce⁸⁸.

La restriction en matière de contrôle routier et de surveillance des frontières explique en grande partie le nombre élevé de la saisie d'armes et de munitions dans la région de l'Extrême-Nord et témoigne en même temps de l'intensité des activités des trafiquants qui n'hésitent plus à prendre

⁸⁴ Œil du Sahel, N°503, p. 10.

⁸⁵ Œil du Sahel, N° 538 du lundi 1^{er} juillet 2013, p. 3.

⁸⁶ SED : Secrétariat d'Etat à la Défense.

⁸⁷ DGRE (Direction Générale de la recherche Extérieure).

⁸⁸ Œil du Sahel, N° 538, p. 3.

des plus en plus de risque pour acheminer leur marchandise à destination. A cet effet, un Officier en service à Kousseri déclare :

Le plus difficile n'est pas d'acheminer les armes au Cameroun. Vu les prix pratiqués en ce moment sur le marché des armes, tout le monde prend des risques et je dois vous dire que ce n'est qu'une infime partie des commandes qui ont été jusqu'ici interceptées. La stratégie des trafiquants est de faire entrer les armes et les munitions en petites quantités pour ne pas tomber sur le B.I.R et éviter de grosses pertes en cas d'interception de la marchandise⁸⁹.

Ainsi dans cette ville passoire du Cameroun, marché à ciel ouvert d'armes, seules des faibles quantités d'armes et de munitions ont été saisies. En rappel, le 28 avril 2013, dans la vaste campagne de saisie d'armes, 36 tenues de l'armée, 04 chaussures rangers, 08 turbans, 03 portes chargeurs vides et six banderoles sur lesquelles étaient écrits des messages en arabe, avaient été saisis par les éléments de la douane Camerounaise au pont Ngueli⁹⁰.

Le 10 janvier 2014 à l'agence Touristique-Express de Kousseri, 665 munitions sont saisies par la police en cours d'acheminement à Amchidé et dissimulées dans trois bidons de 25 litres. Cette cargaison a été découverte par un policier qui empruntait aussi ce même bus qui devait transporter le colis⁹¹. C'est au cours du chargement du colis qu'une munition tombe d'un des trois bidons sous le regard attentif de l'homme en tenue qui ne se fait pas prier en alertant ses camarades de l'ESIR⁹² qui, aussitôt arrivent sur les lieux et embarquent le propriétaire d'un colis Abdou Mahamat. Au cours de son exploitation dans les locaux de la police, cet homme originaire de Mora a dénoncé ses complices et a livré des précieuses informations sur un réseau de trafic de munitions qui durait depuis plusieurs mois, alimentant la secte. Selon les sources policières, le suspect a livré son acolyte du nom d'Abdoulaye Mohamed, lequel a transporté les colis à l'aide de sa Bicyclette du quartier Blama Alifa jusqu'à l'agence Touristique. Ce dernier a également déclaré que, les munitions et autres matériels saisis proviennent du Tchad et appartiendraient à un certain Adjji⁹³. Ce dernier tentait d'acheminer le colis a Doublé situé à quelques dizaines de kilomètres de Mora puis, à l'aide de la moto pour atteindre Amchidé. La police se questionne tour à tour sur ce nouveau réseau de trafic des munitions en cherchant des liens avec le groupe terroriste. C'est du moins ce que pense un spécialiste en déclarant que :

⁸⁹ Œil du Sahel, N° 538, p. 3.

⁹⁰ *Ibid.*, p.5.

⁹¹ Œil du Sahel, N°569 du lundi 20 janvier 2014, p. 3.

⁹² ESIR (Equipes Spéciales d'Intervention Rapide)

⁹³ Œil du Sahel, N°569, p. 2.

La secte a ses logisticiens qui s'occupent normalement de son ravitaillement, mais elle a également besoin de petits sous-traitants qui livrent la marchandise directement à la frontière contre paiement, à elle de prendre tous les risques liés au transport. Le travail des forces de l'ordre c'est de savoir si elles ont à faire à des free-lances ou à des filières organisées de la secte⁹⁴.

Les informations fiables sur cette cellule de trafic de munitions seraient d'une grande importance aux forces de l'ordre car elles pourront faciliter l'interpellation des leaders de ce groupe qui se trouvent au Cameroun et qui d'ailleurs alimentent en armes leurs membres.

Suite à une information donnée aux autorités camerounaises par l'armée nigériane, une patrouille mixte a saisi le 19 février 2014, à Koubangue non loin de Fotokol, 20 fusils de marque Kalachnikov et 20 chargeurs dont un seul contenait des munitions⁹⁵.

Une importante cache d'armes a été découverte dans la matinée du 26 mars 2014, entre Goulfey et Blangoua dans le Logone et Chari. L'arsenal, enfoui dans le sol dans le village Aboudjided, était si impressionnant qu'il a fallu faire appel à une deuxième voiture pour pouvoir transporter à Maroua. C'est suite à un renseignement fournit par la population qui a mené tout droit au trésor. L'autorité administrative du département ainsi que le sous-préfet de Goulfey, Mbiakale Madola Gustave Patrick se sont rendus sur le terrain en compagnie des sapeurs-pompiers, des gendarmes et des éléments du B.I.R pour les fouilles. Le résultat est tout impressionnant. Un arsenal de guerre est démantelé et à cet effet trois personnes ont aussi été arrêtées parmi lesquels un certain Hassane Djida bien connu dans la région comme un des fournisseurs d'armes à la secte. La population indique qu'il y'a deux autres caches d'armes toujours dans la même localité⁹⁶. En rappel, quelques jours auparavant, c'est dans le lit d'une rivière asséchée, non loin de Fotokol que des fusils de marque kalachnikov avaient été découverts⁹⁷.

Cette forte restriction en matière de contrôle pousse inévitablement les éléments de Boko Haram à trouver d'autres moyens de se faire de l'argent dans le but de pouvoir continuer à acheter des armes. Et comme solution, ou issus de secours, ils procèdent aux enlèvements des étrangers, des enfants des riches et des commerçants moyennant rançon⁹⁸.

⁹⁴ Œil du Sahel, N°569, p. 3.

⁹⁵ *Ibid.*, p.4.

⁹⁶ Wangamie, "Les questions sécuritaires au parlement de l'UPC à Boko Haram...", p.45.

⁹⁷ Œil du Sahel, N°569, p. 4.

⁹⁸ Œil du Sahel, N°569, p. 4.

3- Les attentats-suicides sur des lieux publics et utilisation des engins explosifs improvisés

Parmi les méthodes asymétriques auxquelles recourt Boko Haram, nous pouvons mentionner les attentats-suicides et l'utilisation des engins explosifs improvisés (EEI).

Les attentats-suicides ont obéi aux mêmes constantes que les attaques régulières et ont majoritairement ciblé les localités frontalières, tuant essentiellement des civils. Perpétrés en majorité par de jeunes filles, ils ont occasionné de nombreuses victimes civiles. Les kamikazes recherchent dans la plupart des cas des lieux d'attroupements pour déclencher leurs ceintures explosives, le but étant de faire le maximum de victimes possibles. Les marchés, les gares routières et les lieux de cultes sont les lieux visés en priorité. La capitale régionale de la Région de l'Extrême Nord n'a pas été épargnée par ces attaques kamikazes. En effet, les 12 et 25 juillet 2015, des attentats ont été perpétrés respectivement au marché central de Maroua et au quartier dit « PONT VERT ». Les kamikazes, manipulés et drogués sont généralement accompagnés par des responsables du groupe terroriste qui veulent s'assurer de la commission de l'attentat par le porteur de la charge explosive⁹⁹.

Tableau 8: Quelques attentats-suicides entre juillet 2015 et mai 2016

Date	Lieu	Faits	Dégâts
12 juillet 2015	Fotokol	2 attentats-suicides	13 morts et 07 blessés
22 juillet 2015	Maroua	2 attentats-suicides	Plus de 15 morts et 32 blessés
25 juillet 2015	Maroua	1 attentat-suicide	20 morts et une soixantaine de blessés
03 septembre 2015	Kerawa	2 attentats-suicides	Trentaine de morts et 145 blessés
13 septembre 2015	Kolofata	2 attentats-suicides	09 morts et une vingtaine de blessés
20 septembre 2015	Mora	2 attentats-suicides	5 morts et 01 blessé
22 septembre 2015	Gouzoul ou	1 attentat-suicide	2 morts et 03 blessés
11 octobre 2015	Kanguale ri	2 attentats-suicides	11 morts et 29 blessés
2 mai 2016	Kolofata	2 attentats-suicides	02 Morts

Source : Cellule de renseignement de l'opération ALPHA

⁹⁹ Œil du Sahel, N°569, p. 5.

Ce tableau fait l'économie de conséquences des attaques de la secte islamiste Boko haram dans certaines localités de l'Extrême nord entre juillet et mai 2016.

Qu'en est-il de l'utilisation des engins explosifs improvisés (EEI) ?

Le 31 Octobre 2014, un véhicule de type pick-up avec à son bord 04 (quatre) personnels militaires qui effectuait une liaison entre Maltam et Kousseri est détruit par un EEI au lieu-dit Fima situé à proximité de Bodo. Le bilan établi fait état d'un mort et de deux blessés qui seront immédiatement évacués à Maroua et à l'hôpital général de Douala plus tard. Une autre attaque qui sera meurtrière coûtera la vie au Capitaine Matute Mbene Elvis le 25 février 2015. Depuis lors, la secte a utilisé cette méthode de combat pour ralentir la progression des forces sur le terrain ou causer des dégâts matériels et humains importants au sein des forces de défense. Les techniques de pose de ces engins explosifs se sont améliorées au fil du temps, ce qui laisse penser que la secte a bénéficié d'expertises extérieures¹⁰⁰. La plupart des engins explosifs utilisés, au début de l'insurrection, par la secte proviendrait des stocks emportés lors de l'attaque de la société chinoise chargée de la construction des routes à Waza¹⁰¹. Qu'en est-il de la posture opérationnelle du B.I.R face à Boko Haram ?

III- LA POSTURE OPÉRATIONNELLE DU B.I.R EN RÉPONSE À L'AGRESSION TERRORISTE DE BOKO HARAM : ECONOMIE DE L'« OPERATION ALPHA »

Le B.I.R est actuellement la force la plus équipée et la plus entraînée du Cameroun. C'est véritablement le cœur du système de défense et de sécurité du territoire. Le B.I.R se déploie comme démontré dans cette thèse sur un quadruple plan : la sécurisation de la presqu'île de Bakassi ; la lutte contre les coupeurs de route ; la sécurisation des régions du nord-ouest et du sud-ouest et la lutte contre Boko Haram. Les missions du B.I.R se sont énormément étendues en dix ans. Forts de plusieurs milliers d'hommes, d'un matériel de guerre polyvalent (terre, mer et air) et d'un entraînement adéquat, les éléments du B.I.R occupent à ce jour une place très importante dans la défense du territoire.

1- L'insurrection Boko Haram et le mécanisme de réponse sous le prisme de l'Opération Alpha et ses moyens de subsistance ou d'accompagnement

Le 17 mai 2014, lors du sommet de Paris sur le terrorisme, le Président de la République du Cameroun décide d'apporter une réponse appropriée et proportionnée à la menace

¹⁰⁰ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 69.

¹⁰¹ S. Issa, "Attaques et attentats de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *KALLIO*, revue pluridisciplinaire de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, Volume spécial, mai 2017, p. 14.

métamorphe qu'est Boko Haram. Il engage les forces spéciales du B.I.R, regroupées au sein de l'opération baptisée « OPÉRATION ALPHA », pour annihiler en territoire camerounais, toute velléité de ce groupe terroriste venu du Nigéria. En trois ans, un travail impressionnant a été abattu au point non seulement d'enrayer le phénomène, mais aussi, d'assurer un maillage sécuritaire de la région de l'extrême-nord du Cameroun, frontalière du géant voisin. Pierre d'angle de la lutte contre la secte islamiste Boko Haram, « l'Opération Alpha » présente sur le plan infrastructurel un visage nouveau et impressionnant pour juguler la menace terroriste transposée au Cameroun par la secte islamiste et dont les effets les plus macabres ont été enregistrés au début de l'année 2014. Le B.I.R a alors été engagé, dès le mois d'août 2014, dans le cadre de l'Opération Alpha, en symbiose avec l'opération Emergence 4 en cours dans la RMIA 4 pour lutter contre cette nouvelle menace¹⁰².

Deuxième pan d'une réponse opérationnelle en tandem aux côtés de l'opération Emergence 4, l'opération Alpha a fonctionnellement redonné un sens à l'interarmes. La préservation de l'intégrité territoriale des quelques 400 km de frontière, représentant la limite Ouest de la zone des opérations de l'Opération Alpha, repose sur l'agencement des atouts de toutes les armes de mêlée au sein de cette opération. Ainsi se trouve concentré dans cet outil bâti pour combattre Boko Haram l'essentiel des six capacités à détenir pour la résolution des crises violentes, notamment :

- Les capacités de confinement (les moyens de patrouilles terrestres)
- Les capacités de renseignement (spécialistes du renseignement)
- Les capacités de contrôle de zone (infanterie protégée capable d'agir seule à petit niveau de manière responsable) ;
- Les capacités d'intervention (moyens blindés, artillerie).

Plus encore, la mise en place initiale de l'opération Alpha, avec un effectif de départ de 600 hommes principalement équipés d'armes légères, qui se voulait progressive, s'est accélérée pour faire face à un grand nombre de combattants, après l'effondrement inattendu de l'appareil militaire et sécuritaire nigérian le long du Cameroun.

Doubler et tripler ses effectifs en moins d'un an, équipé d'armes lourdes et de véhicules de combat modernes, se moderniser sur les plans technologique et informationnel, développer par la même occasion la troisième dimension en se dotant de moyens autonomes de soutien

¹⁰² Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 59.

tactique, l'Opération Alpha a développé un concept opérationnel robuste qui doit continuer à être affiné pour faire face à un ennemi qui prétend être résistant dans cette zone géographique¹⁰³.

Le retour à la normale de l'environnement socio-économique et politique et de la vie des populations de la région de l'Extrême-Nord dépend de la capacité des forces de défense à coordonner leurs efforts pour des opérations offensives et défensives planifiées en fonction du niveau de renseignement reçu. Ces opérations faciliteront certainement les activités des autres administrations, des organisations non gouvernementales et des partenaires internationaux.

L'opération Alpha a déjà des réalisations substantielles à cet égard. Cependant, ce sera une valeur ajoutée pour elle de se réinventer au quotidien pour éviter les activités routinières afin de répondre à la demande croissante de sécurité indispensable à l'émergence d'activités économiques et au retour à la vie sociale dans les zones sinistrées.

- Les opérations défensives de l'Opération Alpha

En réalité, l'opération Alpha n'organise pas d'opération défensive en tant que telle. Les objectifs des opérations défensives de l'opération Alpha sont de préserver les acquis pour protéger les institutions d'intérêt commun, les populations et les combattants. Elles visent également la préservation de l'intégrité territoriale de la République du Cameroun. Elles sont organisées de façon routinière dans les différentes unités et zones de combat¹⁰⁴.

Les mesures de protection des forces doivent être constamment améliorées. L'opération Alpha a quatre rideaux défensifs dans toutes ses bases. Fil de fer barbelé, tranchées, hauts murs autour des camps et défense active partout¹⁰⁵. Bien qu'efficace, cette défense est appuyée par des projecteurs longue portée et des caméras de surveillance pour augmenter le niveau de protection.

Les opérations défensives mettent les soldats en confiance et les préparent résolument aux opérations offensives. Alors que les opérations défensives réussissent à 80% dans les unités et formations Alpha, les autres forces amies sur le théâtre restent de bonnes cibles dans l'opération et elles restent aujourd'hui un dispositif par lequel Boko Haram peut s'infiltrer pour

¹⁰³ P.B. N'nde Takukam, "Production de la sécurité, rationalité et gouvernance locale : une ethnographie urbaine à Douala et Yaoundé (Cameroun) ", Thèse de Doctorat Ph/D en Anthropologie, Université Laval, 2016, p.163.

¹⁰⁴ J. V. Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun Pourquoi la paix traîne-t-elle ?", *Friedrich Ebert Stiftung*, Yaoundé (Cameroun), 2017, p.7.

¹⁰⁵ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité ...", p. 13.

recupérer des armes¹⁰⁶. Leur système défensif ne rassure pas longtemps les soldats sur leur survie ; cette insuffisance du dispositif défensif affecte négativement la motivation du soldat pour son implication dans des opérations offensives.

- les dimensions offensives de l'Opération Alpha

Dans la théorie des opérations militaires et l'expérience des opérations contre Boko Haram, nous avons constaté que quiconque cherche l'ennemi sur la défensive l'attire à lui. Les terroristes doivent donc être constamment harcelés par les opérations offensives des forces armées. Bien que réussie dans l'opération Alpha, le système offensif mérite d'être constamment amélioré dans le domaine de la logistique.

Les opérations au niveau de la brigade et au niveau du bataillon transfrontalier ont réussi à harceler l'ennemi et à le mettre en mouvement permanent. Les opérations offensives à l'avenir doivent être permanentes et continues à tous les niveaux de commandement. Ainsi, les unités doivent être en mesure d'effectuer des opérations au moins deux fois par mois proportionnellement à leur taille pour maintenir l'ennemi en mouvement. En liaison avec les autres forces, les formations représentées devraient s'organiser et cibler des zones à pacifier tous les 45 jours avec la possibilité d'avoir la priorité en appui terrestre et aérien de la Force. Ces opérations doivent éviter de tomber dans la routine et devront toutes contribuer à l'action principale. Toutes les opérations offensives sont considérées comme des missions de renseignement en profondeur.

Au cours de ces opérations, le chef de cellule renseignement en coordination avec la cellule opérations collecte des données lui permettant de se préparer aux opérations de niveau Force. Chacune de ces grandes manœuvres de la Force a pour but majeur d'augmenter le niveau de sécurité, de maintenir l'ennemi en mouvement, d'épuiser ses moyens en logistique et en personnel. Au moins quatre opérations de ce niveau sont recommandées par an.

Les opérations de longue durée visant à pousser l'ennemi sur une longue distance portent généralement le nom de code ARROW, THUNDER, HAMATTAN et STORM tandis que celles de courte durée portent le nom de code BLOW PIPE. Au sens large, ce sont des missions de stabilisation de la paix avec une perspective humanitaire. C'est à cet égard que la fourniture des produits de première nécessité comme les denrées alimentaires et les médicaments participe toujours à rassurer la population, à l'aider et à jouer un rôle essentiel dans son retour à la normale.

¹⁰⁶ Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun ...?", 2017, p.7.

Trois illustrations seront utilisées dans cet article pour montrer que l'opération Alpha prépare et mène des opérations à court et moyen terme. Les opérations FARKA, KOUVA et NABA FOREST en 2021 ci-dessous sont des engagements frontaliers et transfrontaliers qui illustrent clairement les moyens de subsistance de l'opération Alpha.

2- le premier moyen d'accompagnement de l'Opération Alpha : l'opération Farka 2018

Farka du nom de code du village principal de la localité d'opérations, Waza, poste de commandement de la zone centre de l'opération Alpha a été organisée du 22 novembre au 1er décembre 2018 à l'arrière de la zone de opérations¹⁰⁷. Il s'agissait d'une opération offensive transfrontalière qui obligeait à chercher un refuge derrière la réserve forestière de Waza d'où la population locale était harcelée notamment sur le chemin des marchés hebdomadaires de Tagawa, Djabire et ses environs¹⁰⁸. Les opérations précédentes avaient réussi à créer une atmosphère de calme relatif mais les semaines qui ont suivi les opérations ont été caractérisées par l'attaque des positions militaires nigérianes à Kumshe et Rann à moins de 10 kilomètres de la frontière nigériane camerounaise et des renseignements répétés sur la présence de terroristes dans la proximité du parc de Waza notamment à Yeme, Farka et Djabire fait de la tribu Gemeogou connue pour sa culture de la violence. Cette situation de renseignement a été confirmée par une attaque contre des commerçants entre Kangarwa et Farka qui a fait 04 commerçants morts et un militaire de la force multinationale mixte blessé lors de l'intervention d'un détachement de la force multinationale mixte qui sécurisait le marché¹⁰⁹.

Une équipe de combat de taille unitaire de 200 soldats et un soutien logistique du premier bataillon du B.I.R ont été mis en place sous le commandement du lieutenant-colonel Ndikum, commandant de la zone centre pour la planification et l'exécution de la mission. L'opération a été planifiée en trois phases, la conférence de planification, la préparation de la force et la phase d'exécution.

Les réunions de planification avec la participation de tous les acteurs se sont déroulées au poste de commandement de la zone centre du 22 au 25 novembre 2018. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation du renseignement, le volume de l'ennemi, ses intentions et meilleures approches pour atteindre l'objectif de la mission. Le remue-méninge détaillé qui a

¹⁰⁷ Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun ...?", 2017, p.7.

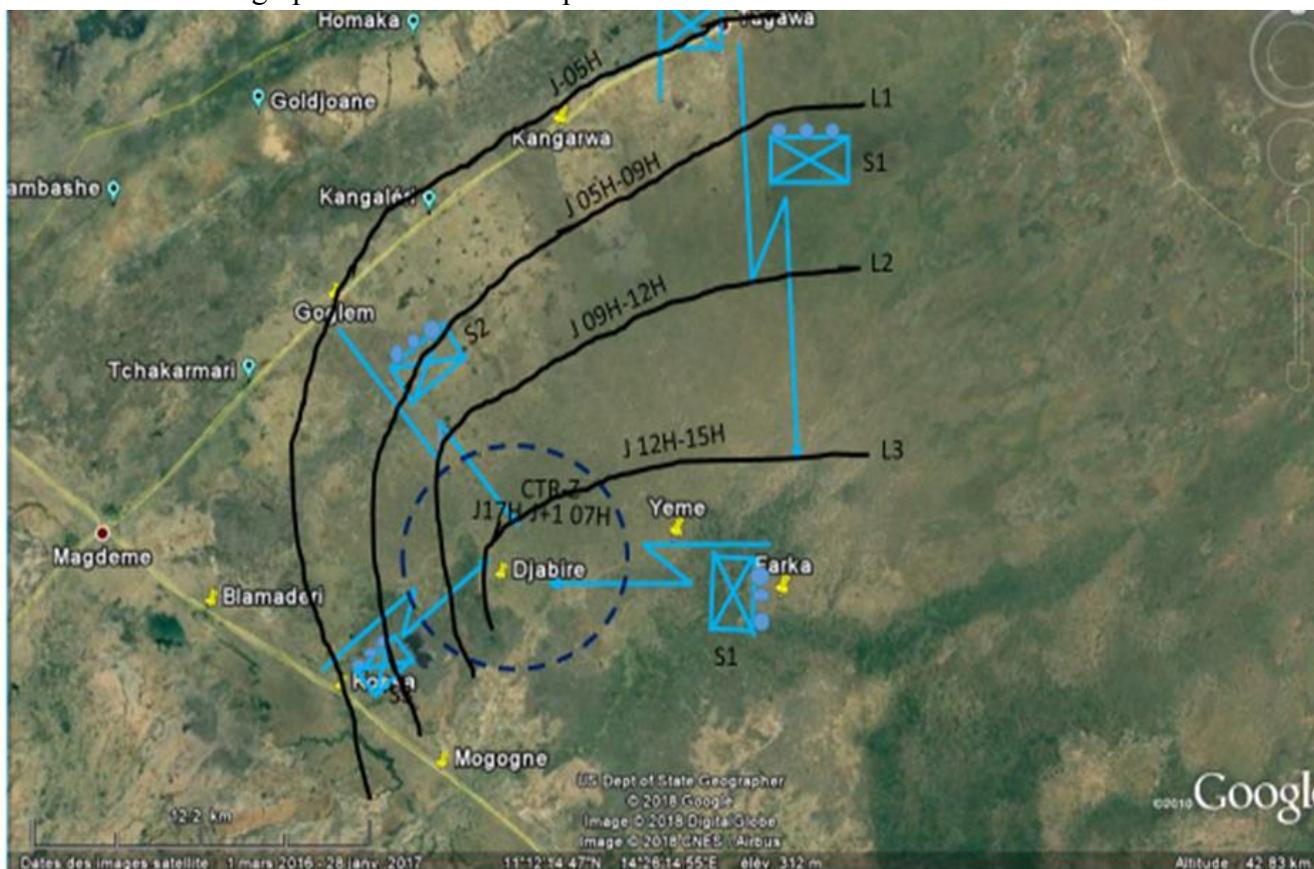
¹⁰⁸ Cameroun: Le bilan des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord d'avril à septembre 2015, 237 online, citant L'Œil du Sahel, 20 octobre 2015.

¹⁰⁹ Cameroun: Fotokol sous le choc après l'attaque sanglante de Boko Haram, RFI, 6 février 2015.

duré trois jours a abouti à un ordre opérationnel qui a été transmis au commandant des opérations pour validation. Les 26 et 27 novembre étaient réservés à la validation et à la vérification de toutes les préoccupations logistiques par le commandant du premier bataillon d'intervention rapide.

Après la validation de l'ordre opérationnel, les 28 et 29 novembre sont réservés à la préparation des forces. Tous les combattants et le personnel de soutien logistique ont été réunis à Waza pour une formation technique, tactique et de leadership. Les deux jours sont rassurants pour le commandant de la force et facilitent l'engagement prévu le 30 sur deux axes aux premières heures de la matinée¹¹⁰.

Carte 10 : cartographie des zones de l'opération FARKA



Source : Archives privées du Coordonnateur Inspecteur Général Adjoint des B.I.R.

La carte ci-dessus fait de Djabire au Nigeria, l'épicentre de l'opération Farka qui a des répercussions à l'Extrême nord Cameroun notamment dans les localités de Tchakermani et Magdeme.

¹¹⁰ Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun ...?", 2017, p.7.

L'engagement de la force s'est déroulé comme prévu avec les différentes unités. Le premier peloton renforcé a entrepris une infiltration depuis Tagawa à travers le parc de Waza pour arriver au village ciblé de Farka aux premières heures du matin. Malgré des contretemps liés à des difficultés d'orientation nocturne en forêt, l'engagement s'est déroulé comme prévu. Le deuxième peloton renforcé a pris son point de départ de Kangarwa et s'est déplacé vers le village ciblé de Yeme tandis que le troisième peloton a décollé en même temps mais avec un engagement initial motorisé de 50KM passant par Goglem, Tchakamari, Double, Bladamari et Kossa¹¹¹.

Toutes les unités sont arrivées à temps à leurs positions de déploiement et ont encerclé leurs différentes cibles avant l'aube¹¹². Les activités dans les différentes localités comprenaient entre autres, la fouille approfondie des villages, l'identification des villages, les occupations des différents accès aux villages, les enquêtes approfondies de renseignement, la discussion avec les chefs de village, la mise en place d'un solide réseau de renseignement, la distribution de vivres et des médicaments aux nécessiteux dans le cadre de la coopération civilo-militaire, des opérations de sécurité de nuit¹¹³.

Après près de 36 heures d'activités opérationnelles, toute la force s'est rassemblée à Bladermari, un village connu pour sa complicité avec Boko Haram¹¹⁴. 95% de la population masculine valide sont soit avec la secte islamique, soit en prison pour des crimes liés à Boko Haram. L'opération a permis au commandant des opérations de mieux connaître l'arrière de la zone d'opérations et a assuré aux populations locales une garantie permanente de sécurité. Le réseau de renseignement mis en place a facilité le suivi des événements dans la zone après les opérations¹¹⁵.

¹¹¹ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram...", p. 13.

¹¹² W. Ahouansou. "La coopération internationale contre le terrorisme au Sahel" Master recherche « droit international et organisations internationales » Université d'Abomey-Calavi, 2012-2013, p.61.

¹¹³ P.E. Batchom, "La guerre civile "transfrontalière" : note introductive et provisoire sur les fortunes contemporaines de la guerre civile", *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, 2016, p.103.

¹¹⁴ A. Higazi, "Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria", *Politique Africaine*, n°130, 2013, p.148.

¹¹⁵ D'après le Rapport Afrique de l'International Crisis Group, "Cameroun: faire face à Boko Haram ", n° 241, 16 novembre 2016, depuis 2014, les forces de l'ordre ont arrêté 970 membres présumés de BH, 880 ont été incarcérés, 125 condamnés, 755 sont en attente de jugement.

3- Deuxième moyen de subsistance de l'Opération Alpha : l'Opération offensive sur le mont Kouva, novembre 2020

Les opérations sur le mont Kouva ont été l'une des plus difficiles de ces derniers temps en raison de la situation géographique de l'ennemi et de la résistance dont l'ennemi profite sur le terrain rocheux¹¹⁶. Le 07/10/2020, une observation aérienne du groupement d'observation aérien du BIR a détecté la présence d'un drapeau non spécifié au-dessus des monts Mandara à la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, dans le village de Kouva. Cette détection surprenante a conduit à la recherche active de renseignements d'origine humaine parmi la population nigériane indigène, les unités nigérianes voisines et les forces amies. Ceci afin d'avoir des informations plus claires sur ce lieu suspect en territoire camerounais. Le manque d'informations concrètes et la menace potentielle que représentait ce lieu suspect ont contraint le Lieutenant-Colonel, commandant de la zone sud du B.I.R à organiser une mission de reconnaissance offensive dans cette localité le 20/10/2020. Mission conduite par le Capitaine Toupo Djeukam Dieudonné Alban, Chef du renseignement et des opérations de la zone.

Cette mission a abouti à la neutralisation d'une soixantaine de Boko Haram et à la mort de deux commandos du B.I.R, ainsi qu'à la confirmation d'une importante poche de résistance sur la ligne frontalière. Ce compte rendu comporte : des informations reçues relatives à la préparation de la mission, la conduite et le contact avec l'ennemi, des faits d'armes remarquables et le retour d'expérience.

- Les informations reçues et préparation de la mission

Le 07/10/2018, lors d'un vol de reconnaissance Cessna instruit par le commandant du B.I.R zone sud de l'opération Alpha, un drapeau, apparemment nigérian, a été repéré sur le territoire camerounais à 2,5 km de la localité de Hidoua. Le 14/10/2018 un autre vol a été organisé afin de clarifier ces informations ; après que les unités nigérianes ont prétendu n'avoir aucun drapeau sur le sol camerounais. Ce vol a confirmé la présence du drapeau mais n'a pas clairement défini sa couleur et son identité mais soupçonné d'appartenir à des militants de Boko Haram¹¹⁷. Le 19/10/2020 une mission ISR a de nouveau été organisée dans cette localité pour préciser la configuration du village, les lieux de forte activité et les voies d'accès. Cette ultime enquête était en vue du lancement d'une opération imminente dans cette localité qui est estimée

¹¹⁶ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram...", p. 16.

¹¹⁷ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram...", p. 16.

à 0,5 km². C'est dans ce cadre que le 20 octobre 2018, le Capitaine Toupo, chef du renseignement et des opérations du bataillon qui suit l'évolution du renseignement dans cette zone a été désigné pour effectuer une reconnaissance offensive dans le village Kouva. Sur la base du renseignement ISR, les routes d'approche et le personnel à engager ont été déterminés¹¹⁸. Les tireurs d'élite du bataillon et deux équipes anti-terroristes ont été ajoutés à la force afin de leur donner la puissance de feu nécessaire. Une difficulté constante ressort de toutes les études lors de l'aménagement : le caractère rocheux et escarpé du terrain.

Photo 7 : briefing avant l'infiltration



Source : Archives privées du Contrôleur Inspecteur Général Adjoint des B.I.R.

Après le briefing, la mission débutera par le regroupement des forces au camp B.I.R de GOSSI. Qu'en est-il de la conduite de la mission et du contact avec l'ennemi ?

- **La conduite de la mission et le contact avec l'ennemi**

Basée sur des renseignements ISR et des renseignements humains recueillis sur place, la mission débutera le 20/10/2018 par la reconnaissance d'une piste s'approchant du village par l'ouest. Cette piste inondée par les eaux et entièrement recouverte de végétation sera par la suite abandonnée. Le 21 octobre 2018, agissant au sein de la section partie d'HIDOUA à 3h30 pour éclaircir cette information, 48 personnels effectueront une infiltration en terrain très accidenté pour atteindre la zone d'opération vers 9h00. A 9h20, un groupe de combattants Boko Haram fait son apparition et est neutralisé par l'élément de reconnaissance. A 9h30, un deuxième groupe ennemi apparaît sur les montagnes et est détruit dans les mêmes conditions. Le Capitaine

¹¹⁸ Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun ...?", 2017, p.8.

Toupo Djeukam Dieudonné Alban à la tête de l'élément de reconnaissance décide de se retirer après confirmation d'une importante base de Boko Haram sur le territoire camerounais. Après une régression d'environ 400 m, les forces se retrouvent sous le feu d'un sniper qui interdit tout mouvement à l'élément de reconnaissance alors que les hommes sont encerclés par une centaine d'ennemis arrivant de tous les villages environnants. A 13h30, un combat s'engage qui mettra l'élément de reconnaissance face à face avec plus d'une centaine de Boko Haram équipés d'armes chinoises de type 12.7mm, AK 47, et couverts par trois snipers qui interdisent toutes manœuvres. Malgré le passage d'un hélicoptère de combat du groupement d'intervention rapide aéromobile (Giram) à deux reprises, les snipers tiennent leurs positions tandis que les Boko Haram à pied tentent de percer le système défensif du B.I.R. Le deuxième groupe d'échelon dans une manœuvre décisive pour conquérir un sommet vital, avance sous le feu ennemi et cherche à s'y installer. Les combats se poursuivront jusque vers 17h40, lorsqu'une section du Gossi délivrera des tirs de mortier depuis Hidoua qui permettent aux éléments de sortir de cet encerclement¹¹⁹. L'élément de reconnaissance manœuvre donc vers une position qu'il sécurise et défend de 21h00 à 4h00 le 22/10/2018. Profitant des premières lueurs du jour, il progresse vers Hidoua après avoir été recueilli par une section du camp Gossi B.I.R, déplorant malheureusement deux morts et trois blessés dans ses rangs¹²⁰. La section de reconnaissance sera accueillie au camp du B.I.R à Mokolo, où, le Général commandant de la 4ème région militaire et le Colonel Commandant de l'Opération Alpha attendaient déjà tandis que les morts et les blessés seront évacués en urgence vers l'hôpital de garnison de Maroua¹²¹.

¹¹⁹ S. Issa, "Attaques et attentats de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *KALLIO*, revue pluridisciplinaire de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, Volume spécial, mai 2017, p. 14.

¹²⁰ Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun ...?", 2017, p.8.

¹²¹ A. Higazi, "Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria", *Politique Africaine*, n°130, 2013, p.148.

Photo 8 : image des blessés et victimes de l'opération Alpha côté armée



Source : Archives privées du Contrôleur Inspecteur Général adjoint des B.I.R.

Bien que blessé, le soldat en image poursuit le combat contre les forces ennemies au front. Ce cliché rappelle que l'ethos B.I.R est en partie constitué de la témérité qui, sans doute l'aide à construire ses succès stratégiques.

Cette mission, qui a duré 72 heures au total, a permis de découvrir une base Boko Haram en territoire camerounais, de neutraliser une soixantaine de Boko Haram, de mettre hors de combat un tireur mitrailleur chinois de 12,7 mm et un sniper ennemi. Mais surtout, créer un climat d'insécurité dans les rangs ennemis. L'engagement et le courage de cette unité tactique est un exemple pour les Forces de Défense et de Sécurité.

- **Les faits remarquables et le retour d'expérience**

La mission a été l'occasion d'évaluer les potentiels opérationnels de l'ennemi et son efficacité au combat sur le mont Kouva¹²². En bref, l'ennemi est hautement équipé et a une grande détermination à résister longtemps. Par ailleurs, on a découvert que l'ennemi dispose de plusieurs mitrailleuses chinoises coyote de 12,7 mm et d'un important stock de munitions de tous calibres. Plusieurs tireurs d'élite et mitrailleuses sont installés aux abords du village. Plusieurs grottes disséminées dans le village permettent à l'ennemi de s'abriter des tirs de

¹²² Chembou Zambou, " Les pays du bassin du lac Tchad ...", p. 69.

mortier ou de toute autre frappe de troisième dimension. Des femmes et des enfants participent au transport des munitions lors des phases de combat.

Cette opération a suffisamment démontré la détermination des personnels du B.I.R à éradiquer définitivement la menace Boko Haram. Malgré les pertes, le personnel est resté motivé, le moral au beau fixe et prêt à assurer la protection des personnes et de leurs biens sur le territoire camerounais ainsi que l'intégrité nationale de notre pays.

Photo 9 : Actions civilo militaires du BIR à l'opération alpha



Source : Archives privées du Contrôleur Inspecteur Général Adjoint des B.I.R.

L'image ci-dessus met en évidence les actions civilo-militaires du B.I.R dans le cadre de la lutte contre Boko haram à l'Extrême nord Cameroun. Il s'agit en réalité d'une opération de charme, de rapprochement entre les militaires au front et les populations civiles, laquelle aide à un créer un climat de confiance et de proximité entre militaires et civils pour combattre l'ennemi, au moyen du partage des renseignements.

Toujours en rapport avec les ramifications de l'Opération Alpha, notons qu'il n'est pas superflu de mentionner la reconnaissance offensive dans la forêt Naba. En effet, la forêt de Naba abrite plusieurs petits villages entre Kumshe au Nigeria et Limani au Cameroun, dans

l'arrondissement de Mora¹²³. Ces villages sont devenus un terrain d'implantation pour les militants de Boko Haram. C'est une zone boueuse et très difficile d'accès pendant la saison des pluies. En raison du terrain très difficile, les criminels l'utilisent comme point de départ pour leurs opérations tant au Cameroun qu'au Nigeria. Les localités de Kumshe, Bola Dabube, Banki au Nigeria, les localités de Limani, Amchide, Guederou, Grea, Bonderi, Mora et les villages le long de l'autoroute de Mora à Waza sont régulièrement victimes d'assauts de Boko Haram depuis la forêt de Naba. Pour cette raison, les reconnaissances offensives dans cette zone sont devenues un événement régulier pendant la saison sèche. La saison sèche offre plus d'avantages aux forces du B.I.R, car ils peuvent déployer un maximum de véhicules blindés et de véhicules de combat pour arriver à la cible à temps et avec une protection suffisante.

Dans cette zone, du 5 au 12 février 2018, l'unité d'élite de camerounaise y a préparé et mené une opération impliquant 600 militaires du B.I.R, un peloton des forces nigérianes de l'opération *Lafaye Dole* à Banki, 40 véhicules de combat et 15 véhicules blindés.

La phase préparatoire comprend la conférence de planification, l'identification aérienne et la formation préalable au déploiement au centre de formation de Mindif. Celle-ci avait duré cinq jours et avait facilité la cohésion de la force. Elle regroupe l'ensemble des 600 soldats, la composante aérienne des blindés et l'ensemble du dispositif de soutien sous le commandement du premier bataillon d'intervention rapide. La préparation était axée sur : les stratégies de résistance dans les opérations dans le désert, la coordination des assauts et autres aspects opérationnels¹²⁴.

Ce faisant, la situation générale d'après les observations du renseignement et de l'ISR a présenté la forêt de Naba et ses environs comme une zone où les terroristes de Boko Haram sont confortablement installés au Nigeria le long de la frontière avec le Cameroun. Les localités de Mina, Mawurdo, Rodadi et Amchaka sont de véritables points forts d'où ces terroristes lancent leurs assauts. Par ailleurs, un important réseau de pistes s'étendant jusqu'aux monts Mandara facilite la fluidité des mouvements de l'OPFOR qui agit en petits groupes dispersés sur une partie du dispositif ouest de l'OPS ALPHA.

¹²³ S. Issa, "Attaques et attentats de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *KALLIO*, revue pluridisciplinaire de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, Volume spécial, mai 2017, p. 14.

¹²⁴ Ntuda Ebode, "Le conflit Boko Haram au Cameroun ...?", 2017, p.18.

A l'observation, du côté ennemi et de façon globale, on peut dénombrer une centaine de combattants Boko Haram armés d'AK 47, PKM, 12.7mm et éventuellement de mortiers qui sont partis dans certains villages dans le but de sécuriser ladite zone. Au départ, les éléments du B.I.R pouvaient rencontrer des petits groupes de 5 à 10 combattants de Boko Haram dont la progression était facile à empêcher. Par la suite, bénéficiant de l'appui de la forêt Sambissa et des monts Mandara, les BIROIS ont affronté une cinquantaine de combattants équipés d'armes légères d'infanterie, cachés dans les maisons dans le but d'empêcher la conquête de leurs sanctuaires.

Pour finir, le bilan de l'Opération Alpha se présente comme suit au détriment de Boko Haram :

- plusieurs membres de la secte neutralisés,
- la récupération de divers matériels EEI (tubes, batteries...), plusieurs drapeaux, liens de 12.7 et 7.52, plusieurs boites de recharge AK 47 et munitions, des motos, des batteries, plusieurs plaques solaires etc....

Les points positifs de cette opération sont : la permanence de la couverture ISR, le professionnalisme des pilotes blindés, la bonne communication entre les acteurs, le bon appui logistique, un leadership des chefs à tous les niveaux, la couverture sanitaire adaptée, la découverte de nouvelles localités et colonnes Boko Haram. Par-delà tout, cette opération est un succès. En effet, les capacités de nuisance de l'ennemi ont été conséquemment réduites.

Au terme de ce chapitre, il est clair que l'insécurité dans la partie septentrionale alimentée depuis 2012 par les islamistes de Boko Haram, a des fondements à la fois historiques, culturels, socio-économiques et environnementaux. En effet, il est établi que la pratique des razzias dans cette zone remonte à l'époque précoloniale et permettait à certains peuples de démontrer leur influence dans la sous-région. Interdite dès l'époque coloniale, elle a cédé la place aux menaces transfrontalières dont l'émergence est facilitée par les complicités ethniques transfrontalières, la porosité des frontières et les difficiles conditions environnementales se traduisant par l'assèchement du lac Tchad. Ainsi, face à cette insécurité qui s'est accrue ces dernières années avec la montée en puissance de l'extrémisme violent, l'État du Cameroun et ses voisins ont pris au plan interne et sous-régional, des mesures multidimensionnelles telle que l'emploi du BIR sur le front contre Boko Haram aux côtés d'unités conventionnelles. Engagé au premier plan dans cette guerre, le BIR a su répondre efficacement et réduire Boko Haram à sa plus simple expression par l'adoption d'une posture offensive qui consiste à aller traquer l'ennemi dans ses retranchements, la mise en œuvre de moyens logistiques (ISR, drones,

blindés) adaptés, la construction d'une tranchée de plus 400 kilomètres pour protéger la force et le courage et la détermination de ses soldats ainsi que l'esprit de leadership de ses officiers. Ses missions offensives transfrontalières conduites sous le couvert de Force Mixte Multinationale de la CBLT ont largement contribué à la préservation de l'intégrité territoriale du Cameroun.

CHAPITRE V : ENCRAGE DES APPROCHES STRATEGIQUES DU B.I.R : VERS LA COMPREHENSION DE SES SUCCES OPERATIONNELS ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE

Historiquement, l'on fait remonter la stratégie en tant que science à Sun Tzu dans son ouvrage intitulé *L'art de la guerre*, publié au Vème siècle avant Jésus Christ. Par la suite, Nicolas Machiavel va publier un autre *L'art de la guerre*. Puis, viennent les stratégestes contemporains tels que : Carl Von Clausewitz avec l'ouvrage ayant pour titre *De la guerre* ; Mao Ze Dong, dans son ouvrage intitulé *La stratégie de la guerre révolutionnaire en Chine*; Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations ...*, Que l'on considère la stratégie au sens strictement militaire, « L'art d'utiliser les batailles comme moyen pour atteindre le but de la guerre »¹, ou qu'on la définisse au sens global, Le rôle de la grande stratégie consiste en effet à coordonner et diriger toutes les ressources de la nation ou d'une coalition afin d'atteindre le but défini par la politique fondamentale : l'évitement de la guerre ou la guerre »² ; il ressort que la stratégie est l'art de combiner l'ensemble des ressources d'une nation pour atteindre des fins politiques. Dans la pensée stratégique moderne, chaque État adopte un concept stratégique ; entendu comme la philosophie qui guide la conduite de la guerre ou la recherche de la paix, le B.I.R est la traduction fidèle de cette logique. Rappelons qu'au Cameroun, le concept stratégique est celui de « défense populaire », c'est-à-dire une stratégie combinant à la fois l'usage de forces de défense et de sécurité, l'administration de commandement et les populations. D'après le Général Pierre Semengue, l'emploi des forces concerne : « le dimensionnement des forces, l'équipement des forces, l'instruction des personnels et l'entraînement des forces, leur positionnement sur le terrain, le soutien logistique des forces, les règles d'usage des forces et l'usage des forces »³.

Le présent chapitre de notre thèse a pour but de comprendre pourquoi le BIR a tendance à réussir toutes les missions qui lui sont confiées et éventuellement envisager l'implémentation de ces facteurs de réussite au-delà du BIR et du Cameroun. En d'autres termes les lignes qui vont suivre expliqueront pourquoi les hommes en noir réussissent là où d'autres échouent.

¹ C.V. Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Éditions Rivage poche, 2006, p. 86.

² *Ibid.*, p. 87.

³ C. Ateba Eyene, *Le Général Pierre SEMENGUE. Toute une vie dans les Armées*, Yaoundé, Éditions clé, 2002, p.48.

I- LE B.I.R VU SOUS LE PRISME DES STRATEGIES DE DEFENSE

La défense ou la sécurité consiste à protéger les populations et leurs biens, leur donner du bien-être dans un territoire déterminé par des frontières par l'intermédiaire des forces de défense et de sécurité. De par le monde, l'on a observé après 1947 une volonté d'entreprendre un changement en profondeur sur le plan de la défense militaire à cause des enjeux stratégiques de l'après-guerre froide et surtout de la révolution en cours en matière d'armements et de doctrines. En fait, le présupposé sur lequel se fondent ces réformes est celui d'une Révolution dans les Affaires Militaires (RMA)⁴. À l'origine de cette révolution dans les affaires militaires se trouve le constat que la conception conventionnelle de la défense et par ricochet de la guerre est en passe d'être complètement bouleversée par la transition vers des formes de guerre où l'information et la spécialisation des forces de défense constituent les premières ressources de toute armée⁵. C'est en s'inscrivant dans cette mouvance que le Bataillon d'Intervention Rapide s'illustre depuis sa création comme une catégorie de force de défense et par moment de sécurité tout en se situant dans plusieurs approches et schémas explicatifs en matière de défense militaire. De façon concrète, la stratégie dans le cadre de cette étude s'apparente à un schéma explicatif ou une théorie renvoyant à une observation faite sur une réalité ou sur un objet afin de les décrire et les expliquer⁶. Dès lors, la réflexion autour des stratégies qui expliquent plus ou moins l'institutionnalisation du B.I.R nécessite que nous mettions en évidence les schémas explicatifs les plus adéquats dans le domaine de la défense. Ainsi, plusieurs approches semblent faire comprendre le bien-fondé du B.I.R de sa création à son action de défense à travers l'entendue du territoire national. L'analyse des stratégies de défense et de sécurité en termes d'effectifs et d'unités dans l'armée camerounaise sous le prisme de l'approche diachronique, nous permet de se rendre compte que, si certaines composantes du système de défense et de sécurité nationales ont été de plus en plus souvent gouvernées selon le principe de l'État gendarme, et avec professionnalisme, il n'est pas à exclure que, les réformes conduites par l'État de manière compartimentées de 1970-1999 apparaissent comme des palliatifs aux dysfonctionnements et manquements du système de défense, d'où la nécessité de mettre en œuvre un processus de réforme du secteur de la défense par le truchement du Bataillon d'Intervention Rapide⁷. Ainsi, le B.I.R apparaît à priori comme une inspiration combinatoire sur le plan stratégique.

⁴ *Revolution in Military Affairs*. Nous utilisons l'acronyme anglais parce qu'il est plus connu.

⁵ P. Braillard, "La révolution dans les affaires militaires : paradigmes stratégiques, limites et illusions", in *ECPR*, Grenoble, 2001, p.10.

⁶ M. Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1995, p. 57.

⁷ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction...", 2007, p. 173.

1- Le B.I.R vu par le réalisme et l'autonomie stratégique

Les menaces pouvant éventuellement pesées sur l'État fournissent une justification au réalisme politico-stratégique qui justifie à plusieurs égards la mise sur pied du B.I.R. Sous ce prisme, la guerre couvre les conflits armés extérieurs, les révolutions, les guerres civiles, les rébellions violentes et le terrorisme qui nécessitent une réaction conséquente des forces armées qui ont depuis toujours été le moyen ultime du contrôle politique interne lorsque la sécurité est sérieusement mise en cause⁸. En effet, le réalisme qui a pour pionniers Hans Morgenthau, Raymond Aron et Henry Kissinger, sous-tend l'inéluctable tension que provoque l'insécurité entre les acteurs sociaux nationaux et transnationaux, appelant ainsi l'État à se déployer par le truchement des forces de défense et de sécurité pour la sauvegarde de l'intégrité physique des personnes et du territoire national⁹. Le besoin de protection de l'intégrité territoriale se situe au cœur de l'histoire de l'État de par le monde et il se déploie au Cameroun dans un mouvement qui combine des initiatives endogènes et appuis externes¹⁰ compte tenu des remous sociopolitiques survenus quelques temps après l'accession du Cameroun à la souveraineté en 1960 et l'ouverture démocratique qui s'en suit à partir de l'année 1990.

Sous ces périodes, le Cameroun a été entraîné dans une succession de crises sociopolitiques (la répression de la subversion en mars 1962, le push manqué du 06 avril 1984, les revendications sociopolitiques de 1990, la première crise ouverte entre le Cameroun et le Nigéria à la presqu'île de Bakassi à partir de 1994, la montée en puissance du phénomène des coupeurs de roues dans le septentrion...), d'où l'urgence de repenser les stratégies de défense et de sécurité par la création d'une unité d'élite spéciale et dynamique, entraînée par des professionnels du métier des armes. Aussi, cette question de protection de l'intégrité territoriale et des personnes nous plonge-t-elle dans la problématique de la capacité réelle de l'État à pouvoir juguler toute menace susceptible de le fragiliser. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous estimons que la mise sur pied du B.I.R peut être interprétée sous le prisme du réalisme comme la traduction de la dialectique État-société par le truchement de la police, de l'armée, de l'administration et de la justice¹¹. En scrutant les événements tumultueux qu'a connu l'État du Cameroun de la période du push manqué du 06 avril 1984 à la crise sociale de 2008, on s'aperçoit qu'effectivement ces tensions sociopolitiques ont conduit à la confrontation entre l'État, ses organes de répression et certaines couches sociales. C'est ce qui semble justifier la

⁸ B. Boëne, "Méthodes, concepts et théories dans le champ militaire", *Res Militaris*, vol.3, n°2, 2013, p.14.

⁹ Sindjoun, "Construction et déconstruction locales de l'ordre politique au Cameroun", p.76.

¹⁰ *Ibid.*, p.77.

¹¹ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat", p. 50.

volonté de l'État du Cameroun à coopérer avec un nouveau partenaire à savoir l'Israël sur le plan sécuritaire en termes de mécanismes et de la technologie de défense, afin de stabiliser la cohésion sociale, de monopoliser la fonction régulatrice et d'introduire des mécanismes sécuritaires efficaces venus de l'extérieur¹². Ainsi, le B.I.R institué par l'État du Cameroun dans sa coopération avec l'Israël sous le prisme du réalisme, apparaît comme la prise en compte par l'État de la montée en puissance des troubles et mouvements de nature à fragiliser la paix sociale.

Les réalistes assument que dans la hiérarchie des relations internationales, les questions de défense et sécurité nationales arrivent en tête¹³. En effet les questions militaires et les questions stratégiques dominent la politique mondiale. La puissance est donc le concept clé de la théorie réaliste. Dès lors, pour le réalisme, les questions stratégiques, militaires, sécuritaires sont considérées comme les questions de haute politique (*high politic*). Inscrit dans une perspective d'analyse de notre sujet d'étude, le réalisme nous permet de cerner la trajectoire historique du phénomène du trouble à l'ordre public dans sa spécificité sociopolitique et les mesures sécuritaires prises à l'effet de protéger les populations et leurs biens. Dans ce cadre, il tend à expliquer les choix de partenaires militaires pour la stabilité de l'ordre sociopolitique au Cameroun¹⁴. Il apparaît que le choix d'Israël par le Cameroun comme partenaire dans la dynamique des rapports militaires intègre la logique de la puissance militaire israélienne. Ce nouveau dynamisme exprime la nécessité d'une mise à jour, mais la volonté d'entreprendre un changement en profondeur à cause des enjeux stratégiques de l'après push manqué de 1984 et surtout, de la révolution en cours en matière d'armements et de doctrines. Ceci étant, la théorie de l'autonomie stratégique peut-elle expliquer la création du B.I.R par la prééminence institutionnelle camerounaise ?

Suivant le schéma explicatif en interrogation ci-dessus, la création du B.I.R sonne comme une nécessité d'intégrer l'approche globale des crises et le développement de la résilience qui sont en réalité des conditions principales sur lesquelles repose l'autonomie stratégique. L'autonomie stratégique est un concept en évolution permanente¹⁵. Historiquement, elle porte sur le domaine de la défense et comprend la liberté de décision et la liberté d'action. Elle est aujourd'hui déclinée en deux composantes majeures, et le B.I.R intègre

¹² Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat", p. 50.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*, p.51.

¹⁵ Boëne, "Méthodes, concepts et théories dans le champ militaire...", 2013, p.14.

suffisamment ces différentes composantes depuis sa création : La composante politique et la composante opérationnelle

- La composante politique : en réalité, un engagement militaire est un acte politique fort. De ce fait, une telle action ne dépend pas uniquement des capacités opérationnelles mais aussi de l'aptitude à prendre une décision politique et à l'assumer ; vu sous cet angle, l'État du Cameroun, en créant le B.I.R posait ainsi un acte politique d'envergure, dans l'optique de venir à bout de l'insécurité qui s'est accrue dans certaines régions du Cameroun au lendemain de la période post commandement opérationnel. Ceci étant, la composante politique de l'autonomie stratégique repose principalement sur :

- les attributions du pouvoir exécutif et en particulier du président, telles que définies par la constitution. Elles confèrent, en théorie au moins, à ce pouvoir une grande réactivité dans l'emploi de la force ; confère les articles de la constitution du 18 janvier 1996 sur l'état d'urgence et l'état d'exception ;

- une capacité autonome d'appréciation des situations qui permet d'éviter toute manipulation par un tiers et de décider en connaissance de cause. A ce niveau de la démarche, il n'est pas moins d'affirmer que, l'inefficacité des forces classiques à lutter contre la criminalité transfrontalière devenue une menace permanente au Cameroun en période post commandement opérationnel, est sans doute la raison pour laquelle le Président de la république va diversifier de partenariat sur le plan militaire, en faisant d'Israël un maillon essentiel dans la construction de son autonomie stratégique dans la collaboration ;

- La composante opérationnelle : elle est « basée sur un cadre institutionnel et les capacités exigées, de planifier et de conduire de façon indépendante des opérations civiles et militaires ». En effet, le Cameroun a suffisamment intégré ce paradigme, en faisant du B.I.R une unité d'élite dans le cadre des opérations de défense et de sécurité d'envergure à travers les zones en crise sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, la composante opérationnelle de l'autonomie stratégique repose principalement sur :

- l'entretien d'un modèle d'armée complet pour pouvoir mener des actions avec suffisamment d'autonomie ;

- la capacité à assumer le rôle de premier dans les opérations militaires d'envergures ;

- la capacité à entrer en premier, c'est-à-dire soutenir l'intensité d'une confrontation directe dans les conditions les plus dégradées contre un ennemi en défensive;

Par ailleurs, la théorie de l'autonomie stratégique prise ici comme schéma explicatif, souligne que, l'État du Cameroun en créant le B.I.R en 1999, a voulu investir dans le domaine de formation militaire qualitative ; c'est dire qu'il a voulu contribuer à une bonne

compréhension de l'appareil de défense et de sécurité par la société, en voulant démontrer à l'ensemble de citoyens camerounais qu'il joue pleinement son rôle de l'état gendarme, tel que envisagé par le constituant du 18 janvier 1996¹⁶. Pour ce faire, aujourd'hui, le B.I.R bénéficie des investissements conséquents alloués aux dispositifs de formation de ses éléments.

En créant cette unité d'élite, au-delà de la lutte contre la criminalité montante, l'idée était aussi de réorganiser efficacement le secteur militaire en le dotant d'unité d'élite, capable de faire face aux menaces non conventionnelles. Pour ce faire, l'État du Cameroun a jugé nécessaire, au nom de l'autonomie stratégique, d'intéresser le B.I.R à tous les domaines de recherche qui intéressent la défense et la sécurité nationale à savoir : la recherche scientifique fondamentale, la recherche technologique associée, la recherche stratégique et les droits de l'homme. Qu'en est-il d'autres théories ?

2- Le schéma explicatif institutionnaliste dans l'appréhension d'une force d'élite

L'institutionnalisation du B.I.R¹⁷ en 1999 est la matérialisation des rapports militaires israélo-camerounais, elle nous plonge en pleine théorie de la *real politik*. Cette déclinaison du réalisme (la *real politik*) est la mise en œuvre des moyens nécessaires au nom de la sécurité nationale ; elle trouve son fondement dans la conception pessimiste de la nature humaine théorisée par Machiavel et Thucydide¹⁸. Machiavel soutient une conception amoralisée de la politique. Pour lui, la politique et la morale sont deux domaines distincts de l'activité humaine. Ces domaines ont des éthiques distinctes : l'éthique caractéristique de la morale qui concerne le bien, le salut des âmes (morale religieuse) ; en politique, c'est l'éthique de la fin qui justifie les moyens¹⁹. Il y a d'un côté l'éthique des fins dernières et de l'autre côté l'éthique de la responsabilité. C'est la raison pour laquelle le prince doit veiller à ne pas se tromper, ceci ne signifie pas, contrairement à ce qui est répandu dans le public que Machiavel préconise la violence ou la cruauté pour la cruauté. Ceci signifie simplement que pour machiavel, le seul

¹⁶ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat ...", p. 50

¹⁷ Créé par le décret n° 99-16 du 1er Février 1999, le Bataillon léger d'intervention (B.L.I) devient Bataillon d'Intervention Rapide suite au décret n° 2001-183 du 25 Juillet 2001. C'est une formation de la réserve générale d'infanterie spécialisée dans les actions commando. Jusqu'à sa mort dans un crash d'hélicoptère non loin de Yaoundé (15 Km) le 22 Novembre 2010, l'ancien colonel de Tsalah Abraham AVI SIVAN était le patron de ce corps. Le militaire « retraité » était lié directement à la présidence de la République du Cameroun par un contrat privé et livrait même les équipements des deux forces spéciales (GP, B.I.R). Le mimétisme avec Israël va jusqu'à l'uniforme des forces : la GP arbore le même uniforme que l'armée israélienne, tandis que le B.I.R porte les mêmes couleurs que celles de ses forces spéciales. Ces liens assez étroits et sensibles avec Israël expliquent toute la retenue que la diplomatie camerounaise emploie dans les questions qui concernent ce pays. Exemple récent de son abstention, un des rares pays africains dans ce cas - sur le vote de La Palestine comme membre de l'UNESCO le 31 Octobre 2011.

¹⁸ E. Blanchard, (sd), *Introduction générale : le maintien de l'ordre dans l'Empire français : une historiographie émergente*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.104.

¹⁹ Blanchard, (sd), *Introduction générale : le maintien de l'ordre dans l'Empire français...*, 2012, p.104.

élément de mesure du bien-fondé d'une décision politique c'est la contribution de cette décision à la sécurité et à la stabilité de l'État²⁰ et la création du B.I.R n'échappe pas à cette logique.

Dans la même perspective réaliste, les postures de Hobbes, Clausewitz nous facilitent la compréhension, mieux les raisons de la mise sur pied du B.I.R. En s'intéressant à Thomas Hobbes en premier lieu, ses écrits sur l'état de nature nous permettent de réaliser qu'au commencement de la société, les êtres vivaient dans l'état de nature caractérisé par une liberté totale et une insécurité totale, parce que dit-il : « l'état de nature est une situation de guerre entre chacun contre chacun ». Cet état se caractérise par la peur perpétuelle et continuelle des individus, le danger de mort violente ; et la vie de l'homme est une vie solitaire caractérisée par la pauvreté, la méchanceté, la brutalité et une espérance de vie très courte. À partir de cela, Hobbes dit que pour sortir de cette situation de guerre généralisée, les hommes et les femmes doivent remettre leurs libertés entre les mains d'un Léviathan qui en échange doit leur assurer la sécurité²¹. C'est ainsi que naît le contrat social qui fait sortir les hommes de l'état de nature. En d'autres termes, l'état de nature prend fin avec l'apparition d'un Léviathan, une autorité politique suprême et centrale (chef, rois, président de la république), un pouvoir d'État qui assure l'homme, le respect de la loi, la sécurité et qui dispose de tous les moyens pour faire échec au chaos, au désordre et à l'anarchie²².

Quant à Clausewitz, officier Général prussien ayant servi pendant les guerres Napoléoniennes, à partir de l'étude des guerres napoléoniennes, Clausewitz étudie la guerre et le titre du livre qu'il publie est *De la guerre*. En étudiant la guerre, il souligne ceci : l'élément militaire est très important dans le pouvoir d'État²³, mais il est subordonné à l'élément politique. Pour lui, « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » et la guerre n'a de sens que si elle contribue à la sécurité nationale²⁴. Enfin, la puissance militaire produit des effets en dehors même de la guerre : elle peut intimider (dissuader, persuader), modifier le calcul à priori des gains et des pertes possibles dans les affrontements politiques ; dans une large mesure, elle détermine le rang des entités politiques souveraines. La force armée a toujours été le moyen ultime du contrôle politique interne lorsque l'ordre constitutionnel est sérieusement mis en cause ; le B.I.R épouse cette logique dans la mesure où les dernières

²⁰ E. Kant, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, Paris, G. Fischbacher Libraire-éditeur, 1880, p.28.

²¹ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat...", p. 72.

²² Blanchard, (sd), *Introduction générale : le maintien de l'ordre dans l'Empire français...*, p.105.

²³ H. Kissinger, *Le chemin de la paix*, Paris, Denoël, 1972, p.58.

²⁴ Kissinger, *Le chemin...*, p.58.

décennies ont orchestré un déploiement impressionnant de cette catégorie de force de défense dans les opérations en faveur de la paix²⁵.

En ce qui concerne la théorie pacifiste, entendue comme doctrine de ceux qui croient à la possibilité d'établir la paix et la sécurité universelles, elle met en exergue ici les rêves de paix et de sécurité portés par les pouvoirs publics et les forces vives du Cameroun²⁶, qui se traduisent par des actions diverses, et dont la création du B.I.R est l'une des initiatives les plus remarquables dans cette recherche de la paix et de la sécurité. En clair, le pacifisme dans ce contexte se rapproche davantage de la théorie par l'action anticipée qui signifie une préparation préalable des forces de défense pour d'éventuelles situations et menaces nécessitant une riposte. Une telle approche, fondée sur la prévision des situations et les menaces éventuelles, autorise à penser le conflit et la coopération en situant correctement en quoi l'action militaire doit être spécifique²⁷. A partir de 1947, l'approche par l'action lointaine perçoit la défense « militaire » comme toute lutte collective dont les effets potentiellement mortels peuvent être référés à des fins politiques mettant en cause, directement ou indirectement, l'indépendance, l'unité ou le statut de la société politique²⁸. C'est la raison pour laquelle elle étudie les révolutions, les guerres civiles et le terrorisme de la même manière que les guerres étrangères quel qu'en soit le nombre de victimes. Cette théorie n'est pas trop différente de la perception du pacifiste Hobsbawm qui fait savoir que, les pacifistes sont motivés dans la poursuite d'objectifs sécuritaires à cause des nombreux incidents, c'est ainsi qu'ils influencent le changement social à travers une sécurisation spécifique et une définition des pratiques sécuritaires très liée à l'humanitaire et à la démocratie. L'institutionnalisation du Bataillon d'intervention rapide peut être inscrite dans ce courant de défense qui se construit autour d'une approche spécifique comprenant un corps spécial à mettre en action dans l'optique de garantir la défense du territoire national.

3- Le B.I.R sous le prisme de la systémique et du constructivisme

L'approche systémique nous intéresse dans le cadre de cette étude afin de montrer les dynamiques de mise en place de cette catégorie de force de défense et leurs logiques de

²⁵ Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram...", 2016, p.9.

²⁶ Njankou sandamoun, "Acteurs et problématique de la sécurité publique dans la localité de Yaoundé...", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé 1, 2018, p. 7.

²⁷ Boëne, "Méthodes, concepts et théories...", 2013, p.11.

²⁸ *Ibid.*, p.12.

fonctionnement interne²⁹. Dès lors nous nous rendons compte que le désir de la spécialisation, de l'efficacité dans la défense du territoire national traduit à suffisance la création du B.I.R. Le sens de l'approche systémique qui nous intéresse ici est celui du maintien de l'ordre politique³⁰ et de la défense dans lesquels s'inscrit le corps militaire au Cameroun depuis 1960. Il apparaît tout de même sous cette approche (système) que la segmentation du corps militaire voulue par l'État camerounais traduit une volonté de sa part à avoir une mainmise sur le système du pouvoir, les logiques et les stratégies d'acteurs impliqués dans sa défense, et les enjeux et incertitudes susceptibles de peser sur l'État. Tous ces éléments susmentionnés rendent compte de la complexité de l'armée camerounaise qui, à plusieurs égards est l'émanation d'un système étatique néopatrimonial³¹ (à la suite de celui de l'État colonial). L'approche systémique au sujet du B.I.R renseigne donc sur :

- Le pouvoir militaire et ses rapports avec le pouvoir politique et la société civile (dans la dimension portant sur les acteurs et les rapports de force) ;
- L'armée et par ricochet le B.I.R dans le cadre de sa mission de maintien de l'ordre au Cameroun (dans la dimension portant sur l'enjeu) ;
- Le professionnalisme du corps militaire camerounais (dans la dimension liée aux incertitudes).

Au total, Il s'agit d'une systémique atypique car, à la différence des autres organisations, le B.I.R comme corps d'élite est une entité qui, aussi bien sur le plan de ses rapports externes (niveau institutionnel, gouvernemental) qu'internes (discipline, déontologie) est régie par une autorité établie et par un pouvoir hiérarchiquement dévoilé et concentré. Le B.I.R est ainsi analysé en lien direct avec sa place au sein de l'armée y compris son cadre d'expression. Cette analyse orientée par la systémique nous fait parcourir le contexte de création de l'armée camerounaise en général et du B.I.R en particulier. En effet, la période allant de 1960-1970 est considérée comme la naissance de l'armée et l'édification du corps militaire camerounais, et celle allant de 1984-1999 est perçue comme la période de l'épreuve et le prix de la loyauté ou de la présidentialisation du système de défense et de sécurité compte tenu des moments de secousses sociopolitiques que le Cameroun a traversés.

La perspective constructiviste nous permet de formuler des interrogations au sujet du B.I.R. Dans cette mouvance, les réalités sociales (les troubles à l'ordre à publics) sont

²⁹ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire...", p. 38.

³⁰ L'ordre politique évoque la lutte contre le désordre qui le mine constamment, il s'agit du processus dit d'« entropie » ; la « néguentropie » relevant quant à elle de la régulation du désordre.

³¹ Ondoua, "Sociologie du corps militaire en Afrique noire : Le cas du Cameroun", p. 39.

appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. Ces mouvements supposent un moment de questionnement autour la situation sécuritaire du Cameroun et les mesures prises afin de résoudre les insuffisances du système de défense déjà en place³². Née après les conséquences des crises pétrolières des années 1980, l'approche constructiviste se pense à l'aide des questions de type comment ? Elle cherche à comprendre comment les sujets composent leur système de défense et de sécurité³³. L'idée est de disposer d'une approche capable de s'adapter facilement aux réalités sociétales³⁴. Ce schéma explicatif construit par Barry Buzan, rend plus ou moins explicite la raison d'être du B.I.R. Cette approche, basée sur une vision globaliste, théorise la question de la défense en proposant de subdiviser son étude en cinq secteurs : militaire, politique, sociétal, environnemental et économique. En clair, les cinq éléments sectoriels de la défense selon cette approche sont :

- La défense militaire renvoie à la capacité des États de conduire des offensives armées contre d'autres États, à la capacité de faire face à une offensive armée provenant d'autres États et à la perception que les États ont de leurs intentions respectives ;

- La sécurité politique concerne la stabilité organisationnelle des États, des systèmes de gouvernement et des idéologies qui les légitiment ;

- La sécurité sociétale concerne la préservation ou le maintien de valeurs centrales, fondant le nous, pourrait-on dire comme la langue, la culture, la religion, l'identité nationale, les coutumes, et les traditions ;

- La sécurité environnementale renvoie, à la préservation du milieu naturel ou de l'écosystème comme élément de soutien à toute activité humaine ;

- La sécurité économique renvoie à l'accès et au contrôle de ressources matérielles, financières et commerciales nécessaires à la puissance de l'État et au maintien d'un niveau acceptable de bien-être.

Au demeurant, mener une réflexion stratégique autour de l'offre de défense et de sécurité du B.I.R dont Sivan a été le pionnier revient à placer tous les schémas explicatifs convoqués dans une dynamique interactionniste, conjoncturelle et spécifique³⁵. Bref le B.I.R est un corps d'élite combattant inspiré par une combinaison de stratégies de défense afin de mieux sécuriser le Cameroun. Cette unité d'élite s'inspire ainsi d'une part de l'instauration des mécanismes de sécurité et de défense (accords de défense, assistance militaire, assistance

³² Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat..." , p. 44.

³³ B. Barry, (sd), Security: A New Framework for Analysis, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1998, p.45.

³⁴ Njankouo sandamoun, "Acteurs et problématique de la sécurité publique dans la localité de Yaoundé : cas du quartier Ekoudou (1962-1992)" , p. 8.

³⁵ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat..." , p.67.

technique, coopérants militaires) en vue de la sécurisation d'un espace national et régional³⁶. D'autre part, son institutionnalisation traduit la matérialisation de la coopération militaire entre l'Israël et le Cameroun à l'heure des dynamiques stratégiques et géostratégiques dont la maîtrise de leurs différents enjeux reste d'une grande importance pour la construction de l'État du Cameroun. Dès lors la mise sur pied d'un système de défense efficient détermine la capacité de l'État du Cameroun à dissuader les menaces et à conduire des offensives d'envergures pour son intérêt premièrement et d'autres partenaires si nécessaire. En somme, la création de cette unité d'élite s'inscrit davantage dans la dynamique de la rationalité en finalité théorisée par Max Webber, qui suppose une mise sur pied d'un ensemble de moyens en vue d'atteindre un but déterminé, compte tenu des conséquences susceptibles liées à tout phénomène et par ricochet à l'insécurité. Après l'encrage théorique du B.I.R, il nous incombe dans la deuxième articulation de notre chapitre d'étudier la configuration du bataillon d'intervention rapide.

II- COMPRENDRE LES SUCCES OPERATIONNELS DU B.I.R

Consacrée aux exploits opérationnels du Bataillon d'intervention Rapide (B.I.R), cette sous partie s'appuie sur trois variables pour présenter les éléments qui structurent la puissance de feu et les prouesses engrangées par cette unité d'élite de l'armée camerounaise, dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière ; il s'agit de : la volonté politique, la qualité de formation des birois et les stratégies d'internationalisation de leur stratégie de sécurisation.

1- Le B.I.R réussit grâce à la volonté politique

Le philosophe français Diderot conçoit la politique comme l'art de gérer la cité. La cité au sens grec renvoie à un Etat³⁷. Le Cameroun étant un Etat souverain depuis 1960 possède une politique sécuritaire. Cette politique de sécurité comprend une multitude de corps et s'accompagne des actions. En effet, il est régulièrement admis que les questions de sécurité dans un Etat relèvent de la souveraineté, dont de l'Etat, sous la houlette de son chef suprême, chef des armées³⁸. Le Cameroun dans sa politique sécuritaire accorde une place importante à la sécurité de ses frontières ainsi que ceux de ses citoyens sur l'ensemble du territoire national. C'est ce qui explique la création du corps d'élite B.I.R, force qui fait objet d'analyse.

Il faut signaler de prime abord, que les résultats forts appréciés du B.I.R par les populations trouvent leurs énergies des actions du gouvernement, particulièrement du président

³⁶ Belomo Essono, "L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat..." , p.67.

³⁷ J.G, Droleau, *L'Etat au Concert*, Paris, Puf, 1982, p.45.

³⁸ *Ibid.*,p.46.

de la république. Son statut de chef de l'Etat et chef des armées fait de lui le patron direct des forces de sécurité, et donc du B.I.R ; l'un des acteurs des forces de sécurité.

En remplacement au bataillon léger d'intervention (B.L.I), le B.I.R a été créé le 1^{er} février 1999 par décret présidentiel pour appuyer et renforcer la lutte contre le grand banditisme et la surveillance du territoire relativement en proie à des menaces internes et externes. Né quelques années après le coup d'état manqué en 1984, avec le soutien de l'Israël, le B.I.R bénéficie des faveurs présidentielles. Comme dans les grandes puissances, les forces du B.I.R ont un traitement préférentiel. L'on note que ce corps d'élite fait partie des premiers dispositifs sécuritaires du pays. La création du B.I.R traduit sans ambages de la volonté politique du gouvernement camerounais sous la houlette du président de la république, son excellence Paul Biya pour renforcer la sécurité du pays dont la fragilité avait été visible lors du putsch manqué de 1984. Depuis lors, ce corps est souvent associé dans le cortège de sécurité de l'exécutif. La création de ce corps spécial, plaçait l'institution sécuritaire B.I.R comme l'un de ses objets-valeurs garant pour le développement avec pour dénominateur commun la quête permanente de la paix et la sécurité globale mais surtout présidentielle. Cet acte présidentiel, s'accompagnait et continue, de s'accompagner d'un certain nombre d'actions pour conforter cette unité.

C'est une institution sécuritaire dépendante directement de la présidence de la république³⁹. Elle dépend aussi théoriquement du ministère de la défense. L'un des facteurs de sa réussite est le soutien financier accordé par la société nationale d'hydrocarbure. En effet, l'Etat du Cameroun est la source financière de la force biroise camerounaise. D'après le journal Jeune Afrique, il bénéficie directement des financements de la Société nationale d'hydrocarbure (SNH), qui, elle aussi est une firme nationale dépendante de la présidence à ressource économique importante. C'est un corps dont le traitement financier est pourvu par l'institution d'hydrocarbure. Ce ravitaillement économique du B.I.R montre bel et bien que les réussites de ce corps sont sous-tendues en partie par une volonté politique de l'Etat, son principal financeur. Ce soutien économique permet de mieux équiper les forces du B.I.R dans un circuit affranchi de la corruption ambiante si souvent décriée au Cameroun.

Le soutien inconditionnel au sommet de l'Etat permet au BIR de réaliser par exemple de grands travaux d'infrastructures permettant à ses hommes de travailler dans des conditions optimales. Le B.I.R dispose des centres de formation de qualité, qui permettent d'appuyer et de

³⁹ G. Dougueli, "Cameroun : la politique du BIR", Jeune Afrique 2013 online, consulté le 1er janvier 2023.

renforcer permanemment les capacités techniques et opérationnels du B.I.R⁴⁰. Ce sont des centres qui accueillent régulièrement les éléments du B.I.R pour le recyclage. C'est de la volonté de la présidence de la république et du ministère de la défense que des infrastructures pareilles sont construites pour accompagner l'unité B.I.R dans sa multitude de missions de défense du territoire contre les éventuelles attaques.

S'agissant de la logistique, les conseillers en charge du BIR réussissent à acquérir d'importants types de matériels (parfois interdits de vente aux pays du tiers monde) grâce à leur réseau de partenaires de par le monde. L'Etat assure aussi, l'équipement des hommes du B.I.R. Cette unité dispose d'un bateau hôtel (Rio-Del-Rey) à Bakassi, dans le Sud -Ouest Cameroun qui facilite les actions de l'unité contre l'insécurité en mer.

S'agissant des armes de pointes dont dispose le B.I.R, l'on relève qu'elles permettent aux troupes de mener avec succès leurs différentes opérations. En faisant recours à l'histoire récente, on se souviendra que le phénomène coupeurs de routes et du grand banditisme vécus au nord Cameroun, et dans certaines régions du pays, a été éradiqué grâce au déploiement du B.I.R. C'est un succès qui mérite de mettre à l'actif du B.I.R, bien appuyé par les fonds de la société nationale d'hydrocarbure du Cameroun sous les commandes de la présidence de la république. Car cette unité de sécurité a pour patron direct le président de la république. C'est de la volonté du président Paul Biya que le B.I.R vit le jour dès 1999. Son objectif étant le renforcement de la sécurité nationale.

Aussi l'acquisition des hélicoptères de combats par le B.I.R, est un pas vers le succès des opérations du B.I.R camerounais. Ces outils, faut-il le relever permettent au B.I.R de mener différentes opérations sans difficulté énormes. L'Etat forme et met des pilotes à la disposition du B.I.R. Tout cela montre que le rôle joué par le politique est un des premiers éléments qui expliquent les succès opérationnels du BIR et ses victoires. Ce soutien est capital voire nécessaire pour le succès du B.I.R.

Les images ci-dessous mettent en évidence les éléments relevant de la logistique et de l'armement qui structurent les succès opérationnels du B.I.R.

⁴⁰ Dougueli, "Cameroun ...", consulté le 1er janvier 2023.

Photo 10 : le matériel de pointe du B.I.R

A- hélicoptère de combat MI 24

B- camion blindé de transport des troupes



Source : Agenda 2017-2018 des B.I.R, p.11.

Fruits de la coopération militaire entre le Cameroun et l'Israël, les matériels militaires ci-dessus, du fait de leur qualité sophistiquée et de leur adaptation à l'environnement local, constituent de véritables catalyseurs de succès opérationnels du B.I.R.

Outre cet aspect, l'on note que l'école au sens de Michel Foucault, est un cadre nécessaire pour la formation des individus à l'image des objectifs d'un Etat⁴¹. L'existence des centres d'instruction pour la formation et le recyclage des personnels destinés au B.I.R constituent un cadre d'éducation, de moulage des troupes. Dans le but de les adapter et orienter vers les objectifs de sécurité nationale. C'est dire en effet que la construction de ces centres est un appui non négligeable pour la préparation à la réussite des troupes B.I.R sur l'espace national. C'est au sein de ces centres que les éléments birois sont formés.

⁴¹ Foucault, *Surveiller...*, p. 137.

2- Le B.I.R triomphe grâce à la qualité et la formation de ses personnels et une bonne gestion des ressources humaines

Il n'est pas ignoré que toute réussite quel que soit le secteur d'activité passe inéluctablement par une bonne formation. Dans le secteur de la défense, le B.I.R particulièrement subi un moulage physique et moral adéquat. A partir des critères de recrutement, l'on n'est loin de se tromper de la qualité de formation du B.I.R.

En effet, pour devenir éléments du B.I.R, il faut braver trois importantes étapes. La première est liée au facteur intellectuel, la deuxième s'appuie sur les aptitudes physiques et la troisième et dernière étape est médicale. Au cours de ces recrutements très appréciés des populations, le critère de choix unique est le mérite. Pour cela, les courses de présélection pour retenir les candidats aptes à poursuivre les épreuves de recrutement sont publiques avec remise immédiate et en toute transparence des t-shirts aux candidats arrivés les premiers jusqu'au quota retenu par région.

Photo 11 : Des conditions de recrutement et de travail difficiles



Source : Livre d'or des B.I.R (la fabuleuse histoire des B.I.R), p.15.

La rudesse de la formation physique terrestre et en mer des éléments du B.I.R mise en évidence par les images ci-dessus, contribuent à faire des éléments de cette unité d'élite de l'armée camerounaise, un véritable levier de riposte contre tout type de menaces.

A l'issue de cette phase les candidats retenus commencent la même journée, d'autres épreuves sportives, des tests écrits et enfin des visites médicales approfondies. Celle-ci consiste à s'assurer si les candidats retenus à l'issue de l'exercice physique sont en bonne santé.

Généralement, moins d'un mois après les résultats définitifs sont proclamés ce qui fait du recrutement du BIR un cas unique au Cameroun, où généralement les résultats aux concours font au moins un an avant d'être publiés. Le processus de sélection de ses personnels, basé sur la seule méritocratie et non sur la corruption ou les parrainages constitue déjà un gage de la qualité des soldats escomptés à l'issue de la formation. Compte tenu de ces exigences, les recrutements des soldats du B.I.R, nécessitent prioritairement l'enrôlement des militaires jeunes et aptes à supporter les contraintes physiques, ainsi qu'une disponibilité morale complète. Selon le Coordonnateur général de cette unité d'élite de l'armée camerounaise, le Colonel Pelene, la jeunesse est ainsi ancrée dans la tradition du B.I.R, car le combat contre la criminalité transfrontalière est éprouvant⁴². Aussi affirme-t-il qu'il est nécessaire de disposer de jeunes au regard d'un mode de vie difficile avec un rythme de travail élevé au sein du B.I.R⁴³.

Vu sous cet angle, depuis la création de cette unité d'élite de l'armée camerounaise, la jeunesse et le sens de l'engagement se posent comme de véritables pierres angulaires dans le processus de recrutement des biros et même de renouvellement des éléments constituant cette armée sur les plans opératifs, tactiques et stratégique. Pour maintenir la vitalité et l'efficacité de la puissance de feu des biros, le rajeunissement des effectifs par le biais des recrutements réguliers de jeunes soldats, constitue l'une des stratégies adoptées par la hiérarchie du B.I.R, depuis quelques années. Ainsi, comme dans l'armée française, ces flux entrants et sortants dans le B.I.R sont considérables depuis sa création et permettent le renouvellement de la classe militaire, tout en assurant son rayonnement en termes de puissance, laquelle est structurée par les nouveaux militaires⁴⁴.

Il faut préciser que la formation du B.I.R s'achève d'une marche de 400 kilomètres. Cet ensemble de phase de recrutement et formation mettent en évidence la qualité de formation du B.I.R au Cameroun.

La sélection des personnels officier, généralement à l'école militaire interarmes suit également un processus rigoureux qui privilégie le mérite et la volonté de servir dans les forces d'élite. En ce qui concerne le corps des officiers du B.I.R, notons qu'il est hétérogène que le précédent, pour des raisons liées au mode de recrutement. En clair, il existe trois voies différentes pour devenir officier dans cette unité d'élite : à l'accès direct par l'EMIA s'ajoute

⁴² Péléné, 52 ans, Coordonnateur général des B.I.R, entretien du 20 décembre 2022, Yaoundé.

⁴³ *Idem*.

⁴⁴ J. Guerriau, Avis n° 149 (2018-2019), fait au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du sénat, novembre 2018, p.18.

la promotion interne des sous-officiers par avancement de grade ou par ancienneté. Au sein du B.I.R comme dans toutes les unités d'élite des armées conventionnelles, les officiers sont une ressource stratégique en ce qu'ils constituent un vivier pour les postes de commandement. Les soldats de rang plus actifs et plus mobilisés dans les opérations sécuritaires sont les plus nombreux. En s'inscrivant dans une politique de gestion des ressources humaines moderne, le B.I.R a pu engranger en moins de trente d'existence, des succès opérationnels sans précédents⁴⁵ tels que présentés plus haut. Avec l'avènement de la professionnalisation au sein de cette unité d'élite à partir de 2007.

Photo 12 : Marche commando de 400 km des commandos du BIR marquant la fin de la formation commune de base



Source : Livre d'or des B.I.R (la fabuleuse histoire des B.I.R), p.15.

L'image ci-dessus, tout comme la précédente, du fait de la rudesse de la formation des éléments du B.I.R, consacre cette unité d'élite de l'armée camerounaise, comme une véritable force proactive, capable de juguler tout type de menaces.

⁴⁵ Péléné, 52 ans, Coordonnateur général des B.I.R, entretien du 20 décembre 2022, Yaoundé.

La vie des birois comme militaires se distingue en effet par un certain nombre de spécificités au premier rang desquels une mobilité géographique et opérationnelle importante. Manifestement, ces soldats, en fonction de la situation sécuritaire du pays, peuvent être appelés à servir en tout temps et en tout lieu ; c'est le cas de l'insécurité orchestrée dans la partie septentrionale par Boko haram, les incursions des rebelles centrafricains à l'Est et l'insécurité en cours dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest. Toutes ces situations justifient, à coup sûr, l'extrême mobilité professionnelle des B.I.R. C'est également un marqueur fort de la fonction militaire que l'on ne retrouve dans aucune des autres fonctions publiques⁴⁶.

Plus encore, les profils des birois sont diversifiés. En effet, au sein de cette unité d'élite de l'armée camerounaise, il existe comme dans l'armée classique des Officiers supérieurs, des Officiers, des Sous-officiers et militaires du rang. C'est indéniablement chez les militaires du rang que l'impératif de jeunesse est le plus fort⁴⁷. Maillon le plus important de cette armée, les jeunes soldats de rang forment l'ossature des unités et sont constamment sollicités⁴⁸. Ils sont les plus engagés dans les opérations de sécurité d'envergure et supportent la majorité des tâches les plus pénibles physiquement, ce qui se traduit parfois par de longues durées de services. Bien que généralement issus de catégories sociales peu ou pas favorisées, et souvent peu diplômés, on note une évolution de profil des militaires du rang. Cette évolution fait constater qu'il y a, au sein du B.I.R des diplômés de l'éducation de base, des enseignements secondaires et de l'enseignement supérieur⁴⁹.

Dans le même ordre d'idées, les succès opérationnels du B.I.R s'expliquent aussi par le fait que ses éléments sont mieux formés et préparés à servir dans un contexte d'évolution rapide des menaces qui pèsent sur les valeurs et modes de vie des populations. Ainsi, grâce à cette adaptabilité, le B.I.R parvient à jouer un rôle fondamental dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière⁵⁰. En clair, ses succès opérationnels ne découlent pas de la seule masse, mais plutôt des talents de son personnel, aussi bien individuels que collectifs, et de la manière dont ils sont mobilisés sur le théâtre d'opérations. Outre le recrutement des meilleurs talents et performances sur les plans physique et moral, la hiérarchie militaire permet aux recrues du B.I.R de donner le meilleur d'elles-mêmes, dans le cadre de l'exercice de leur

⁴⁶ J. Guerriau, Avis n° 149 (2018-2019), fait au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du sénat, novembre 2018, p.18.

⁴⁷ *Ibid.*, p.12.

⁴⁸ Pesqueur, "Les ressources humaines"... , 2020, p.12.

⁴⁸ *Ibid.*, p.13.

⁴⁹ Péléné François, 52 ans, Coordonnateur général des B.I.R, Yaoundé, entretien du 20 décembre 2022.

⁵⁰ Onambe Mendouga, "The ambazonia insurgency in Cameroon...", 2022, p.4.

fonction. Pour ce faire, ils investissent dans la santé, le bien-être et la protection du personnel. Aussi travaillent-ils, depuis la création du B.I.R, à mettre à profit les enseignements du sport de haut niveau et du coaching de performance pour veiller à ce que le personnel militaire de cette unité d'élite de l'armée camerounaise bénéficie du soutien, de la formation et de la prise en charge qu'il mérite⁵¹. Dans un contexte où les formes des menaces sécuritaires évoluent, les birois, grâce à leur hiérarchie, intègrent de nouvelles capacités en matière de défense. En effet, ils investissent davantage dans les capacités desdites forces afin qu'elles puissent faire face aux menaces actuelles et futures. Aussi procèdent-ils à un examen pragmatique et dépourvu de tout sentimentalisme des capacités qui seront moins pertinentes face à l'évolution des menaces. Ainsi, grâce à ces réformes au sein de l'ensemble de B.I.R, on note des changements qui se traduisent par l'émergence des forces armées plus agiles, plus létales et plus intégrées⁵². Plus encore, les éléments du B.I.R engagés dans le cadre de Boko Haram conservent leur avantage opérationnel en améliorant la vitesse d'adaptation de leurs capacités et en exploitant les technologies émergentes (radars). En outre, le B.I.R a investi dans des capacités transformatrices et numériques qui favorisent une intégration multi domaines et permettent de rivaliser plus efficacement dans l'espace et le cyberspace, afin de déjouer certaines menaces⁵³.

3- La préparation, l'entraînement, la culture offensive et les actions civilo-militaires comme facteurs des succès opérationnels du B.I.R

Dans la culture stratégique du B.I.R, les notions de préparation et d'entraînement sont intimement liées et structurent les succès opérationnels de cette unité d'élite de l'armée camerounaise. Ainsi, la supériorité du B.I.R, sur le plan opérationnel est donc fondée sur une stratégie de qualité s'articulant autour du maintien d'une armée opérationnelle et bien entraînée, du développement d'un génie militaire efficace avec une puissance de feu efficiente contre les menaces sécuritaires actuelles, de services de renseignement efficaces, la dissuasion et du développement d'alliances de sécurité en dehors de la région⁵⁴. En effet, le B.I.R, créé en 2001 par Paul Biya regroupe les anciens éléments du B.L.I qui officiaient comme forces spéciales de l'armée camerounaise. Son entrée en mouvement en 2001, le positionne comme un maillon essentiel de la politique de sécurité et de défense au Cameroun. Très tôt le B.I.R est apparu, du

⁵¹ <http://www.gov.uk/official-documents>, consulté le 03/12/2022.

⁵² *Ibid.*, p.13.

⁵³ J. Guerriau, Avis n° 149 (2018-2019), fait au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du sénat, novembre 2018, p.18.

⁵⁴ B. Saïdy, "La doctrine de supériorité militaire israélienne un changement dans la continuité", *Sécurité mondiale*, No 46, septembre-octobre 2010, p.1.

fait de sa préparation et de son entraînement, et grâce à sa couverture territoriale comme l'instrument de l'État pour la protection de ses frontières et la sauvegarde de sa souveraineté territoriale. Par la même occasion, il est devenu la source par excellence de la puissance de l'État du Cameroun qui mobilise en permanence d'énormes ressources humaines et matérielles pour le maintenir dûment équipé et entraîné, opérationnel et capable de faire la guerre en tout temps⁵⁵. C'est ainsi qu'une grande priorité est accordée à la qualité de préparation, de formation et d'entraînement militaire, qui met l'accent sur la motivation, le courage et les convictions des soldats du B.I.R. Pour ce faire, le haut commandement militaire, en ce qui concerne le B.I.R, et surtout en matière de construction de ses succès opérationnels, met l'accent sur l'acquisition d'armes sophistiquées et d'atouts technologiques⁵⁶, car de la qualité des armements, dépend l'issue d'un conflit armé. Pour cela, le Cameroun a opté pour une stratégie qui ne se limite pas à la définition des programmes d'achats aux partenaires étrangers et au maintien de bonnes relations avec les pays fournisseurs, mais à la mise en place d'une politique de défense nationale. Qu'en est-il de l'apport de la culture offensive qui caractérise le B.I.R ?

Au sein du B.I.R, la culture de l'offensive a été développée et se pose comme « une doctrine opérationnelle très forte (...) de l'offensive implacable, menée depuis le front »⁵⁷. Il a ainsi adapté à son environnement opérationnel divers aspects de la doctrine militaire occidentale à savoir : les frappes dans la profondeur, la synchronisation et l'intégration des armes et la létalité⁵⁸. En outre, le B.I.R s'est approprié certaines des leçons de Lawrence d'Arabie sur la flexibilité, l'adaptabilité, l'insaisissabilité et la tromperie pour l'attaque d'objectifs limités dans un vaste espace. Ainsi, les stratèges de cette unité d'élite de l'armée camerounaise ont développé leur propre interprétation et exploitation de ces idées pour mettre au point une doctrine devant permettre de remporter des victoires stratégiques, en limitant les dommages collatéraux lors des opérations militaires⁵⁹.

⁵⁵ Saïdy, "La doctrine de supériorité militaire israélienne...", 2010, p.1.

⁵⁶ *Ibid.*,p.3.

⁵⁷ J. Keegan, *World Armies*, Macmillan Press, London, 1979, p. 363.

⁵⁸ A. Kober, "The Intellectual and Modern Focus in Israeli Military Thinking as Reflected in Ma'arachot Articles, 1948-2000," *Armed Forces and Society*, n°1,2003, p.151.

⁵⁹ E. Shamir, "Israel's Strategy for Protracted Intractable Conflict", *Journal of Strategic Studies*, n°1, 2014, p. 65-90.

Photo 13 : Blindé de Boko Haram détruit par le BIR



Source : agenda 2017-2018 des B.I.R, p.11.

En guerre contre Boko haram, la puissance de feu du B.I.R a permis de détruire des blindés du coté ennemi ; l’image ci-dessus est l’une de ces illustrations.

D’inspiration essentielle israélienne, au B.I.R, c’est la vision du monde de Ben Gourion, largement fondée sur la *Realpolitik*, qui a jeté les bases de la culture stratégique de ce compartiment de l’armée camerounaise, laquelle s’est ensuite développée au fil du temps. Selon cette vision, on distingue deux piliers en matière de culture stratégique au motif des succès opérationnels :

- le renforcement de la puissance militaire et le recours à la force remplissent une fonction de dissuasion communication clé entre le Cameroun et ses voisins. La puissance militaire, la menace et le recours à la force sont perçus comme fondamentaux pour convaincre ses ennemis que le Cameroun ne peut pas être détruit par la force ;

- la sécurité nationale dépend de la capacité du B.I.R de protéger le territoire national en dominant ses adversaires sur le champ de bataille de manière autonome.

Depuis sa création, les précurseurs du B.I.R sont convaincus de l’idée selon laquelle une supériorité militaire écrasante équivaut à la puissance de feu. Pour eux, celui qui tire le premier est presque certain de tirer en dernier et de gagner⁶⁰. Le « culte de l’offensive » a ainsi conduit

⁶⁰ H. Tewfik “Le « culte de l’offensive » dans la doctrine militaire israélienne”, *Centre Français de Recherche sur le Renseignement*, Tribune libre N°119, janvier 2023, p.6.

le B.I.R à développer la « dissuasion par la punition ». Les « penseurs » militaires de cette unité d'élite de l'armée camerounaise sont persuadés que la menace de représailles disproportionnées convainc l'ennemi de s'abstenir de toute agression. Cette doctrine offensive a été mise en œuvre à l'occasion de plusieurs situations dont : les prises d'otages, le phénomène de coupeurs de routes, Boko Haram.

Un autre facteur de réussite, est indubitablement l'aide que le BIR apporte aux populations sur le plan social dans le cadre des actions dites civilo-militaires. Avec une de ses principales devises qui est « Force d'élite au service des populations et du développement du Cameroun », le B.I.R est aux cotés des populations de manière quasi journalière pour renforcer le lien armée-nation et assurer une véritable sécurité de proximité. Cette interaction a pour avantage d'avoir des dites populations des renseignements précis qui permettent de sécuriser les zones de responsabilités du BIR et mettre hors d'état de nuire les hors la loi. A titre illustratif dans le cadre de ses actions, le BIR construit les forages d'eau au profit des populations, dispense les enseignements dans les écoles et collèges aux élèves, désertés des enseignants du fait de l'insécurité. Apporte de l'aide alimentaire aux couches défavorisées. Dans un spot publicitaire de mai 2020, et s'adressant aux camerounais, l'on peut clairement apercevoir le colonel Pelene François, coordonnateur général des BIR, parlant au nom du BIR déclarer « Ma raison d'être (la raison d'être du BIR) c'est vous (entendu le peuple camerounais) ».

Par ailleurs, les actions civilo-militaires constituent un effort intrinsèquement stratégique qui, indépendamment de l'approche doctrinale, consiste essentiellement à gérer les interactions entre les différents acteurs impliqués ou associés au processus de paix et à gérer la transition du conflit vers la paix. La coordination des actions civilo- militaires est souvent mal interprétée comme relevant des affaires publiques. En réalité, elles sont au cœur de la consolidation de la pensée stratégique du B.I.R et structurent ses succès opérationnels. Les actions civilo-militaires correspondent au dialogue et à l'interface entre les composantes civiles, policières et militaires d'une opération de paix en ce qui concerne les aspects politiques, sécuritaires, humanitaires, de développement et autres de l'opération. Ce dialogue et cette interface aident à atteindre des objectifs politiques plus importants et plus stratégiques liés à la prévention des conflits, au rétablissement de la paix, à l'imposition de la paix, au maintien de la paix ou à la consolidation de la paix, ainsi qu'à l'aide humanitaire ou dans des conditions de stabilisation⁶¹.

⁶¹ C. de Coning "La coordination civilo-militaire dans les opérations de paix", Institut de formation aux opérations de paix, 2017, p.13.

Manifestement, les actions civilo-militaires apparaissent depuis l'engagement des éléments du B.I.R en 2014, dans le cadre de la lutte contre Boko Haram comme une coopération productive, aidant à consolider la pertinence stratégique des soldats de cette unité d'élite de l'armée camerounaise dans le cadre défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière. En clair, dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun, les actions menées dans le cadre de la coopération entre les populations civiles et les forces armées régulières et spéciales notamment le B.I.R ont productives⁶². Il n'est pas superflu de rappeler la genèse de cette politique de défense et sécurité au sein de l'armée camerounaise en général et au B.I.R en particulier.

Photo 14 : Le BIR à la conquête des cœurs et des esprits



Source : agenda 2017-2018 des B.I.R, p.11.

Les images ci-après traitent des actions civilo-militaires du B.I.R dans quelques lieux de son déploiement. En effet, les fondements de la participation des populations civiles dans la défense du territoire du Cameroun sont multiples. Beaucoup de logiques stratégiques ont justifié ce choix fait par les autorités camerounaises. D'abord, cet État accède à l'indépendance durant la période de turbulence de la guerre froide, après de longues luttes armées avec des moyens dérisoires. La mission des pouvoirs publics est d'assurer des missions de contrôle, de protection des personnes, des biens et des entreprises implantés sur l'ensemble du territoire. Malgré cela les autorités vont consacrer un mécanisme d'adaptation afin de combler leurs lacunes. Ainsi, « il apparaît évident aux autorités que, pour faire face à la

⁶² E. M. Nkoué, "La coopération des populations civiles avec les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun", *Revue Africaine sur le Terrorisme*, Volume 11, N° 3, Décembre 2021, p.76.

rébellion, il faut impliquer l'ensemble de la nation qui, en formant un bloc, peut constituer un bastion de résistance »⁶³. La constitution du Cameroun précise que « tous les citoyens contribuent à la défense de la patrie ». Cette disposition du préambule de constitution du Cameroun consacre l'institution de la défense populaire dans le dispositif de défense de l'État. La défense populaire peut s'appréhender comme la combinaison des actions et mesures menées simultanément par la population (armée ou désarmée) et les forces armées régulières ou spéciales en cas de crise grave ou de péril grave menaçant l'intégrité du territoire. Il s'agit concrètement d'un lien historique qui implique d'une part la population qui doit coopérer étroitement, d'autre part les forces de défense et de sécurité qui doivent protéger et rassurer le corps social⁶⁴. C'est du moins, pour cela que le président Ahmadou Ahidjo a indiqué à l'époque que la défense populaire peut être d'un grand secours. Lorsqu'un peuple montre une volonté sans faille, ardente et décidée à ne pas céder une partie de son territoire, la défense populaire est capable de dissuader les menaces venant de l'intérieur comme de l'extérieur de ses frontières⁶⁵. Mais, au-delà de son caractère dissuasif, le concept de défense populaire, « tout en faisant de l'armée une puissance relative et d'avant-garde, chargée d'encadrer les masses populaires contre l'ennemi, présente en outre un avantage économique »⁶⁶ que Sadou Daouda, alors ministre des forces armées met en exergue, lorsqu'il souligne qu'en raison de ses faibles ressources, le Cameroun ne disposera pas avant longtemps des forces capables d'être dissuasives par leurs effectifs et leurs équipements. Les forces armées régulières du Cameroun « ne pourront jamais, et ne devront jamais, d'ailleurs, dépasser un seuil au-delà duquel leur poids sur les ressources du pays constituerait une gêne ou un frein à son développement. C'est pourquoi sa défense ne doit pas être l'apanage des seuls militaires, mais l'affaire de tous... Elle doit être populaire... »⁶⁷.

Dans cette perspective, il est impérieux que tous les citoyens appréhendent que la protection du territoire de l'État est leur devoir et qu'ils doivent y participer activement. Cette combinaison harmonieuse entre l'armée et les populations remet en selle le concept d'armée-nation cher au président Paul Biya. Il affirme que « la défense populaire est la symbiose entre

⁶³ Nkoué, "La coopération des populations civiles avec les forces de défense et de sécurité...", Décembre 2021, p.76.

⁶⁴ E. E. Yogo, *La défense populaire au Cameroun : une réponse pertinente contre Boko Haram*, 2015, Yaoundé, Afrédit /CAESS, p.47.

⁶⁵ Nkoué, "La coopération des populations civiles avec les forces de défense et de sécurité...", Décembre 2021, p.77.

⁶⁶ J. V Ntuda Ebode., "La politique de défense du Cameroun : évolution du concept d'emploi des forces et perspectives", *Revue Défense nationale*, Janvier 2011, p.1.

⁶⁷ Ntuda Ebode., "La politique de défense du Cameroun ...", Janvier 2011, p.18.

les forces armées et la nation (...) et représente la résistance morale et civique de la nation »⁶⁸. La défense populaire a donc été consacrée au Cameroun comme concept opératoire pour défendre l'État de toutes agressions internes et/ou extérieures. Ceci étant, comment les populations civiles ont-elles aidé le B.I.R à engranger des succès opératifs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme alimenté dans la partie septentrionale du Cameroun par Boko haram ?

Depuis 2012, dans la région de l'Extrême-Nord, le groupe terroriste Boko Haram affilié à l'organisation État islamique commet des affres et crimes répétés sur les populations déjà meurtries par la pauvreté et le chômage. Le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, constitue une des menaces les plus graves contre le développement, la paix et la sécurité tant nationale qu'internationale. Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne « avec la plus grande fermeté tous les actes de terrorisme, quels qu'en soient les motifs, où qu'ils soient commis et quels qu'en soient les auteurs, en tant qu'ils constituent l'une des plus graves menaces contre la paix et la sécurité » et rappelle que les « actes, méthodes et pratiques du terrorisme sont contraires aux buts et aux principes de l'Organisation des Nations Unies ». Ce groupe djihadiste a contribué à fragiliser l'économie déjà fébrile de cette région qui reposait sur l'élevage, la pêche, l'agriculture, et le commerce transfrontalier, en pillant, saccageant et détruisant les biens, ainsi qu'en tuant des milliers d'Hommes. Pour lutter contre ces exactions, les populations de cette partie de l'État du Cameroun se sont organisées spontanément en comité de vigilance, une forme de défense populaire.

Les comités de vigilance ne sont pas un phénomène récent au Cameroun. Cette forme de défense populaire a souvent été employée en grande proportion pendant la résistance à la conquête allemande⁶⁹, juste après les indépendances pour faire face aux nationalistes incompris, abusivement appelés aux maquisards⁷⁰. Et durant la fin des années 90 et début 2000, les habitants des grandes métropoles l'adoptèrent pour lutter contre l'insécurité et le grand banditisme et pallier aux insuffisances de la police et des forces de sécurité. Ils décidèrent de prendre en charge leur sécurité par la création de comités de vigilance qui veillaient toutes les nuits dans la plupart des quartiers des grandes métropoles. Ils érigeaient des barrières que ne pouvaient franchir que les habitants du quartier identifiés comme tels. Leur nombre variait en 40 à 50 personnes, et étaient parfois aidés par des éléments de la gendarmerie. Ils étaient armés de gourdins, de sifflets, de couteaux et de chiens. La plupart des suspects appréhendés par ces

⁶⁸ Ntuda Ebode., "La politique de défense du Cameroun ...", Janvier 2011, p.18.

⁶⁹ D. Kom, *Les perspectives de la colonisation-les trois colonisateurs du Cameroun : Allemagne, France, Grande-Bretagne*, Paris, l'Harmattan, 2004, p.32.

⁷⁰ M. Manga., "La guerre oubliée du Cameroun, l'histoire", *Mensuel*, n°318, mars 2007, p.18.

comités de vigilance étaient immédiatement conduits à des postes de brigade et de police. De nos jours, face aux assauts répétés et destructeurs des terroristes dans la partie du Nord Cameroun, les populations locales ont ressenti le besoin de se protéger compte tenu des lacunes du dispositif sécuritaire des forces de sécurité et de défense d'une part et de contribuer à la protection de leur territoire et leurs biens tout en soutenant l'armée d'autre part. Participant ainsi à la résurgence des comités de vigilance. Étant dans l'oisiveté, l'ennui, le besoin, la déliquescence et surtout par dévouement pour leur territoire, ils étaient ainsi des milliers de jeunes d'ethnies différentes, musulmans et chrétiens, à s'être réunis en comités de vigilance. Armés de pétoires, de calibre 12 mm de chasse, de lances, de machettes, de couteaux, d'arcs et de flèches empoisonnées pour la plupart. Cette mobilisation s'est effectuée dans la majorité des cas avec le soutien des chefs traditionnels ; ce qui a aidé le B.I.R à marcher sur Boko haram par endroits, à l'Extrême nord.

Depuis leur apparition, les terroristes sont de plus en plus tenus en échec. Les membres des comités de vigilance sont plus à même de reconnaître les djihadistes, et surtout le visage de certains cadres locaux de Boko Haram traqués. Ceux-ci patrouillent dans les localités et les villages avec des moyens dérisoires à la recherche d'intrus ou d'éléments suspects et sifflent l'alerte en cas de risque très probable ou avéré. Les djihadistes ont souvent fait face à une sérieuse opposition des membres des comités de vigilance. Malgré leurs armes archaïques et rudimentaires, ils ont souvent tenu la dragée haute aux terroristes. Ces volontaires se retrouvent souvent par bon gré ou fortuitement en première ligne face aux kamikazes et aux raids djihadistes. Un membre des comités de vigilance soulignait que « c'était ça ou rejoindre Boko haram, ou encore quitter notre région ». Malheureusement c'est avec ce zèle, mêlé d'une volonté inébranlable de protéger une parcelle de leur pays natal, que certains de ces « soldats de l'ombre » perdent leur vie héroïquement, probablement les armes à la main. Ainsi, selon des sources sécuritaires, on enregistre « moins de 30 personnes tuées et d'autres blessées »⁷¹ dans l'exercice de leur fonction sur le millier de membres des comités de vigilance répartis dans le nord du Cameroun. Ils semblent être l'un des maillons indispensables du dispositif de sécurité et de défense camerounais face aux terroristes, dans la mesure où ils livrent de précieux renseignements aux responsables des forces de sécurité et de défense. « Sans l'aide des populations, nous ne saurons distinguer qui est un membre du groupe Boko Haram et qui ne

⁷¹ S. Issa, "Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *Kaliao*, Revue pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Maroua, numéro Spécial, 2014, p. 15.

l'est pas, confie un officier de l'armée camerounaise en service dans la région de l'Extrême-Nord »⁷².

C'est ainsi que cette mouvance a commencé à être de plus en plus encouragée par les autorités administratives et militaires camerounaises en encadrant l'adhésion à un comité de vigilance local. Il faut indiquer que le commandement de secteur militaire est le commandant opérationnel des forces armées d'une circonscription donnée est le conseiller militaire du ou des gouverneurs de sa circonscription. À ce titre, il est chargé de : « (...) la préparation de la défense populaire ; la préparation, l'organisation et le contrôle des forces supplétives et auxiliaires »⁷³. C'est ainsi que pour mener à bien leur collaboration avec les populations civiles dans ce combat contre les membres du groupe djihadiste, des agents des services administratifs et militaires ont commencé à effectuer des tests de moralité aux futurs adhérents. « On nous pose beaucoup de questions : ce qu'on fait, si on a fait de la prison... Ils mènent aussi une autre enquête avec l'aide des forces de défense », explique un membre du comité de vigilance⁷⁴. Une fois passé le test, un badge signé par le sous-préfet d'arrondissement leur est délivré. En adoptant le principe de la nation en arme, les pouvoirs publics du Cameroun ont décidé d'allier la défense militaire et la défense populaire. Il s'agit de retisser le lien social entre les populations et de nourrir les réservoirs du sentiment anti Boko haram, afin de reconfigurer le monopole de la violence légitime de l'États. Cet état de chose vivifie et magnifie le concept d'État-Nation dans un jeune État encore en construction et en proie aux micros nations. Ceci étant, comment exporter le modèle B.I.R tout en consolidant sa pertinence stratégique ?

III- EXPORTATION DU MODELE B.I.R DANS LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE SUR LE PLAN EXTERNE ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE

En observant l'environnement sécuritaire sur le plan des stratégies de défense, au sein du bassin du lac Tchad et dans le sahel, depuis 2012, il est régulièrement constaté que, le B.I.R, dans une perspective de coalition régionale contre le crime transfrontalier, à travers sa puissance de feu et son agilité opérationnelle, malgré quelques échecs, peut constituer un bras séculier pour certains Etats voire un partenaire efficace, dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière, dans les localités sus-évoquées. En s'appuyant sur les exemples du Mali, du

⁷² Issa, "Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram...", 2014, p. 15.

⁷³ *Ibid.*, p.16.

⁷⁴ Rapport Afrique de Crisis Group N° 251, Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines, 7 septembre 2017, p.32.

Burkina Faso et du Niger où les forces militaires traditionnelles présentent des difficultés à assumer pleinement leurs missions régaliennes, principalement la sécurisation des personnes et de leurs biens et la lutte contre les nouvelles formes de menaces : le terrorisme, l'ethos B.I.R peut y faire recette. Toutefois, il est urgent que des mesures supplémentaires soient prises aux fins de renforcer la pertinence stratégique du B.I.R ou son adaptation face à l'environnement sécuritaire actuel pour plus d'efficacité.

1- Généralités sur l'exportation du modèle B.I.R

Face à la montée en puissance du terrorisme de Boko haram, la France organisait en 2014 un sommet sur la paix et sécurité. Au cours de ces assises, le président BIYA déclarait : « A menace globale riposte globale ». En décryptant cette fameuse citation du président, Paul Biya, il est aisé de trouver que le président camerounais appelait à une mutualisation ou conjugaison des forces pour juguler cette menace terroriste qui n'épargne aucun Etat⁷⁵. Il apparaît donc que les problèmes d'insécurité sont d'actualité et se posent dans la plupart des pays du monde. Et pour répondre à ces différentes formes de terrorisme, les Etats en situation d'insécurité font recours à une coopération militaire pour renforcer leurs forces locales, dans le cadre de forces mixtes. La conférence de Paris sur la paix et sécurité apparaît sous ce prisme comme l'un des importants moments ayant consacré la coopération sécuritaire internationale comme un moyen efficace à utiliser dans le cadre de la réduction de la fracture sécuritaire transfrontalière alimentée par le terrorisme. C'est la raison pour laquelle nous estimons que les succès opérationnels du B.I.R sur le plan interne peuvent être exportés dans le monde en général et au sahel en particulier, devenu un terreau du terrorisme international. Si tant est que les éléments du B.I.R effectuent des stages et missions dans certains pays du monde et d'Afrique, il est donc possible que ces voyages leur permettent de partager l'expérience du B.I.R camerounais aux pays d'accueils. Aussi peuvent-ils saisir ces cadres de dialogue, d'assistance entre les partenaires des armes, pour vanter le modèle B.I.R à l'étranger. Il n'est pas ignoré que les pays comme le Mali et le Burkina Faso font régulièrement face aux menaces du terrorisme, et pour juguler certaines menaces de cette nature, le B.I.R reste selon ses faits d'armes en Afrique centrale, une unité sécuritaire modèle. Tous les pays cités supra, n'ont-ils pas, vu des pans entiers de leurs territoires être dirigés par des groupes terroristes. Au Cameroun, grâce au BIR, aucun millimètre du territoire national n'a été cédé.

⁷⁵ Péléné François, 52 ans, Coordonnateur général des B.I.R, Yaoundé, entretien du 20 décembre 2022.

Par ailleurs, à l'ère de la stratégie et de la riposte globale contre la criminalité transfrontalière, le B.I.R peut s'affirmer tant au niveau sous-régional que régional, grâce à sa puissance de feu et ses valeurs à l'échelle internationale, comme une armée savamment organisée, car faut-il le relever, une crise régionale ou sous-régionale comme Boko haram met à l'épreuve les modèles concurrents et accentue la compétition⁷⁶. Pendant ces moments de crise sécuritaire, certains équilibres anciens s'effacent, laissent place à la confusion et/ou à la matérialisation de nouveaux équilibres. Le B.I.R peut donc capitaliser les menaces sécuritaires actuelles et cette ère de compétition permanente, pour renforcer sa présence en amont pour déclasser certaines unités d'élite des armées des pays partenaires dans le cadre de la mutualisation des forces armées pour lutter contre le terrorisme transnational. Pour ce faire, la hiérarchie militaire doit poursuivre ses objectifs de politique étrangère et créer des conditions de stabilité, afin d'assurer une présence plus proactive, plus avancée et plus persistante sur les différents fronts. Cette stratégie va permettre de structurer la capacité de dissuasion du B.I.R et surtout sa capacité de gestion des crises à grande échelle. Plus encore, l'armée de Sivan doit continuer de jouer un rôle sous-régional et régional majeur dans la lutte contre le terrorisme. Ainsi, son engagement permanent va renforcer sa capacité à anticiper et à gérer les crises tant sur le plan local qu'international. Cette approche fera du B.I.R un partenaire sécuritaire important vis-à-vis de ses alliés à travers son modèle d'exercices et ses programmes d'entraînement intermittents. L'exportation du modèle B.I.R à l'étranger apportera influence et compréhension⁷⁷. Elle peut renforcer ses partenariats, sa prospérité et dissuader ses adversaires. Pour cela, le B.I.R, sous la supervision générale de la hiérarchie militaire, doit se doter d'un personnel professionnel déployé en permanence et chargé de missions de diplomatie de défense à travers le monde⁷⁸.

Dans le même ordre d'idées, le B.I.R doit davantage adapter son système de défense à la stratégie de lutte antiterroriste par le biais de campagnes de lutte contre le terrorisme à l'étranger. Pour ce faire, il doit développer ses capacités de renseignement, de surveillance, de reconnaissance et de frappe stratégique afin de pouvoir réagir rapidement à l'évolution de la menace⁷⁹. Qui plus est, le B.I.R doit contrer et déjouer le terrorisme et les autres formes de crimes transfrontaliers, en consentant des efforts soutenus, dynamiques et calibrés pour veiller à ce que les ennemis potentiels ne puissent pas manipuler l'environnement sécuritaire. C'est la

⁷⁶ <http://www.gov.uk/official-documents>, consulté le 03/12/2022.

⁷⁷ *Ibid.*, p.12.

⁷⁸ <http://www.gov.uk/official-documents>, consulté le 03/12/2022.

⁷⁹ *Ibid.*, p.12.

raison pour laquelle, il doit utiliser un éventail d'activités opérationnelles, de communication stratégique et d'engagement.

Au Cameroun, la stratégie de défense est étroitement liée à la typologie de menaces déterminant la catégorie de forces à déployer, la définition de leurs tâches et de leurs effectifs, la définition des moyens logistiques mis à leur disposition, l'organisation et l'utilisation des forces. Il n'est pas superflu, de relever que la politique de défense d'un État découle de sa doctrine stratégique. Ainsi, au Cameroun, cette doctrine s'articule autour de trois axes fondamentaux: d'abord la neutralité, qui se définit en termes de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État, de non recours à la force et le pacifisme; ensuite le non-alignement, qui se conçoit en termes de refus d'un protectorat quelconque; enfin la diversification des partenaires stratégiques et la coopération privilégiée à l'instar de la France (accords de défense) et l'Israël (sécurité présidentielle et B.I.R)⁸⁰. La politique de défense du Cameroun est élaborée par le Président de la République, d'une part; les organes d'aide à la prise de décision et des organes à l'échelon gouvernemental et régional, d'autre part. Acteur des relations internationales depuis son accession à l'indépendance, l'État du Cameroun a déterminé au fil des ans, et en fonction de ses besoins les grands axes de sa diplomatie tant sur les plans socio-économique, culturel que politico-militaire⁸¹.

Compte tenu de cette diplomatie active appuyée par l'esprit civique et patriotique des forces vives sur le plan interne, il a réussi à apparaître aux yeux de la communauté internationale comme un havre de paix malgré la période de la répression de la subversion qu'il a su vaincre en 1962 et le push manqué du 06 avril 1984 qu'il a également connu. Plus encore, il est perçu comme un modèle d'État bien sécurisé et renseigné, en dépit des dérives qui ont pu se produire à des différents degrés de gravité sous chacun des deux régimes⁸² (régime du Président Ahmadou Ahidjo et celui du Président Paul Biya en cours). Cependant, compte tenu de l'émergence de nouvelles formes de menaces, depuis quelques décennies, l'étude de la stratégie connaît un essor assez remarquable en science politique et en histoire militaire. Les études stratégiques qui, auparavant, étaient considérées comme une sous-branche du champ des relations internationales, se développent de manière plus ou moins autonome dans de nombreuses

⁸⁰ Heungoup, "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun...", 2011, p.108.

⁸¹ L. Sindjoun, "Construction et déconstruction locales de l'ordre politique au Cameroun : la sociogenèse de l'Etat", Thèse de doctorat en Science politique, Université de Yaoundé, 1993-1994, p.79.

⁸² P.B. N'nde Takukam, "Production de la sécurité, rationalité et gouvernance locale : une ethnographie urbaine à Douala et Yaoundé (Cameroun)", Thèse de Doctorat Ph/D en Anthropologie, Université Laval, 2016, p.163.

universités et attirent de plus en plus d'étudiants et de chercheurs. Cependant, ceux-ci, tout comme les spécialistes et les analystes, se butent souvent à des difficultés dans la définition des termes, l'élaboration des concepts et la nécessaire multidisciplinarité qu'entraîne l'étude des questions de guerre et de paix pour en arriver à une meilleure compréhension des motifs poussant les êtres humains à se doter d'instruments et de stratégies reposant sur le recours à la violence contre un ennemi réel ou imaginaire⁸³.

2- Comprendre les raisons d'exportation du modèle B.I.R en matière de lutte contre l'insécurité transfrontalière sous le prisme des faiblesses des armées traditionnelles au Sahel

A priori, la faible capacité opérationnelle des armées traditionnelles au Sahel peut constituer la principale raison de l'exportation du modèle B.I.R dans cet espace en proie à l'insécurité sous toutes ses facettes. Ici, la faiblesse des capacités opérationnelles des forces classiques de sécurité et de défense s'explique d'une part par l'insuffisance de moyens matériels et d'autre part par les dysfonctionnements dans la gestion de l'existant, or le B.I.R a presque capitalisé ce type de faiblesse dans le cadre de son déploiement stratégique-opérationnel. Les propos ci-après tenus par un député siégeant dans la Commission défense de l'Assemblée nationale justifient la faiblesse des capacités opérationnelles de l'armée malienne : « L'effectif de nos Forces armées est insuffisant pour couvrir les besoins du pays et assurer toutes les missions, notamment celles relatives à la défense nationale. Notre Armée est dans un état de sous-équipement aigu »⁸⁴.

Dans le même ordre d'idées, les insuffisances de moyens matériels et opérationnels qui caractérisent certaines armées traditionnelles au Sahel, dans le cadre de la lutte contre les nouvelles formes d'insécurité, peuvent être palliées par une coopération militaire entre ces derniers et le B.I.R qui, plus qu'elles, regorge d'un équipement de pointe et un personnel militaire bien entraîné. A s'en tenir aux propos d'un participant au focus groupe de Kayes, « l'Armée c'est un homme, une mission et des moyens »⁸⁵. Or, il ressort des consultations que, malgré les efforts fournis par l'État, les forces de défense et de sécurité maliennes font face à une insuffisance chronique d'équipements adéquats pour mener à bien leur mission de défense et de sécurité, tant à l'intérieur du territoire qu'à ses frontières, en témoignent les propos

⁸³ N'nde Takukam, "Production de la sécurité, rationalité et gouvernance locale ...", 2016, p.163.

⁸⁴ Propos d'un membre du Comité de pilotage, rapporteur de la Commission défense de l'Assemblée nationale, Bamako, réunion du Comité de Pilotage du 21 avril 2016.

⁸⁵ Focus groupe homogène FDS Kayes, région de Kayes, octobre 2015.

suyvants : «Nous sommes très mal formés, très mal équipés, les armes que nous avons datent des années 80, elles sont usées et ne font pas le poids face à des armes modernes que portent les ennemis»⁸⁶. Pourtant, le B.I.R ne connaît pas ce type de faiblesse, d'où la suggestion de l'exportation de son modèle au Sahel en général.

Dans le sahel, l'indisponibilité des moyens matériels s'étend du matériel roulant, aux armements et munitions, en allant jusqu'aux tenues et à la nourriture. À cela s'ajoute l'état de délabrement de certains locaux (bureau, logement de fonction), ouvrant certaines questions quant aux défis liés à la gestion de l'existant. Pour nombre de populations consultées, les dotations en équipements des FDS permettant d'accomplir leur mission régaliennne est plus qu'urgente :

Porter l'uniforme ne veut pas dire que je suis blindé, hein ! Le porteur est un humain comme les autres et il a été civil avant de porter l'uniforme ! Il faut qu'il soit dans des conditions nécessaires pour faire son travail, mais tel n'était pas le cas, hein ! Moi, j'ai vu de mes propres yeux des militaires se battre pour la nourriture. Ce jour-là, j'ai vu de mes propres yeux, le riz du camp ne suffisait pas les militaires. Et tu veux que quelqu'un qui ne mange pas à sa faim se tienne debout avec une arme pour te défendre ?⁸⁷.

En outre, la mauvaise gestion des moyens disponibles qui est perceptible à travers la façon dont les équipements et les fonds de roulement sont gérés par des responsables politiques et militaires peut constituer, l'une des raisons d'exportation du modèle au sahel en général et au Mali en particulier, car il a été démontré précédemment que le B.I.R a d'un part engrangé des succès opérationnels, grâce à une gestion rationnelle de ses fonds de roulement. Or dans ces zones où se développent les crimes transfrontaliers à un rythme inquiétant y compris les nouvelles formes de menaces, les voix s'élèvent pour souligner que :

Certains problèmes de l'Armée aujourd'hui sont dus à la mauvaise gestion de la hiérarchie. Les sous-officiers et les hommes de rangs subissent ces injustices au quotidien. Il n'y a même pas longtemps, nous avons vu dans les médias des cas de détournements sur la prime globale d'alimentation etc... Fort heureusement, certains responsables de ces actes ont été mis aux arrêts⁸⁸.

⁸⁶ Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le "renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité: diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali", p.31.

⁸⁷ Focus groupe homogène civils, Niore, région de Kayes, avril 2015, cité dans le Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le « renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali », p.31.

⁸⁸ Restitution régionale de Bamako, mars 2016, cité dans le Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le « renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali », p.31.

Aussi, les armées traditionnelles du sahel, contrairement au B.I.R ont encore des lacunes notoires en matière dans la gestion des ressources humaines. Or, la situation sécuritaire actuelle exige des Forces de défense et de sécurité une certaine proactivité et une complémentarité entre corps pour faire face aux menaces de guerres asymétriques, en constante évolution⁸⁹. Pourtant, aux yeux des populations, ces éléments font aujourd'hui défaut. S'il existe un consensus autour du manque de capacités matérielles et opérationnelles des FDS, la majorité des participants aux consultations reconnaissent que la gestion interne des ressources humaines constitue également un obstacle majeur à l'accomplissement de leurs missions⁹⁰. Ces dysfonctionnements dans la gestion des ressources humaines sont liés entre autres à la qualité du processus de recrutement et la qualité des formations. Ils alimentent un sentiment d'inégalité au sein des forces de défense et de sécurité.

Plus encore, il existe dans ces zones en proie remarquablement à l'insécurité, une inadéquation de la formation au contexte sécuritaire actuel caractérisé par le terrorisme ; forme de menace dont le B.I.R semble avoir maîtrisé les rouages à en juger par sa réduction à sa plus simple expression. En effet, la volatilité de la sécurité dans le Sahel et particulièrement au Nord du Mali, est caractérisée essentiellement par la présence limitée de l'Etat dans les régions frontalières. Cette dynamique est aussi favorisée par la libre circulation des armes en Afrique du Nord et de l'Ouest, laquelle s'est vue accentuée par la chute du régime Kadhafi en Libye. La prolifération de groupes radicalisés et l'apparition avec ces derniers de nouvelles formes de violences ont considérablement changé les dynamiques dans la région au cours des dernières années⁹¹. Compte tenu du changement ou mutations de menaces, il ressort un fort besoin de renforcement des capacités de Forces de défense et de sécurité pour qu'elles puissent faire face à l'évolution de la situation sécuritaire. De l'avis d'un militaire à la retraite, les malfaiteurs se

⁸⁹ Restitution régionale de Bamako, mars 2016, cité dans cité dans le Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le « renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali », p.31.

⁹⁰ Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le "renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali", p.33.

⁹¹ Groupe Danois de Déminage, Evaluation des risques sécuritaires aux frontières (Région du Liptako Gourma: Mali, Burkina et Niger Juillet), 2014, p. 6. , cité dans Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le "renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité: diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali", p.33.

perfectionnent dans leurs actions tous les jours alors qu'il y a des militaires qui ne reçoivent qu'une seule formation durant toute leur carrière⁹².

Également, l'exportation du modèle B.I.R dans le cadre de la défense et de la lutte contre la criminalité peut résoudre le problème d'insuffisance de cohésion et d'interopérabilité entre les corps engagés dans cette équation. En effet, contrairement au partenariat observé entre les soldats du B.I.R et les militaires classiques et policiers qui interviennent dans le cadre de la lutte contre Boko haram, il existe malheureusement dans le sahel, un climat de concurrence qui saque les efforts de complémentarité offensive. En effet, les différents corps se comportent plus en rivaux les uns envers les autres que comme des collègues visant le même objectif. « La Gendarmerie pense qu'elle est un corps d'élite plus que nous autres »⁹³, témoigne un militaire dans le cadre d'un focus groupe. Ces concurrences ou rivalités entre les FDS sont de nature à rendre plus difficiles la complémentarité et la collaboration entre elles. Cela s'explique principalement, selon ces derniers, par l'existence d'une incompréhension des rôles et responsabilités des différents corps composant les FDS. Cette incompréhension s'explique davantage par la méconnaissance des statuts et du code de conduite des Forces de défense et de sécurité qui explique clairement les différentes missions assignées à chaque corps⁹⁴.

Le B.I.R réussit grâce à la qualité de ses ressources, dans ses missions régaliennes. Ceci étant, l'exportation de l'éthos B.I.R peut résoudre l'équation sécuritaire dans le sahel. Pour ce faire, il faut pallier les lacunes dans le processus de recrutement. Car, depuis quelques années, le recrutement dans les FDS est devenu une question « d'héritage », selon les citoyens consultés. « Si tu n'as pas un parent bien placé dans l'Armée tu ne peux pas être recruté »⁹⁵. Dans ces milieux, il existe notamment des insuffisances de communication et de clarté sur le processus de recrutement. Cet état de fait pénalise les candidats au recrutement qui n'ont pas de contacts directs au sein des corps et qui ne disposent ainsi pas de l'information nécessaire sur les procédures à suivre ou sur le moment des ouvertures du recrutement.

⁹² Focus groupe homogène gendarmes, Kayes, région de Kayes, octobre 2015, cité dans Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le « renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali », p.33.

⁹³ Focus groupe hétérogène civilo-militaire Bamako, District de Bamako, janvier 2016, cité dans le Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le "renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali", p.35.

⁹⁴ Code de conduite des Forces armées et de sécurité, Titre III, Article 16, 17, 18, 19 et 20.

⁹⁵ Focus groupe hétérogène civilo-militaire Bamako, District de Bamako, janvier 2016, cité dans le Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le "renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali ", p.35.

En plus de ces insuffisances de communication, le mode de recrutement au sein des FDS a été fortement décrié par des participants du fait de la corruption et du poids des relations sociales⁹⁶ qui entravent considérablement sa bonne marche. En clair, les personnes recrutées ne sont pas toujours les plus aptes ou celles qui ont une vocation pour le métier des armes : « Il y a toujours des personnes recommandées et imposées soit par des responsables politiques ou par la hiérarchie militaire aux recruteurs, sans tenir compte ni de leur aptitude physique et morale, ni de leur moralité »⁹⁷. Somme toute, l'intégration de l'esprit B.I.R au sein des FDS du sahel et du Mali en particulier serait susceptible d'amenuiser les pratiques et attitudes sus-présentées qui plombent la performance de ces FDS dans le cadre de la défense du territoire national et de la lutte contre la criminalité transfrontalière.

En outre, le modèle BIR enseigne sur le fait que dans une Afrique du 21^e siècle, il est grandement temps de changer de paradigme. Le modèle calqué sur les armées filles des accords de défense avec la France est désormais obsolète. Les modèles d'armée sculptés sur celles bâties après les indépendances ne marchent pas. On l'a vu au Sahel et au Nigeria, à la première véritable opposition, elles ont été incapables de défendre leurs territoires respectifs d'elles-mêmes. Il a donc fallu, réchauffer un désuet principe de la coopération avec la France à savoir l'intervention salvatrice de l'ancienne métropole. Pourtant, même avec ces interventions de puissances étrangères, le terrorisme n'a pas été résorbé au contraire. Face à ce constat d'échec, l'histoire du BIR nous murmure que les guerres des pays africains avant d'envisager une éventuelle aide extérieure doivent se combattre avec les enfants d'Afrique et se gagner uniquement avec eux.

3- Mesures de consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R

Dans l'optique de résoudre les imperfections du B.I.R dans le cadre de la défense du territoire national et de la lutte contre la criminalité transfrontalière, plusieurs mesures sont envisageables :

- Intégrer la surprise stratégique au cœur de l'action sécuritaire du B.I.R et alternatives au tout-répressif : rarement défini avec précision, le concept de surprise

⁹⁶ Influence des liens de parenté (recruté quelqu'un par ce que c'est le fils de ton frère, du cousin etc.) Influence aussi de certaines personnalités traditionnelles qui interviennent pour défendre la cause de certains candidats pour diverse raisons.

⁹⁷ Focus groupe hétérogène civilo-militaire Bamako, District de Bamako, janvier 2016, cité dans le Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le « renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali », p.35.

stratégique traduit généralement l'idée d'une menace mal ou non anticipée frappant un Etat de manière inattendue et ébranlant ses conceptions et sa posture de sécurité. C'est aussi la capacité d'une armée ou d'une unité d'élite comme le B.I.R à asseoir un système offensif et proactif, de façon à tenir en respect et à éliminer sans gêne tout potentiel ennemi. Ceci étant, l'intégration de la surprise stratégique tout comme la guerre préventive au sein des armées se pose depuis quelques décennies comme un véritable palliatif aux guerres tant conventionnelles qu'asymétriques. Globalement, les nombreuses acceptions utilisées pour clarifier ce concept ont en commun de concevoir la surprise stratégique, même implicitement, comme la situation résultant d'une attaque, imprévue par l'acteur ciblé ou non dont il n'a, au mieux, que très imparfaitement pu se prémunir, et ayant des effets stratégiques. En tant que telle, la surprise stratégique est donc probablement aussi ancienne que le conflit armé, et s'est vue illustrée à d'innombrables reprises depuis l'Antiquité. Ces cas historiques ont principalement pris la forme d'attaques-surprises de portée stratégique⁹⁸. Pourtant, cette acception focalisée sur la surprise stratégique comme produit du combat apparaît trop restrictive : une surprise stratégique peut résulter d'une offensive classique, d'un attentat ou d'une simple démonstration de force, tant que ceux-ci s'inscrivent dans un contexte de conflit et affectent la posture de défense de la cible.

Par ailleurs, ce concept apparaît comme une constante dans l'histoire de la polémologie. En effet, l'intérêt pour le concept est né pendant la guerre froide, au cours de laquelle il émerge pour deux raisons principales. D'abord, la grande stratégie soviétique de domination continentale qui se profile dans l'immédiat après-guerre accorde une place centrale à la surprise, comme en témoignent alors le coup de Prague de 1948, le déclenchement de la guerre de Corée ou la mise en orbite de Spoutnik⁹⁹. Ensuite, l'évolution technologique en général et l'apparition de l'arme nucléaire et du missile balistique en particulier semblent modifier durablement la faisabilité d'une surprise d'ampleur stratégique.

En ce qui concerne les alternatives au tout répressif, notons qu'elles sont tout de même susceptibles de construire la pertinence stratégique du B.I.R dans la mesure où, comme au Nigéria qui constitue l'épicentre du mouvement islamiste Boko haram, elles vont éviter qu'une justice punitive ne ravive les traumatismes du passé et ne pousse des combattants à reprendre le chemin de la radicalisation. Pour ce faire, les militaires y compris les autorités traditionnelles doivent, à l'Extrême nord Cameroun, envisager de recourir à des procédures de réparation, d'arbitrage ou de réconciliation sur la base du droit islamique ; ou bien de mobiliser des

⁹⁸ <https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>, Consulté le 12 novembre 2022 à 14h.

⁹⁹ S. Abba, *Voyage au cœur de Boko Haram : enquête sur le djihad en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2019, p.24.

mécanismes de réintégration s'inspirant des pratiques coutumières. C'est ce qui a été par exemple fait pour les femmes et les enfants des membres de Boko Haram au Nigéria. Cette stratégie a également mobilisé dans la région de Diffa au Niger, un préfet a ainsi mis en place des « cérémonies du pardon » et de repentir sincère (*tawba* en arabe) qui sont censées garantir la réinsertion des anciens combattants dans les sociétés traditionnelles du monde kanouri¹⁰⁰. Dans le Borno nigérian, les autorités ont aussi commencé à promouvoir des « arrangements » (*sawari*) et des plateformes de dialogue (*hiwar* en arabe) qui, sur le mode de la catharsis, consistent littéralement à « passer la journée à soulever le pot de laalebasse » (ci *kumo ye duto* en kanouri) pour permettre aux victimes d'exprimer publiquement leurs griefs sans pour autant avancer de revendications irréalistes¹⁰¹.

Les alternatives au tout-répressif ont néanmoins le mérite d'ouvrir des perspectives qui dépassent les illusions de la communauté internationale sur la capacité de l'aide au développement à désamorcer les conflits¹⁰². La consolidation de la pertinence de cette stratégie dépend en partie aussi de l'amélioration de la réponse militaire à des insurrections qualifiées de terroristes. Elle conditionnera évidemment l'évolution de la situation sécuritaire et il importe donc d'y accorder la plus grande attention. Néanmoins, elle ne peut jamais apporter de solution définitive au conflit. Aujourd'hui Boko haram, demain une autre secte : en l'absence de partis politiques susceptibles de relayer efficacement des demandes de justice sociale, l'islam pourrait continuer pendant longtemps de légitimer des révoltes qui ne s'exprimeront pas toutes de manière pacifique. Somme toute, le problème de fond tient au mode de gouvernance et de redistribution des richesses d'une région qui compte parmi les plus pauvres du monde. Un tel constat devrait obliger les décideurs à s'intéresser davantage aux dynamiques locales de la crise plutôt que chercher de lointains boucs émissaires du côté de l'endoctrinement wahhabite ou de l'influence de l'État islamique¹⁰³. Comme nous l'avons relevé précédemment, la criminalité transfrontalière qui sévit au Cameroun à partir du bassin de lac Tchad, nécessite de nouvelles stratégies de défense et de sécurité. Ces nouvelles approches de lutte contre l'insécurité peuvent aider à la consolidation de la pertinence stratégique des soldats du B.I.R qui sont engagés au premier plan dans le cadre des activités de sécurisation de cette zone ;

¹⁰⁰ Abba, *Voyage au cœur de Boko Haram*,...2019, , p.24.

¹⁰¹ I. Hassan, *After Boko Haram: Prospects for Transitional Justice in NorthEast Nigeria*, Abuja, Nigeria, Center for Democracy and development, 2018, p.18.

¹⁰² *Ibid.*,

¹⁰³ M.A. Pérouse De Montclos, "Boko Haram et les limites du tout-répressif au Nigeria, de nouvelles perspectives ? ", IFRI, juillet 2021, p.30.

- le choix de l'anticipation comme fonction stratégique privilégiée et la coordination aux frontières des interventions entreprises par les États dans la lutte contre les menaces transnationales : de prime abord et compte tenu du caractère imprévisible et des modes d'action essentiellement asymétriques des menaces sécuritaires auxquelles fait face le Cameroun depuis quelques années, le choix de l'anticipation comme fonction stratégique privilégiée pourrait lui permettre d'accroître l'efficacité des mesures de lutte à mettre en œuvre. Dans cette méthode de lutte contre l'insécurité, les actions des vecteurs d'insécurité prendront un sérieux coup, grâce à l'arrimage des éléments du B.I.R à une culture approfondie de la recherche du renseignement à recueillir auprès des populations riveraines. Cette stratégie peut être rentable car, les modes d'action utilisés par les coupeurs de route, les braconniers transfrontaliers ou les bandes armées visent prioritairement la complicité des populations ou dans le cas contraire, leur soumission par l'utilisation de la force¹⁰⁴. Avec les menaces comme Boko Haram, il a été noté que cette violence s'exprime de plus en plus dans les zones peuplées, là où l'environnement joue un rôle égalisateur face à la superpuissance technologique des armées : au milieu des populations, au sol, dans des espaces fermés¹⁰⁵. Il est donc primordial que les forces de sécurité aient le soutien et l'entière confiance de celles-ci pour travailler avec précision.

Dans l'optique de la consolider la pertinence stratégique du B.I.R par ces méthodes, il faudrait premièrement que les forces en présence assurent leur sécurité à plein temps à travers une utilisation judicieuse des moyens logistiques mis à leur disposition. Somme toute, les retours d'expériences de la lutte contre l'insécurité dans cette région en proie aux violences transfrontalières confirment que pour gagner les guerres asymétriques contemporaines, il est d'abord nécessaire de conquérir la population pour faciliter les renseignements. Ceci étant, le B.I.R doit en premier lieu assurer sa protection (protection de la population) par tous les moyens¹⁰⁶. Comme dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme et des autres menaces transfrontalières rencontrées à l'Extrême nord, les birois doivent abandonner le schéma ordinaire durant les opérations : éviter de se retrouver dans une situation classique où ils règneraient le jour mais abandonneraient la nuit à leurs adversaires¹⁰⁷ ; c'est-à-dire que, les activités de sécurité et de défense doivent être assurées à plein temps.

¹⁰⁴ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.68.

¹⁰⁵ L. Koungou, *Boko haram : le Cameroun à l'épreuve des menaces*, L'harmattan, 2014, p. 119.

¹⁰⁶ R. Trinquier, *La guerre moderne*, Paris, Economica, 2008, p.7.

¹⁰⁷ D. Galula, *Contre-insurrection, théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008, p.176.

Deuxièmement, la consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R dans le cadre de la lutte contre la criminalité peut passer par l'effectivité d'un lien ou rapport de complémentarité entre les birois et les populations locales. Pour ce faire, les militaires doivent pouvoir développer une sorte de collaboration horizontale entre eux et les civils, de telle sorte que ces derniers acceptent de se constituer en un réservoir privilégié de capteurs pour la recherche, la collecte et la transmission du renseignement¹⁰⁸. En effet, l'obtention de cette complicité pourrait se faire à travers la communication et les actions civilo-militaires (ACM) effectuées dans une approche que le Général Petraeus a appelée, lors de l'intervention américaine en Afghanistan en 2008, « la conquête des cœurs et des esprits »¹⁰⁹. Dans la même perspective, Chembou affirme que :

Convenablement constituées et présentes dans toute l'étendue des territoires dont elles ont la responsabilité, elles doivent profiter de la facile collaboration que pourrait leur offrir ces populations, notamment du fait de leurs réalités culturelles et des complicités ethnolinguistiques transfrontalières, pour avoir un accès facile aux renseignements¹¹⁰.

Enfin, compte tenu des possibilités financières moins conséquentes du Cameroun en matière d'acquisition et l'entretien des moyens ultra modernes de recherche du renseignement comme les drones, d'autant plus que ceux disponibles ne sont pas sophistiqués et ne renvoient pour la plus part que des images qu'il convient ensuite de décrypter pour en faire une information utile, il est nécessaire que le B.I.R s'appuie davantage sur les renseignements fournis par les populations pour vaincre le terrorisme à l'Extrême nord.

Toujours en rapport avec la consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R dans le cadre de ses missions régaliennes, il faudrait par ailleurs asseoir la coordination aux frontières des actions des forces de sécurité menées simultanément contre : « les réseaux d'influence, les réseaux logistiques et les réseaux d'action¹¹¹ ». Cette coordination permettrait aux pays touchés par la criminalité autour du bassin du lac Tchad d'unir leurs efforts et d'assurer une continuité dans la lutte contre les phénomènes transnationaux.

Pour cela, il faudra commencer d'abord par ériger un organe interétatique chargé de la conduite des opérations à la frontière des États. L'institutionnalisation de cet organe pourrait faciliter la continuité d'une manœuvre militaire entre les pays voisins, menée particulièrement

¹⁰⁸ Chembou Zambou, « Les pays du bassin du lac Tchad ... », p.69.

¹⁰⁹ www.a-lire.info/monde/contre-insurrection, consulté le 16/12/2024.

¹¹⁰ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.70.

¹¹⁰ www.a-lire.info/monde/contre-insurrection, consulté le 16/12/2024.

¹¹¹ F. Loup, *Émeutes, Terrorisme, Guérilla*, Paris, Economica, 2010, p. 52.

contre un adversaire utilisant les limites territoriales comme un « rideau de protection ». Cette mesure de consolidation stratégique serait bénéfique pour le B.I.R dans le cadre de son combat contre le grand banditisme transfrontalier, les incursions des bandes armées et la lutte contre Boko Haram. Manifestement, cette stratégie a déjà produit des résultats positifs, à titre illustratif, la force mixte Tchad-Soudan créée en Février 2010 a permis de diminuer considérablement les attaques rebelles qui déstabilisaient ces deux pays depuis leur frontière commune. Des initiatives similaires sont actuellement entreprises par certains pays du Sahel, à l'instar de l'opération Baobab, menée par le Mali et la Mauritanie sous l'encadrement du dispositif français au sahel dénommé Barkhane¹¹².

Dans la même perspective, une collaboration bilatérale pourrait permettre une coordination plus facile des forces engagées et une meilleure prise en compte des spécificités des menaces propres à chacune des frontières de la sous-région :

L'insécurité aux frontières du Cameroun dans le bassin du lac Tchad est liée aux attaques de la secte Boko Haram du côté du Nigéria, aux conséquences de l'instabilité politique du côté de la RCA avec des incursions des bandes armées centrafricaines et des braconniers transfrontaliers. Chacune des forces déployées dans ces espaces aurait donc à affronter des adversaires bien particuliers aux objectifs et modes d'actions propres à leur espace de prédilection¹¹³.

Dans le même registre, et pour finir, l'implémentation d'une force constituée de plusieurs pays est plus complexe car plus il y a de pays impliqués, plus les particularités des uns et des autres deviennent des freins, alors qu'une entente bilatérale est plus simple et moins contraignante. À titre illustratif, plusieurs années après sa création, la Force Multinationale Mixte (FMM) du bassin du lac Tchad peine encore à être conséquemment opérationnelle, malgré les multiples réflexions autour des modalités pratiques de sa mise en place et l'impact médiatique des sévices de la secte islamiste Boko Haram dans la sous-région¹¹⁴. À contrario, la rapidité avec laquelle l'armée tchadienne s'est déployée aux cotés des armées camerounaise et nigérienne pour leur apporter son soutien dans la lutte contre Boko Haram atteste qu'une coopération bilatérale est toujours plus facile à gérer. En effet, après l'accord du Parlement tchadien le 16 janvier 2015¹¹⁵ concernant l'apport des soldats tchadiens dans la lutte contre la

¹¹² Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.70.

¹¹³ *Ibid.*, p.71.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.70.

¹¹⁵ Voir : "Boko Haram : pourquoi la coopération régionale patine", in www.jeuneafrique.com/, article consulté le 24/04/15.

secte islamiste Boko haram, leurs déploiements opérationnels ont commencé deux jours plus tard, le 18 janvier 2015.

Compte tenu de ce qui précède, il est donc préférable qu'une force sous-régionale n'intervienne que dans le cadre d'une mission particulière avec un mandat spécifique pour lutter contre des menaces de grande envergure pendant une durée déterminée et renouvelable si le besoin s'impose. En fait, les forces multinationales permettent certes de limiter les dépenses militaires grâce à la complémentarité des moyens mais leur prolongement indéfini peut devenir à la longue très coûteux pour les États¹¹⁶. Par exemple, le budget de la MONUSCO¹¹⁷ entre le 1er juillet 2014 et le 30 juin 2015 était de 1 398 475 300 dollars¹¹⁸ pour un total de 25 164 personnels civils et militaires engagés. Pour Chembou :

À moins de bénéficier d'un important soutien financier de la part de la communauté internationale, il est préférable que les forces similaires aient des mandats limités dans le temps afin d'être remplacées en fin de mission par des structures plus flexibles et moins onéreuses. Pour le cas du bassin du lac Tchad, les forces de sécurité de chaque pays se maintiendraient sur son territoire, afin de procéder à une coordination de leurs actions avec celles des unités des pays voisins. Les dépenses en seraient également minimisées. En définitive, outre le déploiement d'une force sous-régionale de lutte contre les menaces transfrontalières dont la montée en puissance semble ardue, la coordination aux frontières des unités engagées par chaque pays dans le cadre d'une coopération bilatérale paraît réaliste et adaptée aux difficultés économiques des pays et aux spécificités des menaces de chaque zone¹¹⁹.

Il n'est pas superflu de noter que l'engagement des forces spéciales serait une réponse adéquate aux crimes transfrontaliers et renforcerait la pertinence stratégique du B.I.R. en effet, l'implication d' « unités hautement spécialisées, capables d'intervenir sans délai sur tout le spectre d'évolution des crises, en menant à bien des opérations militaires non conventionnelles dites opérations spéciales »¹²⁰, aux côtés d'unités conventionnelles, dans la lutte contre les menaces transfrontalières dans le bassin du lac Tchad paraît bien appropriée.

Premièrement, sur le plan stratégique, les forces spéciales sont réactives et répondent à l'imprévisibilité et la fugacité qui caractérisent les menaces dans l'espace du bassin tchadien, épice de crime transfrontalier qui sévit particulièrement dans la partie septentrionale du Cameroun. A l'observation, les auteurs de l'insécurité dans cet espace utilisent des méthodes

¹¹⁶ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.70.

¹¹⁷ MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

¹¹⁸ <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/monusco>, consulté le 25/04/2022.

¹¹⁹ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.72.

¹²⁰ E. Denece, *Forces spéciales, l'avenir de la guerre*, Paris, Rocher, 2002, p.15.

d'action diverses et variées en rapport avec leurs objectifs et les contraintes liées à leur zone de prédilection¹²¹. Les coupeurs de routes et autres organisations criminelles y commettent ainsi des forfaits essentiellement basés sur le rançonnement des populations, les razzias dans les villages et les bergeries, ou les attaques surprises sur les axes routiers, tous caractérisés par une irrégularité à laquelle seule une force réactive et rapide peut faire face efficacement. La sélection et l'entraînement des personnels servant au sein des unités spéciales leur permettent d'être aptes à effectuer, avec des effectifs réduits, des missions en terrains difficiles. Ces personnels acquièrent aussi une grande capacité d'adaptation et de réversibilité pour faire face à différents types d'acteurs, tels que les pirates, les braconniers, les coupeurs de route et les extrémistes violents¹²².

Plus encore, la légèreté de leurs équipements facilite leur projection contrairement à celle des unités conventionnelles qui nécessite, du fait du volume de leurs matériels, des délais plus longs et des vecteurs plus importants et encombrants. Leur arrivée rapide sur les différents théâtres d'opérations permet de parer au plus urgent¹²³, en attendant l'engagement éventuel des autres catégories de forces.

Enfin, le principe d'économie des moyens édicté par le maréchal français Ferdinand Foch¹²⁴ qui suppose la volonté d'obtenir le meilleur rapport entre les capacités dont dispose une force et les effets qui sont recherchés pour atteindre un but assigné paraît respecté, surtout au vu de la faiblesse des économies des pays de cette sous-région. Chembou fait également remarquer que :

Les équipements alloués aux forces spéciales sont légers et leurs coûts généralement inférieurs à ceux des moyens lourds qu'exigerait l'intervention d'unités conventionnelles seules. En outre, elles ont une capacité remarquable de focaliser leurs actions sur le traitement des cibles à haute valeur ajoutée, permettant ainsi un démantèlement rapide des organisations criminelles. Mais, le retour d'expérience montre que les deux catégories de forces sont indispensables et que l'optimisation de l'ensemble passe par l'amélioration des synergies qui paraissent adaptées aux contraintes socio-économiques des pays de la sous-région du bassin du lac Tchad¹²⁵.

Dans la continuité de la consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R face à la défense nationale et à la criminalité transfrontalière, l'engagement des forces spéciales aux

¹²¹ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.73.

¹²² *Ibid.*

¹²³ C. Gomart, "Forces spéciales : l'excellence française", *Politique Internationale*, Revue N°139, 2018, p. 13.

¹²⁴ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/>, consulté le 26/04/2022, p.46.

¹²⁵ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.73.

côtés d'unités conventionnelles apparaît comme l'un des importants leviers stratégiques. Il a l'air bien adapté aux réalités économiques des pays de la sous-région dans la mesure où cette synergie permettrait d'apporter une réponse graduelle aux différents modes d'expression de la menace.

De prime abord, cet assemblage des deux catégories de forces pourrait répondre à l'ensemble des modes d'actions utilisés par les vecteurs de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad. En effet, en plus de l'imprévisibilité, certaines menaces, comme la secte Boko Haram, utilisent des modes d'action hybride oscillant entre l'asymétrie et le conventionnel avec l'usage des moyens de type étatiques capables de faire face à une armée bien constituée. Dans ces conditions, le maniement des deux catégories de forces semble adapté aux fluctuations régulières des techniques de l'adversaire. Les forces spéciales réagissant à travers leur souplesse et leur rapidité et les unités conventionnelles à travers la puissance de feu de leurs moyens spécifiques.

Deuxièmement, l'alliance de ces deux forces peut multiplier les possibilités, les sources et les techniques de recherche des renseignements qui sont des éléments clés dans la conduite des opérations de lutte contre l'insécurité transfrontalière sans lesquels aucune action ne peut véritablement connaître un réel succès. Le renseignement d'origine humaine demeurant le plus fiable, sa recherche dans les zones à risque élevé est généralement confiée aux forces spéciales qui sont plus aptes aux actions dans la profondeur¹²⁶.

Enfin, la souplesse d'emploi et la furtivité des forces spéciales utilisées en complément d'unités conventionnelles pourraient aussi apporter un effet dissuasif important et créer par conséquent un sentiment de sérénité et d'assurance auprès des populations dont l'implication dans la lutte contre les menaces transnationales est primordiale¹²⁷.

Pour combattre activement l'insécurité aux frontières du Cameroun, il est impératif d'ajouter aux dispositions proposées ci-dessus, des mesures socio-économiques et environnementales adéquates, dans le cadre de la consolidation dans la pertinence stratégique du B.I.R, unité d'élite de l'armée engagée en pole position dans cet exercice.

En ce qui concerne les mesures socio-économiques adaptées, rappelons que les acteurs de l'insécurité aux frontières camerounaises, qu'ils soient coupeurs de route, braconniers,

¹²⁶ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.73.

¹²⁷ *Ibid.*, p.74.

trafiquants ou membres d'un groupe armé recrutent très souvent leurs adeptes parmi la jeunesse désœuvrée qu'ils appâtent parfois avec des motivations pécuniaires comme ceux combattant au profit de la secte islamiste Boko haram¹²⁸. « C'est à peine si certains miliciens savent pour quelle cause ils se battent, l'essentiel, pour eux, étant de trouver, dans la guerre elle-même, un moyen de survivre et de donner un sens à leur existence »¹²⁹. Ceci étant, en plus des mesures sociales déjà engagées par la plupart des pays de la sous-région, telles que l'amélioration de la gouvernance et la décentralisation des appareils étatiques, la vulgarisation de l'éducation et le contrôle des enseignements religieux sont des procédés importants pouvant permettre de réduire la vulnérabilité des populations face aux recrutements effectués par les responsables des groupes d'acteurs de l'insécurité¹³⁰. Les pays pourraient consacrer à l'éducation une part importante de leurs budgets afin de promouvoir un enseignement public gratuit et obligatoire pour tous jusqu'à un certain âge et de mettre à la disposition des populations des zones aussi reculées soient-elles des instituteurs et des infrastructures scolaires. Elle les détournerait ainsi des dérives comme celles qu'ont subies les populations de la sous-région à travers les affres de la secte islamiste à partir des années 2000. Les populations pauvres sont les plus vulnérables aux endoctrinements des recruteurs de ce mouvement. En effet, « à quelques exceptions près, ceux qui appartiennent à des milieux favorisés occupent des places de leaders et s'engagent rarement dans les cellules opérationnelles »¹³¹. Ainsi, l'occupation obligatoire des jeunes à l'école va permettre à l'État d'avoir un contrôle sur leur éducation civile et culturelle. Ces derniers vont être moins exposés à l'oisiveté qui est susceptible de les amener à rejoindre les groupes criminels ou d'être attirés par des activités illicites en cours dans la sous-région¹³². De même, souligne Chembou :

Tous les lieux de culte devraient être recensés et contrôlés par des structures créées par l'État, lesquelles seraient attentives aux différents messages qui y sont véhiculés. Il est important que ces mesures soient adoptées par l'ensemble des pays de la sous-région, compte tenu du caractère transnational des phénomènes. La mise en place des mécanismes de suivi des prêches par l'État écarterait toute dérive à l'extrémisme religieux. La tolérance existerait alors entre les différents groupes socio-culturels pour une paix et une stabilité durables¹³³.

¹²⁸ <http://terrealalune.blogspot.com/2011/07/sur-le-soft-et-hard-power-les-deux.html>, consulté le 06/05/2022.

¹²⁹ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.74.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ M. Sifaoui, *Combattre le terrorisme islamiste*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2007, p. 205.

¹³² Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.76.

¹³³ *Ibid.*, p.77.

En dehors des stratégies de réduction de la pauvreté déjà mises en œuvre par la plupart des pays de la sous-région, dans la cadre de la consolidation des mesures de lutte contre l'insécurité transfrontalière qui fragilise les Etats, l'accompagnement des populations dans l'exécution et la réussite des leurs activités peut favoriser au maximum l'occupation des jeunes et réduire considérablement leur désœuvrement. Il sera question concrètement, pour les différents pays de la sous-région, de mettre en place des politiques visant à aider et à soutenir les éleveurs, les agriculteurs et les pêcheurs à mieux conduire leurs activités à travers des financements de projets porteurs et la mise à la disposition des localités, aussi reculées soient-elles, des techniciens spécialistes, commis par l'État pour leur apporter leurs expertises¹³⁴. Au sujet de cette mesure de consolidation de la lutte contre l'insécurité, Chembou décline sa pertinence en trois étapes :

D'abord, cette mesure pourrait aider les populations à mieux suivre leurs plantations et leurs cheptels dont la destruction totale ou partielle contraint souvent les propriétaires à se lancer dans des activités illicites ou à rejoindre des organisations criminelles. Des spécialistes affectés par domaine d'activité pourraient alors travailler au profit des populations d'une localité définie et leur apporter une assistance technique rapprochée. Ensuite, l'implication des techniciens permettrait aux activités de prospérer et entrainerait ainsi un développement progressif des zones reculées. Cette évolution conduirait à un bien être général des populations et à une réduction de la famine et de la pauvreté qui sont parfois propices au grossissement des réseaux d'acteurs d'insécurité. Enfin, le financement et l'assistance technique que les États apporteraient à leurs populations dans le cadre de ce type de politique de réduction de la pauvreté faciliteraient l'intégration des jeunes sans emploi dans la vie de leur localité à travers l'implémentation de projets porteurs. Ces initiatives devront alors être minutieusement étudiées et encadrées, afin d'impliquer un nombre important de personnes. Au cas où des projets fiables ne sont pas proposés par les populations, les spécialistes leur soumettraient leurs expertises¹³⁵.

Qu'en est-il de l'apport de la logistique dans le cadre de la consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R ?

- la logistique, une part significative dans le cadre de la consolidation de la stratégie de lutte contre l'insécurité transfrontalière : si la stratégie militaire, bras armé de la volonté politique, est l'art de mettre en œuvre au plus haut niveau l'emploi des forces armées pour gagner la guerre, alors la logistique y contribue directement en organisant la génération, l'acheminement et la régénération des ressources humaines et matérielles nécessaires aux opérations. De fait, elle fait partie intégrante de la stratégie, puisqu'elle orchestre la mobilisation des ressources militaires correspondant aux ambitions politiques. C'est sans doute la raison

¹³⁴ Chembou Zambou, "Les pays du bassin du lac Tchad ...", p.77.

¹³⁵ *Ibid*, p.78.

pour laquelle, le B.I.R doit renforcer sa logistique s'il veut consolider sa stratégie dans le cadre de la défense du territoire national et de la lutte contre l'insécurité transfrontalière.

Manifestement, l'avènement de la guerre totale, avec les guerres mondiales et la mobilisation sans précédent de forces et de ressources, et récemment la montée en puissance du terrorisme transfrontalier, a contribué à faire prendre conscience du caractère éminemment stratégique de la logistique¹³⁶. Surprenante, même pour les plus vieilles armées à l'instar de l'armée française, pourtant historiquement rompue à la pratique des expéditions lointaines depuis le XIXe siècle, en particulier lors de la conquête de son empire colonial, cette dernière a mis un certain temps à poser un autre regard sur cette fonction, pour beaucoup évocatrice de charges et de contraintes¹³⁷. Dans notre cheminement, nous faisons des opérations extérieures (guerre du Golfe, Balkans, Afrique, Moyen-Orient), qui ont eu lieu ces dernières années, des matrices réflexives qui font de la logistique un levier important dans le cadre de la consolidation de la pertinence stratégique des armées. En s'appuyant sur l'expérience française des années 1990 sous le prisme de sa politique interventionniste, il est clair que cette politique a davantage renforcé le besoin de projection rapide, forte et lointaine : la logistique est un facteur de supériorité opérationnelle¹³⁸. En effet, la consolidation de la logistique opérationnelle est porteuse de trois capacités indispensables à la réalisation de grandes performances par l'armée en général et l'unité d'élite en particulier, car en s'appuyant sur toutes les capacités disponibles, militaires et civiles, nationales et alliées, la logistique conçoit, organise et coordonne la projection stratégique des forces, alors que chaque envoi d'une unité se chiffre en dizaines de tonnes de matériels, et que chaque détail compte¹³⁹. Plus encore, la logistique est capable d'organiser de véritables ponts aériens souvent doublés de convois maritimes, comme l'illustrent les projections dans le bassin du lac Tchad ou au sahel. Le premier défi logistique est d'amener les éléments là où ils doivent opérer, avec des moyens de projection de masse toujours très disputés. Les efforts du B.I.R pour s'assurer l'accès à des moyens de projection stratégique trouvent leur justification ici¹⁴⁰.

Dans les armées en général, et surtout avec l'avènement de la criminalité transfrontalière, les moyens logistiques des composantes et des services interarmées contribuent à l'ambition opérationnelle d'entrée en premier et procurent aux forces armées traditionnelles

¹³⁶ J.M. Bacquet, « La redécouverte du défi logistique militaire », Briefings de l'IFRI, *IFRI*, 26 mai 2021, p.3.

¹³⁷ Bacquet, " La redécouverte du défi logistique...", 26 mai 2021, p.4.

¹³⁸ *Ibid.*, p.5.

¹³⁹ Bacquet, " La redécouverte du défi logistique...", 26 mai 2021, p.4.

¹⁴⁰ Nwachock A Birema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram ...", 2016, p.12

et unités d'élite, l'autonomie initiale nécessaire pour s'engager loin du territoire national¹⁴¹. En clair, la logistique est devenue le principal levier dans le cadre du déploiement de bases logistiques interarmées de théâtre pour accueillir et pousser vers l'avant tous les moyens d'opérer¹⁴². En scrutant par exemple le déploiement de l'armée française à Bamako, on s'aperçoit que c'est grâce à ses capacités déployées début 2013 aux prémices de l'opération qu'elle a pu livrer la première bataille¹⁴³.

Photo 15: un char démineur du B.I.R



Source : agenda 2017-2018 des B.I.R, p.11.

Le démineur sus-représenté est l'expression du renouveau et de l'adaptation stratégique du B.I.R face aux nouveaux types de menaces.

Enfin, en garantissant aux forces de défense en général et au B.I.R en particulier, les ressources dont elles ont besoin, la logistique assure leur capacité à durer, surtout quand l'opération s'installe dans la durée¹⁴⁴. L'exploitation de tous les modes d'acheminement, combinés avec précision, organise les flux d'entretien entrants et sortants y compris ceux des relèves d'unités qui permettent aux théâtres d'opérations de respirer. C'est le troisième défi logistique, qui consiste à maîtriser les flux pour permettre à la force de durer. C'est l'une des missions essentielles de la logistique que de garantir le lien vital entre les niveaux logistiques, stratégiques et opératifs¹⁴⁵.

Dans ces trois volets, la maîtrise logistique s'impose comme un facteur de supériorité opérationnelle, qui distingue les armées les plus résilientes de celles qui ne disposent plus de

¹⁴¹ Bacquet, "La redécouverte du défi logistique...", 26 mai 2021, p.4.

¹⁴² *Ibid.*, p.7.

¹⁴³ *Ibid.*, p.4.

¹⁴⁴ La capacité à durer dépend du volume des forces, des équipements et des stocks, de l'organisation et de la capacité à régénérer le capital humain et matériel.

¹⁴⁵ Bacquet, "La redécouverte du défi logistique...", 26 mai 2021, p.4.

l'autonomie nécessaire pour s'engager. Historiquement, il n'y a pas de grande armée sans grande logistique, d'où l'émergence du couple stratégie-logistique.

Dans une spirale de complexité croissante en termes de menace sécuritaire, la logistique opérationnelle doit pouvoir résoudre quelques équations internes pour se renouveler et rallier les objectifs des engagements futurs¹⁴⁶. L'expérience réalisée par les principales puissances militaires pose une série de questions majeures, dont les réponses pèseront sur la performance des armées. L'idée première est vertueuse : chercher l'optimisation de l'outil logistique par la mutualisation des moyens regroupés en services interarmées spécialisés, et mettre ainsi fin à de coûteuses redondances, au risque d'entamer l'autonomie logistique des composantes.

Plus encore, il est clair que, dans un contexte de montée en puissance de nouvelles formes de conflictualité qui se veulent transfrontalières, la consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R doit gagner en résilience et en puissance ; ceci par une veille sans précédent sur les fonctions stratégiques de l'Etat. En effet, une stratégie de défense et de sécurité globale repose sur deux composantes complémentaires, respectivement à dominante défensive et offensive. Dans cette mouvance, la consolidation de la pertinence passe par :

- la résilience : c'est la capacité à anticiper, se préparer, gérer les crises et assurer la continuité de la vie de la Nation en environnement dégradé ;
- la puissance : la capacité à assumer un leadership sur la scène internationale, à affirmer sa place dans les reconfigurations géopolitiques en cours et à ne pas se laisser déclasser par une mauvaise gestion de crise ou une insuffisante coordination avec ses alliés.

Pour ce faire, le B.I.R doit intégrer l'initiative et la résilience. En clair, la surprise est inhérente à la criminalité transfrontalière, la première des nécessités est d'accepter qu'elle surviendra, tôt ou tard, malgré la pertinence et l'efficacité des dispositions prises pour s'en protéger. Pour autant, établir ce constat n'implique pas de se résigner à la passivité : si, par définition, l'auteur de la surprise a l'initiative et contrôle les modalités visant à déstabiliser l'adversaire, la résonance et les conséquences de cet effet de surprise dépendent pour leur part de la cible en tant que telle et de sa capacité à reprendre l'initiative¹⁴⁷. Une préparation adéquate permet non seulement de réduire les risques de surprise grâce aux capacités d'anticipation, mais encore d'améliorer la résilience et la réactivité de la cible, et donc d'atténuer les effets de la surprise¹⁴⁸.

¹⁴⁶Bacquet, "La redécouverte du défi logistique...", 26 mai 2021, p.4.

¹⁴⁷ C.S. Gray, *Transformation and Strategic Surprise*, Carlisle, Strategic Studies Institute, 2005.p. 10.

¹⁴⁸ *Ibid.*,p.11.

Dans le même d'idées, le B.I.R doit opter pour l'anticipation et la préparation. En effet, anticiper l'action d'un adversaire est une tâche intrinsèquement difficile, qui doit donc être complétée par un travail de préparation concernant la gestion des conséquences « *consequence management* »¹⁴⁹ d'une attaque. Trois axes semblent offrir un espace de « manœuvre préparatoire » pour un Etat tel que le Cameroun, bien que le modèle soit Français : le couple alerte précoce-dissuasion, le développement de « l'empathie stratégique » et le renforcement de la prospective.

- Alerte précoce et dissuasion : ici, la première mesure à même d'empêcher la survenue d'une surprise stratégique est la dissuasion, entendue au sens large, nucléaire comme conventionnelle. L'alerte précoce reste complémentaire à la dissuasion. Pendant la guerre froide, l'alerte précoce était étroitement associée à la crédibilité technique de la posture de dissuasion nucléaire américaine : en permettant d'identifier et de traiter les signaux d'attaque adéquats, elle participait de la capacité de l'appareil de défense à réagir immédiatement et à initier les représailles rendant suicidaire l'offensive initiale. Le développement de capacités d'alerte précoce à une échelle camerounaise, voire africaine, ne doit ainsi pas être envisagé comme un substitut, mais comme un complément à la dissuasion. L'association des deux renforce notre autonomie politique comme la crédibilité de notre posture dans un environnement de sécurité où la prolifération des acteurs du terrorisme a remplacé la guerre conventionnelle. La fonction d'anticipation doit inciter au renforcement des capacités de dissuasion et de préemption sans pour autant aboutir à une posture d'attaque préventive, politiquement intenable. La dissuasion n'a jamais eu et ne doit pas avoir pour fonction de prévenir toutes les formes de menaces pouvant affecter les intérêts nationaux d'un Etat¹⁵⁰: elle substitue la riposte certaine à l'absorption de l'attaque, et offre ainsi la principale capacité de prévention d'une attaque-surprise massive envisageable par un Etat ennemi. Face aux formes extrêmement variées que peut prendre aujourd'hui la surprise stratégique, la fonction dissuasive devrait peut-être comporter une dimension non-nucléaire. Le concept de dissuasion conventionnelle est apparu, principalement dans les débats américains, à la charnière des années 1970 et 1980, en marge des réflexions sur la possibilité d'une guerre majeure en Europe : en ôtant à l'adversaire les capacités de mener une offensive rapide, une capacité conventionnelle de défense et de contre-attaque contribuait ainsi à la dissuasion générale. Pour remplir son rôle, un nouveau volet « non-nucléaire » de la dissuasion devrait reposer sur une volonté politique

¹⁴⁹ R. Falkenrath, "Homeland Security and Consequence Management", Washington, *The Aspen Institute Strategy Group*, 2005, pp. 131-138.

¹⁵⁰ [http://www.ttu.fr/francais/Libre propos/alainbauer.html](http://www.ttu.fr/francais/Libre%20propos/alainbauer.html), consulté le 22 novembre 2022.

forte et crédible ainsi que sur des capacités de représailles flexibles, recouvrant un large spectre de capacités : frappes conventionnelles en profondeur, projection de forces soutenues dans la durée, détection d'agents biologiques et chimiques et expertise scientifique à même d'en assurer la traçabilité, etc. L'excellence et la polyvalence des forces armées ainsi que de l'appareil national de défense et de sécurité peuvent contribuer de manière essentielle à décourager des initiatives hostiles très diverses. Bien évidemment, cette dissuasion resterait très différente de son avatar nucléaire, les formes non-nucléaires de dissuasion présentant des difficultés spécifiques, précisément parce que les capacités sur lesquelles elles s'appuient peuvent être contrées, et sont donc d'efficacité incertaine¹⁵¹.

Moyen indispensable de prévention de la surprise, le couple alerte précoce-dissuasion demeure néanmoins insuffisant, car il ne peut par exemple pas remplir pleinement sa fonction préventive si l'adversaire choisit l'instant de la surprise pour dévoiler son existence et ses intentions aux yeux de sa cible. Surtout, accorder une place centrale à l'anticipation à travers le développement de capacités spatiales particulièrement onéreuses se traduit irrémédiablement par des effets d'éviction sur les autres fonctions destinées à jouer un rôle de prévention face à la surprise stratégique, qu'il s'agisse de résilience, de protection des infrastructures critiques, de simulation ou plus encore de réactivité des forces armées.

En plus, le B.I.R doit renforcer son « empathie stratégique » : entendue comme une capacité affectivement et moralement neutre de comprendre le rapport d'autrui à la guerre, « l'empathie stratégique » semble vouée à occuper une place grandissante dans la préparation des appareils de défense en général et des forces armées en particulier. Requérant une connaissance approfondie des contextes politiques, géographiques, socio-économiques et culturels propres à chaque situation conflictuelle comme à un adversaire donné, avéré ou potentiel, l'« empathie stratégique » consiste avant tout à savoir se mettre dans la situation de l'autre pour mieux comprendre ses options et ses choix. Utile à toute entreprise stratégique et étroitement liée au renseignement humain, elle semble particulièrement prometteuse pour identifier certaines surprises stratégiques potentielles dans la mesure où elle offre la perspective de réduire certains des biais cognitifs entravant l'action efficace des agences de renseignement.

A l'instar des expériences américaines récentes, cette « empathie stratégique » suppose une collaboration plus étroite entre l'appareil de défense et la recherche en sciences humaines

¹⁵¹ E. Rhodes, "Review Of Empirical Studies Of Conventional Deterrence", *Center for Global Security and Democracy Working Paper*, Columbia International Affairs Online (CIAO), Columbia University Press, 1999, p.45.

et sociales. Au-delà de l'expérience des *Human Terrain Specialists* accompagnant les forces armées américaines en opérations afin d'améliorer leur compréhension des sociétés locales, le renforcement de la coopération entre les milieux militaire et académique permettrait d'explorer plusieurs pistes réduisant certains risques de surprise stratégique. Cela peut tout autant être bénéfique à travers l'exploration de sujets classiques comme l'impact du système politique national ou du facteur religieux sur les décisions stratégiques, que par l'observation permanente des façons dont les armées étrangères et acteurs infra-étatiques s'approprient les nouvelles technologies, s'adaptent et apprennent à partir de leurs propres engagements et de ceux des autres armées, notamment française.

Si les technologies militaires tendent, sauf exception, à se diffuser assez facilement d'un acteur à l'autre, élevant les chances que leur fonctionnement soit universellement compris, l'immense variété des concepts opératoires selon lesquels ces innovations peuvent être employées leur assure un potentiel irréductible de surprise. Les nombreux styles stratégiques propres aux organisations militaires et unités politiques sont autant de cadres spécifiques dans lesquels des technologies semblables peuvent donner naissance à des modes opératoires aux fondements différents et aux résultats extrêmement variables¹⁵². Ainsi, la « résonance magnétique informationnelle » n'est pas interprétée, en termes d'usages et d'effets de la même manière par l'Armée Populaire de Libération (APL) chinoise et par les forces armées américaines. Tandis que ces dernières sont structurées autour de missions de projection de puissance outre-mer, l'APL s'intéresse aux opportunités offertes par un ciblage de précision pour mener une guerre dissymétrique de nature plus défensive. Celle-ci viserait moins la destruction que la désorganisation des forces adverses, par exemple par la neutralisation des centres de communication et de commandement (C4ISR) de l'adversaire¹⁵³.

Intégrer la prospective et analyse des évolutions sur le temps long : c'est la nécessaire compréhension des axes potentiels d'évolution future des domaines les plus sensibles et dynamiques. Elle doit inciter à renforcer les capacités d'analyse prospective militaro-stratégique du B.I.R, qu'il s'agisse des phénomènes de radicalisation politique, des technologies de missiles ou spatiales, ou des liens entre armement biologique et génie génétique¹⁵⁴. L'examen des expériences étrangères dans ce domaine semble à cet égard indispensable. De même, les méthodes et outils de simulation méritent d'être renforcés, celle-ci offrant des

¹⁵² C. Eliason, *The Diffusion of Military Technology and Ideas*, Palo Alto, Stanford University Press, 2003, p.45.

¹⁵³ Eliason, *The Diffusion of Military Technology...*, 2003, p.45.

¹⁵⁴ G. Delcroix, *Prospective, défense et surprise stratégique. Le stratège, l'improbable et l'inattendu*, Paris, Futuribles International, Travaux & recherches de prospective, 2005. pp. 95-118.

opportunités singulières pour tester des hypothèses quant à l'évolution des modalités des conflits armés et des dynamiques conflictuelles en général. L'intégration maximale de la dimension politique des conflits s'avère ici fondamentale à la viabilité des expériences de simulation et des enseignements qu'on en retire. Si l'évaluation prospective des menaces potentielles constitue une tâche dont la réussite requiert une grande ouverture d'esprit, elle ne doit pas pour autant s'accomplir en déconnexion avec la dimension politique des conflits potentiels et au détriment des facteurs les moins sophistiqués de la puissance militaire, entraînement, moral, cohésion, etc. De même, il convient d'équilibrer les méthodes prospectives fondées sur des hypothèses de rupture et le suivi des tendances de long terme, notamment par la détection et l'analyse des signaux faibles : la majorité des surprises stratégiques de l'histoire ont moins été le produit de bouleversements objectivement insoupçonnables que d'évolutions politiques dont la signification n'a su être décelée à temps ou qui n'ont pas suscité de réaction appropriée.

En outre, la hiérarchie militaire à travers le B.I.R doit intégrer la résilience, l'adaptation et la réaction. Parce que la surprise surviendra, la préparation nationale ne peut se résumer à une amélioration des chances d'anticipation, mais doit inclure des dispositions destinées à rendre plus réactifs et plus résistants à la fois les forces armées, l'appareil de sécurité et de défense et la société. Au final, lorsque se produit l'effet de surprise, cette préparation s'avère décisive en faisant la différence entre une cible réduite à l'état de « masse inerte » et une autre conservant les moyens d'exercer sa volonté vis-à-vis de son adversaire.

L'absorption « et l'adaptabilité des forces armées où la capacité à absorber a un rôle à jouer en amont comme en aval, en participant à l'effet dissuasif mais aussi en réagissant à l'échec de la dissuasion. Handel rappelait ainsi que « la deuxième préoccupation la plus importante après le fait d'éviter la surprise consiste à être à même de s'en accommoder une fois qu'elle se produit, et ceci requiert de judicieusement forger sa puissance militaire en période de paix »¹⁵⁵. Le caractère fondamentalement imprévisible des surprises stratégiques impose de former et d'organiser les forces armées de manière à garantir l'adaptabilité¹⁵⁶. Tant les compétences humaines que les matériels doivent ainsi faire preuve de versatilité : en matière militaire, l'excellence sans polyvalence revient souvent à une incitation au contournement comme l'ont trop bien prouvé les forces armées américaines depuis la fin de la guerre froide, si

¹⁵⁵ M. Handel, *War, Strategy and Intelligence*, Londres, Frank Cass, 1989, p.270.

¹⁵⁶ V. Desportes, *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2007, pp. 93-118.

promptes à écraser des adversaires classiques, mais à l'efficacité plus limitée dans le cadre des conflits asymétriques. Il apparaît ainsi moins judicieux de cultiver la spécialisation que la versatilité des forces armées : s'avancer de manière dogmatique sur ce que sera le futur de la guerre ne ferait que réduire la puissance militaire et inciter au recours à un mode opératoire que l'on estimait obsolète.

Toujours en rapport avec la consolidation de la pertinence du B.I.R, la résilience de la population et des pouvoirs publics semblent indispensable. En effet, le mérite de la résilience réside, là encore, autant dans son apport propre que dans sa contribution à l'effet dissuasif de la posture stratégique d'un Etat. Un Etat dont la société et les pouvoirs publics semblent suffisamment forts, en prévision d'un choc ou dans les suites de celui-ci, pour conserver un haut degré de moral, de cohésion et d'efficacité représente une cible moins tentante, en particulier, lorsque la démonstration a pour but d'exposer la faiblesse supposée de la cible.

Faute de pouvoir empêcher la survenue d'une surprise stratégique, le renforcement de la résilience doit viser à améliorer la capacité nationale d'absorption du choc qu'il soit de nature militaire ou terroriste et de soutien d'un engagement de long terme devant permettre de renverser le déséquilibre créé par la surprise. Le renforcement de la résilience inclut ainsi, sans s'y limiter, le domaine purement technique et organisationnel assurant le maintien ou le rétablissement des nombreux services critiques, les capacités d'intervention d'urgence (secours, sécurisation des sites, gestion et tri des foules, décontamination, etc.) et la coordination interministérielle de la réaction¹⁵⁷.

Plus fondamentalement, et par-delà ces aspects fréquemment soulignés¹⁵⁸, la résilience englobe la résistance morale et la mobilisation nationale dans l'adversité. Le contraste entre les réactions des sociétés espagnoles et britanniques aux attentats les ayant respectivement frappées en mars 2004 et juillet 2005 porte à croire qu'une préparation efficace est possible. La résilience morale et politique ne peut exister sans capacité de communication crédible, et plus largement, sans une sensibilisation de l'opinion publique à la sécurité nationale, aux intérêts stratégiques et à la réalité de la guerre¹⁵⁹.

Tout au long de ce chapitre, il a été question de comprendre pourquoi depuis sa création en 1999, le BIR a rempli toutes les missions qui lui ont été confiées : lutte contre le phénomène

¹⁵⁷ C. Brustlein, "La surprise stratégique de la notion aux implications", *IFRI, Laboratoire de Recherche sur la Défense*, Focus stratégique n°10, p.36.

¹⁵⁸ Voir par exemple le chapitre 3 de *La France face au terrorisme. Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, Paris, La Documentation Française, 2006, p.37.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 64.

des coupeurs de route, la piraterie maritime, le braconnage, Boko Haram et le phénomène de prises d'otages avec demandes de rançons. Notre questionnement cherchait à savoir quels sont les facteurs de réussite du BIR. A l'analyse, nous constatons, que le premier facteur qui explique les succès du BIR est la volonté politique et l'accompagnement ainsi que la confiance dont il bénéficie au sommet de l'Etat. Cette confiance qui fait qu'il soit directement placé sous la coupole de la présidence de la République et en reçoive directement les ordres. D'elle découle également l'accompagnement exclusif des partenaires israéliens qui l'administre hors des sentiers de corruption connus au Cameroun. A côté de cela, si la présence des assistants israéliens est capitale, il faut dire que la qualité des personnels du BIR son mode de recrutement, le leadership de ses officiers, l'éthos d'appartenir à une élite qui gagne toujours, des procédures claires et strictes, une logistique adaptée, un entraînement continue et en perpétuel adaptation sont d'autres facteurs expliquant pourquoi cette élite vogue de succès opérationnels en succès opérationnels. La dernière partie du chapitre, après avoir constaté les facteurs de réussite s'attarde sur le travail à faire pour que le BIR fasse toujours partie de l'équation de défense au Cameroun, et qu'il ne perde pas de sa pertinence stratégique comme. Mais auparavant, la deuxième partie, ayant visité les raisons des ses succès, et constater les échecs des armées du sahel face au terrorisme, propose une exportation du modèle BIR dans ces régions de l'Afrique pour apporter une réponse appropriée aux menaces auxquelles ils font face. Le BIR nous enseigne que dans l'Afrique du 21^e siècle, personne venu de l'extérieur ne viendra faire que les africains gagnent leurs guerres. Il leur appartient à eux de faire leur guerre en comptant d'abord sur eux-mêmes. Il est désormais indispensable comme l'a fait le BIR, que les armées nationales sans compter sur des coalitions occidentales se dressent devant leurs ennemis pour les mettre en déroute.

CHAPITRE VI : AU-DÉLÀ DU B.I.R : ENJEUX SECURITAIRES ACTUELS ET PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE AU CAMEROUN

Depuis les évènements du 11 septembre, le monde est entré dans une spirale dans laquelle la violence règne en imposant ses lois. Entamée au soir de l'ère bipolaire, la configuration géopolitique actuelle n'a pas fini de livrer ses secrets. En effet de part et d'autre dans le monde, on assiste à des liaisons et des déconstructions, de nouveaux façonnements des mondes dans lesquels espaces, néo-acteurs et jeune-vielles problématiques s'imbriquent sans fins. La problématique de la sécurité est devenue lancinante sous toutes les latitudes, car en plus des défis climatiques et écologiques, l'humanité doit compter avec de nouveaux acteurs déterminés à imposer leurs voix sur l'échiquier global y compris aux moyens de la force¹⁶⁰. L'émergence des pays du tiers monde caractérisé par la montée en puissance des BRICS semble le moins inquiétant de cette situation car les carters puissants et groupes fondamentalistes semblent résolus à se faire entendre¹⁶¹. En Afrique, l'on aura vécu cette situation avec plus ou moins de passivité jusqu'à la transformation du Sahel comme base arrière par les groupes terroristes qui opèrent dans les États en entraînant des conflagrations transrégionales. Après le printemps arabe et la crise Libyenne, c'est l'ensemble du continent qui a été pris dans l'étau de l'insécurité. En situation de crise globale, l'Afrique s'est tournée vers les partenaires internationaux et principalement les grandes puissances qui s'y sont déployées pour contenir les groupes Djihadistes, certains diront pour protéger leurs intérêts économiques¹⁶². C'est dans cet environnement dans lequel le local autrement dit, l'ici se dessine à partir des repères du global ou l'ailleurs, que le Cameroun s'est vu happé dans une série de convulsion dont les non moins nombreuses vues dans le présent travail. En effet, depuis bientôt dix ans, le pays fait face à de nouveaux défis sécuritaires et dans diverses régions.

I- LES AUTRES POCHE D'INSECURITE AU CAMEROUN

Parler des « autres » poches d'insécurité au Cameroun revêt un double caractère. Sur le plan empirique, cela implique qu'il existe au Cameroun et en dehors de la ceinture transfrontalière, des points chauds actifs et/ou passifs où la sécurité collective se joue avec une inégale résurgence. Sur le plan factuel, recourir à ce vocable relève de l'honnêteté scientifique

¹⁶⁰ P. Boniface & H. Védrine, *Atlas du monde global*, Paris, Armand Colon, 2008.

¹⁶¹ P. Noel Giraud, *La mondialisation. Emergences et fragmentations*, Paris, Sciences Humaines Editions, 2012.

¹⁶² E. Schmidt, *Foreign intervention in Africa after the cold war*, Ohio, Ohio University Press, 2018.

et d'un désir proactif normativiste. En effet et malheureusement, il faut se résigner à reconnaître qu'il existe au Cameroun aujourd'hui, de nombreux foyers de crises avec plus ou moins de vitalités. Leurs examens permettront ici de dresser une véritable charte sécuritaire du pays et par conséquent, d'envisager des politiques de défenses qui soient en phase avec les réalités sur le terrain. En considérant l'insécurité dans son assertion polysémique¹⁶³, force est de constater que l'ensemble du Cameroun tomberait sous l'escarcelle des juridismes et empirismes sommes toutes logiques. Toutefois et pour les besoins de précision factuels, l'insécurité s'entendra ici comme l'état d'absence de stabilité. Une situation d'activité militaire dans laquelle des belligérants s'affrontent en entraînant des victimes. Dans cette perspective, l'on remarquera en adoptant une démarche chronologique que l'un des premiers foyers de tension au Cameroun a été la région de l'Est, victime des péripéties de la crise Centrafricaine¹⁶⁴.

1-Les incursions de la rébellion Seleka à l'Est du pays

Avant d'entrer dans le vif de l'incursion des rebelles de la Seleka à l'Est du Cameroun¹⁶⁵, il faut préciser que cette région est limitrophe de trois préfectures de la République centrafricaine sur une distance de 797 Km. La région de l'Est du Cameroun est en outre, limitrophe de la République du Congo. C'est donc un véritable carrefour situé en plein cœur de la forêt équatoriale. Pour comprendre les mobiles de la présence des rebelles de la Seleka dans la région et la déflagration sécuritaire qui en a résulté, il faut remonter à la deuxième guerre civile centrafricaine qui éclata en décembre 2012. En effet, cette guerre succéda à un premier conflit entre 2004 et 2007. Elle entre dans un cycle de rébellion dont l'élément déclencheur fut le coup d'État de François Bozizé en 2003¹⁶⁶. Compte tenu de son accession par putsch à la tête du pays et de sa gestion clanique du pouvoir, François Bozizé eut du mal à ressembler les centrafricains autour de projets de développement réels et fédérateurs. Par ailleurs, la grogne dans les casernes ne cessa de monter et c'est ainsi que de nombreux groupes s'armèrent en contestant ouvertement l'autorité de l'État. Parvenus à une situation de véritable inquiétude, un premier accord de paix fut signé le 13 avril 2007 à Birao, entre le gouvernement

¹⁶³ S. Roché, *Sociologie politique de l'insécurité*, Paris, PUF, 2004.

¹⁶⁴ Nwachock A Birema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité...", 2016, p.12

¹⁶⁵ Seleka signifie coalition en Sango langue partagée par la quasi-totalité des populations centrafricaines. La dénomination apparaît pour la première fois en décembre 2012 dans un communiqué officiel. L'on reviendra sur les détails en temps utile.

¹⁶⁶ D. Kassä, *Tempête sur Bangui, scénario, dessin et couleurs*, Paris, Éditions La Boîte à Bulles, 2015. Ce roman graphique bien qu'atypique pour un travail de recherche n'en demeure pas moins riche car il fournit des détails précis sur les faits et les mobiles du conflit et lus précisément l'attaque des rebelles de la Séléka sur Bangui en 2012-2013.

centrafricain et l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UDFR) ; un groupe rebelle fondé l'année d'avant par Michel Djotodia. Composé de quelques 20 000 hommes dont environ 10 000 combattants, l'UDFR était constitué de plusieurs mouvements dont le Front Démocratique du Peuple Centrafricain (FDPC), la Convention Patriotique du Salut du Kodro (CDSK) et l'Alliance pour la Renaissance et la Refondation (A2R)¹⁶⁷.

L'accord de 2007 prévoyait l'armistice pour l'UDFR, sa reconversion en tant que partie politique légale et l'intégration de ses combattants dans l'armée¹⁶⁸. A l'issue d'un deuxième accord en 2008, un gouvernement d'union nationale vit le jour en janvier 2009 et des élections parlementaires et présidentielles furent programmées pour 2010. Entre temps, d'autres factions rebelles sont en activités et l'armée centrafricaine essuie plusieurs défaites contre les rebelles de la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix (CPJP). Le 1^{er} décembre 2010, la situation se dégrade considérablement dans le pays et l'armée tchadienne intervient une nouvelle fois pour prêter main forte aux forces loyalistes centrafricaines¹⁶⁹. C'est ainsi que les accords conclus entre les rebelles et le gouvernement tombèrent à l'eau car ces derniers accusaient l'administration de ne pas jouer franc jeu. La Seleka déjà composée de plusieurs groupes centripètes noua une coalition avec le CPSK et reprit les combats. Fort de cela, à l'issue de son offensive du 10 décembre, elle récupéra un certain nombre de villes stratégiques dans le Nord, le Centre et l'Est du Pays¹⁷⁰. Dans la localité minière de Bria, les rebelles s'imposèrent après avoir tué au passage une vingtaine de soldats gouvernementaux. Dans la ville de Bako, c'est un carnage qu'ils laissèrent sur leur passage. D'autres villes tels Ouadda, Bambari, Batangafo, Ndélé et Kanga-Bandoro tombèrent sous l'escarcelle des rebelles qui exigèrent le respect des accords de paix. Le président centrafricain appela ses homologues Tchadiens et Français pour solliciter de l'aide de leurs pays.

Tandis que la France refusait dans un premier temps d'envoyer ses soldats dans ce conflit, le Tchad lui envoya un contingent de 150 hommes et du matériel tout en précisant qu'il allait se limiter à un rôle d'interposition. Après une trêve que les rebelles acceptèrent d'observer à l'occasion d'une rencontre de la CEEAC, l'escalade reprit de plus belle. Le 26 décembre, des centaines de manifestants s'en prirent à l'ambassade de France à Bangui, accusant Paris de ne

¹⁶⁷ Hamza, " L'Impact de l'instabilité politique en République Centrafricaine sur la Kadey dans la région de l'Est-Cameroun de 1965 à 2014", Mémoire de Master II en Histoire, Université de Douala, 2016, p. 80.

¹⁶⁸ <http://www.centralafricanrepublic.com/news/central-african-republic-rebels-sign-peace-deal>, *USATODAY*, 29 décembre 2021.

¹⁶⁹ E. Chauvin et G. Magrin, "Violences et régionalisation en Afrique centrale", in *Belgeo* n° 4, décembre 2020, consulté le 30 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/43632>tps://doi.org/10.4000.

¹⁷⁰ On remarquera que l'ouest dont le Cameroun est limitrophe est relativement épargné à ce stade du conflit.

pas soutenir le pays contre la rébellion. En réponse, la compagnie Air France décida de suspendre ses liaisons quotidiennes en direction de Bangui. De leurs côtés, les États-Unis et l'ONU annoncèrent le rapatriement de leurs employés en Centrafrique. Washington alla plus loin en fermant son ambassade. Les Banques du pays furent prises d'assaut par les populations. Les magasins furent envahis ou saccagés pour la plupart, laissant ainsi au pays un visage de désolation.

Dans la nuit du 28 au 29 décembre, la France annonça le déploiement de 150 militaires français dans les encablures de l'aéroport de Bangui dans le cadre de la mission de Boali. Toutefois, le ministère de la défense français affirma qu'il s'agissait d'une « mesure de précaution » pour « la protection des ressortissants français et européens ». Le même jour, les forces rebelles autour de la Seleka lancèrent de nouveaux assauts au point d'atteindre les portes de Bangui. En ultime rempart pour sauver Bangui, l'armée centrafricaine soutenue par le Tchad envoya ses troupes à Damara. C'est alors que les rebelles annoncèrent leur disponibilité à négocier sans condition avec le gouvernement. Le 11 janvier 2013, le gouvernement centrafricain annonça la signature à Libreville au Gabon, d'un autre accord le quatrième donc, entre les rebelles et les forces gouvernementales¹⁷¹. Cependant, il s'avéra que le président Bozizé n'abandonna aucune de ses prérogatives et que le premier ministre de la transition Nicolas Tiangaye s'avéra impuissant. Ce dernier ne parvint pas à conduire son gouvernement composé pour l'essentiel des chefs de partis d'opposition et de représentants de la Séléka. La Seleka dénonça les accords de paix de Libreville dès mars 2013 et engagea de nouveau les combats. Le 23, les combats se poursuivirent et les rebelles de la Seleka prirent position à 12 kilomètres de la capitale, coupant l'électricité dans l'ensemble de la ville. Le lendemain le 24, le président François Bozizé s'enfuit au Cameroun et Michel Djotodia s'autoproclama président de la République. Incapable de rétablir l'ordre, la situation s'enlisa et le pays bascula vers les affrontements inter-religieux. Une succession de guerres civiles s'en suivit avec les conséquences qui s'étendirent par-delà ses frontières pour toucher le Cameroun.

D'après le bilan estimatif de l'ONG *Human Right Watch*, des centaines de civils perdirent la vie dans les différents affrontements en RCA, plus de 10 000 habitations incendiées et quelques 400 000 personnes furent déplacées et presque la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire¹⁷². En outre de ce conflit humain, il convient de rappeler que depuis plus de dix ans, la RCA subit les effets négatifs des guerres qui se déroulent dans la région des Grands

¹⁷¹ Chembou Zambou, " Les pays du Bassin du Lac Tchad ...", 2015, p. 59.

¹⁷² http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html, consulté le 30 décembre 2021.

Lacs. Outre les milliers de réfugiés de la République Démocratique du Congo, du Burundi, du Rwanda sans oublier ceux du Soudan et du Tchad. Ces guerres, combinés aux rebellions interne en RCA ont accentué la prolifération transfrontalière d'armes de guerre. C'est ainsi que les conflits centrafricains qui étaient internes au départ, ont fini par revêtir un caractère régional¹⁷³.

Un des grands regrets de la crise centrafricaine pour le Cameroun en général et la région de l'Est en particulier demeure la circulation des armes. C'est ainsi que l'on a observé la montée de l'insécurité dans la région et plus particulièrement dans la ville de Bertoua. En rappel, les réfugiés centrafricains sont présents à l'Est et l'Adamaoua depuis 2005. Avant la crise de 2012 et selon le HCR, ils étaient au nombre de 87 000. Avec la détérioration de la situation sécuritaire suite aux troubles socio-politique de 2012 et l'occupation de Bangui par la Seleka en mars 2013, plus de 1 000 nouveaux réfugiés sont arrivés dans les mêmes régions ayant accueilli les anciens réfugiés centrafricains au Cameroun¹⁷⁴. Entre janvier et juin 2013, le HCR a enregistré 1 175 nouveaux réfugiés¹⁷⁵. Didier Niewiadowski, lui avance le nombre 200 000 réfugiés centrafricains à l'Est Cameroun, avant de préciser que ces derniers sont en majorité de confession musulmane, toute chose qui pourrait nourrir de l'extrémisme religieux ambiant en Afrique.

Parmi les milliers de réfugiés centrafricains présents à l'Est du Cameroun, de nombreux rebelles qui se cachent. Malheureusement, ces derniers n'ont pas de documents d'identité, très peu ont des formations professionnelles ou diplômes pouvant servir dans le marché de l'emploi. Ils font donc recours à des moyens palliatifs pour survivre et ce phénomène crée de nombreux problèmes pour la population hôte qui vit en insécurité grandissante¹⁷⁶. Il faut dire pour finir que la région Ouest de la RCA limitrophe avec le Cameroun a depuis intégré l'échiquier conflictogène local. C'est ainsi que le Cameroun vit sur le qui-vive dans cette région, en proie aux escalades des combattants centrafricains¹⁷⁷.

¹⁷³ http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1011_fr.html, 30 décembre 2021.

¹⁷⁴ Mouelle Kombi II, "Le Cameroun et les réfugiés", Mémoire de Master en Droit public, Université de Yaoundé, 2017, p.68-73.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.74.

¹⁷⁶ Extrait du site de l'UNHCR, 2009, <http://.migration.fr>, Consultée le 24 Mars 2019 à 14 heures.

¹⁷⁷ S. Gbowé Gbowé, "Les conséquences des crises centrafricaines dans l'Adamaoua et l'Est Cameroun (1960-2010)", Mémoire de Master II en histoire, Université de Ngaoundéré, 2010, p.16.

2-La persistance du phénomène des coupeurs de route au Nord-Cameroun

Le phénomène de coupeurs de routes au Nord-Cameroun est aussi ancien qu'il est complexe. Plusieurs chercheurs ont étudié le phénomène avec brio¹⁷⁸, l'on se contentera ici d'en dégager quelques lignes majeures. En effet, le phénomène de coupeur de routes qui sévit dans le Nord-Cameroun est une forme de très ancienne de criminalité. En outre, l'insécurité a existé de tout temps dans cette partie du territoire national, mais au fur et à mesure que l'État met sur pied des mesures de lutte contre ce désordre, les bandits changent de modes opératoires¹⁷⁹ ; quittant ainsi de vol des bétails de la période précoloniale aux embuscades sur les routes dans les années 90 ; pour chuter aux kidnappings avec demande de rançon au début de la décennie 2000. L'ampleur de ce phénomène est vécue différemment de part et d'autre. Parmi divers facteurs explicatifs, on peut relever la proximité du Nord Cameroun avec le Tchad et la Centrafrique, deux pays en perpétuelle instabilité ; la porosité des frontières permettant une circulation facile et illicite des armes à feu et des munitions dans cette localité, et surtout la pauvreté accentuée des populations¹⁸⁰. En outre, le taux de chômage exorbitant des jeunes qui, en difficultés sont la cible des bandits qui les recrutent facilement et enfin, la fertilité du sol et la présence suffisante des zones de pâturage dans cette circonscription administrative qui attirent de ce fait les pasteurs nomades Mbororos, les éleveurs et les agriculteurs à y séjourner et transhumer. En effet, La présence des plus grands marchés de bétail de la sous-région dans le Nord-Cameroun attire les bandits. Tous ces éléments constituent des ingrédients susceptibles de faire de cette localité une zone de prises d'otages par excellence.

Combattus par les pouvoirs traditionnels et par le gouvernement, le phénomène de coupeurs de route a tendance à muter. Il connaît de nouvelles grammaires qui le rendent beaucoup plus pernicieux car des régions entières sont de plus en plus exposées à ces criminels de grand chemin. Guet-apens sur la chaussée et kidnappings d'enfants d'éleveurs sont devenus un mal endémique dans le Nord-Cameroun. Encore appelé *Zargina*, ces activités criminelles et génératrices de revenus, industrie du crime intègre l'économie réelle et passe par d'autres acteurs selon une logique entrepreneuriale au service d'activités de commerce et de transport.

¹⁷⁸ C. Seignobos, "Le phénomène de *Zargina* dans le Nord Cameroun, coupeurs de route et prise d'otage, la crise des sociétés pastorales Mbororo" , in <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-> vol 3, n° 239? 2011; M. Tankeu, Enquête au cœur du phénomène des coupeurs de route, Paris, L'Harmattan, 2013.

¹⁷⁹ Saïbou Issa, " Les mutations polémologiques du banditisme transfrontalier en Afrique Centrale", *FPAE Enjeux*, n°33, Octobre-Décembre 2007, p.16.

¹⁸⁰ E. Sournou Loumtouang " La frontière Cameroun-Nigéria à l'épreuve des enjeux de défense et de sécurité (1884-2018) ", Thèse de Doctorat *Ph.D* en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2020, p.16.

Le phénomène s'est fortement focalisé sur les communautés d'éleveurs Mbororo qui apparaissent à la fois victimes et acteurs de ces pillages. Entre la décennie 1990 et 2000, les convois de marchandises et les véhicules transportant des passagers étaient les principales cibles des « coupeurs de route ». La circulation des armes reste le visage le plus pernicieux de ce phénomène car l'on a constaté que les *Zargina* servent de passeurs aux armes en quantité en provenance ou à destination du Tchad, du Nigéria, de la RCA et désormais du Cameroun. Outre les nombreuses victimes, la guerre de Boko Haram a permis à ce phénomène de se professionnaliser une fois de plus car les coupeurs de routes se mettent au service de Boko Haram ou inversement.

En plus, à cause de l'insécurité, l'économie pastorale dans les brousses est, aujourd'hui, sinistrée. Tous genres d'activités économiques dans ce secteur sont devenues risquées. Ce qui se répercute sur les prix de la viande de bœuf dans les villes. Pour le Nord-Cameroun, les pertes se chiffrent à environ 4 milliards de F CFA entre 2006 et 2007¹⁸¹. Les montants sont énormes et traduisent un déstockage spectaculaire parmi les éleveurs. Si l'on tient compte de la taille moyenne du cheptel par famille d'éleveur qui est de 60 têtes, une seule prise d'otage le réduirait à néant¹⁸². Vu ces pertes en biens et en bétails, il faut 10,4 milliards pour booster l'élevage dans le grand Nord-Cameroun indique le quotidien *L'œil du sahel*¹⁸³. L'économie du crime est devenue la plus rentable dans cette partie du pays car il est plus facile de s'enrichir étant un membre de *Zargina* que toute autre personne de la région ; en une semaine des millions coulent à flot après des opérations des enlèvements comme le confirme Christian Seignobos : « Une machine économique criminogène. Pour rassembler un capital, les *Zargina* empruntent des raccourcis forcément violents, avec l'AK-47, kalachnikov promue « outil de production »¹⁸⁴. Cette activité est devenue le souci de premier ordre pour les paysans et éleveurs ; elle est à l'origine de leur misère actuelle.

En dépit des interventions des forces de l'ordre, le nombre d'enfants enlevés et le montant des rançons exigées par enfant augmentent d'année en année, ce qui montre l'ampleur de la crise et la désorganisation des sociétés victimes de ces enlèvements à répétition¹⁸⁵. En

¹⁸¹ Guy-Florent et al., 2010, "Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale", In <http://hal.cirad.fr/cirad-00457233>, consulté le 12 mai 2018.

¹⁸² *Ibid.*, p.12.

¹⁸³ *L'œil du sahel* du 16 octobre 2018, p.1

¹⁸⁴ C. Seignobos, "Le phénomène de *Zargina* dans le Nord Cameroun", p. 22.

¹⁸⁵ Sika Saidou, "Les prises d'otages dans l'arrondissement de Bibemi (Nord-Cameroun) de 2002 à 2018", mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2017, p. 89.

effet, certaines estimations sont fournies sur les conséquences des phénomènes des « coupeurs de route » et « prise d'otages », sur l'économie des régions septentrionales du Cameroun. D'après le délégué provincial de l'élevage du Nord Daïrou Djalla, auteur d'un « Rapport sur l'ampleur et les conséquences des difficultés liées à l'insécurité que vivent les éleveurs dans la province du Nord » du 20 juin 2007 :

Les chiffres collectés à partir des centres zootechniques de la province prennent en compte une partie de l'année 2006 (jusqu'à juin 2007). On y recense 143 personnes tuées, dont de nombreux enfants ; 354 personnes séquestrées ; 110 017 têtes de bovins, qui ont dû quitter la région, surtout en direction du Nigeria. Les rançons versées atteignent la somme de 1 343 885 000 francs CFA. Cette année-là, le prix de la viande flambe, il est multiplié par deux, voire trois, sur les marchés du Nord¹⁸⁶.

Aujourd'hui, la pauvreté gagne de nombreuses familles Mbororos. Les rançons exorbitantes que sont contraints de verser les éleveurs aux preneurs d'otages compromettent généralement leur avenir et leur existence véritable car beaucoup d'entre eux se posent la question sur la disparition totale des sociétés Mbororos nomades. D'après certaines victimes, il leur faut souvent vendre entre 50 et 150 bœufs pour s'en acquitter. Ce qui équivaut alors à des montants allant de 500 000 F CFA à 10 000 000 de F CFA (750 à 15 000 €)¹⁸⁷. De ce qui précède, la permanence de l'insécurité dans les zones frontalières a également modifié les flux de bétail commerciaux¹⁸⁸. Les éleveurs et commerçants, craignant d'être attaqués, choisissent de s'approvisionner dans de nouveaux marchés et changent de direction dans leurs mouvements de convoiement du bétail ou abandonnent la zone. Par exemple, les Tchadiens et Centrafricains n'amènent plus assez des bétails au marché d'Adoumri comme auparavant affirme un responsable de Bibemi¹⁸⁹. Et que les commerçants Nigériens n'affluent plus ce marché à cause de l'insécurité. Cette situation provoque la hausse des prix des viandes et de lait naturel ainsi que d'autres denrées alimentaires liées aux bétails. Les conséquences sont la réduction des offres bovines sur les marchés¹⁹⁰.

3-La résurgence de la question anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

¹⁸⁶ Pour d'amples données, se référer au rapport de la délégation provinciale du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des industries Animales du Nord en date du 20 juin 2007, L'Œil du Sahel, 2013, p.4.

¹⁸⁷ Guy-Florent et al., "Insécurité, mobilité et migration des éleveurs", 2010, p.7.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.8.

¹⁸⁹ Saidou, "Les prises d'otages dans l'arrondissement de Bibemi ...", 2017, p. 89.

¹⁹⁰ Victor Epame Mbella, colonel de l'armée camerounaise, 51 ans, entretien le 10 juillet 2021 à Mora.

La question Anglophone devenue crise depuis le basculement de 2016 est la dernière d'une longue série de difficultés sécuritaires auxquelles le Cameroun fait face depuis son accession à l'indépendance. C'est un conflit éminemment compliqué contrairement aux autres étudiés car en plus des mobiles classiques, il se prévaut d'une donne identitaire en revendiquant ouvertement la remise en cause de la forme de l'État. Initialement basée sur les revendications corporatistes des avocats et enseignants, la crise a basculé vers les revendications sécessionnistes en raison des réponses jugées insatisfaisantes du gouvernement camerounais à ouvrir le débat sur le retour de l'État à la forme fédérale. Pour comprendre la question anglophone qui a abouti à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il faut composer avec l'histoire ancienne du Cameroun qui lui a légué un héritage bigarré et hétéroclite¹⁹¹.

Après trente-trois ans de protectorat allemand à la tête du *Kamerun*, les grandes lignes de la création de l'État furent mises sur pied, sans oublier les balises de l'institutionnalisation du pays¹⁹². Les premières manipulations de la carte du *Kamerun* s'opèrent sous la période allemande. Alors que la Première Guerre Mondiale éclata en Europe en 1914, le *Kamerun* fut malgré lui placé au cœur des enjeux des puissances européennes. La guerre ouvrit un nouveau front dans les colonies et c'est ainsi qu'une coalition parvint non sans grandes difficultés, à bouter l'Allemagne hors du territoire. Le territoire fut alors partagé entre la France et la Grande Bretagne et le partage fut entériné par la SDN¹⁹³. La Grande Bretagne intégra sa part du territoire, soit les 1/5^e. Quant à la France, elle se garda d'associer ses 4/5^e du territoire à l'AEF. Chacune des puissances administra sa portion du territoire selon son système. De part et d'autre, les populations reçurent un héritage politique et culturel qu'ils développèrent en l'opérationnalisant.

Après la proclamation le 1^{er} janvier 1960 de l'indépendance du Cameroun sous administration française, la question de la partie du territoire sous administration Britannique se posa. Les 11 et 12 février 1961 furent organisés au « *British Cameroons* », sous le contrôle des Nations Unies, le plébiscite sur la question de la réunification. Pour le *Southern Cameroons*, les résultats donnèrent : 233. 271 voix pour la réunification avec le Cameroun indépendant, et 97. 724 voix favorables à l'intégration au Nigeria. En revanche, dans le *Northern Cameroon*,

¹⁹¹ Victor Epame Mbella, colonel de l'armée camerounaise, 51 ans, entretien le 10 juillet 2021 à Mora.

¹⁹² A. Owona, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹⁹³ V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 : cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990 ; F. Eyelom, *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, Paris, L'Harmattan, 2003.

le vote fut favorable au rattachement au Nigeria¹⁹⁴. Quoiqu'il en soit, cette région rejoignit le Nigeria pendant que le *Southern Cameroons* se rattachait à la République du Cameroun le 1^{er} octobre 1961¹⁹⁵. Pour implémenter les résolutions du plébiscite, une conférence réunit à Foumban du 17 au 21 juillet 1961. Certains historiens soutiennent que les travaux de Foumban furent placés sous le sceau de la duplicité. En outre, Ahmadou Ahidjo usa de ruse pour faire triompher son point de vue d'affermir son pouvoir. L'État fédéral qui en résultat fut sinon une simple formalité institutionnelle. C'est ainsi qu'en 1972, une légère réforme constitutionnelle vint mettre un terme au système fédéral déjà vidé de son contenu par un management autoritaire et bureaucratique du président Ahidjo¹⁹⁶. La transition à la tête de l'État en 1982 n'apporta pas de considération spécifique à la situation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Avec la démocratisation du pays en 1990, les voix commencèrent à s'élever dans la partie anglophone du territoire, pour dénoncer les clauses de la conférence de Foumban. Avec la naissance du SDF à Bamenda et à la suite des activités du « *Study Group 89* », la question anglophone fit irruption de façon décomplexée sur l'espace public¹⁹⁷. Le gouvernement accorda peu d'attention aux revendications jusqu'au 1^{er} octobre 2017 où les indépendantistes anglophones des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest déclarèrent symboliquement l'indépendance du territoire sous le nom de *Federal Republic of Ambazonia*. La réaction répressive du gouvernement camerounais radicalisa le mouvement indépendantiste et transforma les revendications en un conflit armé¹⁹⁸.

A ce jour, cette crise au NOSO a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés internes. En vingt mois à partir de 2016, les Nations Unies situaient à 1 850 morts et 530 000 déplacés¹⁹⁹. Les attentats aux engins explosifs improvisés (EEI) ou à la bombe et les massacres de soldats et combattants séparatistes ont plongé les régions dans l'effroi. Il faut dire que l'une des spécificités de la crise est l'intérêt que les protagonistes portent à la conquête de l'opinion publique et notamment à travers les réseaux sociaux. C'est ainsi que des images de massacre et d'actes de violences sont publiés sur la toile et de manière totalement décomplexée. Dans la plupart des villes du NOSO, les populations vivent dans la peur au quotidien. A Mamfé, Kumba, Buéa, Bamenda, les assaillants attaquent les casernes et édifices publics. En retour, les

¹⁹⁴ Enoch Meyomessse, *Le carnet politique de Ruben Um Nyobe 1952-1958. Chronique d'un combat politique inachevé*, Yaoundé, Les Editions du Kamerun, 2008, p. 29.

¹⁹⁵ Pour plus de précision, lire M. Z. Njeuma, "Contributions diplomatiques et administratives à la paix sur la frontière entre le Cameroun et le Nigeria (1885-1992)", in UNESCO, *Des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle*, Paris, UNESCO/CISH, 1999, p. 171.

¹⁹⁶ V. J. Ngoh, *Les dessous de la réunification du Cameroun. De 1955 à 1961*, Limbe, Presprint, 2011, p. 5.

¹⁹⁷ *Les Cahiers de Mutations*, vol 076, janvier 2012, p. 6.

¹⁹⁸ <http://mission-universelle.catholique.probleme-anglophone-vu-par-les-vevques/>, consulté le 31 décembre 2021.

¹⁹⁹ "Crise anglophone au Cameroun : Human Rights Watch dénonce des cas de torture", sur JeuneAfrique.com, 6 mai 2019, consulté le 30 mai 201.

soldats ripostent et entre les deux, les nombreux cas de tortures, de viols et les victimes civiles et collatérales qui se comptent par milliers²⁰⁰.

Les cas de massacre sont malheureusement devenus monnaie courante dans les régions du NOSO. Si la crainte d'une contagion des autres zones du territoire semble de moins en moins formulée dans l'opinion publique du fait des enjeux multiples à l'œuvre au NOSO, il n'en demeure pas moins vrai que les entrepreneurs politiques dans l'ensemble du Cameroun n'hésitent à se jouer de la surenchère sur cette crise²⁰¹. Le Grand Dialogue National sensé faciliter la sortie de crise tarde à porter des fruits. C'est ainsi qu'en plus d'une crise sociale et politique, la zone anglophone du pays est en proie à une crise sécuritaire et humanitaire. La condamnation à vie des leaders ambazoniens autoproclamés tels Sisiku Ayu Tabe semble ne pas véritablement calmer la situation sur le terrain. Les médias internationaux et en particulier français (Le Monde, France 24, TV5 Afrique...) mettent davantage l'accent sur la crise humanitaire, les violences et les dégâts collatéraux. Tous essaient d'expliquer pourquoi il y'a une crise sans vraiment chercher de responsable et sans proposer des moyens de sorti de crise²⁰². Les partenaires étrangers et particulièrement l'Union Africaine hésitent à s'impliquer véritablement dans cette crise à cause du manque d'information sur les réelles circonstances du conflit. Au début impliqué par biais diplomatique, les États-Unis, l'ONU, le Parlement Européen et le Congrès américains semblent se désintéresser du conflit, au moment où les ONG accusent les protagonistes de graves violations des droits de l'Homme²⁰³.

II- LES MOBILES DE LA PERSISTANCE DU CONTEXTE D'INSECURITE

Parler des mobiles de la persistance du contexte d'insécurité, c'est tenter, dans un effort prospectif, de prolonger l'analyse sur les différents blocages qui empêchent le véritable retour à la sécurité collective au Cameroun. En effet, la sécurité est une condition fondamentale du développement. Sans sécurité, point de développement. Cette lapalissade admise de tous ne saurait s'appliquer si après en avoir fait un inventaire exhaustif, l'on ne pousse pas la réflexion sur les mobiles de persistance du contexte d'insécurité au Cameroun. Ceci revient à parcourir en sens inverse, les mobiles de naissance des crises et les ouvrir à l'influence contextuelle. Mais pour rester dans la philosophie performative du présent travail, on s'efforcera de sortir des

²⁰⁰ <https://www.hrw.org/un-site-du-patrimoine-mondial-attaque-au-cameroun>, consulté le 30 décembre 2021.

²⁰¹ "Crise anglophone au Cameroun : Human Rights Watch dénonce des cas de torture", sur JeuneAfrique.com, 6 mai 2019, consulté le 30 mai 2021.

²⁰² P. Bouopda Kamé, *La crise anglophone au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 2018.

²⁰³ " *Cameroun : le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira le 13 mai sur la crise anglophone*" in <https://www.jeuneafrique.com>, consulté le 25 juillet 2020.

sentiers battus. Ainsi, notre inventaire se fera aussi bien au niveau de l'infrastructure tactique et opérationnelle qu'au niveau des institutions et des politiques de gouvernance.

1- Une réponse sécuritaire globale perfectible face à la recrudescence du désordre

Si la sécurité collective est mise en mal au Cameroun depuis bientôt une décennie, c'est non seulement du fait d'un environnement international géopolitique complexe, mais aussi de l'insignifiante réponse sécuritaire face à la recrudescence du désordre. Ainsi, pour prendre le cas de la guerre contre Boko haram, on observe que la réponse camerounaise demeure cloisonnée, militaro-centrée, lacunaire et nationale²⁰⁴. Cette appréciation pourrait s'étendre à l'ensemble des conflits actifs ou en ébullition que l'on observe au Cameroun. C'est depuis 2014 que les raids, les attaques et les incursions persistent de la part de Boko Haram à l'extrême-nord, des combattants séparatistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis 2016 et des combattants armés à et rebelles centrafricains à l'Est du Cameroun. Dans ce dernier cas la riposte du gouvernement n'a pas encore pris la forme d'une véritable opération militaire. Mais dans les deux premiers cas, on peut remarquer que l'option privilégié du gouvernement a surtout été militaire. Même si des initiatives alternatives ont été tentées pour le cas du NOSO, force est de reconnaître que l'option militariste a été partout et de tout temps privilégiés. Les autres initiatives ont été des essais, mieux, des parenthèses dans un processus de riposte militaire ininterrompue²⁰⁵.

Malheureusement, il semble que ce choix se révèle insuffisant au regard des mutations opérés par ces différentes menaces. Entre mai et août 2014, une trentaine d'attaques furent enregistré de Fotokol à Assighasia, soit les trois départements de l'extrême Nord-Cameroun secoués par la crise. La création de la 4^{ème} région militaire, la réorganisation des zones de guerre et le repliement de nouveaux corps à l'Extrême-Nord sont, entre autres, les mesures qui ont été prises entre 2014 et 2016²⁰⁶. L'intervention de l'armée tchadienne entre dans la même logique. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, c'est la même préférence pour l'option militaire qui prévaut sur le terrain depuis le début du conflit. L'agencement des réponses militaires mises en perspective avec les contraintes géographiques, humaines et stratégiques traduisent au niveau local, la tendance centrée sur l'option militaire. C'est ainsi que les organisations de la société civile présentes sur le terrain dénoncent l'absence d'un

²⁰⁴ J. V. Ntuda Eboude, M. B. Funteh, H. Mbarkoutou Mahatmat & J-L. Nkalwo Ngoula, *Le conflit de Boko Haram au Cameroun : Pourquoi la paix traîne-t-elle*, Yaoundé, Friedrich Herbert Trifung, 2017, p. 24.

²⁰⁵ Mohaman, Colonel de l'armée camerounaise, 49 ans, entretien du 10 juillet 2021 à Jabane, département du Ndian, région du Sud-Ouest.

²⁰⁶ J. V. Ntuda Eboude, M. B. Funteh, H. Mbarkoutou Mahatmat & J-L. Nkalwo Ngoula, *Le conflit de Boko Haram*.

mécanisme de collaboration qui mets un accent sur les actions à mener. Elles redoutent la réponse militaire qui peut occulter les autres catégories d'initiative que proposent les organisations humaines et religieuses.

Par ailleurs et en matière de lutte contre le terrorisme, les premières mesures institutionnelles ont été observés dans l'élaboration du droit encadrant la répression de cette activité. En écho à la déclaration de la guerre contre Boko Haram et à la suite de la mobilisation militaire, le Cameroun s'est attelé à produire un arsenal juridique réprimant le terrorisme. Le contexte d'insécurité a permis notamment, de compléter la production des textes de lois comme la loi sur le régime des armes et munitions et le Code pénal en vigueur. Le 23 décembre 2014, le Cameroun s'est doté d'un texte spécifiquement lié à la lutte contre le terrorisme, il s'agit de la loi n°2014/028 portant répression des actes de terrorisme. Dans l'optique de munir le juge camerounais d'un instrument juridique lui permettant de réprimer les actes de terrorisme, le législateur a adopté cette loi même si l'opinion publique a tôt fait de la ranger dans la catégorie des textes liberticides.

Il faut dire que c'est au lendemain de l'indépendance et en contexte de lutte contre le nationalisme que, le législateur camerounais a adopté les premiers textes de loi pouvant lui permettre d'encadrer la société et lutter contre le terrorisme²⁰⁷. L'incrimination des actes terroristes en droit camerounais révèle par conséquent d'une diversité des valeurs caractérisée par une transformation des infractions de droit commun en infractions terroristes. La quasi-totalité des droits consacrés par la Constitution sont des droits fondamentaux reconnus aux personnes. C'est la raison pour laquelle ils sont protégés par la loi pénale de 78. L'essentiel des textes de droit s'accordent pour affirmer qu'un comportement portant atteinte à la vie ou à l'intégrité physique est une infraction punie par la loi. La commission des actes de terrorisme portant atteinte à la paix et à la sécurité porte aussi atteinte aux droits de la personne et de l'État²⁰⁸. Il apparaît sur le plan normatif que ces dispositions juridiques sont peu ou mal appliquées. Par conséquent, les mesures juridiques paraissent insignifiantes pour lutter contre le terrorisme.

²⁰⁷ A. H. Assembe Ndi, "Autopsie "d'une arme fatale" : l'ordonnance n°62-OF-18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion au Cameroun", in B. Djuidje Chatué (dir), *Les réformes de droit privé en Afrique : actes du colloque organisé par le laboratoire d'études et de recherche sur le droit des affaires en Afrique (LERDA)*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2016, pp. 483-504.

²⁰⁸ A. Minkoa She, *Droits de l'homme et droit pénal aux Cameroun*, paris, Economica, 1999 p. 126.

La militarisation tous azimuts des zones affectées par les crises sécuritaires au Cameroun a inhibé les capacités des communautés à la résilience. Les localités de l'Extrême-nord du Cameroun, le l'Est et surtout du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont constitué des cibles de la furie meurtrière des assaillants de Boko Haram au même titre que les bases militaires qu'elles abritent. Les nombreuses violations des droits humains (largement documentées par des ONG) qui accompagnent les opérations des services de sécurité camerounais exposent davantage les civils, tout en détériorant la confiance et la collaboration entre les populations et l'armée²⁰⁹. Face à l'asymétrie croissante de la menace, les populations, encore marquées par les stigmates des représailles injustifiées qu'elles ont subies dans le cadre de la lutte contre les assaillants armés (chaque fois qu'elles ont dénoncé leurs bourreaux, elles ont souvent été assimilées à l'ennemi par certains militaires en panne de discernement), ont rechigné à coopérer. L'indiscipline des soldats se caractérise par des brimades sur les villageois, le racket des populations, la récurrence des scandales avec mort d'hommes dans leurs activités et dénoncés par les ONG et ont fini par entamer la confiance des populations vis-à-vis des corps armés engagés dans la lutte contre l'insécurité au Cameroun²¹⁰.

L'interdiction de la mobilité humaine a aussi fragilisé le potentiel économique et renforcé les ressorts de la radicalisation violente dans les régions, avec une note toute spéciale pour le NOSO qui a été victime de la plus longue coupure d'internet de l'histoire (93 jours, du 19 janvier 2017 au 20 avril 2017)²¹¹. La fermeture de plusieurs marchés, y compris ceux à bétail et proche des frontières a perturbé les échanges économiques transfrontaliers vitaux pour les populations de la région de l'Est et du Grand-Nord Cameroun. L'embargo sur certains produits agricoles et l'interdiction de la circulation des mototaxis, appliquées sans offres alternatives, ont précipité dans le chômage des centaines de jeunes et perturbé la mobilité pour les maillons essentiels de la paix sociale que sont les instituteurs, les infirmiers, les moniteurs agricoles ou les techniciens d'élevage qui transportent la connaissance et l'assistance vers des zones enclavées²¹². Une situation qui accroît le mécontentement social, le rejet des autorités et l'attractivité des recruteurs affiliés à Boko Haram. Les mesures prises par les pouvoirs publics ont parfois porté atteinte aux droits fondamentaux. Les nombreuses violations des droits

²⁰⁹ Ch-Ph. David, *Repenser le terrorisme : concept, acteurs et réponses*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

²¹⁰ J. Baud., *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Éditions du Rocher, 2003

²¹¹ W. Tchango, "Cameroun - Coupure d'internet: Le bilan sera très lourd », *cameroon-info.net*, consulté le 1^{er} janvier 2022.

²¹² Saïbou Issa, « Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun, in *Kaliao*, revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua, 2014.

humains (largement documentées par des ONG) qui accompagnent les opérations des services de sécurité camerounais exposent davantage les civils, tout en détériorant la confiance et la collaboration entre les populations et l'armée. Un constat qui contredit les fondamentaux d'une stratégie de contre-insurrection dont le principal enjeu est la conquête des cœurs et des esprits des populations pour gagner en légitimité, mobiliser le renseignement populaire et isoler les factions militarisées tapies dans les communautés²¹³.

2- La question des politiques publiques de « dé-radicalisation » et la prise en compte des limites du tout répressif comme stratégie globale de l'atténuation de la menace terroriste

Si l'État du Cameroun semble convaincu que l'option militaire est la seule fiable, il existe auprès de la société civile une frange importante de forces vives qui ont montré à plusieurs reprises les limites de l'option militariste dans la résolution des conflits. Evidemment, il faut reconnaître que la politique de la main tendue aux insurgés n'a pas toujours produit les résultats attendus. Cependant, force est de constater qu'elle demeure une option politique d'apaisement et la voie par excellence de sortie pour de milliers de combattants qui n'ont plus d'issue que de retourner dans leurs communautés de départ²¹⁴. Les politiques, les militaires et les communautés victimes savent qu'une partie des attaques et incursions dans les villages de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun sont l'œuvre des fils du terroir résiliés face aux difficultés de la vie. Dans le NOSO, le schéma semble s'appliquer parfaitement et il urge de sortir de cette impasse qui laisse aux recrues des groupes insurgés le choix entre la pression sociale insupportable et la prison, ou une mort rapide au combat. Toutefois et sans être une panacée, la politique du pardon et du retour des repentis requiert un minimum de condition dont les principales sont le consensus des communautés de départ à accueillir leurs enfants et la capacité de l'État à mettre sur pied un protocole de dé-radicalisation²¹⁵.

Tant que les jeunes camerounais restent coincés dans la nature sans perspective de retour, la paix dans les localités affectées restera une chimère. La question de la nécessité d'une politique de dé-radicalisation au Cameroun doit cependant être précédée par le constat alarmant d'un déficit de cadre d'actions en matière de contre-radicalisation. Entendue comme l'ensemble des dispositifs de prévention de la radicalisation, la contre-radicalisation au Cameroun reste

²¹³ P.-C. Pahlavi, *La guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie (1945-1961) : Entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, L'Harmattan, 2004.

²¹⁴ J. V. Ntuda Eboude, M. B. Funteh, H. Mbarkoutou Mahatmat & J.-L. Nkalwo Ngoula, *Le conflit de Boko Haram au Cameroun*, p. 28.

²¹⁵ V. Ntuda Eboude, M. B. Funteh, H. Mbarkoutou Mahatmat & J.-L. Nkalwo Ngoula, *Le conflit de Boko Haram au Cameroun*, p. 28.

encore un champ peu investi, surtout par les politiques publiques. Le répertoire de quelques actions encore visibles, notamment dans la Région de l'Extrême-Nord, décline des acteurs issus des Agences des Nations Unies (PNUD, UNFPA), de la société civile, des ONG internationales (PAIC, Plan International...) et de l'État²¹⁶. Il faut ajouter à ces facteurs endogènes, des initiatives sous régionales et internationales qui aboutiront à la résolution et des crises comme celle en Centrafrique qui à nourrit et entretient les foyers d'insécurité au Cameroun tel que le front de la région de l'Est²¹⁷.

De pareilles initiatives viseraient à adresser les déterminants socioéconomiques de la radicalisation à travers les projets générateurs de revenus, des formations pour les jeunes exposés aux risques de radicalisation dans les zones affectées. La dilution des déterminants socioculturels de la radicalisation par le renforcement de la cohésion intercommunautaire et interreligieuse, la mise en place de plateformes régionales de cohésion sociale et de dialogue, le renforcement des capacités de la société civile en promotion de la paix et de la bonne gouvernance, la formation des maires et autorités traditionnelles aux mécanismes du vivre ensemble, la capacitation des communautés à la gestion des conflits anciens et nouveaux²¹⁸. Les déterminants idéologiques de la conflictogénéité de notre société peuvent être atténués par la mise à contribution des leaders religieux et d'associations interreligieuses pour la sensibilisation dans les lieux de culte, l'encadrement des écoles coraniques. Pour autant, ces initiatives, portées principalement par des organismes d'appui au relèvement précoce, ne s'inscrivent dans aucune matrice d'actions, elle-même tributaire d'une politique de contre-radicalisation à l'échelle nationale²¹⁹. Le déficit structurel amplifie la question de la dé-radicalisation dont l'enjeu réside dans la déconstruction cognitive d'une conviction radicale. De la contre-radicalisation à la dé-radicalisation, le Cameroun ne semble pas avoir amorcé le processus de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au niveau national. L'absence d'une réponse organisée face au retour des premiers ralliés dans la crise contre Boko Haram et même dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest traduit clairement un déficit de plan civil de résolution à long terme de la crise Boko Haram au niveau national.

²¹⁶ Ndikum Aziéh, lieutenant-colonel dans l'armée camerounaise, 48 ans, entretien à Garoua le 08 juillet 2021.

²¹⁷ C. Ze Aye, "Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Internationales (OI) à l'Est Cameroun : Aperçu historique et état des lieux de 1963 à 2019", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé, 2021, pp. 201-203.

²¹⁸ I. W Zartman, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1990.

²¹⁹ Y. A. Chouala, "Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise", *Polis /R.C.S.P. / C.P.S.R. Vol. 8, Numéro Spécial, 2001*

La crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a poussé le président de la République Paul Biya à tenir un discours dans lequel à la surprise générale, ce dernier annonçait la convocation d'un Grand Dialogue National inclusif aux fins de trouver une suite consensuelle à la crise des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il faut également préciser que la sortie du Chef de l'État intervenait à un moment où le pays était en proie à une crise politique et qui accentuait de manière inquiétante le cloisonnement de la société en caste extrémiste sous fond de relan ethno-tribal²²⁰. Même si le discours sur la décentralisation occupe l'espace public, c'est un truisme de constater que le Grand Dialogue National tarde à porter ses fruits. Deux années après sa tenue, la crise dans le NOSO se poursuit en (dé)multipliant le nombre de victimes. Un problème de gouvernance qui s'accroît avec la disparité de développement que l'on observe dans le pays.

Dans le même ordre d'idées, les limites des diverses interventions militaires conduites par le B.I.R, en collaboration avec la FMM et d'autres forces de défense camerounaises, au sahel, dans le Bassin du Lac Tchad en général et dans la partie septentrionale du Cameroun en particulier, théâtre d'opérations de la secte islamiste Boko Haram, interrogent la résilience et l'avenir des insurrections djihadistes dans cette localité. Ceci étant, y a-t-il d'autres moyens envisageables pour une sortie de crise ? Cette question, les pays de la CBLT où Boko Haram sévit se la posent régulièrement. En effet, ces pays dont fait partie le Cameroun, sont engagés dans une lutte sans merci contre la mouvance Boko Haram autour du lac Tchad²²¹. Depuis 2009, ils n'ont cependant pas réussi à venir à bout de l'insurrection en dépit de la formation en 2015 d'une coalition antiterroriste avec le Niger, le Cameroun et le Tchad, la Force Multinationale Mixte (FMM)²²². Les impasses de la stratégie de répression viennent, entre autres, des déficiences de ses forces de sécurité et de nombreux dégâts collatéraux qui ont pu rebuter la population locale, éloigner les civils des pouvoirs publics et, dans certains cas, pousser des jeunes dans les bras des djihadistes. Plus fondamentalement encore, l'incapacité de ces pays à sortir de la crise et à rétablir la paix se nourrit d'une vision biaisée du conflit qui, a priori, écarte les solutions alternatives²²³. En effet, le grand récit de la lutte contre le terrorisme au Sahel se

²²⁰ Le 26 janvier 2019, Maurice Kamto, arrivé second aux élections présidentielles d'octobre 2018 fut arrêté dans un domicile privé à Douala. Enfermé à la prison de Kondengui avec quelques 200 membres de son parti et des alliés, il leur est reproché entre autres, de contester les résultats des dites élections en dépit d'un contentieux inédit et à l'issu duquel le conseil constitutionnel s'est prononcé, et d'avoir organisé des marches non autorisées par l'administration.

²²¹ P. de Montclos, "Boko Haram et les limites du tout-répressif au Nigeria : de nouvelles perspectives ? ", *Notes de l'Ifri*, juillet 2020, p.7.

²²² *Ibid.*, p.8.

²²³ De Montclos, "Boko Haram et les limites du tout-répressif au Nigeria...", p.7.

focalise généralement sur les atrocités commises par les insurgés et non par les forces gouvernementales qui les combattent. Dans le cas du Nigeria, les décideurs politiques, les médias et certains chercheurs insistent ainsi sur les crimes, bien réels, de la nébuleuse Boko Haram dans les régions à la lisière du lac Tchad : décapitations de militaires, exécutions de travailleurs humanitaires, attentats suicides, assassinats de chrétiens, enlèvements de collégiennes, etc. En revanche, ils sont bien moins prolixes sur les nombreuses exactions perpétrées par des forces gouvernementales : tortures dans les prisons, viols de jeunes filles dans des camps de déplacés.

3- Les disparités de développement face à la problématique de la gouvernance

La question de la gouvernance est au cœur des débats dans la plus-part des pays en Afrique au Sud du Sahara depuis plusieurs décennies. Le concept de « bonne gouvernance » abondamment utilisé en particulier par la Banque mondiale et de façon plus accentuée depuis l'an 2000, sert souvent de détour pudique pour dénoncer les pratiques de mauvaise gestion des affaires publiques. En effet, la plupart des africains sont classés parmi les mauvais élèves de l'indice de perception de la corruption publié chaque année par *Transparency International*. La Somalie, le Soudan, la Guinée Équatoriale, le Burundi, la RD Congo, le Tchad, l'Angola, la Guinée, le Zimbabwe et le Kenya figurent chaque année à la fin du classement²²⁴. Au Cameroun, c'est depuis plusieurs décennies que des intellectuels comme le philosophe Fabien Eboussi Boulaga et des acteurs de la société civile ont commencé à tirer les sonnettes d'alarme. D'après les partisans de ces théories qui ont été fortement enrichies en faveur des différentes crises qui sévissent dans le pays, la bonne gouvernance aurait permis d'éviter certaines sinon d'en atténuer les faits. Il existe un indubitable lien de causalité entre gouvernance et stabilité sociale. Ainsi, la société se porte au mieux à mesure que la bonne gouvernance est appliquée. Droits de l'homme, niveau de vie et développement sont des catalyseurs de stabilité et de développement. C'est ainsi que depuis 2010, l'État s'est lancé dans une vaste entreprise d'investissement autour des grands travaux. Ceux-ci ont concerné l'ensemble des villes du pays, mais de façon particulière, les zones chaudes. Dans les zones en conflit, le président de la République a instruit de vastes plans de développement. C'est ainsi que la région de Bakassi a servi de trame d'expérimentation à ces projets. Le Programme prioritaire de développement de

²²⁴ P. Jacquemot, *Economie politique de l'Afrique contemporaine*, Paris, Armand Collins, 2013, p. 119.

la zone de Bakassi et du programme de développement du Grand Nord a ainsi été lancé pour expérimenter ces projets d'envergure²²⁵.

Le plan tarda à être exécuté, c'est pourquoi les politiques montèrent une fois de plus au créneau avec le plan d'urgence national triennal de 925 milliards FCFA annoncé par le Chef de l'État en décembre 2014. Bien avant cette annonce, le gouvernement avait arrêté un *Programme d'Aménagement du Territoire* (PAT) qui s'inscrivait dans la mise en œuvre du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi, notamment son axe relatif à la modernisation de l'appareil de production et de développement des productions agricoles, animales, halieutiques en vue de la création des richesses²²⁶. L'État s'est ainsi engagé, avec l'appui des partenaires au développement, à augmenter les rendements et les superficies de l'ordre de 30% par rapport au niveau de 2005. Cette stratégie visait la sécurité et l'autosuffisance alimentaire, le développement des productions agricoles, la réduction de la pauvreté à travers la diversification des productions vivrières, la lutte contre la désertification et le développement de l'élevage, l'encadrement de la jeunesse, la promotion des activités à hautes intensités de main-d'œuvre (HIMO)²²⁷.

Le Programme d'Aménagement du Territoire (PAT) fondé sur une stratégie de résilience et de relèvement immédiat, avait pour objectif de créer les conditions favorables à la pratique des activités génératrices de revenus et de création d'emplois. Il s'agissait pour le gouvernement de réduire la vulnérabilité des populations et les risques de leur enrôlement par Boko Haram pour ce qui est de la crise dans sa partie septentrionale. Il ressort également que le septentrion en général, et la région de l'Extrême-Nord en particulier sont les principaux bénéficiaires des investissements d'urgence de l'État²²⁸. Malheureusement, dans cette région comme dans l'ensemble des autres régions du Cameroun, les projets d'investissements ne sont pas implémentés avec efficience. Les détournements, la corruption et la prédation économique privent le pays de fonds importants qui allaient servir à la création des hôpitaux, des écoles, l'aménagement des routes etc. Le développement économique du pays est pris en otage par des élites égoïstes mues par leur seul intérêt et la recherche du bénéfice individuel.

²²⁵ M. Chelipi-Den Hamer, "Sécurité et développement sont-ils interdépendants ? ", *Les analyse géopolitiques de l'aide*, note de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques, 2020.

²²⁶ DSCE, p. 64.

²²⁷ B. Barbier, C. Seignobos & als, "Les enjeux de développement agricole dans le Grand Nord du Cameroun", colloque du 27-30 mai 2002, Garoua, Cameroun.

²²⁸ Ndikum Azieh, 58 ans, habitant de Maroua, 08 juillet 2021.

L'appréciation générale que l'on peut porter sur ces projets de façon globale n'est malheureusement pas des plus reluisantes. La plupart des grands chantiers supposés désenclaver le pays et impulser son développement sont devenus des gouffres à sous. Barrages, projets agricoles et d'industrialisation sont devenus des niches d'assèchement de fond sans véritable rentabilité pratique. Les entrepreneurs du crime n'ont pas hésité dans la partie septentrionale du pays et dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, à jouer sur cette sensibilité pour nourrir leurs projets funeste et macabre. C'est pour cette raison qu'il urge de formuler des propositions de reprise dans le double sens d'éradiquer les poches de crise et de prévenir leurs métastases dans les autres localités du pays.

III- PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE BOKO HARAM AU CAMEROUN

Le Grand Nord vit depuis bientôt une décennie au rythme des confrontations entre Boko Haram et les soldats camerounais. Les populations quasiment résignées sont prises entre les deux feux. Dans l'opinion publique, la guerre contre Boko Haram se banalise progressivement car la lassitude a fait son nid. Et pourtant, les incursions meurtrières de la secte ne diminuent pas. Il urge par conséquent de raviver la flamme de la riposte et de construire un étau protecteur pour parer aux éventualités malheureuses. On abordera la perspective aux doubles plans institutionnels et opérationnels, non sans avoir évalué la contribution des partenaires locaux et étrangers. Les associations qui œuvrent pour le dialogue interreligieux comme les partenaires actifs de la pacification sont faibles et dispersées²²⁹. Leurs activités se limitent parfois à la dénonciation verbale ou à l'organisation de rencontres et ateliers entre dirigeants d'églises et ont peu d'impact sur la population. Il urge pour sortir de cette spirale, d'aborder les questions de fond c'est-à-dire faire des propositions qui tiennent compte des réalités, des besoins et des contextes.

1-De la prévention à la mise sur pied de véritables politiques de dé-radicalisation par la lutte contre le sous-développement, la promotion de la bonne gouvernance, la collaboration et un dialogue continue

Malgré l'ampleur et la complexité des obstacles à surmonter pour extirper les racines de l'extrémisme violent et de l'insécurité tant sur le plan global que local, plusieurs entités étatiques ont su négocier ces obstacles avec succès dans un large éventail de contextes culturels,

²²⁹ P. Jacquemot, *Economie politique de l'Afrique contemporaine*, Paris, Armand Collins, 2013, p. 119.

géographiques, socioéconomiques, etc. Ceci étant, le Cameroun pourrait apprendre des expériences d'ailleurs dans sa lutte contre la criminalité transfrontalière afin de défendre son territoire, en mettant un programme de pérennisation de la paix aux efforts d'éradication de l'extrémisme et du terrorisme qui servirait de levier pour l'éducation à la paix en interne tout en préparant les populations locales aux stratégies de défense populaire en cas d'attaque par des terroristes transfrontaliers et autres bandes armées. Cette prévention nécessiterait un rapprochement plus étroit entre le programme et le modèle de « paix positive » du sociologue Johan Galtung, dans lequel la paix n'est pas seulement l'absence de violence, mais aussi la présence des facteurs allant de pair avec les sociétés pacifiques²³⁰. Faire de cette approche un tremplin pour éviter la persistance de l'extrémisme violent et du terrorisme, revient à intégrer un rapport publié en 2016 par le START (*National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism*), un centre d'enseignement et de recherche de l'Université du Maryland, qui rappelle que, dès les années 1960, le criminologue Travis Hirschi écrivait que sa discipline ferait mieux de consacrer moins d'énergie à se demander « Pourquoi font-ils cela ? » et plus à se demander « Pourquoi ne le faisons-nous pas ? »²³¹. Dans cette logique, et en prenant la paix et les sociétés pacifiques, plutôt que le conflit et les sociétés déchirées, comme référentiel pour la recherche, l'analyse, puis la programmation et l'élaboration des politiques, les efforts de pérennisation de la paix peuvent mettre l'accent sur une solution plus globale et plus permanente au problème de l'extrémisme violent²³². En adoptant au Cameroun, comme ailleurs, le programme de sécurité et de paix positive comme l'ont déjà fait les organisations telles que l'*Institute for Economics and Peace*, qui a recensé une liste de qualités définissant les sociétés pacifiques : gouvernement efficace, environnement sain pour les entreprises, répartition équitable des ressources, respect des droits d'autrui, bonnes relations avec les pays voisins, libre circulation de l'information, capital humain élevé et faible niveau de corruption²³³. Ces facteurs sont aussi ceux dont la détérioration s'accompagne souvent d'une montée de la violence extrémiste. Ils pourraient donc servir de critères de base aux collectivités territoriales cherchant à établir leurs propres plans pour se prémunir contre ce type de violence²³⁴.

Les tenants de la pérennisation de la paix peuvent aussi prendre en exemple des pays tels que le Sénégal, qui, bien que très majoritairement musulman et situé dans une région

²³⁰ J. Galtung, "Violence, Peace, and Peace Research", *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, 1969, p.16.

²³¹ P. Simi, "Recruitment and Radicalization among US Far-Right Terrorists", *National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism*, novembre 2016, p. 19.

²³² J. Bowen, "Pourquoi la prévention de l'extrémisme violent passe par la pérennisation de la paix", *IPI*, 2017 p.7.

²³³ Bowen, "Pourquoi la prévention de l'extrémisme violent...", p.8.

²³⁴ *Ibid.*

considérablement exposée au risque de violence extrémiste, a été relativement peu touchée par celle-ci. Les analyses récentes du pays, comme celle réalisée par le professeur Scott Strauss, de l'Université du Wisconsin à Madison, ont déterminé que sa relative immunité au conflit résultait essentiellement de son capital de tolérance religieuse, d'ouverture, de pluralisme et d'esprit de conciliation²³⁵.

Toujours en rapport avec l'approche de la sécurité et de la paix préventive comme réponse à l'extrémisme violent et au terrorisme, il n'est pas superflu de noter qu'il est nécessaire de développer, un important plan sur les capacités de paix intrinsèques et de travailler étroitement non seulement avec les individus ayant succombé à l'extrémisme, mais aussi avec ceux qui ont choisi d'autres voies²³⁶. Cette méthode aiderait à déterminer les facteurs déterminant les décisions favorables à la paix, et pas seulement celles qui entretiennent le conflit.

Bien que chaque société ait sa propre idée des facteurs propres à renforcer sa résistance à l'extrémisme violent et au terrorisme, et que cela dépende d'un faisceau de conditions dépendantes du contexte, ces facteurs peuvent inclure, entre autres, une instruction civique dispensée à toute la population. L'UNESCO a déterminé que l'instruction civique était indispensable pour engendrer la réflexion critique et encourager la résolution des controverses par le dialogue. Pourtant, celle-ci est souvent absente des programmes officiels de l'enseignement public²³⁷.

Par ailleurs, on aura compris que la réponse des pouvoirs publics face à la guerre contre Boko Haram en particulier et les crises sécuritaires au Cameroun en général présente de nombreuses lacunes : le sous-financement des initiatives publiques de développement local par rapport aux besoins exprimés hypothèque le renforcement de la résilience communautaire²³⁸; le confinement des organisations d'appui et d'assistance aux mesures de relèvement précoce alors qu'il faut déjà agir sur les leviers de développement. La question de la gestion et de l'accès aux ressources du lac Tchad n'est pas adressée dans les plans de développement concertés et pourtant, le fleuve du fait des potentialités diverses représente un intérêt géopolitique dans les

²³⁵ S. Scott, *Making and Unmaking Nations: War, Leadership, and Genocide in Modern Africa*, Cornell University Press, 2015, p. 18.

²³⁶ Bowen, "Pourquoi la prévention de l'extrémisme violent...", p.8.

²³⁷ UNESCO, La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation : Guide à l'intention de décideurs politiques, 2017, disponible à <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002480/248087f> .

²³⁸ J. V. Ntuda Eboude, M. B. Funteh, H. Mbarkoutou Mahatmat & J-L. Nkalwo Ngoula, *Le conflit de Boko Haram au Cameroun*, p. 31.

projections de différents acteurs. L'instrumentalisation par Boko Haram des tensions entre les communautés Buduma, Haoussa et Peul autour de l'accès et du contrôle des ressources des rives nigériennes du lac Tchad représente un cas d'école qui devrait alerter les autorités camerounaises²³⁹. Il faudrait par ailleurs indiquer que la plupart des réponses publiques restent circonscrites dans un cadre national tandis qu'elles s'attaquent à une menace transnationale. En dehors de la FMM qui représente un fruit de la coopération sécuritaire sous régionale, les réponses sur le terrain humanitaire et du développement échappent à toute logique régionale, trans-étatiques²⁴⁰. En même temps, il est clair qu'en matière de planification stratégique, la question Boko Haram à l'Extrême-Nord est toujours perçue comme une préoccupation secondaire, d'où l'absence d'un plan d'urgence régional capable d'envisager des investissements de grande ampleur nécessaires au recul de la pauvreté²⁴¹.

Il urge dans ce processus de dé-radicalisation, de créer contre le sous-développement. En effet, le développement peut être matériel ou spirituel. Dans cette perspective et principalement pour ce qui concerne Boko Haram, une mention toute spéciale doit être accordé au discours sur le fait religieux. En effet, l'un des problèmes au sein de l'islam est l'absence d'une instance représentative de toutes les communautés musulmanes qui pourrait veiller à analyser la diversité des discours des musulmans du Cameroun et à remédier au fossé générationnel en intégrant les jeunes. Ainsi, au plan local, nous plaidons pour la création d'une instance de concertation entre les différents courants, à valeur durable et formelle. L'une des tâches essentielles de l'instance représentative sera d'œuvrer pour la prise en compte de la diversité du paysage musulman en son sein, dans les milieux associatifs et dans la répartition géographique des projets financés par les partenaires étrangers situés dans les pays du Golfe. L'idéal serait que cette nouvelle instance organise un forum de dialogue entre musulmans²⁴².

Dans une perspective de dé-radicalisation par la lutte contre le sous-développement et la promotion de la bonne gouvernance, il urge de développer économiquement les régions vulnérables. Pour ne pas laisser le champ de l'action sociale aux systèmes de solidarité radicalistes qui se mettent en place, l'État devrait investir davantage dans les services sociaux dans les régions vulnérables. La Région de l'Extrême Nord, bien que l'une des plus peuplées du Cameroun, est l'une des moins développées. Il serait judicieux d'investir dans des activités

²³⁹ Issa Saïbou et Hamadou Adama, "Vol et relations entre Peuls et Guiziga dans la plaine du Diamaré (Nord-Cameroun)", *Cahiers d'études africaines*, n° 166, 2002.

²⁴⁰ Lukong Eric Jaydemoh, militaire, 43 ans, entretien le 11 juillet 2021 à Salak.

²⁴¹ J. V. Ntuda Eboude, M. B. Funteh, H. Mbarkoutou Mahatmat & J-L. Nkalwo Ngoula, *Le conflit de Boko Haram*.

²⁴² "Les chemins de l'extrémisme violent de Boko Haram"..., pp. 92-95.

génératrices de revenus au profit des rendus de Boko Haram et de la population en général. Il serait aussi indispensable de lutter contre la stigmatisation des communautés déjà pointées du doigt telles que les Kanuri et les minorités musulmanes qui n'ont pas de lien avec les groupes radicaux, mais au contraire de les associer aux initiatives de sensibilisation et de dé-radicalisation²⁴³.

Les services de sécurité devraient surveiller les activités des prédicateurs étrangers, en particulier égyptiens et haoussa. Ils devraient organiser la surveillance de prisons sensibles ainsi que le camp de réfugiés de Minawao à l'Extrême-nord. De son côté, le gouvernement se doit de contrôler le financement des associations musulmanes et religieuses en général car les partenaires étrangers se révèlent très souvent être des supports de discours fondamentalistes. Il s'agit de façon globale de reformer le secteur de l'éducation islamique. Puisque le discours des radicaux s'appuie sur l'éducation, il revient aux pouvoirs publics de mettre l'accent sur la déconstruction méthodique des préceptes coraniques utilisés par les leaders islamistes pour enrôler les populations. En effet, il s'agit premièrement de recourir aux spécialistes (arabes, haoussas, etc.) de la loi et de la doctrine islamiques pour démontrer aux repentis qu'ils étaient dans l'erreur. Ceci passerait par l'évocation des fondements de Boko Haram en comparaison aux contenus réels du Coran. Ces spécialistes devraient s'appesantir sur la contextualisation des textes coraniques afin de montrer que les pratiques modernes ne sont pas opposées aux recommandations du Prophète Mahomet²⁴⁴. La réorganisation et le suivi de l'enseignement de l'arabe pourraient être envisagés, à travers la nomination d'un Secrétaire national à l'enseignement privé islamique. D'un autre côté, la réorientation de l'aide islamique s'avère une nécessité, notamment par son ouverture dans les domaines tels que la médecine, l'ingénierie, l'informatique. Il urge en amont de ce processus, de mettre en place un programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes issus des universités islamiques.

Outre ces défis qui incombent à l'État dans la réorganisation et la régulation de l'enseignement islamique ainsi que la lutte contre la pauvreté dans la partie septentrionale du Cameroun, la question du rapport des repentis à la justice de l'État et leur (ré) intégration à leurs communautés ethniques d'origine pose problème. En effet, le Code pénal camerounais condamne les combattants qui sont coupables des infractions de terrorisme et d'insurrection. A cet effet, ils sont passibles des peines prévues par la loi. Une politique de dé-radicalisation réelle passerait préalablement par l'amnistie générale de ces ex combattants, ce qui aurait pour

²⁴³ Victor Epame Mbella, entretien du 10 juillet 2021 à Mora.

²⁴⁴ "Les chemins de l'extrémisme violent de Boko Haram"... , pp. 92-95.

conséquence d'encourager les combattants encore sceptiques à accepter de déposer les armes. Cependant, si le politique peut de par ces prérogatives surseoir aux poursuites judiciaires relatives à leurs actes, il reste que la réception de cette politique du pardon par les populations victimes des exactions de la secte n'est pas garantie²⁴⁵. Il reviendrait ainsi aux pouvoirs publics une fois de plus, d'intensifier des campagnes d'explication et de réconciliation auprès des populations, afin de les préparer à accepter la réhabilitation complète des repentis.

La mise sur pied d'un programme de formation sur le processus de radicalisation afin de parer à la faible connaissance de ces processus par les autorités nationales et locales. Celle-ci passe par les recyclages constants et les formations régulières qui permettent aux administrateurs et responsables locaux de vivre au quotidien les réalités des populations. Il urge dans ces processus d'impliquer les sociétés civiles, les élus locaux, les dignitaires religieux et les acteurs étatiques dans les politiques de contre-radicalisation. Face à la tolérance administrative qui a fait le lit du laxisme et de la corruption à l'Extrême-Nord Cameroun, il urge d'adopter un cadre législatif qui permette d'accompagner la vision et la stratégie de sortie de crise et proposer une offre claire et réaliste aux désengagés, mais qui ne puisse pas être comprise par les non engagés comme une prime à l'engagement et ne développer que des programmes de réinsertion qui profitent également aux membres des communautés d'accueil. Tout cela passe par une véritable pratique de la bonne gouvernance dans laquelle les populations rassurées vivent en étroite collaboration avec l'administration de qui elles se sentent comprises, proches et redevables.

Plus encore, pour veiller à ce que les sociétés fassent régner les conditions d'une paix et sécurité auto-entretenues, les pouvoirs publics dont les forces de défense et de sécurité et par ricochet le B.I.R, doivent intervenir régulièrement auprès des populations victimes d'exactions de Boko Haram de manière à conforter les acteurs locaux qui s'avèrent les mieux à même de renforcer leur sécurité. Cette stratégie de lutte comme l'insécurité doit s'étendre non seulement aux régions en crise sécuritaire, mais aussi à celles qui risqueraient de l'être dans l'avenir²⁴⁶. En raison de la nature complexe du terrorisme, avec sa palette de motivations idéologiques et de causes structurelles, il s'agira de toucher un vaste public²⁴⁷.

À terme, les réponses au terrorisme transnational doivent être intégrées à ce que Youssef Mahmoud et Anupah Makoond appellent une « métapolitique » nationale de pérennisation de

²⁴⁵ Ntuda Eboude, *Le conflit de Boko Haram au Cameroun*, p.31.

²⁴⁶ "Les chemins de l'extrémisme violent de Boko Haram", pp. 92-95.

²⁴⁷ Jawaid, "Pourquoi la prévention de l'extrémisme violent passe par la pérennisation de la paix", *IPI*, p.9.

la paix. Cette métapolitique peut par exemple être supervisée par un mécanisme englobant toutes les instances gouvernementales et surveillant les politiques nationales pour s'assurer qu'elles favorisent clairement le développement des facteurs engendrant la paix plutôt que le conflit et qu'elles ne causent pas de tort involontaire.

2-L'implication des ONG, des Organisations de la Société Civile (OSC) et le nécessaire dépassement de l'approche centrée sur l'État

La reconnaissance au Cameroun du potentiel des ONG et des OSC remonte à l'indépendance. Cette reconnaissance se manifesta davantage à travers la loi de 1990 sur les libertés d'associations. Mais de façon toute particulière, c'est la loi n° 99/014 du 22 décembre 1999 qui consacra les ONG en précisant le concept, la typologie, ainsi que leurs organisations et mode de fonctionnement²⁴⁸. Force est de reconnaître qu'avant l'avènement de cette loi, les comités de développement avaient joué et particulièrement dans les années 80, un rôle non négligeable dans la prise en charge de certaines populations vulnérable au Cameroun. En quelques décennies d'initiatives à vocation charitable, l'activité des ONG est devenue une vocation à part entière, reconnue comme un puissant outil politique et diplomatique. Elle est aussi un secteur économique important²⁴⁹. Au départ, les bases de l'action humanitaire dans l'histoire ont été aussi posées par les anthropologues et étendues par les psychologues. C'est Pierre De Senarclens qui a pu dévoiler l'inspiration anthropologique de l'action humanitaire en ces termes :

Elle est constitutive du lien social. Elle exprime de manière emblématique dans la protection que les parents accordent à leurs enfants. Elle est associée à la pitié ou plutôt à la compassion, qui traduit également le rapport d'identification mutuel que l'on retrouve au fondement de la solidarité entre les êtres humains, solidarité sans laquelle il n'est pas de société organisée²⁵⁰.

Marcelle Mauss complète la réflexion du don à trois contraintes : l'obligation de donner ; l'obligation de recevoir, l'obligation de rendre²⁵¹. Ces assertions auguraient déjà ce que l'on qualifie aujourd'hui de solidarité internationale, laquelle est animée par les associations tels les ONG et la société civile. Les ONG et OI au Cameroun ont toujours agi sous un double registre d'intervention, notamment dans les opérations de secours d'urgence et les missions d'aide au développement. Il faut noter que les secours d'urgence consistent à agir en situation de conflits

²⁴⁸ La loi n° 99/014 du 22 décembre 1999 du MINATD.

²⁴⁹ K. M. Cahill, *Au fondement de l'action humanitaire*, Nil, 2006, p. 269.

²⁵⁰ P. D. Senarclens, *L'humanitaire en catastrophe*, Paris, Presses des Sciences Politiques, 1999, p.29.

²⁵¹ M. Mauss, *Œuvre III*, Paris, Ed de Minuit, 1969 p.4.

armés ou des catastrophes naturelles. Tandis que, l'aide au développement commence quand les secours d'urgences sont à leur terme. Le développement prend son appui sur la période de reconstruction, qui transite vers une phase de développement en plein temps. Il est axé sur les domaines très variés tels que la production agricole, la santé et l'éducation et de plus en plus récemment, à travers la promotion de la démocratie.

Les grandes manœuvres et opérations des ONG en faveur de la sécurité au Cameroun ont commencé à être plus intenses avec les remous sociaux et politiques de l'an 2008 et l'année d'après²⁵². Les ONG/OI ont dû définir comment apporter des réponses ciblées contre les torts provoqués par les famines et les conséquences des crises politico-militaires dont fait face le Cameroun depuis 2014²⁵³. C'était toute la corne de l'Afrique centrale et de l'ouest notamment le Tchad, la RCA, le Nigéria. Les conséquences fâcheuses de ces événements ont pu être maîtrisées, grâce à une action de coordination du gouvernement du Cameroun alors que le Tchad de Hissen Habré à l'époque par exemple, devant la situation calamiteuse avait vite reconnu que son gouvernement ne pouvait pas contenir la difficile situation que vivait son peuple. L'Est Cameroun ne disposait ni de personnel, ni de moyens pour répondre énergiquement contre la famine et à assurer l'importation et la distribution des quantités massives d'aides alimentaires. Il fallut lancer un appel international de détresse en direction des bailleurs de fonds, des donateurs, et surtout des ONG de notoriété internationale¹⁷⁰.

Une chaîne de riposte générale fut mise en mouvements, aux fins de donner des réponses aux difficultés les plus atroces que traversaient les populations vulnérables et qui nourrissaient le prosélytisme des groupes extrémistes. Les principaux acteurs de réaction humanitaire comme les donateurs sollicitèrent l'appui logistique des ONG pour réceptionner les livraisons et les transports des vivres et produits de premières nécessités vers les zones sinistrées. Dans ce déferlement des ONG internationales qui réalisèrent à l'appel du gouvernement camerounais, on retient des acteurs laïcs et confessionnels²⁵⁴. Parmi les plus importants on nota l'action du Haut-Commissariat auprès des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Dans la classe des ONG laïques internationales, figure l'Action Contre la Faim (ACF). Cette ONG s'est engagée au chevet des réfugiés et populations hôtes. Dans la même section de ces ONG /OI qui ont mené des opérations des secours d'urgences que ce soit des cas

²⁵² Inondations dans la région de l'Extrême nord, préparation communautaire aux épidémies et pandémies sans oublier la prise en charge de la malnutrition aigüe suite à l'insécurité alimentaire.

²⁵³ Assistance aux réfugiés centrafricains de l'Est et l'Adamaoua ainsi que la prise en charge de populations déplacées internes de la crise anglophone et Boko Haram.

²⁵⁴ Mahamat Nour Abdoulaye, 55 ans, Secrétaire Permanent des réfugiés du site de Lolo, entretien du 13 février 2019 à Batouri.

de famine ou des guerres, on a repéré par exemple les agences du système des nations unies tels que l'OMS, l'UNICEF et le PAM et les ONG nationales à l'instar de la Croix-Rouge Camerounaise. Un an après, OXFAM²⁵⁵ se retrouva à l'Est grâce à la brèche ouverte par le gouvernement du Cameroun.

Il faut reconnaître que les missions d'urgences des ONG ont toujours répondu à une tradition consacrée qui est celle d'aider les populations victimes des guerres ou des revers du climat. De plus en plus malheureusement, elles doivent intervenir à cause des guerres ou des crises militaires aux fondements politiques et/ou sécuritaires. C'est dans ces moments pénibles que les actions d'assistance et d'urgence s'organisent pour aider les personnes déplacées. Les instabilités au niveau de la frontière Nord et Est du Cameroun rendent pérennes ces sollicitations des ONG et il urge de formaliser leurs interventions pour stabiliser ces régions. Avec la bande territoriale du Nigéria, Tchad, RCA, les secours d'urgence pourraient se déclencher pour relancer les activités agropastorales, délaissées dans l'Extrême-Nord par les inondations et les sécheresses. L'urgence qu'apportent les acteurs humanitaires attaque le problème de sous-développement dans les zones rurales. Ces différentes missions d'assistance ont révélé leurs limites au fil de temps, ceci a incité certains acteurs humanitaires à quitter le terrain de l'urgence pour donner des réponses aux problématiques de développement²⁵⁶.

Le deuxième registre dans lequel pourraient agir les ONG et la société civile au Cameroun est le secteur des actions de développement. Ces missions liées à l'aide au développement se sont mises à l'œuvre à partir de 2009 car cette période était caractérisée par une émulation politique et une certaine actualisation des menaces de famine et des crises de mobilités au Cameroun. Ce contexte a incité les acteurs de l'espace humanitaire à l'Est à redéfinir leur priorité ; il était question de passer de secours d'urgence à l'urgence de développement, car même la question du développement était présentée comme une urgence. Le défi originel des ONG ici consistait à distribuer des vivres dans le seul souci d'éviter la famine, mais ce contexte a favorisé une stratégie de développement axé sur la sécurité alimentaire avec en toile de fond, rendre l'aide alimentaire comme un instrument de développement. Cette stratégie s'est matérialisée en deux séquences majeures. La première forme du développement adopté par les ONG, était inscrite dans la logique d'encouragement de la population à l'appropriation des contraintes du développement²⁵⁷. Cette politique visait à

²⁵⁵ Emilio Huertas Arias, 50 ans, Directeur Pays d'OXFAM Tchad, entretien du 08 janvier 2019 à Garoua Boulai.

²⁵⁶ Ze Aye, "Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Internationales (OI) à l'Est..."», p. 81.

²⁵⁷ Armand Djegoltar, 43 ans, Vice-président du Programme National de la Sécurité Alimentaire du grand Nord Cameroun, Entretien du 12 février 2019 à Maroua.

inculquer l'autoproduction alimentaire aux populations. Cette initiative était appuyée par les propositions des fournitures d'aide matérielle et technique. Si le but manifeste était de d'outiller les populations pour conjurer le sort de leurs situations d'affligés, l'autre objectif tout aussi important était d'éloigner les populations des recruteurs pour les groupes radicaux. Pour le compte de la deuxième stratégie favorable à l'impulsion du développement, celle-ci est animée par les organisations non gouvernementales spécialisées dans la distribution de vivres. Il est question de donner une autre orientation à leur mission de développement, il s'agissait de passer aux programmes ciblés²⁵⁸. Tels que la distribution des fournitures aux écoles, d'autres programmes comme " vivres contre travail " étaient diligentés sur les travaux de réparation routière et assainissement.

L'autosuffisance alimentaire s'est traduite comme le pilier du développement selon les ONG dans les zones rurales²⁵⁹. En fonction des contraintes et des urgences, les ONG ont dédié l'ensemble de leur personnel, l'infrastructure et le matériel de transport initialement destinés à leurs opérations de secours d'urgence aux diverses opérations de développement. Leur stratégie du développement a eu un écho favorable dont l'impact a permis l'introduction des nouvelles approches de développement¹¹⁹, en ce qui concerne par exemple l'adaptation des techniques d'élévation de l'eau, l'amélioration de l'accès des producteurs à des semences céréalières et potagères appropriées, l'accroissement du nombre des saisons de culture, l'extension de la superficie des parcelles, et la vulgarisation de programmes de culture adaptés aux divers types de sol.

Les ONG /OI n'ont pas limité leur participation de l'aide au développement sur le plan alimentaire, mais elles ont aussi développé des programmes novateurs dont l'urgence d'agir était impérative, ces programmes étaient axés sur l'investissement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des petites entreprises²⁶⁰. Dans le souci de rendre plus dynamique les actions des ONG sur le terrain et assurer la promotion les valeurs des progrès de la technologie. C'est d'ailleurs les cas des OI comme la GIZ qui a joué un rôle de premier plan dans la formation du personnel local communal que sont les agents de vulgarisation et chefs de projets²⁶¹. Impliquer les ONG et la société civile ans la résolution des crises sécuritaires dans l'Extrême-Nord, l'Est du Cameroun et les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest revient au

²⁵⁸ Nana Amoah, 50 ans, chef du sous bureau du PAM à Bertoua, Entrevue du 20 mars 2019.

²⁵⁹ Baldal Nambatingar Yanko, 45 ans, chef de composante communes à la GIZ Bertoua, Entrevue du 12 mars 2019 à Bertoua.

¹¹⁹ Les McBride, 51 ans, Chargé de Programmes-Coopération UNHCR, Entrevue du 20 mars 2019 à Bertoua.

²⁶⁰ Thomas Gurtner, 54 ans, Coordonnateur Humanitaire du Système des Nations Unies au Cameroun, Entrevue du 10 octobre 2014 à Bertoua.

²⁶¹ Cilong, "Le répertoire des sONG au Tchad", 2009, p.12.

final à les considérer comme des partenaires susceptibles de contribuer au retour de la paix dans ces différentes localités. Toute chose qui ouvre sur les réajustements profonds pour l'armée camerounaise en général et le B.I.R en particulier.

Par ailleurs, la prévention et la lutte efficace pour la lutte contre l'insécurité et partant la promotion de la paix, nécessitent un rôle accru de la société civile et une plus grande déférence à son égard. Dans ces conditions, beaucoup d'États ont du mal à bien définir le problème, car ils nourrissent les conceptions les plus restrictives de la souveraineté et se basent sur celles-ci pour définir le terrorisme, l'extrémisme et la manière d'y répondre²⁶². Cette persistance de la domination étatique sur la prévention pose une difficulté majeure pour le programme de pérennisation de la paix. Il en résulte inévitablement que la plupart des décisions connexes tendent à être guidées par des intérêts étroits s'inscrivant plutôt dans le court terme. Par exemple, les programmes étatiques de lutte préventive contre le terrorisme et l'extrémisme violent donnent souvent l'impression de cibler certaines communautés, le plus souvent musulmanes, et de faire planer le soupçon sur l'ensemble de leurs membres. On citera à cet égard la stratégie *Prevent*, un effort de longue haleine du Royaume-Uni et l'un des premiers programmes de prévention nationaux, critiquée tout au long de ses 15 années d'existence pour sa nature envahissante et sa tendance à alimenter un sentiment de mise à l'écart et d'aliénation chez les musulmans²⁶³. Comme le fait remarquer Larry Attree, responsable des politiques de l'ONG Saferworld, la prévention étatique vise le plus souvent, et de manière presque exclusive, à contrecarrer les actions de recrutement des groupes extrémistes²⁶⁴.

3- L'allocation des moyens supplémentaires au B.I.R dans sa lutte contre la criminalité transfrontalière et la réforme des armées et de la gendarmerie suivant le modèle BIR

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les conflits et les phénomènes de violences revêtent un caractère de moins en moins conventionnel. D'autres convulsions ont lieu à l'échelle de la planète, fruits d'acteurs globaux élargissant le cercle d'influence. Il s'agit des forces « transverses », « asymétriques » et « nouvelles » qui tirent profit de l'évolution de la réalité internationale pour prospérer et exploiter ses vulnérabilités²⁶⁵. Dans un contexte de

²⁶² A. Jawaid, "Pourquoi la prévention de l'extrémisme violent passe par la pérennisation de la paix", *IPI*, 2021, p.5.

²⁶³ Dominic Casciani, « Analysis: The Prevent Strategy and Its Problems », BBC, 26 août 2014, disponible à www.bbc.com/news/uk-28939555.

²⁶⁴ *Ibid.*, p.15.

²⁶⁵ E. C. Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité : d'une armée de garde vers une armée d'avant-garde 1960-2010", Thèse de Doctorat/Ph.D en Science politique, Université de Yaoundé II-SOA, 2011, p. 256.

mondialisation des échanges et des interdépendances, cette prolifération de nouvelles menaces touche chaque État, directement ou indirectement. L’Afrique et ses cinq sous régions ont été happés par ce vent de lutte pour les intérêts de façon définitive à la chute du mur de Berlin qui marquait la fin de la guerre froide. Les attentats du 11 septembre ont ouvert la voie à des conflits d'un type nouveau, sans champ de bataille et sans armée clairement identifiée, où l'adversaire prêt à utiliser les armes de destruction massive vise clairement les populations²⁶⁶. Ce vent d'insécurité mettant à mal les États désormais incapables d'assurer leurs missions régaliennes parmi lesquelles la sécurité de ses citoyens est l'objet d'une problématique commune à de nombreux gouvernements²⁶⁷.

« A menaces globales, ripostes globales », déclarait le président Biya en 2015 dans son discours en réponse aux vœux du corps diplomatique. Compte tenu de menaces asymétriques qui structurent l’insécurité au Cameroun depuis bientôt une décennie, il semble que l’action interarmées n’est qu’une parmi plusieurs modalités de solutions au terrorisme en terre camerounaise. En effet, les caractéristiques d'un milieu extrêmement varié et segmenté interdisent de concentrer dans une seule direction, toutes les fonctions nécessaires à un combat donné²⁶⁸. Pour ce faire, la mutualisation des forces doit combiner les structures tactiques afin de galvaniser les troupes dans les différentes opérations ; cette conjugaison d’acteurs permettrait au commandant d'une opération de disposer d'une force aéroterrestre agissant de manière cohérente au sol et près du sol tout en assurant la complémentarité nécessaire avec les autres composantes de l’armée²⁶⁹.

En effet, l’action sécuritaire armée ne peut efficacement répondre à la montée en puissance des attaques dans les zones en crise que si elle incorpore dans sa stratégie les autres variables évoqués supra. Dans ces milieux cloisonnés aux espaces restreints, la victoire militaire ne peut se concevoir sans une combinaison et une intégration temporaire des diverses capacités. Cet appel à la mutualisation des forces est lié au fait que durant la guerre, la diversité des situations et l'évolution des conditions d'emploi de la force renforcent à toujours la nécessité de l'action interarmes ; les guerres mondiales en sont la parfaite illustration²⁷⁰. Les forces terrestres

²⁶⁶ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité...", 2011, p. 256.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 376.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 377.

²⁶⁹ G. H. Onambele Mendouga "Réflexion sur la contribution du colonel Abraham Avi Sivan dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun de 1986-2010" Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018.

²⁷⁰ M. Randriamampianina, "Sécurité et Défense nouveaux Défis, Nouveaux Acteurs", in *Friedrich-Ebert-Stiftung*, n° 4, 2009, p. 24.

en étroite collaboration avec les autres composantes de l'armée doivent nécessairement exercer les fonctions de contrôle du milieu de sécurité et de mobilité afin d'atténuer les capacités de destruction et d'agression des terroristes²⁷¹. Toutefois, si elles doivent idéalement passer au second plan, les armes de destruction doivent pouvoir être immédiatement disponibles, car elles restent nécessaires pour dissuader un adversaire ou le contraindre en cas de reprise des violences. Aussi toutes les unités doivent être en mesure d'exécuter des formes d'actions interarmes adaptées à la stabilisation puis à la normalisation et posséder un socle commun de formation qui renforce la capacité d'adaptation et de réversibilité des forces terrestre sur les théâtres d'opération²⁷².

Les populations demeurent le centre de gravité de la plupart des opérations ou, au moins, un des points clé du succès. Ainsi donc, elles doivent toujours être au centre de la conception et de la conduite des opérations. Il est essentiel de les dissocier de l'adversaire, de les rallier afin de déterminer facilement l'adversaire²⁷³. Pour davantage coincer l'ennemi tout autant que le vaincre et le défaire au cours de la phase d'intervention ou lors des missions de combat en phase de stabilisation, les unités des forces de défense en général et le B.I.R en particulier doivent amener la population à ne pas soutenir celui-ci (l'ennemi), voire à le rejeter. Résistant au piège de l'ennemi, à l'engrenage de la violence qu'il cherche à alimenter, il faut convaincre la population de leur succès en frappant l'adversaire avec détermination chaque fois que nécessaire. Il faut aussi épargner celle-ci (la population) des souffrances du combat pour qu'elle trouve son intérêt dans leur réussite²⁷⁴. Restaurer la sécurité dans une zone déjà souillée par les opérations nécessite l'implication de la population constituée en comité de vigilance et des patrouilles d'unité d'élite (B.I.R) qui doivent sillonner l'espace. En effet, plongée dans l'insécurité et le malheur, les populations réclament l'ordre et la justice qui, pour elles se traduisent d'abord par la sécurité des biens et des personnes. La sécurité des populations peut être une mission explicite des troupes ou n'être qu'une conséquence de leur présence. Aussi, s'agit-il pour les unités et en premier lieu pour le commandement d'en évaluer correctement le besoin et de définir tout autant les modes d'actions applicables que les limites de l'action. Tout échec, toute intrusion dans une enclave protégée, toute agression d'un membre d'une minorité, toute attaque d'un village, toute tuerie, est portée au débit de la force dans son

²⁷¹Nwachock Abirema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram...", 2016, p. 12.

²⁷² Messinga, "Les forces armées camerounaises ...", p. 386.

²⁷³ Mefire Mama, 63 ans, fonctionnaire de Police à la retraite, Yaoundé, entretien du 24 juillet 2018.

²⁷⁴ Nwachock A Birema, "La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun...", p. 11.

ensemble et peut remettre en cause la légitimité de sa mission. C'est au regard de ce qui est dit ci-dessus que la collaboration doit davantage devenir une nécessité entre le B.I.R et les populations dans les zones de crise.

Pendant et après les combats, la sécurité est le plus grand défi qui se pose aux forces de défense. Elle est la condition première de toute reconstruction politique et socio-économique. Au-delà d'une sécurité des personnes, souhaitable mais toujours relative et ne relevant pas de la seule force militaire, la population a besoin d'un sentiment général de sécurité. Son maintien relève de l'action conjointe des forces armées et des forces de Police (locale ou internationale) tout autant que de celle des autorités légitimes et des populations elles-mêmes²⁷⁵. Dans cette perspective, les forces de défenses et de sécurité du Cameroun et le B.I.R en particulier méritent d'être davantage soutenues par des allocations supplémentaires en moyens humains et matériels. Sur le plan humain, il urge de densifier qualitativement et quantitativement. S'agissant de la maîtrise de la technologie, il faut rappeler qu'elle est un multiplicateur d'efficacité pour les forces de défense en général et l'unité d'élite qu'est le B.I.R en particulier. Par conséquent, elle leur permet de conserver l'ascendance sur l'adversaire²⁷⁶. Elle procure les avantages les plus significatifs dans la lutte asymétrique et favorise la victoire militaire grâce au surcroît de puissance et à la supériorité qu'elle offre²⁷⁷.

La maîtrise des technologies de l'information en est l'aspect le plus fondamental et le plus prometteur de cette dynamique. Elle permet l'intégration de systèmes, la mise en réseau des moyens d'acquisition, de traitement et d'agression et d'une capacité sans cesse accrue dans le partage d'informations. La réduction significative des délais de réaction, de frappe et de capacité d'emploi de systèmes pouvant alors agir non plus de manière séquentielle mais simultanée, permettant aux forces de défense de bénéficier d'une intégration interarmées croissante. Elle leur donne la faculté de réduire voire, d'annihiler les capacités d'action des acteurs de l'insécurité. L'usage des nouvelles technologies de l'information optimise la manœuvre et facilite la désagrégation des forces adverses²⁷⁸. On dira qu'au service de la protection, la technologie peut très fortement réduire la vulnérabilité des troupes. Elle renforce la performance des équipements de protection et des blindages et assure, ainsi, une meilleure

²⁷⁵P. Ba'a Ba'ana Nku, *La sécurité de tous et de chacun*, Yaoundé, Editions Police Vigilance, 2005, p. 35.

²⁷⁶ Messinga, "Les forces armées camerounaises ...", p. 386.

²⁷⁷ *Ibid.*,

²⁷⁸ Randriamampianina, "Sécurité et Défense nouveaux Défis, Nouveaux Acteurs", *Friedrich-Ebert-Stiftung*, n° 4, 2009, p. 26.

survie des individus et des équipages d'engins ou d'aéronefs face à tous les types de menaces²⁷⁹. Pour fournir des ripostes adéquates aux menaces nouvelles, le recours aux progrès technologiques permet aux FDS de lutter dans les mêmes champs que l'adversaire et ainsi, de réduire l'asymétrie. Le retour d'expérience renforce cette aptitude, il s'appuie sur un cycle dont la maîtrise, la continuité et la rapidité contribuent à développer une capacité d'adaptation relative orientée sur la satisfaction des besoins opérationnels des forces de défense en général, en particulier des troupes qui luttent sur le terrain. Parfois contradictoire avec des modes d'acquisition d'armes et d'équipement fortement encadrés, cette capacité est une nécessité pour conserver l'ascendant sur un adversaire en évolution constante²⁸⁰.

En général, les forces de défense sont opérationnelles pour la plupart des cas lorsque les budgets de défense sont indisponibles, du fait des lenteurs administratives, ou du manque de financement par les partenaires étrangers. Il s'agit donc de mettre en œuvre des réformes budgétaires, des financements innovants et l'efficacité économique et opérationnelle des dépenses de défense. Dans les pays développés, les ministères de la défense constituent les premiers investisseurs et acheteurs publics. Ils présentent une spécificité au sein de l'État et qui se traduisent par une planification spécifique des besoins d'équipements²⁸¹. Face à des dépenses publiques déjà difficiles à rationaliser, la réussite des réformes budgétaires est un objectif important pour la défense, qui consent des efforts significatifs pour la mener à bien. Elles visent à améliorer la gestion des actifs publics et à faciliter la décision publique en l'appuyant sur des données comptables fiables et comparables avec celles du secteur marchand. Elles marquent le passage d'une logique budgétaire de caisse à une approche économique et patrimoniale. Cela se traduit dans le meilleur des cas par une responsabilisation accrue des gestionnaires de la fortune publique²⁸². La réforme du cadre comptable et financier doit au demeurant permettre de renforcer l'efficacité à long terme des dépenses de la défense, en les inscrivant dans une optique pluriannuelle. La connaissance du coût des politiques publiques doit s'accompagner d'une évaluation de leurs conséquences financières à long terme. En recourant à des comparaisons internationales, l'on pourra dresser un bilan des processus les plus avancés et proposer des évolutions dans le cadre des réformes en cours. Les réformes entreprises aux USA, en France, au Royaume-Uni et dans d'autres pays de l'Union européenne suscitent des questions quant à

²⁷⁹ Messinga, "Les forces armées camerounaises ...", p. 389.

²⁸⁰ Nwatchock Abirema "La politique publique de l'ordre et de la sécurité...", p. 12.

²⁸¹ Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces ...", 2011, p. 390.

²⁸² K. Agokla, "Conclusion et recommandations ", actes du colloque international sur "La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique", Organisation internationale de la Francophonie, Paris, mars 2010, p. 304.

l'architecture budgétaire la mieux adaptée et les pratiques les plus efficaces, qu'il s'agisse de la planification des budgets, du contrôle des dépenses ou de la mesure de la performance²⁸³.

Les problèmes de sécurité relatifs au nouveau contexte géopolitique constituent à côté de ceux du développement, la préoccupation principale de tous les gouvernements du monde en général, africain et camerounais en particulier²⁸⁴. La première réponse est sans doute répressive et curative à travers le contre-terrorisme animé par la mise en place d'un système antiterroriste entretenu par la collaboration civilo-militaire et soutenue par une économie de défense. La deuxième réponse devrait être préventive c'est-à-dire commencer par prêter une oreille attentive aux différentes revendications et y apporter des solutions, fruits de la gouvernance démocratique²⁸⁵.

A la suite de la guerre déclarée à la secte par le Président de la République du Cameroun, des mesures concrètes ont été prises sur le plan juridique en sanctionnant sévèrement les auteurs d'actes terroristes et sur le plan institutionnel par la mise en place des structures de lutte contre la pauvreté. Sur le plan militaire proprement dit, la réorganisation du Commandement opérationnel couplée aux opérations successives conduites par les opérations « Alpha », « Emergence IV » d'une part et celles conduites par la Force Multinationale mixte ont considérablement affaibli la secte même si sa capacité de nuisance demeure²⁸⁶. Depuis près de deux ans, la secte est confrontée non seulement aux actions des Forces de Défense et de Sécurité, mais aussi à ses divisions internes et la défection de ses combattants. Accueillir ces derniers et les réinsérer dans la société est le défi actuel auxquels les États sont confrontés.

En addition aux mesures supra, il est impératif compte tenu de l'immensité du territoire camerounais et de la disparité des menaces, qu'une réforme en profondeur se fasse dans les armées et la gendarmerie. Le BIR à lui seul ne pourra pas répondre à toutes les formes de menaces partout. Il sera important, que le mode de gouvernance qui y est appliqué se métastase aux seins des armées et de la gendarmerie. Nous plaidons ici pour une réforme en profondeur des forces armées qui intègrera tous les facteurs de réussite du BIR mentionnés dans la présente thèse en vue d'une plus grande efficacité. La réforme partirait du mode de gestion et administration au plus haut sommet militaire jusqu'à un droit de regard effectif s'étendant

²⁸³ Onambele Mendouga " Réflexion sur la contribution du colonel Abraham Avi Sivan ...", p. 118.

²⁸⁴ Y. Meny, *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989, p. 130.

²⁸⁵ W. Mvomo-Ela, "Actions civilo-militaires pour consolider le lien armée-nation. Définir une doctrine d'emploi", *Honneur et Fidélité*, décembre 2020.

²⁸⁶ "Les chemins de l'extrémisme violent de Boko Haram ", p. 96.

jusqu'au soldat de deuxième classe et employé civil occupant le plus bas échelon. Elle intégrerait la méritocratie dans les recrutements au détriment des parrainages, une formation et des équipements de qualité, une allocation de primes pour plus de motivation des personnels, un système de permission et de rotations dans les diverses zones propice à préserver le moral des soldats, des recyclages permanents, un système de suivi des carrières et des ressources humaines mieux adapté et une chaîne logistique efficace. Le tout serait chapeauté par un système de contrôle rigoureux, non complaisant, dissocié de la chaîne de commandement, indépendant et rendant compte directement soit au chef d'armée soit au ministre de la défense.

Dans cette dernière section de notre réflexion sur le BIR face à la problématique de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière au Cameroun de 1998 à 2018, nous nous sommes penchés sur les perspectives pour une paix durable au Cameroun : une paix qui demeure. D'emblée, nous avons constaté que malgré les succès indéniables du BIR, des poches d'insécurité (mêmes résiduelles) persistent à l'instar du phénomène Boko Haram, des prises d'otages avec demande de rançons, du braconnage, de l'insécurité dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Ayant dressé ce constat, nous pensons que les mobiles qui expliquent cette persistance de l'insécurité sont de plusieurs ordres. D'abord parce que l'approche du tout répressif ou tout militaire ne peut pas annihiler les menaces auxquelles le pays est confronté il est impératif une fois le calme relatif établi d'y adjoindre des politiques de développement annexes qui incluent tous les instruments de la puissance nationale en vue de sortir les zones infestées du cycle infernal d'insécurité. Ensuite parce que quoiqu'on dise, un développement disparate et éparpillé qui favorise certaines villes à d'autres est porteurs de germes de mécontentement dans les zones lésées et enfin parce que la mauvaise gouvernance et la corruption ambiante minent tout développement collectif gage de paix durable. Comment résoudre cette équation de Sisyphe pour une paix si non perpétuelle mais palpable ? la solution passe par la mise en place de politiques de déradicalisation appropriées et conduites jusqu'au bout, la lutte contre le sous-développement et la mauvaise gouvernance, l'implication de tous les acteurs du gouvernement, des ONG et de la société civile aux politiques de gouvernement, et une allocation de moyens supplémentaires au BIR lui permettant de rester capable d'assurer le calme relatif. Il est tout aussi capital, qu'une réforme dans les armées et la gendarmerie soit enclenchée pour les mettre sur le modèle BIR. En d'autres termes, les facteurs de réussite du BIR mentionnés dans cette recherche devraient être mis en œuvre dans les armées et la gendarmerie. Le modèle BIR devrait tirer ces grands ensembles vers le haut en vue d'une optimisation du résultat escompté.

CONCLUSION GENERALE

Après avoir consacré l'intégralité de cette thèse à l'analyse de la contribution du Bataillon d'Intervention Rapide (B.I.R), unité d'élite de l'armée camerounaise, à la défense nationale à la lutte contre l'insécurité transfrontalière, il nous revient à présent d'en dresser le bilan.

Dans une première lecture, il a été question de jeter un regard panoramique sur la genèse et l'évolution des forces de Défense au Cameroun. De cette lecture, il ressort que la mise en place d'une armée camerounaise au sens moderne du terme est le résultat d'une conjoncture politique mouvementée, exacerbée par l'ultranationalisme upéciste. La naissance de cette armée est donc un besoin conjoncturel et non le résultat d'une politique planifiée sur le long terme. C'est donc cette précipitation qui sembla justifier l'amateurisme de nos forces de défense aux premières heures de sa création, mais aussi son déficit en termes de personnel militaire. Cependant, au gré des contextes sécuritaires sous-jacents au Cameroun, cette armée va devoir s'adapter aux types de menaces et se moderniser. Un des exemples les plus récents de cette adaptabilité de l'armée camerounaise est la naissance des corps d'élites, ayant pour mission de réduire à leur plus simple expression les menaces d'un type nouveau auxquels fait face le Cameroun notamment le terrorisme.

En seconde analyse, il est apparu que le B.I.R, depuis son institutionnalisation en 1999 d'abord sous l'appellation du B.L.I, constitue un maillon essentiel dans la politique de Défense et de sécurité du Cameroun, compte tenu de formes d'insécurités rencontrées au Cameroun. Unité d'élite de l'armée camerounaise bien structurée d'abord sur le plan terrestre, le B.I.R va faire ses preuves dans le cadre de l'accomplissement de ses missions régaliennes. Toutefois, il est bien de rappeler que l'institutionnalisation du B.I.R comme corps d'élite de notre armée, au-delà de l'obsession sécuritaire qui structure tout processus d'étatisation, est consécutive à la visite d'État du Premier ministre israélien Shimon Peres en décembre 1986 qui consacre la normalisation des relations diplomatique entre Yaoundé et Tel-Aviv, avec en substance l'ouverture d'une ambassade israélienne en terre camerounaise. Ce faisant, avec la situation sécuritaire post 1984 qui semble toujours délétère, le colonel Abraham Avi Sivan est accrédité en qualité d'attaché militaire de l'État hébreu au Cameroun. Dès lors, la coopération militaire entre ses deux États va s'intensifier, au point qu'Israël devient le partenaire privilégié du Cameroun en matière de sécurité, ceci au grand dam de la métropole française. Lorsque la

coopération militaire entre Tel-Aviv et Yaoundé prend officiellement fin en 1999 pour des raisons économiques, il est mis sur pied un système de partenariat privé entre le Cameroun et certains anciens officiers de Tsahal. C'est dans ce cadre que le colonel Sivan bien qu'ayant pris sa retraite en 1999 est nommé conseiller technique du président Paul Biya en charge des unités d'élite à la Présidence de la République du Cameroun notamment la Garde Présidentielle. Plus tard, il aura la lourde mission de former le Bataillon d'Intervention Rapide, une unité d'élite chargée de lutter au départ contre le banditisme transfrontalier et le phénomène des coupeurs de route.

Le troisième moment de cette recherche est consacré au déploiement maritime du B.I.R qui souligne la principale forme d'insécurité dans l'espace maritime à savoir : la piraterie maritime, qui exige du B.I.R une adaptation stratégico-opérationnelle, afin d'assumer pleinement ses missions régaliennes. Pour tout dire, cette partie de notre travail montre clairement que l'action sécuritaire du B.I.R est une tâche ardue, compte tenue de la pluralité de ses domaines d'intervention à l'effet d'asseoir la sécurité au Cameroun. Ainsi, en plus de son dynamisme et une professionnalisation progressive, la FORCE B.I.R COTE a conséquemment aidé à la sécurisation des espaces maritimes. Elle quadrille les cotes camerounaises de puis le BIR delta à Bakassi jusqu'au BIR zone Kribi à Campo. Elle comprend également le BIR zone Idenau, le BIR zone Douala-Manoka et le bataillon d'intervention rapide de surface.

A s'en tenir au quatrième acte de ce travail, il est clair que l'insécurité dans la partie septentrionale est alimentée depuis 2012 par les islamistes de Boko Haram. Ce mouvement extrémiste a des fondements à la fois historiques, culturels et socio-économiques. En effet, il est établi que la pratique des razzias dans cette zone remonte à l'époque précoloniale et permettait à certains peuples de démontrer leur influence dans la sous-région. Interdite dès l'époque coloniale, elle a cédé la place aux menaces transfrontalières dont l'émergence est facilitée par les complicités ethniques transfrontalières, la porosité des frontières et les difficiles conditions environnementales se traduisant par l'assèchement du lac Tchad. Ainsi, face à cette insécurité qui s'est accrue ces dernières années avec la montée en puissance de l'extrémisme violent, l'État du Cameroun et ses voisins ont pris au plan interne et sous régional, des mesures multidimensionnelles telle que le déploiement des forces spécialisées et spéciales et leur engagement aux côtés d'unités conventionnelles au plan sécuritaire et l'implication des populations dans la lutte contre les dégradations de l'environnement pour des actions sécuritaires réussies, compte tenu de la complexité et de l'imprévisibilité des menaces dont les modes d'action oscillent désormais entre l'asymétrie et le conventionnel. Pour finir, ce chapitre

souligne que c'est grâce aux opérations militaires conduites par le B.I.R notamment l'opération Alpha, que l'insécurité a été considérablement réduite dans cette partie du territoire national.

L'avant dernier moment de ce travail nous a permis dire que, le B.I.R reste la principale unité d'élite de l'armée camerounaise dont la création s'imbrique dans une pluralité de stratégies en matière de défense et de sécurité. Il explique les facteurs de réussite du BIR. Ainsi mentionne-t-il la volonté politique, l'accompagnement technique des partenaires israéliens, la qualité des personnels, l'entraînement et la logistique comme principaux éléments justifiant ses succès opérationnels. Il continue dans une approche déductive, en constatant que ce modèle pourrait servir de à plusieurs pays du Sahel. Toutefois, malgré les succès opérationnels qu'engrange ce corps militaire dans le cadre de la défense nationale et de la lutte contre la criminalité transfrontalière devenue importante dès 2012, il n'en demeure pas moins utile de mettre sur pied des mesures visant à consolider sa pertinence stratégique à l'instar de l'intégration de la surprise stratégique dans ses stratégies, des alternatives au tout répressif et une logistique sans cesse adaptée. Cette partie de notre travail parle d'un BIR qui doit considérer la routine et le calme relatif comme sa plus grande menace, un BIR qui s'il veut rester et demeurer doit être en constant ajustement et évolution. Elle raconte l'histoire d'un BIR qui devra toujours savoir s'adapter à l'environnement volatile, incertain, complexe et ambiguë des menaces du 21^e siècle pour éviter toute obsolescence programmée.

L'acte final de ce travail quant à lui s'attarde sur les perspectives pour une paix durable au Cameroun : une paix qui demeure. Il ressort que, malgré les succès indéniables du BIR, des poches d'insécurité (mêmes résiduelles) persistent à l'instar du phénomène Boko Haram, des prises d'otages avec demande de rançons, du braconnage, de l'insécurité dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Une fois ce constat dressé, il ressort les mobiles de la persistance des poches d'insécurité au Cameroun. Ils vont de l'approche du tout répressif ou tout militaire qui à lui seul ne peut annihiler les menaces auxquelles le pays est confronté à la mauvaise implémentation des politiques de dé-radicalisation. Il soutient qu'il est impératif une fois le calme relatif établi d'y adjoindre des politiques de développement annexes qui incluent tous les instruments de la puissance nationale en vue de sortir les zones infestées du cycle infernal d'insécurité. Il poursuit en affirmant que quoiqu'on dise, un développement disparate et éparé qui favorise certaines villes à d'autres est porteur de germes de mécontentement dans les zones lésées et enfin que la mauvaise gouvernance et la corruption ambiante minent tout développement collectif gage de paix durable. Comment résoudre cette équation de Sisyphe pour une paix si non perpétuelle mais palpable ? la solution passe par la mise en place

de politiques de dé radicalisation appropriées et conduites jusqu'au bout, la lutte contre le sous-développement et la mauvaise gouvernance, l'implication de tous les acteurs du gouvernement, des ONG et de la société civile aux politiques de gouvernement, et une allocation de moyens supplémentaires (personnels, financiers et matériels) au BIR lui permettant de rester capable d'assurer le calme relatif. Il est tout aussi capital, qu'une réforme dans les armées et la gendarmerie soit enclenchée pour les mettre sur un modèle similaire au BIR. En d'autres termes, les facteurs de réussite du BIR mentionnés dans cette recherche devraient être implémentés dans les armées et la gendarmerie. Le modèle BIR devrait tirer ces grands ensembles vers le haut en vue d'une optimisation du résultat escompté. Notre thèse d'un point de vue fonctionnel, pense que calquer d'autres forces ou armées au modèle BIR augurerait de meilleurs résultats pour bien des composantes des forces de défense. Elle prône une « robustification » des systèmes militaires selon l'archétype BIR ; pour emprunter un néologisme à Saibou Issa, elle recommande la « BIRISATION » de ces systèmes. Pourquoi et comment y parvenir ?

De nos jours, les questions de défense et de sécurité exigent désormais une approche intégrée prenant en compte à la fois les aspects locaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Le B.I.R en tant qu'unité d'élite de l'armée camerounaise, s'est davantage inscrit dans cette approche, plus que d'autres forces; toute chose qui ne garantit pas un équilibre en termes de puissance de feu et de succès stratégiques et opérationnels. C'est donc dans l'optique de promouvoir le modèle B.I.R aux autres composantes de l'armée camerounaise que nous parlons de la « BIRISATION ». C'est un concept qui préconise que le modèle B.I.R s'étende à l'ensemble de composantes des forces de défense pour aboutir aux mêmes résultats. Notre BIRISATION, recommande de copier ce qui explique les bons résultats du BIR et de le coller ailleurs. Il s'agit de répondre à la question : quels éléments au BIR peuvent faire recette au-delà du BIR.

Une BIRISATION au-delà du BIR promeut d'emblée un modèle de conseillers techniques ou assistants techniques non liés forcément par leurs représentations diplomatiques et véritablement mordus à la tâche et soucieux de remplir leur mission. Il est question ici de se défaire de la pléthore d'assistants et conseillers techniques siégeant dans les ministères de la défense mais avec pour véritables intentions servir leurs pays d'origines et n'ayant que très peu à se soucier du bien des pays assistés. Au cœur du conflit de Bakassi dans la décennie 1990, est-il encore besoin de rappeler que dans un besoin criard de canons d'artillerie de 155 mm, et malgré plusieurs conseillers techniques travaillant au Ministère de la défense du Cameroun de

façon officielle, c'est un ancien colonel à la retraite et œuvrant comme conseiller technique spécial à titre privé du président Paul Biya qui a réussi à acquérir le précieux sésame pour le Cameroun et plus tard à créer ce BIR dont les succès se racontent au-delà des frontières du Cameroun ? BIRISER impliquerait de privilégier ce genre d'assistants techniques qui ont une histoire de cœur avec leur pays d'accueil.

Une BIRISATION au-delà du BIR promeut aussi un nouveau type de commandement dynamique et à l'écoute du terrain. Un commandement et un management débarrassés des lourdeurs et lenteurs administratives et capable d'innover à la vitesse d'évolution des menaces et des nouvelles technologies. Ce type de commandement et de management doit être rigoureux et ne prônant que la méritocratie. Ce modèle de commandement est un modèle qui a la corruption en horreur et déteste le clientélisme et le tribalisme. Il s'accompagne d'un système de contrôle et d'inspection indépendant et ne répondant qu'auprès de la plus haute entité de l'organisation. Le système de contrôle qui accompagne le commandement est chargé de traquer les brebis galeuses et de les extirper du système. Il a pour mission de renforcer le respect des règles établies dans le système pour assurer sa pérennité. En perpétuelle écoute du terrain, il peut changer une règle pour mieux l'adapter à une nouvelle donne. Les retours d'inspection sont des moments privilégiés permettant de questionner le système et la manière de travailler pour remettre en cause ou réajuster si besoin. Ses contrôles se font sans complaisance et font eux-mêmes l'objet de contrôles par un système de check-and balance propre au système. Permanemment à l'écoute individuelle de chaque soldat de manière à le suivre jusqu'à la résolution du problème qu'il pose, ce système sait sanctionner les brebis galeuses et récompenser les plus méritants.

Une BIRISATION au-delà du BIR promeut également un système de gestion des finances qui limite ou mieux proscriit la manipulation des espèces. Ce qui contribue à limiter la corruption et les détournements. Les primes des militaires sont payées de manière dématérialisée et arrivent directement dans leurs téléphones. Ce système permet également d'avoir une plus grande emprise sur les hommes et donc d'avoir une troupe plus disciplinée.

Le concept de BIRISATION devrait également s'étendre au niveau de la gestion des personnels. La rigueur qu'on connaît au BIR démarre par le recrutement spécial BIR dont le processus transparent ne permet que de retenir les meilleurs. La sélection qui débute avec une course pour obtenir un maillot donne déjà l'avant-gout de ce qu'être commando au BIR signifie. Un élu qui a donné le meilleur de lui-même pour se retrouver parmi l'élite. La durée entre le

lancement du recrutement et la proclamation des résultats dudit recrutement, soit environ trois mois, est un autre gage de transparence dans le processus de sélection dans un pays où la moyenne d'attente des résultats d'un concours officiel va au-delà d'un an, voire deux ou trois pour des concours spécifiques. Cette sélection des meilleurs se poursuit dans les centres d'instruction des BIR qui assurent la formation continue des BIROIS du Certificat d'aptitude technique numéro (CAT 1) au brevet d'arme numéro deux (BA 2) en passant par le CAT2, CAT3 et BA1. Ce qui contribue à mouler tous les BIROIS au même matériau et forger cette légende de faire partie des meilleurs. La devise du centre d'instruction des BIR n'est-elle d'ailleurs pas : ils sont passés par là, ils sont les meilleurs ?

Conscient d'appartenir à la famille de l'élite, d'être passée par le creuset qui forme les meilleurs et de s'inscrire dans la continuité des BIROIS du passé qui ont entamé la rédaction de leur belle épopée, le BIR inculque à ses militaires un éthos qui donne le sentiment de faire partie des élus de la Nation dont tout le monde est fier. BIRISER reviendrait également à œuvrer pour que dans les armées ce feeling soit partagé par tous les militaires.

En outre, BIRISER rime inéluctablement avec moderniser. Sur le plan infrastructurel par exemple, les casernes BIR sont d'aspect futuriste ; toujours propres avec accès à l'eau courante potable et téléviseur satellite. Cet aspect des bases BIR contraste terriblement avec celui de vieux entrepôts abandonnés et faisant office de camps militaires pour plusieurs unités des forces. Le militaire du BIR, sait qu'après une journée d'effort dans les conditions les plus abjectes, le soir son réconfort se fera dans un confort que parfois il n'a pas chez lui. Cet aspect de bases bien entretenues tout en étant dissuasif pour les forces d'opposition est gage d'une armée disciplinée.

Enfin, BIRISER reviendrait à avoir comme au BIR une logistique qui sait s'adapter aux menaces avec peu de moyens. Ainsi des moyens roulants de combats simples à l'instar de véhicules tactiques land-cruiser peuvent être customisés localement de manière à être capable de protéger contre un adversaire utilisant des armes de traites avec munitions à plomb. Cette logistique est également capable de s'externaliser et confier certains aspects aux personnels civils à l'instar de la gestion de l'alimentation et de la maintenance des moyens roulants. Cette externalisation favorise une concentration accrue des chefs opérationnels sur l'essentiel : la conduite des opérations et de la guerre.

Il va sans dire de ce qui précède que c'est à cause des raisons sus évoquées que les menaces des coupeurs de route, braconniers, émeutiers de la faim de 2008, pirates de mer, Boko

Haram ont pu être contenues voire totalement réduites. Il est fort possible que les mettre en application ailleurs rehausse le niveau des unités qui les essaieront, avec plus de victoires, une meilleure sécurisation du triangle national, une armée citée en modèle de par le monde pour un Cameroun uni, prospère et en route vers son développement.

Néanmoins, si les succès du BIR dont il est question dans notre travail méritent une attention toute particulière et si son modèle pourrait être adapté au-delà du BIR, il se posera le problème du comment implémenter cette « succès story » ailleurs. Que faire de l'approche genre ? Peut-on le dupliquer avec des effectifs plus grands ? Quelle place accorderait-on aux Etats-majors centraux ? Comment serait gérer le volet administratif de l'armée ?...

Au demeurant, il est également important de préciser que, les succès du BIR sont les succès de l'armée camerounaise dans son ensemble ; le BIR lui-même en étant une des formations comme le précise son décret de création. Dédier notre travail juste au BIR trouve ses raisons dans les motivations données en introduction de la présente thèse et ne devrait en aucun cas être perçu comme une façon de jeter l'opprobre sur les autres unités de cette valeureuse armée qui depuis sa création a su répondre efficacement à tous les défis auxquels elle a été confrontée. Ce travail n'entend en rien minorer toutes les victoires acquises avant la création du BIR notamment celle sur les troubles post indépendance ; elle ne remet pas non plus en cause son rôle héroïque dans le conflit armé contre le Nigéria à Bakassi et bien d'autres. Et si depuis que le BIR existe il s'inscrit dans cette suite logique d'une armée qui gagne toujours, notre recherche tient à préciser que les victoires du BIR sur le terrain se font aux côtés des autres forces ; jour et nuit, les commandos du bataillon d'intervention rapide, mouillent le maillot aux côtés d'autres militaires, gendarmes et policiers camerounais pour la paix et la stabilité du Cameroun.

In fine, la thèse de notre thèse est la suivante : Le B.I.R reste une des principales forces de l'armée camerounaise et le fruit du génie stratégique et visionnaire du Président Paul Biya. Compte tenu de ses succès opérationnels il est une force qui peut servir de modèle et être copiée ; ses succès dans le cadre de la lutte contre la secte Boko Haram et la piraterie maritime sont des cas d'école qui pourraient faire recette ailleurs, le Cameroun étant le seul pays qui n'a cédé aucun millimètre de son sanctuaire aux hordes de hors la loi terroriste et ceci avec l'apport considérable de cette unité. Toutefois, le BIR s'il veut pérenniser la fabuleuse histoire des 300, qui ont commencé sa rédaction en 1999, doit absolument savoir se réinventer dans un

environnement sans cesse volatile, incertain, complexe et ambigu. Ainsi, l'histoire de ces 300 résonnera encore pendant de longues années.

ANNEXES

Annexe 1 : décret portant création du Bataillon Léger d'Intervention

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

 DECRET N° 99/016 DU 7 FEV. 1999

Portant création du Bataillon Léger d'Intervention

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU La Constitution ;
- VU La Loi n° 67/LF/9 du 12 Juin 1967 portant organisation générale de la Défense ;
- VU Le Décret n° 83/540 du 05 Novembre 1983 portant organisation du Ministère des Forces Armées et du Commandement ;
- VU Le Décret n° 92/156 du 17 Juillet 1992 portant organisation du Commandement Militaire Territorial ;
- VU Le Décret n° 93/156 du 09 Juin 1993 portant organisation Interne des Régions Militaires ;
- VU Le Décret n° 93/212 du 04 Août 1993 portant création des Formations de Combat De l'Armée de Terre.

D E C R E T E

Article 1^{er} : Il est créé, pour compter de la date de signature du présent Décret, au sein de l'Armée de Terre, une Formation de Réserve Générale d'Infanterie Spécialisée dans les actions de type Commando, dénommée Bataillon Léger d'Intervention (BLI)
 Son PC est fixé à MAROUA.

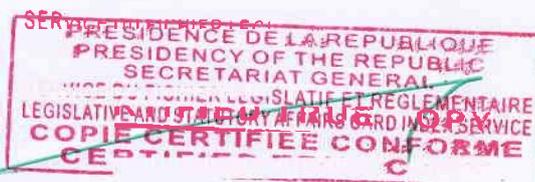
Article 2 : Sous l'autorité d'un Commandant de Bataillon assisté d'un Commandant en Second tous nommés par Arrêté Présidentiel, le BLI comprend :

- Un Etat-Major
- Une Compagnie de Commandement et de Services
- Des Unités Légères d'Intervention

L'Etat-Major du BLI comprend :

- Le Bureau Administratif et Financier
- Le Bureau Personnels
- Le Bureau Renseignements
- Le Bureau Opérations
- Le Bureau Logistique

/2



Article 3 : Les modalités de mise sur pied et d'emploi ainsi que les tableaux d'effectifs et de dotations du BLI seront fixés par le Ministre Chargé de la Défense.

Article 4 : Le Ministre d'Etat Délégué à la Présidence Chargé de la Défense est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
**COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY**

Fait à YAOUNDE, le 1 FEV. 1999

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



[Handwritten Signature]
PAUL BIYA

Annexe 2 : Questionnaire de recherche**UNIVERSITE DE YAOUNDEI****THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I****DEPARTEMENT D'HISTOIRE****HISTORY DEPARTMENT**

**GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX PERSONNELS DU BATAILLON
D'INTERVENTION RAPIDE**

Cadrage : Bonjour Mr/Mme. Je vous sollicite pour que par votre expérience, vous partagiez avec moi, votre avis sur certains aspects de la question. Bien entendu, toutes les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre scientifique et votre identité restera si vous le voulez bien, sous le prisme de l'anonymat (Ou publié comme source orale). Veuillez répondre en toute sincérité, aux questions qui vous sont posées.

NOM :**PRENOM :****SEXE :****AGE :****GRADE DANS LA PROFESSION :****DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN :****A- Naissance et fonctionnement du BIR**

- 1- Quand est-ce que le BIR voit le jour et quelles sont d'après vous, les motivations de sa mise sur pied par l'État ?
- 2- Comment le BIR est-il organisé et comment fonctionne-t-il ?
- 3- Quelles sont les visées du BIR à sa création ? En d'autres termes, le BIR était-il fait pour une cible précise ?

B- La force BIR côte

- 1- Qu'entend-t-on par force BIR côte et pourquoi a-t-il fallu la créer ?
- 2- Où exerce-t-elle et quelles sont ses missions, son organisation et son fonctionnement ?

- 4- Quels sont les mécanismes mis sur pied par la force BIR côte pour éradiquer la piraterie maritime au Cameroun ?
- 5- Quel est l'état des lieux de la lutte contre la piraterie maritime par la force BIR côte aujourd'hui ?

C- La nébuleuse Boko Haram

- 1- D'après vous, Boko Haram renvoie à quoi ?
- 2- Vous pensez que Boko Haram procède comment pour s'introduire le long des frontières dans le Nord Cameroun ?
- 3- Comment Boko Haram opère-t-il sur le sol camerounais ?
- 4- Dites-nous, comment le BIR combat-il fondamentalement l'insurrection de Boko Haram ?
- 5- Quel est l'historique de la création de l'opération alpha ?
- 6- Parlez-nous sommairement de quelques opérations auxquelles vous avez participé (Préparation, exécution, bilan et portée)

D- Les BIR terrestres et la lutte contre le grand banditisme, les preneurs d'otages et la question centrafricaine

- 1- Quelles sont les principales menaces auxquelles le Cameroun est confronté à l'Est, dans l'Adamaoua et au Nord ?
- 2- Quelles sont les réponses apportées pour y faire face ?
- 3- Quel est l'impact des événements en Centrafrique sur le Cameroun ?
- 4- Quelle est la réponse apportée par le BIR ?
- 5- Parlez-nous de quelques opérations conduites dans votre région.
- 6- Que vous évoque la lutte contre le braconnage et la protection de la biodiversité ?
- 7- Parlez-nous en bref de l'opération Peace at Bouba Njidda (origine et conduite) ?

E- Le Cameroun face à la diversité des crises sécuritaires

- 8- En dehors de Boko Haram, quelles sont les autres poches d'insécurité que vous connaissez au Cameroun ?
- 9- Selon vous, pourquoi l'insécurité persiste dans le pays ?
- 10- Globalement, que faut-il encore, pour ne serait-ce que considérablement réduire l'insécurité au Cameroun ?

Merci de nous retourner le questionnaire le 11 juillet 2021.

Nota bene : Vous êtes libres de choisir les questions auxquelles vous répondrez.

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX PERSONNELS DU BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE AVEC REPONSES

Cadrage : Bonjour Mr/Mme. Je vous sollicite pour que par votre expérience, vous partagiez avec moi, votre avis sur certains aspects de la question. Bien entendu, toutes les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre scientifique et votre identité restera si vous le voulez bien, sous le prisme de l'anonymat (ou publié comme source orale). Veuillez répondre en toute sincérité, aux questions qui vous sont posées.

NOM : NLATE EBALE

PRENOM : LEOPOLD EMILE

SEXE : MASCUCULIN

AGE : 49 ANS

GRADE DANS LA PROFESSION : COLONEL

DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN : ABIDJAN – VIA QUESTIONNAIRE

Naissance et fonctionnement du BIR

Quand est-ce que le BIR voit le jour et quelles sont d'après vous, les motivations de sa mise sur pied par l'État ?

Le BIR voit le jour par un décret du président de la république signé en 1999 sous l'appellation de bataillon léger d'intervention (B.L.I).

Il s'agit à cette époque, dans le contexte post Guerre Froide, de doter les forces de défense camerounaises d'un outil adaptable, mobile, polyvalent et efficient, capable de faire face à des « menaces émergentes » pour lesquelles les appareils de sûreté taillés pour combattre des menaces dites « classiques » pourraient avoir beaucoup de mal. La menace la plus immédiate de cette époque est le banditisme en zone rurale connue sous le vocable de « coupeurs de route » dans la partie septentrionale du Cameroun.

Comment le BIR est-il organisé et comment fonctionne-t-il ?

Le bataillon de cette époque est classé dans la catégorie de force de réserve présidentielle ayant vocation à intervenir sur le territoire national, mise sous la responsabilité du chef d'état-major de l'armée de terre. Le poste de commandement du bataillon léger d'intervention est placé à Maroua. La ville abritait en plus de l'état-major du bataillon (05 bureaux classiques : B1, B2, B3, B4, BAF) la compagnie de commandement et de soutien. Trois unités légères d'intervention sont déployées dans les chefs-lieux des provinces de l'époque et mènent de façon décentralisée la lutte contre le grand banditisme en zone surtout rurale : Maroua pour la 1° ULI ; Garoua pour la 2°ULI ; et Ngaoundéré pour la 3°ULI.

Quelles sont les visées du BIR à sa création ? En d'autres termes, le BIR était-il fait pour une cible précise ?

L'implantation des unités du bataillon léger d'intervention devenu au gré de l'application de la réforme de 2001, 3°BIR, indiquait clairement la principale raison d'être de cet outil : la lutte contre les coupeurs de route. Même comme il faut l'indiquer ici, la conjoncture va élargir le spectre des interventions de ce bataillon autour duquel va prendre corps le concept BIR.

La force BIR côte

Qu'entend-t-on par force BIR côte et pourquoi a-t-il fallu la créer ?

La force BIR côte est un concept opérationnel de sécurisation de la façade maritime du Cameroun s'appuyant sur un maillage strict des quatre cent et quelques kilomètres de littoral de notre pays.

A la suite de la rétrocession actée de la péninsule de Bakassi par le Nigéria suite à la décision de la Cour Internationale de Justice, le retrait des forces de défense des deux pays de la zone contestée a libéré des forces ultra violentes aux revendications diverses. Groupes de militants, pirates, brigands maritimes, entrepreneurs divers du crime organisé agissant en milieu marin, ont commencé à perpétrer des incidents mettant en mal l'autorité de l'Etat, les intérêts économiques stratégiques, la sécurité des biens et des personnes... le long des côtes camerounaises. Ces incidents graves sans précédent, d'abord localisés dans le Nord dans la péninsule de Bakassi, ont commencé à gagner des localités côtières plus au Sud, atteignant les villes de Limbe et Douala. Attaques des banques, attaques de bateaux dans le chenal du Wouri ou la bouée de base se sont succédées, courant des années 2008, 2009 avec une petite extension en 2010..

Où exerce-t-elle et quelles sont ses missions, son organisation et son fonctionnement ?

*La force BIR côte exerce sur la bande terrestre immédiatement proche de la mer et sur la mer territoriale, le long des quelques 400 km des côtes du Cameroun. **Les command and control rooms dotés d'équipements modernes constituent la cheville ouvrière de cette force.***

Ses missions sont :

- d'assurer la sauvegarde des intérêts de l'Etat en mer en liaison avec les autres intervenants ;
- de participer à la sûreté des installations portuaires et des approches maritimes ;
- de participer à la lutte contre la piraterie maritime, le brigandage maritime, les trafics divers et les crimes environnementaux ;
- d'assurer tout type de missions à elle confiées pas la hiérarchie.

Son organisation est la suivante :

- un état-major ;
- 04 grandes unités contrôlant 04 zones maritimes clairement définies ;
- 01 bataillon de surface ;
- Des unités spécialisées qui lui sont rattachées (la compagnie spéciale de plongeurs de combat, la compagnie spéciale des skippers de combat, L'unité des radars et des salles des opérations)

Son fonctionnement basé sur des techniques, tactiques et procédures robustes est le suivant :

- Une permanence de la surveillance des points d'intérêt en mer et à terre aux doubles moyens de déploiement d'unités de proximité et de capteurs électroniques (radars, télésurveillance...) ;
- Une conduite programmée de patrouilles (diurnes et nocturne) maritimes, terrestres et aériennes étoffant ce premier dispositif ;
- Une mise à disposition d'une intervention dans chaque base, dans un délai de 05 minutes de jour et 10 minutes de nuit en cas de nécessité ;
- Une évaluation constante du dispositif par la conduite d'exercices réguliers ;
- Une véritable culture de RETEX pour améliorer les TTP.

- Quels sont les mécanismes mis sur pied par la force BIR côte pour éradiquer la piraterie maritime au Cameroun ?

En plus de la conduite classique des missions telle que décrite dans le paragraphe supra, certains mécanismes particuliers ont été mis en place pour mettre en échec les entreprises des brigands maritimes et des pirates, ce sont :

- L'accompagnement des navires marchands par des équipes de sûreté lors des attentes pour des entrées dans les ports ;

- L'accompagnement systématique des bateaux de pêche par ce même procédé ;
- La conduite de patrouilles « banalisées » à bord d'embarcations classiques et.....

Quel est l'état des lieux de la lutte contre la piraterie maritime par la force BIR côte aujourd'hui ?

Les côtes camerounaises sont assez sûres de nos jours et ce depuis les années 2010- 2011, avec cependant des cas isolés de manifestations d'actes criminels qui sont très vite jugulés par le dispositif et les parades subséquentes.

La nébuleuse Boko Haram

D'après vous, Boko Haram renvoie à quoi ?

Boko Haram renvoie à des forces se réclamant de l'idéologie radicale djihadiste dont le but est de fonder un Califat islamique fondé sur l'application de la Charia sur un territoire comprenant des parties des pays comme le Nigéria, le Cameroun, le Tchad et le Niger. Idéologie s'étant développée au Nigéria, elle a gangréné des pans des territoires des pays sus cités.

Vous pensez que Boko Haram procède comment pour s'introduire le long des frontières dans le Nord Cameroun ?

Dans un premier au summum de sa puissance, à partir de 2013 – début 2015, par des cohortes de combattants puissamment armés qui attaquaient sans gêne souvent les dispositifs des forces de défense, dans un esprit de hit and run.. Dans un second temps au fur et à mesure des attritions subies, et de la montée en puissance des forces camerounaises et du BIR en particulier, on a assisté à des infiltrations devenues irrégulières et par petits nombres (kamikazes, pillards, assassinats ciblés, intimidations, pose d'IED.....)

Comment Boko Haram opère-t-il sur le sol camerounais ?

Une partie de la réponse se trouve dans la dernière phrase du paragraphe supra.

Dites-nous, comment le BIR combat-il fondamentalement l'insurrection de Boko Haram ?

Le BIR combat BOKO HARAM dans le cadre de la réponse militaire du Cameroun face aux terroristes djihadistes. Le but ici étant d'intercepter et/ou de neutraliser toute incursion ou tentative d'incursion en territoire camerounais.

Quel est l'historique de la création de l'opération alpha ?

L'opération Alpha naît au fort de la montée en puissance de Boko Haram à qui le président de la république à déclarer publiquement la guerre lors du sommet de Paris de 2013. Plusieurs évènements vont amener à monter cette opération : l'enlèvement de la famille MOULIN FOURNIER à Dabanga ; l'attaque de la localité de Waza avec vol des explosifs et enlèvement des techniciens chinois..... Cette opération est créée dans la zone de responsabilité du 1°BIR dont les moyens capacitaires et humains étaient dépassés par l'ampleur du phénomène Boko Haram qui mettait en œuvre des moyens militaires subséquents (blindés, armement lourds.....). Le PC de l'opération était basé à Maroua et son premier commandant était le colonel TIOKAP Pierre Loti. Le 1^{ER} aout 2013, le commandement de l'opération qui va subir de conséquentes mutations par la suite est passé sous la coupole du colonel NOUMA Joseph.

Parlez-nous sommairement de quelques opérations auxquelles vous avez participé (Préparation, exécution, bilan et portée).

Les opérations suivantes non exhaustives ont vu notre participation souvent comme planificateurs principaux et responsables de la conduite, et parfois comme field commander dans le cadre d'ARROW 5.

- ARROW 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

- Blowpipe 1, 2, 3.

- Sting 1 et 2 en partenariat avec la coopération américaine ;

- Shield 1, dans le cadre de la protection des accès à la ville de Maroua face aux kamikazes.

Dans le **cadre d'ARROW 5**, il s'agissait de mener une opération transfrontalière consistant à attaquer des positions localisées dans la localité d'ASHIGASHIA Nigéria. La force était composée de 500 hommes environ, pour une préparation d'une semaine en base arrière à Maroua, une approche jusqu'à KOLOFTA. S'en est suivie une infiltration nocturne jusqu'à Ashigashia Cameroun et un engagement aux aurores sur les positions indiquées par l'ISR.

Plusieurs terroristes ont été neutralisés du matériel de guerre saisi à la fin de l'opération. Cette opération est la toute première au cours de laquelle les véhicules blindés de type TYPHOON ont été utilisés.

Des résultats similaires ont été obtenus sur des opérations Arrow 6 et 7 dont les objectifs étaient les localités de Goshé et Kumshé respectivement. Il est à noter que la dernière opération citée était faite en coalition avec la FMM et les forces nigérianes.

Les BIR terrestres et la lutte contre le grand banditisme, les preneurs d'otages et la question centrafricaine

Quelles sont les principales menaces auxquelles le Cameroun est confronté à l'Est, dans l'Adamaoua et au Nord ?

A l'Est : vol de bétail ; les incursions de rebelles armés, les trafiquants de l'or et d'autres pierres précieuses.....

Dans l'Adamaoua. Vol de bétail ; prises d'otages diverses contre paiement de rançon ; coupeurs de route....

Dans le Nord : en plus des menaces connues dans l'Adamaoua, il y a braconniers puissamment armés venus des pays comme le Soudan et le Tchad.....

Quelles sont les réponses apportées pour y faire face ?

Les bataillons d'intervention rapide y ont été déployés depuis une dizaine d'années. En plus d'opérations spéciales et particulières, non seulement un maillage plus resserré a été fait avec la création encore en cours de nouvelles unités et détachements, mais aussi une redéfinition du concept d'opération a été opérée. Cette dernière redéfinition allie mobilité, puissance de feu, force protection et gradation des interventions en fonction de la menace.

Quel est l'impact des événements en Centrafrique sur le Cameroun ?

Sans être exhaustif.

Sur le plan économique : le ralentissement des activités sur le corridor Douala-Bangui fait perdre des recettes aux opérateurs de plusieurs secteurs d'activités et la diminution des recettes aux titres d'impôts divers et droits de transit à l'Etat..... ;

Sur le plan social : on note un afflux de populations dans les zones frontalières avec pour principal effet une pression assez forte sur les ressources déjà pas suffisantes pour les locaux, et une augmentation des insécurités (alimentaire, sanitaire...);

Sur le plan sécuritaire. Prolifération des armes de petit calibre, augmentation des trafics, intensifications des groupes armés ; risque de déplacement des antagonismes violents sur le territoire camerounais

Quelle est la réponse apportée par le BIR ?

Parlez-nous de quelques opérations conduites dans votre région.

Que vous évoque la lutte contre le braconnage et la protection de la biodiversité ?

Parlez-nous en bref de l'opération Peace at Bouba Njidda (origine et conduite) ?

Le Cameroun face à la diversité des crises sécuritaires

En dehors de Boko Haram, quelles sont les autres poches d'insécurité que vous connaissez au Cameroun ?

Les mouvements terroristes d'indépendantistes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; les preneurs d'otages dans l'Adamaoua ; la criminalité organisée autour de l'orpaillage sauvage à l'Est ; les activités des groupes armés centrafricains dans la région de l'Est ; le brigandage maritime dans la partie Nord de la péninsule de Bakassi ; « le phénomène de microbes » dans certaines grandes métropoles (Douala...) ;

Selon vous, pourquoi l'insécurité persiste dans le pays ?

Sur les sources de l'insécurité.

Les différentes conjonctures sur le plan interne avec les difficultés que l'Etat connaît ont accéléré la paupérisation d'une frange importante de la population jeune qui se retrouve sans qualification et sans emploi. Cette frange soit elle devient pour certains les entrepreneurs du crime organisé sous toutes ses formes avec instrumentalisation de la violence ; soit elle devient sensible aux discours d'idéologues sans vergogne et/ ou d'entreprises criminelles qui vont utiliser la violence et contester l'autorité de l'Etat. Leurs buts et objectifs sont alors clairement exprimés.

Sur le plan externe, la situation du Cameroun, situé à la rupture des Afriques de l'Ouest et du Centre, ayant une extension dans la zone sahélienne lorsque que l'on connaît les tumultes sécuritaires tout au Nord suite à la crise en Lybie ; avec un voisinage de pays ayant des challenges sécuritaires significatifs, est impactée par ces évènements qui se combinent avec la situation interne déjà objet de préoccupation.

Sur la prise en compte de « ces insécurités ».

Sur les plans politique et stratégique, les institutions prévues pour assurer le fonctionnement de gestion de crise sont en berne, c'est le cas du Conseil National de Sécurité qui est l'organe central de l'architecture devant coordonner l'action des toutes les entités et services contribuant à l'offre de sécurité. Cela se traduit par un manque de visibilité claire et une gestion parcellaire et par à coup des situations. Manque d'anticipation, lenteur dans la prise de décisions, inadaptation des réponses, concurrence préjudiciable entre services et institutions.....

Sur le plan opérationnel la situation décrite plus haut déteint sur les niveaux de conception et conduite des opérations. Il n'y a pas de liant entre les actions militaires et les suites judiciaires par exemple, car aucune passerelle clairement définie ne lie ces fonctions régaliennes. Les administrateurs ne sont pas alignés avec les opérationnels. Tout se fait en silo très peu se conçoit et s'exécute en vases communicants.

Cette impression d'incohésion et de discontinuité constitue les principaux points de vulnérabilité de l'architecture de sécurité au niveau global.

Globalement, que faut-il encore, pour ne serait-ce que considérablement réduire l'insécurité au Cameroun ?

Faire fonctionner sur les différents niveaux l'ensemble des organes prévus par les textes de la république (Conseil de sécurité, Conseil de défense etc.) ;

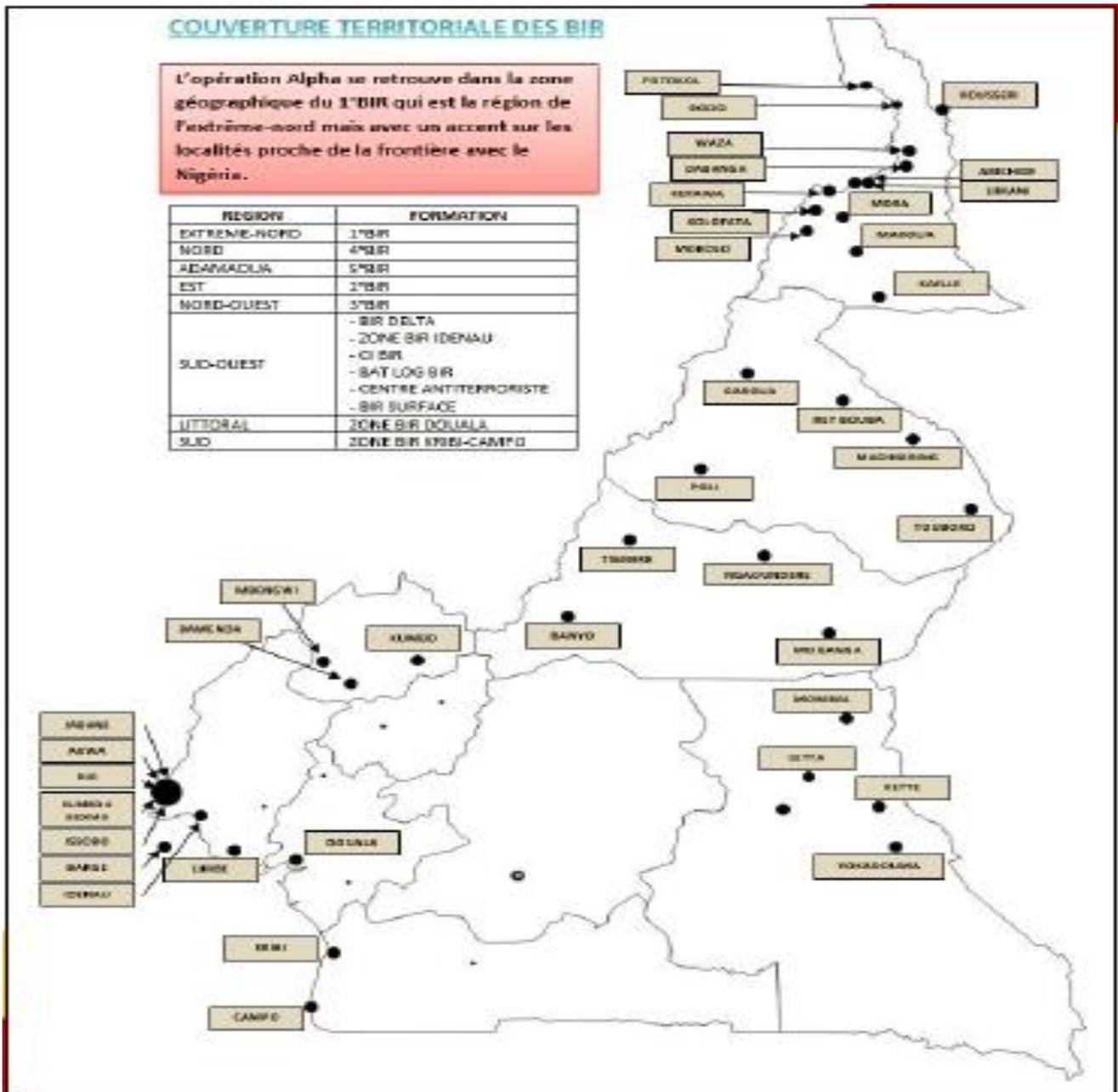
Adresser les problèmes à la racine et non chercher à traiter les symptômes pour éloigner la cible des entrepreneurs du crime d'aventures sans lendemain ;

Mettre à la disposition des unités opérationnelles des capacités permettant d'intervenir plus efficacement dans le cyber espace (arrimer aux TIC même les unités les plus petites pour mieux intercepter leurs cibles) ;

Assurer le continuum opérations, actions de police scientifiques, actions judiciaires

Assurer la détection et le suivi des potentiels « ennemis de l'Etat ».....

Annexe 3 : Carte d'implantation du B.I.R sur le territoire National



Source : www.editions2018.com/cameroun.ca, consulté le 16 juillet 2018 à 20h30.

Annexe 4 : Sivan, le Héros Camerounais Célébré En Israël à sa Mort



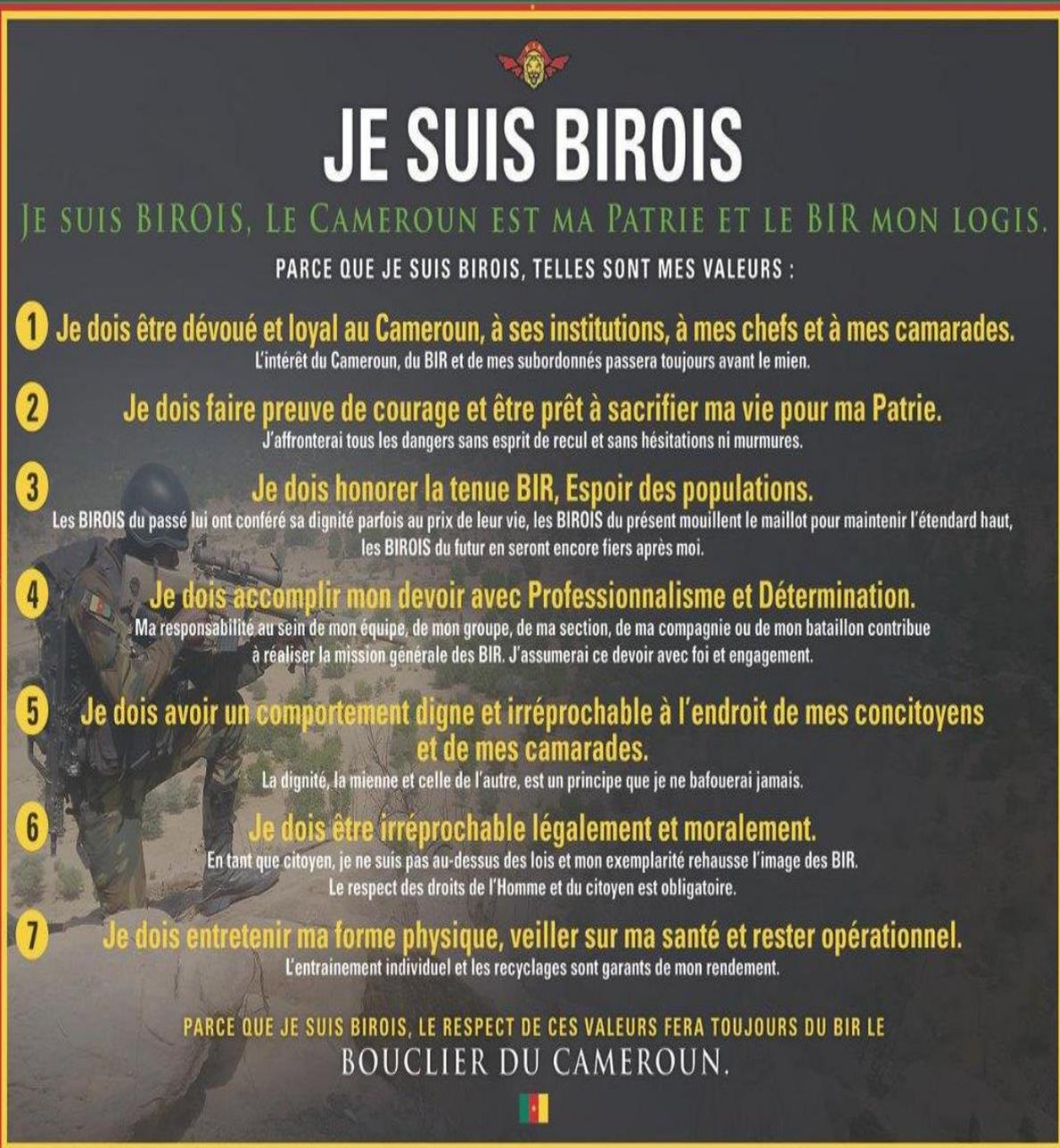
Source : Livre d'or des B.I.R (la fabuleuse histoire des B.I.R), p.17.

LES REGLES D'OR

- 1** Cérémonie au drapeau et rapport obligatoires dans toutes les bases et détachement BIR tous les jours ouvrables à 07h30 du matin et à 08h00 les jours non ouvrables. Exécution obligatoire de l'hymne national.
- 2** Observation mensuelle d'une « JOURNEE COHESION » avec activité favorisant l'esprit de corps.
Causerie morale obligatoire dans toutes les bases au moins une fois par mois.
- 3** Vendredi : Journée « BIR PROPRE » : NETTOYAGE - MAINTENANCE - INSPECTION et alimentation au repas froid.
- 4** Alerte permanente dans toutes les bases BIR 24h/24. Préavis d'intervention : 05 minutes de jour et 10 minutes de nuit.
Exercice d'alerte deux fois par semaine au minimum.
- 5** Interdiction de conduire les véhicules tactiques en tenue civile et à toute personne non autorisée.
La présence d'un chef de bord est obligatoire ainsi que, le lot de bord complet et le carnet de bord dûment signé par le chef de rame ou l'Officier de permanence.
- 6** Déplacements de nuit formellement interdits avec les moyens du BIR (roulants, nautiques et aériens), sauf pour des raisons opérationnelles ou en cas d'accord spécial du chef de corps.
- 7** Publication formellement proscrite de tout document, matériels et activités militaires, dans les médias et les réseaux sociaux.
- 8** Pour tous les personnels des BIR, la tenue prescrite dans les centres urbains est la tenue Galil BIR (insignes, casquette ou béret et troopers ou palladium).
- 9** Contrôles inopinés des effectifs obligatoires au moins deux fois par semaine dont un entre minuit et 02 heures du matin.
- 10** Journée du souvenir BIR : 22 Novembre. En la mémoire de tous les « BIROIS » décédés. Evocation, minute de silence ...

Source : Livre d'or des B.I.R (la fabuleuse histoire des B.I.R), p.15.

Annexe 6 : Credo du BIROIS





JE SUIS BIROIS

JE SUIS BIROIS, LE CAMEROUN EST MA PATRIE ET LE BIR MON LOGIS.

PARCE QUE JE SUIS BIROIS, TELLES SONT MES VALEURS :

- 1 Je dois être dévoué et loyal au Cameroun, à ses institutions, à mes chefs et à mes camarades.**
L'intérêt du Cameroun, du BIR et de mes subordonnés passera toujours avant le mien.
- 2 Je dois faire preuve de courage et être prêt à sacrifier ma vie pour ma Patrie.**
J'affronterai tous les dangers sans esprit de recul et sans hésitations ni murmures.
- 3 Je dois honorer la tenue BIR, Espoir des populations.**
Les BIROIS du passé lui ont conféré sa dignité parfois au prix de leur vie, les BIROIS du présent mouillent le maillot pour maintenir l'étendard haut, les BIROIS du futur en seront encore fiers après moi.
- 4 Je dois accomplir mon devoir avec Professionnalisme et Détermination.**
Ma responsabilité au sein de mon équipe, de mon groupe, de ma section, de ma compagnie ou de mon bataillon contribue à réaliser la mission générale des BIR. J'assumerai ce devoir avec foi et engagement.
- 5 Je dois avoir un comportement digne et irréprochable à l'endroit de mes concitoyens et de mes camarades.**
La dignité, la mienne et celle de l'autre, est un principe que je ne bafouerais jamais.
- 6 Je dois être irréprochable légalement et moralement.**
En tant que citoyen, je ne suis pas au-dessus des lois et mon exemplarité rehausse l'image des BIR. Le respect des droits de l'Homme et du citoyen est obligatoire.
- 7 Je dois entretenir ma forme physique, veiller sur ma santé et rester opérationnel.**
L'entraînement individuel et les recyclages sont garants de mon rendement.

PARCE QUE JE SUIS BIROIS, LE RESPECT DE CES VALEURS FERA TOUJOURS DU BIR LE
BOUCLIER DU CAMEROUN.



Source : Livre d'or des B.I.R (la fabuleuse histoire des B.I.R), p.15.

Annexe 7 : Portrait du colonel Abraham Avi Sivan, pionnier du B.I.R



Source : Livre d'or des B.I.R (la fabuleuse histoire des B.I.R), p.18.

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ASSEMBLEE NATIONALE
9^{ème} LEGISLATURE
ANNEE LEGISLATIVE 2014
3^{ème} SESSION ORDINAIRE
(novembre 2014)

PROJET DE LOI N° 962/PJL/AN
PORTANT REPRESSION DES ACTES DE TERRORISME

N° 032/AN/9

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

EXPOSE DES MOTIFS

du projet de loi portant répression des actes de terrorisme.-

Le présent projet de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre, au plan interne, des mesures préconisées au niveau international en matière de lutte contre le terrorisme.

En effet, qu'il s'agisse de la résolution 2178 du 24 septembre 2014 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme ou de son Protocole, tous ces instruments internationaux préconisent des actions fortes à l'encontre des auteurs d'actes de terrorisme.

Ainsi, la résolution 2178 du Conseil de Sécurité engage les Etats à « *veiller à ce que la qualification des infractions pénales dans leur législation et leur réglementation internes permette (...) d'engager des poursuites et de réprimer (les actes terroristes).* »

La Convention de l'OUA de 1999 engage les Etats parties à « (...) *établir comme crimes les actes terroristes* ».

Le Protocole à la Convention sus évoqué quant à lui invite les Etats, entre autres, à « *prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les droits fondamentaux de leurs populations contre tous les actes terroristes* » et à « *empêcher l'entrée et la formation de groupes terroristes sur leur territoire* ».

Les projets de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention du 14 juillet 1999 de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et son Protocole du 08 juillet 2004, ont déjà été transmis au Parlement pour examen au titre de la session en cours.

Le présent projet de loi, qui vient compléter cette législation, vise en particulier à réprimer les actes de terrorisme. En l'occurrence, cette loi constitue une suite logique des instruments internationaux sus évoqués dont elle va permettre l'application des principes au plan national.

Ainsi, le projet de loi propose la sanction ultime, la peine de mort, pour quiconque à titre personnel, en complicité ou en coaction, commet un acte terroriste (article 2).

Il réprime également les activités de financement, de recrutement, de blanchiment des produits du terrorisme, de soutien ou d'apologie des activités de terrorisme (article 3 à 9).

Compte tenu de la spécificité desdites infractions, le projet de loi confie leur répression exclusivement aux juridictions militaires; le Code pénal, le Code de procédure pénal et le Code justice militaire demeurant applicables dans leurs dispositions non contraires à la présente loi.

Dans l'optique d'encourager la dénonciation, le projet de loi prévoit des cas d'exemption de poursuite et la protection des témoins (articles 16 et 10).

Enfin, pour tenir compte de la complexité des enquêtes en la matière, le projet de loi prévoit des délais de garde à vue plus longs ainsi que l'imprescriptibilité de l'action publique (article 11 et 15).

Telle est l'économie du présent projet de loi, soumis à l'examen du Parlement. /-

CHAPITRE I
DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1^{er} : Objet et champ d'application

(1) La présente loi porte répression des actes de terrorisme.

(2) Le Code pénal, le Code de procédure pénale et le Code de justice militaire demeurent applicables dans leurs dispositions non contraires à la présente loi.

(3) Les infractions prévues par la présente loi relèvent de la compétence exclusive des juridictions militaires.

CHAPITRE II
DES INFRACTIONS ET DES PEINES

Article 2 : Actes de terrorisme

(1) Est puni de la peine de mort, celui qui, à titre personnel, en complicité ou en co-action, commet tout acte ou menace d'acte susceptible de causer la mort, de mettre en danger l'intégrité physique, d'occasionner des dommages corporels ou matériels, des dommages aux ressources naturelles, à l'environnement ou au patrimoine culturel dans l'intention :

- a) d'intimider la population, de provoquer une situation de terreur ou de contraindre la victime, le gouvernement et/ou une organisation, nationale ou internationale, à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque, à adopter ou à renoncer à une position particulière ou à agir selon certains principes ;
- b) de perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations ;
- c) de créer une insurrection générale dans le pays.

(2) Est puni de la peine de mort, celui qui, pour atteindre les mêmes objectifs que ceux précisés à l'alinéa 1 ci-dessus :

- a) fournit et/ou utilise des armes et matériels de guerre ;
- b) fournit et/ou utilise des micro-organismes ou tous autres agents biologiques, notamment des virus, des bactéries, des champignons ou des toxines ;

- c) fournit et/ou utilise des agents chimiques, psychotropes, radioactifs ou hypnotisants ;
- d) procède à une prise d'otage.

(3) La peine est l'emprisonnement à vie lorsque les conséquences prévisibles des actes visés aux alinéas 1 et 2 ci-dessus sont la maladie d'animaux ou la destruction de plantes.

(4) Les infractions visées aux alinéas 1, 2 et 3 ci-dessus sont caractérisées même en cas de guerre officiellement déclarée.

Article 3 : Financement des actes de terrorisme

(1) Est puni de la peine de mort celui qui, dans le but de financer les actes de terrorisme, et par quelque moyen que ce soit, directement ou indirectement :

- a) fournit et/ou réunit des fonds ;
- b) fournit et/ou offre des services financiers.

(2) L'infraction visée à l'alinéa 1^{er} ci-dessus est caractérisée même si les fonds, moyens matériels et/ ou services financiers n'ont plus été effectivement utilisés pour la réalisation de l'infraction.

(3) Le financement du terrorisme est constitué même si les biens sont collectés et les services offerts sur le territoire d'un autre Etat.

Article 4 : Blanchiment des produits des actes de terrorisme

Est puni de la peine de mort :

(1) celui qui acquiert, recèle, détient, convertit, transfère, dissimule ou déguise des biens constitutifs des produits des actes de terrorisme.

(2) celui qui utilise ou partage, même occasionnellement les produits des actes de terrorisme.

Article 5 : Recrutement et formation

(1) Est puni de la peine de mort, celui qui procède au recrutement et/ou à la formation des personnes en vue de leur participation aux actes de terrorisme, quelque soit le lieu de commission.

Article 9 : Déclarations mensongères et dénonciation calomnieuse

Est puni d'un emprisonnement de vingt (20) ans, celui qui fait à l'autorité administrative ou judiciaire une déclaration mensongère ou une dénonciation calomnieuse en rapport avec les articles 7 et 16 de la présente loi.

Article 10 : Protection des témoins

Pour l'application de la présente loi, est puni de l'emprisonnement à vie, celui qui outrage ou menace un témoin, même implicitement, de violences, de voies de fait ou de mort.

CHAPITRE III
DISPOSITIONS SPECIALES**Article 11 : Garde à vue**

Pour l'application de la présente loi, le délai de la garde à vue est de quinze (15) jours, renouvelable sur autorisation du Commissaire du Gouvernement.

Article 12 : Saisine de la juridiction compétente

Pour l'application de la présente loi, le Tribunal militaire est saisi par ordre de mise en jugement direct du Commissaire du Gouvernement.

Article 13 : Circonstances atténuantes

Pour l'application de la présente loi, et en cas d'admission des circonstances atténuantes :

- (1) la peine d'emprisonnement ne peut être inférieure à dix (10) ans ;
- (2) la peine d'amende ne peut être inférieure à vingt millions (20.000.000) de francs FCA ;
- (3) dans tous les cas, le sursis ne peut être accordé.

Article 14 : Peines accessoires

Dans les cas prévus aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ci-dessus, la juridiction compétente, en cas de condamnation, prononce en outre les peines accessoires prévues à l'article 19 du Code pénal.

Article 15 : Imprescriptibilité de l'action publique et des peines

Pour l'application de la présente loi, l'action publique et les peines prononcées par les juridictions compétentes sont imprescriptibles.

Article 16 : Exemption

Est exempté de poursuite toute personne physique ou morale qui, s'étant concertée avec autrui pour commettre un acte de terrorisme et avant tout commencement d'exécution :

- (1) en donne connaissance à l'autorité administrative, judiciaire ou militaire ;
- (2) permet d'éviter par tous moyens la réalisation de l'infraction ;
- (3) permet d'identifier ses coauteurs ou complices.

CHAPITRE IV
DISPOSITION FINALE

Article 17 : La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Annexe 9 : Décret portant réorganisation des formations de combat de l'armée de terre

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

DECRET N° 2001/185 DU 25 JUIL. 2001
portant réorganisation des formations de combat de l'Armée de Terre.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
- VU la loi n° 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense ;
- VU le décret n° 85/631 du 03 mai 1985 portant organisation du Régiment du Quartier Général ;
- VU le décret n° 93/212 du 04 août 1993 portant création des formations de combat de l'armée de terre ;
- VU le décret n° 98/273 du 12 octobre portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- VU le décret n° 99/016 du 1^{er} février 1999 portant création du Bataillon Léger d'Intervention ;
- VU le décret n° 99/017 du 1^{er} février 1999 portant création du Bataillon spécial Amphibie
- VU le décret n° 2001/177 du 25 JUIL. 2001 portant organisation du Ministère de la Défense
- VU le décret n° 2001/178 du 25 JUIL. 2001 portant organisation générale de l'armée de terre ;
- VU le décret n° 2001/180 du 25 JUIL. 2001 portant réorganisation du Commandement militaire territorial ;

DECRETE :

Article 1^{er}.-

Les Formations de Combat de l'Armée de Terre sont des Unités Professionnelles qui participent avec les autres Forces de Défense à la défense des intérêts vitaux de la Nation.

Elles sont réparties sur l'ensemble du Territoire National.

Leur organisation et leur soutien sont assurés sous la responsabilité du Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre.

CHAPITRE I^{er}

DES FORMATIONS AFFECTEES OU ADAPTEES

Article 2.-

1°) Au sein des Régions Militaires Interarmées les Formations de Combat, d'Intervention, de Soutien et d'Appui sont réparties dans les Unités suivantes :

- la Brigade du Quartier Général ;
- la Brigade d'Intervention rapide ;
- des Brigades d'Infanterie motorisée ;
- des Bataillons d'Infanterie motorisée ;

- des Bataillons de Soutien ;
- des Bataillons d'Appui ;
- des Bataillons d'Intervention rapide ;
- un Régiment de Génie ;
- un Régiment d'Artillerie Sol-Air ;
- un Régiment d'Artillerie Sol-Sol ;
- les Forces de Réserve Spéciale.

Un Organisme Interarmées de formation professionnelle est créé dans chaque Région Militaire armées.

SECTION I

DE LA BRIGADE DE QUARTIER GENERAL

Article 3.-

La Brigade de Quartier Général est une grande Unité chargée d'assurer la protection de la capitale et le soutien des Organismes Institutionnels.

Aux ordres du Commandant de la Première Région Militaire Interarmées elle est constituée de :

- un Etat-Major ;
- un Bataillon de Commandement et de Soutien ;
- un Bataillon de Protection.

1°) L'exécution de ses missions est soumise à l'accord préalable du Président de la République.

SECTION II

DE LA BRIGADE D'INTERVENTION RAPIDE

Article 4.-

La Brigade d'Intervention Rapide est une Unité de combat tactique placée aux ordres du Chef d'Etat-Major des Armées.

1°) Elle est constituée des Formations suivantes :

- le Bataillon Spécial Amphibie (BSA) ;
- le Bataillon Blindé de Reconnaissance issu de la Réserve Générale (BBR) ;
- le Bataillon des Troupes Aéroportées (BTA¹).

2°) L'exécution de ses missions est soumise à l'accord préalable du Président de la République.

SECTION III

DES BRIGADES D'INFANTERIE MOTORISEES

Article 5.-

1°) La Brigade d'Infanterie Motorisée est une grande Unité tactique de combat.

Installée dans un ou plusieurs Secteurs Militaires Terrestres, elle peut agir indépendamment du découpage territorial.

2°) Elle est composée de :

- un Bataillon de Commandement et de Soutien ;
- un Bataillon d'Appui ;
- deux ou trois Bataillons d'Infanterie Motorisée.

Article 6.-

La Première Région Militaire Interarmées comprend :

- un Etat-Major ;
- le 1^{er} Bataillon de Commandement et de Soutien (BCS1), formé par transformation de l'ancien 1^{er} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA1) ;
- le 1^{er} Bataillon d'Intervention Rapide, formé par transformation de l'ancien 8^{ème} Bataillon de Commandement de Soutien et d'Appui (BCSA8) ;
- la 11^{ème} Brigade d'Infanterie Motorisée.

Article 7.-

La 11^{ème} Brigade d'Infanterie Motorisée comprend :

- un Etat-Major ;
- les 71^{ème} et 81^{ème} Bataillons d'Infanterie Motorisée formés par transformation respectivement des anciens 71^{ème} et 81^{ème} Bataillons Interarmées ;
- le 11^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien (BCS11) formé par transformation de l'ancien 7^{ème} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA7) ;
- le 11^{ème} Bataillon d'Appui formé par transformation de l'ancien Groupement de Reconnaissance et d'Appui du Quartier Général.

Article 8.-

La Deuxième Région Militaire Interarmées comprend :

- un Etat-Major ;
- le 2^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien (BCS2), formé par transformation de l'ancien 2^{ème} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA2) ;
- le 2^{ème} bataillon d'Intervention rapide ;
- les 21^{ème} et 22^{ème} Brigades d'Infanterie Motorisée.

Article 9.-

La 21^{ème} Brigade d'Infanterie Motorisée comprend :

- un Etat-Major ;
- les 21^{ème} et 22^{ème} Bataillons d'Infanterie Motorisée, formés par transformation respectivement des anciens 21^{ème} et 22^{ème} Bataillons Interarmées ;
- le 21^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien ;
- le 21^{ème} Bataillon d'Appui.

Article 10.-

22^{ème} Brigade d'Infanterie Motorisée comprend :

- un Etat-Major,
- les 61^{ème} et 62^{ème} Bataillons d'Infanterie Motorisée, formés par transformation respectivement des anciens 61^{ème} et 62^{ème} Bataillons Interarmées ;
- le 22^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien, formé par transformation de l'ancien 6^{ème} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA6) ;
- le 22^{ème} Bataillon d'Appui.

Article 11.-

Troisième Région Militaire Interarmées comprend :

- un Etat-Major ;
- le 3^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien, formé par transformation de l'ancien 4^{ème} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA4) ;
- le 3^{ème} Bataillon d'Intervention Rapide, formé par transformation de l'ancien Bataillon Léger d'Intervention (B.L.I) ;
- les 31^{ème} et 32^{ème} Brigades d'Infanterie Motorisée.

Article 12.-

31^{ème} Brigade d'Infanterie Motorisée comprend :

- un Etat-Major ;
- les 41^{ème}, 42^{ème} et 51^{ème} Bataillons d'Infanterie Motorisée, formés par transformation respectivement des anciens 41^{ème}, 42^{ème} et 51^{ème} Bataillons Interarmées ;
- le 31^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien, formé par transformation de l'ancien 5^{ème} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA5) ;
- le 31^{ème} Bataillon d'Appui.

Article 13.-

32^{ème} Brigade d'Infanterie Motorisée comprend :

- un Etat-Major ;
- les 31^{ème} et 32^{ème} Bataillons d'Infanterie Motorisée, formés par transformation respectivement des anciens 31^{ème} et 32^{ème} Bataillons Interarmées ;
- le 32^{ème} Bataillon de Commandement et de Soutien, formé par transformation de l'ancien 3^{ème} Bataillon de Commandement, de Soutien et d'Appui (BCSA3) ;
- le 32^{ème} Bataillon d'Appui.

SECTION IVDES BATAILLONS D'INTERVENTION RAPIDEArticle 14.-

Chaque Région Militaire Interarmées dispose d'un Bataillon d'Intervention Rapide.

2°) Le Bataillon d'Intervention Rapide est une Formation à grande mobilité chargée d'intervenir prioritairement dans sa région d'implantation. Il peut, en tant que de besoin, être engagé dans le cadre de la Brigade d'Intervention en tout autre point du territoire sur accord préalable du Président de la République.

3°) Le lieu d'implantation de chaque Bataillon d'Intervention Rapide et son poste de commandement sont fixés par des textes particuliers.

SECTION V

DES REGIMENTS DE SOUTIEN ET D'APPUI

Article 15.-

Sont rattachés à la 2^{ème} Région Militaire Interarmées :

- le Régiment de Génie ;
- le Régiment d'Artillerie Sol-Air ;
- le Régiment d'Artillerie Sol-Sol ;

qui appartenait précédemment à la Réserve Générale.

Article 16.-

1°) Le Régiment de Génie est chargé d'organiser et d'aménager le terrain en vue de la mobilité et de la contre-mobilité.

2°) Il participe aux activités civiles d'aménagement du territoire et de développement.

3°) Il participe également à la formation et à la spécialisation des personnels en particulier dans le cadre de la reconversion au sein des Organismes Interarmées de formation professionnelle.

Article 17.-

Le Régiment d'Artillerie Sol-Air est chargé de participer à la défense aérienne pour assurer la protection des objectifs vitaux du territoire national, la protection aérienne des troupes et des éléments directement liés à la manœuvre.

Article 18.-

Le Régiment d'Artillerie Sol-Sol est chargé d'accompagner la manœuvre des troupes au sol.

Article 19.-

Les Régiments d'appui visés aux articles 16, 17 et 18 ci-dessus ont la charge de l'incorporation et de la formation des jeunes engagés.

CHAPITRE II
DISPOSITIONS DIVERSES

Article 20.-

Les modalités de mise sur pied, d'implantation, d'articulation et le tableau des effectifs et de répartition des Formations ainsi réorganisées sont fixés par des textes particuliers.

Article 21.-

Sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 22.-

Le Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense est chargé de l'application du présent décret qui sera enregistré, puis publié au Journal Officiel en français et en anglais./-

Fait à Yaoundé, le 25 JUN. 2001

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,



A- Documents d'archives

- Archives Nationales de Yaoundé, La presse du Cameroun, n° 3011 du jeudi 05 mai 1960, p.1 et aussi La presse du Cameroun, n°3020, du mardi 17 mai 1960.
- Archives Nationales de Yaoundé, Journal Officiel de l'État du Cameroun, année 1959 : Ordonnance n° 50-57 du 11 novembre 1959 portant création de l'armée camerounaise et organisation générale de la défense, le premier ministre chef du gouvernement camerounais Ahmadou Ahidjo, Yaoundé, le 11 novembre 1959.
- Archives Nationales de Yaoundé, Journal Officiel de l'État du Cameroun, année 1959 : Décret n°59-199 du 12 novembre 1959 fixant les conditions de recrutement dans l'armée camerounaise, le premier ministre chef du gouvernement camerounais Ahmadou Ahidjo, Yaoundé, le 12 novembre 1959.
- Archives Nationales de Yaoundé, journal Officiel de l'État du Cameroun, année 1959, 1569-1570 : Arrêté n°3697 du 12 décembre 1959 fixant le recrutement du premier contingent de l'armée camerounaise, par le premier ministre chef du gouvernement camerounais Ahmadou Ahidjo, Yaoundé, le 12 novembre 1959.
- Archive Nationale de Yaoundé, Journal Officiel du Cameroun, année 1959, pp.1845-1846 : Ordonnance n°59-91 du 31 décembre 1959 relative à l'organisation, à la compétence ou au fonctionnement des juridictions militaires, par le premier ministre, Ahmadou Ahidjo, Yaoundé, le 31 décembre 1959.
- Archives Nationales de Yaoundé, Journal Officiel de l'État du Cameroun, année 1959, numéro supplémentaire, pp.1714-1715 : Arrêté n°616 du 21 novembre 1959 fixant le statut des cadres des personnels civils mis à disposition des États-majors, corps et services militaires stationnés au Cameroun.
- Archive Nationale de Yaoundé, Journal Officiel du Cameroun, année 1959 : Ordonnance n°59-91 du 31 décembre 1959 relative à l'organisation, à la compétence ou au fonctionnement des juridictions militaires, par le premier ministre, Ahmadou Ahidjo, Yaoundé, le 31 décembre 1959.
- Archives Nationales de Yaoundé, La presse du Cameroun, n° 3011 du jeudi 05 mai 1960, p.1 et aussi La presse du Cameroun, n°3020, du mardi 17 mai 1960, p.1. ANY, L'Unité n° 135 du 13 au 18 mai 1963.

B- Ouvrages

• Ouvrages généraux

- Abwa, D., *Commissaires et Hauts Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Pucac, 2000.
- Crawford, A., *The Local Governance of Crime: Appeals to Community and Partnerships*, Oxford, Clarendon Press, 1997.
- Abwa, D., *Sadou Daoudou parle*, presses de l'UCAC, 2001.
- Battistella, D., *Théories des Relations internationales*, Paris : Presses de sciences Po, 2003.
- Beaud, M., *l'Art de la thèse, Comment préparer et rédiger un mémoire de Master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006.
- Blanchard, E., *Introduction générale : le maintien de l'ordre dans l'Empire français : une historiographie émergente*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Borbalan, R., (sd), *L'Histoire aujourd'hui*, Paris, Sciences humaines, 1999..
- Cadiou, F., (sd), *Comment se fait l'histoire ? Pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2006.
- Dufault, E., *Relations Internationales: Théories et concepts*, Montréal: Athéna Éditions, 2004.
- Dussouy, G., *Les théories géopolitiques, traité des relations internationales*, L'Harmatan, 2006.
- Gaillard, P., *Ahmadou Ahidjo patriote et despote, bâtisseur de l'Etat camerounais*, Paris, Groupe Jeune Afrique, 1994.
- Holsti, K.J., *The State War and the State of War*, Cambridge University Press, 1996.
- Joseph, R., *Le mouvement nationaliste camerounais*, Paris, Karthala, 1987.
- Kalen, Q., *Etude sur les polices en Afrique subsaharienne francophone: structures et missions au regard de la prévention de la criminalité*, Montréal, CIPPC, 2008.
- Kant, E., *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, Paris, G. Fischbacher Libraire Editeur, 1880.
- Kissinger, H., *Le chemin de la paix*, Paris, Denoël, 1972.
- Ki-Zerbo, J., *Histoire Générale de l'Afrique*, Paris, EDICEF, 1987.
- Koper, K., *La logique de la découverte scientifique*, Paris : Payot, 1978.
- Koungou, L., *Défense et sécurité nationale en mouvement : dynamiques des réformes*,
- Malinverni, H., *Droit constitutionnel*, Vol. II, Paris, Dalloz, 1985.
- Mauss, M., *Œuvre III*, Paris, Ed de Minuit, 1969.
- Meloupou, J.P., *Armée et développement : de la réalité psychologique militaire à la*

mutation institutionnelle en Afrique subsaharienne, Paris, L'Harmattan, 2010.

- Minkoa She, A., *Droits de l'homme et droit pénal aux Cameroun*, Paris, Economica, 1999.
- Mvie Meka, E., *Architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la*
- Ngoh, V. J., *Cameroun 1884-1985 Cent ans d'histoire*, Yaoundé, Ceper, 1990.
- Otzan, J., *Défense et Sécurité nationale le livre blanc*, Paris, La documentation Française, 2008.
- Padioleau, J.G., *L'Etat au concret*, Paris, PUF, 1982.
- Pahlavi, P-C., *La guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie (1945-1961) : Entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Peyroulou, J.P., *Guelma 1945 : une subversion européenne dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2009.
- Reiner, R., *The Politics of the Police*, Oxford: Oxford University Press, 2010.
- Ross, J., *Développer le renseignement en matière de sécurité publique dans les forces de sécurité intérieure*, Paris, Agence nationale de la recherche, 2009.
- Scott, B., *Theories of International Relations*, Londres, Pelgrave, 2001.
- Senarclens, P. D., *L'humanitaire en catastrophe*, Paris, Presses des Sciences Politiques, 1999.
- Snow, D.M., *National Security. Defense Policy in a Changed International Order*, New York, St. Martin's Press, 4e édition, 1998.
- Veyne, P., "*Summa vitae solida securitas*", Paris, Editions Laffont, collection Bouquins, 2007.
- Walter, F., *Catastrophes : une histoire culturelle XVIe-XXIe siècle*, Paris : Editions du Seuil, 2008.
- Weber, M., *Économie et société*, Paris, Plon, 1995.
- Wolfer, A., *National security as an ambiguous symbol*, Baltimore, University press, 1952.
- Yoshikazu, S., *Global Transformation: Challenges to the State System*, Tokyo: United Nations University Press, 1994.

• **Ouvrages spécifiques**

- Koungou, L., *Boko haram : le Cameroun à l'épreuve des menaces*, L'harmattan, 2014.
- Abba, S., *Voyage au cœur de Boko Haram : enquête sur le djihad en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2019.
- Agruner, E.M. B., *La guerre préventive dans les relations internationales*, Paris, Karthala, 1998.

- Ahidjo, A., *Anthologie des discours tome 2 (6 février 1965-12 janvier 1971)*, Paris, NEA, 1980.
- Ahidjo, A., *Le temps de la maîtrise du développement national*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines, 1981.
- Ahidjo, A., *Fondements et perspectives du Cameroun nouveau*, Paris, Saint Lambert, 1976.
- Anonyme, *Livre d'or des Forces Armées Nationales de la République Unie du Cameroun, 20 ans au service de la nation : 1960-1980*, Paris, les Ed. Media, 1980.
- Ateba Eyene, C., *Le Général Pierre Semengue : Toute une vie dans les armées*, édition clé, Yaoundé, 2002.
- Badie, B., *Le développement politique*, Paris, Economica, 1988.
- Bangoura, D., *État et sécurité en Afrique*, Paris, CHEAM, 1992.
- Bassole, H., *Le retour de l'État d'Israël sur la scène diplomatique africaine*, Paris ; Editions Ressources, 1980.
- Bouba Nouhou, A., *Israël et l'Afrique, une relation mouvementée*, Paris, Karthala, 2003.
- Bourdieu, S., *Le sentiment d'insécurité : un état des lieux théorique*, Paris, PUF, 2009.
- Brecher, M., *The foreign Policy system of Israel*, London, Oxford University Press, 1972.
- Chouraqui, A., *Histoire du judaïsme*, Paris, PUF, 1957.
- Clausewitz, C.V., *De la guerre*, Paris, Éditions Rivage poche, 2006.
- Colliard, C.A., *Institutions internationales*, Paris, Précis Dalloz, 1967.
- Corvisier, A., *La guerre : essais historiques*, Paris, Perrin, 2005, p. 6.
- Deltombe, Th.et (als), *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la françafrique 1948-1971*, Paris, la découverte 2011.
- Duval, E., *Le sillage militaire de la France au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- Enderlin B., *Par le feu et par le sang. Le combat clandestin pour l'indépendance d'Israël (1936-1948)*, Paris, Albin Michel, 2008.
- Gagnon, B., *Repenser le terrorisme : concept, acteurs et réponses*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2007.
- Galula, D., *Contre-insurrection, théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008.
- Garaudy, P., *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*, Paris, Editions Samisdat Roger Garaudy, 1996.
- Gonidec, P.F., *Les organisations internationales africaines : étude comparative*, Paris,
- Hameni Bieleu, V., *Politique de défense et de sécurité nationale du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Henrotin, J., *Les fondements de la stratégie navale au XXIe siècle*, Paris, Economica, 2011.

- Herzl, T., *Terre ancienne, terre nouvelle (présentation de Raymond Trousson)*, Paris-Genève, Editions Ressources, 1980.
- Kakmeni Wembou, R., *Regard sur la société civile*, Yaoundé, Gicprodesec, 2005.
- Kassai, D., *Tempête sur Bangui, scénario, dessin et couleurs*, Paris, Éditions La Boîte à Bulles, 2015.
- Ki-Zerbo, J., *Histoire Générale de l'Afrique*, Présence Africaine, 25 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris, EDICEF, 23, rue du Sommerard, 75005, Paris, UNESCO.
- Marrou, H. I., *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954.
- Mordechai, K., *Israël and Africa: a study in technical co-operation*, New York, Praeger, 1964.
- Mveng, E., *Histoire du Cameroun*, Tome II, Yaoundé, Ceper, 1985.
- Ngoh, V.J., *Cameroun, Cent ans d'histoire : 1884-1984*, Yaoundé, Ceper, 1980.
- Njoh Mouelle, E. et (als)., *L'encyclopédie de la République Unie du Cameroun. Tome II*, Yaoundé, Ceper, 1981.
- Oumaroudjam, Y., *L'ordre public: mission principale de la gendarmerie nationale (Cameroun)*, Paris, Karthala, 1998.
- Pépouna, O., *La politique Proche et Moyen-Orientale du Cameroun*, paris, Karthala, 2002.
- Peters, J., *Israël and Africa, the problematic Friendship*, London, British academic Press, 1992.
- Pondi, P., *La police au Cameroun, naissance et évolution*, Yaoundé, Clé, 1988.
- Roché, S., *Sociologie politique de l'insécurité*, Paris, PUF, 2004.
- Ross, J., *Développer le renseignement en matière de sécurité publique dans les forces de sécurité intérieure*, Paris, Agence nationale de la recherche, 2009.
- Student, E., *Kamerun Kampf 1914-1916*, Berlin, Broof, 1937.
- Tankeu, M., *Enquête au cœur du phénomène des coupeurs de route*, Yaoundé, Editions CLE, 2012.
- Toko, C.B.N., *Condamnés à l'oubli mission d'enquête dans les couloirs de la mort Cameroun*, Paris, ECPM, 2019.
- Trinquier, R., *La guerre moderne*, Paris, Economica, 2008.
- Vellas, P., *Droit international public-Institutions internationales*, 2ème édition, Paris, L.G.D.J. 1970.
- Veyne, P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, édition du Seuil, 1971.
- Yogo, E.E., *La défense populaire au Cameroun : une réponse pertinente contre Boko Haram*, Yaoundé, Afrédit /CAESS, 2015.

C-Thèses et mémoires

- Mémoires

- Assene, B., "L'intégration dans l'armée camerounaise des anciens combattants et militaires de l'armée coloniale française 1959-1972)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, Faculté des Arts, 2007.
- Badiyama, C.R., "L'armée camerounaise de 1959 à 1970", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2002-2003.
- Bagadoma, I., "La commission du bassin du lac Tchad : structure probante ou coquille vide ?", Mémoire de géopolitique, CID, 2007.
- Biwolé, P.H., "La naissance de l'armée camerounaise, 1919-1959", Mémoire du Diplôme d'Etudes Approfondies en Histoire contemporaine, Université de Paris IV-Sorbonne, Media, 1980.
- Chembou Zambou, G.M., "Les pays du bassin du lac Tchad à l'épreuve des menaces transfrontalières", Mémoire de Master en Géostratégie, Université de Yaoundé II, Ecole supérieure internationale de guerre, 2015.
- Eloundou, A. J., "Le recrutement dans l'armée camerounaise de 1959 à 1981", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé1, 2002.
- Gbowé Gbowé, S., "Les conséquences des crises centrafricaines dans l'Adamaoua et l'Est Cameroun (1960-2010) ", Mémoire de Master II en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2010.
- Heungoup, H.D.M., "Le B.I.R et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégique et d'emploi des forces", Mémoire de Master en Gouvernance et politiques publiques, UCAC, 2011.
- Mbodou Mbami, A., "La gestion des ressources en eau dans le bassin conventionnel du lac Tchad : État des lieux et perspectives", Université de Limoges, Mémoire de Master en Droit international de l'environnement, 2006.
- Monin, H., "La sécurité et la sûreté des plates-formes offshore", Mémoire de Master professionnel en Droit maritime et des transports, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, 2011.

- Njankouo sandamoun, Z., "Acteurs et problématique de la sécurité publique dans la localité de Yaoundé: cas du quartier Ekoudou (1962-1992)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2018.
- Onambele Mendouga, G.H., "Réflexion sur la contribution du colonel Avi Sivan Abraham dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun de 1986-2010 : essai d'analyse historique", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé1, 2019.

- Thèses

- Atangana Fouda, I.B.P., "Les espaces maritimes du Cameroun : une contribution à l'étude du droit de la mer", Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Relations internationales, IRIC, 1989.
- Ela Ela, E., "La politique de défense du Cameroun depuis 1959 : Réalités et contraintes", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Nantes, 2000.
- Ncharé Nom, T., "Géostratégie des littoraux et analyse du champ naval des souverainetés maritimes du golfe de Guinée", Thèse de Doctorat Ph.D en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2015.
- Ndong Atok, S., "L'intégration régionale maritime en Afrique centrale face au challenge de la conflictualisation thalassique : une analyse diplomatico-stratégique", Thèse de Doctorat Ph.D en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)- Université de Yaoundé 2, 2019.
- Njankouo sandamoun, Z., "Politiques publiques de sécurité au Cameroun postcolonial entre initiatives locales et connexions internationales : cas des localités de Yaoundé et Douala (1962-2017) ", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2022.
- Ndo'o, R.G., "La coopération Israélo-Camerounaise (1959-2008) ", Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé1, 2014.
- Souley, B., "Israël et l'Afrique (1957-1993), contribution à l'étude des déterminants du nouveau rapprochement entre l'État hébreu et les pays de l'Afrique subsaharienne", Thèse de doctorat de 3^e cycle en Histoire des relations internationales, Yaoundé, IRIC, 2020.
- Ze Aye, C., "Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Internationales(OI) a l'Est Cameroun : Aperçu historique et état des lieux de 1963 à 2019", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé, 2021.

D- Articles

- Abdouraman, H., "Le conflit frontalier Cameroun-Nigéria dans le lac Tchad : les enjeux de l'île de Darak, disputée et partagée", *Cultures & conflits*, n°72, 2008, pp.58-72.
- Ammi-oz, M., "La formation des cadres militaires africains lors de la mise sur pied des armées nationales", *Revue française d'études politiques africaines*, n°72, janvier 1977, p.47.
- Bambou, F., "Bakassi : l'enjeu économique", *La nouvelle Expression*, 2008, p.13.
- Bayart, J.F., "La société politique camerounaise (1982-1986)", *Politique Africaine*, n°22 de juin 1986, p.65.
- Beaud, P., "La sûreté des chantiers d'infrastructures pétrolières et gazières", *Sécurité et stratégie*, vol. 4, no. 2, 2010, pp. 23-30.
- Belomo Essono, P.C., "Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales", *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, n°1 & 2, pp.50-52.
- Bignoumba, G. S., "La politique maritime du Gabon à l'aube du troisième millénaire : l'indispensable ouverture sur la mer", *Cahiers d'Outre-Mer*, N° 52, Octobre-Décembre 1999, pp. 359-372.
- Bulinge, F., "Renseignement militaire : une approche épistémologique", *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 2, no. 2, 2010, pp. 209-232.
- Caron, F., "Hervé Coutau-Bégarie et la stratégie navale", *Stratégique*, n° 109, 2015/2, pp.23-36.
- De Koning, R., "Conflits pour les ressources naturelles de la péninsule de Bakassi : du global au local", *Ecologie & politique*, vol.1, n°34, 2007, pp.93-103.
- Decado, S., "Israël and Africa: A selected bibliography", *The Journal of Modern African Studies*, vol 5, n°3, p.35.
- Descleves, E., "La mer, vecteur et enjeu du futur", *Etudes*, N° 3, Tome 418, 2013, pp. 295-306.
- Desportes, V., "Forces conventionnelles, forces spéciales", *Revue DSI-Défense et Sécurité Internationale*, HS N°36,2014, p.17.
- Dougueli, G., "Cameroun : la politique du BIR", *Jeune Afrique*, 2013 online consulté le 1 er janvier 2023.
- Dougueli, G., "Cameroun : Paul Biya sous protection israélienne", *Jeune Afrique*, 2015 online consulté le 2 janvier 2023.
- Eklöf Amirell, S., "La piraterie maritime en Afrique contemporaine. Ressorts locaux et internationaux des activités de piraterie au Nigéria et en Somalie", *Politique africaine*, Vol.4, n°116, 2009, p.98. .

- Gomart, C., "Forces spéciales : l'excellence française", *Politique Internationale*, N°139, p.45.
- Henrotin, J., "Projection de puissance vers la terre depuis la mer et évolution des systèmes d'armes", *Stratégique*, n° 114, 2016, pp.147-170, p.161.
- Langlois, P., "Les forces armées camerounaises", *DSI (Défense et Sécurité Internationales)*, n°152, mars-avril 2021, pp.56-57
- Loungou, S., "L'espace maritime, une porte d'entrée de l'immigration clandestine au Gabon", *Gabonica, la revue du Centre de Recherche CERGEP*, Vol 2, N° 2, Novembre 2008, pp. 87-101.
- Malye, F., "Une naissance par le feu et par le sang", *Le point*, n° 1851, 1980, p.41.
- Meloupou, J.P., "Société africaine et défense : De la stratégie des moyens", *Frères d'armes*, n° 197, décembre 1995, p.41.
- Musila, C., "L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad", Note de l'IFRI, Juillet 2012, p.41.
- Ncharé Nom, T., "Le champ naval du Cameroun", *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°43-44, 2021, pp.83-97, p.89.
- Ndzana Mvondo, C., "La stratégie navale dans les guerres contemporaines, une évolution sur les plans doctrinaux et techniques : l'exemple du blocus naval", *Pompons Rouges*, N° 6, Octobre 2014, pp.18-20.
- Ntuda Ebode, V., "Les enjeux sécuritaires du pourtour du lac Tchad", *Honneur et Fidélité, Armée Camerounaise*, décembre 2014, p.45.
- Pérouse De Montclos, M.A., "Boko Haram et les limites du tout-répressif au Nigeria, de nouvelles perspectives ? ", *IFRI*, juillet 2021, p.30.
- Randriam P., "Sécurité et Défense nouveaux Défis, Nouveaux Acteurs", *in Friedrich-ebert-stiftung*, n° 4, 2009, p.
- Saïbou, I., "La prise d'otage aux confins du Cameroun, de la République centrafricaine et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier", *Polis/R.C.S.P. /C.P.S.R.*, Vol. 13, Numéros 1-2, 2006, p.37.
- Saïbou, I., "La répression du grand banditisme au Cameroun : entre pragmatisme et éthique", *Recherches Africaines*, 2006, p.18.
- Seignobos, C., "Le phénomène Zargina dans le nord du Cameroun", *Afrique contemporaine*, N°239, 2011, p.44.

- Soudan, F., "Rencontre Biya Peres : Israël à la reconquête de l'Afrique", *Jeune Afrique* n° 1339 du 3 septembre 1986, p.13.
- Tewfik, H., "Le « culte de l'offensive » dans la doctrine militaire israélienne", *Centre Français de Recherche sur le Renseignement*, Tribune libre N°119, janvier 2023, p.6.
- Touchard L., "Cameroun : au croisement des crises", *DSI (Défense et Sécurité Internationale)*, n°152, mars-avril 2021, pp.48-55.
- V. Roger-Lacan, "Faire face aux trafics et à la piraterie maritimes", *Revue internationale et stratégique*, vol. 95, no. 3, 2014, pp. 101-109.
- Warschawski M., "Israël face à son histoire", *Le Monde Diplomatique*, n°650, 2008, p.19.
- Zang T., "Le code de conduite des forces de défense et de sécurité : un outil pour renforcer les relations civilo-militaires en Afrique", *politique africaine*, n° 26, 2010, p.17.

E- JOURNAUX

- Quotidien national bilingue, Cameroun Tribune n°9267/5466, du 15 Janvier 2009.
- Quotidien national bilingue, Cameroun Tribune n°9267/5466, du 15 Janvier 2009.
- Quotidien privé camerounais, Le Jour n°215, du 19 Juillet 2008.
- Quotidien privé camerounais, Le Jour n°215, du 19 Juillet 2008.
- Quotidien Aurore plus, n°1292 du Mardi 08 Février 2011.
- Quotidien Œil du Sahel, N°503 du lundi 22 octobre 2012.
- Quotidien Œil du Sahel, N° 538 du lundi 1^{er} juillet 2013.

F- Rapports.

- Rapport Afrique de International crisis group cameroun face à Boko haram.
- Rapport Afrique de Crisis Group N° 251, Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines, 7 septembre 2017, p.32.
- Rapport de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix sur le "renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité: diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali",

G- webographie

- "Cameroun : des soldats du IR accusés du kidnapping d'un homme", *Journal du Cameroun*, 12 janvier 2020, en ligne, url : <https://www.journalducameroun.com/cameroun-des-soldats-du-B.I.R.-accuses-du-kidnapping-dun-homme-cameroun>, consulté le 25 aout 2022 à 14h 56min.

- "Les services de renseignement. Rôles et responsabilités dans la bonne gouvernance du secteur de la sécurité", *DCAF Document d'information*, Genève, 2019, p.2, en ligne, url : https://dcaf.ch/sites/default/files/puB.L.Ications/documents/DCAF_BG_12_Les%20services%20de%20renseignement.pdf, consulté le 28 aout 2022 à 21h30 min.
- Fattori, F. R., "Le Golfe de Guinée, mer de tous les dangers et royaume de la piraterie mondiale", *Le Monde Afrique*, Décembre 2021, en ligne, url: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/12/12/le-golfe-de-guinee-mer-de-tous-les-dangers-et-royaume-de-la-piraterie-mondiale_6105768_3212.html, consulté le 20 Aout 2022 à 7h54 min
- Xinhua, "Le bataillon d'intervention rapide remplace le dispositif Delta à Bakassi", *Jeune Afrique*, 16 Février 2009, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/144010/politique/le-bataillon-d-intervention-rapide-remplace-le-dispositif-delta-bakassi/>, consulté le 24 aout 2022 à 8h12min.
- Mieu, B., "Cameroun, Nigéria, Agola : quand les pirates s'attaquent à l'ouest", *Jeune Afrique*, 6 mars 2021, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/1119974/economie/golfe-de-guinee-la-lutte-contre-la-piraterie-ne-fait-que-commencer>, consulté le 26 aout 2022 à 11h56min.
- N. Fau, "Mobilités, flux et transports. Qu'est-ce que la piraterie ? ", *Géococonfluences*, ENS de Lyon, 2003, en ligne, url: <http://geoconfluences.enslyon.fr/doc/transv/Mobil/popup/Piraterie.htm>, consulté le 21 aout 2022 à 19h37 min.
- "Les services de renseignement. Rôles et responsabilités dans la bonne gouvernance du secteur de la sécurité", *DCAF Document d'information*, Genève, 2019, p.2, en ligne, url : https://dcaf.ch/sites/default/files/puB.L.Ications/documents/DCAF_BG_12_Les%20services%20de%20renseignement.pdf, consulté le 28 aout 2022 à 21h30 min.
- Mieu, B., "Cameroun, Nigéria, Agola : quand les pirates s'attaquent à l'ouest", *Jeune Afrique*, 6 mars 2021, en ligne, url : <https://www.jeuneafrique.com/1119974/economie/golfe-de-guinee-la-lutte-contre-la-piraterie-ne-fait-que-commencer>, consulté le 26 aout 2022 à 11h56min.
- E. Chauvin et G. Magrin, "Violences et régionalisation en Afrique centrale", in *Belgeo* n° 4, décembre 2020, consulté le 30 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/43632> <https://doi.org/10.4000>.
- <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/monusco>, consulté le 25/04/2022.
- <http://terrealalune.blogspot.com/2011/07/sur-le-soft-et-hard-power-les-deux.html>, consulté le 06/05/2022.
- Guy-Florent et al., 2010, "Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale", in <http://hal.cirad.fr/cirad-00457233>, consulté le 12 mai 2019.

H- Sources orales

N°	Nom et Prénoms	Age	Statut social ou fonction	Lieu	Date de l'entretien
1	Ava Remy	39 ans	Capitaine, Chef section des opérations maritimes au B.I.R DELTA	Yaoundé	12 mars 2020
2	David Cohen	88 ans	Assistant israélien	Yaoundé	20 mars 2021
3	Eran Moas	43 ans	Officier de l'armée israélienne	Yaoundé	12 mars 2022
4	Erez Zukerman	54 ans	Officier de l'armée	Yaoundé	15 mars 2019
5	Eyebe Balthazar	48 ans	Adjudant-chef en service au B.I.R	Yaoundé	20 juillet 2022
6	Housseini Djibo	58 ans	Officier Général de l'armée Camerounaise, premier Colonel	Yaoundé	12 Avril 2021
7	Nlate Ebale Emile	49 ans	Colonel	Abidjan via questionnaire	11 juillet 2021
8	Mahamat Nour Abdoulaye	55 ans	Secrétaire Permanent des réfugiés du site de Lolo,	Batouri.	13 février 2019
9	Emilio Huertas Arias	50 ans	Directeur Pays d'OXFAM Tchad	Garoua Boulai	08 janvier 2019
10	Mohaman	49 ans	Colonel de l'armée camerounaise	Jabane	10 juillet 2021

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	ix
RESUME.....	xi
<i>ABSTRACT</i>	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	13
I- PRESENTATION DE L’OBJET D’ETUDE	13
II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET	19
III- INTERET DU SUJET.....	20
IV- CADRE SPATIO -TEMPOREL	20
V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE.....	22
VI- PROBLEMATIQUE.....	28
VII- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....	30
VIII- OBJECTIFS	41
IX- METHODOLOGIE	41
XI- PLAN DU TRAVAIL.....	43
CHAPITRE I : AUX ORIGINES DU BATAILLON D’INTERVENTION RAPIDE (B.I.R)	46
I- L’ARMEE NATIONALE D’ABORD ET LE B.I.R ENSUITE	46
1- Contexte d’émergence de l’armée camerounaise.....	46
2- Les raisons de la création de l’armée camerounaise	48
3-Le processus de mise en place de l’armée camerounaise : l’armée de terre ou la matrice du B.I.R ?.....	52
II- LE B.I.R : UNE DÉRIVÉE DE LA COOPERATION ISRAELO-CAMEROUNAISE	56
1-La trajectoire historique de la coopération israélo-camerounaise.....	56
2-Les dynamiques socio-anthropologiques et économiques des deux États : l’impératif du développement	62
III- ABRAHAM SIVAN : ENFANT D’ISRAËL ET PIONNIER DU BATAILLON D’INTERVENTION RAPIDE AU CAMEROUN	71

1- Une socialisation tertiaire dans le métier des armes au sein de Tsahal inspirée d'une enfance traumatisée par l'antisémitisme et les guerres israélo-arabes	71
2- La tentative de coup d'État d'avril 1984 et le recrutement de Sivan par Paul Biya	75
3- La complexification de la crispation du contexte sécuritaire du pays et la création par Sivan du Bataillon Leger d'Intervention (B.L.I), ancêtre du B.I.R.....	80
CHAPITRE II : LE B.I.R DANS SON DEPLOIEMENT TERRESTRE : CONTOURS DES CRIMES TRANSFRONTALIERS, ARCHITECTURE ET SPECIFICITES D'UNE UNITE D'ELITE ET ENGAGEMENTS DEFENSIF ET SECURITAIRE	85
I- ECONOMIE DES CRIMES TRANSFRONTALIERS EN TERRE CAMEROUNAISE... 85	
1- Identification des crimes transfrontaliers engageant l'action sécuritaire du B.I.R.....	86
2- Comprendre la stratégie dans la pensée militaire : la stratégie du B.I.R, entre rupture et continuité face aux crimes transfrontaliers.....	95
II- L'ARCHITECTURE ET LES SPECIFICITES D'UNE UNITE D'ELITE	96
1- L'armée de terre comme matrice du B.I.R	97
2- Du B.L.I au B.I.R : les spécificités organisationnelles du corps d'élite fondé par Sivan pour la défense et la sécurité du territoire national.....	102
3- Le B.I.R : force proto-présidentielle ou unité d'élite de défense et de sécurité du territoire national.....	102
III- LE BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE DANS LA DYNAMIQUE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE	106
1- La défense et la sécurité nationales sous le prisme des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire	107
2- Le B.I.R et l'anéantissement du phénomène des coupeurs de route et la criminalité transfrontalière dans le septentrion.....	110
3- La gestion des crises sociopolitiques et la maîtrise des rebelles centrafricains	114
CHAPITRE III : LE CONCEPT DE LA FORCE B.I.R COTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN	123
I- ENJEUX DE LA MISE SUR PIED DE LA FORCE B.I.R COTE SUR LA FAÇADE MARITIME DU CAMEROUN	124
1- Le développement de la piraterie maritime dans la péninsule de Bakassi.....	124
2- La disposition des pirates le long des côtes camerounaises.....	126
3- La faillite des dispositifs traditionnels de lutte contre les pirates dans la péninsule de Bakassi.....	135

II- STRUCTURATION ET ORGANISATION DE LA FORCE B.I.R COTE.....	140
1-Les politiques publiques en matière de sécurisation des espaces maritimes camerounais et la transition du B.I.R Delta à la force B.I.R Côte	140
2-La naissance des Unités Légères d'Intervention Maritimes (ULIM) comme nouvelle riposte à la piraterie maritime : la question de l'interaction avec les zones opérationnelles	149
3-Le problème de la synergie avec les traditionnels opérateurs sécuritaires sur le terrain	152
III- LA PIRATERIE MARITIME À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FBC SUR LES CÔTES CAMEROUNAISES	153
1- Le renseignement et la dissuasion : techniques de lutte contre la piraterie maritime développées par la FBC.....	155
3- La baisse significative des attaques et la normalisation des activités pétrolières grâce à la coercition	163
CHAPITRE IV : LE B.I.R FACE A LA NEBULEUSE BOKO HARAM.....	168
I- DE LA NAISSANCE DE LA SECTE ISLAMISTE AU NIGERIA A SON EXPANSION EN TERRE CAMEROUNAISE	168
1- L'imposition d'un islam rigoriste dans l'État de Maiduguri au Nigéria comme origine du mouvement terroriste Boko Haram	169
2- La riposte étatique et l'éparpillement du groupe terroriste jusqu'aux frontières camerounaises	173
3- Une pénétration par des infiltrations habiles et les conséquences collatérales de la guerre entre les assaillants et l'armée nigériane sur le sol camerounais	182
II- LE <i>MODUS OPERANDI</i> DE BOKO HARAM AU CAMEROUN	189
1- Incursions et attaques asymétriques contre les personnels et structures des forces de défense et de sécurité et destruction des symboles culturels	189
2- Recrutements, approvisionnement, prédation, enlèvements et demande de rançon	194
3- Les attentats-suicides sur des lieux publics et utilisation des engins explosifs improvisés	201
III- LA POSTURE OPÉRATIONNELLE DU B.I.R EN RÉPONSE À L'AGRESSION TERRORISTE DE BOKO HARAM : ECONOMIE DE L'« OPERATION ALPHA ».....	202
1- L'insurrection Boko Haram et le mécanisme de réponse sous le prisme de l'Opération Alpha et ses moyens de subsistance ou d'accompagnement	202
2- le premier moyen d'accompagnement de l'Opération Alpha : l'opération Farka 2018	206
3- Deuxième moyen de subsistance de l'Opération Alpha : l'Opération offensive sur le mont Kouva, novembre 2020	209

CHAPITRE V : ENCRAGE DES APPROCHES STRATEGIQUES DU B.I.R : VERS LA COMPREHENSION DE SES SUCCES OPERATIONNELS ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE	217
I- LE B.I.R VU SOUS LE PRISME DES STRATEGIES DE DEFENSE	218
1-Le B.I.R vu par le réalisme et l'autonomie stratégique	219
2- Le schéma explicatif institutionnaliste dans l'appréhension d'une force d'élite	222
II- COMPRENDRE LES SUCCES OPERATIONNELS DU B.I.R	227
1- Le B.I.R réussit grâce à la volonté politique	227
2- Le B.I.R triomphe grâce à la qualité et la formation de ses personnels et une bonne gestion des ressources humaines	231
3- La préparation, l'entraînement, la culture offensive et les actions civilo-militaires comme facteurs des succès opérationnels du B.I.R	235
III- EXPORTATION DU MODELE B.I.R DANS LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE SUR LE PLAN EXTERNE ET MESURES DE CONSOLIDATION DE SA PERTINENCE STRATEGIQUE	243
1- Généralités sur l'exportation du modèle B.I.R	244
2- Comprendre les raisons d'exportation du modèle B.I.R en matière de lutte contre l'insécurité transfrontalière sous le prisme des faiblesses des armées traditionnelles au Sahel	247
3- Mesures de consolidation de la pertinence stratégique du B.I.R	251
CHAPITRE VI : AU-DÉLÀ DU B.I.R : ENJEUX SECURITAIRES ACTUELS ET PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE AU CAMEROUN	271
I- LES AUTRES POCHEs D'INSECURITE AU CAMEROUN	271
1-Les incursions de la rébellion Seleka à l'Est du pays	272
2-La persistance du phénomène des coupeurs de route au Nord-Cameroun	276
3-La résurgence de la question anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	278
II- LES MOBILES DE LA PERSISTANCE DU CONTEXTE D'INSECURITE	281
1- Une réponse sécuritaire globale perfectible face à la recrudescence du désordre	282
2- La question des politiques publiques de « dé-radicalisation » et la prise en compte des limites du tout répressif comme stratégie globale de l'atténuation de la menace terroriste	285
3- Les disparités de développement face à la problématique de la gouvernance	288
III- PERSPECTIVES POUR UNE PAIX DURABLE DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE BOKO HARAM AU CAMEROUN	290

1-De la prévention à la mise sur pied de véritables politiques de dé-radicalisation par la lutte contre le sous-développement, la promotion de la bonne gouvernance, la collaboration et un dialogue continue	290
2-L'implication des ONG, des Organisations de la Société Civile (OSC) et le nécessaire dépassement de l'approche centrée sur l'État	296
3-L'allocation des moyens supplémentaires au B.I.R dans sa lutte contre la criminalité transfrontalière et la réforme des armées et de la gendarmerie suivant le modèle BIR.....	300
CONCLUSION GENERALE	307
ANNEXES	315
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	341
TABLE DES MATIERES	353